

Université Lumière Lyon 2
faculté des lettres
sciences du langage et des arts
Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Lyon 2 Sciences du Langage
présentée par Michel BERT

Rencontre de langues et francisation : l'exemple du Pilat

sous la direction de M. Jean-Baptiste Martin

membres du jury Madame Colette Grinevald Monsieur Jean-Philippe Dalbera Monsieur Jean-Baptiste Martin Monsieur Gaston tuillon

Table des matières

Remerciements . .	1
Code phonétique .	3
Table des abréviations : . .	5
Introduction . .	7
1. Avant-propos . .	7
2. Le domaine étudié . .	8
2.1. Présentation .	8
2.2. Aspects géographiques .	9
2.3. Aspects historiques, économiques et démographiques .	12
2.4. Evaluation de la vitalité actuelle des parlers de la région du Pilat .	14
3. Intérêt de la région du Pilat . .	15
3.2. Une région peu décrite .	16
3.3. Le français régional .	17
4. Objectifs et méthodes .	18
4.1. Description sociolinguistique de la région du Pilat .	19
4.2. Description linguistique de la région du Pilat .	21
4.3. Les points d'enquêtes . .	23
Etude sociolinguistique . .	27
Chapitre 1. Le francoprovençal et l'occitan : présentation .	27
1.1. Le francoprovençal . .	27
1.2. L'occitan .	36
1.3. Les traits linguistiques distinguant le francoprovençal de l'occitan . .	43
Chapitre 2. Perspectives sociolinguistiques .	46
2.1. La diglossie . .	46
2.2. Mort de langue .	50
Chapitre 3. Recueil des données .	53

3.1 Présentation du questionnaire . .	53
3.2 Déroulement des entretiens et de l'enquête .	55
Chapitre 4. Les dialectophones dans la région du Pilat .	59
4.1. Variables sociologiques .	59
4.2. Facteurs géographiques . .	67
4.3. Evaluation de la proportion de dialectophones dans la région du Pilat .	75
Chapitre 5. Evolution de la situation linguistique de la région du Pilat entre 1900 et 1950 . .	80
5.1. Une évolution qui doit être reconstituée .	80
5.2. Le bilinguisme généralisé . .	82
5.3. Le "renversement" linguistique . .	94
Chapitre 6. Le déclin du patois .	154
6.1. L'importance grandissante de l'école .	155
6.2. Le témoignage des instituteurs . .	155
6.3. L'évolution du mode de vie de la population rurale au cours du XX ^e siècle . .	163
Chapitre 7. L'usage actuel du patois dans la région du Pilat .	172
7.1. Qui parle patois ? .	175
7.2. Où peut-on entendre parler patois ? . .	193
7.3. Pourquoi utilise-t-on le patois ? .	195
Chapitre 8. Les différentes catégories de locuteurs .	198
8.1. Spécificité de la situation linguistique actuelle de la région du Pilat . .	198
8.2. Plusieurs axes possibles de description . .	200
8.3. Essai de typologie des dialectophones de la région du Pilat . .	201
Chapitre 9. La conscience linguistique .	206
9.1. Environnement actuel du patois dans la région du Pilat . .	206
9.2. Le nom de la langue . .	207
9.3. Une "vraie" langue ? . .	208
9.4. Catégories de locuteurs et opinions sur le patois . .	219
9.5. Compétences, usage et représentation du patois .	227

Chapitre 10. La communauté linguistique . .	230
10.1. Auto-évaluation des compétences .	231
10.2. Evaluation des compétences d'autrui . .	236
10.3. Estimations du nombre de dialectophones selon différents types de témoins .	239
Conclusion : une communauté linguistique "atomisée" .	245
L'usage .	245
La "possibilité" de communication . .	248
Consensus entre locuteurs .	249
Etude Linguistique . .	251
1. Etude phonétique .	252
1.1. Vocalisme . .	252
1. 2. consonantisme . .	317
1.3. Conclusion .	359
2. Etude morphologique .	360
2.1. L'article défini .	361
2.2. L'adjectif possessif des 1 ^e et 2 ^e personnes du pluriel (carte 48) . .	367
2.3. Le pronom personnel .	369
2.4. Le pronom démonstratif neutre (carte 52) .	374
2.5. Eléments de morphologie verbale .	375
2.6. Conclusion .	380
3. Etude lexicale .	381
3.1. Introduction (carte 57) . .	381
3.2. Exemples de rencontres lexicales .	383
3.3. Synthèse . .	409
3.4. Conclusion . .	416
Conclusion .	417
ANNEXES .	425
Grille de l'enquête sociolinguistique .	425

Table des principaux témoins .	427
Références bibliographiques .	433
Abréviations employées : .	433
ANNEXE CARTE . .	451

Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement Jean-Baptiste Martin qui a encadré cette étude et qui m'a prodigué de nombreux conseils et encouragements. Grâce à lui, j'ai pu mettre à profit les ressources de l'Institut Pierre Gardette qu'il dirige.

Je dois beaucoup à la patience et au soutien de Anne-Marie Vurpas et de Claudine Fréchet qui travaillent dans cet institut.

L'aide de Colette Grinevald, sa disponibilité et ses nombreuses connaissances dans des domaines qui m'étaient peu familiers m'ont aidé à mieux comprendre certaines des particularités relevées dans la région du Pilat.

Je voudrais également remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de participer aux enquêtes. Il n'est pas possible de toutes les citer mais je tiens à exprimer ma reconnaissance particulière envers les témoins les plus âgés : ils m'ont enseigné bien plus que quelques mots de patois.

Merci enfin à Maryvonne et à Marie-Antoinette pour leurs relectures attentives,
à Dumtrack pour son assistance technique,
à Marie Odile,
à Olivier.

Code phonétique

Voyelles :

à : *a* de *patte*

á : *a* de *pâte*

a : *a* moyen, entre à et á

oe : *eu* de *feu*

oe : *eu* de *boeuf*

ò : *o* de *botte*

ó : *o* de *peau*

o : *o* moyen, entre ò et ó

è : *è* de *paix*

é : *é* de *fée*

e : *e* dit muet de *Grenoble*

i : *i* de *fil*s

ü : *u* de *mur*

u : *ou* de *lourd*

~ suscrit indique que la voyelle est nasalisée.

Le signe : note que la voyelle est longue.

Le soulignement indique la voyelle qui porte l'accent. Cette indication est omise lorsque c'est la voyelle finale qui est accentuée.

Une lettre suivie d'une autre notée en exposant indique un son intermédiaire :

ex. : a^o : *a* entre à et ò ; $s^{\check{s}}$: *s* entre *s* et \check{s}

y, w, w : semi-voyelles de *pied*, *moins*, *huit*.

Les voyelles faiblement prononcées sont notées dans une taille inférieure.

Consonnes :

p, *t*, *k*, *b*, *d*, *f*, *v*, *l*, *m*, *n*, *s*, *z*, *j* ont la même valeur qu'en français.

\check{s} : *ch* de *chat*

g : *g* de *gare*

r : *r* usuel du français

: *r* apical entre *r* et *l*

souscrit indique que la consonne est palatalisée.

Table des abréviations :

ALF : Gilliéron, Jules - Edmont, Edmond (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, 17 vol., Paris, Champion.

ALJA : Martin, Jean-Baptiste - Tuillon, Gaston (1971-78) *Atlas linguistique du Jura et des Alpes*, 3 vol., Paris, CNRS.

ALLy : Gardette, Pierre (1956-1976), *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, 5 vol., Paris, CNRS.

ALMC : Nauton, Pierre (1957-63), *Atlas linguistique et ethnographique du Massif-Central*, 4 vol., Paris, CNRS.

ALP : Bouvier, Jean-Claude - Martel, Claude (1975-86), *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, 3 vol., Paris, CNRS.

ATF : Devaux, André (1935), *Atlas linguistique des Terres Froides*, ouvrage posthume publié par Duraffour, Antonin et Gardette, Pierre, Lyon, Bibliothèque de la Faculté Catholique de Lyon.

Champailler : Charpigny, Florence - Grenouiller, Anne-Marie - Martin, Jean-Baptiste (1986), *Marius Champailler, paysan de Pélussin*, Aix-en-Provence, Edisud/éditions du CNRS, "Parlers et Cultures de France".

DTF : Devaux, André (1935), *Dictionnaire des patois des Terres Froides*, ouvrage posthume publié par A. Duraffour et P. Gardette, Lyon, Bibliothèque de la Faculté Catholique de Lyon.

FEW : Wartburg, Walter von (1922-), *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol. parus, Bonn, Kurt Schroeder, etc.

GFPF : Duraffour, Antonin (1969), *Glossaire des patois francoprovençaux*, publié par L. Malapert et M. Gonon, P. Gardette dir., Paris, CNRS.

Rob. 85 : Robert, Paul (1985), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2^e éd. entièrement revue et corrigée par Alain Rey, 9 vol., Paris, Le Robert.

Roquille : Vurpas, Anne-Marie (1995), *Le Carnaval des Gueux. OEuvres complètes de Guillaume Roquille*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

TLF : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècles (1789-1960)*, 16 vol. sous la dir. de Paul Imbs puis de Bernard Quémada, Paris, CNRS puis Gallimard, 1971-1994.

Vacher : Lorcin, Jean - Martin, Jean-Baptiste - Vurpas, Anne-Marie (1999), *Le rêve républicain d'un poète ouvrier. Chansons et poésies en dialecte stéphanois de Jacques Vacher*, Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Huguet.

Introduction

1. Avant-propos

Les parlers de la région du Pilat, région traversée par la limite entre le francoprovençal et l'occitan, sont longtemps restés peu étudiés. De nombreux auteurs ont décrit la géographie linguistique des régions environnantes, précisant les isoglosses entre occitan et francoprovençal. Mais l'étude linguistique de cette aire restait superficielle. En 1930, J. Ronjat avait esquissé la limite entre parlers vivaro-alpins et francoprovençaux dans la région du Pilat, la décrivant grâce à une dizaine de localités (Ronjat 1930-41, vol. 1, p. 19). Plus tard, P. Gardette précisait le tracé de cette limite dans l'ouest de la région du Pilat (Gardette 1983, p. 176-8). La limite entre occitan et francoprovençal dans la partie est, aux abords immédiats du Rhône, a été dressée par G. Tuailon (Tuailon 1964, carte à la fin de l'article). Mais c'est J.-B. Martin qui, en 1979, définissait enfin précisément, pour toute la région du Pilat, cette limite essentielle, grâce à de nombreux points d'enquête. Dans "La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat" (Martin 1979a), il étudia, outre le traitement du A latin, qui permet de distinguer les parlers occitans des parlers francoprovençaux, quelques autres traits phonétiques qui distinguent le vivaro-alpin du francoprovençal.

Mais une description plus précise méritait d'être faite, dans la partie sud d'une région

que P. Nauton nomme, à la suite d'Ascoli, "région amphizone" (Nauton 1966, p. 357) car les traits occitans et francoprovençaux se mêlent sur plusieurs dizaines de kilomètres. De plus, la situation linguistique actuelle de la région du Pilat présente un autre intérêt. Peu à peu, les parlers vernaculaires disparaissent, remplacés par le français. Cette intrusion bouleverse-t-elle les limites historiques entre l'occitan et le francoprovençal, dans cette partie de l'aire linguistique où la situation de contact entre les deux langues avait déjà entraîné, comme l'ont montré, par exemple P. Gardette et G. Tuailon (Gardette 1970, intervention de G. Tuailon, p. 304 ; Tuailon 1971a...), des phénomènes particuliers : hybridations, recours au français... ?

La situation linguistique du Pilat peut être qualifiée de situation de "disparition" ou "mort" de langue. La géographie linguistique particulière de cette région est, à cet égard, d'autant plus intéressante que les parlers de deux langues différentes, l'occitan et le francoprovençal, semblent menacés d'extinction. L'impact du français est-il le même dans les deux langues ? Peut-on mesurer géographiquement ce remplacement de langue ? Quel en est le déroulement, des meilleurs patoisants jusqu'aux personnes seulement capables de comprendre quelques mots, en passant par les locuteurs encore aptes à produire des énoncés simples ?

Pour pouvoir répondre à ces questions, nous essayerons d'abord de mesurer l'ampleur de l'avancée du français en tant que langue exclusive. La mort des patois est annoncée depuis longtemps, mais elle n'est toujours pas avérée. Une enquête sociolinguistique, qui tentera d'évaluer la vitalité des parlers locaux, d'appréhender la conscience linguistique et les pratiques linguistiques des derniers locuteurs, permettra d'éclairer le processus à l'oeuvre dans cette situation de changement de langue et peut-être d'émettre un pronostic sur l'avenir des parlers occitans ou francoprovençaux de la région du Pilat.

Afin de décrire le "paysage linguistique" de cette région, nous commencerons par analyser la situation sociolinguistique qui prévaut. Les études portant sur divers cas de "substitution" de langue ont donné lieu à des essais de typologies des différentes situations de mort de langue mais également des locuteurs de ces langues en danger. Grâce à l'enquête sociolinguistique effectuée dans la région du Pilat, nous essayerons de rapprocher la situation de la région du Pilat d'autres situations ayant fait l'objet d'une étude, et nous tenterons de classer les patoisants en fonction de critères extra-linguistiques et linguistiques.

2. Le domaine étudié

2.1. Présentation

Le domaine géographique de cette étude (voir carte **A**) englobe essentiellement le nord du département de l'Ardèche et l'extrémité sud-est du département de la Loire. Il est bordé à l'Est par le Rhône (fleuve).

Au sud-ouest, le domaine déborde légèrement sur le département de la Haute-Loire : Riotord (n° 33 sur les fonds de carte de la région du Pilat) est un point d'enquête de *ALF* (n° 817). L'enquête de E. Edmont remonte aux années 1900. Plus tard, dans les années 1940, P. Nauton a refait des relevés à Riotord, dans le cadre de ses enquêtes pour sa *Géographie phonétique de la Haute-Loire*. L'extrémité sud-est du domaine étudié est le village d'Albon (n° 36), dans le département de la Drôme (point 2 de l'étude de J.-Cl. Bouvier, *Les parlers provençaux de la Drôme*). Au nord-est, le domaine remonte jusqu'à Clonas (n° 5), dans le département de l'Isère (*ALF* n° 829, *ALLy* n° 85). Enfin, Saint-Etienne (n° 1) forme l'extrémité nord-ouest du domaine. Le francoprovençal n'y est plus parlé aujourd'hui, mais il existe de nombreux travaux portant sur le parler de cette ville.

Cette région, d'environ 15 km (axe Nord / Sud) par 30 (axe Est / Ouest) ne correspond donc à aucune réalité administrative. En effet, le domaine étudié a été défini en fonction de l'intérêt linguistique : la région du Pilat est traversée par la limite entre le nord-occitan et le francoprovençal (voir carte **B**). Cette limite a été tracée d'après le traitement du A latin précédé d'une consonne palatale, trait phonétique qui distingue le francoprovençal de l'occitan : "[on doit] appeler francoprovençal tout parler dans lequel on décèle la moindre tendance à la palatalisation de A derrière consonne palatale ; sont provençaux les parlers qui ne présentent aucun cas de palatalisation de A" (Tuailon 1964, p. 131) ; tandis qu'en occitan, le A latin précédé de consonne palatale ne connaît pas de traitement particulier (tous les A toniques se maintiennent, les A atones se maintiennent ou se vélarisent en *o*), en francoprovençal, les A ne se maintiennent ou ne se vélarisent que s'il ne sont pas précédés de consonne palatale : dans ce dernier conditionnement, le A se palatalise pour aboutir à divers résultats (A tonique > *i*, *yé*, *é*..., A atone > *i*, *e* ou s'amuit).

Le tracé de la limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat ne s'explique par aucune justification géographique ou historique. Comme l'a montré J.-B. Martin, la frontière semble plus ou moins suivre quelques voies de communication secondaires et récentes, s'orienter en fonction de la géographie locale, mais rien n'explique que la limite longe telle ou telle route, emprunte telle ou telle vallée, un peu plus au Nord ou plus au Sud (Martin 1979a, p. 87-88).

2.2. Aspects géographiques

Le domaine étudié regroupe le versant méridional du massif du Pilat, dans la Loire, et le nord du Haut-Vivarais, en Ardèche, à l'extrémité nord-est du Massif Central. Il est bordé à l'Est par le Rhône. Ce fleuve forme une frontière naturelle qui sépare le sud-est du département de la Loire et le nord-est de l'Ardèche du département de l'Isère. Plus au Sud, son cours trace la limite entre la Drôme et l'Ardèche. Au Nord, le versant septentrional du massif du Pilat plonge vers la vallée du Gier et la région du Jarez. Le bassin industriel de Saint-Etienne (n° 1) limite la région du Pilat au Nord-Ouest. Cet ensemble géographique situé en Rhône-Alpes est au point de rencontre de cinq départements puisqu'à l'Est du domaine étudié, la région du Velay appartient à la Haute-Loire, département de la région Auvergne (voir carte **C**).

Les frontières du Parc Naturel Régional du Pilat ne recoupent pas celles du domaine d'enquête (seuls les points du domaine situés dans la Loire font partie du Parc du Pilat, à l'exception du point 1, Saint-Etienne). Le terme "région du Pilat" a été choisi pour éviter la confusion avec le "Parc (Naturel Régional) du Pilat" (entité administrative) ou le "massif du Pilat" (réalité géographique).

L'altitude permet de distinguer trois parties (voir carte **D**). Le couloir rhodanien, de Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8) à Andance (n° 35), est la région la plus basse (altitude moyenne 150m). Dans cette partie de la vallée du Rhône, appelée Rivage (en vert sur la carte **D**), le fleuve affleure les coteaux en plusieurs points (Serrières (n° 22), Andance (n° 35)...), mais quelques vallées des premiers contreforts du Massif Central, et les méandres du Rhône laissent la place à de petites plaines alluviales (Limony (n° 18), Champagne (n° 32)...).

A l'Ouest, au delà des coteaux qui surplombent le Rhône, formant un puissant talus, débute, en Ardèche, le plateau d'Annonay, extrémité nord du Haut-Vivarais, parfois appelé Piedmont Vivarois, et son prolongement dans la Loire, le Piedmont Rhodanien (altitude moyenne 300 à 800 m). Ce plateau (en jaune sur la carte **D**), comme un immense balcon au dessus du Rhône, traversé d'Ouest en Est par des rivières qui l'ont fractionné en autant de petits massifs, rejoint les pentes du versant sud du Pilat.

La transition entre ce plateau et les hauteurs du Pilat est moins marquée que celle qui sépare le Rhône du plateau annonéen, mais certaines pentes sont toutefois abruptes : en plusieurs endroits, une dénivellation de 1000 m est parcourue en quelques kilomètres. Le Crêt de la Perdrix culmine à 1432 m, dominant la vallée du Rhône. Par delà le Pilat, à l'ouest, commence le haut plateau : Saint-Genest-Malifaux (n° 13), Marlhes (n° 23), Jonzieux (n° 19) sont à une altitude d'environ 1000 m.

Si le climat de la région du Pilat est de type continental, l'influence méditerranéenne n'est pas absente : les pentes méridionales du massif du Pilat profitent d'une situation abritée et très ensoleillée. Mais la grande variation d'altitude que connaît cette région a une profonde influence sur les températures. En hiver, alors que la neige est rare dans la vallée du Rhône, elle recouvre souvent les hauteurs du Pilat, ce qui a permis la création de quelques pistes de ski nordique. Au printemps, le début de la saison végétative connaît un décalage d'un mois environ entre la vallée et le haut plateau. En altitude, la température peut descendre au-dessous de zéro certaines nuits d'été, alors que la chaleur reste étouffante dans la vallée en contrebas. Du fait de ces différences climatiques, certaines espèces végétales sont propres à une partie seulement de la région du Pilat : sur les hauteurs, les sapins prédominent dans les nombreuses régions boisées entrecoupées de prairies, mais, plus bas, les forêts de feuillus l'emportent sur les conifères. Des espèces méditerranéennes tentent de gravir les pentes des vallons les mieux exposés.

Le relief, les contrastes climatiques, les ressources locales, ont évidemment influencé l'activité économique et l'habitat. Sur le Rivage, les maisons anciennes, de plus en plus rares, sont fréquemment en pisé (terre damée) ou en galets du Rhône. Mais l'étroitesse de la rive occidentale du Rhône a parfois obligé les constructeurs à recourir aux matériaux du plateau : granit et calcaire. Les habitations traditionnelles du plateau intermédiaire sont

le plus souvent constituées de l'habitation principale, à laquelle se sont adossées, au fil du temps, diverses annexes : four, étables des chèvres, des moutons, des porcs, hangars nommés *chapes*, le tout formant un ensemble dissymétrique de bâtiments enserrant parfois une cour fermée. Plus haut, le granit prédomine, et si les dépendances de quelques fermes forment également une cour fermée, la plupart des bâtiments sont constitués de l'habitation proprement dite et de l'étable, nommée ici *écurie*, dont le niveau est souvent plus bas que le rez-de-chaussée de l'habitation, et surmontée de la grange à laquelle les attelages pouvaient accéder par un montoir. Constitués de blocs de granit parfois taillés, habitation et bâtiments agricoles sont soit alignés, soit en équerre, donnant alors à l'ensemble des bâtiments la forme d'un L.

Les toits traditionnels de la région du Pilat, conformes à la pratique courante au sud de la France, sont à faible pente et recouverts de tuiles canal, fréquemment consolidés par des rangées de pierres dans les régions ventées ou souvent enneigées ; les petites tuiles rectangulaires des toits à forte pente n'apparaissent que bien plus au nord. Les génoises, rangées de tuiles canal maçonnées sous l'avancée du couvert entre le mur et la charpente, sont fréquentes dans la partie la moins élevée de la région du Pilat. Contrairement au département de l'Isère, où la limite des toits à génoises correspond à peu près à celle qui sépare l'occitan du francoprovençal (Tuailon 1990, p. 16-17), à l'ouest du Rhône les génoises se rencontrent jusqu'à l'intérieur du domaine francoprovençal.

Quelles que soient les parties de la région du Pilat, l'habitat est dispersé. Des bourgs de plus ou moins grande importance sont entourés d'une multitude de hameaux (dans la terminologie des habitants de la région du Pilat, le bourg s'oppose aux *villages* "hameaux"). Les hameaux pouvaient être constitués d'une dizaine de foyers, mais un grand nombre d'entre eux ne regroupaient que quelques maisons, et de nombreuses fermes isolées parsemaient la campagne. Certaines sont aujourd'hui en ruine, d'autres ont été rachetées et restaurées par des gens originaires de la région du Pilat ou des citadins qui ne les occupent que quelques semaines par an. La majorité des constructions neuves se sont établies près des bourgs ou des hameaux les plus importants. Ceux-ci avaient autrefois une vie sociale propre. Dans certains hameaux, une école tenue par une *beillate* ou *béate*¹ accueillait les enfants, parfois pour l'ensemble de leur scolarité. Les habitants se réunissaient parfois dans une salle de cette école, souvent une maison relativement classique mais enjolivée par quelques éléments architecturaux comme un petit clocher, organisant par exemple le *mois de Marie* : durant le mois de mai, cette salle étaient décorée et fleurie, et, tous les soirs, quelques hommes du village et l'ensemble des femmes et des enfants se réunissaient pour réciter des prières et chanter. Cette coutume perdure encore parfois (par exemple à l'Allier, hameau de la commune de Marlihes (n° 23)...).

D'autres indices de vie sociale propre aux hameaux persistent encore dans certaines régions : il s'agit par exemple de la réalisation, par les habitants de chaque hameau, de

¹ Voir par exemple Martin 1989 ou Fréchet - Martin : "Béate : religieuse appartenant à la congrégation vellave des Demoiselles de l'instruction (les béates avaient pour mission d'assurer, en milieu rural, l'animation religieuse, l'instruction des enfants, l'assistance aux malades et une aide aux dentellières)".

chars décorés qui défilent le jour de la kermesse du village, de *barricades*², des feux de la Saint-Jean.... Par les aléas des découpages administratifs, certains hameaux sont plus proches du bourg de la commune voisine que de celui de la commune dont ils dépendent : les relations sociales étaient alors plus étroites avec le bourg le moins éloigné.

2.3. Aspects historiques, économiques et démographiques

La région du Pilat, ancien territoire allobroge romanisé très tôt (cf. Gardette 1983, p. 569-584), relevait au Moyen Age de l'autorité de Vienne (le Doux, rivière située plus au sud, et qui se jette dans le Rhône à Tournon, séparait le diocèse de Vienne au Nord du diocèse de Valence au Sud) Toutefois, la partie ouest du territoire étudié, le haut plateau, était sous l'influence du Forez, puis de Lyon. Telle que l'a tracée J.-B. Martin dans "La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat" (Martin 1979a), la limite actuelle de la palatalisation du A, qui définit l'aire francoprovençale, ne correspond donc à aucune limite historique.

Le Rivage est, de longue date, un axe de communication privilégié. Le Rhône convoyait hommes et marchandises. Serrières (n° 22), Andance (n° 35), étaient des ports très fréquentés. Si le rôle du transport fluvial est aujourd'hui plus limité, l'axe Nord-Sud reste, dans la vallée, très important : la voie ferrée double la route nationale 86, tandis que l'autoroute A7 emprunte l'autre rivage du Rhône. Les industries chimiques de la vallée sont également concentrées sur la rive est du Rhône. Ces sites industriels drainent une population nombreuse, jusqu'à l'intérieur de la région du Pilat.

La traversée selon l'axe Est-Ouest s'effectue par la route nationale 82, qui relie Saint-Etienne, préfecture de la Loire, à la vallée du Rhône par le col du Grand-Bois (altitude 1161 mètres). Le relief accidenté de la région du Pilat explique que cet axe soit beaucoup moins fréquenté que celui qui emprunte la vallée du Gier, au nord du Massif du Pilat. En plus de la route nationale 82, la commune d'Annonay est également reliée à la vallée du Rhône par la route départementale 82, qui, par Davézieux (n° 31), rejoint Andance (n° 35). Annonay est, après Saint-Etienne (n° 1), la ville la plus importante de la région du Pilat, la plus peuplée du département de l'Ardèche même si elle n'est que simple chef-lieu de canton³.

Dans la vallée, les alluvions déposées par le Rhône ont depuis longtemps permis une agriculture dont les rendements étaient très élevés. Les coteaux surplombant le fleuve sont le domaine privilégié des vignes, dont certaines produisent des vins très appréciés, comme le Saint Joseph. Le plateau connaît également la culture de la vigne, mais les vergers prédominent, jusqu'à céder eux-mêmes la place aux pâturages, quand l'altitude devient trop élevée : la production de lait et de viande bovine est la ressource agricole principale du haut plateau. L'activité liée aux ressources forestières est également

² Coutume consistant à barrer la route à un mariage, et à ne laisser passer la noce qu'en échange d'argent ou de cadeaux.

³ C'est Privas, ville dont la population est pourtant moins nombreuse, qui a été choisie comme préfecture de l'Ardèche, grâce à sa situation au centre du département.

importante : débardage, sciage...

Mais l'agriculture, qui n'emploie aujourd'hui qu'une petite minorité des habitants de la région, couvrait autrefois difficilement les besoins locaux, surtout sur le haut plateau, où le climat et le relief ne permettaient pas des rendements importants. Pourtant, la densité de population est restée relativement élevée (cf. Schnetzler 1971) : grâce aux nombreuses rivières qui dévalent, d'Ouest en Est, les contreforts du Massif Central pour rejoindre le Rhône, la région du Pilat a développé très tôt un artisanat lié aux moulins (Annonay, Pélussin (n° 4)...). Cette activité s'est ensuite beaucoup accrue, permettant à nombre de paysans possédant trop peu de terres ou des terres peu productives de trouver sur place un emploi ou, au moins, une activité annexe : beaucoup de petits métiers étaient liés au développement de l'industrie papetière, de l'industrie textile et des tanneries et mégisseries. Ces trois activités étaient complémentaires, chacune utilisant les produits ou les sous-produits de l'autre. La ville d'Annonay réunissait ces trois secteurs industriels, mais le moulinage de la soie, le tissage, étaient représentés dans toute la région du Pilat (Maclas, Pélussin (n° 4), Bourg-Argental (n° 25), villages du haut plateau...). Aujourd'hui, si l'industrie textile, qui affronte des crises successives, existe encore aux alentours d'Annonay, la plupart des manufactures a fermé. La papeterie est encore très importante à Annonay (Canson-Montgolfier, GPV...), quelques tanneries perdurent, et l'implantation de R.V.I. (Renaut Véhicules Industriels, aujourd'hui Iribus) a permis à une partie de la main-d'oeuvre issue de l'industrie textile de retrouver un emploi sur place. Bien que le secteur des services publics (enseignement, santé...) regroupe un nombre non négligeable d'emplois dans la région même, beaucoup d'habitants du Pilat travaillent aujourd'hui dans la vallée du Rhône ou, pour le haut plateau, à Saint-Etienne. Cette partie du domaine étudié avait d'ailleurs connu une certaine émigration en direction de la cité stéphanoise, quand les mines de charbon étaient en activité. Par contre, la région du Pilat n'a pas connu d'immigration massive susceptible de modifier profondément le paysage linguistique (Annonay, de par son activité industrielle, a attiré une population provenant surtout des villages alentour : malgré sa proximité avec le francoprovençal, tel qu'il est défini par le traitement du A latin, le parler annonéen semble avoir conservé ses particularités anciennes et n'avoir pas subi d'interférence linguistique essentielle ; cf. Fréchet 1995).

Créé en 1974, le Parc Naturel Régional du Pilat, qui concerne la partie nord et ouest de notre domaine, oeuvre au maintien de l'activité agricole en même temps qu'à la préservation de la diversité écologique et paysagère. Son rôle dans le développement du tourisme (ski, VTT, bassin nautique de Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8)...) prolonge une tendance ancienne : la proximité d'un cadre verdoyant aux portes de Saint-Etienne attirait dès après la guerre de 1939-1945 certains habitants de cette ville industrielle dont une partie possédait des attaches familiales dans la région. Le rayonnement du Parc du Pilat séduit aujourd'hui la population de régions plus éloignées (Lyon, Paris...), qui a acheté ou fait construire de nombreuses résidences secondaires. L'image du Parc Naturel du Pilat favorise la production agro-alimentaire locale (fromages "Pavé d'Affinois" à Pélussin (n° 4)...) et de nouvelles industries s'implantent dans la région (Justin Bridou, menuiseries FIMA...) malgré les contraintes environnementales imposées par le Parc du Pilat, cherchant à tirer profit de l'image d'"authenticité" qu'évoque la région du Pilat.

2.4. Evaluation de la vitalité actuelle des parlers de la région du Pilat

Si les enquêtes et les résultats du questionnaire sociolinguistique vont permettre de préciser la vitalité des parlers⁴ de la région du Pilat, et les difficultés pour l'évaluer, un premier survol permet de cerner l'importance de la géographie du domaine étudié. Pour schématiser, on peut partager cette région, selon un axe Est / Ouest, en trois parties, en fonction de l'altitude : la vallée du Rhône, le plateau intermédiaire (plateau annonéen du Piedmont Vivarois et Piedmont Rhodanien) et le haut plateau (voir carte D).

La vallée du Rhône, important axe de communication depuis longtemps, connaît la situation la plus dégradée. Le français y est parlé depuis longtemps. Lors des enquêtes effectuées pour mon mémoire de DEA, je n'ai trouvé, dans les villages du bord du Rhône, que quelques locuteurs, en général âgés de plus de 75 ans. A Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8), la seule personne que j'ai pu rencontrer, âgée alors de plus de 90 ans, s'était avérée un médiocre locuteur, et c'est dans un hameau dépendant de Saint-Pierre-de-Boeuf mais situé entre la vallée et le plateau qui surplombe le Rhône, que j'ai pu découvrir un locuteur parlant encore relativement bien patois. Mes recherches dans ce gros bourg n'ont bien sûr pas été exhaustives, mais cette situation illustre bien la vitalité des parlers des villages de la vallée du Rhône. A Serrières (n° 22), village que je connais bien pour y avoir vécu, je suis plus sûr de l'effectif total des "bons" patoisants : il y a quelques années, ils n'étaient plus que deux, âgés de plus de 80 ans (pour une population de 1200 habitants environ). Ces deux patoisants, les derniers encore capables de tenir une conversation en patois, se rencontraient rarement, et ne parlaient plus que français entre eux : à Serrières, le patois n'était déjà plus parlé avant même que la mort n'emporte un de ces deux locuteurs il y a trois ans.

Les plateaux qui surplombent la vallée connaissent une situation un peu meilleure. L'âge moyen des bons locuteurs diminue, on peut trouver des locuteurs âgés de 65 ans. La différence entre la vallée et le plateau est très nette, alors que la distance entre un village situé près du Rhône et un village du plateau peut être infime. A Marquian, un petit hameau de la commune de Félines (n° 21) mais situé juste sur la crête du plateau qui surplombe Serrières, et qui en est éloigné de moins d'un kilomètre, la plupart des personnes de plus de 70 ans peuvent encore parler patois. Cette transition est perçue par quelques personnes, qui la ressentent comme un écart entre la Vallée, plus "moderne", et le plateau, plus rural, plus "paysan". Elle transparaît parfois dans le langage des habitants de certains villages de la vallée : ils appellent les habitants du plateau "les gens de la montagne", parfois même "la montagne" : "Aujourd'hui c'est le marché, *la montagne* va venir faire ses commissions". Lors de mes enquêtes, les habitants de la vallée du Rhône me disaient souvent que le patois avait disparu dans leurs villages, mais qu'il était encore bien vivant "à la montagne", avec souvent une nuance de mépris.

La frontière entre le plateau et le haut plateau est moins marquée géographiquement, et la vitalité du patois n'augmente pas aussi brutalement qu'entre la vallée du Rhône et le

⁴ Dans cette étude, les termes *parler* local ou *patois* désigneront la variante locale utilisée dans le cadre d'un village, et *langue régionale* ou *langue vernaculaire* la variété régionale du francoprovençal ou de l'occitan parlée dans la région du Pilat.

plateau. Elle s'accroît peu à peu au fur et à mesure que l'altitude augmente, et sur le haut plateau, le patois est plus vivant. De nombreuses personnes de 60 ans peuvent encore parler patois. Mais ce n'est pas seulement l'âge moyen des locuteurs qui diminue, la proportion de patoisants par tranche d'âge augmente. A Marlihes (n° 23), presque toutes les personnes de plus de 65 ans peuvent parler patois. Il est vrai que, par rapport à la population des villages de la vallée, la proportion des personnes âgées originaires du village qu'ils habitent encore aujourd'hui est sans doute plus importante.

Entre Saint-Etienne (n° 1) et le haut plateau (axe Nord / Sud), il n'existe pas de transition : le patois a disparu à Saint-Etienne, il est encore vivant chez les plus de 60 ans à Planfoy (n° 6), village distant d'une dizaine de kilomètres, et situé environ 400 mètres plus haut. Ces deux points sont pourtant reliés depuis longtemps par la route nationale 82. Mais les contacts étaient autrefois peu nombreux (les plus anciens se souviennent qu'ils ne se rendaient *en ville, vé santchiève* "à Saint-Etienne", qu'une fois par an), et à sens unique, de la campagne vers la ville.

Ce tableau, globalement fidèle, est toutefois dessiné à grands traits. Des exceptions existent : il faut prendre en compte, pour chaque communauté villageoise, l'histoire particulière, la sociologie, l'influence, bénéfique ou maléfique, d'un religieux, d'un instituteur, d'une personnalité locale...

3. Intérêt de la région du Pilat

3.1. Une région contrastée

Le domaine étudié n'est donc pas une région homogène. Soumise directement ou indirectement à l'influence de différents centres politiques (Le Puy, Valence, Vienne, Lyon, comté du Forez...), cette région ne possède pas d'histoire commune. De plus, le climat et le relief, qui obligent à distinguer trois parties distinctes, nettement différenciées (vallée du Rhône, plateau intermédiaire et haut plateau) ont imposé aux habitants de la région des activités professionnelles et des modes de vie divers. Si le Parc Naturel Régional du Pilat a pu susciter, récemment puisqu'il n'a été créé qu'en 1974, un certain sentiment d'appartenance à une entité commune, pour une partie du domaine étudié, et dans les couches les moins âgées de la population, ce sentiment est ténu. Les habitants de la région ont surtout le sentiment de faire partie d'une communauté villageoise, d'une petite région sous l'influence d'un pôle commun (Annonay, vallée du Rhône ou Saint-Etienne), d'un département.

Au manque d'unité géographique, historique, politique ou culturelle, s'ajoute un paysage linguistique lui aussi hétérogène. La région du Pilat se trouve dans l'amphizone décrite par P. Nauton où les traits occitans et francoprovençaux se rencontrent de part et d'autre de la limite entre occitan et francoprovençal (Nauton 1966, p. 357), qui n'est peut-être une limite qu'aux yeux des linguistes. La proximité plus ou moins grande avec les grands axes de communications a influé sur la date de la rupture culturelle et économique qui bouleversa le mode de vie traditionnel. Ce bouleversement a sans doute

exercé un rôle aussi néfaste dans la survie de parlers vernaculaires que celui joué par l'école, ici comme partout en France hostile au patois, comme le montrent, entre autres, certains témoignages que j'ai recueillis sur les punitions ou les humiliations subies quand un enfant prononçait un mot patois en classe. L'époque plus ou moins tardive de cette révolution explique en partie les différences relevées dans la vitalité des parlers locaux. Cette vitalité est de toute façon faible. Dans cette région particulièrement intéressante par sa diversité, il était encore possible de réaliser une étude dialectologique mais ce travail devait être entrepris rapidement : les parlers vernaculaires de la région du Pilat sont en train de s'éteindre.

3.2. Une région peu décrite

Les régions avoisinant le massif du Pilat, situées près de la limite entre le francoprovençal et l'occitan, ont donné lieu à de nombreuses études dialectologiques.

A l'Est, S. Escoffier a décrit la situation linguistique d'un domaine où l'occitan et le francoprovençal sont en contact avec les parlers d'oïl (Escoffier 1958a et 1958b). P. Gardette avait initié l'étude de cette région en décrivant les parlers occitans et francoprovençaux du Forez (Gardette 1941a et 1941b). P. Nauton a poursuivi cette série d'études sur la limite entre occitan et francoprovençal en décrivant la géographie linguistique du département de la Haute-Loire (Nauton 1974).

Si le département de l'Ardèche n'a pas donné lieu à une description linguistique d'ensemble, P. Nauton a tracé quelques-unes des principales isoglosses qui traversent l'Ardèche (Nauton 1966). Dans "Le Vivarais linguistique", G. Massot dresse un bref tableau des différentes aires linguistiques de l'Ardèche (Massot 1991). P. Simiand présente également, dans "L'Ardèche dialectale", les "zones sous-dialectales" qui se partagent l'essentiel du territoire de l'Ardèche (Simiand 1991). J. Dufaud a plus particulièrement décrit les parlers du nord du département, dans une aire autour de La Louvesc, région située au sud de la région du Pilat (Dufaud 1986 et 1998).

J.-Cl. Bouvier a étudié les caractéristiques phonétiques des parlers de la Drôme à l'extrémité nord de ce département, région qui borde le sud-est du domaine de cette étude, débute le domaine francoprovençal (Bouvier 1976).

Les parlers de la partie de l'Isère qui longe la région du Pilat à l'Est nous sont connus par les travaux de A. Devaux : ces données correspondent à la situation linguistique dans la région des "Terres Froides" au début du XX^e siècle (Devaux 1892 et 1935).

La vallée du Gier et les monts du Lyonnais n'ont pour l'instant pas fait l'objet d'étude de géographie linguistique. Les parlers vernaculaires des localités situées le long du Gier, axe de communication entre Saint-Etienne (n° 1) et la vallée du Rhône, sont aujourd'hui pratiquement oubliés, mais les écrits en dialecte francoprovençal de G. Roquille, poète né et ayant vécu à Rive-de-Gier, permettent de connaître les principales caractéristiques du parler riparégien de la première moitié du XIX^e siècle. Anne-Marie Vurpas a édité ces textes et elle a consacré un chapitre de son ouvrage à une analyse linguistique de la langue de G. Roquille (Vurpas 1995, abréviation *Roquille*).

A Saint-Etienne, le parler local a également disparu : dans son article "Vie et mort du

dialecte stéphanois aux XIX^e et XX^e siècles, Approche bibliographique", M. Achard indique que "le dialecte était encore naturellement utilisé dans certains quartiers vers 1930" (Achard 1973, p. 193)⁵. Mais plusieurs ouvrages permettent de bien connaître le parler stéphanois, parmi lesquels on peut citer *Le dialecte de Saint-Etienne au XVII^e siècle* de E. Veÿ (Veÿ 1911) ou le *Dictionnaire du patois forézien* de L.-P. Gras (qui concerne le département de la Loire dans son ensemble, mais fournit des précisions sur le parler stéphanois ; Gras 1863). Quelques écrits stéphanois en langue vernaculaire témoignent de la langue parlée à Saint-Etienne : les oeuvres de la lignée des Chapelon, Jacques, Antoine son fils et surtout Jean son petit-fils, éditées par A. Elsass (Elsass 1985), des textes des XVIII^e et XIX^e siècles étudiés par G. Straka (Straka 1954 et 1964) ou les chansons et poésies de Jacques Vacher, auteur stéphanois du XIX^e siècle, que J. Lorcin, A.-M. Vurpas et J.-B. Martin ont récemment éditées⁶. On notera que les seuls documents anciens concernant notre domaine proviennent de la ville de Saint-Etienne, en marge de la région du Pilat.

Pour la région du Pilat elle-même, les études sont peu nombreuses : outre l'article de J.-B. Martin qui précise la limite entre occitan et francoprovençal dans le Pilat (n° 4) (Martin 1979a), on dispose d'un mémoire de maîtrise portant sur le patois de Pélussin (Forest 1971) et de la description du parler de Pélussin dans *Marius Champaillet, paysan de Pélussin* (Charpigny - Grenouiller - Martin 1986, abréviation *Champaillet*). L'édition par J.-B. Martin d'un conte en patois recueilli à Véranne (n° 12) donne quelques indications sur le parler de ce village proche de Pélussin (Martin 1983). L'article de Cl. Fréchet, "Les contes "le loup et l'escargot" et "Moitié de coq" en patois d'Annonay (Ardèche)" définit certaines caractéristiques du parler d'Annonay (Fréchet 1995).

Plusieurs atlas linguistiques concernent la région du Pilat : deux points de l'*ALF* sont situés sur les franges du domaine de cette étude : Riotord (n° 33, *ALF* 817) et Clonas-sur-Varèze (n° 5, *ALF* 829). Les localités enquêtées pour l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* forment un maillage serré : neuf villages de la région du Pilat ont fait l'objet d'une enquête (la plupart de ces points d'enquêtes se trouvent en bordure de la région du Pilat ; cf. ci-dessous *Introduction*, 4.3. *Les points d'enquêtes*). En plus des données linguistiques, l'*ALLY* fournit quelques indications sociolinguistiques : nombre et niveau de compétence des témoins interrogés, évaluation de la vitalité du parler local à l'époque des enquêtes...

3.3. Le français régional

Dans une situation linguistique comme celle que connaît la région du Pilat, où le français

⁵ En 1995, j'ai enregistré auprès d'un patoisant de Tarentaise (n° 10) une chanson en patois que ce locuteur de plus de 80 ans disait tenir de sa mère, qui était née et avait vécu à Saint-Etienne avant son mariage avec un habitant de Tarentaise. Comme souvent dans les situations de disparition de langues, la langue réputée disparue subsiste encore, parfois en n'étant plus comprise, dans des productions figées : chansons, formules de salutation, nombres (cf. par exemple Vendryes 1952, p. 40-41 ; Campbell - Muntzel 1989, p. 181-182...).

⁶ Lorcin - Martin - Vurpas 1999, abréviation *Vacher*.

remplace peu à peu les parlers locaux, il peut être intéressant d'étudier les liens qu'établissent les locuteurs de différents niveaux de compétence entre le lexique régional et le lexique dialectal. On sait que le dialecte est, en partie au moins, à l'origine du français régional⁷, et qu'en tout cas, la proportion de types lexicaux communs au dialecte et au français régional est plus importante que celle qui existe entre le dialecte et le français "moyen"⁸. La région du Pilat et les régions environnantes ont fait l'objet de nombreuses enquêtes : le *Dictionnaire du français régional du Pilat* de J.-B. Martin porte sur "l'ensemble du canton de Pélussin. Celui-ci s'étend depuis les sommets du Pilat jusqu'au Rhône" (Martin 1989, p. 6). Dans ce canton, les parlers locaux sont des parlers francoprovençaux. Quelques années plus tard, Cl. Fréchet a étudié le lexique régional d'Annonay, en domaine occitan, dans sa thèse *Collecte et étude des régionalismes du français parlé dans la région d'Annonay (Haut-Vivarais)* (Fréchet 1992). Ces deux auteurs ont également enquêté dans la région de la Haute-Loire limitrophe de notre domaine d'enquête, le Velay (Fréchet - Martin 1993). La Drôme, dont l'extrémité nord, francoprovençale, borde notre domaine à l'Est, a fait l'objet d'une étude de Cl. Fréchet (Fréchet 1997). Pour la partie de l'Isère proche de la région du Pilat, on dispose des enquêtes faites à Villeneuve-de-Marc (Blanc-Rouat 1992), Meyrieu-les-Etangs (Martin - Pellet 1987) et des relevés effectués à Vienne (Armanet 1984, Armanet - Dufroid 1989). Au nord du Pilat, J. Serme et F. Matteucci ont enquêté sur le vocabulaire régional de la viticulture (Serme - Matteucci 1996), les régionalismes du Jarez sont connus grâce aux relevés de J. Parizot parus entre 1976 et 1979 (Parizot 1976-79) et l'ouvrage de A.-M. Vurpas, *Le parler lyonnais* (Vurpas 1993a), fournit des indications sur le lexique régional d'une région située au delà de la vallée du Gier, tandis que deux ouvrages traitent des régionalismes de la ville de Saint-Etienne (Dorna - Lyotard 1953 ; Plaine - Epalle 1998).

L'abondance de ces données⁹, auxquelles on pourrait en ajouter de nombreuses autres portant sur des localités ou de petites régions un peu plus éloignées (la région Rhône-Alpes est sans doute la région où les données, issues d'enquêtes ou de relevés anciens, sont les plus nombreuses), peut être très utile dans une région comme celle du Pilat, où, à la rencontre entre occitan et francoprovençal, se superpose les influences stéphanoises, lyonnaises, dauphinoises...

4. Objectifs et méthodes

Comme dans de nombreuses autres régions françaises, les parlers vernaculaires de la région du Pilat sont en voie de régression. C'est, a priori, un constat neutre et évident. Ce déclin est signalé par les dialectologues depuis au moins un siècle. En 1973, dans son article "Les atlas linguistiques de la France par régions", P. Gardette évoquait l'urgence

⁷ La part plus ou moins grande du substrat dialectal à l'origine du français régional est très discutée.

⁸ ou français commun, standard, de référence...

⁹ Voir carte 57 pour la localisation des principaux domaines d'enquêtes sur les régionalismes dans les régions proches du Pilat.

de l'élaboration des atlas régionaux en ajoutant : "les patois de l'Europe romane, et tout particulièrement ceux de la France sont condamnés à mort à brève échéance : dans peu d'années toute cette richesse aura disparu" (Gardette 1983, p. 760). Pour la situation des parlers lyonnais, P. Gardette affirmait en 1968, à propos de l'ALLY : "Notre enquête a été faite à temps. La recommencer aujourd'hui serait, je crois, décevant" (ALLY t. 4, p. 26). Pourtant, une quarantaine d'années après les enquêtes de l'ALLY, J.-B. Martin et ses collaborateurs ont effectué une seconde enquête, dans 22 localités avec un questionnaire réduit, et dans quatre autres avec le questionnaire complet de l'ALLY (Martin 1995). Certaines localités enquêtées n'étaient pas les mêmes que celles qui avaient été choisies pour l'ALLY, mais il a toujours été possible de trouver des témoins.

Par ses contrastes linguistiques, qu'il était intéressant de décrire plus en détail, mais aussi ses contrastes géographiques, économiques et culturels, la région du Pilat pouvait offrir un terrain de recherches particulièrement adapté pour essayer de décrire les étapes de cette mort annoncée, les caractéristiques linguistiques et sociolinguistiques d'un processus de substitution de langue.

4.1. Description sociolinguistique de la région du Pilat

L'ambition de décrire le paysage sociolinguistique d'un espace géographique relativement vaste consistait à tenter de répondre à une multitude de questions. Mais l'objectif envisagé pourrait toutefois se résumer à l'espoir de découvrir et de fournir un résultat concret à la question : quelle est la vitalité des parlers vernaculaires dans la région du Pilat ? Il fallait donc tenter de comptabiliser les locuteurs, d'évaluer la pratique de ces parlers, les fonctions qu'ils occupent, la quantité d'interactions en patois entre les locuteurs, à une époque donnée et sur un espace géographique relativement vaste.

Le premier point, l'évaluation du nombre de locuteurs, oblige à préciser qui peut être considéré comme locuteur. S'agit-il seulement de quelqu'un qui répondrait "oui" à la question : "Parlez-vous la langue x ?", qui saurait la parler et/ou qui la parlerait effectivement. Doit-on ignorer l'existence d'un type d'acteurs de l'espace linguistique propre aux situations de substitution de langue : les personnes que l'on hésite à catégoriser comme de "vrais" locuteurs, soit parce qu'elles ne pratiquent plus cette langue qu'elles connaissent pourtant, soit parce qu'elles possèdent seulement des compétences partielles dans la langue dominée. Quel cursus linguistique explique les différents niveaux de compétences ? Le taux d'utilisation de la langue vernaculaire et les fonctions qu'elle occupe dans cette situation de diglossie dépendent-ils du niveau de compétence ?

Poser la question "Parlez-vous la langue x ?" à un témoin le met dans une situation délicate pour plusieurs raisons. D'une part, c'est l'obliger à être juge de sa propre compétence dans la langue : comment le témoin peut-il, par exemple, évaluer cette compétence s'il ne pratique plus la langue ? D'autre part, dans cette situation particulière où une langue en remplace une autre, la langue en déclin est abandonnée parce qu'elle souffre d'une image négative. Il n'est pas forcément très gratifiant d'avouer que l'on parle encore cette langue, ou même qu'on la comprend. De plus, quand la langue vernaculaire est si dévalorisée qu'elle en devient à peine une langue dans l'esprit de certains témoins, existe-t-il encore une norme qui permettrait au témoin de dire qu'il la parle bien, assez

bien ou mal ? Et si cette norme existe, est-elle partagée par l'ensemble des locuteurs, de quel niveau de compétence qu'ils soient ?

L'accord commun sur une éventuelle norme, ou un accord sur un niveau minimal de compétences définit-il une communauté linguistique ? Cette communauté linguistique, au sens restreint de communauté en langue vernaculaire, est-elle sanctionnée et/ou se définit-elle par la pratique ? Les personnes ayant abandonné l'usage de la langue en sont-ils exclus par les locuteurs pratiquants, par les monolingues en français ? Ces deux catégories définissent-elles de la même façon la communauté linguistique de la langue régionale ? Quelle dimension géographique (village, ensemble de village, région plus ou moins étendue) les monolingues ou les bilingues accordent-ils à cette communauté linguistique ? Et quel effectif lui attribuent-ils ? Y a-t-il accord sur cette évaluation ? Si les avis divergent, quels facteurs pourraient expliquer ces désaccords ? La communauté linguistique d'une langue en déclin peut-elle se définir à partir des critères de ses membres, ou est-ce l'observateur qui peut en établir les limites ? D'après quels paramètres ? Doit-on inclure dans la communauté linguistique les locuteurs peu compétents ?

Quel est le statut accordé par les habitants de la région du Pilat, "bons" patoisants, locuteurs peu compétents ou monolingues en français, aux parlers locaux ? Le niveau de compétences et/ou le taux de pratique effective de la langue vernaculaire influent-ils sur l'opinion plus ou moins favorable que l'on peut avoir de la langue régionale ? D'autres paramètres sont-ils à prendre en compte ?

Par sa configuration particulière, où la proximité plus ou moins grande avec les pôles de francisation (axes de communications, villes ou gros bourgs...) a influé sur la vitalité des parlers locaux, la région du Pilat peut-elle permettre de retracer les étapes du déclin de ces parlers ?

On peut également se demander si la présence de parlers de deux langues régionales dans la région du Pilat joue un rôle dans le paysage linguistique. La rencontre de ces langues, qui ne sont pas également connues et reconnues, influence-t-elle la vitalité des parlers locaux, les tentatives de revitalisation, s'il en existe, ou l'ampleur des activités culturelles liées aux parlers locaux ?

Pour essayer de répondre à ces questions et décrire ainsi le paysage linguistique de cette région, deux méthodes étaient envisageables : une approche plutôt "quantitative", telle celle utilisée par D. Hadjadj sur deux villages situés à la limite entre l'Auvergne et le Forez (Hadjadj 1983), ou une approche plus "qualitative". La première présente l'avantage d'offrir des résultats chiffrés, séduisants pour évaluer un domaine aussi intangible que celui de la parole, utiles par les conclusions claires que l'on peut en tirer, les comparaisons que ces données permettent d'établir, mais parfois trompeurs. En situation de diglossie, et quand l'espace occupé par la langue dominée est très réduit, que ce soit dans la pratique de cette langue, dans l'effectif de ceux qui la parlent ou la comprennent, dans les fonctions qu'elle occupe encore ou dans le prestige que ses locuteurs lui accordent face à la langue dominante, les réponses à un questionnaire portant sur la connaissance et la pratique d'une langue sont très fréquemment ambiguës. L'expérience passée sur ce terrain d'enquête a souvent montré que des questions d'apparence très simples, comme par exemple "Parlez-vous patois ?", "Quand ?", "Le comprenez-vous ?",

"Quelle langue parliez-vous quand vous étiez enfant ?", etc., ne le sont pas forcément pour les personnes interrogées : les réponses peuvent être contradictoires, les témoignages des membres d'une même famille peuvent se contredire... Les données obtenues par des questions ouvertes, des récits, des témoignages (formulations des réponses, hésitations, contradictions...), difficilement quantifiables, révèlent indirectement des opinions sur la langue qui ne sont pas forcément les opinions exprimées dans des réponses à quelques questions fermées.

A cet inconvénient majeur, qui ne permet pas de mesurer l'écart entre la représentation que les témoins se font de leurs compétences, et de leurs performances, et la réalité, s'ajoutaient l'impossibilité d'utiliser une méthode quantitative sur un domaine aussi vaste (plus d'une vingtaine de villages ont été pris en compte), et son inadéquation dans certaines localités où les patoisants (terme pris dans un sens large, pour englober toutes les personnes possédant peu ou prou quelques compétences dans la langue vernaculaire) sont très rares, et représentent moins d'1% de la population de ces localités.

Nous avons donc préféré procéder par enquêtes ouvertes, à partir d'une trame de points essentiels (cf. ci-dessous *Etude sociolinguistique*, 3.1. *Présentation du questionnaire*) que nous avons essayé d'aborder dans leur intégralité au cours des entretiens. La population enquêtée ne prétend pas être parfaitement représentative de la population globale de la région du Pilat. Les locuteurs susceptibles de posséder des compétences en langue régionale se recrutent principalement dans certaines tranches d'âges, dans certaines catégories socioprofessionnelles, dans la population sédentaire... Pour essayer de prendre la mesure de l'écart entre les dires des témoins et une réalité difficile à cerner, nous avons multiplié les enquêtes à l'intérieur de cellules familiales (frères / soeurs, grands-parents / parents / enfants), et tenté de vérifier les informations que des témoins pouvaient donner à propos d'autres personnes. Dans certains cas, l'observation directe a été possible, mais l'usage du patois se cantonnant de plus en plus à la sphère privée, ces occasions n'ont pas été fréquentes.

4.2. Description linguistique de la région du Pilat

Les premières recherches portant sur la région du Pilat avaient été entreprises pour établir la géographie linguistique de cette région en marge du domaine occitan et du domaine francoprovençal. Pour atteindre cet objectif, les enquêtes ont consisté d'abord à interroger des témoins conformes aux critères habituellement utilisés dans ce type de travaux de dialectologie : dans la mesure du possible, nous avons enquêté auprès de personnes habitant toujours la localité où elles étaient nées, pour tenter d'obtenir un juste reflet du parler d'un point d'enquête donné (à cet égard, les femmes sont parfois des témoins moins sûrs, car il arrive souvent qu'en se mariant, elles changent de lieu de résidence, ce qui peut parfois générer des interférences linguistiques).

Sauf exception, l'âge est en général un critère relativement fiable : les témoins interrogés étaient le plus souvent des personnes de plus de 70 ans, souvent plus de 80 et parfois plus de 90. La majorité des témoins étaient d'anciens agriculteurs. Nous avons nommé cette catégorie de *locuteurs traditionnels*¹⁰. Ces premières données devaient à la fois permettre d'établir la cartographie des traits linguistiques différenciant les variétés

d'occitan et de francoprovençal de la région du Pilat (et éventuellement l'intrusion ancienne du français, fréquente dans les régions frontalières) mais aussi servir de corpus de référence en face de la langue des locuteurs peu compétents.

Certains *locuteurs tardifs*¹¹ (locuteurs ayant appris le patois ou ayant commencé à le parler après l'enfance) ont également répondu à ce questionnaire, soit parce qu'ils étaient les derniers témoins du parler de leur village, soit pour tenter de mesurer les spécificités éventuelles de leur langue par rapport à celle des locuteurs traditionnels.

Puis, pour pouvoir à la fois évaluer la compétence des personnes connaissant mal le patois mais également la comparer à l'opinion qu'ils avaient de cette compétence, un questionnaire spécifique a été élaboré, plus succinct, afin de mesurer les principaux changements linguistiques susceptibles d'affecter la langue de ces témoins (perte lexicale dans différents champs sémantiques, changements sémantiques, collisions homonymiques entre français et parler local, changements phonétiques ou morphologiques...). Ce questionnaire a été établi d'après les premiers phénomènes de francisation que nous avons déjà constatés dans la langue des locuteurs traditionnels, des processus que certains dialectologues (Bloch 1921, Baylon 1991 ...) avaient décrits dans des situations similaires, et en particulier ceux relevés par J.-B. Martin et ses collaborateurs quand ils enquêtèrent à nouveau dans le Lyonnais quarante ans après l'équipe de l'ALLY, et à partir des caractéristiques apparemment propres aux situations de mort de langue que les recherches récentes commencent à essayer de catégoriser.

Les personnes susceptibles de fournir des informations sur la langue de ce type de locuteurs sont statistiquement plus nombreuses que celles qui forment le groupe des locuteurs traditionnels, mais, phénomène étonnant en apparence seulement, il a été plus difficile de trouver des témoins appartenant à la catégorie des locuteurs peu compétents et de les convaincre de participer aux enquêtes : ils ont souvent invoqué soit leur manque de disponibilité (ce sont le plus souvent des gens encore en activité professionnelle), soit leur incompétence linguistique. Souvent, cette réaction de refus est apparue comme indice manifeste d'insécurité linguistique, parfois basée, chez certaines personnes, sur une ignorance de leurs propres compétences linguistiques. Il a fallu rassurer les témoins, en commençant souvent par l'entretien à partir du questionnaire sociolinguistique, qui les intimidait moins et même, fréquemment, leur procurait le plaisir d'évoquer des souvenirs de leur enfance, des anecdotes, des événements locaux... Il a également fallu mettre en valeur leurs compétences en posant d'abord, au fil de la conversation, quelques questions

¹⁰ Nous utilisons ce terme de locuteurs traditionnels pour désigner les locuteurs dont le patois est la langue maternelle (éventuellement en coexistence avec le français), et qui possèdent une compétence linguistique "totale" (c'est-à-dire des compétences passives et actives "parfaites", mais aussi la maîtrise des règles sociolinguistiques qui régissent toute langue). Ces locuteurs correspondent à peu près aux *bons, très bons, excellents...* *locuteurs* de la terminologie de la tradition dialectologique, à la différence près qu'ils sont qualifiés ainsi surtout d'après leur aptitude à répondre à un questionnaire.

¹¹ Cette catégorie de locuteurs englobe les personnes qui ont commencé à parler patois après l'enfance. Ils ont, le plus souvent, été exposés au patois dès leur plus jeune âge, ce qui est également le cas de certains locuteurs peu compétents, mais, contrairement à eux, ils ont eu ensuite une pratique active de la langue régionale. Nous précisons plus bas les différences entre les différents types de locuteurs patoisants (cf. *Etude sociolinguistique, Chapitre 8.*)

simples, à propos desquelles il était probable qu'ils possédaient les réponses, avant de commencer vraiment le questionnaire linguistique lui-même. Il fallait également insister sur le but de cette partie de notre travail ("décrire comment la langue disparaît, ce qui subsiste le plus longtemps et ce qui s'efface en premier") pour lever les réticences, mais certains témoins n'ont accepté que l'entretien sociolinguistique, ou les entretiens sociolinguistiques et linguistiques seulement. En effet, des tests complémentaires ont été proposés à certaines personnes : selon leurs niveaux, les témoins devaient soit raconter, à partir d'une bande dessinée ne comportant pas de texte, l'histoire contenue dans ce petit livre de quelques pages, soit traduire cette histoire qui avait été enregistrée auprès d'un locuteur traditionnel habitant le même village. Enfin, certains locuteurs ne possédant que quelques notions de patois ont accepté d'essayer de traduire quelques mots enregistrés auprès d'un locuteur traditionnel ou de se remémorer les mots patois dont ils se souvenaient.

Ces différents tests (questionnaire linguistique, récit, traduction), outre les indications purement linguistiques qu'ils fournissaient sur les compétences actives et passives de ce type de locuteurs, permettaient également de recueillir indirectement des indications sociolinguistiques très intéressantes : opinions sur sa propre compétence, vision de la norme, commentaires métalinguistiques ou épilinguistiques...

4.3. Les points d'enquêtes

Le réseau des points de l'enquête linguistique est constitué de 24 villages situés près de la limite entre le vivaro-alpin et le francoprovençal¹². Aux données recueillies lors des enquêtes locales, on a pu rajouter celles de 13 autres localités, grâce aux informations fournies par diverses sources bibliographiques (voir carte **A**).

Les données du point n° 1, Saint-Etienne, proviennent des études portant sur ce dialecte et des écrits stéphanois en francoprovençal (Veÿ 1911, Gras 1863, Straka 1954 et 1964, *Vacher...*).

Albon (n° 36), seul point situé dans la Drôme, est un point d'enquête de J.-Cl. Bouvier (Bouvier 1976)

Les informations sur le parler de Pélussin (n° 4) proviennent soit de l'ouvrage de F. Charpigny, A.-M. Grenouiller et J.-B. Martin, *Marius Champaillet, paysan de Pélussin* (1986), qui contient une analyse linguistique en même temps que la retranscription de nombreux textes oraux, soit d'une monographie sur le patois de cette localité (Forest 1971).

Le point 33, Riotord, est un point de l'*ALF* (817), mais également de la *Géographie phonétique de la Haute-Loire* de P. Nauton (Nauton 1974).

La ville d'Annonay n'a pas fait l'objet d'enquête locale : si, sur le marché hebdomadaire, on peut encore entendre une petite dizaine de patoisants, tous ne sont

¹² Rappelons que l'expression "région du Pilat" ne correspond pas à une réalité administrative ou à un espace géographique nettement circonscrit. Les limites est et ouest du domaine d'enquêtes ont été établies pour faire la jonction avec les régions déjà enquêtées. La région que nous avons étudiée doit simplement son nom au mont qui le domine, le Pilat.

pas originaires de cette ville qui compte près de 20 000 habitants (Cl. Fréchet, communication personnelle). Mais Annonay figure sur certaines cartes car l'article de Cl. Fréchet, qui porte sur deux contes annonéens, donne quelques éléments sur le patois de cette ville.

Liste des points d'enquête :

localités	n°	département	sources
Saint-Etienne	1	Loire	Veÿ 1911, Gras 1863, Straka 1954 et 1964, <i>Vacher</i>
Sainte-Croix	2	Loire	<i>ALLy</i> 62
la Valla	3	Loire	<i>ALLy</i> 61
Pélussin	4	Loire	<i>Champailler</i> , Forest 1971
Clonas	5	Isère	<i>ALF</i> 829, <i>ALLy</i> 65
Planfoy	6	Loire	enquêtes locales
Roisey	7	Loire	<i>ALLy</i> 66, Martin 1983
Saint-Pierre	8	Loire	enquêtes locales
Saint-Romain	9	Loire	<i>ALLy</i> 67
Tarentaise	10	Loire	enquêtes locales
le Bessat	11	Loire	enquêtes locales
Véranne	12	Loire	enquêtes locales
Saint-Genest	13	Loire	enquêtes locales
Thélis	14	Loire	enquêtes locales
Saint-Julien	15	Loire	enquêtes locales
Brossainc	16	Ardèche	enquêtes locales
Vinzieux	17	Ardèche	enquêtes locales
Limony	18	Ardèche	enquêtes locales
Jonzieux	19	Loire	enquêtes locales
la Versanne	20	Loire	enquêtes locales
Félines	21	Ardèche	enquêtes locales
Serrières	22	Ardèche	enquêtes locales
Marlhes	23	Loire	enquêtes locales
Saint-Régis	24	Loire	enquêtes locales
Bourg-Argental	25	Loire	enquêtes locales
Saint-Marcel	26	Ardèche	enquêtes locales
Savas	27	Ardèche	enquêtes locales
Peaugres	28	Ardèche	enquêtes locales
Saint-Sauveur	29	Ardèche	<i>ALLy</i> 69
Boulieu	30	Ardèche	<i>ALLy</i> 70
Davézieux	31	Ardèche	enquêtes locales
Champagne	32	Ardèche	enquêtes locales
Riotord	33	Haute-Loire	<i>ALF</i> 817, Nauton 1974
Vanosc	34	Ardèche	<i>ALLy</i> 71
Andance	35	Ardèche	enquêtes locales
Albon	36	Drôme	Bouvier 1976
Ardoix	37	Ardèche	<i>ALLy</i> 73

Le domaine de l'enquête sociolinguistique est plus restreint : je n'ai pas fait d'enquêtes approfondies dans les localités de l'*ALF* et de l'*ALLy*, souvent situées en

périphérie de la région du Pilat, ni à Saint-Etienne (n° 1), Pélussin (n° 4) ou Annonay. L'essentiel des données sociolinguistiques provient donc des 24 villages où se déroulées les enquêtes récentes. On trouvera en annexe, dans la *Table des principaux témoins*, certains détails sur certains des patoisants interrogés, sur les types d'enquêtes effectuées et sur les conditions de ces enquêtes.

Hors de la région du Pilat, des enquêtes linguistiques et sociolinguistiques ont également été réalisées à Saint-Romain-d'Ay, village situé au sud de la région du Pilat. De l'autre côté de la vallée du Gier, des informations ont été recueillies dans les Monts du Lyonnais, lors d'enquêtes en vue de l'élaboration d'un CDROM sur les parlers de cette région du domaine francoprovençal. Ces enquêtes complémentaires apporteront quelques éléments de comparaison sur la situation dans des régions dont les parlers ne sont pas situés près de limites linguistiques nombreuses ou essentielles.

Etude sociolinguistique

Chapitre 1. Le francoprovençal et l'occitan : présentation

La région du Pilat est le théâtre de la rencontre de deux langues, l'occitan et le francoprovençal. Toutes deux sont des langues gallo-romanes. Elles se distinguent l'une de l'autre par de nombreuses différences, tant au plan linguistique lui-même qu'aux plans historique, géographique ou sociolinguistique.

1.1. Le francoprovençal

1.1.1. L'aire géographique du francoprovençal

Le domaine francoprovençal s'étend sur trois pays, la Suisse, l'Italie et la France (voir carte **E**).

En Suisse, cinq cantons, formant la partie romande de la Suisse (à l'exception du canton du Jura), appartiennent au domaine francoprovençal : les cantons de Neuchâtel, de Vaud, de Genève, et la partie romande des cantons de Fribourg et du Valais.

En Italie, le francoprovençal est parlé au Val d'Aoste et dans quelques communes situées au Sud du Massif du Grand Paradis.

La plus grande partie du domaine francoprovençal recouvre, en partie ou en totalité, une dizaine de départements français : l'Ain, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie sont francoprovençaux en totalité. La Loire est francoprovençale pour la plus grande part : seules quelques communes périphériques du sud du département appartiennent au domaine d'oc. En Franche-Comté, la partie sud du département du Doubs et les deux tiers sud du département du Jura sont francoprovençaux. La région Bourgogne est également concernée : l'extrémité sud du département de la Saône-et-Loire relève d'une région que l'on nomme depuis G. Tuailon "francoprovençal francisé" ou "francoprovençal dégradé" (Tuailon 1972, p. 293-339) car de nombreux traits d'oïl s'y sont propagés à date récente (le trait le plus important est sans doute la disparition de l'accentuation paroxytonique, caractéristique du francoprovençal par rapport aux langues d'oïl). Le nord du département de la Loire, et une partie nord du Beaujolais, dans le Rhône, font également partie du francoprovençal francisé (cf. Michel 1993). Au Sud, les extrémités septentrionales des départements de l'Ardèche et de la Drôme, la majeure partie du département de l'Isère, à l'exclusion de la frange sud, se situent également dans le domaine francoprovençal. La plus grande partie du domaine francoprovençal, en France, se situe donc dans la région Rhône-Alpes.

Ce domaine est bordé par des langues de différentes familles linguistiques. Les domaines d'oïl et d'oc, adjacents à l'ouest de la France, sont séparés l'un de l'autre par le francoprovençal à l'Est. En Italie, les parlers piémontais bordent le francoprovençal au delà du Val d'Aoste. Enfin, la Suisse est partagée entre domaine roman et domaine alémanique.

1.1.2. Histoire du francoprovençal

Tenter d'expliquer la forme particulière du domaine francoprovençal oblige à se référer à l'histoire de la langue francoprovençale. En effet, la géographie ne justifie les limites du domaine francoprovençal qu'en un seul lieu : les montagnes du Forez. Bien que peu élevées, elles semblent avoir constitué un obstacle important, puisque, comme l'a montré P. Gardette (Gardette 1941a et 1941b), un faisceau serré d'isoglosses fondamentales suit l'axe de ce relief modeste¹³. Ailleurs, aucun élément géographique, collines, montagnes, rivières ou fleuves, n'a constitué de frontière naturelle au domaine francoprovençal. Ni le Rhône, ni les Alpes, par exemple, ne délimitent l'aire du francoprovençal. En Bresse, le domaine francoprovençal et le domaine d'oïl se rencontrent au milieu de plaines. Au sud, la limite avec l'occitan ne repose pas non plus sur des éléments géographiques marquants.

Le domaine francoprovençal ne recouvre pas de régions ayant partagé une histoire commune. Son aire ne correspond pas à une quelconque province¹⁴. A l'époque de la venue de Jules César en Gaule, divers peuples gaulois occupaient cette région. Au VI^e siècle, l'invasion des Burgondes, et l'établissement de leur royaume laissa quelques

¹³ La région du Forez est même la seule région du domaine gallo-roman à présenter un faisceau d'isoglosses aussi dense, avec peut-être la région au nord de Bordeaux et le long de la Gironde, entre gascon et saintongeais (cf. Tuailon 1972, p. 325).

traces dans la langue francoprovençale. La portée de cette influence linguistique a été discutée¹⁵, mais, dans le domaine géographique, le rôle des Burgondes ne justifie pas la forme de l'aire francoprovençale : "il ne semble pas qu'à aucun moment le royaume burgonde ait eu la forme exacte de notre domaine" (Gardette 1983, p. 608). Plus tard, au Moyen-Age, divers "pays" politiquement indépendants les uns des autres se partagent l'aire du francoprovençal, et certains de ces pays débordent sur les domaines voisins.

Langue méconnue, "langue oubliée", comme l'illustre le titre du chapitre consacré au francoprovençal dans un ouvrage sur les langues régionales en France écrit par G. Tuailon¹⁶, le francoprovençal ne serait donc qu'un concept de linguiste, sans existence concrète, ni justification géographique ou historique ? Lors d'une visite des chercheurs du Centre de Philologie romane de Strasbourg à l'Institut de Linguistique romane de Lyon (aujourd'hui Institut Pierre Gardette), P. Gardette, présentait ainsi le francoprovençal : "ce n'est pas un pays, ce n'est pas une nation ; c'est une route, c'est une ville" (Gardette 1983, p. 607).

A l'époque romaine, en effet, une voie reliait l'Italie et Rome à la région de Lugdunum. Vienne était la ville à laquelle menait cette voie, puis, Lugdunum étant devenue capitale des Gaules, une bifurcation permit de se rendre directement de Lugdunum à Rome. Depuis l'Italie, à partir d'Aoste, un embranchement permettait de franchir les Alpes par deux voies différentes, en passant soit par le col du Grand-Saint-Bernard (au Nord), soit par le col du Petit-Saint-Bernard (au Sud). La carte qui figure en fin de l'article de P. Gardette (Gardette 1983, p. 612) et que nous reproduisons ici, montre bien ce que la forme de l'aire francoprovençale pourrait devoir à ce système de voies de communication (voir carte F).

La ville évoquée par P. Gardette, c'est évidemment Lugdunum. La capitale des Gaules eut une influence considérable sur les régions voisines. Cette influence prépondérante de Lugdunum dura plus de trois siècles, et même après que le déclin de cette ville fut avéré, après que l'empire romain se fut effondré, Lugdunum devenu Lyon continua d'exercer son influence sur une région pourtant divisée en de nombreux "pays" distincts. Ce rayonnement transparaît dans la diffusion de mots dialectaux ou de traits phonétiques originaires de la région lyonnaise. L'influence de Lyon se poursuivit : après que Lyon eut adopté le français (dès le début du XV^e siècle dans les textes non littéraires, au début du XIX^e siècle le patois n'étant pratiquement plus parlé à Lyon même), la ville diffusa encore certaines de ses spécificités lexicales (par ex : *bugne* "beignet", *fare* "poêle", *fayard* "hêtre", *coursière* "raccourci"...).

¹⁴ Certaines limites du francoprovençal coïncident avec les frontières de quelques diocèses, mais les limites des diocèses reprenaient souvent d'anciennes limites administratives romaines.

¹⁵ W. von Wartburg a été le grand défenseur de cette influence burgonde, à partir de critères lexicaux, phonétiques, ou toponymiques, mais les traits phonétiques prétendument dus aux Burgondes ont été réfutés, de même que les arguments s'appuyant sur la toponymie, et le nombre des mots francoprovençaux d'origine burgonde a été ramené quelques dizaines au plus (cf. Tuailon 1972, p. 317-325 ou E. Schüle 1971).

¹⁶ G. Tuailon "Le francoprovençal. Langue oubliée" (Tuailon 1988a).

Le domaine francoprovençal, morcelé, avait perdu son unité. Lyon ne pouvait pas exercer, sur tout le domaine, d'action centralisatrice. La langue francoprovençale, qui a sans doute connu très tôt des variantes locales, se divisa encore en parlers comportant chacun des traits spécifiques¹⁷. Mais les traits communs, les changements propres au francoprovençal, dont on peut retracer la chronologie et que l'on peut dater, montrent encore l'unité d'un domaine que la région Rhône-Alpes reproduit aujourd'hui dans ces grandes lignes (cf. Martin 1993).

1.1.3. Une langue sans système d'écriture standardisé

Le francoprovençal n'a pas connu de système graphique unitaire. On a pourtant écrit, au Moyen Age, en francoprovençal, des textes juridiques surtout. Les plus anciens témoignages écrits remontent à la seconde moitié du XIII^e siècle¹⁸ (les dates d'apparition s'espacent sur quelques décennies selon les régions envisagées, Forez, Lyonnais, Dauphiné, Suisse...). Ces témoins des formes anciennes du francoprovençal présentent des graphies divergentes, qui tentent de reproduire les différences phonétiques locales ; dans un même texte, des variantes orthographiques coexistent souvent. De plus, la plupart de ces textes sont plus ou moins teintés de traits d'oïl. Plus tard, le français s'imposa peu à peu, et on ne trouve pratiquement plus de textes non littéraires purement francoprovençaux à partir du XIV^e siècle.

Si le français s'imposa très tôt comme langue littéraire (cf. par exemple le roman d'aventures *Florimont* d'Aymon de Varennes, auteur d'origine lyonnaise, qui a été écrit en 1188 en langue d'oïl), quelques rares écrits littéraires ont également été rédigés en francoprovençal au Moyen-Age. Et encore le caractère littéraire des trois textes qui nous sont connus est-il litigieux. Il s'agit d'une part d'une traduction en dialecte dauphinois de la version latine d'un texte juridique, la *Somme du Code de Justinien*, datant du XIII^e siècle, et d'autre part de deux textes d'édification : le plus ancien, daté du début du XIII^e siècle, est un recueil, en dialecte lyonnais fortement teinté de traits d'oïl, de Miracles de la Vierge et de légendes hagiographiques. Quant aux écrits de la moniale Marguerite d'Oingt, il s'agit de méditations en latin, du récit d'une vision mystique et de la vie de Sainte Béatrix d'Ornacieux en francoprovençal, et de quelques lettres en français mêlé de francoprovençal. P. Gardette, dans l'édition qu'il publia avec A. Duraffour et P. Durdilly¹⁹, a montré que le choix de la langue semblait s'adapter à la fois au sujet traité et aux personnes auxquelles ces écrits sont adressés. Déjà, le francoprovençal est la langue écrite de la proximité : les écrits en francoprovençal étaient destinés à Marguerite d'Oingt elle-même et à ses soeurs. Comme pour les textes juridiques, ces trois ensembles de textes ne partagent pas de code orthographique commun.

A partir du XVI^e siècle, la littérature dialectale connut un essor qui se prolongea plus

¹⁷ Plusieurs hypothèses de sous-divisions dialectales ont été proposées pour le francoprovençal (cf. entre autres Keller, O. 1928, p. 168-171 ; Hasselrot 1934 ; Keller, H.-E. 1961 ou Bec 1973, p. 362-363) mais aucune n'est totalement admise.

¹⁸ Voir par exemple Brun 1923 ; Durdilly 1972 ; Vurpas 1990...

¹⁹ Duraffour - Gardette - Durdilly 1965.

ou moins jusqu'à nos jours²⁰. Mais S. Escoffier et A.-M. Vurpas²¹, par exemple, ont bien montré, en éditant différents textes littéraires en dialecte lyonnais, couvrant une période de quatre siècles, du XVI^e au XIX^e siècles, que le francoprovençal, s'il a connu, après le Moyen-Age, un emploi littéraire, fut relégué aux genres les moins nobles : langue jouissant d'un piètre statut, elle se trouva tout naturellement employée pour des genres mineurs²², oeuvres d'édification, comme les nombreux Noëls, ou récits, petites pièces de théâtre, poèmes et chansons très souvent comiques, satiriques ou folkloriques, qui décrivent un monde familier, l'univers quotidien. Ces écrits sont fréquemment des oeuvres d'érudits, de notables. Toutefois, certains textes à caractère plus polémique, particulièrement au XIX^e siècle, évoquant les conditions de vie des ouvriers, les luttes politiques (J. Vacher, G. Roquille, J. Cotton), montrent un usage moins policé du francoprovençal. Les auteurs de cette littérature, en général d'origine modeste, sont les témoins des événements qu'ils décrivent : si le ton reste le plus souvent burlesque, la critique est présente, et la langue employée permet d'éviter en partie la censure.

Ces productions littéraires en francoprovençal, dont une partie était à l'origine uniquement orale (poèmes, chansons...) ne montrent pas non plus de standardisation graphique : comme le signale A.-M. Vurpas, les auteurs ont "dû se poser le problème d'une norme orthographique, problème qu'ils ont dû résoudre de façon à être compris le mieux possible de leur public"²³.

Ce problème continue de se poser aujourd'hui, pour les auteurs d'oeuvres littéraires comme pour les chercheurs qui veulent rendre leurs publications accessibles au grand public, renonçant alors à la notation purement phonétique, trop hermétique. Diverses propositions ont vu le jour²⁴. En Suisse, il y a un siècle, les rédacteurs du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, désireux de rendre possible la lecture de leur publication au plus grand nombre, ont adopté un compromis permettant de noter la prononciation exacte des parlers locaux tout en tentant de respecter au mieux les règles orthographiques du français²⁵. Au Val d'Aoste, où le problème était d'autant plus aigu que le francoprovençal fait partie du cursus scolaire à l'école primaire²⁶, le dialectologue suisse Ernest Schüle a

²⁰ Cf. Merle 1990 pour une description des différents foyers d'écritures du sud-est de la France (dans le domaine francoprovençal et la moitié est du domaine occitan).

²¹ Escoffier - Vurpas 1981 ; voir aussi Tuillon 1961.

²² Voir par exemple Mackey 1976 à propos de la répartition des genres littéraires en situation de diglossie.

²³ Vurpas 1990, p. 393. Voir aussi l'article de A.-M. Vurpas "Peut-on observer l'émergence de koinés dialectales en francoprovençal de France depuis le XVI^e siècle à nos jours ?", où l'auteur montre qu'aucune koiné n'a existé en francoprovençal (Vurpas 1993b).

²⁴ Voir Martin 2000.

²⁵ *Glossaire des patois de la Suisse romande*, p. 14-17.

²⁶ Cf. Bétemps 2000, p. 151.

proposé en 1980 d'utiliser un système graphique qui suit, dans ses deux grands principes, la graphie suisse, même si la notation de certains sons est différente (E. Schüle 1980). En France, le groupe des Amis des patois savoyards, animé par G. Tuillon et C. Abry, a élaboré une notation connue sous le nom de graphie de Conflans, publiée pour la première fois en 1983 dans le n° 135 des *Cahiers du Vieux Conflans*²⁷. Cette graphie, qui elle aussi doit permettre de noter tous les phonèmes des mots de n'importe quel parler (et rien que ces phonèmes) tout en respectant les conventions orthographiques du français, est très utilisée dans la région est du domaine francoprovençal français. Elle a également connu une certaine diffusion dans le reste du domaine.

Ces trois graphies, reposant sur des principes communs, posent toutefois des problèmes importants à nombre de lecteurs peu habitués à une notation qui reste d'inspiration phonétique. Une proposition de graphie d'une nature très différente a été faite récemment par D. Stich : il préconise l'élaboration d'une graphie unitaire du francoprovençal, qui négligerait la notation des variantes phonétiques et pourrait même noter des lettres étymologiques (Stich 1999). Cette proposition, en rupture avec les systèmes graphiques déjà employés, a reçu un accueil assez mitigé et n'a aucun impact sur les patoisants. Les graphies suisse et valdôtaine et celle de Conflans, outre les problèmes de déchiffrage qu'elles peuvent engendrer, restent d'une audience limitée auprès des locuteurs francoprovençaux, rarement conscients d'appartenir à un domaine linguistique particulier, le francoprovençal²⁸.

1.1.4. Un groupe linguistique autonome à la spécificité reconnue tardivement

Ce groupe linguistique, dont l'appellation peut porter à confusion, n'a vu sa spécificité reconnue que depuis un peu plus d'un siècle. Auparavant, il était partagé par les linguistes entre les domaines d'oïl et d'oc. C'est G. Ascoli qui, le premier, a relevé l'originalité de ce domaine (Ascoli 1878). Il le définissait d'après quelques caractères dont certains lui étaient propres, mais dont d'autres étaient partagés soit par l'occitan soit par l'oïl, d'où le nom qu'il donna à ce groupe linguistique : *franco-provenzale*, franco-provençal. D'autres termes ont été proposés, pour éviter d'évoquer ce qui ne serait qu'un mélange de traits d'oïl et de traits occitans : rhodanien, moyen-rhodanien, français du Sud-Est, burgondien (à cause de l'influence supposée importante du superstrat burgonde)..., mais le terme franco-provençal a été en définitive retenu. Car, plus que le nom de ce nouveau groupe linguistique, c'est d'abord son existence même, puis son extension, qui ont été débattues. En effet, aucun des caractères retenus par G. Ascoli n'était propre au francoprovençal. Après diverses propositions, c'est le traitement particulier du A latin précédé de consonne palatale qui a été adopté comme le trait opposant le francoprovençal au groupe d'oc, tandis que l'accentuation paroxytonique le distinguait du domaine d'oïl. Le problème des limites à assigner au francoprovençal a en effet été beaucoup débattu : selon le trait envisagé, le territoire du francoprovençal pouvait

²⁷ La présentation détaillée de ce système graphique occupe le chapitre 1 de l'ouvrage *Découvrir les parlers de Savoie* édité en 1994 par le Groupe de Conflans.

²⁸ Cf. par exemple Martin 1991 ou Merle 1990, p. 7.

se restreindre ou au contraire empiéter considérablement sur les domaines voisins. Un groupe linguistique indépendant pouvait-il avoir des limites aussi vagues ?

Mais, malgré l'absence de limites précises, les nombreuses variantes phonétiques internes et les problèmes d'intercompréhension à l'intérieur du domaine que cette variation engendre, le francoprovençal est aujourd'hui reconnu comme un ensemble gallo-roman spécifique. Délimité au Sud par l'isoglosse de la double évolution du A latin précédé de consonne palatale et au Nord par la limite de l'accentuation paroxytonique, ayant trouvé une explication historique grâce au réseau des voies romaines et à l'influence de Lugdunum, l'étude de son évolution ayant montré que l'on pouvait décrire cette langue comme "le proto-français resté à l'abri de certaines innovations septentrionales" (G. Tuailon, 1972, p. 336), le francoprovençal perdit son trait d'union.

1.1.5. Situation actuelle du francoprovençal

Combien y a-t-il de locuteurs francoprovençaux ? Il n'existe aucune enquête globale permettant d'avancer un chiffre précis. Toutefois, certains chercheurs ont tenté d'évaluer le nombre de patoisants. En 1928, L. Tesnière indique que "le nombre de personnes qui font usage des parlers franco-provençaux [est] inférieur à 2 millions" sur le territoire français (dans Meillet 1928, p. 387)²⁹. En 1988, G. Tuailon a proposé, tout en précisant qu'il s'agit d'une "évaluation à coefficient d'erreur élevé", le chiffre de 130 000 locuteurs environ (Tuailon 1988a, p. 204). Il indique, pour chaque pays concerné (et, pour la France, par départements) les chiffres que nous reproduisons ci-dessous :

Isère, 2 000
 Rhône, 1 000
 Loire, 5 000
 Savoie, Haute-Savoie, 35 000
 Jura et Doubs 0112 000
 Ain, 15 000 (surtout en Bresse)
France, 60 000
Suisse 011, ?
Italie, 70 000
Total, + / - 130 000

L'auteur précise que cet effectif représente moins de 10% de la population du domaine francoprovençal. En 1990, J.-B. Martin évaluait les locuteurs francoprovençaux à "moins de 200 000" (Martin 1990, p. 679). Dans la communication "Graphies du francoprovençal : états des lieux", prononcée en 2000 au colloque de Paris *Les langues de France et leur codification. Ecrits divers - Ecrits ouverts*, J.-B. Martin indiquait : "un chiffrage compris entre 120.000 et 150.000 locuteurs potentiels m'apparaît tout à fait réaliste" (Martin 2000).

²⁹ L. Tesnière cite G. Gröber qui indique le chiffre de 2 500 000 (Gröber 1904-1906, p. 544).

Deux indications très importantes doivent être prises en compte dans les situations de mort de langue : le nombre de locuteurs monolingues dans la langue en danger, et le taux de transmission de cette langue en déclin.

En France comme en Suisse (la situation valdotaine, sur laquelle nous reviendrons quand nous aborderons le statut du francoprovençal et son enseignement, est plus favorable), les locuteurs ne parlant que francoprovençal, s'il en existe encore, sont sans doute très rares (l'école est obligatoire en France depuis 1881). On pourrait peut-être trouver des personnes âgées se sentant plus habiles en francoprovençal qu'en français, et préférant s'exprimer dans la langue vernaculaire, mais aucune de ces personnes n'aurait un minimum de compétences en français, y compris des compétences actives.

Quant au taux de transmission du francoprovençal, on doit distinguer deux types de transmission possibles, car ils peuvent engendrer des compétences différentes. La première, que l'on pourrait appeler transmission normale ou classique, est la transmission de la langue dès la petite enfance, langue maternelle même si le français a pu être transmis en même temps : le taux de transmission du francoprovençal dans ces conditions est aujourd'hui proche de zéro.

Mais un second type de transmission existe. Certains enfants peuvent être en contact avec le francoprovençal en assistant à des conversations tenues dans cette langue (même si les propos leur sont sans doute très rarement destinés, les cas où l'on s'adresserait en patois à des enfants s'apparentant au premier type de transmission dont on a vu qu'il était très rare). Entendant, même occasionnellement, la langue vernaculaire, certains enfants peuvent acquérir ainsi une certaine compétence en francoprovençal, compétence le plus souvent passive. Il arrive encore parfois que certains de ces enfants, parvenus à l'adolescence, ou même plus tard, tentent de parler patois eux aussi. Ce phénomène, relevé par G. Tuailon dans la région alpine (Tuailon, 1988a, p. 203) mais de faible extension aujourd'hui, a existé dès que certains parents se sont adressés en français à leurs enfants. La population adulte continuant de parler francoprovençal, certains enfants ont adopté le patois en concurrence avec le français. De nombreuses personnes âgées parlant francoprovençal aujourd'hui ont connu ce type de transmission, et ils ont parfois été les sujets d'enquêtes linguistiques sans que l'on prenne toujours en compte ce mode d'apprentissage particulier. Apparenté à ce type de transmission, des "cours de patois", dans différentes régions (cf. ci-dessous), ont permis l'enseignement de certaines notions de francoprovençal, ou son perfectionnement auprès de personnes possédant déjà quelques compétences.

Le francoprovençal n'est reconnu comme une langue officielle dans aucun des trois pays où cette langue est parlée. Mais sa reconnaissance comme langue régionale minoritaire varie selon les Etats.

La situation du francoprovençal en Italie, comme l'indique les chiffres avancés par G. Tuailon, est plus favorable que dans le reste du domaine. Elle s'explique sans doute en partie par des raisons historiques. Au Val d'Aoste, le français a été utilisé dans les écrits administratifs depuis le XV^e siècle, et il était devenu obligatoire pour les actes administratifs et judiciaires à partir de 1561. C'est seulement en 1861 que le français a été remplacé par l'italien. La présence historique du français, et sa reconnaissance, ont servi

d'appui à la langue vernaculaire, le francoprovençal. Un autre facteur explique également la vitalité du francoprovençal dans la vallée d'Aoste : la langue régionale est enseignée, son apprentissage est encouragé par un "soutien actif et ancien au plan administratif et scolaire" (Martin 2000). En Italie, pays où coexistent presque partout une langue standard et une langue régionale, cette langue n'est pas sentie comme un obstacle à l'apprentissage du standard, contrairement à l'opinion qui règne en France³⁰. Au Val d'Aoste, le francoprovençal apparaît comme un soutien au français, langue à laquelle les Valdôtains sont très attachés³¹. Le francoprovençal est une langue bien vivante en Italie : "On le parle partout, en ville et à la campagne, dans les circonstances officielles, au travail, à la maison" (Tuailon 1988a, p. 204), mais il reste une langue minoritaire menacée, dont la vitalité faiblit peu à peu.

En Suisse, le paysage linguistique est différent : le français est langue co-officielle, et le francoprovençal, sans statut particulier, a rarement été senti, dans la partie romande, comme un soutien utile au français³². Le nombre de locuteurs francoprovençaux est aujourd'hui très faible.

Le francoprovençal ne bénéficie pas, en France non plus, de reconnaissance officielle. La loi Deixonne, qui, en 1951, a permis d'introduire dans le cursus scolaire l'apprentissage de certaines langues régionales (occitan, basque, breton ; le flamand, l'alsacien, le corse étant exclus car considéré comme des "langues allogènes") en même temps qu'elle leur concédait une existence officielle, ignore le francoprovençal. Il n'est donc pas enseigné. Toutefois, en Savoie surtout, une initiation sommaire peut parfois exister, par l'initiative personnelle de certains enseignants, dans le cadre d'études sur le milieu. Une approche du francoprovençal est également possible, grâce à une UV de "Langues et cultures régionales" en Licence d'ethnologie (cours ouverts aux autres disciplines) à l'Université Lumière Lyon 2 et dans les cours de dialectologie de l'Université Stendhal de Grenoble.

Une certaine activité culturelle promeut également le francoprovençal : des "club de patois" réunissant des locuteurs francoprovençaux, des "cours de patois" attirant des personnes parfois relativement jeunes désireuses d'apprendre la langue vernaculaire, ou des personnes possédant déjà quelques notions de francoprovençal, se multiplient. Dans le cadre d'animations à caractère folklorique s'organisent des "fêtes du patois", et une place est accordée au francoprovençal dans des festivités locales : "fête de la batteuse", "fête des labours"... Ces activités sont bien vivantes en Savoie et Haute-Savoie, où le groupe de Conflans organise par exemple régulièrement une fête du patois. Lors de cette

³⁰ Sur les relations complexes entre le francoprovençal, le français et l'italien au Val d'Aoste, et l'évolution de cette situation linguistique, voir Bétemps 2000 ou Kasbarian 2000.

³¹ En France, la situation de l'alsacien présente toutefois quelques similitudes avec celle du Val d'Aoste. D'après une enquête sur la conscience linguistique des locuteurs dialectophones alsaciens effectuée par A. Bothorel-Witz et D. Huck, l'alsacien, s'il est perçu comme une entrave à l'apprentissage du français, apparaît à certains comme une aide à l'acquisition de l'allemand (Bothorel-Witz - Huck 1999).

³² Cf. Merle 1991, p. 98-107.

fête, un concours, ouvert depuis 1995 aux patoisants du Val d'Aoste et du canton du Valais, décerne des prix à des auteurs de textes ou chansons en francoprovençal. Une partie de ces productions fait l'objet de publication par le groupe de Conflans (*Quand les savoyards écrivent leurs patois*, 1997). Les initiatives sont également nombreuses dans la Bresse³³, et se développent dans d'autres régions, mais aucune instance ne fédère ces différents projets. Dans les Monts du Lyonnais, il existe des cours ou clubs de patois dans quelques communautés de communes voisines les unes des autres ; certains patoisants se rendent à plusieurs de ces cours ou clubs, mais il existe très peu de contacts entre les initiateurs ou organisateurs de ces activités.

La Charte européenne des langues régionales et minoritaires, que la France devait signer, concernait le francoprovençal comme 74 autres langues dont l'occitan. Cette signature devait enfin accorder une reconnaissance à ces langues, et peut-être faciliter leur apprentissage dans le cadre scolaire. Hélas, la signature de la Charte a été, au mieux, repoussée³⁴.

1.2. L'occitan

Par rapport au francoprovençal, l'avenir de la langue occitane semble plus favorable. Couvrant un espace géographique beaucoup plus vaste, la langue occitane possède un passé glorieux.

1.2.1. L'aire géographique du domaine occitan

Le domaine occitan (voir carte **G**) couvre la plus grande partie du sud de la France. Comme le francoprovençal, la langue d'oc dépasse les frontières de l'état français. A l'Est, quelques vallées italiennes des Alpes appartiennent au domaine occitan, et, au Sud, l'occitan est également parlé en Espagne, dans la région du Val d'Aran. La langue d'oc et la langue d'oïl se rencontrent dans l'ouest de la France. Mais cette rencontre ne trace pas une limite nette, si ce n'est à l'extrémité ouest (entre gascon et saintongeais) : traits occitans et traits d'oïl se mêlent ensuite sur une vaste aire intermédiaire appelée croissant. Plus à l'Est, l'aire du francoprovençal sépare les domaines d'oc et d'oïl. Ensuite, ce sont les parlars italiens qui bordent le domaine occitan sur sa frontière est. Le catalan, qui empiète sur le territoire français dans le département des Pyrénées-Orientales, délimite le domaine au Sud, puis la limite de l'occitan suit à peu près la frontière politique entre la France et l'Espagne, à l'exception du Val d'Aran, enclave occitane en Espagne. Au Sud-Ouest, la limite entre le domaine basque et le domaine occitan traverse le

³³ On peut citer par exemple L'Université Rurale Bressane, créée dans les années soixante-dix, dont l'une des ambitions est de redynamiser le patois (voir Bortolazzo 2000 pour une présentation plus complète des activités de l'U.R.B.).

³⁴ Dans un article paru en 1997 dans le *Français Moderne*, C. Muller montrait les limites de cette charte (Muller 1997). Le colloque *Langues et cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, s'est tenu à Paris en juin 1999, alors que la signature de la charte était annoncée : nombre de contributions entérine à l'avance ce changement de politique, qui a finalement, peu après, été reporté. Le texte de la "charte européenne des langues régionales ou minoritaires" figure dans les actes du colloques aux pages 125-139.

département des Pyrénées-Atlantiques. Englobant, en partie ou en totalité, plus d'une trentaine de départements français, le domaine occitan occupe environ un tiers de la France.

1.2.2. Les subdivisions dialectales du domaine occitan

Le domaine occitan peut être divisé, selon des critères linguistiques, en plusieurs grandes aires, elles-mêmes subdivisées en différents dialectes. La ligne de partage entre le sud-occitan et le nord-occitan repose sur le traitement de C + A et G + A latin : au nord du domaine occitan, C + A et G + A se sont palatalisés tandis qu'ils sont restés *ka*, *ga* dans l'aire située au sud de l'isoglosse tracée par ce traitement phonétique (voir carte H). Le sud-occitan, ou occitan moyen, se compose du provençal, du languedocien et du gascon, que l'on classe parfois en un dialecte autonome, et à l'intérieur duquel on peut encore distinguer le gascon central et le béarnais. Le nord-occitan est en général partagé en trois groupes linguistiques différents : le limousin, l'auvergnat et le vivaro-alpin, également appelé cévérol-alpin ou provençal alpin. Cet dernier ensemble de parlers possède des traits en commun avec le francoprovençal, traits de plus en plus nombreux au fur et à mesure que l'on se rapproche de la limite tracée par le traitement du A latin précédé de consonne palatale. Les parlers de la partie sud de la région du Pilat appartiennent au groupe vivaro-alpin.

1.2.3. Du limousin à l'occitan

Contrairement au francoprovençal qui est pratiquement resté une langue uniquement orale, l'occitan a été une grande langue de culture.

Les premiers écrits attestés en occitan remontent au IX^e siècle. Il s'agit de chartes mêlant latin et occitan. Ensuite, le nombre de documents administratifs ou juridiques (chartes, coutumes, actes notariaux...) écrits en occitan augmente. Au XII^e siècle, cette langue administrative, telle qu'on peut l'observer grâce aux archives parvenues jusqu'à nous, montre une grande unité. S'il est vrai que l'essentiel des archives provient en majorité de la région de Toulouse, si la structure du latin, langue longtemps utilisée dans les écrits juridiques, a pu exercer une influence normative, une graphie commune aux diverses variétés de l'occitan, un lexique et des traits stylistiques fixés par l'usage, révèlent qu'une koinè administrative s'est établie³⁵.

La littérature occitane du Moyen Age est la première littérature en langue populaire. Dès le XI^e siècle, les premiers troubadours composent en occitan une poésie lyrique aux règles stylistiques très complexes, fondée sur une nouvelle conception de l'amour, l'idéalisation de la femme et le perfectionnement moral. Cette littérature montre dès son apparition une unité linguistique remarquable. La formation de cette koinè littéraire, en partie différente de la koinè administrative, n'est pas le produit d'une normalisation imposée par un pouvoir politique : elle semble avoir émergé de la diversité dialectale

³⁵ Cf. Bec 67, p. 73-75. Toutefois, J.-P. Chambon nie l'existence d'une koinè juridico-administrative, relevant qu'en Auvergne et en Velay, les écrits médiévaux sont rédigés "dans une langue qu'on n'a aucun mal à situer géographiquement, ni à placer sur l'axe évolutif des parlers occitans" (Chambon - Olivier 2000, p. 110 ; voir aussi p. 137, note 62).

grâce à l'adoption et l'imitation, par les troubadours, de la langue utilisée par leurs prédécesseurs. L'absence de centre directeur explique que cette langue écrite reste alors une langue sans dénomination précise : *lemosi*, *llemosi* (limousin, patrie des premiers troubadours), *proensal*, *proensales* (provençal)...

La littérature des troubadours connaîtra son apogée au XII^e siècle, favorisée par le prestige des cours méridionales. Son rayonnement dépasse alors largement le domaine d'oc : la poésie des troubadours est connue, et pratiquée, dans la France du Nord, en Italie, en Espagne, au delà de la Manche et du Rhin... Mais, au XIII^e siècle, la veine poétique s'épuise, et la croisade des Albigeois, qui cause des ravages dans le Sud de la France et bouleverse la structure sociale du Midi, entraîne le déclin de la littérature en occitan. Pourtant, l'occitan continue à être utilisé comme langue véhiculaire écrite. Il remplace peu à peu le latin dans les documents administratifs et juridiques et il reste utilisé comme langue littéraire, même si son prestige a diminué. C'est à cette époque "qu'on commence à suivre la création populaire de contes, de noëls, de poésies folkloriques, de prières plus ou moins magiques [...] et de chansons" (Rouquette 1980, p. 47). L'emploi de l'occitan s'étend même à de nouveaux domaines : médecine, histoire, science...

A partir du XIV^e siècle, la part du français augmente dans les textes juridiques, en même temps que les variations dialectales de l'occitan s'y révèlent plus fréquentes. Le français s'impose d'abord aux abords du domaine d'oïl, puis il envahit peu à peu tout le Midi. Le Vivarais offre peu de documents anciens : d'après A. Brun (Brun 1923, p. 265-270), il semble que le français s'impose entre 1500 et 1530, mais au détriment du latin : les documents en occitan sont rares³⁶. Au cours du XVI^e siècle, le français s'est totalement substitué à l'occitan dans les écrits publics. Seules quelques vallées des Pyrénées du Sud-Ouest résistent encore jusque vers 1600. Cette disparition d'une fonction importante de la langue occitane entraîne une disparition de la norme graphique, qui se fragmente en pratiques individuelles centrées sur un dialecte particulier, ou même sur un parler. En même temps, c'est la conscience de l'unité de la langue occitane qui est atteinte.

Durant la période qui s'étend de la fin du Moyen-Age au XVI^e siècle, les évolutions linguistiques s'accroissent, augmentant la fragmentation du domaine occitan, "moment critique central avant et après lequel commencent ou se poursuivent un certain nombre d'innovations linguistiques accusant de plus en plus la divergence des parlers"³⁷. A cette même époque, l'attrait de la littérature en français s'accroît et la poésie courtoise décline : les textes littéraires en occitan souffrent de la comparaison avec le lyrisme des troubadours du Moyen-Age. C'est pourtant à l'issue de cette période que voit le français s'imposer comme langue administrative et juridique que survient ce que l'on nomme

³⁶ A. Brun cite les mots d'un notaire de Bourg-Saint-Andéol (petite ville ardéchoise située au sud de la région du Pilat) qui font explicitement référence aux "mandement du Roy" ordonnant l'usage de la "langue vulgaire", le français, mandements auxquels le notaire se plie (Brun 1923, p. 269).

³⁷ J. Ronjat 1930-47, cité par P. Bec 1967 (ce dernier énumère p. 90-91 les principaux changements qui affectent le moyen occitan).

habituellement la *première renaissance* de l'occitan : de diverses provinces s'élève la voix d'auteurs occitans qui célèbrent la beauté de leur langue et tentent de la défendre (Pey de Garros, Bertrand Larade, Guillaume de Salluste en Gascogne, Bellaud de la Bellaudière en Provence, Pierre Goudouli, Auger Galhard en Languedoc...). Mais ces tentatives de promotion et de réhabilitation de l'occitan, ou le plus souvent du dialecte occitan de l'auteur, empruntent de plus en plus au français ses normes graphiques : la tradition scripturale médiévale semble oubliée.

Cependant, si la littérature occitane décline, si l'occitan disparaît comme langue administrative et véhiculaire, il reste très vivant : c'est la langue de la majorité de la population du Midi. Seules les élites connaissent le français. L'idéologie linguistique de la Révolution affectera peu la vitalité de la langue occitane, et la diffusion des idées révolutionnaires utilisera même parfois l'occitan³⁸.

Langue populaire, l'occitan, comme le francoprovençal, a parfois été la langue littéraire de poètes issus du monde ouvrier (J. Reboul, Jasmin, V. Gelu...). Toute autre est la production littéraire des érudits : tournés vers le passé, ils célèbrent la littérature des troubadours, qu'ils contribuent à faire redécouvrir, et restaurent ainsi la dignité de la langue occitane et son unité perdue (Lacurne de Saint-Palaye, Rochede...). Des travaux³⁹ sur la langue occitane apparaissent (du *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin* d'Achard en 1785, au *Lexique roman* de Raynouard (1838-1844)...), même s'ils adoptent parfois le point de vue de la langue dominante, comme les dictionnaires occitan-français censés servir à l'apprentissage du français (cf. Pasquini 1994 sur "l'action paradoxale des dictionnaires", p. 62-76). Les travaux de S.-J. Honorat couronnent cette période : son *Dictionnaire franco-provençal*, publié de 1846 à 1848, consacre l'unité géographique et chronologique de l'occitan, en même temps qu'il oblige à poser le problème de l'élaboration d'une graphie unitaire.

La *seconde renaissance occitane* naîtra de ces prémices. Alors que les bouleversements sociologiques de l'aire industrielle commencent à altérer profondément la vitalité du patois, un groupe de poètes provençaux se donne l'ambition de restaurer la langue et la littérature provençale. Le talent de F. Mistral, dont l'oeuvre littéraire connaît un très grand rayonnement, conforte les propositions du Félibrige qui élabore peu à peu une graphie standardisée. Toutefois cette graphie souffre de deux carences : la graphie félibréenne, d'inspiration phonétique⁴⁰, mais empruntant certaines notations au français, pêche par quelques inconséquences. Mais surtout, le système adopté est centré sur un sous-dialecte, le rhodanien, peu représentatif des parlers occitans. Seul "le droit de chef-oeuvre" invoqué par les tenants de la graphie félibréenne aurait pu imposer ce système mal adapté pour rendre compte de la diversité occitane. Les faits ont montré que l'aura de l'illustre auteur de *Mirèio* n'a pas été suffisante.

Mais, au delà de ce demi-échec, un des mérites des félibres est d'avoir montré que

³⁸ Voir par exemple Mauron - Emmanuelli 1986 ou Bec 1988, p. 111, note 3.

³⁹ Voir Bec 1988.

⁴⁰ Cf. P. Bec 1967, p. 108-109.

l'occitan pouvait survivre, qu'il pouvait s'illustrer en littérature. Une seconde réforme orthographique se développa. Fruit de contributions et travaux successifs (de Joseph Roux qui, dès 1876, s'écarte des principes félibréens à L. Alibert qui publie en 1935 sa *Gramatica Occitana segon los parlars lengadocians*) et adoptée par un nombre important d'auteurs de diverses régions de l'Occitanie, cette graphie "néo-romane", basée sur l'étymologie et d'abord très inspirée du dialecte languedocien, a été améliorée par les membres de l'Institut d'Etudes Occitanes pour s'adapter aux divers dialectes de l'occitan (cf. les travaux de L. Alibert, R. Lafont, P. Bec, J. Bouzet...).

1.2.4. La situation actuelle de l'occitan

L'occitan, langue d'une littérature illustre, parlé dans une vaste aire géographique, n'a néanmoins jamais fait l'objet d'un recensement de ses locuteurs. Cette absence d'enquête publique de démographie linguistique, regrettable pour le francoprovençal, mais en partie compréhensible pour cette langue parlée dans une aire sans grande unité et dont l'autonomie et le nom même sont connus depuis peu par le grand public (cf. Pottier 1968, p. 1147), est significative pour une langue comme l'occitan. Il est d'ailleurs remarquable de noter que les seules enquêtes officielles portant sur l'usage d'une langue régionale, depuis le célèbre questionnaire de l'abbé Grégoire, portent pratiquement uniquement sur l'Alsace et la Lorraine⁴¹ : pour des raisons géopolitiques, l'Etat français cherchait à mesurer la vitalité des langues en présence, français, alsacien, allemand, dans ce territoire convoité et parfois annexé par l'Allemagne. Ailleurs, il n'était pas nécessaire de comptabiliser les locuteurs d'une autre langue régionale, d'autant que, comme le souligne P. Sauzet, ce recensement aurait valu reconnaissance (Sauzet 1988, p. 210-211). Il est vrai que le mouvement occitan, peut-être inquiet à la perspective d'un résultat décevant (voir Fabre - Lacroix - Lafont 1973, p. 257 ou Sauzet 1988, p. 219-200), n'a jamais revendiqué auprès des pouvoirs publics la réalisation d'une enquête de démographie linguistique.

On a vu que pour diffuser l'idéologie révolutionnaire, pourtant hostile aux langues régionales, l'occitan avait parfois été utilisé. C'était alors la langue de la majorité de la population. L'abandon de l'occitan débuta au moment de la naissance de l'aire industrielle (Bec 1967, p. 100). L'analyse des données de l'enquête de V. Duruy (1864) évaluant les communes parlant français (avec le coefficient d'erreur important que cela suppose) et le nombre d'enfants de 7 à 13 ans sachant parler et écrire français, permet à P. Sauzet de conclure qu'en domaine occitan, au minimum un quart des enfants de cette classe d'âge était unilingue en occitan à cette époque, et que 50% au moins étaient occitanophones (Sauzet 1988, p. 214). Plusieurs auteurs se sont risqués à fournir des évaluations : J. Anglade évalue les occitanophones entre douze et quatorze millions (Anglade 1921, p. 5), J. Ronjat donne le chiffre de dix millions, dont neuf pour qui "ce peut être la langue la plus usuelle" (Ronjat 1913, p. 26), L. Tesnière estime les usagers de l'occitan à dix millions au maximum (dans Meillet 1928, p. 386-388), tandis P. Bec, en 1963 parle d'une douzaine de millions (Bec 1967, p. 15). Pour B. Pottier, "sept ou huit millions semble un chiffre raisonnable" (Pottier 1968, p. 1155). En 1971, R. Lafont indiquait le chiffre de 8 millions,

⁴¹ Voir par exemple Denis - Veltman 1989, p. 13-19, ou Hartweg 1988, p. 39-40.

dont 2 millions d'usagers "à temps plein" (Lafont 1977, p. 57). Dans l'article "Les langues régionales d'Europe occidentale : Relevé de leur usage écrit" paru en 1990, A. Verdoodt indique le chiffre de 5 millions de locuteurs occitanophones en France⁴².

Au delà de l'imprécision de ces multiples évaluations, on peut remarquer qu'elles ne concernent pas la même période, qu'elles ne portent pas sur la même aire géographique (prise en compte ou non des occitanophones expatriés, domaine francoprovençal inclus dans l'évaluation...) et surtout qu'elles comptabilisent des types de locuteurs différents (locuteurs "potentiels" ou véritables usagers, locuteurs passifs, ou même "les gens qui, s'ils ne parlent pas coutumièrement la langue d'oc, en sont du moins assez imprégnés pour la comprendre aisément et la réapprendre dans un minimum de temps" (Bec 1967, p. 15)...). La vitalité de l'occitan n'est pas homogène sur tout le domaine : les villes perdent l'usage de la langue vernaculaire (Bec 1967, p. 15) (le déclin du francoprovençal semble plus avancé, tout au moins sur le territoire français : on ne parle plus le francoprovençal à Lyon depuis 1800 environ, à Saint-Etienne depuis le début du siècle...), et l'occitan est plus parlé en Languedoc qu'en Gascogne par exemple. Comme en domaine francoprovençal, des enquêtes locales donnent des indications relativement précises pour des localités ou de petites régions, mais ces données sont difficilement généralisables.

011D'autres types d'indications sont fournis par les cartes établies par B. Pottier et H. Walter à quelques années d'écart, cartes qui portent sur le bilinguisme français / langues régionales en France. Les auteurs précisent tout deux que ces cartes ont une valeur indicative. B. Pottier, en distinguant "le degré de bilinguisme usuel selon les régions" (Pottier 1968, p. 1152), reprend la limite entre francoprovençal et occitan, puisqu'il considère que la totalité du domaine francoprovençal connaît un bilinguisme "sporadique", alors que la majorité du domaine occitan connaîtrait un bilinguisme "courant", ou même "intense" dans la frange occitane aux alentours des Pyrénées. La carte d'H. Walter indique seulement la présence ou non du bilinguisme français / langues régionales sur le territoire français (Walter 1988, p. 118) : l'aire unilingue qui s'étend autour de Paris est plus vaste que celle portée sur la carte de B. Pottier, et cette aire atteint l'ouest du francoprovençal (le francoprovençal aurait disparu dans la Loire, le Rhône, l'ouest de l'Ain), alors qu'elle n'écorne qu'à peine le domaine occitan (le département du Puy-de-Dôme serait pratiquement monolingue). En quelque quinze ans, on pourrait ainsi mesurer géographiquement l'avancée du français comme langue exclusive, avec toutefois une marge d'erreur non négligeable : on constate par exemple que des régions considérées comme monolingues en 1968 sont classées, une dizaine d'années plus tard, comme bilingues par H. Walter (département de la Côte-d'Or, une partie du département de l'Yonne). Les critères envisagés ne sont sans doute pas les mêmes : H. Walter précise que sa carte est établie à partir de témoins sédentaires assez âgés⁴³, tandis que B. Pottier

⁴² Pour le francoprovençal, l'évaluation est de 90 000 pour l'Italie (Verdoodt 1990, p. 290-291). En ce qui concerne la situation du francoprovençal en France et en Suisse et de l'occitan en Italie, Verdoodt signale que ses correspondants n'ont pas pu ou pas voulu "avancer un nombre même approximatif de locuteurs" (p. 289-291).

⁴³ Cf. également Walter 1993, où l'auteur compare sa carte sur le bilinguisme en France, établie d'après des enquêtes effectuées entre 1974 et 1978 et dont les résultats ont été publiés en 1982, avec celle de B. Pottier.

ne fournit pas les données prises en compte dans l'établissement de sa carte.

011 Tout comme en francoprovençal, le nombre d'occitanophones exclusifs, s'il en existe encore, est aujourd'hui négligeable. Les enfants apprenant l'occitan dès l'enfance sont également sans doute très peu nombreux, et, dans ces quelques cas, le français doit très souvent être acquis en même temps. La transmission indirecte de l'occitan existe en occitan comme en francoprovençal, et peut-être dans une plus grande mesure, même en négligeant la disproportion géographique des deux domaines considérés. Cette transmission indirecte de compétences en occitan conduit sans doute un certain nombre d'enfants ayant profité de l'exposition à la langue occitane à tenter de la pratiquer. Le nombre de ces locuteurs "tardifs" est évidemment inconnu.

011 Un facteur sociolinguistique très important distingue la situation francoprovençale de la situation occitane. Depuis 1951, date à laquelle la loi Deixonne a permis l'enseignement des langues régionales, l'occitan a pu occuper une place (facultative) dans le cursus scolaire. Aujourd'hui, dans quelques écoles maternelles, l'occitan est la langue exclusive : ces *Calandretas* rassemblent une centaine d'enfants à Pau, Béziers, Montpellier. Il existe également quelques écoles maternelles bilingues français / occitan. Dans l'enseignement primaire, la présence de cours d'occitan dépend de la motivation individuelle des instituteurs, et de quelques postes de maîtres itinérants et de conseillers pédagogiques spécialisés. Au collège et au lycée, l'occitan peut être enseigné et il peut être choisi comme épreuve optionnelle au baccalauréat. Mais cet enseignement de l'occitan ne concerne pas une population très nombreuse, et cette présence de la langue occitane à l'école n'est pas homogène dans tout le domaine d'oc. A l'université, l'occitan est enseigné dans la plupart des grandes villes universitaires de l'Occitanie, ainsi qu'à Paris, Grenoble... La place et l'organisation de cet enseignement sont variables selon les universités. Un module de "Culture et langue régionale" (à Montpellier, Aix...), ouvert aux titulaires de DEUG peut être intégré à une licence, comme enseignement optionnel, ou être un diplôme autonome, afin de former des professeurs de collèges et de lycées. En 1984, quatre universités avaient reçu l'habilitation à préparer ce module. Aujourd'hui, il existe des concours de type C.A.P.E.S. ou agrégation d'occitan, et des D.E.A. ou des formations doctorales se mettent en place (Nice...) ⁴⁴.

011 A la différence de la situation en domaine francoprovençal (où la langue n'est pas enseignée sauf en Italie, au Val d'Aoste), il existe donc un nombre significatif de locuteurs occitanophones, souvent des urbains, dont les compétences ont été acquises non pas dans le milieu familial, dès l'enfance, mais ultérieurement, dans le cadre scolaire, ou par décision individuelle à l'âge adulte ; comme en francoprovençal, mais dans une plus grande proportion, certaines personnes non-occitanophones ou possédant quelques notions ou réminiscences ont pu profiter des activités culturelles ou des initiations proposées par des associations culturelles. La variété occitane acquise dans ce cas peut alors se distinguer de la variété dialectale parlée pourtant au même endroit.

011 L'activité culturelle autour de l'occitan est beaucoup plus importante que celle qui existe pour valoriser le francoprovençal. Outre son expression dans les fêtes locales, où

⁴⁴ A propos de l'enseignement de l'occitan, voir par exemple Sauzet 1988, p. 242, ou, pour une approche plus prospective, Fossat 1999.

le patois est souvent présent (sa fonction n'est alors pratiquement que "folklorique" ; voir par exemple Valkhoff 1977, p. 392 ou Euchet 1990, p. 94), l'occitan, objet de nombreux travaux universitaires portant sur la langue ou son enseignement, est une langue écrite : les productions littéraires, en graphie provençale ou, de plus en plus, en graphie occitane, sont nombreuses, malgré le coût de l'édition, lié à la faible diffusion. Le théâtre, le roman, mais surtout la poésie tentent de plus en plus de dépasser le cadre régional, révélant une "ambition pan-occitane" (Rouquette 1980, p. 114). L'occitan est également utilisé dans des publications universitaires (cf. *Estudis Occitans*, Institut Estudis Occitans (I.E.O.) ; *Langas*, Montpellier ; *Revue des langues romanes...*). Un élan occitaniste militant appuie ces tentatives de revitalisation de la langue et la culture occitane. Le militantisme occitan a parfois pris la forme d'un mouvement politique assez radical.

011Pourtant, en face de cette prise de conscience⁴⁵ par une population le plus souvent urbaine et cultivée de l'intérêt de l'occitan et de sa sauvegarde⁴⁶, le déclin de la langue vernaculaire continue dans les couches de la population qui parlaient traditionnellement l'occitan, la population autochtone rurale, dont la moyenne d'âge est de plus en plus élevée. Si l'occitan est une dénomination bien connue du public cultivé, les variantes locales de l'occitan sont encore appelées très fréquemment *patois* par les occitanophones "traditionnels", qui valorisent souvent les différences locales et ignorent parfois que leurs parlers sont des variétés de l'occitan (cf. Euchet 1990, p. 96 ; Valkhoff 1977, p. 395...), bien que certains connaissent l'apparement de leur parler à un dialecte de l'occitan : auvergnat, provençal...

1.3. Les traits linguistiques distinguant le francoprovençal de l'occitan

Le francoprovençal se distingue de l'occitan par quelques traits linguistiques essentiels. Nous n'évoquerons ici que quelques-unes de ces distinctions, sans préjuger de leur présence dans les parlers de la région du Pilat (située au nord de l'amphizone décrite par P. Nauton, la région du Pilat n'est pas affectée par l'ensemble de ces différences entre

⁴⁵ Contrairement au francoprovençal, l'occitan peut être considéré comme une langue *polynomique*, selon le terme utilisé par J.-B. Marcellesi, c'est-à-dire une langue "dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur l'affirmation massive par ceux qui la parlent, de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues" (Marcellesi 1984, p. 314) ou "une langue à l'unité abstraite, à laquelle les utilisateurs reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisations de fonction" (Marcellesi 1987, cité dans Guespin - Marcellesi 1990, p. 144). Selon ces deux définitions, il manque au francoprovençal la connaissance même de son existence par ses propres locuteurs, pour pouvoir être considéré comme une langue polynomique.

⁴⁶ Ce phénomène est fréquent dans les situations de substitution de langue, où se manifestent des tentatives de revitalisations. Nombre de promoteurs ou d'acteurs de la revitalisation sont des locuteurs peu compétents dont le statut social les protège de l'image négative de la langue dominée : appartenant souvent à une catégorie sociale plus élevée que les locuteurs compétents, ils ne peuvent pas être suspectés (ou ils ne se sentent pas suspectés) des "stigmates" attachés à la langue dominée (ruralité, retard économique ou culturel...), et ils revendiquent la promotion de la langue en déclin... dans la langue dominante. Toutefois, ce phénomène peut ne pas jouer dans le cas d'une langue en danger, quand elle est parlée ailleurs dans le monde avec un statut élevé, ou quand la langue en déclin est parlée par une élite.

occitan et francoprovençal, mais en connaît d'autres, propres aux variétés locales d'oc et de francoprovençal).

Le francoprovençal comme l'occitan connaît l'accentuation paroxytonique alors qu'il n'existe pas de voyelle finale atone en français. Si certains parlers francoprovençaux manifestent une tendance au recul de l'accent de la syllabe pénultième sur la syllabe finale, cette tendance plus ou moins prononcée selon les régions, est sporadique. Seule une frange nord du francoprovençal a perdu récemment l'accentuation paroxytonique (voir par exemple Cl. Michel 1993).

En phonétique, le trait essentiel qui distingue le francoprovençal de l'occitan est le traitement du A, selon qu'il est précédé ou non de consonnes palatales. Le francoprovençal, palatalisant le A dans ce contexte, possède une double série de mots (noms et adjectifs) féminins continuant les féminins en -A final du latin, et également deux classes de verbes issues de la conjugaison latine en -ARE, alors que l'occitan ne connaît qu'une seule série dans les deux cas. Ce traitement spécifique du francoprovençal est très important car il concerne un nombre de mots élevé.

La diphtongue latine AU s'est maintenue en occitan, resté plus proche du latin, alors qu'elle s'est simplifiée en o en francoprovençal. Par contre, en francoprovençal, le U atone final a subsisté, sous la forme o ou u, dans les proparoxytons et comme voyelle d'appui.

Contrairement à l'occitan, en francoprovençal les voyelles E bref, O bref, E long et O long se sont diphtonguées lorsqu'elles se trouvaient en syllabe libre, aboutissant à des résultats variés selon les régions. Cette évolution précoce est commune au francoprovençal et au français, mais le francoprovençal n'a pas suivi les innovations ultérieures qui se manifestèrent en domaine d'oïl (a reste a en syllabe tonique libre, persistance de l'accentuation paroxytonique...).

Jusqu'à une date récente, U long latin a conservé, en francoprovençal, son timbre vélaire *u* (Tuailon 1968). Aujourd'hui, dans la plupart des parlers francoprovençaux, il s'est palatalisé en *ü*, mais quelques buttes-témoins conservent le timbre originel (Bugey, est du Valais...). Mais dans le cas où U long latin était suivi de N, il n'y a pas eu de palatalisation. Dans ce contexte, présent dans des mots de grande occurrence, U + N aboutit à *õ*. En hiatus devant une voyelle, U se maintient sous la forme *w* (*vãdũ* "vendu" / *vãdw a* "vendue").

En occitan comme en francoprovençal, les consonnes occlusives intervocaliques se sont affaiblies, mais l'affaiblissement a été plus important en francoprovençal, se poursuivant parfois jusqu'à l'amuïssement :

Latin	occitan	francoprovençal
P	<i>b</i>	<i>v</i>
T	<i>d</i>	∅
C	<i>g</i>	<i>y</i>
D	<i>z</i>	∅

Dans le contexte particulier où C ou G sont suivis de A, la palatalisation concerne non

seulement le francoprovençal, mais aussi tout le nord du domaine occitan, séparant les dialectes occitans septentrionaux des dialectes occitans méridionaux (voir carte H).

Le maintien du U atone final en francoprovençal a sans doute facilité la formation des adjectifs possessifs *notrō* "notre", *votrō* "votre", analogiques de *mō* "mon", *tō* "ton", formes qui sont spécifiques du domaine francoprovençal (l'aire où la forme est attestée coïncide presque avec l'aire du francoprovençal). Le O de la désinence verbale de la première personne du singulier de la première conjugaison latine s'est maintenu sous la forme -o ou -u, et il s'est même étendu à l'ensemble des conjugaisons. Le double traitement du A latin précédé ou non d'une consonne palatale a une répercussion sur la formation des participes passés masculins du premier groupe, où l'on observe une alternance entre participes passés en -a (< A non précédé de palatale) et en -ja (< palatale + A), et sur la formation des infinitifs du premier groupe qui sont soit en -a (< A non précédé de palatale), soit en -ie, -i, -e (< palatale + A).

Tandis que le pronom personnel sujet n'est pas exprimé en occitan (la flexion verbale, proche du latin, permet de distinguer les différentes personnes), il est utilisé en francoprovençal où il revêt des formes variées selon les régions (voir par exemple Martin 1974, 1979b, Bouvier 1971 ou Barou 1978).

Le lexique de l'occitan et celui du francoprovençal gardent quelques traces de leurs substrats respectifs. A date ancienne, le francoprovençal partageait avec l'occitan (en particulier l'occitan de l'Est) un grand nombre de types lexicaux communs, plus élevé même que celui des unités lexicales qui étaient propres au francoprovençal (cf. Schmitt 1974, 1977), provenant de la romanisation de l'actuel domaine francoprovençal par la Narbonnaise. Puis Lugdunum étant devenue la capitale des Gaules, la poursuite de la romanisation de ce domaine s'effectua depuis Lyon, et l'occitan, ou tout au moins le nord de l'occitan, emprunta à son tour au francoprovençal (Gardette 1983, p. 585-606). P. Gardette a montré qu'une partie des mots propres au francoprovençal relève du vocabulaire poétique (FETA "femelle qui a mis bas" > *feya* "brebis", MOLARIS "rocher" > *molar* "élévation de terrain", etc. ; voir par exemple Gardette 1983, p. 585-606 ; Schmitt 1974). Le choix de ces types particuliers, comme le maintien des neutres FRAGUM, FAGUM, PIRUM par exemple, montrent "une latinisation de haut niveau" (Martin 1990, p. 678).

Si une partie du lexique occitan appartient nettement à l'ensemble gallo-roman, une autre est commune avec l'ensemble ibéro-roman alors qu'aucune partie du vocabulaire francoprovençal ne relève de cet ensemble. Les mouvements de population ont influencé l'occitan et le francoprovençal : l'invasion burgonde, autrefois surestimée (cf. ci-dessus), a toutefois donné au francoprovençal quelques mots d'origine germanique, mais qui n'appartiennent pas au vocabulaire courant (cf. Tuailon 1972, p. 321-322). De son côté, l'occitan a accueilli dans son lexique des mots d'origine arabe par le biais de contacts anciens ou des invasions. Très tôt, le francoprovençal a subi l'influence du domaine d'oïl, et cette orientation vers le nord influença de plus en plus le lexique francoprovençal, marquant une coupure avec l'occitan : la proportion de types lexicaux communs à l'occitan et au francoprovençal diminua.

Cette présentation du francoprovençal et de l'occitan montre que la région du Pilat se

situé aux confins de deux ensembles linguistiques nettement différents. Cette position périphérique joue-t-elle un rôle dans la situation sociolinguistique de ce domaine ?

Chapitre 2. Perspectives sociolinguistiques

2.1. La diglossie

Dans l'introduction de cette étude, nous avons qualifié la situation linguistique de la région du Pilat de "situation de diglossie". Le terme *diglossie* qualifiant certains types de rencontres de deux ou plusieurs langues dans une communauté linguistique, est-il approprié pour décrire le paysage linguistique de la région du Pilat ? L'acception du mot diglossie a évolué depuis sa première utilisation en sociolinguistique, et il peut englober aujourd'hui des situations relativement diverses. Tel qu'il avait été défini par C. A. Ferguson pour décrire les quatre cas qu'il envisageait, la situation linguistique du monde arabe, de la Suisse alémanique, de Haïti et de la Grèce (Ferguson 1959), il ne pouvait s'appliquer qu'à un ensemble restreint de cas : la diglossie caractérisait pour lui la situation linguistique relativement stable d'une nation où étaient parlées deux variétés d'une même langue, dont l'une, la variété *high* ("haute" : H), était standardisée, enseignée à l'école et possédait un prestige social supérieur à l'autre, la variété *low* ("basse" : B). Chacune des deux variétés pouvait être utilisée par les mêmes locuteurs mais pour des fonctions communicatives complémentaires. Mais la définition de C. A. Ferguson ne rendait pas compte de la complexité des cas qu'il avait étudiés, et elle était trop restrictive pour s'appliquer à d'autres situations qui présentaient pourtant de grandes affinités avec celles qu'il considérait comme diglossiques.

J. A. Fishman a étendu le domaine d'application de la diglossie à d'autres situations linguistiques (Fishman 1971): pour lui, les langues en présence ne sont pas forcément apparentées, les fonctions respectives des langues ne sont pas obligatoirement hiérarchisées, les locuteurs peuvent ne pas parler les deux langues... Il propose de décrire toute situation linguistique en fonction de l'absence ou de la présence de la diglossie et du bilinguisme dans une communauté linguistique selon le tableau en quatre cases (Fishman 1971, p. 89) :

diglossie

	+	-
+	1. diglossie et bilinguisme	2. bilinguisme sans diglossie

bilinguisme

-	3. diglossie sans bilinguisme	4. ni diglossie ni bilinguisme
-	3. diglossie sans bilinguisme	4. ni diglossie ni bilinguisme

Mais l'extension du domaine d'application du terme diglossie à des situations très différentes lui a fait perdre une partie de son pouvoir descriptif. Conçue comme hyperonyme (Lüdi 1990, p. 312), la diglossie peut caractériser un grand nombre de situations. Dans l'article "Diglossie et polyglossie" du *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, G. Lüdi définit "l'espace variationnel de la notion de diglossie" suivant différents axes (Lüdi 1990). En fonction de la valeur attribuée à quelques variables, on pourrait situer une situation linguistique le long des axes de différents continua.

On peut, a priori, évaluer à peu près la situation linguistique de la région du Pilat sur certains de ces continua. Mais cette évaluation est peu précise, et la valeur, même approximative, de certaines variables demeure inconnue :

la distance typologique : appliquée dans un premier temps à la seule situation de contact entre deux variétés d'une même langue, la notion de diglossie prend maintenant en compte d'autres configurations, en incluant, par exemple, des situations de proximité très grande, puisque Gumperz a montré que la notion de diglossie pouvait s'appliquer au cas d'une société ne pratiquant qu'une langue mais où les différents registres de cette langue pouvaient se distribuer en emplois fonctionnellement répartis (seules des communautés linguistiques monolingues de très petites tailles et très homogènes pourraient alors ne pas être diglossiques) (cf. Fishman 1971, p. 88). A l'autre extrémité de l'axe formé par l'écart typologique entre les langues en présence, la diglossie peut également caractériser une société où sont parlées des langues génétiquement non-apparentées. La position de la région du Pilat sur cette échelle est donc intermédiaire. Mais il n'est pas aisé de l'établir précisément car l'écart entre le francoprovençal et le français peut être considéré, d'après la linguistique diachronique, le lexique, la phonétique..., comme moins grand que celui qui existe entre l'occitan et le français. Peut-on estimer que les différents parlers de la région du Pilat sont suffisamment homogènes pour être envisagés comme des variantes d'une même langue, ou doit-on distinguer les parlers occitans des parlers francoprovençaux ? On connaît l'extrême difficulté que rencontrent les linguistes pour circonscrire en entités discrètes les termes de langue, dialecte, patois..., l'abondante littérature sur le sujet (voir par exemple Martinet 1954, 1960, 1969 ; Fourquier 1968, Calvet 1974...), et, en définitive, l'acceptation d'une part d'arbitraire pour distinguer les situations ambiguës⁴⁷. En effet, les critères linguistiques peuvent former des continua relativement progressifs, et la prise en compte de critères sociolinguistiques, subjectifs, comme le jugement des locuteurs ou l'intercompréhension, ne permettent pas, dans de nombreuses situations, de trancher définitivement.

⁴⁷ Voir par exemple W. F. Mackey, qui, à propos de la différence entre langue et dialecte, écrit : "on peut difficilement distinguer entre les deux, sans tomber dans l'arbitraire. Au point de vue linguistique, il n'y a pas de distinction interne. C'est simplement un continu de degrés de différence entre les parlers des diverses populations" (Mackey 1976, p. 20).
le nombre de langues en présence : la notion de diglossie ne s'appliquait à l'origine qu'à la rencontre de deux variétés d'une langue, mais elle a rapidement été étendue à toutes

sortes de situations multilingues. Pour décrire la situation linguistique du Pilat, la distinction entre parlers occitans et parlers francoprovençaux ne se justifiera a posteriori que si un nombre suffisant de variables définissant la diglossie aboutissent à des résultats différents selon les deux groupes de parlers.

l'espace géographique : le cadre de la diglossie était, dans l'esprit de Ferguson, la nation. Mais ce cadre peut être plus vaste (par exemple l'Europe, quand les élites parlaient français alors que la majorité de la population parlait d'autres langues), ou au contraire plus réduit : une région, un village... La région du Pilat formera, dans cette étude, l'espace géographique d'une communauté diglossique.

le taux de bilinguisme : le tableau indiquant les relations possibles entre diglossie et bilinguisme montre que quatre cas de figure sont possibles. Dans le cadre de la conception de Fishman, le bilinguisme se distingue de la diglossie en ce qu'il est "une caractéristique individuelle, alors que la diglossie caractérise l'attribution sociale de certaines fonctions à diverses langues ou variétés" (Fishman 1971, p. 97). Le terme de *bilinguisme* peut être qualifié par de nombreux épithètes (*individuel, social, horizontal, vertical...*) et être défini de plusieurs façons. Nous l'utilisons dans cette étude dans le sens large relevé par C. Baylon dans *Sociolinguistique* : "le bilinguisme commence dès qu'il y a un emploi concurrent de deux langues, quelle que soit l'aisance avec laquelle le sujet manie chacune d'elles" (Baylon 1991, p. 147). Les habitants de la région du Pilat peuvent ainsi être groupés en deux catégories : les personnes monolingues en français et les personnes bilingues français / langue régionale (quelle que soit l'étendue de leurs compétences dans les parlers occitans et/ou francoprovençaux). Afin de préciser la situation linguistique actuelle dans le domaine étudié, il est nécessaire de parvenir à évaluer la proportion des membres de chacune de ces deux catégories de locuteurs.

la répartition fonctionnelle des langues : cet aspect essentiel de la diglossie apparaît dès la première utilisation du terme par Ferguson. L'emploi d'une langue ou d'une autre est conditionné, dans une communauté diglossique, par différents paramètres : lieu, thème, rôles des locuteurs... La répartition peut être très stricte, prédictible selon certains paramètres, ou plus souple. Pour connaître la place qu'occupe le patois dans la région du Pilat, il faudra décrire l'évolution de la répartition des fonctions des langues en présence, et, en particulier, découvrir si le français remplit toutes les fonctions nécessaires à la communauté linguistique ou si une fonction au moins est réservée exclusivement à la langue régionale (ou aux langues régionales s'il est nécessaire de distinguer parlers occitans et parlers francoprovençaux), ce qui supposerait alors que les monolingues en français soient exclus d'une fonction langagière

la stabilité de la situation diglossique : dans la conception de C. A. Ferguson, la diglossie caractérisait une situation stable. Mais l'emploi du terme diglossie s'est étendu à des types de sociétés où le bilinguisme est transitoire, la diglossie étant alors une phase plus ou moins longue d'un état vers un autre. En Catalogne en particulier,

d'importantes enquêtes sociolinguistiques ont montré que la diglossie était une étape possible vers une substitution de langue, à moins qu'une normalisation de la langue minorée n'intervienne et que ne s'opère un renversement de la dissymétrie entre le prestige respectif des langues en présence. Cette théorisation de la diglossie comme un processus dynamique et conflictuel (voir par exemple R. Ninyoles 1976) a influencé certaines recherches sociolinguistiques en Occitanie (voir Fabre - Lacroix - Lafont 1973, p. 257 ou Sauzet 1988, p. 222-223). Elle n'est pas dépourvue d'une dimension revendicatrice, consciemment assumée, et participe, de ce fait, au rapport de forces entre les langues en contact. La région du Pilat est visiblement dans une situation de diglossie "dynamique" : il convient donc d'essayer d'évaluer la vitesse de ce processus. Mais, dans "l'espace variationnel de la diglossie / polyglossie" que présente G. Lüdi dans son article "Diglossie et polyglossie", le facteur Temps n'intervient que sur l'axe de la "stabilité de la répartition fonctionnelle" (G. Lüdi 1990, p. 321 ; voir Calvet 1987 qui insiste sur la nécessité d'une "vision dynamique" de la diglossie). Pour appréhender le rythme du processus de renversement de langue à l'oeuvre dans la région du Pilat, il est sans doute également nécessaire de prendre en compte l'évolution des taux de monolinguisme et de bilinguisme.

degré de standardisation : dans sa première définition, la diglossie supposait le contact entre une variété haute, rigoureusement standardisée, et une variété basse qui ne l'était pas ou l'était peu. Ce point a également été discuté, et la notion de diglossie a permis de décrire des situations qui ne correspondaient pas à cette première conception. Dans le cas qui nous occupe, cette différence entre une langue hautement standardisée et d'autres qui le seraient peu correspond assez bien à la situation. Comme on l'a vu dans la brève présentation des deux langues régionales dont des variantes locales sont parlées dans le Pilat, le francoprovençal n'a pas connu de standardisation globale. Quant aux travaux du Félibrige ou à ceux du mouvement occitan, et à la tentative de revalorisation de l'occitan qui les accompagnent, nous devons tenter de vérifier s'ils ont un retentissement effectif dans la région du Pilat.

mode d'acquisition des langues en présence : la diglossie telle qu'elle était conçue à ses débuts supposait une acquisition principalement scolaire de la variété haute, la variété basse se transmettant comme une langue maternelle. La situation du Pilat est différente : la langue haute est aujourd'hui acquise de manière naturelle. Mais la situation du français est évidemment confortée par le système scolaire, dont le francoprovençal est totalement exclu. Quant à l'occitan, il peut éventuellement se voir accorder une place, très faible au demeurant, dans le cursus scolaire. Nous devons vérifier si c'est le cas dans la partie occitane concernée par nos recherches et si cet éventuel enseignement a une incidence dans la communauté linguistique.

prestige respectif des langues en présence : la variété standardisée et enseignée institutionnellement de la diglossie classique était qualifiée de variété haute à la fois à cause des fonctions qu'elle occupait, les plus nobles et les plus formelles, et par la légitimité qu'une littérature prestigieuse lui avait fait acquérir. Cette hiérarchie entre le

français et les parlers locaux existe manifestement dans la région du Pilat. Mais sur quels critères est-elle établie, comment se manifeste-t-elle et quelle est l'ampleur de cette différence de statuts ? Là encore, l'occitan peut éventuellement être avantagé par rapport au francoprovençal. Est-ce le cas dans la région du Pilat ?

Nous avons utilisé les directions suggérées par cette vision élargie de la diglossie dans la conception du questionnaire sociolinguistique afin d'essayer de répondre aux questions soulevées en introduction.

2.2. Mort de langue

Les enquêtes, les travaux, les outils élaborés dans les recherches sur les différentes situations de mort de langue ou de déclin de langue (*langage death* selon la terminologie couramment employée dans la littérature anglaise sur le sujet) ont également orienté nos enquêtes et serviront à l'analyse des données.

Si l'intérêt scientifique pour la disparition de langue n'est pas nouveau (voir Swadesh 1948), la constitution de ce domaine en un champ de recherches spécifique est assez récent⁴⁸. Plusieurs facteurs semblent avoir joué pour favoriser son éclosion : les années 1970 avaient vu naître des mouvements en faveur de la reconnaissance des valeurs ethniques (*ethnic revival* selon J. Fishman 1985). Le 500^e anniversaire de la pseudo-découverte de l'Amérique a entraîné une prise de conscience de l'intérêt de la préservation des langues et des cultures indigènes d'Amérique par les locuteurs eux-mêmes. Des tentatives de préservation et de revitalisation de langues autochtones aux USA mais aussi, par exemple, en Amérique du Sud ou en Australie (voir par exemple Craig 1993, Mithun 1998...) se sont multipliées. Les communautés concernées ont parfois fait appel à des linguistes pour les aider à recueillir le patrimoine linguistique qui pouvait subsister et les aider à élaborer des stratégies pédagogiques.

Les linguistes prenaient également la mesure de l'ampleur de l'appauvrissement en cours du patrimoine linguistique mondial. Au moins la moitié des langues du monde seraient plus ou moins en danger : dans son discours prononcé lors de la remise de la médaille d'or du CNRS 1995, Cl. Hagège signalait : **"Selon les estimations les plus pessimistes, le nombre de langues [...] pourrait [...] n'être plus que de quelques centaines vers l'an 2150"** (Hagège 1995). Krauss estimait, en 1992, que 20 à 50% des 5 000 à 6 000 langues du monde étaient en déclin ("moribund") et il évaluait à environ 90% les langues menacées de disparition au cours du XXI^e siècle (Krauss 1992, cité par Woodbury 1998, p. 234). En 2000, Cl. Hagège évoque une moyenne de 25 disparitions par an, et il estime que la moitié des langues du monde vont disparaître au cours du XXI^e siècle (Hagège 2000, p. 9).

Une linguiste américaine, Nancy Dorian, qui travaillait depuis les années 1970 sur un dialecte gaélique d'Ecosse, orienta ses études de la langue des locuteurs traditionnels vers la description de celle des locuteurs moins compétents, qu'elle nomma *semi-speaker*

⁴⁸ L'article de C. Grinevald Craig, "Language Contact and Language Degeneration", dans *The Handbook of Sociolinguistic* (Grinevald Craig 1997) dresse un tableau général de ce champ de recherches. Pour des travaux antérieurs, voir aussi Dorian 1989.

"semi-locuteur" (Dorian 1973, 1977a, 1977b, 1978, 1981...), catégories généralement délaissées par les linguistes qui cherchent le plus souvent à décrire l'état le plus "pur" des langues qu'ils étudient à partir des locuteurs les plus "archaïsants". Elle tenta d'expliquer les changements observés entre les différents types de locuteurs en fonction de paramètres linguistiques et sociolinguistiques, cherchant à dégager des tendances potentiellement communes à d'autres situations de mort de langue. Ses préoccupations rencontraient celles d'autres linguistes qui étudiaient déjà d'autres situations de langue en déclin (W. Dressler, J. Hill - K. Hill, S. Gal...) ou celles de chercheurs qui travaillaient sur des langues mal documentées (C. Grinevald...), à partir des données recueillies auprès des derniers locuteurs de langues en voie de disparition, et qui sont souvent amenés à s'interroger sur la nature de ces données : correspondent-elles à l'état "classique" de la langue, ou le processus de déclin a-t-il eu une incidence sur la structure de la langue ? Extrêmement précieuses⁴⁹ puisque, dans certains cas, de nouvelles enquêtes seront rapidement impossibles faute de locuteurs, ces données informent sur des états de langue propres à des situations sociolinguistiques particulières⁵⁰.

La confrontation des travaux de N. Dorian avec les études de chercheurs travaillant sur des langues géographiquement et génétiquement très différentes, dans des situations sociolinguistiques diverses, s'avéra fructueuse, et, en 1989, prit la forme d'un ouvrage collectif dirigé par N. Dorian, intitulé *Investigating obsolescence. Studies in language contraction and death*, dont l'ambition à la fois récapitulative et programmatique marquait l'émergence de l'étude de la mort des langues comme champ de recherches autonome, même s'il entretient des rapports étroits avec d'autres domaines de recherches : créolisation, acquisition, étude des changements linguistiques, étude des contacts de langues, pathologie, universaux... D'autres travaux suivirent, s'enrichissant les uns les autres en confrontant des données de diverses provenances et en testant différentes hypothèses ; à la suite de l'ouvrage collectif dirigé par N. Dorian, plusieurs publications ont montré l'intérêt spécifique de ce champ de recherches et la progression de son étude (cf., pour les ouvrages collectifs, H. Seliger - R. Vago (1991), *First language attrition* ou L. Grenoble - L. Whaley (1998), *Endangered languages* par exemple).

La littérature concernant ce domaine de recherche est à peu près exclusivement en langue anglaise. Très peu d'études portent sur les langues, régionales ou immigrées, parlées en France (à l'exception du breton étudié par W. Dressler sous l'angle de sa disparition ou au moins du processus de déclin qui le menace ; cf. Dressler 1972, 1978...), et, malgré le nombre de langues menacées d'une possible disparition (75 langues étaient concernées par la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires), les travaux

⁴⁹ Voir par exemple K. Hale, qui, dans un très bel article intitulé "On endangered languages and the importance of linguistic diversity", souligne le caractère unique de chaque langue et l'intérêt scientifique de pouvoir disposer du meilleur reflet possible de la diversité linguistique (Hale 1999). Cf. également Woodbury 1998, p. 234.

⁵⁰ C. Grinevald évoque dans son article "Language Contact and Language Degeneration" la nécessaire prise en compte de ces conditions sociolinguistiques et la responsabilité particulière du linguiste enquêtant sur une langue en danger, dont il risque d'être le seul descripteur (Grinevald Craig 1997, p. 265). En France, face à des parlers en déclin, G. Taverdet, faisant siens les conseils que P. Gardette lui avait donné au début de sa carrière, recommande aux chercheurs de ne jamais laisser de "papiers illisibles" : certaines enquêtes ne pourront jamais être refaites (Taverdet 2000a, p. 149-150).

portant sur la mort des langues sont encore rarement évoqués en France. Ceci tient sans doute à plusieurs raisons. Les langues régionales parlées en France métropolitaine sont étudiées depuis longtemps, et, même si certaines sont de nos jours pratiquement éteintes (certains dialectes d'oïl), elles sont, en définitive, assez bien documentées : le danger de prendre pour caractéristique d'une langue ce qui serait un trait propre au processus de déclin est écarté. D'autre part, la sociolinguistique a longtemps été délaissée par les dialectologues (voir par exemple D. Hadjadj qui écrivait en 1983 "A l'heure actuelle, il n'existe pas de travail sociolinguistique à grande échelle sur les parlers dialectaux" (Hadjadj 1983) ; voir aussi A. Badia I Margarit 1984) et la recherche dialectologique s'est en grande partie organisée, en France, selon les différentes familles linguistiques. Il n'existe pas beaucoup de contacts entre les linguistes travaillant sur les parlers romans ou gallo-romans, et ceux dont l'activité de recherche principale porte sur des langues génétiquement différentes, comme le basque, le breton, l'alsacien, les différents créoles..., malgré les similitudes sociolinguistiques entre ces différents domaines, que des confrontations plus nombreuses permettraient de relever et de comparer.

Les études portant sur des langues en danger obligent, dans une perspective sociolinguistique, à affiner la notion de communauté linguistique et à catégoriser plus précisément les diverse sortes de locuteurs. La comparaison de différentes situations de mort de langue pourrait être utile à l'étude des situations de diglossie avancée et à celle de la notion de sentiment d'insécurité linguistique. Les conditions sociolinguistiques particulières propres aux situations de mort de langues mettent en relief les difficultés et les limites des enquêtes linguistiques, et interrogent les chercheurs sur l'impact de leurs enquêtes sur la communauté linguistique étudiée et sur le rôle éventuel du linguiste dans les tentatives de revitalisation. En cherchant à analyser les causes et les circonstances de différents cas de mort de langues ou de déclin en cours, les sociolinguistes qui travaillent sur ce sujet espèrent progresser vers une meilleure appréhension du degré de "dégénérescence" d'une langue dans une communauté et pouvoir prédire plus précisément le sort d'une langue en danger en fonction de différentes variables (voir par exemple L. Grenoble - L. Whaley 1998b, "Toward a typology of language endangerment").

Parmi les différents modèles possibles de disparition de langues, les plus nombreux intéressent également la linguistique proprement dite. En effet, hormis les cas, en définitive peu nombreux, de disparition brutale et rapide de langues (mort soudaine de tous les membres de la communauté linguistique, assimilation forcée d'une communauté linguistique à une autre qui conduit à l'abandon rapide de la langue dominée, mort des derniers locuteurs d'une société très réduite ayant vécu dans l'isolement), la disparition progressive d'une langue s'accompagne le plus souvent, pendant la durée du contact linguistique (en général sur plusieurs générations), de nombreux changements dans la langue en déclin. Le taux important de ces changements fait du domaine particulier de la mort de langues un champ très intéressant pour l'étude générale des changements linguistiques et des universaux de langage, permettant de tester les différentes théories de diffusion et de direction des changements linguistiques. Nous évoquerons les apports linguistiques de la recherche sur la mort de langues dans la seconde partie de cette étude. Dans la partie consacrée à la description du paysage linguistique de la région du Pilat, l'aspect sociolinguistique des études sur les langues en danger pourra aider à situer

dans un cadre plus général le degré d'avancement de la diglossie dans notre domaine.

Chapitre 3. Recueil des données

3.1 Présentation du questionnaire

Il existe un écart presque systématique entre la pratique d'une personne et la vision que cette personne a de sa propre pratique. La situation diglossique, surtout quand elle est très avancée, est sans doute un des domaines où cet écart est très important. L'intériorisation de l'idéologie dominante par la communauté dominée conduit celle-ci à juger sa langue en fonction de l'idéologie de la langue "oppressive" et donc à l'abandonner. Ce comportement "paranoïaque" peut parfois fausser les données recueillies lors des enquêtes. Nous avons tenté de concevoir un questionnaire susceptible de permettre de dépister les traces de ce comportement afin, à la fois, d'en minimiser les effets, mais aussi d'essayer de l'étudier. Plutôt qu'un questionnaire, il s'agissait en réalité d'une trame de points à aborder avec les témoins lors d'entretiens semi-dirigés. Elle n'était destinée qu'à servir d'aide-mémoire lors des enquêtes : les témoins n'ont jamais eu sous les yeux cette liste de questions (voir en annexe la *Grille de l'enquête sociolinguistique*).

La première partie de l'entretien servait à l'identification de l'enquête et du témoin. Nous avons essayé de connaître l'origine géographique et la mobilité éventuelle des témoins au cours de leur vie, ceci afin, d'une part, d'écartier le témoignage des locuteurs traditionnels ayant vécu dans une autre localité que celle qui était étudiée, et d'autre part, parce que de telles indications pouvaient expliquer certaines réponses du questionnaire (évaluation de la taille de la communauté linguistique, compréhension des parlers d'autres points d'enquête, pratique du patois...). Le point "Lien avec autres enquêtés (cf. fiche n°...)" permettait de noter les relations qui pouvaient exister entre certains témoins (surtout les liens de parenté) et ainsi de pouvoir confronter certains points de l'enquête. Les questions posées sur le niveau d'études ont souvent permis de recueillir indirectement, auprès des témoins les plus âgés, des témoignages sur la ou les langues parlées pendant la petite enfance, lors de l'entrée à l'école.

Les points abordés dans la seconde partie de la liste concernent l'histoire linguistique du témoin. Nous n'avons pas demandé directement à un témoin "Quelle est votre langue maternelle ?" : la notion de *langue maternelle* n'évoquait rien pour la plupart des témoins âgés, et aurait pu indûment induire quelqu'un à trancher entre le français et le patois. C'est par des questions indirectes que nous avons essayé de retracer une chronologie dans l'acquisition des deux langues, grâce aux questions relatives aux pratiques des membres de la famille, et parfois au témoignage des frères et soeurs plus âgés, ou des parents pour les témoins les plus jeunes.

La troisième partie consistait à demander aux témoins d'évaluer leurs propres compétences, actives et passives. Le continuum possible noté entre parenthèses n'était

pas suggéré systématiquement. Quand l'entretien se déroulait en présence de plusieurs locuteurs, il a parfois été possible de recueillir l'évaluation des compétences d'un témoin d'après l'avis des autres personnes présentes. Pour les personnes ayant participé à la fois à l'enquête sociolinguistique et à l'enquête linguistique, une comparaison entre l'auto-évaluation des compétences et les performances avérées d'après le questionnaire linguistique était possible.

Les questions portant sur la pratique actuelle de la langue locale étaient, elles aussi, des questions ouvertes : les réponses possibles notées entre parenthèses n'étaient pas forcément évoquées. Le second groupe de questions ("On vous parle patois...") était destiné aux témoins qui, même s'ils ne parlent pas le patois, peuvent parfois participer à des interactions où la langue vernaculaire est utilisée. Ces situations, qui ne sont pas toujours occasionnelles et peuvent même être systématiques entre certaines personnes dans certaines circonstances, ne devaient pas être négligées. Elles permettent de préciser l'usage respectif du français et de la langue régionale.

Afin de définir le plus précisément possible la communauté linguistique en langue régionale, nous avons posé des questions relatives à l'emploi du patois et au nombre de locuteurs. Les réponses à ces questions devaient à la fois permettre d'évaluer grossièrement le nombre des locuteurs d'un espace géographique donné, mais également de mettre en corrélation l'évaluation de la taille supposée de la communauté linguistique avec le type de locuteur, les différences éventuelles d'évaluation du nombre de locuteurs pouvant être interprétées comme des différences d'évaluation des compétences requises pour être compté au nombre des locuteurs. Mais découvrir si les habitants d'un village savent qui parle patois ou pas présente également la possibilité de mesurer la vitalité de la communauté linguistique : si des personnes qui ont des relations entre elles ignorent que leur interlocuteur connaît le patois, c'est à la fois qu'elles ne l'utilisent pas dans leurs interactions, mais également qu'elles ont très peu de chances de l'utiliser un jour (facteur à prendre en compte dans une perspective de revitalisation éventuelle), puisque le français s'impose d'évidence.

En demandant aux témoins le nom des personnes parlant patois, nous obtenions un moyen de vérifier certaines hypothèses, de confronter les différents témoignages et de contacter de nouveaux témoins éventuels. Nous avons indirectement suggéré l'âge comme un critère d'évaluation de la taille de la communauté linguistique ("Combien le parlent ? A partir de quel âge ? Combien le comprennent ? A partir de quel âge ?"), mais les interrogations sur le nombre de patoisants et leurs noms permettaient également de voir à partir de quels autres critères les témoins tentaient de compter les patoisants. Deux points de cette partie de liste conduisaient les témoins à évoquer l'histoire de la communauté linguistique ("Avez-vous connus des unilingues en patois ? Des personnes ne parlant que patois ?"), tandis que le dernier point permettait d'aborder le problème de l'intercompréhension entre parlers de différents villages et l'impact éventuel des limites linguistiques.

La dernière partie de l'entretien consistait à essayer de recueillir des informations sur l'image de la langue locale et son avenir, sur la conception de la norme linguistique et à tenter de savoir qui connaît l'appartenance du parler local à une entité plus vaste, le francoprovençal ou l'occitan (ou éventuellement un sous-dialecte de l'occitan).

On peut voir qu'une seule catégorie de témoins est concernée par l'ensemble des questions de cette liste : les locuteurs traditionnels (auprès de ce type de patoisants, les deux sous-parties du point IV. *Pratique de la langue* (usage actif et usage passif) peuvent paraître redondantes, mais on peut imaginer qu'une personne parle patois avec quelqu'un, mais français avec une autre qui s'adresserait pourtant à lui en patois⁵¹). Une sous-partie de la totalité des points listés concerne les locuteurs peu compétents ne parlant jamais patois, et quelques points permettaient d'interroger les locuteurs monolingues en français : évaluation du nombre de locuteurs, lieux où ils entendent parler patois...

L'espace géographique de l'évaluation des locuteurs a également été ajusté en fonction des différentes localités enquêtées : dans une commune trop vaste à l'habitat épars, il était peu intéressant de demander à un témoin quel était, selon lui, le nombre de patoisants, alors qu'il ne connaissait pas le nombre total d'habitants de la commune (et que l'enquêteur l'ignorait souvent lui aussi). L'espace envisagé a donc parfois été limité au bourg, ou à un hameau, ce qui permettait, dans un cadre aussi réduit où les relations entre les habitants sont assez étroites, une vérification presque exhaustive (une vérification non pas du nombre absolu de locuteurs, puisqu'il aurait fallu un accord entre les différents témoins et entre eux et l'enquêteur sur la définition précise de qui peut être considéré comme un locuteur, mais une vérification indirecte de la définition que chacun s'en faisait, éventuellement selon ses propres compétences), mais pouvait tout de même donner une idée de la proportion de locuteurs en un point géographique donné.

3.2 Déroulement des entretiens et de l'enquête

Mes premiers travaux sur les patois de la région du Pilat remontent à plus d'une dizaine d'années, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en Lettres Modernes tout d'abord (*Etudes du patois du village de Marthes (Loire)*, 1991), puis d'un DEA en Sciences du Langage (*Limites linguistiques entre le francoprovençal et l'occitan dans la région du Pilat*, 1994). C'est une région que je connais bien, puisque j'ai vécu 18 ans à Serrières (n° 22) et que j'ai passé presque toutes mes vacances scolaires à Marthes (n° 23). Une partie de ma famille habite entre ces deux points situés aux extrémités Est et Ouest de la région du Pilat. Je connais assez bien les travaux agricoles et ceux liés à l'élevage (mais moins bien la culture de la vigne et du vin). Cette connaissance a facilité mes contacts avec les témoins les plus âgés, les premiers témoins des enquêtes, souvent d'anciens agriculteurs. Le fait de savoir que j'étais parent avec telle ou telle personne, que je connaissais telle autre ou que j'avais déjà rencontré un de leurs parents, amis ou voisins était également

⁵¹ Des interactions de ce genre ont été relevées, par exemple par Schmit entre les locuteurs du Dyrbal. Le Dyrbal est une des nombreuses langues parlées par les aborigènes en Australie. Phénomène apparemment peu fréquent dans les situations de mort de langue, les locuteurs traditionnels tendent à corriger la langue, relativement aberrante, des locuteurs jeunes. Ceux-ci utilisent donc le Dyrbal entre eux, mais répondent en anglais aux locuteurs âgés, pour éviter d'être repris (Schmidt 1985 d'après Mac Mahon 1994, p. 306). Fasold relève également des comportements linguistiques similaires dans la communauté amérindienne Tiwa, au Nouveau Mexique : certains jeunes locuteurs utilisent la langue ancestrale entre frères et soeurs, mais s'adressent à leurs parents en anglais, apparemment par respect (Fasold 1984).

important pour eux. Enfin, je devais, pour que s'établisse une relation de confiance, prouver que je possédais quelques compétences en patois.

Ces premières étapes franchies, il a été facile de les interroger sur le patois. Au cours de cette première vague d'enquêtes linguistiques, d'abord dans la région de Marlihes, sur le haut plateau du Pilat, puis dans la Vallée du Rhône autour de Serrières, et enfin dans la région intermédiaire, j'ai peu à peu recueilli des informations d'ordre sociolinguistique. Dès cette première phase, j'ai interrogé explicitement les témoins sur leur origine géographique, leur histoire linguistique (première langue apprise, langue utilisée dans l'enfance...) et, au fil des conversations, je commençais à mesurer l'usage réel du patois, et à dépister les premières traces du conflit entre leur loyauté envers ce qui avait souvent été leur première langue et l'image négative que certains d'entre eux en avaient.

Ces enquêtes destinées essentiellement à recueillir des données linguistiques se passaient le plus souvent, au début, au domicile du témoin. Le conjoint était souvent présent, et il arrivait parfois que certains enfants du couple assistent à l'entretien. Puis, peu à peu, de nombreuses enquêtes se sont déroulées auprès de plusieurs patoisants que l'un d'eux réunissait chez lui (à La Versanne (n° 20), Saint Genest-Malifaux...). Les enquêtes étaient, dans ces conditions, beaucoup plus longues : un mot du questionnaire suggérait un souvenir, une chanson à l'un des témoins et l'enquête s'interrompait. Mais les conversations, tenues parfois en patois, étaient très instructives. De telles conditions d'enquête prennent beaucoup de temps, mais les témoins, heureux de cette occasion de se réunir, se sont souvent attribués un rôle de transmetteur, d'enseignant : entre deux rencontres, ils continuaient à chercher les mots qui leur avaient échappé, interrogeaient d'autres patoisants, recherchaient des chansons, des histoires à m'apprendre. En définitive, nombre des dernières enquêtes se sont déroulées dans un lieu public, parfois au café mais le plus souvent dans une salle que la mairie nous prêtait (à Planfoy (n° 6), Jonzieux (n° 19), Peaugres (n° 28), Andance (n° 35)...). Mais, pour certaines localités où le patois a presque disparu, cela n'a pas été possible : il était parfois difficile d'arriver à trouver un vrai locuteur traditionnel.

La présence occasionnelle, lors de ces enquêtes, de personnes de la génération suivante, et leurs remarques sur leurs propres connaissances du patois ou de sa pratique actuelle, m'ont permis d'élaborer une grille d'enquête sociolinguistique plus complète, et capable de s'adapter à tout type de locuteurs. Mais les enquêtes sociolinguistiques ont commencé avant la fin de son élaboration complète : les données recueillies auprès de ces premiers témoins ne couvrent donc pas la totalité du questionnaire (les questions relatives à la communauté linguistique - la cinquième partie du questionnaire - ont été incluses en cours d'enquête, quand je me suis aperçu, par exemple, que les évaluations pouvaient être très différentes selon les témoins). Je ne suis pas systématiquement retourné voir ces témoins. L'enquête sociolinguistique exhaustive n'a pas non plus été effectuée auprès de l'ensemble de la population des locuteurs traditionnels rencontrée au cours des premières enquêtes linguistiques : ils m'avaient déjà, spontanément, fourni nombre d'informations, au moins pour la plupart d'entre eux. Le choix d'enquêter à nouveau auprès de quelques-uns d'entre eux a été fait en privilégiant certains groupes familiaux ou réseaux de personnes.

La population des témoins les plus jeunes, de moins en moins compétents en patois,

a été moins facile à aborder (nous tenterons plus loin d'analyser ces réticences et ces refus qui doivent être pris en compte pour essayer de dresser un tableau complet de la situation linguistique de la région du Pilat). J'ai donc surtout interrogé les parents ou grands-parents de ceux qui ont accepté, en intensifiant particulièrement les enquêtes autour de témoins ayant un comportement remarquable (par exemple, une personne dont l'âge ne donnait pas à penser qu'elle pouvait posséder d'aussi importantes compétences linguistiques en patois que celles constatées lors de l'enquête linguistique).

Certains points d'enquête ont également été privilégiés : étant donné le nombre de ces points d'enquêtes, nécessaire pour une étude géolinguistique, il n'était pas possible d'enquêter de façon approfondie partout. Le choix de favoriser certaines localités s'est fait en fonction de différents paramètres, comme la vitalité apparente du patois (qu'elle ait semblé importante ou au contraire très faible), ma connaissance plus ou moins bonne de telle ou telle communauté villageoise, le souci de ne pas favoriser une groupe linguistique au détriment d'un autre (parlers occitans et parlers francoprovençaux) ou la taille d'une commune ou d'un hameau (où l'on a vu qu'il était presque possible d'être exhaustif).

Le hasard a également joué : j'ai parfois profité de la visite impromptue de quelqu'un chez un témoin que j'étais en train d'interroger ou de contacts auprès des commerçants, des secrétaires de mairies... Mon intérêt et mon travail sur le patois ont vite été connus, et des personnes croisées dans un village, des artisans, des agriculteurs, des enseignants, me fournissaient, spontanément ou à ma demande, de nouvelles informations ou des données supplémentaires sur l'opinion que chacun pouvait avoir à propos du patois. J'ai essayé de noter au fur et à mesure ces matériaux disparates.

Les enquêtes plus "organisées", celles dont la date et le lieu avaient été programmés, ont été enregistrées quand les circonstances s'y prêtaient et que le témoin était d'accord. Il y a eu, chez les locuteurs les plus âgés, proportionnellement plus de refus de l'enregistrement de l'entretien sociolinguistique que de l'enquête linguistique, qui était sans doute ressentie comme moins "intime", moins personnelle. Chez les locuteurs peu compétents, la tendance était inverse, leur doutes sur leurs compétences linguistiques étant très importants. Auprès d'une certaine catégorie de témoins, l'enregistreur n'était pas souhaitable, car les matériaux recueillis auraient été beaucoup moins intéressants. Quand l'entretien n'était pas enregistré, je prenais des notes pendant la rencontre, et j'essayais de les compléter ensuite, de mémoire.

Le déroulement de l'enquête a rarement suivi l'ordre des différents points listés au préalable : au fil de la conversation, qu'il fallait tout de même cadrer, nous passions d'un point à un autre au gré du témoin. Les questions relatives à l'âge, la profession, le niveau d'étude ont souvent été posées en fin d'entretien pour ne pas donner à celui-ci un tour trop formel, trop "administratif". Quand plusieurs personnes étaient présentes, il n'était pas facile de les interroger l'une après l'autre, une remarque de l'interviewé amenant des commentaires des autres membres de l'assistance, commentaires d'autant plus intéressants que certains de leurs auteurs refusaient d'être directement interrogés. La durée des différents entretiens a donc été très variable. Certains enregistrements ont fait l'objet d'une retranscription sur papier ou sous format informatique, mais une partie des matériaux recueillis, dans ces conditions, et de par leur nature, s'y prêtent mal.

La langue utilisée lors des entretiens a été, presque exclusivement, le français. Cette utilisation s'est imposée sans concertation : c'est en français que les rendez-vous se prenaient, que se déroulaient les préliminaires à l'entretien. Toutefois, avec certains groupes de locuteurs traditionnels, les premiers contacts au début d'une rencontre donnaient lieu à quelques échanges en patois (formules de salutations, considérations météorologiques...), mais l'entretien se passait ensuite en français (les enquêtes linguistiques se sont plus prêtées à l'emploi du patois, entre les témoins ou entre eux et l'enquêteur). Quelques personnes ont pourtant fait usage du patois pour quelques réponses. Il s'agissait de locuteurs traditionnels âgés, qui semblaient alors parler patois sans s'en apercevoir, spontanément. Mes répliques les ramenaient souvent au français, soit parce que j'utilisais le français, soit parce que mes interventions en patois leur paraissaient "déplacées" par rapport au contenu de l'entretien, ou qu'elles étaient malhabiles et empruntées (pendant les enquêtes linguistiques, mes efforts étaient au contraire appréciés et encouragés). Certains locuteurs peu compétents ont également produit quelques mots ou phrases en patois : c'était soit pour tester mes compétences, soit pour le plaisir de reparler cette langue, mais ces dernières tentatives tournaient rapidement court. Pourtant, en écoutant les enregistrements, je me suis aperçu que le patois n'était pas totalement absent : nos échanges étaient souvent parsemés de quelques mots ou locutions en patois (*wa wa* "oui, oui", *tãspè* "un peu", *ny a dzi éši* "il n'y en pas ici", *bya boe* "peut-être"...). Au fil des enquêtes, mes compétences linguistiques se sont accrues (au début des mes recherches, je ne connaissais que quelques mots), et je peux à peu près suivre une conversation en patois. Je comprend mieux le patois occitan parlé sur le haut plateau du Pilat, que j'ai appris en premier, et mes capacités de production sont faibles : mon "patois" est un mélange hétéroclite de traits phonétiques ou lexicaux des différents parlers de la région du Pilat.

En débutant ces travaux, j'ai eu l'illusion de croire que je pourrais être et rester exclusivement "observateur" du terrain que j'enquêtai. Je n'habite plus la région du Pilat depuis longtemps et j'avais peu de relations (à l'exception des membres de ma famille) avec la population qui y habite. Mais l'objet de ma présence a parfois suscité la curiosité. D'autre part, que le patois puisse intéresser quelqu'un qui "faisait des études" a quelque fois engendré une sorte de revalorisation de la langue locale, et j'ai été confronté à des propositions, plus ou moins précises et construites, pour que j'organise des "cours" de patois. J'ai refusé, en invoquant mon incompetence linguistique, mais il était intéressant de noter qu'un désir de projets de "revitalisation" pouvait exister. Un intérêt potentiel pour le patois s'est également manifesté sous la forme de demandes des mairies de pouvoir conserver des traces des relevés lexicaux ou d'enregistrements. Au fil des rencontres, j'ai satisfait quelques demandes d'information (le nom de la langue à laquelle appartient le parler d'un village par exemple), donné mon opinion sur des sujets sur lesquels on me sollicitait (être bilingue est-il un handicap pour apprendre le français ?...).

Ces quelques éléments peuvent avoir exercé une influence sur l'image que tel ou tel locuteur pouvait se faire de la langue régionale. De plus, l'entretien sociolinguistique a conduit certaines personnes à se rendre compte qu'elles avaient peu à peu abandonné l'usage du patois avec un de leurs proches, ami ou voisin (nous verrons que ce glissement d'une langue à une autre dans certaines interactions privilégiées n'est pas

toujours conscient), et certains ont alors recommencé à utiliser le patois avec eux. D'autres ont découvert qu'ils pouvaient parler patois avec quelqu'un qu'ils ne soupçonnaient pas, ou se sont aperçu qu'ils possédaient suffisamment de compétences en patois pour pouvoir dire au moins quelques mots en patois, et éventuellement les transmettre à leurs enfants. Même si l'influence de la présence de l'enquêteur est restée faible, à l'échelle de toute une région, et limitée dans le temps, il est nécessaire de prendre en compte son impact.

Aux matériaux recueillis par des enquêtes sociolinguistiques plus ou moins exhaustives, il faut ajouter les informations qui se sont révélées lors des enquêtes linguistiques. Sans le vouloir, les témoins ont exprimé des opinions sur la langue, son emploi, son histoire, reflète peut-être plus "réalistes" de l'usage réel du patois ou de son image chez les locuteurs. Ainsi, un témoin cherchant un mot pouvait dire : "Comment on dit (ou disait) déjà ?" ou "Comment ils disent (ou disaient) ?", indices à la fois du sentiment d'inclusion ou pas du locuteur dans la communauté linguistique, et de l'opinion sur la vitalité de la langue, encore parlée ou abandonnée. J'ai puisé dans cette masse d'informations provenant, au total, de plusieurs centaines d'habitants de la région du Pilat (les principaux sont cités en annexe, dans la *Table des principaux témoins*) pour essayer de décrire le paysage linguistique de ce domaine.

Chapitre 4. Les dialectophones dans la région du Pilat

A partir des enquêtes linguistiques et sociolinguistiques et des observations sur le terrain, nous allons tenter de dresser un tableau de la situation sociolinguistique de la région du Pilat. Pour essayer d'être le plus précis possible et de pouvoir retracer les phases du déclin des parlers locaux dans la région, l'ensemble des patoisants, c'est-à-dire toutes les personnes possédant au moins quelques compétences en patois seront pris en compte.

Dans une première approche, nous tenterons de distinguer les patoisants d'après quelques *variables sociologiques*. Puis nous considérerons les divers *facteurs géographiques* qui influent sur la proportion et le niveau de compétence des patoisants. Ces paramètres permettront de proposer une estimation du nombre des dialectophones dans les différentes sous-parties de la région du Pilat.

4.1. Variables sociologiques

Au cours de l'entretien semi-dirigé conduit avec les différentes personnes rencontrées et de conversation plus informelle avec des patoisants de la région du Pilat, nous leur avons posé quelques questions concernant certaines de leurs caractéristiques sociologiques essentielles : âge, profession, niveau d'études, origine géographique... Dans ce chapitre, nous allons envisager chacune de ces variables afin de voir leur importance dans la description des patoisants selon leur niveau de patois.

4.1.1. L'âge

C'est une variable essentielle pour caractériser les locuteurs patoisants. Les personnes les plus âgées sont évidemment les plus nombreuses à connaître le patois, et celles qui le connaissent le mieux. Au fur et à mesure que l'âge décroît, les compétences s'amenuisent. Cette tendance, globalement évidente et manifeste, souffre pourtant de quelques exceptions : dans un village où l'âge moyen des bons locuteurs est de 70 ans par exemple, on peut, bien sûr, découvrir quelques bons patoisants de 55 ans. Comme, d'autre part, il existe aussi toujours un petit nombre de personnes très âgées dont les compétences en patois sont très faibles, voir nulles, l'âge ne peut pas, à lui seul, permettre de prédire qui est patoisant et quel est son niveau de compétence. Toutefois, dans le cadre familial (envisagé dans un sens étroit et vertical : grands-parents, parents, enfants), l'âge est un indice relativement sûr : les grands-parents connaissent en général mieux le patois que les parents, qui eux-mêmes possèdent plus de compétences que leurs enfants. Mais, sur l'axe horizontal des liens de parenté, l'âge est un critère moins fiable : une personne peut être bien meilleure patoisante que son frère ou sa soeur pourtant plus âgé(e). A la génération suivante, les écarts s'accroissent parfois encore, si bien qu'une personne de la troisième génération peut posséder plus de compétences qu'un de ces oncles ou tantes.

L'âge des habitants de la région du Pilat semble être un critère important pour prédire qui *peut* posséder des compétences plus ou moins étendues en patois, mais il s'agit toutefois d'une valeur relative : si l'on considère l'ensemble de la région du Pilat, il n'est pas possible d'établir une relation précise entre une catégorie de locuteurs définie par un niveau de compétence et un âge moyen. Sur le haut plateau du Pilat, il existe des locuteurs de 65 ans possédant une compétence en patois pratiquement complète, alors que dans certains villages de la vallée du Rhône, les rares locuteurs correspondant à ce profil ont plus de 85 ans. On retrouve le même décalage à l'autre extrémité de l'échelle des compétences : il existe, dans la partie la plus élevée de la région du Pilat, quelques personnes possédant des notions de patois plus ou moins importantes dans la génération des 30/40ans : dans la vallée du Rhône, les personnes de cet âge sont toutes des monolingues en français. Cette différence d'âge moyen des différents types de locuteurs montre que la dimension géographique, déjà évoquée en introduction à propos de la vitalité du patois, devra être prise en compte.

4.1.2. Le sexe

Pour certaines catégories de locuteurs, cette variable semble jouer un rôle. Parmi les personnes très âgées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à pouvoir être classées comme bonnes locutrices. Mais ceci semble simplement dû à l'écart entre l'espérance de vie des hommes et celles de femmes : dans la tranche d'âge la plus élevée, les femmes sont beaucoup plus représentées. A partir de son enquête de 1975, D. Hadjadj signale que, à Saint-Thurin, village de la Loire situé en domaine francoprovençal, "**les femmes sont plus nombreuses que les hommes [...] à avoir eu pour première langue le patois exclusivement**" : l'auteur attribue cet écart entre hommes et femmes au mode de vie sur le versant ouest du Forez : "**cela s'explique sans**

doute par la vie extrêmement sédentaire que menaient les petites filles dans les fermes au début du XX^e siècle, plus sédentaire que celle des garçons" (Hadjadj 1983, p. 154). Dans la région du Pilat, l'explication n'est pas identique : à Saint-Thurin, c'est la *proportion* de femmes qui est plus élevée, non le chiffre absolu, encore que l'effectif des hommes très âgés soit nettement plus faible que celui des femmes (cf. Hadjadj 1983 "Figure 4.2. - Saint-Thurin. Pyramide des âges de la population soumise à l'enquête." p. 150). D'autre part, dans le village étudié par D. Hadjadj, cet écart entre les sexes, net pour les personnes nées avant 1900, s'estompe ensuite presque totalement après la première Guerre Mondiale (cf. Hadjadj 1983 "Tableau 4.2. - Répartition des bilingues actifs en fonction de leur usage linguistique à l'entrée à l'école primaire." p. 155). Or, les premières enquêtes effectuées dans la région du Pilat ont commencé dans les années 1990 (alors qu'elles datent de 1975 pour les travaux de D. Hadjadj) : elles ont permis de relever quelques rares témoignages datant d'avant 1900, auprès de quelques femmes surtout. Si, dans les années qui précédaient le début du XX^e siècle, le nombre de femmes parlant patois, et qui, éventuellement, connaissait peu le français, était supérieur à celui des hommes dans la région du Pilat, ceci n'a pu être vérifié par les entretiens que nous avons conduits : ils ne nous permettent de remonter, par des témoignages directs, qu'aux alentours de 1900. Les données sur les pratiques des parents de certains des témoins très âgés ont été recueillies, mais tenter de comparer les pratiques ou les compétences respectives des hommes et des femmes nés avant le début du XX^e siècle semble hasardeux et risque d'être peu précis. D'autre part, les conditions sociologiques du début du siècle dans les deux villages étudiés par D. Hadjadj et celles qui existaient dans la région du Pilat ne sont pas identiques : même s'il s'agit dans les deux cas de régions rurales (pour l'essentiel du territoire du moins dans la région du Pilat), l'artisanat ou les industries textiles occupaient, dans notre domaine, une main d'oeuvre féminine très nombreuse. Beaucoup de jeunes filles partaient travailler "à l'usine" très tôt, parfois dès dix ans. Si un grand nombre de jeunes garçons issus du milieu agricole (secteur économique le plus important à l'époque) quittaient la ferme familiale encore plus tôt (dès six ans dans certains cas), c'était pour partir "à maître", c'est-à-dire "être placé comme domestique ou petit berger (en parlant d'un enfant)" (Martin 1989, p. 103) : ils retrouvaient, dans la ferme où ils étaient employés, le même environnement linguistique que celui qu'ils avaient quitté. Les filles partaient moins fréquemment "à maître" pour aider aux travaux agricoles : employées surtout comme domestiques pour participer aux tâches de la maison (elles effectuaient de toute façon le même travail si elles restaient chez leurs parents), elles avaient peut-être plus souvent l'occasion d'entendre parler français que leurs frères travaillant dans les champs. Mais cette différence ne concerne pas la prime enfance, où les conditions de vie entre garçons et filles semblent avoir été relativement similaires.

Alors que, parmi les bons locuteurs, les femmes sont ordinairement les plus nombreuses dans la tranche d'âge la plus élevée (plus de 85 ans) - semble-t-il simplement parce qu'elles sont plus représentées - cette différence est moins nette, et même s'inverse, dans certaines localités où le patois a presque disparu, c'est-à-dire dans les localités où la proportion de bons patoisants est faible et où l'usage de la langue locale est devenu, proportionnellement, plus rare. Dans les villages où il a été difficile de trouver des témoins possédant une maîtrise complète du patois du fait de leur petit nombre (nous

verrons que le faible effectif des locuteurs n'est pas le seul paramètre susceptible d'entraver la recherche de témoins), les rares personnes correspondant à ce profil sont presque exclusivement des hommes. Quand ces témoins vivaient en couple, leurs épouses, souvent un peu plus jeunes il est vrai, et parfois originaires d'autres villages, possédaient fréquemment une maîtrise moins grande du patois. Parmi les bons locuteurs, la prédominance des hommes dans ces localités au patois moribond se constate également dans les générations moins âgées, et persiste chez les locuteurs d'un niveau moyen ou faible.

Par contre, là où le patois est encore assez vivant (relativement à l'ensemble de la région du Pilat et non par rapport à d'autres situations de mort de langue), il semble que, dans la tranche d'âge immédiatement inférieure à celle des personnes les plus âgées (c'est-à-dire les personnes de 75 à 85 ans), les compétences en patois soient encore à peu près les mêmes entre hommes et femmes. Si j'ai globalement rencontré un peu plus d'hommes que de femmes au cours de l'enquête qui allait servir à dresser la géographie linguistique de cette région (donc les témoins les plus compétents possibles), cela tient à plusieurs raisons : dans cette catégorie de la population, les femmes s'avouent souvent moins compétentes que les hommes (nous reviendrons sur cet aspect de l'auto-évaluation des compétences). Quand l'enquête linguistique avait lieu chez l'enquêteur, le rendez-vous se prenait en général avec l'époux, à l'heure qui lui convenait : tacitement, il semblait entendu entre les conjoints que ce serait l'époux qui répondrait aux questions. Et, lors de l'enquête, qui se déroulait le plus souvent dans la cuisine, la femme était souvent occupée, à la préparation du repas par exemple : elle écoutait, rectifiait parfois la réponse de son époux, ou palliait à son manque de mémoire, en particulier quand il s'agissait de retrouver un terme désignant un objet de la maison. Dans ce genre de situation, j'ai souvent essayé d'impliquer plus l'épouse de mon interlocuteur, mais elle prétendait souvent que son mari était plus compétent qu'elle, et, même si elle acceptait de répondre à mes questions, l'époux reprenait peu à peu la parole au cours de l'entretien. Quand le rendez-vous réunissait plusieurs personnes au domicile de l'une d'elles, les femmes ne participaient pleinement que si elles étaient les plus nombreuses (une fois sur cinq). Les rencontres dans les lieux publics regroupaient en général un public exclusivement, ou majoritairement, masculin (quatre cas sur cinq). Là encore, les femmes intervenaient moins. Pourtant, plusieurs indices donnent à penser que cette majorité masculine n'indique pas, parmi les personnes de cet âge, une compétence plus grande des hommes, mais, plutôt, un effet du rapport entre époux dans cette catégorie de la population : il était socialement ou culturellement plus normal que ce soit l'homme qui réponde, surtout à *un* enquêteur. En effet, une femme célibataire ou veuve, ou qui était venue seule à un rendez-vous, ou encore dont le mari était présent mais ne connaissait pas le patois, ou le connaissait très peu⁵², pouvait prendre la parole autant qu'un homme. Les données recueillies auprès de femmes de cet âge, veuves ou célibataires, dans des entretiens en tête-à-tête, ou dans des assemblées majoritairement ou exclusivement féminines, ne montrent pas, pour cette catégorie de la population, de différences très importantes entre hommes et femmes : en ce qui concerne le lexique par

⁵² Ceci pourrait être interprété comme l'indice d'un accord tacite sur les compétences respectives des conjoints, à la fois à l'intérieur du couple et parmi l'assemblée présente.

exemple, si les femmes peuvent ignorer certains termes relevant d'une technique agricole ou de la faune sauvage, les hommes connaissent également souvent certaines lacunes dans d'autres domaines, ignorant souvent, par exemple, le nom de certains objets domestiques. Ceci tient plus à la répartition des tâches entre les sexes qu'à une différence significative de compétence. La description de l'usage actuel de la langue régionale nous montrera également qu'une prétendue différence de compétence entre les sexes dans cette catégorie de la population n'est, dans certains cas, qu'apparente. Des tests linguistiques auprès de certaines femmes appartenant à cette tranche d'âge le confirment également.

En deçà de 75 ans, et quelles que soient les localités envisagées, les meilleurs locuteurs, et les locuteurs les plus nombreux, sont en majorité des hommes. L'écart entre hommes et femmes peut ne pas être très important, mais il est toujours à l'avantage des hommes, jusque chez les derniers locuteurs, ceux qui ne possèdent que quelques bribes de patois.

Le sexe est donc une variable qui peut jouer sur le nombre et les compétences des locuteurs. Mais il ne peut en soi être un critère suffisant pour décrire la situation linguistique de la région du Pilat. Au plus peut-on dire que les locuteurs (quelles que soient leurs compétences) des parties de la région du Pilat où le patois est le plus menacé sont majoritairement des hommes.

4.1.3. La catégorie professionnelle

Pratiquement toutes les enquêtes dialectologiques menées dans la région ou dans l'ensemble de la France signalent que la profession la plus fréquemment exercée par les locuteurs patoisants est la profession d'agriculteur (voir par exemple ALLY t. 4, p. 54-57 ; Pottier 1968, p. 1148-1153 ; Bouvier 1976, p. 17..., ou la critique des témoins de E. Edmont pour les enquêtes de l'ALF). Souvent, les locuteurs qui ont fait l'objet d'enquêtes récentes sont même d'anciens agriculteurs (ou leurs épouses) ayant cessé d'exercer leur activité (cf. Martin 95, p. 5). La région du Pilat est une région essentiellement rurale, où l'agriculture avait autrefois une importance prépondérante, même si divers artisanats pouvaient représenter une source annexe de revenus, pour le chef de famille, son épouse ou ses enfants (le tissage en particulier, mais également la fabrication des sabots, d'outils...). Mais, au cours du XX^e siècle, la part de la population employée dans le secteur agricole a énormément diminué. Dans les parties les plus hautes de la région du Pilat, la forêt s'étend aujourd'hui sur des parcelles autrefois cultivées. Plus bas, des *chelets* (terme régional désignant les terrasses soutenues par des murets en pierre) autrefois édifiés et entretenus pour la vigne ou les arbres fruitiers sont de nos jours envahis par les broussailles⁵³. Logiquement, plus on s'élève dans l'échelle des âges, plus l'activité agricole est représentée : dans une bonne partie de la région du Pilat, la catégorie professionnelle la plus fréquente parmi les personnes ayant cessé

⁵³ Aujourd'hui, sur les coteaux surplombant la vallée du Rhône, certaines des terrasses les mieux exposées ont été restaurées et replantées pour cultiver la vigne (en appellation contrôlée Saint Joseph), au point qu'à Serrières par exemple, les friches occupent de nos jours, à peu près la même superficie qu'en 1945. Mais ces terrains réhabilités ne sont cultivés que par trois exploitants (dont deux Serriérois seulement), alors qu'avant la guerre, les chelets étaient partagés entre de nombreux paysans.

d'exercer depuis longtemps une activité professionnelle est celle des paysans (pour reprendre la terminologie que les intéressés utilisent, la plupart du temps sans connotation péjorative, et même, le plus souvent, avec amour et fierté). Mais, parmi les jeunes retraités, la proportion d'anciens paysans diminue déjà, et la majorité des personnes actives exerce une autre métier que celui d'agriculteur. Encore assez nombreux dans la tranche d'âge qui approche de l'âge de la retraite, les agriculteurs sont rares dans les couches les plus jeunes de la population. Cette stratification, qui retrace clairement le déclin de l'activité agricole, montre en même temps qu'une nombreuse partie de la population de la région du Pilat est d'origine paysanne : un grand nombre de membres des générations intermédiaires (40-65 ans) est né et a passé son enfance dans une ferme. Quand aux générations les plus jeunes, elles sont souvent les petits-enfants, ou les arrière-petits-enfants, d'anciens paysans.

Si cette ascendance paysanne est fréquente dans toute la région du Pilat, la proportion d'agriculteurs ou de descendants d'agriculteurs est moins importante dans deux types de communes. La part du secteur agricole était plus faible, et a diminué plus tôt dans les villages de la vallée du Rhône (points 8, 18, 22, 32 et 35, c'est-à-dire Saint-Pierre, Limony, Serrières, Andance et Champagne). D'autre part, dans les localités situées près des villes, ou ayant des relations étroites, et éventuellement anciennes, avec ces agglomérations (Davézieux (n° 31) proche d'Annonay ou Saint-Genest (n° 13), Le Bessat (n° 11)... proches de Saint-Etienne (n° 1)...), la proportion de la population paysanne ou d'origine paysanne est moins importante que dans le reste de la région du Pilat : ces localités ont vu s'installer une nombreuse population issue des villes, ce qui a fait baisser la proportion des paysans et descendants de paysans.

Parmi les couches les plus âgées de la population, la plupart des patoisants, et ceux qui possèdent le plus de compétences, sont les anciens agriculteurs et leurs épouses : le type d'activité agricole exercée (élevage, arboriculture - dont le développement est toutefois récent⁵⁴ - viticulture, selon la partie de la région du Pilat envisagée) ne semble pas jouer un rôle significatif. Les anciens artisans (charpentiers, menuisiers...) sont aussi, très souvent, de bons locuteurs, de même que les personnes ayant exercé des professions directement liées aux activités agricoles, comme les maquignons, les charrons, les tonneliers, les bûcherons et débardeurs... Mais la distinction entre paysans et artisans n'est pas toujours facile à établir : certaines personnes ont parfois changé d'activité en cours de vie active, beaucoup d'artisans cultivaient un lopin de vigne ou élevaient quelques vaches... alors qu'au début du siècle et après la première Guerre Mondiale, il arrivait relativement fréquemment que des fils de paysans fassent "des journées" sur les chantiers des chemins de fer ou sur ceux d'édification ou d'amélioration des routes par exemple, en attendant que le père de famille leur laisse le soin de s'occuper à plein temps de la ferme. Les anciens commerçants forment une catégorie numériquement peu importante, mais, dans cette tranche d'âge, il semble qu'ils possèdent à peu près les mêmes compétences que les paysans et artisans. Les autres catégories

⁵⁴ La production de fruits, surtout de cerises, est une activité traditionnelle de la partie la moins élevée de la région du Pilat, mais elle a connu une extension notable et une diversification dès avant la seconde Guerre Mondiale pour se poursuivre ensuite. L'élevage, qui était pratiqué en même temps dans les régions de basse et moyenne altitude, a été peu à peu presque abandonné, les agriculteurs se consacrant exclusivement à la production de fruits : cerises, pêches, abricots...

professionnelles sont peu représentées dans cette couche de la population. A cette époque (avant 1914), il y avait peu de petits ateliers de tissage (certains paysans avaient parfois un métier à tisser chez eux, mais c'était un des membres de la famille qui travaillait sur ce métier) et nombre de propriétaires d'ateliers plus importants ne vivaient pas sur place (ils habitaient souvent "en ville").

Parmi les personnes moins âgées (de 60 à 75 ans), la part des agriculteurs chez les patoisants - quelles que soient leurs compétences - reste importante, mais diminue proportionnellement. Il n'y a pratiquement plus, dans cette catégorie de la population, de personnes ayant exercé des métiers traditionnels comme charron, maréchal-ferrant ou tonnelier. Les autres catégories d'artisans (maçons, menuisiers, charpentiers...) sont souvent, comme leurs aînés, des gens dont les compétences sont similaires aux paysans de la même tranche d'âge. Par contre, les anciens commerçants (boulangers, épiciers...) semblent souvent moins habiles en patois. Les personnes ayant pratiqué d'autres activités professionnelles sont en général de moins bons patoisants. Le nombre d'anciens tisseurs augmente dans cette couche de la population car cette activité était devenue plus importante : certaines personnes d'origine paysanne ne travaillaient plus qu'au tissage, à leur domicile, et de petits ateliers, employant quelques personnes, s'étaient créés. Cette catégorie de la population est en général moins habile en patois. Un nombre de plus en plus important de personnes travaillait hors du domaine de l'enquête sociolinguistique (rive Est du Rhône, Saint-Etienne...) ou à Annonay, même s'ils résidaient toujours dans la région. En outre, certains des membres qui composent cette classe d'âge sont des gens qui sont revenus dans la région du Pilat après avoir vécu, le temps de leur vie professionnelle, hors de la région. Toutefois, s'ils sont originaires de la région du Pilat, les personnes appartenant à la classe des 60-75 ans possèdent presque tous au moins quelques notions de patois, dans les localités les plus rurales tout au moins (dans la Vallée, nombreuses sont les personnes de 60 à 70 ans qui ne savent rien du patois).

Dans la partie de la population âgée de moins de 60 ans, comme dans les tranches d'âges les plus élevées, les locuteurs les plus nombreux et les plus compétents se recrutent essentiellement dans le milieu agricole. L'exercice d'une profession (hormis celle d'agricultrice), est, pour les femmes, l'indice d'une connaissance du patois moins élevée que chez les femmes ne travaillant pas ou n'ayant pas travaillé.

4.1.4. Le niveau d'études

Cette variable s'est avérée moins importante que la variable catégorie professionnelle, à laquelle elle est pourtant liée. Pour les générations les plus âgées, le niveau d'étude distingue peu les personnes entre elles : les membres de la tranche d'âge la plus élevée, issus d'une communauté villageoise encore très homogène à l'époque de leur enfance, ont presque tous connu la même scolarité. En grande majorité enfants de petits exploitants agricoles, ils sont allés à l'école assez tard, et pendant peu de temps. En outre, l'année scolaire était courte : nombre d'enfants étaient chargés de travaux agricoles, comme la surveillance des vaches dans les pâturages par exemple : ils allaient à l'école tard en automne, et la quittaient au printemps. La plupart des personnes très âgées a donc un niveau d'étude primaire ; certaines personnes, le plus souvent les garçons, ont passé et réussi le certificat d'étude, mais cette caractéristique ne joue pas, à

cet âge, sur la compétence : ils sont d'aussi bons patoisants que les autres. Ce mode de vie (scolarité courte et travail des enfants, ou au moins participation aux travaux agricoles) perdura après la première guerre mondiale, mais il concernait de moins en moins d'enfants. Le niveau d'études s'élève donc dans les générations suivantes, au fur et à mesure que la connaissance du patois décroît. Mais la relation niveau d'études - niveau de patois semble moins importante que la relation agriculteurs (ou pour les générations plus jeunes, enfants d'agriculteurs) - niveau de patois. Pourtant, tous les non-paysans (ou non fils de paysans) ne partagent pas les mêmes compétences en patois. D'autres paramètres doivent donc exercer une influence. Le niveau d'étude peut toutefois jouer un rôle indirect : certains enfants ont dû quitter leur village natal pour poursuivre des études secondaires. Nous considérerons l'influence de ce type particulier de mouvement de population, temporaire, dans le chapitre qui traite de la dimension géographique. La poursuite d'études au delà du secondaire, en ville, n'était pas très fréquente dans les classes d'âges où le patois est connu. Un tel cursus a souvent entraîné une émigration hors de la région du Pilat.

4.1.5. Le statut matrimonial

Dans certaines tranches d'âges (et accessoirement certaines catégories professionnelles), le type de cadre familial peut jouer sur la connaissance du patois. La majorité de la population vit évidemment en couple. Le plus souvent, le niveau de connaissance de la langue vernaculaire des époux est proche. C'est surtout le cas chez les agriculteurs : dans les tranches d'âges les plus âgées, les compétences sont similaires. Chez les jeunes retraités de l'agriculture, les compétences respectives des époux restent assez proches, avec, comme les variables *sexe* et *profession* le suggéraient, une compétence en général plus élevée chez l'homme. Cette différence entre les sexes s'accroît, toujours à l'avantage de l'homme, chez les agriculteurs encore en activité. Pour les couples ne travaillant pas dans le secteur agricole, l'époux est en général meilleur patoisant que son épouse. Chez les personnes plus jeunes, les compétences respectives entre conjoints peuvent être très dissemblables. C'est en particulier le cas pour les couples dont le mari est artisan : il est alors souvent assez habile en patois pour son âge (cf. ci-dessus *profession*), alors que son épouse peut ne pratiquement rien connaître au patois. Les femmes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle ailleurs que dans le secteur agricole, possèdent, en général, une maîtrise du patois nettement plus faible que celle de leur mari.

Les personnes non mariées sont en général des hommes. Comme dans nombreuses régions rurales françaises, les femmes ont quitté leur région d'origine pour les villes plus fréquemment que les hommes. Elles pouvaient espérer y gagner plus d'autonomie, des revenus plus élevés, et avoir plus de chance de se marier avec "quelqu'un de la ville". Ce désir de nombreuses femmes de ne pas connaître le mode de vie pénible du travail à la ferme, ou simplement la séduction des attraits d'une vie "en ville" pour celles qui n'étaient pas filles de paysans, a conduit à un exode rural plus prononcé chez les femmes⁵⁵. De

⁵⁵ Souvent, les parents de ces jeunes filles ne se sont pas opposés à ce désir de quitter la région, et même l'ont encouragé en leur permettant de poursuivre des études.

nombreux hommes, en particuliers des paysans, sont donc restés célibataires. Cette catégorie de la population est en général plus compétente en patois que celle formée par les hommes mariés du même âge, quelle que soit la génération envisagée. Pour les femmes célibataires, il est difficile de dessiner une tendance précise : certaines sont de très bonnes patoisantes pour leur âge, d'autres au contraire possèdent, relativement à leurs homologues mariées du même âge, une compétence très faible. Toutefois, dans les couches les plus âgées de la population, les femmes célibataires sont souvent meilleures patoisantes que les femmes mariées. Une origine paysanne joue toujours en faveur d'une plus grande compétence. Les compétences linguistiques des personnes veuves s'apparentent à celles des célibataires si le décès du conjoint est intervenu tôt.

A partir des constatations fournies par la prise en compte de ces variables et de quelques données socio-économiques commence à se dessiner un portrait des différents locuteurs patoisants de la région du Pilat. Aucune de ces variables ne suffit à elle seule, mais l'âge et la profession, et, à moindre degré, le sexe, sont des paramètres importants. Nous avons dû, dès cette première étape, considérer le rôle de certaines variables en les mettant en relation avec d'autres (sexe et âge, âge et profession, âge et niveau d'études...) Mais, avant de croiser toutes ces variables pour affiner la description des caractéristiques principales des diverses catégories de patoisants, certains indices montrent qu'un autre paramètre, essentiel, doit être envisagé : la dimension géographique, qui joue visiblement un rôle important dans une région relativement vaste et peu homogène.

4.2. Facteurs géographiques

Au niveau de l'ensemble de la région du Pilat, il faut considérer les variations dans le nombre et les compétences des locuteurs selon les différentes parties qui composent le domaine étudié. Les mouvements de population entre la région du Pilat et l'extérieur d'une part, les éventuelles migrations à l'intérieur d'autre part, jouent également un rôle dans la répartition des locuteurs, et peuvent apporter des indications précieuses sur les phases du déclin de la langue régionale.

4.2.1. Variations à l'intérieur de la région du Pilat

La description de l'âge des patoisants indique que si le patois est toujours plus connu chez les personnes les plus âgées, il n'est pas possible, sur l'ensemble de la région du Pilat, de distinguer les différents types de patoisants selon des tranches d'âge précises : des locuteurs possédant une maîtrise complète du patois commencent à apparaître en nombre significatif dès 70 ans à Marlhes (n° 23 ; ce village, situé à 1000 mètres d'altitude environ, sur le haut plateau du Pilat, est une localité assez caractéristique des communes de cette région), alors qu'ils sont âgés de plus de 85 ans dans la vallée du Rhône -s'il en existe encore- et que ce sont tous des hommes. La première variable géographique qui influe sur le nombre de locuteurs est l'altitude du lieu de résidence. Mais c'est un paramètre assez "grossier" : relativement fiable sur le plan descriptif (mais il existe des exceptions, surtout dans le sens d'une proportion trop faible de locuteurs pour une localité d'une altitude donnée), il est sans pouvoir explicatif car

l'altitude ne peut évidemment pas être un facteur de maintien du patois ! Les villages dont la proportion de locuteurs est anormalement peu élevée par rapport à leur altitude peuvent indiquer que celle-ci n'est qu'un aspect secondaire et partiel d'une variable plus précise : la proximité avec des centres urbains ou industriels. Cette proximité peut être concrète, et s'évaluer alors en nombre de kilomètres. C'est le cas des communes situées sur la rive ouest du Rhône. La vallée du Rhône est depuis très longtemps un axe de communication très fréquenté : au début de du XX^e siècle, la proportion d'agriculteurs y était plus faible que dans les autres parties de la région du Pilat. A Serrières (n° 22) par exemple, la batellerie occupait directement une dizaine de familles, navigant sur des péniches, et de nombreuses autres personnes travaillaient pour ce secteur d'activité, ou pour le secteur commercial qui lui était lié (en particulier l'exportation de fruits). Cette catégorie de la population était plus "francisée" que celle qui travaillait dans l'agriculture. Quand la batellerie a commencé à péricliter, le développement industriel de l'est de la vallée du Rhône a offert des emplois nombreux. Même les agriculteurs ont été séduits, d'autant que leur activité initiale était peu lucrative et qu'elle le devenait de moins en moins. Abandonnant la culture de la plupart de leurs terres, beaucoup sont partis travailler à l'usine. Aujourd'hui, il ne reste à Serrières qu'un seul bon locuteur, un homme très âgé.

Le village de Davézieux (n° 31) fournit un autre exemple de l'importance de la proximité avec une ville, en l'occurrence Annonay, dont Davézieux n'était distant que de quelques kilomètres (à cause du développement de zones industrielles et commerciales, les deux agglomérations se touchent aujourd'hui). Là encore, une partie de la population a trouvé des emplois dans les industries qui se développaient ou dans le secteur des services, et le secteur agricole a décliné. Mais s'est ajouté à cette émigration journalière un afflux de population qui est venu s'installer dans ce qui devenait une banlieue d'Annonay (cet apport est constitué d'anciens Annonéens mais aussi de personnes issues de villages plus éloignés d'Annonay, centre d'attraction, que Davézieux). Je n'ai trouvé, dans le bourg de Davézieux, que deux témoins : un ancien paysan célibataire âgé de 66 ans, relativement compétent en patois (témoin B.), et son cousin, ancien paysan lui aussi, très compétent en patois mais trop âgé (témoin A., né en 1904, décédé aujourd'hui) pour être un bon témoin⁵⁶.

4.2.2. Paramètres locaux

La situation du haut plateau de la région du Pilat montre que la proximité avec une ville ne suffit pas, à elle seule, à prédire le nombre des différents locuteurs. La situation linguistique du village de Planfoy (n° 6) ou de celui de Tarentaise (n° 10) s'apparente à celle qui existe dans le village de Marlhes (n° 23) : la région formée par la plupart de ces localités est celle où la vitalité du patois est la plus grande. Pourtant, quelques communes

⁵⁶ Après des témoins très âgés, il est aisé de se rendre compte de la différence qui peut exister entre un bon *témoin*, c'est-à-dire quelqu'un qui est très compétent pour répondre à un enquêteur posant des questions qui portent souvent sur le lexique, et un bon *locuteur*, qui possède une maîtrise complète de la langue mais qui peut se révéler maladroit dans le cadre d'une enquête. Au cours de certaines rencontres, j'ai parfois observé que des personnes très âgées pouvaient avoir du mal à retrouver la plupart des mots d'un questionnaire, mais devisaient dans un patois parfait avec leurs voisins. Le témoin âgé de Davézieux, par exemple, répondait systématiquement à une question du type "Comment dites-vous : je suis malade ?" par une phrase signifiant : "Tu es malade".

qui sont relativement éloignées de Saint-Etienne (n° 1) connaissent une situation plus dégradée.

Le Bessat (n° 11) est, de longue date, un village où les Stéphanois aiment se rendre pour profiter des charmes de la campagne : cette tendance s'est encore accrue avec l'aide du Parc Naturel Régional du Pilat qui a facilité le développement du tourisme (randonnées, ski, VTT). Le Bessat a beaucoup perdu de son caractère rural et la localité est devenue un village tourné vers le tourisme. Dans un premier temps, je n'ai pas réussi à trouver de témoins pour l'enquête linguistique au Bessat (bien qu'il existe encore quelques bons patoisants), et c'est le seul village où l'on m'a suggéré qu'il faudrait peut-être rétribuer les locuteurs⁵⁷. Au pied du Bessat, à moins de trois kilomètres, le village de Tarentaise (n° 10) essaie lui aussi de profiter des mannes du tourisme, mais la sociologie du village a été moins modifiée. Je n'ai eu aucun mal à trouver des témoins : le maire a même accepté de nous prêter régulièrement une salle de réunion, ce qui peut être un indice de l'intérêt qu'une commune peut trouver à ce genre d'activité.

Les conditions d'enquêtes ont été identiques à Planfoy (n° 6 ; l'enquête linguistique s'est déroulée à la mairie avec quatre témoins en général), alors qu'à Saint-Genest-Malifaux (n° 13), gros bourg plus éloigné de Saint-Etienne (n° 1) que le village de Planfoy (n° 6), les deux jeunes secrétaires de mairie, dont l'une était pourtant originaire de la commune, m'ont affirmé que le patois n'était plus parlé depuis longtemps et que je ne pourrai pas trouver de témoins. Les indications des témoins des villages voisins et des membres de ma famille m'ont permis de réunir à plusieurs reprises quelques témoins au domicile de l'un d'eux, et j'ai rencontré plusieurs fois une femme âgée qui appartient à ma famille éloignée. D'autres personnes encore auraient pu être de bonnes informatrices pour l'enquête linguistique. Pourtant, sans avoir pu être exhaustif, j'ai l'assurance que le nombre de locuteurs dans cette commune est assez faible, non seulement en proportion de l'effectif total de la commune⁵⁸, mais également en nombre absolu. Ce nombre est, par exemple, nettement plus faible qu'à Marlihes (n° 23), village dont l'effectif de la population autochtone est pourtant inférieur à celui de Saint-Genest-Malifaux. Cet écart s'explique en partie par la proportion autrefois élevée d'ateliers de tissage, par le statut administratif de Saint-Genest, chef-lieu de canton, par l'existence d'une école secondaire qui attirait les enfants des communes des environs, par les relations plus étroites que le bourg entretenait avec Saint-Etienne (n° 1).

A ces explications concrètes s'ajoute un facteur difficilement quantifiable, a priori peu scientifique, bien qu'il puisse découler des arguments précédents : la "mentalité locale", terme que je dois à mes témoins. Certains habitants de la commune, surtout ceux

⁵⁷ J.-Cl. Bouvier, dans "Les paysans drômois devant les parlers locaux", évoque l'enquête que C. Martel a effectuée à Saint-Tropez pour l'*Atlas Linguistique de Provence* : dans cette commune pourtant submergée par le tourisme durant les mois d'été, "le parler local et aussi les coutumes locales y étaient encore très vivants, plus vivants même que dans d'autres localités de la côte au nom moins prestigieux", ce maintien s'expliquant par une volonté de préserver l'identité locale face à "l'ouragan touristique de l'été" (Bouvier 1973, p. 233). Au contraire, la commune du Bessat (n° 11), toute proportion gardée, semble succomber sans combattre.

⁵⁸ Saint-Genest-Malifaux était, il y a quelques années, l'agglomération du département de la Loire qui avait connu le taux le plus élevé d'implantation de maisons individuelles sur son territoire.

d'origine paysanne, décrivent Saint-Genest-Malifaux comme une ville fière, hautaine, prétentieuse, "qui veut imiter la ville", et j'ai systématiquement entendu ces qualificatifs dans tous les villages voisins : cette réputation est d'ailleurs très ancienne. Bien que délicat, ce concept de "mentalité locale" semble jouer un véritable rôle : une de ces manifestations les plus notables est l'interdit absolu de prononcer un seul mot de patois dans un lieu public, rue ou place du village, café, que beaucoup de locuteurs s'imposent de peur de se sentir ridicule, de paraître "arriéré". Nulle part ailleurs je n'ai rencontré, à un degré aussi poussé et d'une manière aussi explicite, une telle auto-censure dans l'usage du patois. La situation linguistique de Saint-Genest-Malifaux (n° 13), pourrait être rapprochée, malgré la différence d'échelle, de celle d'Annonay ou même de Saint-Etienne : cette localité ne peut toutefois pas être considérée comme totalement francisée, et elle n'a pas exercé de rôle francisateur sur les communes voisines⁵⁹ : le jugement négatif des habitants des communes voisines ne montre pas beaucoup de bienveillance à son endroit.

D'autres exceptions à la tendance qui voudrait que plus on s'éloigne d'une zone francisée, plus le patois soit vivant, peuvent également s'expliquer par d'autres spécificités locales. A Vinzieux (n° 17), mon seul témoin était un ancien paysan célibataire de 69 ans. Il semblait être le dernier du village à pouvoir encore s'exprimer en patois. Encore n'était-il qu'un locuteur tardif, ayant appris le patois après la petite enfance. Sa grand-mère qui habitait avec lui et ses parents, était originaire de Lyon. Elle avait une très piètre image du patois, et elle refusait que ses parents et ses grands-parents maternels s'expriment en patois à la maison. Le témoin n'a pas entendu parler patois pendant ses premières années, et il n'a commencé à le parler qu'à l'adolescence. Le faible nombre de locuteurs dans cette commune pourtant assez éloignée d'Annonay et de la vallée du Rhône (le patois est beaucoup plus vivant dans des villages voisins pourtant plus proches de ces zones francisées, comme Peaugres (n° 28), Brossainc (n° 16), Félines (n° 21)...) paraît pouvoir s'expliquer par le rôle d'une religieuse qui a enseigné dans cette commune pendant de longues années avant et après la seconde Guerre Mondiale. Ce personnage important du village possédait un caractère très autoritaire dont la réputation s'est étendue bien au delà des frontières de la commune (à Serrières (n° 22), par exemple, on m'a parlé de son "mauvais caractère"). Elle menait une guerre sans merci contre le patois, non seulement à l'intérieur des murs de l'école mais également dans le village, et elle a terrorisé des générations d'enfants et même de parents.

A l'inverse, mais dans une moindre mesure semble-t-il, un fort sentiment de cohésion entre les villageois, des liens sociaux et amicaux puissants entre les habitants favorisent un maintien du patois, ou au moins un plus fort intérêt pour la langue vernaculaire. C'est le cas de villages comme Andance (n° 35), Peaugres (n° 28), Marlhes (n° 23), La Versanne (n° 20) ou Jonzieux (n° 19) par exemple. Les localités où les enquêtes se sont déroulées dans un lieu public appartiennent souvent à cette catégorie de communauté : les témoins ne redoutaient pas que l'on puisse savoir qu'ils parlaient patois et les autorités locales se montraient coopératives et apportaient leur soutien.

⁵⁹ Saint-Genest-Malifaux a toutefois exercé une influence francisante sur certains habitants des villages voisins, comme par exemple les personnes qui devaient s'y rendre souvent, ou surtout auprès les enfants scolarisés à l'école secondaire.

4.2.3. Proportion de locuteurs entre bourgs et hameaux

A une échelle plus petite, la dimension géographique joue également un rôle dans la répartition des locuteurs. En de très nombreux endroits de la région du Pilat, il existe un écart entre la vitalité du patois (qu'elle soit définie par le nombre des locuteurs comme nous l'envisageons ici, ou par la pratique de la langue que nous analyserons plus loin) entre les hameaux et le bourg d'une commune. Le constat est évident dans de nombreuses localités : parmi les témoins de l'enquête qui visait à établir la géographie linguistique de la région du Pilat (les meilleurs locuteurs possibles), la proportion de ceux qui habitaient hors du bourg ou qui n'y résidaient que depuis la fin de leur activité professionnelle est très importante. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette prédominance : les témoins m'ont peut-être plus facilement orienté vers des personnes habitant des hameaux ou des fermes isolées plutôt que le bourg de la commune (ce qui ne serait pas anodin). Dans le bourg, j'ai essuyé plus de refus de personnes minimisant leurs compétences ou les niant (attitude qui montre que le centre d'un village subit une pression négative sur le patois plus forte que celle qui s'exerce sur la périphérie). Le nombre de bons témoins issus de hameaux plutôt que d'un bourg n'est toutefois pas le seul indice de cette tendance : les enquêtes les plus exhaustives possibles menées dans certains villages l'ont toujours montré, et de façon très nette dans les communes les plus francisées. La proportion de patoisants est de toute façon plus faible dans un bourg, où la population ne travaillant pas dans le secteur agricole est plus importante, que dans les hameaux, principalement habités par des agriculteurs. Mais, dans les fermes situées dans les villages ou dans leurs abords immédiats, les personnes patoisantes sont moins nombreuses que dans les fermes éloignées.

4.2.4. Axe nord / sud

Un autre facteur géographique semble jouer sur la vitalité du patois. Peu sensible à l'échelle du Pilat, il se confirme si l'on considère les régions voisines : le patois tend à être plus usité en direction du Sud. A l'intérieur de la région du Pilat, il existe déjà quelques différences. Pour la vallée du Rhône, l'exemple des communes situées aux deux extrémités du domaine d'enquête est intéressant. A Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8), mes démarches ne m'ont pas permis de trouver des locuteurs traditionnels dans le bourg, et j'ai dû rendre visite à un ancien paysan célibataire (environ 70 ans) qui habitait dans un hameau surplombant la vallée. Au contraire, à Andance (n° 35), il a été facile d'identifier rapidement quelques patoisants, et les enquêtes se sont déroulées dans une salle de la mairie. Mais dans le reste de la région du Pilat (plateau annonéen et haut plateau du Pilat), cette tendance n'est pas très marquée. Pourtant, les témoignages des témoins et mes propres observations semblent indiquer que l'*usage* du patois (seul aspect de la vitalité d'une langue facilement observable, contrairement au *nombre* des locuteurs et à leurs *compétences*) est plus important au sud de la région du Pilat qu'ailleurs. Ceci s'explique en partie par la géographie de la région : la région du Pilat est bordée par des zones de forte francisation (vallée du Rhône, vallée du Gier, Saint-Etienne et sa banlieue industrielle) qui entraînent une discontinuité avec les communautés linguistiques patoisantes voisines. J'ai peu d'indications sur la vitalité actuelle de la langue vernaculaire

à l'est de la région du Pilat, mais des enquêtes dans les Monts du Lyonnais (au nord de la vallée du Gier) en vue de l'élaboration d'un CDROM sur les parlers de cette région du domaine francoprovençal m'ont montré que le nombre de bons locuteurs n'était pas très important et que leur moyenne d'âge était assez élevée. Au contraire, en effectuant une enquête à Saint-Romain-d'Ay, village ardéchois situé à quelques dizaines de kilomètres au sud de la région du Pilat, j'ai trouvé très rapidement un très bon locuteur d'une soixantaine d'années, et son frère plus jeune était presque aussi compétent. La fille du premier, âgée d'une trentaine d'années, était capable de comprendre leurs conversations et l'enquête linguistique effectuée auprès d'elle révéla une compétence qu'aucune personne de son âge n'atteignait dans la région du Pilat. Les autres enfants de la famille semblent posséder des connaissances similaires, et les indications que ces témoins m'ont données sur les locuteurs de Saint-Romain-d'Ay et des communes voisines montrent que le cas de cette famille n'est pas isolé. Les instituteurs que j'ai interrogés ont parfois occupé des postes au sud de la région du Pilat et certains étaient parfois originaires du nord de l'Ardèche ou du Velay, en Haute-Loire : leurs informations sur l'usage du patois pendant leur enfance et alors qu'ils étaient encore en activité, les enfants dialectophones qu'ils ont éventuellement rencontré, confirment que le déclin du patois est plus récent dans ces régions avoisinantes (cf. ci-dessous *Chapitre 6. Le déclin du patois* pour le témoignage des instituteurs). Dans l'introduction du dictionnaire du parler occitan d'Yssingeaux, ville située dans la Haute-Loire, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Riotord (n° 33), J.-B. Martin indique, à propos de la pratique linguistique de la campagne environnant cette localité : "beaucoup de parents se sont encore régulièrement adressés en patois à leurs tout jeunes enfants jusqu'aux environs de 1950" (Martin 1997a, p. 6) ; nous verrons que, même dans la partie la plus conservatrice du Pilat, la transmission du patois aux enfants a cessé plus tôt.

4.2.5. Lieu de résidence

Il est évident que les personnes qui habitent la région du Pilat ont beaucoup plus de chances d'être locuteurs des parlers locaux que celles qui habitent hors de la région. Les enquêtes se sont déroulées presque exclusivement à l'intérieur de la région du Pilat. J'ai toutefois eu l'occasion de rencontrer quelques personnes originaires de la région mais qui n'y vivent pas actuellement (des personnes en vacances dans leur région d'origine par exemple, ou venues rendre visite à un membre de leur famille). A cette catégorie de population s'apparente celle des jeunes retraités qui se sont récemment réinstallés "au pays" (dans les tranches d'âges plus élevées, les exemples de ce genre sont rares, l'émigration étant moindre au début du siècle et les personnes qui ont quitté la région sont plus rarement revenues ensuite). Les compétences, en général faibles, des "émigrés" dépendent de la fréquence des contacts qu'ils ont gardés avec leur région d'origine. Ceux qui sont les meilleurs patoisants sont ceux dont la famille restée sur place est également compétente en patois. Même les couples émigrés dont les deux conjoints sont originaires de la même commune de la région du Pilat (et qui donc partageaient une même variété de parler local qu'ils auraient pu parler entre eux) possèdent en général de moindres compétences que des couples par ailleurs similaires (âge, profession...) qui ont toujours résidé dans la région.

4.2.6. Lieu de naissance

Cette variable est essentielle, car, si elle ne permet pas de savoir qui parle patois ou le comprend, elle permet pratiquement de prédire qui a très peu de chance de posséder des compétences en patois. En effet, alors que pour les personnes nées dans la région du Pilat, d'autres variables doivent être envisagées, pour celles nées hors de la région, elle est un très fort indice d'une ignorance du patois. Il faut toutefois pondérer l'importance de cette variable par d'autres éléments : l'époque à laquelle une personne s'est installée dans la région du Pilat, son âge lors de son déménagement, la distance entre son lieu de naissance et notre domaine, et la région de son lieu de naissance.

4.2.6.1. Immigration depuis une autre région

Plus une personne est arrivée jeune dans la région du Pilat, plus elle a de chances de posséder au moins quelques notions de patois. Mais, surtout, plus son installation est ancienne, plus sa compétence en patois risque d'être élevée. Ainsi, la grand-mère du témoin de Vinzieux (n° 17), si hostile qu'elle ait pu être à l'usage du patois dans sa famille, avait fini, au dire de son petit-fils, par acquérir une très bonne compétence passive de la langue vernaculaire, bien qu'elle soit née à Lyon - où le francoprovençal avait disparu - et qu'elle n'ait vécu à Vinzieux qu'à partir du mariage de sa fille. D'autres exemples de ce type se rencontrent parmi les plus anciennes générations (la mère du témoin de Vinzieux aurait plus de 100 ans aujourd'hui), mais ils deviennent rapidement très rares puis disparaissent dans les générations plus jeunes. Si un nouvel arrivant quittait une ville pour s'installer dans la région du Pilat, il y a peu de chances qu'il ait acquis des compétences en patois. Mais, s'il était issu d'une région rurale, il peut avoir appris, au moins en partie, le patois de la région du Pilat. Quand la langue vernaculaire était encore parlée dans sa région d'origine, il conserve souvent des compétences, mais dans la langue de son enfance. Le fait d'épouser quelqu'un de la région du Pilat, ce qui était souvent le motif du déménagement dans cette tranche d'âge élevé, augmente grandement les chances de posséder de bonnes compétences en patois.

4.2.6.2. Migration à l'intérieur de la région du Pilat

Les cas où la distance entre le lieu de naissance hors de la région du Pilat et le lieu de résidence dans la région est faible peuvent s'apparenter aux situations où un habitant du Pilat a changé de lieu de résidence à l'intérieur des limites du domaine étudié. Divers facteurs semblent exercer une influence. D'une part, plus la distance entre les deux lieux successifs de résidence est grande, plus les compétences sont faibles. Mais, d'autre part, plus les personnes sont âgées et ont changé tôt de lieu de résidence, plus leurs compétences en patois risquent d'être élevées. Avoir déménagé pour épouser un patoisant accroît les chances de posséder des bonnes compétences en patois. Quelques exemples pourront illustrer ces différents cas de figure. Au début du siècle, un homme issu de la région d'Annonay épousa une jeune fille qui habitait un hameau de Marlies (n° 23). Il vint s'installer dans la ferme de son épouse. Toute sa vie, il parla le patois de sa région d'origine avec son épouse qui parlait celui de Marlies. Ce paysan utilisait également son patois pour converser avec les voisins de son âge ou plus âgés. Son

parler faisait parfois sourire, mais ne posait pas de gros problèmes d'intercompréhension. Cet exemple est assez atypique : la plupart du temps, c'est l'épouse qui changeait de lieu de résidence et venait s'installer dans la ferme de son mari. J'ai rencontré plusieurs couples de ce genre dans cette tranche d'âge (par exemple les témoins de Saint-Régis-du-Coin (n° 24) - l'épouse est originaire de Tarentaise (n° 10) -, ceux de Limony (n° 18) - la femme du témoin est originaire d'un village du plateau intermédiaire - ou les témoins B. de Saint-Julien-Molin-Molette (n° 15), l'informatrice étant née à Thélis-la-Combe (n° 14)...). La personne "émigrée" conserve en général toute sa vie certains traits linguistiques de son parler d'origine. Le couple est conscient de certaines différences phonétiques, qu'il peut nommer, et chacun des conjoints utilise les types lexicaux de son enfance : l'un continuera toute sa vie à dire *la trabl* "la table" quand l'autre dira *la t a olo* (cf. *Etude phonétique*). Mais, dans les tranches d'âge plus jeunes, les personnes qui ont changé de résidence, dans les limites de la région du Pilat, sont en général moins compétentes en patois que celles qui sont demeurées dans la même commune toute leur vie. Le parler de ces personnes peut présenter plus d'interférences entre le patois d'origine et celui du lieu d'adoption, mais ce n'est pas systématique.

4.2.6.3. Changements temporaires de lieux de résidence

Un cas particulier de mouvement de population à l'intérieur de la région du Pilat a pu être étudié grâce aux questions concernant les changements de résidence : il s'agit des déplacements temporaires. Nous avons déjà décrit les caractéristiques des personnes ayant quitté la région du Pilat le temps de leur vie professionnelle. Les personnes qui ont quitté moins longtemps leur village originel ne constituent pas un corpus suffisant pour pouvoir décrire les caractéristiques de cette population. Toutefois, certains changements temporaires de lieux de résidence peuvent être pris en compte : il s'agit des déplacements dus à la poursuite d'études secondaires. Les établissements scolaires susceptibles de dispenser cet enseignement étaient peu nombreux, contrairement aux écoles primaires qui formaient, dans notre région, un réseau serré (cf. les *béates*, citées ci-dessus, qui exercèrent leurs activités dans les hameaux jusqu'à la veille de la seconde Guerre Mondiale ou les "demoiselles" qui leur succédèrent). De nombreux enfants sont donc partis en pension dans les gros bourgs qui accueillait les écoles secondaires (Saint-Genest-Malifaux (n° 13), Pélussin (n° 4), Annonay...) ; les enfants habitant à quelques kilomètres du bourg devaient quitter le domicile familial, et ce même après la seconde Guerre Mondiale. L'impact de ce "déracinement" sur les compétences linguistiques en patois semble plus important que la poursuite des études elle-mêmes.

4.2.6.4. Migrations entre partie occitane et partie francoprovençale du Pilat

La région du Pilat, cadre de la rencontre entre parlers occitans et parlers francoprovençaux, est traversée, selon un axe Est / Ouest, par plusieurs isoglosses basés sur des caractéristiques phonétiques ou morphologiques (cf. *Etude linguistique*). Pourtant, ces différences linguistiques entre la partie sud et la partie nord du Pilat ne semblent pas jouer de rôle prépondérant dans les compétences des locuteurs qui ont quitté une localité occitane pour s'installer dans un village francoprovençal ou inversement. L'époque du changement de lieu de résidence et la distance entre la localité d'origine et le village

d'adoption suffisent à expliquer les variations de compétence, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer le rôle éventuel de la distance linguistique entre les parlers locaux⁶⁰. A l'échelle de la région du Pilat, les différences linguistiques entre parlers occitans et parlers francoprovençaux ne semblent pas avoir été suffisantes pour provoquer, à date ancienne (avant 1939), un abandon de la langue régionale, dont une baisse notable des compétences serait la manifestation. Etant donné qu'à partir de la seconde Guerre Mondiale, un changement de résidence se manifeste presque automatiquement par une baisse des compétences (indice de l'abandon de la langue vernaculaire), que le changement se passe à l'intérieur de la même aire linguistique ou entre aire francoprovençale et aire occitane, l'importance de la distance typologique entre les parlers n'a pu être mesurée. Nous n'avons pas tenté de tester les compétences linguistiques des personnes originaires d'autres régions que celle du Pilat : les personnes âgées issues de régions relativement éloignées, auprès de qui ce facteur aurait pu jouer, sont de toute façon des témoins potentiels assez rares (les mariages avaient le plus souvent lieu entre personnes habitant des villages assez voisins).

4.3. Evaluation de la proportion de dialectophones dans la région du Pilat

La mise en corrélation des variables sociologiques et géographiques avec la population dialectophone permet de commencer à ébaucher le tableau de la situation linguistique qui règne dans la région du Pilat. Un premier aspect de cette situation, important pour essayer de préciser l'état actuel de la communauté linguistique dialectophone - même si nous verrons qu'il n'est pas suffisant - peut maintenant être appréhendé : le nombre de patoisants. La proportion de bilingues français / patois (quel que soit le niveau de leurs compétences) par rapport à l'ensemble de la population de la région du Pilat ne peut toutefois pas être comptabilisé très exactement : les données statistiques (pyramide des âges, taux de personnes d'origine étrangère à la région, répartition des différentes catégories professionnelles, répartition des sexes...) sur ce domaine dont les limites ont été tracées d'après des critères linguistiques, n'existent pas. Ce type de données n'est disponible, ou n'est assez facile à recueillir, que pour des domaines d'enquête relativement petits (un village par exemple), ou très homogènes (ce qui n'est pas le cas de la région du Pilat), ou qui correspondent à une entité administrative (comme un département)⁶¹. Des enquêtes spécifiques seraient nécessaires pour obtenir les données sociologiques correspondant à d'autres types d'espaces géographiques. Une telle enquête était inenvisageable dans la région du Pilat : seul le recueil d'informations statistiquement fiables, c'est-à-dire à partir d'un échantillon représentatif de la population,

⁶⁰ L'intercompréhension est un phénomène difficile à mesurer (cf. Gardette 1983, p. 349-361 ou Ravier 1973 par exemple). Différents types lexicaux se rencontrent dans la région du Pilat et les isoglosses que la rencontre de ces types lexicaux dessine ne suivent pas systématiquement l'axe Est / Ouest (cf. *Etude lexicale* et les cartes lexicales).

⁶¹ Même pour des domaines d'enquêtes qui correspondraient à des entités administratives, certaines informations importantes pour une description précise pourraient ne pas être facilement accessibles, comme, par exemple, la proportion de la population née dans la région même et l'origine de celle qui y a immigré, ainsi que la date de cette immigration.

sur les caractéristiques des *communes* qui composent notre région auraient eu un sens. Des données portant sur l'*ensemble* du domaine n'auraient pas permis de saisir l'influence de paramètres locaux ou la variation du nombre de dialectophones entre les différentes parties qui composent notre région.

Même si les particularités sociologiques exactes de la région du Pilat ne sont pas connues, les principales caractéristiques des différents locuteurs permettent d'évaluer, par communes plutôt qu'à l'échelle de l'ensemble du domaine, la proportion des patoisants. Cette proportion dépend, pour l'essentiel, du degré de proximité avec une zone francisée de longue date (Annonay, Saint-Etienne, vallée du Rhône) et de l'évolution de l'importance de ces contacts : longtemps restés faibles entre Saint-Etienne (n° 1) et les communes du haut plateau, ils étaient plus anciens et plus nombreux entre les villages du plateau intermédiaire et Annonay, les villages de la vallée du Rhône - ou du moins une partie de leur population - étant francisés très tôt. Le pourcentage d'agriculteurs, et plus généralement de personnes dont l'activité professionnelle était liée à l'agriculture, est également un facteur important. La proportion de la population d'origine autochtone est également un paramètre dont on a vu qu'il ne jouait pas seulement sur la proportion de patoisants parmi les habitants d'une commune, mais aussi sur le nombre absolu de ces locuteurs. L'effectif des patoisants dépend également de la force du sentiment d'identité locale à l'intérieur d'un village. Au niveau de la commune, on peut également relever l'écart souvent assez net qui peut exister entre le cœur du village et les hameaux ou les fermes isolées. Enfin, à une échelle au contraire plus large, le nombre de patoisants semble être plus important au sud de la région du Pilat.

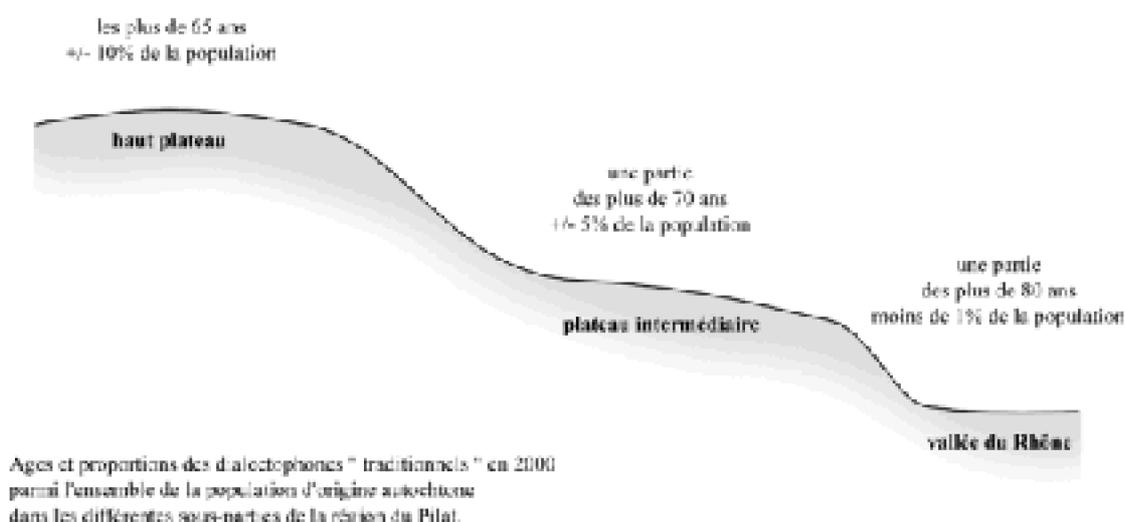
Le taux de bilinguisme est un des facteurs servant à définir une situation diglossique. La population bilingue français / patois représente aujourd'hui une minorité dans la région du Pilat⁶². Dans les régions les plus francisées, l'effectif de cette population est même très faible : nous avons vu qu'il ne reste, à Serrières (n° 22), qu'un seul patoisant, et les personnes capables de comprendre le patois sont au plus quelques dizaines (sur une population de 1200 habitants environ). La situation de Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8) est assez semblable : je n'ai pas trouvé de bon locuteur dans cette localité. Limony (n° 18) et Champagne (n° 31) présentent une situation comparable à celle de Serrières : il ne subsistait, au moment des enquêtes, qu'à peine une dizaine de locuteurs relativement compétents, et leur moyenne d'âge élevée laisse présager qu'ils sont aujourd'hui très peu nombreux. Dans les parties du domaine où le patois est relativement vivant, l'effectif total des patoisants est moins faible mais il s'avère cependant peu important. Les locuteurs se recrutent presque exclusivement chez les personnes âgées de plus de 40 ans, et une partie de cette population seulement est concernée, puisqu'elle est composée essentiellement de personnes originaires de la région, parmi lesquelles plus d'hommes que de femmes, surtout d'agriculteurs... De plus, si l'on considère les personnes capables de s'exprimer en patois, l'effectif est encore plus restreint : l'âge *minimum* de cette sous-partie des patoisants est de 60 ans environ. Dans un article publié en 1988, G.

⁶² Bien que la région du Pilat soit une région essentiellement rurale qui a connu un certain exode de ses habitants, sa population actuelle n'est pas, en moyenne, très âgée : la présence, dans le domaine, d'une ville comme Annonay, pôle important d'activité, et la proximité de la ville de Saint-Etienne et de la vallée du Rhône, fortement urbanisée et industrialisée, a permis à beaucoup d'habitants de la région du Pilat de trouver des emplois sans devoir abandonner leur région.

Tuailion avançait le chiffre de 5 000 locuteurs du francoprovençal dans le département de la Loire (Tuailion 1988a, p. 204). Il ne comptabilise, dans cette évaluation, que les dialectophones possédant une (bonne) compétence active du francoprovençal. Si l'on devait risquer un chiffre pour la sous partie de la région francoprovençale du Pilat située à l'extrémité sud la Loire, on pourrait, avec une marge d'imprécision très importante, évaluer les "bons" patoisants à quelques centaines au plus. Pour l'ensemble de la région du Pilat, le nombre total doit être inférieur à 3000 (moins de 5% des habitants, en ne prenant pas en compte la population des villes d'Annonay et de Saint-Etienne).

La figure 1. permet de visualiser sous forme schématique la proportion des locuteurs traditionnels dans les trois sous-parties de la région du Pilat, ainsi que l'âge de ces patoisants. Les pourcentages indiqués sont les résultats d'une "évaluation à coefficient d'erreur élevé" pour reprendre l'expression de G. Tuailion à propos du nombre de personnes parlant francoprovençal (Tuailion 1988a, p. 204). En raison de l'âge moyen des patoisants, ces pourcentages sont amenés à décroître rapidement.

Les dialectophones dans la région du Pilat



Ces estimations de la proportion maximum de locuteurs bilingues montrent que, dans la situation diglossique que connaît la région du Pilat, la langue dominée est aujourd'hui dans une position très précaire. Mais une telle proportion n'est qu'un aspect dans la description d'une situation diglossique : une proportion faible de locuteurs d'une langue minoritaire dans une communauté donnée peut être compensée par l'âge de ces locuteurs. Or la composition de cette population indique, notamment, que la transmission de la langue locale semble totalement interrompue.

Certaines des caractéristiques des locuteurs dialectophones et de leur répartition dans le domaine étudié ne sont pas spécifiques à la région du Pilat. La proportion de locuteurs des langues régionales en France est presque toujours plus importante dans les tranches d'âge les plus élevées⁶³. Les situations où la majorité des enfants non encore scolarisés sont unilingues dans une langue régionale sont de plus en plus rares. Elles

sont encore signalées, par exemple, par B. Pottier en 1968 à propos des langues bretonne, alsacienne ou basque (Pottier 1968, p. 1152), ou par G. Taverdet en 1973 en Bresse et dans le Morvan (dialecte d'oïl, Taverdet 1973, p. 321-322), mais une enquête de l'Institut National d'Etudes Démographiques portant sur l'usage des diverses langues parlées en France (*Populations et Sociétés*, "L'unification linguistique de la France", 1993) montrait qu'en 1993 ces situations d'unilinguisme en langue régionale des jeunes enfants devaient être très limitées, puisque seulement 0,5% des parents⁶⁴ parlaient habituellement un des dialectes gallo-romans à leurs enfants (pour les langues non romanes, le chiffre atteignait 4%). La courbe du nombre de locuteurs d'une langue régionale croît donc presque toujours avec l'âge en France métropolitaine. Toutefois, des irrégularités dans cette augmentation apparaissent pour le basque ou le breton⁶⁵, et sans doute l'occitan : l'enseignement d'une langue régionale conduit parfois à un schéma moins classique. On peut observer une augmentation, souvent limitée, auprès des générations qui ont profité de cet enseignement, puis un creux auprès des générations intermédiaires, et enfin une hausse importante pour les plus anciennes générations, qui correspond à la situation habituellement décrite. La région du Pilat ne connaît pas cette courbe atypique du nombre de locuteurs en fonction de l'âge : la transmission maternelle est interrompue et la transmission scolaire est, nous le verrons, pratiquement inexistante.

On observe, dans la région du Pilat, un certain écart entre le nombre de locuteurs et le nombre de locutrices du patois. Quel a été, en France, le comportement respectif des hommes et des femmes face à la francisation ? A première vue, la consultation des diverses sources possibles d'information sur ce sujet montrent des résultats contradictoires : tantôt les femmes semblent être plus fréquemment locutrices des diverses langues régionales, tantôt les hommes sont les plus nombreux à parler une des langues locales. Mais en prenant en compte la date des observations et la tranche d'âge où les femmes sont les plus nombreuses -en général les générations les plus âgées- on s'aperçoit que les situations où les femmes parlent plus la langue locale que les hommes remontent aux époques, dont les dates diffèrent selon les régions, où l'accès au français était inégalitaire entre les hommes et les femmes (les garçons étaient plus fréquemment scolarisés, moins sédentaires, quittaient leur village pour effectuer le service national...). Il

⁶³ Cf. par exemple Walter 1988, p. 118. Pour des situations proches de la région du Pilat, voir par exemple Fréchet - Martin 1998, p. 6 (Ain), Vurpas 1988, p. 208 (Beaujolais), Hadjadj 1983 (à propos de deux villages à la limite de l'Auvergne et du Forez), Gonon 1973 (village de Poncins, Forez), Nauton 1957-63 (vol. 4, p. 44-47) et 1974, p. 17-18 (Haute-Loire), Fréchet - Martin 1993, p. 4 (Velay) ou Bouvier 1973 et 1976, p. 17 (Drôme). Voir aussi la description des témoins de l'ALLy dans le volume 4, pour tout l'ouest du francoprovençal et le nord du vivaro-alpin. Pour des localités situées dans notre domaine, cf. *Marius Champailleur, paysan de Pélussin* : ce patoisant évaluait, en 1984, à une vingtaine le nombre "de patoisants ou, plus exactement, de personnes pouvant tenir une conversation en patois" à Pélussin ; "La plupart [avait] atteint ou dépassé soixante-dix ans" (*Champailleur*, p. 235). Dans le *Dictionnaire du français régional du Pilat*, J.-B. Martin indique "Il n'y a que très peu de patoisants âgés de moins de soixante-dix ans" (Martin 1989, p. 7).

⁶⁴ L'échantillon concerne des "couples ou personnes seules ayant des enfants scolarisés de 2 à 25 ans, que ces enfants vivent ou non dans le ménage" (*Populations et Sociétés*, p. 4).

⁶⁵ Voir par exemple Robin 1999 pour le breton, ou Bachoc 1999 pour le basque.

semble que, dès que les femmes ont pu apprendre la langue nationale, elles aient, plus que les hommes, abandonné la langue régionale et propagé, auprès de leurs enfants, le français. Cette tendance, qui paraît assez générale (voir par exemple Pottier 1968, p. 1152-1153), a été signalée dans les régions proches de la région du Pilat (cf. Vurpas 1988, p. 208 ; Hadjadj 1983 ; Bouvier 1973, p. 234, note 11...) ⁶⁶.

La plupart des facteurs géographiques qui influent sur la vitalité du patois dans notre domaine sont également relevés très souvent dans les diverses études dialectologiques. La diffusion progressive du français, à partir de Paris, s'est en général faite par l'intermédiaire des villes de taille importantes et le long des grandes voies de communication (cf. Pottier 1968, p. 1149, qui cite, parmi d'autres régions "rapidement francisées", "les villes de la vallée du Rhône" ⁶⁷ ; les chercheurs ayant travaillé sur les régions voisines signalent tous le rôle de ces deux paramètres, dont l'importance dépend de la géographie du domaine étudié). La région du Pilat a subi ces deux influences, par l'intermédiaire de Saint-Etienne et d'Annonay, d'une part, et par la vallée du Rhône d'autre part. La vitalité plus forte des dialectes dans les localités peu importantes, et le conservatisme des régions montagneuses ou à l'habitat dispersé ⁶⁸ sont également des traits communs aux diverses langues régionales de France. Un afflux massif de population exerce très souvent un rôle négatif sur la vitalité d'une langue régionale, que cet apport de population soit définitif ou qu'il ne concerne que les périodes de vacances. L'essentiel des locuteurs des langues régionales appartient donc à la population rurale, ce qui explique le choix, préférentiel ou imposé par les faits, de témoins issus surtout du monde agricole, pour les enquêtes dialectologiques les plus récentes tout au moins.

Ces différents paramètres communs à de nombreuses régions françaises dessinent des tendances générales. Mais une enquête de terrain approfondie permet d'apprécier le rôle respectif de ces paramètres, et met en exergue l'importance de certains facteurs locaux. Dans la région du Pilat, ces facteurs (comme le simple rôle d'une personne dans un village par exemple) exercent le plus souvent une influence négative sur la vitalité de la langue dominée, révélant la fragilité de la position des parlers locaux.

L'étude des caractéristiques sociologiques des différents locuteurs nous a permis de préciser la proportion de la population bilingue français / patois par rapport à l'ensemble de la population de la région du Pilat. Mais elle apporte également des indications sur l'évolution, au cours du XX^e siècle, de la communauté linguistique en patois. Ainsi, l'âge des très bons locuteurs peut nous renseigner sur l'époque à laquelle le patois était encore

⁶⁶ Voir aussi, pour l'est du francoprovençal (Valais, Suisse), R. C. Schüle 1971, p. 197-199.

⁶⁷ Toutefois, B. Pottier relève que l'Alsace constitue une exception, puisqu'à Strasbourg, le bilinguisme était, en 1968, très répandu (Pottier 1968, p. 1149). Mais les travaux de M.-N. Denis et C. Veltman montrent qu'une vingtaine d'années plus tard, le dialecte alsacien tend à se maintenir mieux dans les régions les plus rurales (Denis - Veltman 1989).

⁶⁸ A propos de la francisation plus tardive des hameaux par rapport au bourg, voir par exemple Martin 1973 pour l'agglomération d'Yssingeaux (Haute-Loire). En consultant la "table des localités, des enquêteurs et des témoins" de l'ALLY (t. 4, p. 5-82), on trouve également souvent des mentions comme celle-ci : "Patois... mieux conservé dans les hameaux" (point n° 13 : Isserpent (Allier), mais aussi point n° 14 : Châtel-Montagne (Allier), point n° 42 : Courzieu (Rhône), point n° 57 : Saint-Anthème (Puy-de-Dôme)...).

la langue quotidienne de la majorité des habitants des différentes parties de la région du Pilat. L'écart de compétences entre hommes et femmes dans certaines tranches d'âge, par exemple, ou la meilleure maîtrise du patois par les hommes célibataires et/ou par les agriculteurs, pourraient d'ores et déjà permettre de formuler des hypothèses sur les attitudes respectives vis-à-vis du patois, sur son usage et sur les étapes et les causes de son déclin. Mais les entretiens menés auprès des habitants de la région du Pilat nous ont fourni des indications plus précises pour tenter de comprendre le processus qui a entraîné le déclin de la langue régionale. Les questions concernant l'histoire linguistique des témoins vont permettre de retracer les différentes étapes de cet abandon de la langue vernaculaire.

Chapitre 5. Evolution de la situation linguistique de la région du Pilat entre 1900 et 1950

Dans ce chapitre, nous tenterons de retracer l'évolution de la vitalité du patois durant la première moitié du XX^e siècle, une période pendant laquelle le français supplanta le patois, et qui vit la fin de la transmission de cette langue aux enfants.

Le tableau de la vitalité du patois dans la région du haut plateau au début du XX^e siècle permettra de décrire l'époque où l'ensemble de la population était bilingue.

L'évolution linguistique des différentes parties de la région du Pilat (haut plateau, plateau intermédiaire et vallée du Rhône) seront ensuite décrites séparément, car chacune de ces zones présente des caractéristiques particulières.

Les phénomènes intervenus dans ces trois parties du domaine étudié durant cette période seront ensuite comparés entre eux et avec ceux relevés dans d'autres situations de "renversement linguistique".

5.1. Une évolution qui doit être reconstituée

Au cours des entretiens semi-dirigés, le recueil des caractéristiques sociologiques des différents témoins n'a pas posé de problèmes importants. Mais tenter, avec un témoin, de retracer les étapes de son acquisition du patois et du français a été plus difficile. Plusieurs facteurs expliquent ces difficultés, et les précautions qu'il faut prendre avant d'entériner les réponses des témoins. La mémoire est un premier facteur susceptible d'entraver la reconstitution de l'acquisition des deux langues. L'image qu'un locuteur se fait de la langue régionale peut également influencer sur ses réponses, ou même sur l'idée qu'il se fait de l'acquisition de cette langue. Le problème de la reconstitution de l'acquisition d'une langue est encore accentué quand cette acquisition n'est que partielle et/ou que l'usage du patois a été abandonné. Beaucoup de locuteurs cernent mal l'étendue de leurs compétences, ou s'imaginent même parfois être totalement incompetents : comment, dans ces conditions, retracer l'acquisition de compétences que l'on ne connaît pas ? L'écart plus ou moins important entre les modalités de l'acquisition du patois et le souvenir

que le patoisant en a peut s'expliquer de différentes manières que nous évoquerons quand nous tenterons d'analyser la conscience linguistique des patoisants. Mais, dans ce chapitre qui cherche à mettre en relief les relations entre les niveaux de compétences des différentes catégories de locuteurs et les diverses modalités d'acquisition du patois, nous nous baserons sur la reconstitution que nous avons faite de l'acquisition de la langue régionale par les locuteurs.

Plusieurs éléments peuvent corriger la partialité des réponses données par le témoin : au cours de l'entretien, nous avons demandé aux témoins quelles étaient les langues qu'ils parlaient durant leur enfance et à leur entrée à l'école. De plus, nous avons aussi demandé à chacun des locuteurs quelles langues les membres de leur famille utilisaient entre eux et avec le témoin (cf. en annexe la *Grille de l'enquête sociolinguistique*). Il faut toutefois considérer ces témoignages du passé avec prudence : certaines réponses aux questions portant sur l'usage *actuel* du patois ont parfois été démenties par l'observation. Là encore, l'image de la langue peut fausser l'impression des témoins, et des études ont de toute façon montré qu'un locuteur n'est pas toujours conscient de la langue qu'il parle ou des changements de langue qu'il peut faire au cours d'une conversation (cf. par exemple Lüdi 1990, p. 326). Un autre moyen a été utilisé pour tenter de minimiser la subjectivité des réponses des témoins. Nous avons fait appel, le plus souvent possible, au témoignage des proches, soit au cours d'entretiens séparés, soit au cours d'un même entretien quand l'assemblée réunissait plusieurs membres d'une même famille. Pour les tranches d'âges les plus élevées, les réponses d'un témoin ont pu être comparées avec celles de leurs frères et soeurs ou de leurs enfants. A l'inverse, pour les plus jeunes témoins, nous avons essayé de recueillir le témoignage des parents d'un témoin en même temps que celui des frères et soeurs. Ces données doivent également être examinées avec précaution, mais les témoignages croisés permettent de minimiser la marge d'erreur dans l'interprétation des données. Ces données sur l'usage respectif du français et du patois nous renseignent sur le degré d'exposition des différents locuteurs à la langue vernaculaire, et donc sur les conditions de l'apprentissage, complet ou partiel, de cette langue.

Les témoins ont également très souvent indiqué les motifs qui, selon eux, expliquaient les attitudes de chacun et les changements intervenus au cours du XX^e siècle dans l'usage de la langue régionale. Souvent, ils établissaient également d'eux-mêmes des corrélations entre ces changements de pratiques linguistiques et certains des bouleversements socio-économiques qui ont affecté le mode de vie traditionnel des habitants de la région du Pilat. Ces informations peuvent, elles aussi, être suspectes, partielles ou contradictoires. Toutefois, les témoins sont parfois relativement unanimes à propos de certains phénomènes essentiels et de la date à laquelle ils sont intervenus. Pour retracer l'évolution de la situation linguistique de la région du Pilat au cours du XX^e siècle, nous mettrons en relation les témoignages des témoins avec les changements culturels et socio-économiques susceptibles d'expliquer les modifications d'habitudes linguistiques des locuteurs. Cette reconstitution de l'évolution linguistique qu'a connu la région du Pilat devrait pouvoir expliquer les caractéristiques sociologiques des patoisants de notre région.

Certains des chercheurs qui ont décrit l'évolution de la pratique linguistique d'une

communauté villageoise ou régionale appartenait à la communauté qu'ils étudiaient, et ils ont parfois été les observateurs directs des mutations sociologiques et linguistiques qui affectèrent cette communauté (Gonon 1973, Nauton 1948...) ou ont au moins connu la période où la communauté abandonna la transmission de la langue vernaculaire (cf. Martin 1997a, p. 6). Pour quelqu'un qui débuta ses enquêtes au milieu des années 1980 et qui ne connaissait que les derniers reflets du mode de vie traditionnel (les derniers attelages de vaches liées, la fin du battage au fléau...), les modalités de la mutation de la société rurale restaient en grande partie inconnues. Même les jeunes agriculteurs d'aujourd'hui ignorent le mode de vie qui avait cours au début du XX^e siècle et qui fut pourtant celui de leurs grands-parents ou arrière-grands-parents. De nombreux ouvrages ou romans détaillent, souvent avec nostalgie, les changements intervenus dans la société rurale traditionnelle, des études dialectologiques fournissent des indications sur l'évolution d'un village ou d'une région étudiés mais les diverses situations qu'ils décrivent ne sont pas comparables : leurs caractéristiques initiales étaient différentes, elles n'ont pas connu les mêmes transformations, et les mutations communes ne sont pas intervenues aux mêmes dates. Pourtant, pour retracer le déclin de la langue régionale, il fallait, si possible, décrire l'époque où le patois était encore la seule langue connue, ou au moins pratiquée, par la majorité des habitants, puis tenter de comprendre quels furent les éléments déterminants qui provoquèrent la substitution du patois par le français.

Au cours des enquêtes, les récits des témoins les plus âgés m'ont peu à peu donné une image assez précise des conditions de vie de cette époque. Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, j'ai utilisé, pour établir la monographie du patois de Marlies (n° 23), le questionnaire de l'ALLY. Une partie des notions qui figurent dans ce questionnaire établi dans les années 1940 m'était inconnue (il a même été difficile, voire parfois impossible, pour mes témoins, de retrouver des noms d'objets relevant du domaine de la fabrication du pain ou du déroulement de la *bûa*, la lessive traditionnelle faite avec des cendres). Les témoins, en même temps qu'ils me fournissaient les informations linguistiques, m'expliquaient telle ou telle technique ou coutume, l'époque de sa pratique et la date de son abandon, me décrivaient un objet qui n'avait plus cours, ou même me le faisaient voir et m'en montraient le fonctionnement. Grâce à cette connaissance acquise peu à peu par leurs soins, j'ai pu saisir l'évolution du mode de vie des témoins et dater certains changements importants (parfois, l'implantation, dans une partie de la région du Pilat, d'une technique ou d'un objet apparemment insignifiant a pu provoquer un changement très important : ainsi, l'installation de clôtures électriques a pratiquement mis fin, dans les années soixante pour le haut plateau du Pilat, à l'habitude de confier aux enfants le soin de garder le troupeau de la ferme familiale ou de les placer "à maître" comme bergers : la surveillance des animaux domestiques n'était plus nécessaire et l'ensemble des enfants put profiter d'une année scolaire complète). L'ouvrage collectif publié en 1986 par F. Charpigny, A.-M. Grenouiller et J.-B. Martin, composé à partir des témoignages d'un paysan de Pélussin (n° 4) né en 1903, m'a également apporté des informations précieuses sur l'évolution de la société rurale dans cette partie de la région du Pilat qui m'est moins familière (*Champailler*).

5.2. Le bilinguisme généralisé

En domaine francoprovençal comme en domaine occitan, il n'existe sans doute plus de personnes unilingues en langue régionale (à part peut-être quelques très rares jeunes enfants pas encore scolarisés). Au cours des entretiens sociolinguistiques, j'ai essayé d'obtenir des informations qui puissent permettre, éventuellement, de dater les premières étapes de la francisation de la région du Pilat, en demandant aux témoins s'ils connaissaient ou avaient connu des personnes monolingues en patois, en distinguant les personnes n'ayant eu aucune compétence en français de celles qui en avaient une compétence passive seulement.

5.2.1 Une francisation ancienne

Dans la région du Pilat, aucune des personnes que j'ai interrogées, même les plus âgées, ne m'a dit avoir personnellement connu un adulte totalement incapable de comprendre le français. Les témoins de la région du plateau intermédiaire et de la vallée du Rhône ont également prétendu ne pas avoir connu de personnes unilingues en patois mais m'ont affirmé qu'il avait dû en exister "dans la montagne" à l'époque de leur enfance (cette impression, inexacte donc, révèle le manque de connaissance de la pratique linguistique d'une région pourtant voisine, mais aussi le regard critique de la vallée, industrialisée, sur les hauteurs plus rurales). Dans la partie la plus conservatrice du Pilat, on m'a par contre indiqué le nom de quelques personnes qui, à l'époque de l'enfance des plus anciens témoins, avaient la réputation d'être très malhabiles en français et de ne l'utiliser qu'en de rares occasions. Si je suggérais à un témoin le nom d'une telle personne indiqué par un autre témoin, mon nouvel interlocuteur confirmait en général l'indication du premier. Ces quelques patoisants, clairement identifiés, étaient surtout des hommes, pour la plupart âgés et en général célibataires, habitant souvent des fermes isolées et fréquemment décrits comme "sauvages", un peu frustrés.

Toutefois, à Limony (n° 18), village situé au bord du Rhône à l'extrémité nord de l'Ardèche, un témoin, aujourd'hui âgé de 94 ans (témoin A.a., cf. en annexe le *Table des principaux témoins*), m'a parlé d'une "grand-mère" (mais qui n'avait pas de lien de parenté avec lui), morte en 1918, qui n'aurait compris que le patois. Je ne sais rien de cette femme, peut-être originaire d'une autre région. A son décès, ce témoin avait 11 ans, et il est possible qu'il fonde son jugement uniquement sur le fait de ne l'avoir entendu parler que patois : les occasions de connaître ses compétences passives ou actives en français lui ont peut-être manqué et la tradition familiale a pu caricaturer ce "personnage". Mais on ne peut repousser totalement ce témoignage (pourtant atypique puisqu'il concerne, exceptionnellement, une *femme* qui habitait dans un *village de la vallée*) : les cas particuliers, contredisant de grandes tendances, peuvent évidemment exister.

L'expérience m'a montré qu'il n'était pas facile, à travers les témoignages des témoins, de distinguer les patoisants capables de ne s'exprimer correctement qu'en patois des personnes éventuellement capables de parler français mais qui ne l'utilisent (ou l'utilisaient) presque jamais. Au près des plus anciens témoins, bons patoisants, cette dernière catégorie de locuteurs (ceux capables de parler français mais ne le faisant presque jamais) a pu passer pour exclusivement patoisants (en production active) puisque, lors de leurs rencontres, le patois pouvait être la seule langue utilisée. Jusqu'à il y a peu de temps, il existait encore des habitants de la région du Pilat n'utilisant

pratiquement que le patois même s'ils étaient tout de même capables de s'exprimer en français. Ils partageaient des caractéristiques sociologiques similaires : il s'agissait essentiellement d'hommes, anciens paysans ou ouvriers agricoles, célibataires et au mode de vie assez conservateur ou archaïque. Leurs contacts avec le village étaient peu fréquents. Un "vieux garçon" qui semble avoir appartenu à ce type de locuteurs est décédé à Marlhes (n° 23) en 1994. Je n'ai jamais rencontré des personnes de cette sorte (il en existe encore quelques-uns, même dans la vallée du Rhône⁶⁹) : assez méfiants envers le monde extérieur, ils acceptent mal la rencontre avec un enquêteur et sont souvent, malgré leurs compétences linguistiques réelles, de piètres informateurs. Il n'a donc pas été possible de tester leurs compétences en français. Aucun des témoins que j'ai pu rencontrer n'éprouvait de difficultés à comprendre le français ou à le parler : ils pouvaient éventuellement parsemer leurs conversations de nombreux régionalismes du français, mais ils n'avaient jamais recours au patois face à un éventuel dilemme concernant le français.

Pour la période qui précède l'enfance des témoins les plus âgés, les indications des témoins sont plus floues, les différents témoignages ne se confirmant pas les uns les autres. La tradition familiale rapportait parfois le cas d'une personne qui ne parlait que le patois, mais elle comprenait toujours, aux dires de mes témoins, au moins quelques mots de français (ces "figures" peut-être mythiques n'appartenaient jamais à la propre famille du témoin interrogé). A l'inverse, mais sur le haut plateau seulement, les personnes unilingues en français étaient rares à cette époque. Toute personne résidant habituellement dans un des villages de la partie la plus élevée de la région du Pilat ne pouvait pas ne pas posséder un minimum de compétences au moins passives du patois : c'était alors la langue quotidienne de la grande majorité des habitants de ces villages. Dans cette région, les témoins les plus âgés sont les derniers témoins de cette époque où presque toute la population était bilingue. Seules peut-être quelques personnes âgées, mais surtout les jeunes enfants pas encore en âge d'aller à l'école, ne connaissaient que le patois.

Les témoignages recueillis ne permettent pas de dater la fin de la période d'unilinguisme généralisé puisque les parents des témoins les plus âgés, qui auraient aujourd'hui entre 120 et 140 ans, n'ont apparemment connu que peu de patoisants exclusifs. Ces témoignages ne nous permettent pas non plus de savoir si la francisation n'a d'abord concerné que les hommes, où si les femmes y ont eu accès en même temps que les hommes : les enquêtes ne montrent pas d'écart significatif entre hommes et femmes dans les tranches d'âge les plus élevées, et les informations recueillies à propos des personnes peu compétentes en français montrent qu'il s'agissait surtout d'hommes. Le français était donc au moins compris par la majorité de la population du haut plateau dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette francisation, même encore assez relative, est précoce par rapport à d'autres régions plus méridionales (voir Nauton 1948 et 1957-63, Martin 1973...).

⁶⁹ A Peyraud, petit village entre Serrières (n° 22) et Champagne (n° 31), deux frères célibataires, anciens paysans et qui ont toujours habité ensemble, relèvent également de cette catégorie de locuteurs. Ils utilisent uniquement le patois entre eux, mais parlent le plus souvent français hors de chez eux (par manque d'interlocuteurs dialectophones potentiels).

Elle peut peut-être s'expliquer par le nombre d'écoles relativement important : les béates, de la congrégation vellave des Demoiselles de l'instruction, étaient présentes dans certains des hameaux les plus peuplés et assuraient un enseignement primaire, et de nombreuses écoles privées, primaires ou secondaires (Serrières (n° 22), Pélussin (n° 4), Marlhes (n° 23)...), ont été ouvertes par l'ordre des frères maristes, fondé par un prêtre de Marlhes au moment de la Révolution⁷⁰. De plus, même dans la région du haut plateau, l'activité textile est assez ancienne. Si, dans une des "usines" de tissage de Saint-Genest-Malifaux (n° 13), le contre-maître s'adressait encore aux ouvrières en patois dans les années 1900, la présence de ce type d'activités pré-industrielles suppose des contacts en français entre la campagne et Saint-Etienne. Une autre activité entraînait des contacts entre le monde rural et la ville : des enfants de Saint-Etienne étaient "placés" dans des familles du haut plateau. Les plus jeunes apprenaient le patois chez leur nourrice⁷¹, mais certains des enfants arrivés plus âgés dans la région, parfois issus de familles bourgeoises, ne connaissaient que le français. La présence d'enfants non dialectophones, à leur arrivée dans la région tout au moins car ils pouvaient acquérir ensuite des compétences plus ou moins grandes en patois, imposait donc un minimum d'usage du français.

Le patois était toutefois encore la langue du quotidien. Pour la majorité de la population du haut plateau, composée essentiellement de petits paysans relativement pauvres, les occasions de parler français étaient rares. La connaissance du français n'apparaissait pas forcément absolument nécessaire, et ne justifiait en tout cas pas encore, dans l'esprit de la majorité des habitants, l'abandon du patois.

5.2.2 Le bilinguisme généralisé sur haut plateau du Pilat avant 1914

Les témoins qui ont prétendu avoir appris le français à l'école sont des personnes nées souvent avant 1914, et en tout cas avant la seconde Guerre Mondiale, essentiellement originaires de la région du haut plateau. Les femmes sont aussi nombreuses que les hommes dans cette catégorie particulière de locuteurs patoisants. Qu'est-ce qui explique le conservatisme de cette partie de la région du Pilat, ou, au contraire, la francisation plus précoce des autres régions du domaine, et particulièrement la francisation antérieure du plateau intermédiaire (l'avancée précoce du français dans la vallée du Rhône étant, par contre, assez prévisible) ?

La ville de Saint-Etienne, importante agglomération déjà très industrialisée en 1900, est pourtant proche. Le mode de vie traditionnel d'une région rurale semble avoir perduré,

⁷⁰ L'influence de ce prêtre et de son action sont restés très importants dans la région du haut plateau : jusqu'après la seconde Guerre Mondiale, les établissements scolaires publics n'ont occupé qu'une place marginale dans cette partie de la région du Pilat, scolarisant très peu d'enfants (à Marlhes, il n'y a jamais eu d'école publique par exemple). Quelques écoles publiques ont été ouvertes dans certains villages, mais les instituteurs restaient peu de temps et les classes fermaient au bout de quelques années.

⁷¹ Ainsi, par exemple, de 1842 à 1845, le poète stéphanois Jacques Vacher fut placé, dès sa naissance jusqu'à deux ans, en nourrice à Jonzieux (n° 19), puis, jusqu'à trois ans, à Saint-Genest-Malifaux (n° 13). Il prétend qu'à son retour à Saint-Etienne, il pouvait "jaser dans [son] patois de Saint-Genest-Malifaux" (Vacher, p. 34). Mais la plupart des enfants en bas âge gardés en nourrice étaient des enfants des environs, en particulier ceux des passementiers, qui étaient encore dialectophones.

presque intact, jusqu'à la première Guerre Mondiale environ. L'essentiel de la population est alors composé de petits paysans. Les plus riches possèdent trois ou quatre vaches. Une coutume, signalée par un témoin de Marlhès (n° 23 ; témoin B.a. né en 1913) révèle la pauvreté qui sévissait dans cette région, et les conditions de vie très difficiles qui l'accompagnaient : cette coutume voulait qu'à l'époque on ne ratisse pas parfaitement les champs lors de la fenaison. Le foin abandonné sciemment sur place, *lé men ù zay é*, était destiné à ceux qui ne possédaient pas de terre, afin qu'ils puissent le ramasser pour nourrir leur chèvre pendant l'hiver (il s'agissait surtout de quelques femmes âgées, célibataires ou veuves). Contrairement aux villages en contre-bas, les chevaux sont très rares (la richesse d'une localité semble s'être mesurée, en partie, au nombre de chevaux que les habitants possédaient - du moins en est-il ainsi aujourd'hui, dans l'esprit de nombreux témoins de toute la région du Pilat quand ils comparent l'ancien niveau de vie des villages de leur région).

L'activité agricole est presque entièrement vouée à l'auto-subsistance : l'élevage, de chèvres ou de moutons, mais principalement de bovins, fournit du lait même si la production en est amoindrie par l'utilisation des vaches pour les travaux agricoles. On élève un porc pour les besoins de la maison, et parfois un second destiné à la revente. L'altitude oblige à consacrer une bonne partie des terrains à la production de foin qui permettra de nourrir le bétail durant les longs mois d'hiver. Le reste des terres (les moins pentues car, même si par commodité nous avons nommé cette partie de la région du Pilat "haut plateau", elle est assez accidentée) est cultivé pour la production de céréales et de pommes de terre destinées à la consommation familiale. La culture de légumes complète l'alimentation quotidienne. Peu de paysans possèdent des terrains plantés d'arbres, et le bois de chauffage est rare : tout au plus peut-on ramasser la *dépouille*, les branches laissées dans les bois quand les bûcherons ont fini leur travail, qui ne permet pas d'alimenter un feu toute une nuit.

Plusieurs générations vivent sous le même toit, et la maisonnée comprend également, dans certaines fermes un peu plus aisées, quelques domestiques (enfant "à maître" qui fait office de berger, valet aidant aux travaux agricoles, et parfois une jeune fille, la "servante" aidant la maîtresse de maison, la "patronne"). La communauté villageoise est pratiquement autarcique. La plupart des outils agricoles est encore fabriquée sur place ; dans pratiquement chaque village, il y a au moins un charron, un maréchal-ferrant, un sabotier, mais également une couturière, un tailleur, un coquetier⁷²... Les marchés locaux, où l'on parle patois, permettent d'acheter les produits de première nécessité et d'écouler les quelques productions destinées à la vente : oeufs, beurre, fromages, légumes, bêtes... ; le coquetier achète certains produits pour les vendre ou les livrer lui-même "en ville".

On ne va que très rarement à Saint-Etienne (de nombreux hommes m'ont affirmé qu'ils ne s'y rendaient qu'une fois par an au maximum)⁷³. Ainsi, par exemple, les vêtements sont confectionnés sur place par le tailleur ou la couturière, qui, l'un et l'autre, possèdent des échantillons de tissus : les clients choisissent l'étoffe qu'ils désirent, et le

⁷² Le coquetier était un grossiste à qui les paysans vendaient des oeufs, du beurre, de la volaille ou des légumes, et qui revendait ces produits à Saint-Etienne.

commerçant fait venir le tissu choisi de Saint-Etienne. Il n'y a pas de médecin à la campagne (c'est le vétérinaire qui s'installera dans la région le premier) et on fait rarement appel à celui de "la ville". Les seules personnes qui effectuent des déplacements importants et fréquents sont les artisans : le dernier charron de Marlies (n° 23), décédé il y a quelques années à plus de 80 ans, m'avait expliqué qu'il se rendait à Andance (n° 35), village situé dans la vallée du Rhône, pour acheter le bois dont il se servait pour fabriquer les véhicules qu'on lui commandait et qu'il avait "appris" le patois d'Andance : les transactions se faisaient en patois. Les maquignons sillonnent également la région et, là encore, le patois est utilisé dans les échanges. Si peu de paysans quittent la région, des personnes "étrangères" s'y rendent régulièrement ou épisodiquement : on importe le vin et des fruits (cette région est d'une altitude trop élevée pour cultiver la vigne ou les arbres fruitiers, à l'exception de quelques pruniers et poiriers d'un faible rendement et d'une qualité médiocre). Les contacts entre villages du haut plateau sont tout de même fréquents, par le biais des marchés, des fêtes de village, mais se cantonnent en grande partie à cet espace réduit. Certaines localités sont des pôles d'attraction : Saint-Genest-Malifaux (n° 13), Marlies (n° 23)... Les déplacements sont lents, souvent effectués à pied, parfois peu sûrs et malcommodes : la région est montueuse et la neige, accumulée en congères par la *burle* (le "vent du nord"), recouvre la campagne pendant plusieurs mois.

Cette autarcie presque totale s'accompagne d'un fort lien communautaire à l'intérieur du village. Dans la vie quotidienne, les femmes se rencontrent au marché, au moment de la lessive, à la rivière ou au lavoir... Certains gros travaux (fenaison, moisson, ou, dans une moindre mesure, l'abattage du *kayon*, le "porc") associent les membres de plusieurs fermes et les femmes y participent, au moins dans la préparation des repas qui les accompagnent rituellement. La vie culturelle pourrait également être décrite comme autarcique : de nombreuses fêtes locales, religieuses ou profanes scandent l'année. Beaucoup de coutumes traditionnelles, souvent liées aux moments importants de la vie (naissance, mariage, décès...), sont encore vivantes et les veillées réunissent toujours les voisins. La majorité des mariages a lieu entre jeunes gens de la même région : les témoins les plus âgés connaissent encore le mot patois désignant l'intermédiaire qui permettait d'arranger ou de faciliter les mariages, le *balandreau*⁷⁴, ils se souviennent de la personne qui remplissait cet office et des couples qu'elle a formés. Les affaires locales sont le plus souvent gérées en patois (au conseil municipal, on parlera patois jusqu'après la seconde Guerre Mondiale). Par contre, le français est la langue de la religion, depuis longtemps. D'aussi loin que les témoins se souviennent, c'est en français que se tenaient les sermons, les confessions⁷⁵ ou le catéchisme. Mais l'Eglise, en même temps qu'elle diffuse le français, entretient les liens sociaux à l'intérieur du village et les cultive. Les rares écrits en langue régionale que j'ai pu trouver étaient diffusés par les curés de villages : saynètes à jouer par les enfants ou les adolescents, odes champêtres en

⁷³ Jusqu'à cette époque, le début du XX^e siècle, la région du haut plateau entretient en définitive plus de contact avec les régions rurales voisines, et en particulier le Velay, en Haute-Loire, qu'avec la ville de Saint-Etienne pourtant proche.

⁷⁴ Dans la région de Pélussin (n° 4), il était appelé *menéron* en français. L'habitude d'avoir recours à un intermédiaire de mariage ayant disparu depuis longtemps, le mot est aujourd'hui "très peu vivant" (Martin 1989, p. 163).

l'honneur du village, ou au contraire, mise en garde, assez outrancière, contre les attraits de la ville, ou du travail à la mine, décrits comme l'antichambre de l'enfer. Il n'existe pas, dans les fermes, de livres en patois, ni même en français : on lit peu, les livres ou journaux sont chers.

A l'aube du XX^e siècle, le destin de la plupart des enfants semble encore devoir reproduire celui de leurs parents et grands-parents. Dès ses premières années, l'enfant est associé à la vie de la ferme : il participe très tôt aux travaux agricoles, est chargé de la surveillance des bêtes. La fille aînée s'occupe de ses frères et soeurs et parfois des enfants placés dans la famille, aide aux travaux domestiques. Si la garde du troupeau peut être assurée par un enfant de la famille, les autres enfants sont alors souvent placés "à maître". L'école ne commence que vers sept ans, pour quelques années seulement, et les enfants ne s'y rendent que pendant la mauvaise saison, quand les bêtes sont à l'étable (l'*écurie* en français régional). Ensuite les garçons aident leur père à la ferme ou se placent comme valets de ferme : lors de la *lua*, la *loue*, foire annuelle qui se tenait à Marthes (n° 23) le 26 décembre⁷⁶, les chefs d'exploitations choisissaient un valet pour l'année, convenaient d'un salaire et faisaient la *pache*, c'est-à-dire échangeaient avec le valet une poignée de main qui scellait l'accord (on recrutait également les servantes lors de la *loue*). Les jeunes garçons restés à la ferme familiale louent parfois leurs services lors des fenaisons ou des moissons des régions d'altitude différente, où ces gros travaux, qui requièrent une importante main-d'oeuvre, se déroulent à une autre époque que dans leur propre région (quand arrive le temps des foins ou des moissons dans les fermes de leurs pères, ce sont les jeunes gens des régions voisines qui se loueront ici comme *sa tré* (en patois) ou *sêtres* (en français régional) "faucheurs", appelés aussi *blancs*⁷⁷, ou comme moissonneurs). Malgré l'éloignement d'avec le village natal, le patois est encore utilisé lors de ces migrations annuelles vers le plateau intermédiaire ou la région voisine

⁷⁵ A propos de la nécessité, pour les gens d'église, de connaître la langue locale, F. Brunot cite l'exemple d'un évêque du Vivarais, qui, au XVII^e siècle, s'adressant aux ecclésiastiques envoyés par la Cour pour prêcher les "nouveaux-convertis", leur dit : "Si vous ne savez pas le patois, que venez-vous faire ici, sots que vous êtes ?" (Brunot 1966-72, tome 5, p. 49). Dans la tradition orale, de nombreux contes facétieux l'histoire de quiproquo entre le curé d'un village et l'une de ses paroissiens venu se confesser (Martin - Vurpas 1982, p. 80-82 ; Vurpas 1988, p. 197-198...). J'ai essayé de savoir si les témoins avaient eu connaissance de problèmes de ce genre entre le curé du village et certains habitants, mais ils ne s'en souviennent pas. Ils ne se rappellent d'ailleurs souvent pas très bien si tel ou tel curé parlait patois ou le comprenait, ce qui suppose qu'on devait s'adresser à cet éminent personnage du village en français.

⁷⁶ Cette foire périlitera peu à peu, au fur et à mesure que les travaux agricoles nécessiteront de moins en moins de main-d'oeuvre. Elle disparaîtra dans les années soixante, alors qu'elle n'était déjà plus qu'un simple marché (à titre de comparaison, la *loue* s'est pratiquée, dans les monts du lyonnais, jusque dans les années trente seulement, cf. Les Ateliers du Passé, *Les autrefois dans les Monts du Lyonnais*, 1997, p. 46-47).

⁷⁷ Cf. Martin 1989, p. 37 : "ouvrier saisonnier en agriculture... Rem. : l'appellation de blanc tient au fait que ces ouvriers venaient essentiellement de Haute-Loire (région classée politiquement à droite)" ou Parizot 1976-79, p. 317, "habitant de la Haute-Loire. Plus précisément, ouvrier agricole originaire de ce département qui se louait pour les travaux d'été. Les blancs se regroupaient aux foires de Saint-Chamond ou, le dimanche, sur la place Saint-Pierre. Allusion aux idées royalistes qu'on leur attribuait, la vallée du Gier ayant des opinions beaucoup plus avancées."

du Velay, en Haute-Loire. Il est également parlé sur les chantiers des chemins de fer, ou ceux d'édification ou d'amélioration des routes où certains "font des journées". Cette dernière activité est une des seules qui n'existait pas auparavant, toutes les autres étaient déjà exercées par les pères des jeunes paysans de 1900⁷⁸. Le français est bien sûr en usage lors du service national⁷⁹, mais les hommes retrouvent leur patois à leur retour au village⁸⁰.

Par contre, le mode de vie traditionnel des jeunes filles a déjà subi des bouleversements. Beaucoup sont encore placées "à maître" puis comme domestiques dans des fermes mais aussi dans les cafés et les hôtels (où le français peut être utilisé), mais quelques-unes s'embauchent comme "bonnes" à "la ville" (certaines épouseront un citadin et s'installeront définitivement à Saint-Etienne). Mais surtout, nombre de jeunes filles vont travailler, dès douze ans, "à l'usine". Il s'agit essentiellement d'ateliers de tissage ou de moulinage de la soie. Certains gros propriétaires terriens ont également créé des ateliers de tissage ou ont développé, pour diversifier leurs activités, des ateliers de transformation des produits de leurs terres ou de leurs bêtes, comme la fabrication pré-industrielle du beurre ou du babeurre. Si, dans ces "usines", on pouvait encore parler patois en 1900, le français s'impose déjà peu à peu. D'autre part, les jeunes filles de la campagne subissent, dans ce cadre ou, plus tôt, à l'école, l'influence du bourg : elles sont l'objet de railleries de la part de leurs congénères⁸¹ du bourg, qui les traitent de *cagnasse* (le régionalisme du français *cagnasse*, et son masculin, *cagnas*, plus souvent utilisé, possède le sens très péjoratif de "paysan grossier, rustre, péquenot, bouseux) en partie en raison de leur patois.

Car, dès avant 1914, le patois souffre déjà, auprès d'une certaine partie de la population et à l'école, d'une image négative. De nombreuses blagues et anecdotes, datées de cette époque et recueillies auprès des personnes âgées, mettent en scène un personnage qui, soit cherche à parler français dans un contexte inapproprié, mais utilise un français truffé de mots patois, soit prétend ne pas comprendre le patois mais ne peut s'empêcher de réagir à une phrase prononcée devant lui en patois. Ce "patoisant

⁷⁸ Les départs à "la mine" à Saint-Etienne jouent peu sur la vitalité du patois dans la région du haut plateau du Pilat. Les hommes qui partaient ont sans doute abandonné assez vite le patois, mais, de toute façon, "ils ne revenaient pas" m'ont dit les témoins.

⁷⁹ Un seul témoin (H. 92 ans, Serrières) m'a dit avoir rencontré, lors du service national, un homme ne parlant que patois, mais ce dialectophone exclusif était du Tarn-et-Garonne. D'autres témoins ont peut-être fait de semblables rencontres, mais ils ne m'en ont pas fait part. Ils l'auraient sans doute fait, lors des questions portant sur la connaissance de personnes monolingues en patois, s'il s'était agi de compatriotes de leur région. Par contre, les témoignages de ces témoins montrent que le service national a été une occasion, agréable et nostalgique, de confronter leur patois à celui d'autres régions. Curieusement, beaucoup de mes témoins m'ont dit que le patois qui leur avait paru le plus proche était celui des savoyards.

⁸⁰ Cf. P. Nauton à propos de la situation du patois à Saugues au début du XX^e siècle : "Depuis longtemps, l'école et la caserne étaient là, comme partout, des facteurs importants de francisation, mais ils demeuraient peu efficaces. ...le français ne devait lui (le jeune homme) servir qu'en de rares occasions de la vie." (Nauton 1948, p. 17).

⁸¹ Aux dires des témoins, ces quolibets provenaient surtout des filles de commerçants ou de passementiers, catégorie professionnelle souvent plus aisées que celle des paysans.

découvert" n'est jamais celui qui raconte l'anecdote : le conteur se place toujours du côté de la loyauté envers le patois. Mais le nombre d'histoires de ce genre indique qu'à l'époque déjà, certains cherchaient à se démarquer de la langue vernaculaire, considérée comme une des caractéristiques du *cagnas* (on dit fréquemment de ce type de personne qu'il voulait "faire le fier").

A ces signes avant-coureurs de la mutation linguistique qui se profile s'ajoutent d'autres indices du déclin de la société traditionnelle : ainsi, la fabrication du pain à la ferme est déjà presque abandonnée, comme la lessive traditionnelle avec des cendres, et, si la mécanisation n'a pas encore atteint cette région du haut plateau, les jeunes gens qui sont allés faire les moissons dans la région du plateau intermédiaire ont déjà vu fonctionner la faucheuse ou la batteuse. L'exode rural a débuté : dans l'ensemble du canton de Saint-Genest-Malifaux (n° 13), le nombre d'habitants a commencé à décliner à partir de 1876 (cf. Schnetzler 1968, p. 176), mais certains "petits centres textiles" du canton résistent plus longtemps : le nombre d'habitants de Jonzieux (n° 19) ou de Saint-Sauveur-en-Rue (n° 29) atteint son apogée en 1906 (cf. Schnetzler 1971, p. 179, note 26). Une nouvelle catégorie sociale a émergé, celle des passementiers. Beaucoup sont d'origine paysanne et leurs contacts avec la ville sont assez limités : sous-traitants de "gros patrons" installés à Saint-Etienne, ils reçoivent souvent les commandes et la matière première par un intermédiaire, originaire du village ou des alentours (et donc dialectophone lui aussi), qui revient ensuite chercher les pièces produites. Mais l'activité des passementiers, basée sur une technique issue de l'extérieur, suppose une certaine connaissance du français (contrairement à ceux des paysans, leurs outils ne possèdent pas un nom patois traditionnel), et leur mode de vie diffère de celui des paysans : ils achètent la plupart des biens qu'ils consomment, contrairement aux paysans qui les produisent eux-mêmes. Cette catégorie de la population, dont j'ai rencontré peu de membres, est décrite par les témoins comme étant, dès cette époque, plus francisée que le reste des villageois.

A la veille de la première Guerre Mondiale, la situation linguistique de la région du haut plateau du Pilat est donc une situation de "diglossie avec bilinguisme généralisé". Elle correspond assez bien à la conception de la diglossie telle que l'avait présentée C. Ferguson. Le français, langue haute ou dominante, était la langue de l'école, de la religion, de l'état, d'une culture écrite élaborée, et le moyen de communication avec l'extérieur. Quant au patois, c'était la langue locale, du quotidien, pour beaucoup la langue maternelle, langue utilisée le plus souvent et par le plus grand nombre, mais une langue non écrite, bien que support d'une culture orale très riche. Pourtant, malgré la répartition fonctionnelle qui régit l'utilisation des deux langues, des signes précurseurs de déséquilibre montrent que la situation n'est pas, ou n'est plus, stable⁸².

5.2.3. Les derniers témoins du bilinguisme généralisé

⁸² En l'absence de données précises sur l'introduction du français auprès des habitants de la région durant le XIX^e siècle - et peut-être même auparavant - il est difficile de savoir si cette région a connu, au moins pendant quelques temps, une période de diglossie stable. L'âge des quelques personnes pratiquement monolingues du début de ce siècle semble indiquer que la francisation a été progressive, et n'a pas connu d'interruption.

Parmi les locuteurs traditionnels, la plupart âgés de plus de 70 ans, certains se souviennent qu'ils ne parlaient que patois à leur entrée à l'école. Pour cette couche de la population, les vérifications sont difficiles, faute de témoins. Ces souvenirs sont-ils dignes de foi ? Leur ignorance du français au moment de l'entrée à l'école a constitué un choc dont ils se souviennent très bien. Pour ceux qui ont affirmé, lors des enquêtes, qu'ils étaient des dialectophones exclusifs quand ils ont rejoint les bancs de l'école, l'expérience a été souvent vécue comme un traumatisme. Nombreux sont les témoins qui ont abordé d'eux-mêmes ce cap manifestement difficile quand nous avons commencé à évoquer la ou les langue(s) qu'ils parlaient étant enfants. Ils décrivaient, avec beaucoup d'émotion, les difficultés d'adaptation, les sentiments de honte et d'humiliation qu'ils avaient éprouvés, les punitions qu'ils avaient subies à l'école⁸³.

Quelques témoins ont réussi, bien qu'ils aient été des patoisants exclusifs dans leur enfance, et malgré des années scolaires très courtes, à obtenir leur certificat d'études. Cette "victoire" est considérée comme un défi ("Ça m'a pas empêché d'avoir mon certificat d'études !", "Pourtant, j'ai quand même eu mon certificat...") et elle semble être, selon eux, un démenti à l'opinion qui prévalait alors - et dont beaucoup ne se sont pourtant pas départis - selon laquelle le monolinguisme en patois était un obstacle à l'apprentissage du français et à la réussite scolaire. Même parmi ceux qui, par la suite, conservèrent l'usage du patois - ceux-là même qui y restent très attachés - certains considèrent que leur monolinguisme initial a été un handicap à l'école et une source de souffrances. Un sentiment ambigu à l'égard de leurs parents transparait dans leurs discours. Les reproches sont parfois explicites : quelques-uns ont même déclaré leur en vouloir de ne pas leur avoir épargné cette épreuve, ce qui aurait été possible puisque leurs parents étaient déjà presque tous bilingues (même si les compétences en français de la génération de leurs parents pouvaient être partielles⁸⁴). Et presque tous se gardèrent de reproduire ce qu'ils considèrent encore aujourd'hui être une "erreur" dans leur éducation.

Les reproches sont le plus souvent le fait des femmes. Ils n'ont pratiquement jamais été prononcés devant le microphone. Fréquemment, je les ai entendus alors que j'interrogeais leurs maris : depuis le fourneau, ou levant les yeux au-dessus de leur tricot, elles ne pouvaient s'empêcher de désapprouver la situation que décrivaient leurs maris, situation où l'on parlait patois aux enfants. Les patoisants qui semblent avoir été le plus

⁸³ En comparant les témoignages des témoins scolarisés à cette époque avec ceux des personnes qui étaient enfants entre les deux guerres, il ressort que les instituteurs étaient beaucoup plus sévères au début du XX^e siècle qu'ensuite. Mais cette sévérité ne s'exerçait pas seulement envers ceux qui usait du patois en classe : les manques d'attention, tout comportement "fautif"... étaient sanctionnés, un dialectalisme indu comme le reste, mais apparemment pas plus.

⁸⁴ La scolarité de la génération d'avant 1900 a été encore plus brève que celle de nos témoins les plus âgés, leurs enfants. Quel était le niveau de leur compétence en français ? On peut penser que la période assez courte d'apprentissage du français à l'école n'avait pas encore été renforcée par un usage très fréquent. Des témoins âgés ont témoigné de l'embaras de leurs parents dans certaines circonstances, ce qui semble indiquer que, dans cette génération, certains n'étaient pas encore très à l'aise avec le français. La situation n'était toutefois pas comparable à celle qui existait dans le Massif Central "dans la première moitié du XIX^e siècle, où l'on employait un jargon mi-français, mi-patois", selon P. Nauton qui ajoute "mais c'était dans le milieu urbain où le français était surtout diffusé oralement" (*ALMC* t. 4, p. 48).

affectés par leur monoliguisme en patois au moment de leur entrée à l'école, ou qui en parlent plus volontiers, sont souvent des personnes qui ont montré des réticences à participer aux enquêtes linguistiques, prétendant ne pas bien parler patois et ne plus l'utiliser. Il s'agit aussi souvent de personnes ayant acquis un faible niveau scolaire. Nous reviendrons sur l'impact du "choc scolaire" sur l'image du patois et sa pratique ultérieure. Une attitude fréquente peut toutefois être relevée dès maintenant : alors que j'étais à la recherche des témoins les plus compétents possibles pour recueillir les données linguistiques concernant la région du Pilat, nombre de personnes âgées, invoquant leur grand âge, m'ont fait part d'une appréhension particulière à participer aux enquêtes. Ces locuteurs, dont le patois a été la langue maternelle, parfois en coexistence avec le français, qui en tout cas l'ont parlé couramment durant leur enfance, avaient peur, en se remettant à parler patois, "d'y perdre [leur] français". Cette crainte, évoquée surtout par des personnes qui ne pratiquaient plus le patois, mais aussi, ce qui peut sembler contradictoire, par quelques personnes qui le parlaient encore parfois, était liée à la peur de "retomber en enfance". Cela peut toutefois dénoter également l'idée, fortement ancrée chez certains locuteurs, selon laquelle on ne peut bien parler qu'une seule langue, qu'il ne faut donc pas parler patois pour bien pouvoir s'exprimer en français, et même qu'il faut l'*oublier*.

Cette crainte n'a toutefois jamais été, à elle seule, le motif d'un refus (les personnes qui n'ont pas désiré participer aux enquêtes invoquaient le plus souvent le manque de temps ou de compétences). Pour ceux qui acceptaient, l'appréhension pouvait exister au tout début de nos rencontres, mais elle disparaissait systématiquement ensuite. Si les enquêtes ont conduit certains témoins à reparler patois ou à le parler plus souvent, ils ne m'ont jamais dit que cela s'était passé au détriment de leurs compétences en français ! Il est vrai que les témoins qui ont eu cette démarche étaient sans doute ceux qui souffraient le moins d'insécurité linguistique vis-à-vis du français.

Pour les personnes qui se décrivent comme uniquement patoisantes à l'entrée à l'école, le degré de connaissance, ou de méconnaissance, du français reste toutefois inconnu : était-il absolu comme certains témoins semblent le suggérer ? Deux catégories pratiquement discrètes peuvent être dégagées à partir des témoignages des locuteurs âgés : une partie des locuteurs prétend qu'elle ne connaissait que le patois lors de l'entrée à l'école, l'autre qu'elle parlait déjà français. Très peu nombreuses sont les personnes qui disent qu'elles parlaient *un peu* français. Faut-il considérer que les compétences linguistiques de ces témoins étaient aussi tranchées ? Les caractéristiques sociologiques de la population de la région du haut plateau au début du XX^e siècle peuvent en partie expliquer les réponses des locuteurs, ainsi que leur âge à cette époque : les enfants vivaient alors dans la maison familiale, et, si certains l'avaient déjà quittée pour un certain laps de temps, il s'agissait le plus souvent d'enfants de paysans, dont les parents parlaient patois, qui allaient travailler dans une autre ferme, milieu patoisant lui aussi, où ces enfants remplissaient le rôle de berger⁸⁵. A l'époque de l'enfance des témoins âgés, les familles où le patois était la seule langue pratiquée dans le cercle familial étaient les

⁸⁵ La langue de la famille pouvait toutefois ne pas être la seule entendue par les enfants de moins de 6/7 ans (âge de l'entrée à l'école). Mais, dans les hameaux tout au moins, les camarades qu'ils rencontraient le plus fréquemment (lors des jeux ou de la garde des troupeaux) étaient souvent dialectophones eux aussi.

plus nombreuses. Il existait aussi déjà, même dans les parties les plus reculées de la région du Pilat (c'est-à-dire les plus éloignées des zones de francisation, ou les moins sujettes à leur influence), quelques familles où le français était la langue unique de la famille.

Mais, entre ces deux modèles linguistiques opposés, certains enfants du début du siècle vivaient dans des familles où les deux langues étaient parlées. Quand on s'adressait à eux dans une seule des deux langues, c'était le plus souvent en français (un français qui, semble-t-il, a dû être fortement teinté de dialectalismes dans certains cas) : les personnes qui ont connu un tel environnement linguistique se décrivent en général comme francophones lors de leur entrée à l'école. Quand on s'adressait à eux dans les deux langues, ils considèrent également qu'ils étaient capables de parler français lors de ce cap important de leur enfance. Dans ce contexte où les deux langues étaient pratiquées à la maison, le français était souvent la langue dans laquelle s'adressaient à eux leurs parents et leurs frères et soeurs plus âgés, les grands-parents continuant à parler patois même avec les enfants.

L'opinion des locuteurs sur la langue qu'ils parlaient avant d'aller à l'école dépend peut-être aussi, en partie, de la façon dont ils ont vécu leurs premières journées de classe. Un enfant connaissant relativement bien le français a pu être très sensible à des observations à propos de l'usage qu'il aurait pu faire en classe de quelques dialectalismes, et se considérer alors comme non francophone, tandis qu'un enfant presque exclusivement dialectophone n'aurait pas été particulièrement perturbé par des remarques pourtant plus nombreuses : il aurait pu de ce fait estimer que les quelques notions de français qu'il possédait étaient suffisantes pour qu'il puisse se classer parmi les francophones. L'attitude des instituteurs peut également avoir joué un rôle, selon qu'ils ont été plus ou moins sévères. Le fait qu'à même niveau de compétences, deux personnes puissent se décrire soit comme francophone soit comme patoisante pourrait expliquer des incohérences parfois relevées entre les opinions d'un témoin et le témoignage de ses proches⁸⁶. Si les témoins déclarent rarement qu'ils connaissaient *un peu* le français, c'est peut-être aussi parce que, contrairement au patois, le français, langue écrite, est censé suivre une norme très stricte. Pour certains témoins, si quelqu'un était capable de respecter cette norme, il pouvait être considéré comme francophone, mais si il n'y parvenait pas, il ne pouvait être que patoisant⁸⁷.

Les parents des locuteurs âgés étaient, pour la plupart, bilingues. Ils ont sans doute,

⁸⁶ Le fait de se représenter soit comme francophone soit comme dialectophone peut influencer sur le souvenir que l'on a des langues parlées à la maison : si un témoin estime qu'il était patoisant lors de son entrée à l'école, il sera conduit à penser qu'on lui parlait (surtout) patois, et inversement. Rappelons qu'un locuteur bilingue n'est pas toujours conscient de son usage contemporain des deux langues (ou plus) qu'il connaît. Nous verrons aussi que, ultérieurement au moins, il a pu exister un écart entre la langue que l'on décidait de parler, choix explicite, réfléchi, "officiel", et la langue réellement pratiquée.

⁸⁷ Je n'ai pas demandé à mes témoins ce qu'ils entendaient par "savoir parler français" mais je leur ai posé la question à propos du patois, et une réponse très fréquente était : "ne pas utiliser de mots français". Même si leur vision d'une bonne maîtrise du français n'était peut-être pas alors exactement symétriquement inverse, cela peut laisser supposer que, pour certains au moins, il fallait savoir éviter tout mot patois pour (bien) parler français.

dans une proportion encore plus grande que leurs enfants, appris le français à l'école. Ont-ils moins souffert de leurs lacunes en français lors de leur entrée à l'école, puisqu'ils n'ont pas renoncé à parler patois à leurs enfants ? Leurs compétences en français étaient peut-être trop limitées pour qu'ils puissent le faire. Les conditions de leur apprentissage du français ne nous sont pas connues. Même si pratiquement tous sont allés à l'école, celle-ci n'était pas encore obligatoire, ou venait juste de le devenir, et l'usage du patois était encore très répandu. Les instituteurs n'avaient peut-être pas encore l'ambition d'éradiquer le patois, se contentant seulement d'enseigner quelques notions de français à une population qui risquait, leur semblait-il, de s'en servir peu. Les conditions sociolinguistiques n'étaient sans doute pas encore réunies pour conduire la génération des parents des plus anciens témoins à parler en français à leurs enfants.

Les difficultés rencontrées à l'école par les personnes ne connaissant que le patois ne suffisent pas, à elles seules, à expliquer le renversement linguistique qui affectera cette région, conduisant à un changement de la langue utilisée pour parler aux enfants, et une interruption de la transmission de la langue régionale. Avant de décrire la situation linguistique dans les deux autres parties du Pilat, le plateau intermédiaire et la vallée du Rhône, nous allons nous arrêter sur l'étape importante qu'a été le passage du bilinguisme vers le monolinguisme dans la langue dominante.

5.3. Le "renversement" linguistique

5.3.1. Le *tip* selon N. Dorian

En 1986, dans un article intitulé "Abrupt Transmission Failure in Obsolescing Languages: How Sudden the "Tip" to the Dominant Language in Communities and Families ?", N. Dorian relève le nombre important de langues qui semblent, de nos jours, être menacées de disparition rapide et brutale après ce qui paraît être une longue période de maintien⁸⁸. L'auteur n'écarte toutefois pas totalement l'éventualité selon laquelle nous serions tout simplement mieux informés qu'auparavant des cas de disparitions de langues. Le phénomène semble, en tout cas, être aujourd'hui commun à de nombreuses régions du monde (Dorian 1986b, p. 72) et s'explique en partie par des bouleversements qui affectent, de nos jours, même les communautés les plus isolées : de nombreux auteurs citent par exemple le développement des moyens de transports, l'influence de

⁸⁸ Dans cet article, N. Dorian regroupe sous le terme "language death" aussi bien des langues qui risquent de disparaître complètement (langue Zapotec au Mexique), que des dialectes ou variantes régionales en déclin de langues qui ne présentent pas de signe d'affaiblissement de leur vitalité ("Cajun French in Louisiana", "French Canadian in Maine"... ; le "Scottish Gaelic in Cape Breton" étant un cas intermédiaire car les dialectes de la famille gaélique sont en position de langue minorée) ou bien encore la disparition de langues dans des communautés immigrées, même si ces langues survivent très bien dans leurs communautés d'origine ("Pennsylvania Dutch", "Spanish in New Mexico"...). Les travaux de N. Schilling-Estes et W. Wolfram portant sur des dialectes régionaux de l'anglais aux Etats-Unis, qui peuvent être considérés comme menacés de disparition, (dialectes au sens anglo-saxon du terme : *dialect* "variété régionale d'une langue") s'inscrivent explicitement dans le champ de recherche de la mort des langues ("language death") (Schilling-Estes - Wolfram 1999). A notre connaissance, les recherches portant sur le français régional dans le monde francophone ne sont jamais abordées sous cet angle.

l'écrit, de la radio et de la télévision... A ces changements culturels s'ajoute l'idéologie dominante de l'Etat-Nation : "Anyone who has worked with even a single threatened language can attest to the force of negative policies (or even only negative attitudes) spreading out from a central government and discouraging, or perhaps penalizing, speakers of languages or dialects other than the officially state-promoted language" (Dorian 1986b, p. 73). Pourtant, alors que la majorité des langues minoritaires semble devoir disparaître, certaines langues, face pourtant à des pressions apparemment relativement similaires, parviennent à survivre, en se cantonnant à la sphère privée, et en devenant, éventuellement, un "in-group marker", un marqueur d'appartenance sociale, ethnique ou régionale.

N. Dorian propose de nommer *tip*, que l'on pourrait traduire par "basculement", le moment où une communauté abandonne brutalement sa langue maternelle pour parler la langue dominante : "This phenomenon [the tip] can be conceived metaphorically as a gradual accretion of negative feeling toward the subordinate group and its language, often accompanied by legal as well as social pressure, until a critical moment arrives and the subordinate group appears abruptly to abandon its original mother tongue and switch over to exclusive use of the dominant language" (Dorian 1986b, p. 75).

En fait, le basculement qui s'opère peut être envisagé à deux échelles différentes : au niveau de la communauté ou à l'échelle de la famille. Pour illustrer ce phénomène, N. Dorian présente deux cas d'interruption de la transmission d'une langue minoritaire. Le premier concerne une famille anglaise de sept enfants, dans laquelle les parents et les enfants les plus âgés sont bilingues, parlant anglais et un dialecte gaélique d'Ecosse, alors que les trois plus jeunes parlent anglais et possèdent seulement des compétences lacunaires dans la langue maternelle des parents, la variété du gaélique. L'autre famille, qui fait partie de la communauté de langue allemande de Pennsylvanie, est composée des parents, bilingues en anglais et dans un dialecte allemand, comme le sont les neuf premiers enfants, alors que les trois derniers ne maîtrisent que la pratique de l'anglais.

Plusieurs aspects de la comparaison linguistique entre ces deux familles, mais également d'autres situations prises en compte par N. Dorian dans l'article de 1986, peuvent nous être utiles pour retracer le renversement linguistique qui a affecté la communauté linguistique bilingue français / patois dans la région du Pilat (Dorian 1986b).

Le changement de pratique linguistique à l'égard des enfants peut être délibéré ou au contraire inconscient, même s'il intervient non pas entre deux générations (des parents élevant leurs enfants dans la langue dominante alors que la langue minoritaire est leur langue maternelle), mais à l'intérieur même de la fratrie, les parents parlant alors aux aînés dans la langue régionale, mais aux plus jeunes dans la langue dominante⁸⁹. Le comportement linguistique de la fratrie elle-même peut également être intéressant à décrire : dans le cas de la famille américaine décrit par N. Dorian, les enfants aînés

⁸⁹ Il pourrait également exister des situations dans lesquelles le changement de comportement linguistique ne surviendrait pas à un moment précis, distinguant les enfants aînés des plus jeunes, mais serait conditionné par le sexe des enfants. Nous devons tenter de vérifier si la différence constatée entre les compétences en patois des hommes et celles des femmes dans la région du Pilat peut résulter d'un comportement différent des parents lors de l'enfance des témoins., comme ça a parfois été le cas en Valais, Suisse romande (cf. R.-C. Schüle 1971, p. 199).

semblent avoir adopté la pratique linguistique de leurs parents à l'égard des enfants les plus jeunes - ces derniers ne pouvant, de toute façon, s'exprimer que dans la langue dominante, l'anglais, seule langue dont ils puissent maîtriser la pratique active. D'autres cas de figures sont toutefois possibles : Fasold cite, par exemple, le cas de certains jeunes locuteurs Tiwa qui utilisent entre eux la langue ancestrale mais s'adressent à leurs parents en anglais (Fasold 1984). Si le renversement est dû à une démarche concertée des parents, quelles sont les raisons qu'ils invoquent pour expliquer cette nouvelle stratégie linguistique ? Fréquemment, comme le notent plusieurs chercheurs cités par N. Dorian, c'est le succès à l'école et une ambition de promotion sociale pour leurs enfants qui conduisent les parents à interrompre la transmission de la langue ancestrale⁹⁰.

Mais le *tip*, le basculement linguistique, peut survenir à l'intérieur de la fratrie sans que les parents, ni même les enfants aînés, n'aient cessé de s'adresser aux plus jeunes dans la langue minoritaire. C'est ainsi le cas dans la famille écossaise parlant un dialecte gaélique étudiée par N. Dorian : la langue minoritaire reste la langue pratiquée par les enfants les plus grands et par les parents, ces derniers l'utilisant même pour s'adresser aux trois plus jeunes enfants (le comportement linguistique des aînés envers les plus jeunes n'est pas indiqué). Pourtant, ces trois enfants utilisent surtout l'anglais dans leurs interactions, et ne sont pas parvenus, malgré l'exposition très importante au dialecte gaélique dans le cadre familial, à développer une compétence active intacte dans la langue de leurs parents et de leurs frères et soeurs plus âgés (d'après les tests linguistiques menés par N. Dorian, le plus jeune des enfants possédant même une compétence active très faible). L'origine du renversement linguistique ne réside donc pas, dans un cas comme celui-ci, dans un changement conscient ou inconscient des parents, encore moins dans une démarche concertée de leur part, mais plutôt dans un "consensus" entre les enfants du même âge dans la communauté : "It was as if a consensus had tacitly been reached among the children - and that was that" (Dorian 1986b, p. 79). N. Dorian estime même qu'un effort concerté des parents pour essayer de permettre aux enfants les plus jeunes d'acquérir une compétence active relativement bonne dans la langue minoritaire aurait été vain, tant le "climat" entre les plus jeunes était devenu défavorable : les conditions sociolinguistiques semblent rendre le renversement, non provoqué par les parents, inéluctable. N. Dorian relève toutefois que certaines conditions particulières (âge des parents, niveau social, nombre d'enfants...) peuvent aider à maintenir un peu plus longtemps un bilinguisme équilibré (c'est-à-dire une compétence active entière dans les deux langues).

Même si le changement de comportement linguistique des parents auprès de leurs enfants n'est pas délibéré, ou si le renversement ne provient pas d'un changement de pratique linguistique dans la famille, les parents, les enfants aînés élevés dans la langue maternelle des parents et en maîtrisant l'usage, et même, éventuellement, les enfants les plus jeunes, peuvent être conscients du changement intervenu et de l'écart qu'il induit entre les compétences dans la langue ancestrale des enfants les plus âgés et celles des

⁹⁰ Denison 1971, p. 166-167 ; Dorian 1981, p. 104 ; Huffiness 1980, p. 52 ; Pulte 1973, p. 426 ; Timm 1980, p. 30. A travers la diversité géographique des situations étudiées (Etats-Unis, Grande-Bretagne...) et les différents types de langues menacées (langues autochtones, langues immigrées ou dialectes de langues par ailleurs florissantes), des traits communs, qui ont également été relevés en France, existent manifestement.

enfants les plus jeunes, comme cela semble être le cas dans les deux familles étudiées par N. Dorian. La césure intervenue entre la transmission "réussie" d'une langue minoritaire et le changement d'usage qui conduit la communauté linguistique, ou une partie de cette communauté, à utiliser massivement la langue dominante, y compris dans l'éducation des enfants, doit donc pouvoir être datée, soit à l'intérieur de la cellule familiale, soit même dans la communauté, quand le comportement de ses membres change en même temps. Ainsi, dans la communauté gaélique étudiée sur une longue période par N. Dorian, le basculement, à l'intérieur d'une des communautés villageoises, a touché brutalement une génération d'enfants : ils utilisèrent régulièrement l'anglais dans la cour de récréation, alors que les enfants d'un an plus âgés seulement parlaient surtout gaélique entre eux.

La notion de *tip*, de "basculement linguistique", que N. Dorian avait déjà définie en 1981 dans *Language death : The life cycle of a Scottish Gaelic dialect*, à partir de la communauté gaélique qu'elle étudiait, et dont elle compare les caractéristiques avec d'autres situations dans l'article de 1986 (Dorian 1986b) peut nous fournir un cadre utile pour décrire le renversement linguistique qui s'est produit dans la région du Pilat.

Le déclin de la langue ancestrale dans notre domaine provient-il d'un abandon de la transmission de la langue régionale, ou est-il le résultat d'une pression sociolinguistique extérieure à la famille si puissante que les parents ne purent pas transmettre intacte leur langue maternelle ? Si c'est la pratique linguistique des parents à l'égard des enfants qui a conduit au déclin du patois par l'abandon de la transmission, ce changement de comportement a-t-il été un changement inconscient ou est-il le fruit d'une stratégie éducative délibérée, concertée ? Dans ce dernier cas, quelles sont les raisons invoquées pour l'expliquer ou le justifier ? Dans son article de 1986, N. Dorian montre que les membres des communautés qu'elle étudie (ou au moins les membres de la *famille*, pour le cas de l'allemand en Pennsylvanie) sont conscients du changement en train d'intervenir, ce qui est un moyen de le dater (Dorian 1986b). L'autre façon de dater le renversement consiste à tester les différents types de locuteurs pour situer, le long de l'échelle des âges, le moment où le niveau de compétences subit une diminution notable et brutale.

Nous verrons si ces deux procédés de datation du renversement linguistique peuvent être utilisés dans la région du Pilat, car, contrairement aux situations décrites par N. Dorian, où le *tip* était en cours, le renversement entre les langues est ancien dans la région du Pilat. Essayer de le dater oblige également à tenter de découvrir si la communauté a eu un comportement homogène, ou si le changement de langue s'est produit à dates différentes selon les familles.

5.3.2. Le renversement linguistique dans la région du Pilat

Dans la région du Pilat, le déclin du patois résulte en grande partie d'un abandon de la transmission de la langue ancestrale. En effet, d'après les témoignages des personnes dont les parents parlaient patois entre eux et avec leurs enfants, tous les témoins qui ont été exposés à cet environnement linguistique sont parvenus à développer une compétence relativement complète en patois. D'ailleurs, aucun témoin appartenant à cette

catégorie de locuteurs ne m'a jamais dit que, durant son enfance, il répondait habituellement en français à ses proches s'adressant à lui en patois (même si cela est sans doute arrivé sporadiquement). Ce type de locuteurs se décrit toujours comme étant monolingue ou bilingue avant l'entrée à l'école. Il peut pourtant arriver que certains de ces témoins prétendent être, aujourd'hui, peu compétents en patois et que des tests linguistiques révèlent, en effet, que leur niveau de patois n'est pas très élevé. Mais cette compétence relativement faible, quand elle est réelle, doit sans doute être mise sur le compte d'une dégradation des compétences, par manque d'exposition ou de pratique de langue régionale, plutôt que sur une acquisition incomplète. Tant que les parents ont parlé patois à leurs enfants, ceux-ci ont pu l'acquérir.

Contrairement à la situation de la communauté gaélique décrite par N. Dorian, les pressions sociolinguistiques extérieures à la famille n'ont pas été suffisantes pour entraver l'apprentissage du patois et imposer l'usage exclusif du français chez les enfants. L'usage du patois dans la famille était-il, alors, le fruit d'un choix délibéré des parents ? Il semble qu'il s'agissait plutôt de la conservation d'un usage. Il est possible toutefois qu'un sentiment de manque de maîtrise du français, justifié ou pas, ait pu contrebalancer l'intérêt, déjà perçu par certains parents, de faciliter l'apprentissage du français aux enfants.

Dans la région du Pilat, le renversement qui modifia l'usage linguistique a commencé, dans certaines des parties du domaine, avant 1900, la date la plus ancienne à laquelle nous permettent de remonter les témoignages directs des personnes les plus âgées. A cette date, les trois sous-parties que nous distinguons dans notre domaine n'avaient pas encore subi, à un même degré, les assauts de la francisation.

5.3.2.1. Le haut plateau du Pilat

Le tableau du mode de vie et des caractéristiques socio-économiques du haut plateau du Pilat dressé dans le chapitre précédent (cf. 5.2.2. *Le bilinguisme généralisé sur haut plateau du Pilat avant 1914*) a montré que, jusqu'à la veille de la première Guerre Mondiale, le patois était encore la langue pratiquée presque exclusivement par la majorité de la population. Les enquêtes auprès des personnes très âgées habitant dans cette région révèlent également que la majorité d'entre elles a été élevée dans un environnement patoisant ou, minoritairement, bilingue. Une grande partie de ces témoins affirme également qu'elle a appris le français à l'école.

La première Guerre Mondiale semble, dans cette région, être la première étape du renversement linguistique. De nombreux témoins ont affirmé que c'est à ce moment-là qu'une partie de la population a abandonné la transmission du patois et s'est mise à parler français aux enfants. En effet, dans certaines familles, les parents qui parlaient patois aux enfants nés avant la guerre de 1914-1918 ont commencé à parler français avec ceux nés pendant et après la guerre. Dans ces familles, le patois restait toutefois la langue utilisée entre les parents et les enfants les plus grands, mais tous parlaient français aux plus jeunes. L'âge des enfants et leur ordre dans la fratrie sont des critères qui ne souffrent pas d'exceptions : au vu, à la fois, de la composition actuelle de la population patoisante, et des compétences des différents types de locuteurs - qui révèlent

un nombre plus faible de femmes dialectophones que d'hommes mais aussi des compétences, en moyenne, moindres chez les femmes (sauf dans la population très âgée) - on aurait pu imaginer que l'abandon de la langue régionale aurait d'abord concerné la population enfantine féminine⁹¹ (dans une société rurale traditionnelle comme celle-ci, les différences d'éducation entre garçons et filles étaient assez accusées). Il n'en est rien : je ne connais pas d'exemple où l'on aurait parlé français à une jeune fille et patois à son frère plus jeune, durant leur enfance en tout cas. L'inverse (c'est-à-dire la transmission du français aux garçons et du patois aux filles), plus improbable d'après les caractéristiques actuelles des patoisants de la région du Pilat, n'est d'ailleurs pas vrai non plus. La césure entre transmission du patois et transmission du français, quand elle intervenait au milieu d'une fratrie, était apparemment irrémédiable.

Je n'ai pas pu recueillir de témoignages de parents : ceux qui ont changé de stratégie linguistique envers leurs enfants, durant la première Guerre Mondiale, sont aujourd'hui tous décédés. Je n'ai pas pu rencontrer, dans aucune des parties de la région du Pilat, de personnes ayant élevé leurs enfants en patois. S'il y en a encore, ils sont aujourd'hui très rares. Au début de mes premières enquêtes dans la région du haut plateau, des personnes appartenant à cette catégorie étaient encore vivantes mais elles étaient très âgées. Mes travaux portaient alors uniquement sur l'aspect linguistique du patois (cf. Bert 1991) et les témoins étaient, à cette époque, plus nombreux : j'avais donc écarté les témoins très âgés (le plus vieux et le principal témoin du village de Marlhes (n° 23) était tout de même né en 1913 et il a parlé français à ses enfants, à l'instigation de sa femme comme ce fut souvent le cas). Cette absence d'informations concernant les acteurs même du changement oblige, pour essayer de comprendre leurs motivations, à se référer aux témoignages de leurs enfants.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les aînés, nés avant la première Guerre Mondiale, s'attribuent souvent un rôle dans le renversement linguistique : certains prétendent avoir poussé leurs parents à parler français à leurs frères et soeurs plus jeunes. Il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure la pression des enfants les plus âgés a pu conduire au changement d'attitude de leurs parents. Mais dans quelques cas, aux dires il est vrai d'une seule des deux parties (le témoignage des enfants), cette pression a au moins facilité le changement de la langue transmise.

La raison principale invoquée par les enfants aînés était, d'après leurs témoignages actuels, la plus grande réussite à l'école que la connaissance du français pouvait engendrer. Pour les témoins dont le patois était la langue maternelle unique, le choc qu'ils ont éprouvé au début de leur scolarisation, qui se déroulait dans une langue qui leur était inconnue, a sans doute été un autre facteur qui les a incités à convaincre leurs parents de parler français aux plus jeunes enfants (certains témoins disent plus volontiers qu'ils ont encouragé leurs parents à *ne pas parler patois* aux enfants les plus jeunes, ce qui ne signifie pas exactement la même chose, bien que le résultat soit le même). Même s'ils ne rencontraient pas, passé le premier cap de l'entrée à l'école, de difficultés trop

⁹¹ R.-C. Schüle signale que, dans un village du Valais, en Suisse (en domaine francoprovençal), "dans certaines familles, les parents parlaient le patois avec les aînés et le français avec les cadets, ou le patois avec les fils et le français avec les filles, mais jamais l'inverse" (R.-C. Schüle 1971, p. 199)

importantes dans leur scolarité, certains enfants monolingues dans leur prime enfance ont peut-être voulu éviter à leurs cadets l'expérience douloureuse qu'ils avaient eux-mêmes connue. Toutefois, aucun témoignage ne reflète un conflit entre la pratique des parents et celles des enfants aînés : je n'ai pas relevé d'exemple précis de situation où des enfants élevés en patois auraient parlé français à leurs frères ou soeurs plus jeunes, alors que, dans le même temps, les parents se seraient adressés aux plus petits presque exclusivement en patois. Ce type de situation a toutefois pu exister, au moins sporadiquement.

En effet, la politique linguistique instaurée par les parents était un principe éducatif dont l'application effective pouvait n'être que partielle. Ainsi, il est parfois arrivé, pendant cette période de transition qui durera bien au delà de la fin de la première Guerre Mondiale, que les deux langues soient parlées simultanément entre les mêmes interlocuteurs. L'utilisation du patois était surtout, on l'a vu, le maintien d'une sorte "d'habitude", un "non-choix", une absence de stratégie linguistique. Il ne pouvait pas s'agir, en tout cas, d'une préoccupation de préservation de la langue régionale : elle était alors encore florissante, sa disparition ne s'annonçait pas, et il n'est pas certain qu'une telle issue aurait soulevé beaucoup d'émotion (sauf, peut-être, auprès de la génération des grands-parents). Par contre, parler français aux enfants semble, à cette époque, être le résultat d'une démarche consciente : le français est alors encore peu utilisé et élever les enfants dans cette langue ne peut qu'être le fruit d'une stratégie éducative. Des indices montrent que cette démarche était parfois peu naturelle à ceux qui tentaient de la pratiquer, et que ce principe éducatif nouveau souffrait de quelques écarts : beaucoup de témoins se souviennent avec amusement que les bonnes résolutions pouvaient voler en éclat dans certaines circonstances. Ainsi, le patois revenait spontanément aux lèvres des parents quand, par exemple, ils devaient gronder leurs enfants.

Comme le renversement linguistique qui débute lors de la première Guerre Mondiale ne fait encore que s'amorcer, il ne touche alors qu'une partie de la communauté. La décision d'enseigner aux enfants une autre langue que celle habituellement transmise reste familiale ; elle n'est pas partagée par l'ensemble des habitants de cette région du haut plateau. L'attitude de certains grands-parents, vivant pourtant au domicile de parents novateurs, mais n'acceptant pas cette stratégie linguistique et refusant d'y souscrire, montre bien que ces premiers cas d'abandon de la langue ancestrale restent isolés. Quelles sont les premières familles "touchées", pour reprendre l'illustration métaphorique, par N. Dorian, du *tip* et de sa propagation, quand elle compare le basculement linguistique qui affecte une communauté au virus de la rougeole qui avait fini par contaminer, après une longue période d'incubation, tous les indiens d'Amérique du Nord (Dorian 1986b, p. 82) ? En l'absence d'enquêtes exhaustives, il est difficile d'être très affirmatif. Certaines tendances semblent toutefois se dessiner. Les familles travaillant dans la passementerie s'avèrent souvent les plus novatrices. D'autre part, les familles les plus aisées font également partie des initiateurs du changement. La proximité avec le bourg est également un facteur propice au changement de comportement linguistique envers les enfants : le coeur du village est un "foyer de propagation", pour poursuivre la métaphore de N. Dorian, ou du moins un lieu d'où se répand le changement qui fera peu à peu tache d'huile.

Dans certains cas, la réussite antérieure au certificat d'études du père de famille a

apparemment favorisé le renversement linguistique : cette réussite peut être l'indice d'une valorisation personnelle ou familiale de l'école, qui jouera ensuite un rôle dans la politique éducative du père de famille à l'égard de ses enfants, mais aussi un gage de sécurité linguistique par rapport au français, que ce type de personne se serait senti capable, plus aisément que d'autres, de transmettre correctement à ces enfants.

Ces quelques tendances générales peuvent, surtout en tout début du renversement linguistique, souffrir d'exceptions, soit dans le sens d'un conservatisme étonnant dans une famille qui correspondait à plusieurs critères relevés ci-dessus, soit, au contraire, dans le sens d'un comportement novateur dans une famille qui ne ressemblait pas à celles qui ont, le plus souvent, insufflé le changement. De nombreux paramètres interdépendants ont joué un rôle déclencheur, et il est difficile, quelque quatre-vingts ans plus tard, d'en dresser la liste exhaustive et d'établir l'importance respective de chacun (cf. P. Nauton par exemple, qui note la difficulté à dénouer les "facteurs psychologiques" personnels ; *ALMC*, t. 4, p. 46). La composition de la famille a sans doute exercé une certaine influence : ainsi, dans une famille peu nombreuse où les enfants étaient d'âges rapprochés, la pression en faveur du changement de langue des enfants aînés jouait sans doute peu. De même, mais les données sont trop ténues pour l'affirmer catégoriquement, la présence des grands-parents, ou de l'un d'eux, dans une famille a pu entraver ou retarder le renversement linguistique. Le rôle des femmes, facteur qui pourrait peut être expliquer la date inattendue du début du basculement, ne peut être confirmé mais il doit être envisagé.

En effet, certains auteurs ayant décrit avec plus ou moins de détails l'abandon de la langue vernaculaire et le passage à la transmission du français comme langue maternelle citent souvent le retour d'une guerre, le plus souvent celle de 1914-1918, mais parfois, dans certaines régions, celle de 1939-1945, comme une étape importante du renversement linguistique. Les hommes, ayant mesuré au cours des guerres, l'importance de la connaissance du français pour éviter les problèmes d'intercompréhension, ont apparemment souvent impulsé le changement à leur retour. Ainsi, dans son exposé de la situation linguistique du Massif Central, P. Nauton indique : "Beaucoup de témoins, anciens combattants de la Première Guerre, m'ont dit que pour avoir souffert du manque d'instruction, faute d'une fréquentation scolaire assidue à leur époque, ils avaient fait tous les efforts et les sacrifices pour que leurs enfants s'instruisent au maximum, et beaucoup ont renoncé à leur parler patois dans leur enfance" (*ALMC*, t. 4, p. 46).

Dans la région du haut plateau du Pilat, le changement de la langue transmise aux enfants débute apparemment *pendant* la première Guerre Mondiale. Cette date est-elle si assurée, ou s'agit-il d'une sorte "d'illusion d'optique" ? Il est vrai que cette période correspond à peu près à la jeunesse des plus anciens témoins, et que les témoignages directs sur la période qui précède directement la première Guerre Mondiale sont peu nombreux. Toutefois, les enquêtes dans la région du Pilat ayant commencé autour des années 1985 sur le haut plateau, certains des témoins les plus âgés des premières enquêtes, décédés aujourd'hui, étaient nés avant le début du XX^e siècle. Leurs témoignages concordent avec ceux de leurs cadets nés quelques années plus tard, qui se décrivent en majorité comme patoisants exclusifs dans la prime enfance. Avant 1914, quelques familles avaient néanmoins déjà entamé le processus de renversement

linguistique, mais elles étaient peu nombreuses et peu caractéristiques de l'ensemble de la population, presque exclusivement paysanne, de la région du haut plateau du Pilat. Pour citer quelques-uns de ces cas "atypiques", on peut mentionner une famille paysanne de Tarentaise (n° 10 ; témoin B.), mais dont l'épouse était originaire de Saint-Etienne (n° 1), une autre résidant à Jonzieux (n° 19), qui était propriétaire d'un atelier de tissage employant quelques ouvriers, ou une famille d'un hameau de Saint-Genest-Malifaux (n° 13), composée d'une femme veuve et de ses cinq enfants : pour nourrir sa famille, la mère gardait des enfants de Saint-Etienne. Quelques riches familles, propriétaires de très grosses fermes où travaillaient plusieurs dizaines d'ouvriers agricoles, et qui, parfois, commençaient à diversifier leurs activités vers l'agro-alimentaire ou le tissage, étaient francisées depuis longtemps. Mais ces notables avaient peu de contacts avec le reste de la population.

D'après les indications des témoins de cette époque, à propos de leur histoire linguistique personnelle comme à propos de l'évolution linguistique de leur région, le renversement semble bien débuter au cours de la première Guerre Mondiale. S'ils sont unanimes pour dater le début de ce renversement, les raisons qu'ils invoquent le plus souvent n'expliquent pas pourquoi cette "révolution" est intervenue à cette date, et non pas un peu plus tôt ou plus tard. Dans la plupart des cas, les témoins de cette époque ne voient pas de raisons particulières à la date du début du renversement linguistique : d'après eux, il est survenu naturellement, spontanément (et pour certains, et surtout certaines, bien assez tardivement). Quelques-uns expliquent que les nouvelles de la guerre, qui occupait tous les esprits, étaient en français, ce qui en aurait montré l'importance de la langue nationale (mais les nouvelles du front étaient sans doute commentées en patois). On a vu que les personnes qui prétendent avoir persuadé leurs parents de parler français aux frères et soeurs plus jeunes avançaient en général la réussite scolaire pour expliquer leur attitude. C'est aussi le motif essentiel qu'ils prêtent à leurs parents. Lié à cette ambition scolaire, le désir de promotion sociale est une autre raison invoquée. En négatif, l'image de plus en plus péjorative du patois a certainement joué un rôle important. L'action francisante des bourgs le révèle : le centre du village commence, pour certains, à tenir lieu de modèle. Mais, comme une digue attaquée peu à peu par les assauts des vagues qui sapent silencieusement ses fondations, cède brutalement, les coups portés au patois par l'avancée du français, soutenue par les profondes modifications socio-économiques et culturelles, atteignent un point tel que le basculement linguistique survient. L'importance de plus en plus grande donnée à "l'instruction", dont l'unique médium est le français, s'explique en partie par la conscience que l'avenir professionnel des enfants ne se déroulera pas forcément dans la région. Il n'est déjà plus suffisant, dans l'esprit de quelques-uns, d'enseigner par l'exemple les connaissances nécessaires au métier de paysan aux enfants. La mécanisation des travaux agricoles, encore très timide, s'annonce : pour cultiver une même parcelle, il faudra moins de bras. Les écrits mettant en garde les enfants du pays contre les attraits de la ville montrent que cette dernière attire de plus en plus. Les contacts avec Saint-Etienne s'accroissent.

La guerre vient fragiliser un peu plus cette société rurale traditionnelle. Beaucoup d'hommes sont partis, et les informations qui concernent directement leur sort sont en français, comme les lettres venues du front⁹² : la communauté doit s'ouvrir vers des

horizons qu'elle pouvait encore ignorer auparavant. Mais on peut s'interroger sur le rôle innovant des femmes à cette époque précise. En moyenne, elles avaient été, plus que les hommes, exposées au français, mais également plus en butte aux sarcasmes liés à l'utilisation du patois, et, comme le dénotent leurs témoignages actuels, elles y étaient plus sensibles. D'autre part, on sait que les femmes sont souvent les principales actrices de la politique scolaire de leurs enfants. Ont-elles "profité" de l'absence des hommes pour commencer à parler français aux enfants ? La comparaison entre les familles où la mère était restée seule pendant une partie de la guerre et celles où les deux parents étaient présents ne permet pas de l'affirmer, les témoignages n'étant pas suffisamment nombreux, mais cette hypothèse ne peut être écartée. Ensuite, comme P. Nauton le relevait à propos de la situation linguistique dans le Massif Central, la première Guerre Mondiale ayant été, pour les hommes, une occasion de mesurer l'intérêt d'une bonne connaissance du français, le renversement linguistique va s'accélérer après la guerre.

Quel était l'usage linguistique des enfants élevés en français lors de cette première étape du processus de renversement linguistique ? D'après leurs témoignages actuels, on attendait souvent d'eux qu'ils parlent français. S'alignant sur la pratique des instituteurs, mais avec moins de rigueur et de sévérité, les parents et les frères et soeurs plus âgés leur imposèrent l'usage du français. Les affirmations des témoins élevés en patois et celles de leurs puînés élevés en français montrent que les enfants les plus petits étaient quelquefois repris quand ils s'exprimaient en patois. L'ampleur de cette "surveillance linguistique" n'est pas aisée à déterminer, et elle était certainement différente selon les familles. Mais ces "infractions" à la règle édictée au sein de la famille apportent en tout cas la preuve que les enfants possédaient une compétence au moins relativement bonne du patois, puisqu'ils étaient capables de l'utiliser malgré l'interdit. Interdit assez relatif d'ailleurs, puisque, dans certaines familles, tous les enfants pouvaient parler patois avec les grands-parents qui vivaient avec eux, même les plus jeunes à qui le reste de la famille s'adressait en français. Utilisée malgré tout régulièrement avec certaines personnes, la langue régionale pouvait en outre être parfois parlée par les enfants élevés en français avec leurs parents et leurs aînés, dans certaines circonstances où le patois semblait s'imposer. Il s'agit principalement des travaux agricoles et du soin au bétail. Tout un vocabulaire spécifique était lié au domaine agricole, vocabulaire qui n'avait qu'un équivalent partiel en français (le français régional garde la trace de ce lexique spécialisé qui désigne des réalités non dénommées en français standard, ou qui ne peuvent l'être que par une périphrase⁹³, ou bien encore qui relève, en français, d'un vocabulaire technique inconnu des locuteurs de la région⁹⁴).

⁹² Dans la région du Pilat, les courriers des soldats étaient, selon les témoins, écrits en français. Pratiquement tous les hommes partis à la guerre avaient été scolarisés. D'après certains témoins, quelques soldats dictaient leurs lettres à un camarade plus habile. D'ailleurs, mes questions portant sur la possible existence de lettres de soldats en patois paraissaient saugrenues à beaucoup, qui affirmaient "Ca s'écrit pas, le patois !". Il n'existait pas de tradition d'écriture du patois dans cette région : il est significatif de remarquer que les quelques écrits en langue vernaculaire qui ont circulé n'étaient lus que pour être mémorisés. Ils étaient ensuite récités ou chantés.

⁹⁴ Par exemple *étroubles* "terre moissonnée encore couverte des chaumes" : le français *éteules* est inconnu de la plupart des habitants du Pilat (cf. Martin 1989 ou Fréchet - Martin 1993) ; ou les termes désignant les différentes pièces du fléau.

A la même époque (pendant la première Guerre Mondiale et durant les années suivantes), beaucoup de familles continuent à utiliser le patois avec leurs enfants, et la langue régionale reste la langue pratiquée par presque tous les adultes entre eux. Certains adultes extérieurs à la famille, ou appartenant à la famille éloignée, s'adressent à la première génération d'enfants francophones en patois. De plus, une partie des camarades de jeux et des enfants qui gardent les troupeaux avec cette génération d'enfants est encore monolingue en patois. L'exposition au patois est donc encore très importante, et sa pratique active possible, et même, dans certaines situations, nécessaire. La plupart de ces premiers enfants élevés en français est donc alors très certainement bilingue dès l'enfance, d'un bilinguisme relativement équilibré (leurs compétences sont, à cette époque, assez similaires - et importantes - dans les deux langues).

Après la période de scolarisation, la pratique linguistique parmi les adolescents élevés en français est souvent diverse. Le français reste la langue la plus parlée par les filles. Les garçons, qui, comme leurs soeurs, sont capables de parler patois, vont, eux, fréquemment se mettre à le pratiquer plus assidûment, du moins pour ceux qui demeurent dans la région et se destinent au métier de paysan. Le patois est encore souvent la langue des adultes, et plus encore, la langue de tous les travaux agricoles. Quand les jeunes garçons commencent à aider les adultes aux travaux des champs, ils baignent dans un environnement patoisant. L'école est terminée, il n'est donc plus nécessaire de parler français à ces jeunes gens, qui perçoivent alors le patois comme la langue des hommes. Parler patois devient, pour certains, un signe de virilité⁹⁵. Les réflexions des témoins de l'époque en témoignent, et cette même motivation conduira encore quelques jeunes gens nés *après* la seconde Guerre Mondiale à s'essayer au patois⁹⁶.

A l'issue de la guerre de 1914-1918, l'abandon de la transmission du patois n'en est encore qu'à ses prémices. Le phénomène prend ensuite plus d'ampleur. Le rôle des hommes, convaincus par leur expérience militaire de l'intérêt d'une bonne maîtrise du français, et celui des femmes, auprès desquelles l'image négative du patois pèse plus et qui attachent peut-être plus d'importance à l'école, s'additionnent. Un nombre de plus en plus grand de familles constituées après la première Guerre Mondiale choisit, dès la première naissance, d'utiliser le français pour s'adresser aux enfants. Dans les premières années de la période qui suit la guerre, ces familles restent encore minoritaires. Curieusement, il semble que la pratique linguistique à l'égard des enfants demeure, plus souvent que pendant la première Guerre Mondiale, constante à l'intérieur d'une même

⁹³ Par exemple *bardèle* "au pelage rouge piqué de blanc (en parlant d'une vache)", *bayarde* "de deux ou plusieurs couleurs (en parlant d'une vache)" ou *banchée* "quantité de foin de trois ou quatre mètres de largeur entassée dans la grange (le fenil est constitué de plusieurs banchées entassées successivement)", réalité nommée *somérée* dans la région du haut plateau (cf. Martin 1989 ou Fréchet - Martin 1993).

⁹⁵ Cette aspect symbolique du patois a par exemple été relevée par R.-C. Schüle en Suisse romande, dans le Valais (cf. R.-C. Schüle 1971, p. 197).

⁹⁶ Une enquête comparative menée dans les années 1960 en Alsace et en Occitanie par A. Tabouret-Keller montrait d'ailleurs que certains enfants, essentiellement des garçons, apprenaient parfois l'occitan vers dix ans environ, auprès de leurs pères (Tabouret-Keller 1962, cité par Sauzet 1988, p. 229).

famille : le choix de la transmission du patois plutôt que du français vaut plus fréquemment pour la fratrie entière⁹⁷. Par contre, dans les familles qui ont fait le choix du français, le processus de francisation s'accélère alors, car, très souvent, non seulement les parents parlent français aux enfants, mais, en plus, ils évitent de parler patois devant eux. L'objectif officiel reste le même : il s'agit de favoriser le succès scolaire des enfants, et, pour cela, il ne suffit pas qu'ils sachent le français, mais, beaucoup en sont convaincus et le resteront jusqu'à aujourd'hui, il faut qu'ils ignorent le plus possible le patois. Pour ces personnes, le prestige social que confère le français, ou l'opprobre suscitée par le patois, sont également des éléments qui pèsent dans leur choix. Les parents qui ont été les acteurs du renversement linguistique peuvent, aujourd'hui, rester attachés au patois ou sembler l'apprécier à nouveau, par nostalgie, ils sont, en même temps, persuadés de l'infériorité⁹⁸ évidente du patois face au français, et convaincus de la grossièreté et de l'inaptitude de la langue ancestrale.

Au fur et à mesure que le nombre de familles abandonnant la transmission du patois augmente, le déclin du patois s'amorce. Malgré les apparences, il ne s'agit pas d'une lapalissade ou d'un truisme : la francisation va de pair, dans notre région comme dans d'autres en France, avec la volonté d'éradication du patois qui transparaît dans le comportement passé des jeunes parents d'alors, et leurs réflexions d'aujourd'hui⁹⁹. Un nouveau seuil est atteint quand le nombre de familles qui transmettent le français devient suffisamment élevé. Il est difficile de préciser à partir de quelle proportion ce cap est atteint. Est-ce quand les familles "francisantes" deviennent majoritaires, ou quand le changement commence à concerner non plus quelques catégories relativement marginales mais aussi le type de familles le plus courant, le plus caractéristique de l'ensemble de la population ? Pour déterminer cet effet de seuil, aux problèmes liés à la profondeur historique du changement - entre 60 et 80 ans - et à l'absence de données exhaustives sur toute la population concernée dans la région du haut plateau, s'ajoute la difficulté liée à la diversité des espaces géographiques des différentes "sous-communautés" qui vont adopter une stratégie globale, partagée. En effet, à partir d'un certain niveau de francisation, le deuxième degré de la stratégie linguistique, qui consiste non seulement à parler français aux enfants mais aussi, bien souvent, à s'abstenir d'utiliser le patois devant eux, devient une politique non plus familiale uniquement mais un principe linguistique partagé par la communauté. Ces communautés ont peut-être été des bourgs ou des quartiers de villages importants, les données ne sont

⁹⁷ Aucune explication évidente ne s'impose pour expliquer pourquoi le changement de langue en cours de fratrie semble être intervenu plus fréquemment pendant la guerre de 1914-1918 qu'après cette période. Cette différence peut-elle être un nouvel indice du rôle des femmes dans la propagation du français ? Certaines mères de familles, restées seules pendant la guerre, auraient pu insuffler un changement contre l'avis du père de famille, ce qu'elles n'auraient plus pu faire ensuite.

⁹⁸ Ce jugement de valeur sur la langue locale est très souvent relevé auprès des locuteurs les plus âgés. Cf., entre autres, *ALMC*, t. 4, p. 46 ou Arens 2000, p. 2.

⁹⁹ L'avancée d'une langue dominante face à une langue minorée ne s'accompagne pas forcément de l'abandon total de la langue ancestrale (cf. Dorian 1986b, p. 73 ou Pottier 1968, p. 1153 et 1160 pour l'alsacien, encore que la situation de l'alsacien se soit dégradée depuis 1968 ; cf. Denis - Veltman 1989 ou Hartweg 1988), encore moins par une censure de son usage.

pas suffisantes pour permettre de l'affirmer, mais le comportement linguistique de communautés de tailles plus réduites peut le faire penser. Ainsi, dans un hameau de Marlihes (n° 23), l'Allier, qui comptaient alors une quinzaine de foyers, et où mes données concernent presque toutes les familles qui y résident aujourd'hui, on peut s'apercevoir qu'à un certain moment, toute la communauté a adopté le nouveau comportement à l'égard des enfants : tous les adultes du hameau ont alors parlé systématiquement français aux enfants, y compris aux enfants des autres. Même les personnes âgées participaient à cette démarche. Et chacun tâchait d'éviter de parler patois aux enfants mais aussi devant les enfants. A la fin de la seconde Guerre Mondiale, le changement de la langue transmise aux enfants était avéré dans ce hameau¹⁰⁰. Nous verrons qu'alors, la censure du patois a pu se relâcher.

Deux types différents de familles conservent, plus longtemps que les autres, l'usage du patois. Dans un premier cas, cette conservation de la langue régionale n'empêche pourtant pas l'acquisition du français. On peut remarquer que, malgré le sentiment de répulsion éprouvé par une bonne partie de la génération de leurs parents à l'égard du patois, certains personnes nées à cette époque en ont, par goût, cultivé l'usage. Cette attitude personnelle a été plus fréquente dans les milieux familiaux qui conservaient un attachement particulier à la langue ancestrale : si le français a commencé à être transmis, dans cette catégorie particulière de la population, en même temps que dans le reste de la communauté, le patois restait utilisé. Une partie des bons locuteurs particulièrement compétents pour leur âge se recrute dans ce type de milieu familial. Ce trait spécifique peut s'observer de génération en génération dans certaines familles. Toutefois, il ne concerne, très fréquemment, qu'une partie des membres de la famille, souvent ceux restés "au pays", et, en général, uniquement les hommes (grands-pères, pères et fils). Ce type de familles attachées au patois¹⁰¹ et qui en ont perpétué l'usage plus longtemps que les autres (mais pas au point qu'aujourd'hui, des jeunes parents transmettent à leur tour le patois, même si quelques cas ne sont pas totalement exclus juste au sud de la région du Pilat) est très différent d'une autre catégorie qui, elle, a parlé exclusivement patois plus tard que la moyenne de la population, mais qui, contrairement à la précédente, l'a ensuite abandonné brutalement et définitivement.

Cette deuxième catégorie regroupe les familles qui vivaient dans de petits hameaux loin des bourgs, ou, le plus souvent, dans des fermes isolées, en général assez pauvres, et qui ont conservé longtemps un mode de vie traditionnel. Le comportement linguistique assez fréquent de cette population isolée géographiquement et socialement permet de mesurer l'impact de la pression sociale qui favorisa la francisation. Dans des communautés qui, quelles que soient leurs tailles, s'étaient majoritairement tournées vers le français, les nouveaux couples ont été tout naturellement conduits à parler français à leurs enfants, ce qui n'était pas le cas des familles isolées. Phénomène d'abord familial, le basculement linguistique, est devenu, à partir d'un certain niveau, un phénomène

¹⁰⁰ Dans le bourg de la Versanne (n° 20), un phénomène similaire s'est produit à peu près à la même époque. La Versanne est un petit village, assez éloigné d'autres localités, même s'il est situé sur un des principaux axes de communication de la région du Pilat.

¹⁰¹ Les quelques cas que je connais sont soit des familles d'artisans (maçons, charpentiers), soit des agriculteurs dont les exploitations ne sont pas, ou n'étaient pas, parmi les plus petites ou les plus traditionnelles.

communautaire, socialement généralisé.

La volonté de parler français aux enfants pouvait être considérée, avec un certain degré de schématisation, comme une première étape du renversement linguistique. Le faible nombre de familles concernées, le fait que le patois restait encore en usage même dans ces familles, permettaient toujours à cette génération d'enfants d'acquérir suffisamment de compétences dans la langue régionale pour pouvoir être - et le plus souvent se considérer comme - patoisants à part entière. Mais qu'en est-il des compétences des enfants qui ont grandi lors de la seconde étape du renversement linguistique, quand le patois n'était non seulement plus transmis, mais était même évité en présence des enfants ? Comme lors de la première phase, qui se déroula essentiellement pendant la première Guerre Mondiale, où l'on a vu que le principe éducatif n'était pas toujours appliqué, lors de la seconde phase, si la transmission du français aux enfants se concrétisa, l'ambition de taire le patois a été une volonté plus qu'une réalité absolue. La vigilance à ne pas parler patois en présence des enfants pouvait évidemment se relâcher, mais la censure¹⁰² de la langue a été en grande partie intériorisée par les enfants de cette époque : ils prétendent aujourd'hui très souvent que leurs parents ne leur parlaient pas patois, et ne le parlaient pas devant eux. Pourtant, en poussant les investigations un peu plus loin que cette simple déclaration, on s'aperçoit que les occasions d'entendre la langue ancestrale existaient encore.

Certains grands-parents persistaient à utiliser le patois devant les enfants, parfois même avec eux (mais moins souvent, apparemment, dans les familles où les parents se contentaient de parler français aux enfants sans s'interdire de parler patois devant eux). Il existait, d'autre part, des situations où le choix de la langue pouvait être difficile : malgré la présence d'enfants, il aurait pu être déplacé, inconvenant ou simplement incongru, de parler français très longtemps avec tel ou tel interlocuteur, en particulier avec quelqu'un d'âgé, et surtout si le sujet l'imposait. Ce conflit intérieur quant au choix de la langue à adopter a sans doute affecté un grand nombre de personnes, essentiellement celles âgées aujourd'hui de 70 ans au moins. Un souvenir personnel pourra montrer qu'il sévissait encore longtemps après : dans mon enfance, pendant les années soixante-dix, j'ai passé une grande partie de mes vacances scolaires chez ma grand-mère. Quand elle recevait des amies de son âge pour "boire le café", institution autrefois courante entre les femmes qui s'invitaient les unes les autres à tour de rôle, elle hésitait entre le français, pour parler avec moi, et le patois pour s'adresser à ses amies. Mais l'usage du patois, langue naturellement dévolue à leurs conversations, lui semblait néfaste pour moi et pour ma scolarité. A l'époque, je ne comprenais pourtant rien au patois (à part quelques mots, comme le rituel *bw o n a noe* "bonne nuit" du coucher). Pourtant, très souvent, elle préférait m'envoyer jouer dehors. Cette attitude ne pouvait pas s'expliquer par la teneur de leurs conversations, puisque je ne la comprenais pas. Ma grand-mère restait persuadée que le patois était, en soi, dangereux pour le français.

¹⁰² Le terme de *censure* ne paraît pas trop fort pour décrire cette stratégie visant à éviter aux enfants d'entendre parler patois. La même stratégie a été relevée par P. Nauton par exemple, qui signale que dans le Massif Central au milieu du XX^e siècle, "le petit paysan est soumis pour le français à la discipline que subit Montaigne pour le latin : père, mère, grands-parents, ont pour règle de ne parler en sa compagnie qu'autant de français que chacun sait "pour jargonner avec lui"." (ALMC t. 4, p. 18).

Durant l'enfance, les enfants qui grandissent dans ce nouvel environnement linguistique sont beaucoup moins exposés au patois que la génération qui avait grandi lors de la première étape du renversement. Proscrite dans le foyer, la langue vernaculaire reste la langue la plus utilisée par les hommes entre eux quand ils parlent de leur travail, quand ils l'effectuent ensemble ou, par exemple, au moment de la chasse, activité exclusivement masculine. Les garçons qui veulent reprendre la ferme paternelle et travaillent avec les adultes ont fréquemment l'occasion de l'entendre, et leur présence n'empêche pas l'usage du patois, devenue langue "des champs". A cette époque, c'est-à-dire entre les deux guerres, nombreux seront les garçons qui commenceront vraiment à parler patois lors de leur adolescence, et certains y seront même encouragés. Par contre, durant cette même période, les jeunes filles sont de moins en moins nombreuses à parler patois ou à commencer à le parler à l'adolescence.

Cette tendance diminue encore les chances de transmission du patois aux enfants, car il suffisait que l'un des deux conjoints ait été élevé en français pour que, presque systématiquement, la langue transmise aux enfants fût le français (ce facteur a commencé à jouer dès le début du renversement linguistique). En effet, au sein de la famille, les deux parents avaient, en règle générale, le même comportement linguistique : les cas d'usage linguistique distincts sont rares, dès la première étape du renversement linguistique. Mais il est, par contre, assez fréquent que les pères soient moins stricts que les mères dans la censure du patois. La langue du couple est d'ailleurs encore souvent le patois, langue que les conjoints utilisent quand les enfants ne sont pas là, et qu'ils pourront continuer à pratiquer entre eux au départ des enfants. Quelques témoins nés durant l'entre-deux guerre ont affirmé que leurs parents utilisaient, entre eux, les deux langues. Il n'est pas possible de préciser si l'usage de l'une ou l'autre langue dépendait du sujet abordé, ce qui est probable, ni si l'évolution en faveur du français a été, ultérieurement, le comportement le plus fréquent : dans certains cas, quand les enfants ont quitté le domicile familial, les parents se sont remis à parler patois entre eux.

Il est significatif de relever qu'aucun témoignage de cette époque n'indique que le patois permettait alors d'aborder confidentiellement certains sujets devant les enfants. L'utilisation du patois comme langue secrète n'interviendra, ponctuellement, que plus tard, entre grands-parents et petits-enfants essentiellement. Cette fonction cryptique de la langue vernaculaire n'était pas encore possible envers les enfants : ceux nés à cette époque comprenaient encore le patois. Les personnes de cette génération se décrivent souvent comme des personnes qui comprennent le patois mais ne savent pas le parler ("moi, je comprends tout ce qu'on dit, mais je sais pas le parler"). Les compétences actives des enfants de cette génération étaient toutefois encore suffisantes pour pouvoir quelquefois parler patois, soit parce que cela s'avérait absolument nécessaire - ce qui devenait de plus en plus rare - soit pour le plaisir. Certains, qui ne sont pas forcément aujourd'hui les meilleurs locuteurs de leur génération, se souviennent qu'ils l'employaient parfois dans leurs jeux, mais qu'ils passaient au français quand leurs parents approchaient. Le patois avait peut-être le parfum de l'interdit. J'ai également entendu certains témoins me raconter qu'ils utilisaient quelquefois entre eux la langue de leurs parents, comme certains la considèrent, dans des lieux publics "en ville", pour ne pas être compris des citoyens. Cette utilisation particulière du patois, par des adolescents le plus

souvent, était peu fréquente, et les conversations étaient courtes : un échange amusant de quelques phrases pour se moquer de quelqu'un qui venait de monter dans le bus où on se trouvait, par exemple.

Les personnes qui étaient enfants à cette époque signalent souvent une autre situation qui entraînait souvent l'usage du patois : ils utilisaient le patois pour parler aux animaux. Cet emploi de la langue régionale, d'ailleurs signalé par les patoisants plus âgés, et relevé dans d'autres régions (cf. Martin 1973, p. 310 (Yssingaux, Haute-Loire), A.-M. Vurpas (Beaujolais, communication personnelle)...) n'est pas si anecdotique qu'il pourrait y paraître. Lors de la garde d'un troupeau, ou simplement quand on l'emmène aux champs ou qu'on le rentre à l'étable, les paroles adressées aux animaux ne se cantonnent souvent pas à quelques ordres seulement : le discours peut être bien plus étoffé. Entre les deux guerres et même au delà, beaucoup d'enfants continuaient à s'occuper de la garde du bétail et, devenus un peu plus grands, ils étaient parfois chargés de mettre les vaches au joug et de conduire l'attelage. Des témoins m'ont affirmé que l'usage du patois avec les animaux n'était pas seulement la perpétuation d'une habitude, ou ce qui pourrait apparaître comme le dernier espace dévolu à une langue fortement dévalorisée, mais ils l'expliquent par une raison très pratique : quand on devait dresser une nouvelle vache pour pouvoir la lier, on ne pouvait pas le faire en français, puisque celle avec qui elle travaillerait avait été dressée en patois !

Mais ces quelques occasions de parler patois ne nécessitaient pas de grandes compétences actives : échanger quelques mots dans le dos de quelqu'un, s'amuser à parler patois pour faire comme les grands et braver un interdit plus ou moins rigoureux selon les familles, ou utiliser un vocabulaire somme toute réduit pour conduire un troupeau ou un attelage, ne suppose pas que l'on soit capable de parfaitement s'exprimer en patois. De plus, ces usages dénotent un emploi assez artificiel de la langue régionale, réduite à des fonctions subalternes, cryptique, ludique ou technique. Il est d'ailleurs symptomatique de noter que les hommes nés à cette époque et qui disent avoir commencé à parler patois à l'adolescence précisent parfois qu'ils ont "appris" à le parler, et beaucoup de leurs témoignages semblent montrer qu'ils ont décidé de le faire, plutôt que d'y avoir été conduits spontanément : leur passage à la pratique du patois a été, pour certains d'entre eux, une démarche active et consciente. Certains garçons élevés en français lors de la première phase du renversement linguistique s'étaient eux aussi mis à parler patois à l'adolescence, quelques années auparavant. Mais, à cette époque, commencer à parler plus fréquemment patois avait été, pour eux, beaucoup plus naturel, et aucun des témoins de cette période n'a décrit cette transition comme un apprentissage. Par contre, les motivations restent les mêmes : le patois est perçu comme la langue des adultes, surtout celle des hommes et en particulier des agriculteurs. Pour les jeunes gens qui se destinent à rester au pays et à devenir paysans, le patois est apparu comme la langue de la catégorie professionnelle à laquelle ils voulaient accéder. Au contraire, le patois symbolise le plus souvent, et de plus en plus, pour pratiquement l'ensemble des filles et pour ceux des garçons qui veulent travailler en ville, une langue grossière, identifiée comme une langue de *cagnas* ("paysan grossier, rustre, péquenot, bouseux", cf. 5.2.2. *Le bilinguisme généralisé sur haut plateau du Pilat avant 1914*).

Amorcé pendant la première Guerre Mondiale, le processus de renversement

linguistique, qui se manifesta d'abord par la transmission du français aux enfants, auquel s'ajouta bien souvent, ensuite, une certaine forme de censure du patois à l'égard des enfants, avait pris une ampleur telle, entre les deux guerres, qu'il était très avancé à l'issue de la seconde Guerre Mondiale. Peut-on associer l'avancée de la francisation avec certains changements socioculturels qui expliqueraient sa diffusion rapide durant cette période ?

En comparant l'avancée du français avec les principaux bouleversements qui modifient le mode de vie de cette partie de la région du Pilat, on a l'impression que cette progression du français auprès des enfants précède les grandes mutations : les principales avancées techniques qui vont permettre de soulager le travail des agriculteurs, d'augmenter les rendements de leurs terres tout en nécessitant moins de main-d'oeuvre, ne s'imposeront, dans cette région, qu'après 1945. La mécanisation progresse lentement à partir de la première Guerre Mondiale, mais ne bouleversera vraiment le travail des agriculteurs qu'après la guerre de 1939-1945 (achat des premiers tracteurs, utilisation de la moissonneuse-batteuse...). Dans cette région pauvre, les nouveaux moyens de communications ne se diffusent largement qu'à partir de la seconde Guerre Mondiale (les premiers postes de radio apparaissent pendant la guerre et se propagent ensuite, les postes de télévision suivent quelques années après, et l'ensemble de la population ne dispose du téléphone qu'à partir des années soixante-dix). Les moyens modernes de déplacements commencent à se répandre peu à peu ; une ligne régulière de car réunit la région du haut plateau à Saint-Etienne, mais l'avènement de l'automobile ne s'impose que dans les années soixante.

Toutefois, des bouleversements moins apparents interviennent pendant l'entre-deux guerres. Les nouveaux moyens de transports aidant, les contacts avec Saint-Etienne sont plus nombreux. Les mariages se font moins souvent entre personnes d'origine géographique proche et ils réunissent même parfois, phénomène presque inexistant autrefois, des ruraux et des citadins¹⁰³. La part de la population agricole commence à diminuer, et des activités professionnelles moins propices à l'usage du patois (en particulier les activités liées à l'industrie textile) se développent. Le niveau de vie augmente, l'ancien système autarcique s'estompe. L'exode rural, déjà amorcé auparavant, s'intensifie : le nombre d'habitants du canton de Saint-Genest-Malifaux (n° 13) atteint son apogée en 1876 et décroît ensuite (Schnetzler 1968, p. 176). Ces évolutions valorisent le rôle de l'école : les parents sont conscients que certains de leurs enfants vont devoir apprendre un métier. Une bonne maîtrise du français est donc nécessaire. En outre, par contraste avec le mode de vie en ville, la vie à la campagne paraît plus dure : les ruraux commencent à adopter certaines habitudes ou coutumes urbaines et la culture locale, peu valorisée, commence à être abandonnée. Le français incarne la modernité, et le patois l'archaïsme.

L'idéologie linguistique selon laquelle la simple connaissance du patois aurait été une entrave à l'apprentissage du français était relativement partagée par les acteurs du renversement linguistique. Le rôle de l'école peut-il, à lui seul, expliquer la large diffusion

¹⁰³ Parmi les familles "atypiques" dans lesquelles les parents parlaient français aux enfants dès avant la première Guerre Mondiale, il y avait une famille paysanne du Bessat (n° 11) : la mère était originaire de Saint-Etienne.

de cette opinion ? Je n'ai pas pu recueillir de témoignages d'instituteurs ayant exercé leur métier avant 1935, date à laquelle le changement de la langue transmise aux enfants était déjà très avancé (cf. *Chapitre 6. Le déclin du patois* pour le témoignage des instituteurs). Les témoins qui ont été scolarisés avant 1935 et qui ne connaissaient que le patois à leur entrée à l'école gardent le plus souvent un souvenir assez pénible du début de leur scolarité, et prêtent aux instituteurs une grande sévérité. Les punitions dues à l'emploi du patois semblent toutefois avoir été de plus en plus rares après la première Guerre Mondiale, avec la notable exception de la religieuse de Vinzieux (n° 17) qui sévissait encore après la seconde Guerre Mondiale. Mais cet exemple d'extrême réprobation du patois semble unique : dans aucun autre village un instituteur précis a autant marqué les esprits de toute la communauté. Plusieurs personnes, surtout des mères de familles, m'ont par contre dit que l'enseignant du village conseillait aux parents de parler français aux enfants, mais personne n'a rapporté de conseils d'instituteurs préconisant explicitement de s'abstenir de parler patois devant eux : cela allait peut-être de soi. Les représentants de l'école dans cette région semblent avoir simplement pensé, à la fin de la deuxième étape du renversement linguistique en tout cas, que le patois devait être proscrit de l'école, et que l'avancée du français était devenu inéluctable. Les enfants exclusivement dialectophones lors de leur entrée à l'école se raréfiaient.

Il semble que d'autres raisons expliquent une opinion aussi extrême puisqu'elle tendait à rendre tabou auprès des enfants la langue maternelle de leurs parents. Toute la population n'allait bien sûr pas aussi loin dans le reniement de la langue maternelle, et l'application de cet interdit n'était pas systématique. Mais on a vu que la plupart des enfants qui ont grandi dans cet environnement linguistique considèrent que la volonté de ne pas leur parler patois était une règle, et qu'elle avait été relativement suivie ; nombre de témoins qui ont élevé des enfants à cette époque prétendent qu'ils appliquaient cette stratégie linguistique. L'interdit du patois était érigé en principe, ce qui était peut-être aller plus loin que ce que recommandait l'école ; c'était, en tout cas, ce que certaines familles tentaient fermement d'appliquer. En regardant de plus près les familles les plus volontaristes, même si elles n'ont pas forcément été les moins patoisantes, on constate que, très souvent, l'un des membres du couple - en général la mère - a eu une scolarité courte ou difficile, et qu'il en a souffert. C'était, par exemple, le cas de ma grand-mère ou celui de l'épouse de mon premier témoin, un homme aujourd'hui très âgé (il est né en 1913 et son épouse en 1917) et qui m'a beaucoup appris : il était très attaché au patois de son village natal - Marlies (n° 23)- et possédait une grande culture dans sa langue maternelle, alors que son épouse, qui avait elle aussi le patois comme unique langue maternelle, a toujours refusé de participer aux enquêtes et n'a jamais pu se débarrasser de la très mauvaise opinion qu'elle avait du patois¹⁰⁴. Dans certains cas, plus l'insécurité linguistique à l'égard du français était grande, plus l'interdit était explicite, même si son application souffrait parfois de nombreuses exceptions. Or, les femmes qui, au début du

¹⁰⁴ Dans le Valais, en Suisse (est du domaine francoprovençal), R.-C. Schüle a relevé dans le village de Nendaz une tendance en partie similaire : "Il est frappant de constater... que ce sont surtout les gens peu doués qui furent les premiers à abandonner le patois en famille. Ainsi, nous avons trouvé en 1947 deux couples à Haute-Nendaz qui parlaient exclusivement le français à leurs enfants (âge 15 à 30 ans) ; dans les deux cas, les parents eux-mêmes avaient eu des difficultés à l'école" (R.-C. Schüle 1971, p. 201).

siècle, ont eu, en moyenne, un accès moindre à l'école - elles étaient apparemment très rares à passer le certificat d'étude avant 1920 - étaient en même temps celles qui très souvent valorisaient le plus le rôle de l'école. Connaissant, plus que les hommes, l'insécurité linguistique, et plus sensibles qu'eux à la réussite scolaire, elles ont été plus enclines à interdire le patois, et ont, plus souvent que leurs maris, respecté cet interdit.

Une autre motivation a parfois conduit certaines familles à essayer d'imposer, et de s'imposer, plus que d'autres, un usage exclusif du français auprès des enfants. Cette motivation, qui pouvait coexister avec la précédente, a affecté certaines des familles qui étaient, ou se sentaient, très proches de l'image que véhiculait de plus en plus le patois. Il s'agissait alors, en proscrivant le patois, de se démarquer des stigmates qui lui étaient attachés. Sentie comme une langue d'ignares, de paysans au sens péjoratif du terme, de porteurs de sabots (porter des sabots et parler patois a souvent été rapproché par certains témoins : les sabots comme la langue étaient les principaux signes distinctifs du *cagnas*), et même de sabots boueux pour parfaire le tableau, le patois, ou plutôt son usage, était plus dur à assumer pour ceux qui souffraient de ce que l'on pourrait nommer un sentiment d'*insécurité sociale*. Ceux qui pensaient correspondre de trop près à l'image type du *cagnas* ont été amenés à avoir plus honte de leur langue, et ont essayé de ne pas la transmettre et même à l'oublier. Ce motif d'abandon du patois a, comme le précédent, joué plus fortement auprès des femmes, qui étaient plus exposées à la critique et y étaient plus sensibles : tolérable dans la bouche d'un homme, le patois était perçu comme très inélégant pour une femme.

Ces deux motivations qui ont pu inciter certaines familles à abandonner la transmission du patois doivent toutefois être pondérées. Des caractéristiques personnelles qui nous échappent expliquent sans doute que toutes les familles qui semblent pourtant correspondre à ces deux catégories n'ont pas toutes adopté le même comportement. En particulier, l'éloignement d'avec les centres de francisation, comme les bourgs, a été un paramètre plus important que les deux raisons poussant à l'abandon de la transmission du patois évoquées ci-dessus. En effet, les familles isolées géographiquement correspondaient en général assez bien aux deux types de familles où ces raisons ont le plus joué : l'accès à l'école avaient souvent, autrefois, été entravé par la simple distance entre le domicile et l'école. De plus, le mode de vie de ces familles était souvent assez archaïque. Pourtant, au sein de ces familles, le patois a été, plus longtemps que parmi les autres, transmis aux enfants au détriment du français. Mais l'éloignement géographique entraînait également une distance avec les nouveaux modèles sociaux qui se répandaient dans les bourgs et les hameaux les plus importants.

Le phénomène linguistique essentiel qui caractérise l'entre-deux guerres dans cette région du haut plateau du Pilat n'est alors que l'abandon de la transmission du patois aux enfants : l'usage de langue vernaculaire reste encore très répandu parmi les adultes. Les occasions d'entendre parler patois sont encore très fréquentes pour les enfants et permettent toujours, à ceux qui ne sont pas rebutés par l'image négative que lui attribue la civilisation urbaine, relayée par de plus en plus de personnes à l'intérieur même de la communauté rurale, d'acquérir suffisamment de compétences pour être capable de l'utiliser au moins un peu, et même, pour ceux auprès de qui il conserve assez de prestige, se mettre à le parler couramment et fréquemment. Mais la majorité de la

population infantine de l'époque ne pourra pas parvenir à acquérir une maîtrise complète du patois.

Dans la région du haut plateau du Pilat, moins d'un demi-siècle sépare la période de bilinguisme généralisé de l'époque où le patois a cessé d'être transmis. La transmission du français aux enfants a débuté dans quelques familles pendant la première Guerre Mondiale puis elle s'est généralisée : une grande partie de la population s'est abstenue de parler patois devant les enfants. Cette censure était motivée par des sentiments d'insécurité linguistique, scolaire ou sociale plus ou moins forts selon les familles. Un renversement linguistique aussi rapide, qu'on pourrait qualifier de *basculement*, s'apparente au processus décrit par N. Dorian sous le nom de *tip*. Dans le chapitre qui suit, nous allons décrire l'évolution linguistique du plateau intermédiaire durant la même période (1900-1945).

5.3.2.2. Le plateau intermédiaire du Pilat

Dans cette partie de la région du Pilat, il a fallu, plus que pour le haut plateau, être vigilant face aux informations fournies par les habitants et aux données recueillies auprès des patoisants. Elles pouvaient être biaisées par l'objet de la recherche tel qu'il était perçu par les habitants : le patois (et non son déclin). On m'a souvent spontanément indiqué qui pouvait être patoisant (ou était réputé tel) et ces indications pouvaient, plus fréquemment dans cette partie de la région du Pilat, conduire à une mauvaise estimation du nombre de dialectophones, puisqu'il n'est pas beaucoup plus difficile de rencontrer des patoisants (parmi les personnes âgées) dans la région du plateau intermédiaire que sur le haut plateau. Pourtant, la proportion des patoisants par rapport à la population de la même classe d'âge non dialectophone est moindre que dans la région précédemment décrite, alors les témoignages des habitants n'en donnent pas forcément l'impression à première vue.

Mais, dans l'autre sens, un risque de sous-estimation existe également dans cette région, comme dans celle du haut plateau. Prenons l'exemple de l'épouse du témoin principal de Marthes (n° 23), une femme âgée qui possède une très mauvaise image du patois (témoin B.b.) : si elle avait vécu seule, elle aurait totalement échappé aux enquêtes et aurait pu ne pas être comptabilisée parmi les patoisants¹⁰⁵. Face à un enquêteur se présentant chez elle, elle aurait sans doute prétendu ne rien savoir du patois, et, comme elle ne l'utilise jamais, seuls des membres âgés de sa famille auraient pu savoir que le patois était sa langue maternelle. Le nombre de patoisants de la région du haut plateau a permis de lever plus facilement ce type de difficultés : plus nombreux dans cette dernière région, ils pouvaient permettre de couvrir, par leurs réseaux sociaux, une plus large partie de la population. Toutefois, nous allons voir que, par rapport à la région du haut plateau, un nombre plus faible de locuteurs du plateau intermédiaire semblent tentés, dans cette

¹⁰⁵ On peut d'ailleurs s'interroger sur le statut d'un "locuteur" de ce type, ne parlant jamais patois mais qui possède, peut-être, des compétences linguistiques importantes dans la langue régionale, des compétences qu'on ne peut pas évaluer. Mais, pour retracer le déroulement du renversement linguistique, ainsi que pour décrire la conscience linguistique des habitants de la région du Pilat, il est nécessaire de prendre en compte les personnes qui appartiennent à cette catégorie que l'on pourrait appeler des locuteurs "muets".

région, de nier leurs compétences en patois.

Comment s'explique la proportion plus faible de patoisants sur le plateau intermédiaire par rapport à celle qui existe sur le haut plateau ? La date plus précoce du renversement linguistique, mais aussi son rythme et les modalités de son déroulement dans cette région ont conduit à cet écart. Les conditions socio-économiques et le mode de vie des habitants au début du XX^e siècle diffèrent en partie de ceux que connaissaient les habitants de la région du haut plateau. A cette époque, les deux régions partagent toutefois beaucoup de caractéristiques communes, à commencer par l'usage ancestral de la langue vernaculaire. En grande majorité, les habitants, qu'ils soient propriétaires de leurs terres, fermiers ou ouvriers agricoles, travaillent dans l'agriculture et ils possèdent une culture rurale traditionnelle (littérature orale, fêtes, coutumes...) en grande partie commune. Plutôt que de dresser un tableau détaillé de la vie des habitants de cette région au début du XX^e siècle - une vie qui n'était pas très différente de celle des habitants du haut plateau décrite ci-dessus - nous soulignerons simplement les différences les plus notables avec la situation du haut plateau. Ces différences tiennent beaucoup, directement ou indirectement, aux configurations géographiques respectives des deux régions.

Comme l'a montré la présentation des caractéristiques géographiques de notre domaine d'enquêtes, le climat du plateau intermédiaire est moins rude et le relief moins accidenté que sur le haut plateau, ce qui permettait un rendement plus élevé des terres agricoles. Les cultures étaient en partie distinctes. La part de pâturages était moins importante qu'en altitude car il fallait moins de foin pour nourrir les bêtes : les troupeaux restaient moins longtemps à l'étable pendant l'hiver, car la mauvaise saison est plus courte dans cette région. De plus, une partie des terrains était exploitée par des cultures inadaptées au climat des hauteurs du Pilat, et qui étaient partiellement destinées à la vente - ce qui constitue une importante différence par rapport à l'économie traditionnelle du haut plateau - : ces ressources proviennent de la culture de la vigne et des fruits. La présence de ces deux productions explique que, dans cette région moins ingrate, le niveau de vie était plus élevé, même si les petits exploitants agricoles connaissaient aussi des conditions de vie très dures. Indice parmi d'autres de cette richesse plus grande de la région du plateau intermédiaire du Pilat, mais indice très important aux yeux de beaucoup de témoins âgés, les chevaux, presque totalement absents en altitude, étaient plus nombreux sur le plateau intermédiaire (mais les petits exploitants agricoles n'en possédaient pas). Les deux sources possibles de revenus que représentaient le vin et les fruits avaient en outre une incidence indirecte sur une partie des habitants de cette région : le mode de vie était moins autarcique que sur le haut plateau, et les contacts commerciaux avec les régions francisées plus fréquents et déjà anciens. Les hommes se rendaient aux marchés aux vins ou aux fruits des villages de la vallée du Rhône, d'où les produits locaux étaient exportés par le fleuve. Ces marchés drainaient une population de diverses origines géographiques, dont des personnages officiels - élus, gendarmes... - pour qui la langue utilisée dans ces circonstances était le français (*Champailler*, p. 145-149).

La géographie de la région du plateau intermédiaire a également facilité les contacts avec les régions plus francophones : le relief globalement moins escarpé permettait de se

rendre plus facilement à Annonay ou dans la vallée du Rhône. Pélussin (n° 4) drainait aussi une partie de la population, mais il semble que son rôle dans la francisation "populaire" - celle qui concerna l'ensemble de la population - ait été plus faible et plus tardif, comparable plutôt à l'effet de certains gros bourgs du haut plateau, comme Saint-Genest-Malifaux (n° 13) par exemple, qui n'ont renforcé l'avancée du français qu'après le début du renversement linguistique. Contrairement aux pratiques habituelles de la région du haut plateau, où les produits de la ferme étaient surtout vendus aux coquetiers, le reste étant écoulé sur les marchés locaux, dans la région du plateau intermédiaire les maîtresses de maison de certaines localités pouvaient, grâce aux déplacements plus aisés, aller vendre elles-même une partie de la production familiale à Annonay ou sur un des marchés de villages de la vallée du Rhône. Bien sûr, on parlait surtout patois dans ces marchés - l'usage de la langue régionale continuera longtemps dans ce contexte - mais la fréquentation de bourgs déjà très francisés, où la proportion de monolingues en français imposait parfois l'usage de la langue nationale dans quelques circonstances (certaines relations commerciales par exemple : nous verrons dans le chapitre suivant que certains commerçants de la vallée du Rhône ne parlaient pas patois dès le début du XX^e siècle), a influencé plus tôt le comportement linguistique de cette région.

Sociologiquement, la population de cette région de moyenne altitude était moins homogène que celle du haut plateau : au début du XX^e siècle, la part de la population ne travaillant pas dans le secteur agricole était plus élevée que sur les hauteurs. Les unités de productions textiles étaient plus nombreuses, en partie grâce au réseau plus dense de cours d'eaux de débit important, qui avait également facilité l'implantation "des scieries, des moulins à blé, des papeteries..." (Schnetzler 1968, p. 165) et la taille de ces différentes "usines" ou "fabriques" implantées à la campagne était, en moyenne, plus importante. En outre, l'exode rural avait commencé plus tôt : la population du canton de Pélussin (n° 4) a atteint son maximum en 1856 avant de commencer à décroître, alors que celle du canton de Saint-Genest-Malifaux (n° 13) n'atteint son apogée qu'en 1876 (cf. Schnetzler 1968, p. 176 ; la population de ces deux cantons continuera à diminuer au moins jusqu'à 1946, cf. Schnetzler 1971). Annonay et la vallée du Rhône employaient de plus en plus de main-d'oeuvre originaire de la campagne alors que le bassin industriel de Saint-Etienne attirait moins qu'au siècle précédent la population des versants sud et est du Pilat (Schnetzler 1971, p. 157).

La mécanisation de l'agriculture a été nettement plus précoce sur le plateau intermédiaire que sur le haut plateau : M. Champailier, petit exploitant agricole de Pélussin (n° 4), signale qu'une batteuse à vapeur, achetée en communauté, fonctionnait dans son village vers 1885, et que les premières faucheuses apparaissent "dans le canton de Pélussin, avant le siècle, vers 1900" (*Champailier*, p. 165). Par comparaison, les premières batteuses et faucheuses ne sont signalées par les témoins qu'après la seconde Guerre Mondiale dans la région du haut plateau. Cet écart de plus d'un demi-siècle n'est toutefois pas systématique pour tous les nouveaux outils agricoles. Ainsi, à Pélussin, les premiers tracteurs sont des tracteurs à chenilles employés, dès 1930, pour le défonçage des terrains, mais les tracteurs "à roues" ne font leur apparition que dans les années 1950 (*Champailier*, p. 169-171), alors que leur diffusion dans la

région du haut plateau est à peine plus tardive (vers 1960) : l'écart dans l'accès à la technologie moderne entre les deux régions se résorbera en partie durant le XX^e siècle. Mais en 1900, il est encore très net et s'explique encore une fois par le relief moins accidenté, le revenu moyen plus élevé grâce aux meilleurs rendements des terres agricoles, et par la plus grande facilité d'accès aux régions d'où proviennent les innovations technologiques, meilleure accessibilité qui explique en partie l'intensité des contacts avec ces régions plus francisées, les relations commerciales plus développées jouant également sur la fréquence des contacts avec ces zones francisées.

Avant même le début de la Première Guerre Mondiale, la région du plateau intermédiaire, grâce à ses ressources plus abondantes et à sa proximité avec l'axe de communication très important de la vallée du Rhône, avait déjà commencé à glisser dans l'aire industrielle, alors que la population du haut plateau vivait les dernières années de civilisation rurale traditionnelle.

Quelle était, avant 1914, la vitalité de la langue régionale dans cette partie de la région du Pilat ? Au cours des enquêtes auprès des habitants du plateau intermédiaire, j'ai rencontré des locuteurs nés avant la première Guerre Mondiale qui affirmaient que leur langue maternelle avait été le patois, et, pour certains d'entre eux seulement, qu'ils étaient monolingues en langue régionale à leur entrée à l'école. Ce décalage, sur lequel nous reviendrons, s'explique par la date tardive du début de la scolarisation : à cette époque, les enfants ne se rendaient souvent à l'école, pour la première fois, qu'à partir de six ou sept ans. Mais la proportion de personnes dont la langue maternelle était le patois est plus faible que dans la région du haut plateau. Dans cette aire de la région du Pilat, une partie seulement des personnes nées avant la première Guerre Mondiale a eu le patois comme première langue. Cette constatation montre que le renversement linguistique avait déjà débuté : certains des parents parlaient français à leurs enfants avant 1914. Dans cette région où la population était moins isolée et moins sédentaire que sur le haut plateau, une petite population francophone - exclusivement ou dialectophone en même temps - existait sans doute depuis longtemps. Mais la majorité des habitants du plateau intermédiaire parlait patois au XIX^e siècle. A quelle époque débuta le renversement linguistique auprès de cette population ? La situation linguistique de cette région avant 1900 paraît moins claire, les comportements semblent moins homogènes que sur le haut plateau. Tous les parents des personnes aujourd'hui au moins octogénaires que j'ai pu rencontrer lors des enquêtes comprenaient le patois, et pratiquement tous le parlaient ou étaient au moins capables, d'après leurs enfants, de le parler, même si certains ne le pratiquaient déjà presque plus dès cette époque. Mais il n'a pas été possible de savoir lesquels des parents de la génération née avant 1914 avaient été élevés en français et lesquels avaient eu le patois comme unique langue maternelle¹⁰⁶. Il n'est donc pas possible de dater le début du renversement, ni de savoir s'il a commencé aussi brutalement et clairement que dans la région du haut plateau ou bien si la transition entre les deux langues a été plus douce. Mais la poursuite de ce renversement linguistique et le rythme de son évolution, que l'on ne peut reconstituer qu'à

¹⁰⁶ Cette difficulté n'est pas très étonnante : je n'ai même pas réussi à savoir avec certitude quelle était la première langue de ma grand-mère, décédée il y a 13 ans. Ses enfants ignorent si elle parlait déjà français dans sa petite enfance ou seulement lorsqu'elle a commencé à aller à l'école.

partir de 1900-1910, peuvent suggérer qu'il a été plus progressif dans cette région.

En effet, la composition sociologique de la population monolingue en patois avant 1914 permet d'avoir une idée du stade auquel était parvenu le renversement à cette date, et le nombre d'enfants monolingues exclusifs ou bilingues français / patois après la première Guerre Mondiale fournit des indications sur le rythme de la fin du renversement.

Au début du XX^e siècle, la population monolingue en patois est presque exclusivement enfantine, comme l'était celle de la région du haut plateau. Mais elle est, par contre, proportionnellement moins nombreuse et se recrute essentiellement auprès d'une seule catégorie de la population générale : les enfants monolingues en patois sont pratiquement tous des enfants d'agriculteurs. Les exceptions se rencontrent surtout dans des catégories professionnelles proches du secteur agricole, auquel elles sont fortement liées (charrons, maréchaux-ferrants, tonneliers...) : à titre d'exemple, un témoin, né à Saint-Julien-Molin-Molette (n° 15) en 1898, et qui se décrivait comme un locuteur patoisant exclusif dans son enfance, avait un père maréchal-ferrant¹⁰⁷. Mais le renversement linguistique qui affecta cette région de moyenne altitude avait commencé plus tôt et son déroulement semble avoir été différent : on a vu que les familles du haut plateau qui avaient conservé l'usage du patois avec leurs enfants plus tardivement que le reste des habitants de cette région étaient, elles-aussi, des familles de paysans mais qui présentaient des caractéristiques particulières : il s'agissait essentiellement de familles assez pauvres, isolées géographiquement et socialement. Les familles d'agriculteurs qui, avant 1914, parlaient encore patois à leurs enfants dans la région du plateau intermédiaire ne correspondent pas toutes à cette catégorie particulière. Le patois était en usage auprès des enfants dans certaines familles d'agriculteurs qui n'étaient pas particulièrement pauvres ou isolées. Mais il était parlé dans une partie de ces familles seulement ; dans d'autres, appartenant pourtant à la même catégorie, la plus nombreuse, on ne parlait déjà plus patois aux enfants. Cet état de la transmission du patois ou du français à la veille de la première Guerre Mondiale pourrait donc s'apparenter à celui qui existait entre les deux guerres dans la région du haut plateau, quand une partie des familles d'agriculteurs avait cessé la transmission du patois, d'autant que, sur le plateau intermédiaire, le maintien de cette transmission de la langue ancestrale aux enfants se rencontrait, avant 1914, essentiellement dans les familles paysannes qui ne vivaient pas dans les bourgs. Mais l'étude des cas de monolingisme en patois chez les enfants *après* la première Guerre Mondiale montre que le renversement linguistique dans cette dernière région n'était pas simplement plus précoce que dans la région du haut plateau : le rythme du basculement linguistique et ses modalités y ont été différents.

Sur le plateau d'Annonay et au pied du Pilat, on peut rencontrer des personnes qui affirment avoir été monolingues en patois pendant leur enfance, parfois jusqu'à l'entrée à l'école, et qui sont aujourd'hui âgées de moins de 80 ans (le plus jeune locuteur

¹⁰⁷ Très souvent, l'exercice d'une profession artisanale se faisait d'ailleurs de pair avec l'exploitation agricole de quelques terrains. J. Schnetzler, décrivant la situation démographique de la région de Saint-Etienne entre 1876 et 1946 (les cantons de Saint-Genest-Malifaux et de Pélussin (n° 4) sont compris dans son étude), relève qu'à cette époque : "... beaucoup de ruraux sont à la fois agriculteurs et artisans (voire même ouvriers d'usines), artisans de service (charrons, menuisiers, tailleurs, etc.) ou successivement l'un puis l'autre" (Schnetzler 1971, p. 161).

traditionnel que j'ai rencontré est un ancien agriculteur célibataire âgé d'un peu plus de 66 ans qui habitait à Davézieux (n° 31)). Ces personnes, nées pourtant après la première Guerre Mondiale, n'appartenaient pas toutes à des familles pauvres vivant dans des fermes isolées, même si les derniers enfants monolingues ont aussi vécu, dans cette région, dans des familles défavorisées et isolées. Le dernier cas recensé, apparenté à cette situation, et le cas le plus tardif de toute la région du Pilat, est celui rapporté par une institutrice qui enseignait à Davézieux en 1959 : il s'agissait toutefois d'un enfant qui, lors de son entrée à l'école, possédait des rudiments de français, mais qui était beaucoup plus à l'aise en patois ; d'après la description de l'institutrice, son milieu familial correspondait assez bien à celui des familles qui furent les plus conservatrices mais l'enseignante ne se souvient pas dans quel village ou hameau cet enfant habitait (d'autres témoignages d'instituteurs, dont les souvenirs professionnels ne remontent pas en-deçà de 1935, seront évoqués dans la partie consacrée au Déclin du patois -3.2.3). Le cas particulier de cet enfant, qui n'était d'ailleurs pas exclusivement monolingue en patois, est très "atypique" : les derniers cas de transmission du patois aux enfants dans la région du plateau intermédiaire avaient pratiquement cessé avant le début de la seconde Guerre Mondiale. Cela signifie donc que l'abandon de la transmission du patois s'est étalé sur une plus longue période dans cette partie de la région du Pilat. L'essentiel du processus de basculement a duré environ 30 ans sur le haut plateau (de 1914 à 1945 à peu près), tandis que dans la région du Pilat de moyenne altitude, il avait déjà largement commencé avant la première Guerre Mondiale pour se terminer, à quelques cas exceptionnels près, avant la seconde Guerre Mondiale - puisqu'à cette date, seules un petit nombre de familles paysannes, catégorie de la population il est vrai la plus importante numériquement, continuaient à parler patois avec les enfants - soit une période de 30 ans, mais pour une partie seulement du renversement (1910-1939). La durée plus longue du basculement linguistique a eu un impact différent sur les modalités de son déroulement.

Ni le témoignage des informateurs très âgés, ni l'étude de leur histoire linguistique ne montrent d'accélération particulière du renversement pendant la première Guerre Mondiale dans cette partie de la région du Pilat : il ne semble ni se ralentir ni s'accélérer particulièrement à cette époque. Dans la région du haut plateau, cette même période était non seulement marquée par le début du renversement, mais elle était également caractérisée par la fréquence des cas de changement de la langue transmise aux enfants au sein d'une même fratrie. Ce n'est pas le cas sur le plateau intermédiaire : ce type de changement d'attitude des parents entre les enfants les plus âgés et les enfants les plus jeunes semble avoir été plus rare dans cette région, et je n'ai pas recueilli d'informations laissant penser qu'il ait été plus fréquent pendant la première Guerre Mondiale. La stratégie linguistique des familles semble suivre à peu près les mêmes tendances que celles relevées dans la région du haut plateau : les deux membres du couple parental adoptent en général la même langue pour s'adresser aux enfants. Si c'est le patois qui est utilisé, son usage ne correspond pas plus que sur le haut plateau à un désir de préservation de la langue ancestrale. L'attachement à cette langue peut rentrer pour une part dans le choix du patois comme langue familiale, mais, comme dans la région du haut plateau, il semble qu'il s'agisse moins d'une décision raisonnée que de la simple reproduction du modèle que les parents avaient connu dans leur propre enfance. Le sentiment d'insécurité linguistique face au français, qui a pu peser auprès de certains

parents qui se seraient sentis peu à même de transmettre un français "correct", a peut-être également joué un certain rôle dans le maintien de la transmission du patois.

Mais la décision, pour d'autres parents, de parler français aux enfants est une décision qui semble, dans cette région, avoir été moins pesante. Les témoignages des acteurs de ce renversement, leurs attitudes actuelles sur le patois paraissent indiquer que ce choix présentait pour eux moins d'enjeu. Certains des couples que j'ai rencontrés m'ont dit qu'ils avaient cessé de parler patois *avant* l'arrivée des enfants : une femme de Brossainc (n° 16, témoin A.b.) disait devant moi à son mari "Oh, le patois, on a arrêté avant les enfants". Les enfants de ce couple nonagénaire n'étaient pourtant pas nés alors que leurs parents étaient particulièrement âgés. Je n'ai rencontré d'exemples de parents ayant utilisé le patois entre eux puis l'abandonnant *avant* l'arrivée des enfants que dans cette partie de la région du Pilat. Sur le haut plateau, la langue du couple n'a parfois changé totalement (au profit du français) ou partiellement (dans ce dernier cas, ils conservaient l'usage du patois pour leurs interactions particulières, et quelquefois avec les enfants aînés) qu'*après* la naissance du premier enfant élevé en français. Décrivant l'évolution de la communauté linguistique écossaise qu'elle avait étudiée, N. Dorian parle du *climat* ("climate", Dorian 1986b, p. 79) qui régnait entre les enfants qui avaient constitué la première génération à s'exprimer spontanément en anglais dans les cours de récréation alors que ceux d'un an plus âgés parlaient surtout le dialecte gaélique de leurs parents (Dorian 1986b, p. 79). Dans la région du plateau intermédiaire du Pilat, le changement de langue peut difficilement s'expliquer par une ambition de plus grande réussite scolaire des enfants auprès de ceux des couples qui passèrent au français dans leurs interactions personnelles avant même la naissance du premier enfant, ni même, directement en tout cas, par le soin de ne pas parler une langue dévalorisée, et donc dévalorisante, puisqu'il s'agissait de la langue pratiquée sans témoin, au foyer familial. Mais cela ne signifie pas que la pression sociale n'existait pas : au contraire, le *climat* linguistique était devenu tel que le passage au français s'effectuait, dans certains cas, spontanément.

Toutefois, l'arrivée d'enfants dans un couple favorise tout de même le changement de langue : cela reste le motif de la majorité des changements de langue, et c'est un facteur déclencheur. Les hommes célibataires, les "vieux garçons", ayant pratiqué le patois très assidûment et très longtemps (entre amis, et souvent avec des amis plus âgés, mais principalement avec leurs parents chez qui ils habitaient très fréquemment, avec leur(s) frère(s), surtout s'il(s) étai(en)t célibataires eux aussi, et s'ils partageaient le même domicile...), sont très souvent aujourd'hui les plus jeunes des bons locuteurs. La proportion élevée de bons locuteurs chez ces célibataires montre, par défaut, l'importance de la motivation de réussite scolaire pour les enfants dans le changement de langue en faveur du français. Sur ce type particulier de locuteurs, qui existe également, et dans la même proportion à peu près, sur le haut plateau mais aussi dans la vallée du Rhône (où ils sont en moyenne plus âgés), la contrainte de la réussite scolaire des enfants n'a pas pesé, ce qui explique sans doute en partie qu'ils soient restés très souvent des patoisants actifs. Mais les bonnes compétences de cette catégorie sociale (ou matrimoniale) pourraient également résulter du fait qu'étant demeurés célibataires, ces hommes ont conservé plus longtemps un mode de vie archaïque, et donc la langue qui lui était

attachée (pour des raisons sociolinguistiques et non pour ses qualités intrinsèques¹⁰⁸). Cette raison a en effet sans doute joué pour certains mais nous n'irons pas aussi loin que R. Eucher qui estime que l'exode rural a surtout concerné, dans la région aux confins du Puy-de-Dôme, de la Creuse et de l'Allier qu'il décrit avec beaucoup de cynisme, "les éléments... les plus dynamiques" (Eucher 1990, p. 95¹⁰⁹). Cette vision des derniers patoisants, ou d'une partie de ces patoisants - les moins "dynamiques" - partage trop d'étranges similitudes avec les connotations véhiculées par le qualificatif régional *cagnas* et avec les jugements de valeur qui lui sont associés pour l'appliquer aux célibataires patoisants de la région du Pilat dans leur ensemble. Quelques-uns de ces célibataires ne sont pas des agriculteurs - le *cagnas* est habituellement paysan - certains sont très impliqués dans la vie sociale ou politique de leur village ou dans des associations locales, et leur mode de vie, d'après ce que j'ai pu en juger, n'a rien de particulièrement archaïque. Une troisième raison explique que les hommes célibataires soient souvent meilleurs patoisants que les hommes mariés du même âge : ils n'ont pas subi l'influence francisante d'une femme de leur âge. Or les femmes de leur génération ont en règle générale été plus souvent que les hommes sensibles au prestige du français et propagatrices de son usage¹¹⁰.

Les couples n'ayant pas eu d'enfant auraient peut-être pu appuyer l'hypothèse du rôle indirect des enfants, hypothèse qui pourrait en partie expliquer la proportion plus importante de bons locuteurs chez les hommes célibataires. Mais une partie seulement de cette catégorie des couples sans enfants aurait pu la confirmer : le maintien, jusqu'à nos jours, du patois entre les conjoints des couples les plus âgés ne peut pas être très probant puisque certains des couples de cette génération (plus de 80 ans) en ont repris l'usage d'après le départ des enfants. Parmi les couples de moins de 80 ans, moins susceptibles que les plus âgés d'avoir conservé l'usage du patois entre eux, et n'ayant pas eu d'enfant,

¹⁰⁸ Même auprès de certains linguistes, le patois a longtemps été considéré comme une langue de paysans, une langue pauvre en concepts ou en termes concernant "la vie de l'esprit". Ainsi Z. Marzys affirme, à propos du francoprovençal en Suisse romande : "Chacun sait que le patois, pauvre en ressources psychologiques et intellectuelles, a pris au français la plupart des mots désignant des notions abstraites (Marzys 1971, p. 177), et il précise en note le sens qu'il attribue à "notions abstraites" : "tous les termes qui ne rapportent pas au monde physique et à la civilisation matérielle" (p. 177, note 22.) Dans le même ordre d'idées, M. Gonon a écrit : "nos grands-pères paysans n'aimaient guère parler de choses abstraites" dans un article portant sur le lexique de la beauté féminine (Gonon 1983, p. 120). Comme toute langue, la langue ancestrale des patoisants de la région du Pilat permettait à ses locuteurs de "tout dire", dans la mesure de leurs besoins linguistiques, qui étaient conditionnés par leur mode de vie et leur culture.

¹⁰⁹ R. Eucher illustre ce passage d'une note dans laquelle il rapporte "ce mot d'un paysan alcoolique qui, [lui] désignant ses compagnons de beuverie vautrés sous la table, s'écria dans un sursaut de lucidité : "Que voulez-vous ! On n'a plus que des types comme ça, ici. Les meilleurs sont partis à la ville !" (Eucher 1990, p. 98, note 14).

¹¹⁰ Pour la Drôme, J. Cl. Bouvier a également relevé que les hommes célibataires sont en général les meilleurs dialectophones de cette classe d'âge. Il attribue cette caractéristique aux mêmes raisons : "Parce qu'il est amené dans beaucoup de cas à rester seul avec son ou ses vieux parents, parce qu'il n'est pas soumis à l'influence assimilatrice d'une épouse et qu'il n'a pas la responsabilité d'apprendre le français à des enfants, le célibataire de 40-60 ans est bien plus conservateur du parler local que l'homme marié du même âge" (cf. Bouvier 1973, p. 231).

l'absence de la motivation scolaire dans le renversement linguistique - qui se serait manifesté par un usage prolongé du patois - n'a pu être vérifiée, faute d'un nombre suffisant de témoins correspondant à ces critères.

Une dernière catégorie matrimoniale peut apporter quelques lumières sur le rôle indirect des enfants dans le renversement linguistique. Si les hommes célibataires sont souvent meilleurs locuteurs que les hommes mariés, les compétences des femmes célibataires dépendent en partie de la tranche d'âge envisagée. Les plus âgées d'entre elles sont très souvent de bonnes patoisantes, parfois meilleures que les autres femmes du même âge : ces meilleures compétences en patois peuvent peut-être s'expliquer par l'absence de nécessité d'auto-censurer leur langue maternelle, alors que les femmes avec enfants se sont imposé cette contrainte. Parmi les femmes célibataires plus jeunes, le niveau des compétences en patois n'est pas homogène. Un exemple apparenté est celui d'une femme de Marlies (n° 23 ; témoin A. c.), âgée de 70 ans environ, qui était devenue veuve très tôt. Ayant vécu après son veuvage dans la même ferme que ses parents, qui parlaient entre eux en patois, elle était une très bonne locutrice. Cette situation peut se rapprocher de celle des hommes célibataires qui ont vécu avec leurs parents. Mais, dans les cas les plus nombreux, les femmes célibataires de moins de 80 ans semblent posséder les mêmes compétences que leurs congénères féminines, et parfois sont de moins bonnes patoisantes. Insérées surtout dans des réseaux amicaux uniquement féminins où, dans cette génération, le français s'imposa massivement, et ayant peu de contacts avec le monde agricole, elles usèrent moins du patois que les femmes d'agriculteurs, et certaines purent suivre de plus près les nouveaux modèles sociaux qui propageaient le français.

Ce prestige social du français est, avec l'ambition de réussite scolaire pour les enfants - dont le rôle est mis en relief par le comportement des célibataires - l'autre motif qui semble avoir joué, dans la région du plateau intermédiaire, auprès des parents d'avant la première Guerre Mondiale, motif invoqué également par ceux qui se mirent à parler français à leurs enfants entre les deux guerres (ou qui transparaît dans leurs témoignages)¹¹¹. Ces deux raisons du basculement linguistique vers le français ont également été décelées chez les témoins de la région du haut plateau, où elles étaient toutefois citées de façon plus explicite et s'exprimaient souvent en termes plus "violents". Dans la région du plateau intermédiaire, les témoignages sont moins amers, les "souffrances" engendrées par une forme de honte liée au patois semblent moins aiguës. Les mots de "honte", de "*cagnas*" apparaissent beaucoup moins souvent dans le discours des témoins de cette région, et je n'ai pas entendu de reproches envers des parents parlant patois à leurs enfants, que ce soit envers les propres parents des témoins ou, reproches plus faciles à formuler, envers d'autres parents. Une autre caractéristique du plateau intermédiaire indique également que le conflit linguistique y a peut-être été moins violent. Même si les patoisants qui nient leur connaissance du patois sont difficiles à comptabiliser, des témoignages de parents ou de voisins, par exemple, permettent

¹¹¹ Ces deux motifs du changement linguistique existaient dans le Massif Central au milieu du XX^e siècle : P. Nauton note que "les jeunes mamans surtout, même paysannes, tiennent cette conduite [qui consiste à essayer de parler français] à l'égard de leurs enfants. "Ça les avance pour l'école" disent-elles, et aussi - mais elles ne le disent pas - leur vanité maternelle souffrirait si elles se montraient dans le bourg avec un enfant qui ne comprendrait pas ou ne parlerait pas le français" (ALMC t. 4, p. 18).

toutefois d'en découvrir certains. Or, il m'a semblé que, dans cette région du Pilat, les personnes cherchant à cacher leur connaissance du patois étaient moins nombreuses. D'autre part, sur le haut plateau du Pilat, certaines épouses de témoins âgés relèvent plus ou moins de cette catégorie de patoisants : elles refusent de parler patois - même si elles ne peuvent nier qu'elles le comprennent -, elles ont une image très négative de leur langue maternelle et elles sont heureuses que le patois disparaisse. Sur le plateau intermédiaire, j'ai rencontré beaucoup de couples de personnes âgées, et, si les conjointes sont parfois plus réticentes que leur mari face au patois, elles ont rarement, sur la langue régionale, des propos aussi sévères que ceux de certaines femmes âgées du haut plateau.

Mais des indices plus ténus montrent quand même que le patois souffrait d'une image négative et qu'il était perçu comme un handicap pour l'apprentissage du français. Ainsi, une femme de Peaugres (n° 28) née en 1922 a affirmé qu'à 7 ans, lors de son entrée à l'école, elle ne parlait que patois : elle regrettait cet état de fait qui lui avait, disait-elle, posé plus de problèmes qu'aux autres enfants pour apprendre à lire et à écrire. Dans la région du plateau intermédiaire, il reste entendu que ne connaître que le patois était un handicap à l'école. Mais la plupart des témoins considèrent qu'il n'était pas nécessaire d'être exclusivement francophone pour "réussir à l'école" : pour eux, la connaissance du patois n'était un handicap que si le français était totalement ignoré. Les témoins ont souvent évoqué le souvenir d'exemples amusants d'interférences entre les deux langues en classe, mais ils semblaient estimer que ces interférences étaient passagères.

Certains témoins âgés ont affirmé qu'ils étaient monolingues en patois dans leur enfance mais qu'à leur entrée à l'école, vers 6 ou 7 ans, ils parlaient déjà français. Que s'est-il passé entre leur prime enfance et le début de leur scolarité ? A cette époque (1910 - 1939), deux caractéristiques de cette partie de la région du Pilat la distinguent de la région du haut plateau. Dans la région du plateau intermédiaire, la pratique linguistique à l'intérieur de la famille semble avoir été moins "structurée" que celle qui existait dans la région du haut plateau. Comme sur le haut plateau, les parents avaient également opté entre la pratique du patois, par imitation, ou le choix plus délibéré du français. Mais cette stratégie linguistique, ou cette absence de stratégie en ce qui concerne le maintien de la transmission du patois, semble avoir été moins problématique, le choix plus anodin. Et les témoignages des témoins montrent que les pratiques linguistiques n'étaient pas aussi contraintes.

Dans les familles où les parents parlaient français aux enfants, ce qui était au moins en partie un choix puisque cette pratique allait à l'encontre de celle qu'ils avaient connue dans leur propre enfance, l'usage éventuel du patois n'était pas condamné aussi rigoureusement. Certains des parents l'utilisaient parfois entre eux ou même avec les enfants. La langue ancestrale n'était peut-être pas utilisée plus souvent que dans les familles correspondantes du haut plateau - les familles également engagées, en moyenne un peu plus tard, dans le renversement linguistique - mais elle faisait moins l'objet d'un interdit. Dans cette région, j'ai moins souvent entendu évoquer le souvenir de la demande que certains parents auraient faite aux grands-parents vivant au même domicile de s'abstenir de parler patois aux enfants (les grands-parents de cette région ne semblent

pas avoir, pour autant, parlé plus souvent patois à leurs petits-enfants). Le cas du témoin de Vinzieux (n° 17), dont la grand-mère refusait que l'on parle patois à la maison, est particulier : cette femme, originaire de Lyon, était beaucoup plus hostile au patois que la moyenne des habitants de cette région et son attitude s'apparentait plutôt aux familles du haut plateau les plus strictes dans leur censure de la langue régionale.

Dans les familles où l'on parlait patois, il existe également une différence avec les familles équivalentes du haut plateau. Si j'ai relevé peu d'exemples de renversement linguistique au milieu d'une fratrie, il arrivait souvent que le français soit déjà utilisé dans ce type de famille, épisodiquement ou, plus fréquemment, de plus en plus régulièrement. Cette augmentation de l'utilisation du français peut en partie s'expliquer par le rôle des enfants aînés. Ils apprenaient le français à l'école, ou le "perfectionnaient", et ils se mettaient parfois à le parler spontanément à la maison, où les enfants les plus jeunes pouvaient ainsi y avoir accès. Cette pratique du français ne rencontrait pas d'hostilité auprès des parents, qui connaissaient au moins un minimum de français pour avoir tous été scolarisés, et qui parfois l'encourageait¹¹². Un phénomène de francisation progressive de la famille semble avoir parfois conduit certaines d'entre elles (une famille de Peaugres (n° 28) par exemple, ou une à Félines (n° 21)...) à un changement presque complet de langue : le renversement n'intervenait alors pas au milieu d'une fratrie mais survenait progressivement à l'intérieur même de la famille, auprès de tous ses membres à la fois. Dans cette modalité particulière de renversement linguistique, le changement de langue a peut-être été momentanément chez les parents, s'ils sont retournés, au moins partiellement, à l'ancien usage du patois dans leurs interactions personnelles après le départ des enfants. Mais parmi les quelques cas que je connais, trop peu nombreux pour en tirer une loi générale, l'arrêt du patois entre les conjoints a pratiquement été définitif (ils ont toutefois pu continuer à le parler de temps en temps entre eux et, seuls ou ensemble, avec d'autres personnes avec lesquelles les interactions s'étaient toujours déroulées en patois).

Dans la région du haut plateau, je n'ai pas relevé d'exemple où la famille dans son ensemble soit passée du patois au français pendant l'enfance des enfants. En général, les enfants ne parlaient pas français à leurs parents si ces derniers leur parlaient patois, alors que cette situation est arrivée, au moins sporadiquement, sur le plateau intermédiaire, ce qui explique en partie que, grâce au français de leurs aînés, de jeunes enfants monolingues soient devenus, ou se soient considérés comme, bilingues à 6 ou 7 ans. Mais cette irruption du français dans une famille patoisante ne s'explique pas seulement par la francisation des aînés à l'école. Le renversement linguistique étant déjà bien amorcé dans cette région, beaucoup d'enfants n'étaient pas exposés au français uniquement par le biais de l'école. La langue nationale était employée de plus en plus et ils pouvaient l'entendre hors du domicile familial, dans le village ou le hameau (le fait d'habiter une ferme isolée restreignait l'exposition au français), et auprès de certains de leurs camarades. Avant même d'aller à l'école, les enfants de moins de 7 ans pouvaient donc entendre parler français plus souvent que dans la région du haut plateau où, à la même époque, le patois restait la langue la plus fréquemment parlée par les adultes.

¹¹² L'histoire linguistique de M. Champailier, un paysan de Pélussin né au début du XX^e siècle, s'apparente à cette situation : "Les parents de M. Champailier... parlaient patois entre eux, mais sa mère a commencé à lui parler français dès qu'il a fréquenté l'école" (Champailier, p. 235).

La francisation plus avancée du plateau intermédiaire explique peut-être que la hantise de l'échec scolaire qui aurait résulté de la simple connaissance du patois y ait été, apparemment, moins forte¹¹³. S'il y a tout de même eu quelques cas de censure de la langue régionale, surtout dans les familles qui souffraient de sentiments d'insécurité sociale ou scolaire, la plupart des familles de la région de cette région n'a connu que des velléités de censure du patois : la désaffection déjà visible dont il a été l'objet et/ou l'avancée qui pouvait sembler inexorable du français explique peut-être cette tolérance linguistique. Cette partie de la région du Pilat avait-elle connu auparavant une période de censure familiale du patois, au début du renversement linguistique ? Les comportements observables dans la dernière partie du basculement ne suffisent pas pour l'affirmer : au début du XX^e siècle, les cas d'interdiction du patois sont plus nombreux qu'ensuite, ce qui peut laisser penser qu'ils l'étaient peut-être encore davantage autrefois. Mais il faut noter que, durant la dernière partie du renversement, c'est-à-dire entre les deux guerres, ne pas faire usage du patois, pour des parents, n'était plus le résultat d'un interdit, mais simplement un comportement qui semblait naturel, en adéquation avec le "climat" sociolinguistique, et non le fruit d'une démarche volontaire d'auto-censure.

Le renversement linguistique dans cette partie de la région du Pilat n'est pas seulement la conséquence d'un abandon délibéré de la transmission du patois : certaines personnes ont cessé de parler patois entre elles à l'âge adulte, et l'irruption du français est parfois survenue dans une famille sans que les parents ne le décident. Ces modalités particulières du basculement s'expliquent par sa durée plus longue ; la francisation assez avancée de cette région du Pilat a également permis à certains enfants en âge pré-scolaire d'acquérir une compétence en français alors que le patois était la langue utilisée dans leur famille. Chez les adultes, le français était proportionnellement plus employé que dans la région du haut plateau à la même époque : les enfants nés entre les deux guerres ont été moins exposés au patois. Hors de la famille, au sein de laquelle on parlait éventuellement patois, les occasions d'entendre la langue régionale étaient moins fréquentes que sur le haut plateau : à part les enfants élevés exclusivement en patois et qui l'ont ensuite utilisé, seuls certains enfants issus de familles bilingues ont réussi à développer une compétence relativement complète en patois : il s'agit de ceux, essentiellement des garçons, qui se sont mis à le pratiquer à l'adolescence. Le contexte dans lequel cette démarche était possible est le même que dans la région du haut plateau. Les jeunes hommes ont pu continuer à parler patois ou s'y sont essayés, dans le cadre du travail agricole surtout, avec les hommes adultes. Les motivations sont également identiques à celles qui conduisirent certains jeunes hommes à parler patois à l'adolescence sur le haut plateau : ils ont considéré le patois à la fois comme la langue des hommes et la langue technique de l'agriculture, ou du moins la langue naturellement employée dans ce secteur d'activité¹¹⁴.

¹¹³ L'attitude de la religieuse de Vinzieux (n° 17) qui proscrivait sévèrement l'usage du patois à l'école mais aussi dans le village, auprès des adultes, passait, dès cette époque semble-t-il, pour outrancière, et était mis sur le compte de son "fort caractère".

¹¹⁴ Dans la communauté linguistique décrite par R.-C. Schüle - une commune située en domaine francoprovençal, dans le Valais, en Suisse - les hommes conservaient également, en 1971, l'usage du patois entre eux dans certains réseaux sociaux : clubs sportifs, sociétés locales... (R.-C. Schüle 1971, p. 197).

Le "jeune" témoin de Davézieux (n° 31 ; témoin B.) âgé d'un peu plus de 66 ans (par opposition à celui né en 1904, témoin A.) fait partie de cette catégorie de patoisants : monolingue en patois jusqu'à l'âge scolaire, il est aujourd'hui un bon locuteur parce qu'il a pu conserver l'usage du patois en travaillant dans le secteur agricole. Un des témoins de Peaugres (n° 28) était une femme, née en 1922, qui, elle aussi, n'a parlé que patois jusqu'à l'âge de 7 ans. Mais, devenue plus tard boulangère, elle ne l'utilisa que très peu au cours de sa vie ; elle possède aujourd'hui des compétences lacunaires en patois (lexique pauvre, débit lent, stratégie d'évitement...) et elle se décrit comme locutrice passive. Ce contre-exemple est toutefois moins probant que d'autres, puisqu'il s'agit d'une femme, donc plus encline à parler français. Le cas des hommes de moins de 70 ans, monolingues en patois ou bilingues durant leur enfance, et qui n'ont pas exercé le métier d'agriculteur ou un autre métier qui les aurait mis en étroite relation avec le secteur agricole est plus révélateur : dans cette catégorie de la population, le niveau de patois est en général très faible, plus qu'il ne l'est dans la même population du haut plateau. A l'inverse, le témoin de Vinzieux (n° 17), pourtant interdit de patois par sa grand-mère durant son enfance, est ensuite devenu un bon locuteur car, étant agriculteur, il a pu longtemps le pratiquer avec son père et ses voisins (le fait qu'il soit célibataire a sans doute également favorisé son usage du patois). Mais comme l'agriculture employait une plus faible proportion de la population, ces locuteurs tardifs sont proportionnellement moins nombreux que dans la partie de haute altitude de la région du Pilat : les bons patoisants de moins de 70 ans sont moins nombreux sur le plateau intermédiaire que sur le haut plateau. Comme, d'autre part, le renversement linguistique avait commencé plus tôt dans la région de moyenne altitude, certaines personnes, y compris dans les familles paysannes qui étaient proportionnellement moins nombreuses, ne parlaient plus patois à leurs enfants dès avant la première Guerre Mondiale : le nombre de bons locuteurs de plus de 70 ans est également plus faible que sur le haut plateau.

La description de l'évolution linguistique du plateau intermédiaire du Pilat montre que le renversement linguistique a été plus progressif que dans la région du haut plateau. Le conflit entre les langues semble avoir été moins âpre. L'abandon de la transmission du patois aux enfants avait déjà débuté en 1900. Comme une partie de la population employait le français, les enfants élevés en patois ont pu acquérir des compétences en français avant d'être scolarisés. De plus, certaines familles ont peu à peu abandonné le patois et des adultes sans enfant sont passés au français spontanément. Nous allons maintenant aborder la situation de la vallée du Rhône, région dans laquelle la faible proportion de patoisants compétents indique que le français s'y est imposé plus tôt que sur le plateau intermédiaire.

5.3.2.3. La vallée du Rhône

Dans cette partie de la région du Pilat, il est a priori assez facile d'évaluer la proportion de bons locuteurs du patois dans chaque localité : cette proportion est très faible. Seuls quelques octogénaires peuvent parler couramment patois aujourd'hui. Mais l'évaluation du nombre réel de patoisants est plus délicate : ceux-ci sont si peu nombreux que l'estimation peut facilement aller du simple au double. Le risque d'oublier un locuteur est grand : un témoin peut nier ses compétences (mais cependant moins fréquemment dans

cette région ou dans celle du plateau intermédiaire que dans la région du haut plateau). S'il n'est pas interrogé directement, son existence en tant que patoisant peut être ignorée par les autres locuteurs, soit parce que ce patoisant a rejeté très tôt le patois et ne l'a jamais utilisé¹¹⁵, soit parce qu'il n'a presque jamais eu l'occasion de le parler avec les locuteurs interrogés, qu'il ne l'a pas fait depuis très longtemps ou même qu'il ne l'a jamais parlé avec eux : nous verrons que, dans cette région particulièrement, le patois n'est aujourd'hui utilisé qu'entre une sous-partie seulement des locuteurs patoisants, et même n'est parfois plus parlé du tout (nous ne considérons, pour l'instant, que la population originaire du village même ; nous évoquerons ci-dessous, dans le chapitre *Usage actuel*, l'impact possible des populations des maisons de retraite, qui sont souvent d'origines géographiques variées).

Existe-t-il, dans la vallée du Rhône, des personnes dont le patois a été la langue maternelle exclusive ? Parmi les personnes âgées interrogées dans cette région dans le cadre de l'enquête linguistique - les meilleurs dialectophones que j'ai pu trouver - une seule s'est décrite comme ayant été monolingue en patois dans son enfance (et jusqu'à son entrée à l'école disait-elle). Il s'agissait d'un ancien agriculteur habitant à Champagne (n° 31), et qui aurait aujourd'hui 100 ans¹¹⁶. Quand j'ai interrogé les témoins de la vallée du Rhône sur leur pratique actuelle du patois et les personnes avec qui ils le parlaient, aucun des interlocuteurs cités n'a été décrit comme monolingue pendant son enfance. Il s'agissait pourtant souvent de personnes que les témoins connaissaient très bien, avec lesquelles ils étaient allés en classe ou avaient joué pendant leur enfance. Le témoin de Champagne est donc le seul parmi la cinquantaine de patoisants (patoisants rencontrés ou patoisants dont l'histoire linguistique a été évoquée par des témoins), qui, à ma connaissance, aurait eu le patois comme langue maternelle. Ce rapport de un pour 50 n'est évidemment qu'indicatif (il n'y a qu'à propos du village de Serrières (n° 22) que je puisse être assez formel : il ne reste plus, dans ce village de 1200 habitants, qu'une seule personne pouvant parler couramment patois), et il ne s'agit que de la proportion d'ex-monolingues parmi les patoisants et non parmi l'ensemble des personnes âgées de plus de 75 ans.

En effet, seule une partie des personnes âgées vivant actuellement dans des villages de la vallée du Rhône, et qui sont originaires de cette région, possède des compétences en patois. Une autre partie de la population âgée de plus de 80 ans affirme ne pas comprendre le patois, et ne l'avoir jamais compris. Tous ont pourtant eu l'occasion de l'entendre - ils citent très souvent le marché comme un lieu où l'on pouvait entendre parler patois - mais beaucoup n'ont presque jamais été impliqués de très près dans une interaction qui se déroulait en patois. Dans certaines familles, dès le début du XX^e siècle,

¹¹⁵ Peut-on compter comme "locuteur" de la langue régionale quelqu'un qui ne l'utilise jamais ? Une partie des personnes appartenant à cette catégorie ne refuse toutefois pas de participer à des interactions en patois, mais, même dans ces situations, ne parle que français.

¹¹⁶ Ce témoin m'a dit n'avoir pas toujours vécu dans la ferme qu'il occupait lors de nos rencontres : il m'a cité le nom patois du lieu-dit où il avait passé son enfance mais je n'ai pas pu le localiser précisément. Il pourrait s'agir d'un hameau situé sur les pentes surplombant le village de Champagne (n° 31). Son monolinguisme serait alors moins étonnant : son hameau natal appartiendrait à la région du plateau intermédiaire plutôt qu'à celle de la vallée du Rhône.

le patois n'était plus utilisé à la maison¹¹⁷. Dans d'autres familles, des témoins ont parfois entendu leurs grands-parents vivant au même domicile parler patois, mais ce n'était même pas systématique : à cette époque, une partie des personnes âgées ne parlait pas patois, en tout cas dans le cadre familial, même si beaucoup pouvaient l'utiliser avec des locuteurs de leur âge hors de la maison. Mais si le patois n'était pas parlé par les personnes âgées, il ne s'agissait sans doute pas, dans ces familles, d'une censure : la seconde génération, les parents, n'avait pas à se contraindre à parler français, puisqu'elle ne possédait que des compétences passives en patois, et la génération des petits-enfants ne le comprenait pas. Enfin, plus fréquemment, la langue locale était parlée par les parents, principalement le père, et par les grands-parents. Cette exposition au patois a pu permettre à certains enfants d'acquérir quelques compétences, mais je n'ai rencontré personne qui, dans un environnement linguistique de ce type - utilisation du patois devant les enfants mais pas avec eux - se soit mis à le parler à l'adolescence (il n'est toutefois pas exclu que quelques-uns des patoisants de cette région du Pilat fassent partie de cette catégorie de locuteurs, mais, s'il en existe, ils sont sans doute peu nombreux).

La très grande majorité des personnes qui sont aujourd'hui de "bons" locuteurs du patois (c'est-à-dire capables de le parler parfaitement ou relativement bien) sont des personnes à qui l'on a parlé patois pendant l'enfance. A l'exception du témoin de Champagne, le patois n'était pas, pour eux, l'unique langue maternelle. Le français était également pratiqué dans la famille. Le patois était parlé par les grands-parents et, des deux parents, c'était en général plutôt le père qui le parlait, et avec son fils essentiellement. En effet, les témoins rencontrés dans la vallée du Rhône ont pratiquement tous été des hommes, et d'après leurs dires, les patoisants qu'ils connaissaient, dans chacun de leurs villages respectifs, étaient également uniquement des hommes. Je n'ai rencontré, dans cette région, que deux couples ; la plupart des autres témoins étaient célibataires (Saint-Pierre-de-Boeuf, n° 8) ou veufs (Serrières (n° 22)). A Limony (n° 18), c'est un couple qui m'a renseigné : les deux conjoints parlaient encore parfois patois entre eux - assez rarement toutefois. L'épouse estimait qu'elle était moins bonne locutrice que son mari et elle n'a participé directement aux enquêtes que sporadiquement, pour pallier les défaillances de son époux. En fait, elle était originaire d'un village du plateau intermédiaire et n'est venue habiter à Limony qu'après son mariage. Ses compétences, visiblement plus importantes qu'elle ne le pensait ou ne le disait, s'expliquent par son origine géographique, et elles n'ont pas été testées en détail. Le témoin très âgé (il était né en 1901) rencontré à Champagne (n° 31) était marié également, mais son épouse, gravement malade, n'a pas participé aux enquêtes linguistiques. Un fils célibataire (60 ans environ) vivait au domicile de ce couple. Le père m'a dit qu'il s'adressait parfois à son fils en patois - il ne l'a jamais fait devant moi - mais le fils répondait, paraît-il, en français (je ne connais pas la langue des interactions mère / fils, ni l'histoire linguistique et les compétences de la mère). Lors de l'enquête linguistique, le père avait souvent des "trous de mémoire" et le fils lui suggérait des mots mais dans une phonétique très "défaillante".

A Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8), la personne que beaucoup m'ont conseillé de

¹¹⁷ L'exogamie, plus importante dans cette région, explique en partie pourquoi le français était déjà, dans certain cas, l'unique langue familiale.

rencontrer faisait en fait partie de cette catégorie de témoins que les dialectologues regroupent souvent sous le terme d'"érudits locaux", et dont les compétences effectives sont en général décevantes. Ce témoin très âgé (il avait plus de 90 ans au moment des enquêtes) appartenait à une famille aisée du bourg de Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8). Il s'agissait d'un viticulteur possédant une riche exploitation. Il avait exercé des fonctions politiques relativement importantes et il n'avait jamais vraiment parlé patois. Pourtant, beaucoup d'habitants du village semblaient le considérer comme patoisant. La personne qui, en définitive, a tenu lieu de témoin pour la localité de Saint-Pierre-de-Boeuf était un homme célibataire, aujourd'hui octogénaire, et qui habitait une ferme juste en-deçà de la crête qui surplombe le Rhône (les limites entre les trois parties que nous avons distinguées dans la région du Pilat - voir carte **D** - ne sont qu'indicatives, et la ferme où habitait ce témoin relève peut-être plutôt du plateau intermédiaire). Malgré son âge et son lieu de résidence à l'écart de la vallée du Rhône proprement dite, ce patoisant m'a affirmé qu'il parlait déjà français lors de son entrée à l'école. A Andance (n° 35), les patoisants qui ont participé aux enquêtes organisées dans une salle mise à disposition par la mairie étaient tous des hommes à qui l'on avait parlé à la fois patois et français durant leur petite enfance, avant l'entrée à l'école. Les épouses n'étaient pas présentes, et ne semblaient pas très intéressées.

Ce tableau presque exhaustif des témoins rencontrés dans les villages de la vallée du Rhône ne permet pas de dire grand chose du renversement linguistique dans cette région, sinon qu'il était presque terminé lors de la première Guerre Mondiale. La transmission du patois aux enfants était pratiquement interrompue. Il n'était déjà plus parlé par une partie de la population, surtout à partir de la génération des personnes qui était parents d'enfants de moins de 20 ans à cette époque - soit des gens nés entre 1875 et 1900 à peu près - et certaines des personnes nées entre 1900 et 1920 ne le comprenaient déjà plus : deux femmes de Serrières (n° 22), par exemple, nées avant la première Guerre Mondiale (deux soeurs dont l'une est aujourd'hui décédée), ne comprenaient pas le patois au moment des enquêtes alors que certains des membres de leur famille (parents, frère) l'avaient utilisé à la maison familiale et qu'elles avaient toutes deux été commerçantes leur vie durant (si le patois avait cours sur le marché, il n'était plus utilisé par certains commerçants dès le début du XX^e siècle). Néanmoins, certaines caractéristiques sociologiques des derniers patoisants de la vallée du Rhône donnent quelques indications sur la fin de la période qui vit le français supplanter le patois.

Une majorité des patoisants actuels de cette région est constituée d'anciens agriculteurs, bien que l'on trouve aussi un ancien chef de gare par exemple (le témoin de Limony). Mais, trait commun à tous ces patoisants, ils sont tous des fils de paysans, sans exception. Il est difficile de savoir dans quels types de famille ils vivaient il y a 80 ans. Appartenaient-ils à l'une des deux catégories qui conserva le plus longtemps le patois dans les deux autres parties de la région du Pilat ? D'après leur mode de vie et le type de leur exploitation agricole, les deux frères de Peyraud et le témoin de Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8), tous trois célibataires, ont peut-être fait partie de la catégorie conservatrice. Pour le témoin de Champagne (n° 31), le doute subsiste, mais pour le témoin de Serrières (n° 22) et celui de Limony (n° 18), ce n'est pas le cas. Le premier habitait dans le bourg durant son enfance, la ferme familiale était relativement importante

et son père avait un niveau scolaire élevé pour l'époque. Le témoin de Limony habitait lui-aussi dans un bourg, et il a également fait des études relativement poussées, ce qui n'était en général pas le cas dans les familles conservatrices, souvent pauvres, du plateau intermédiaire et du haut plateau. D'après ces quelques données, on peut noter que les derniers patoisants de la vallée sont tous issus du milieu agricole, mais qu'ils n'ont pas forcément grandi dans des milieux définis aujourd'hui comme "défavorisés".

Au cours des nombreuses heures passées auprès du témoin de Serrières (n° 22), un ancien agriculteur qui s'était prêté aussi bien à une enquête linguistique très détaillée qu'à l'enregistrement de plusieurs histoires en patois, jamais ne transparut dans son discours de trace de honte, de dédain ou de mépris du patois. Il faisait le constat de sa disparition prochaine et le déplorait. Aucune trace non plus de la crainte que la connaissance du patois puisse entraver l'apprentissage du français, ni pour son propre compte ni pour d'autres - ses enfants y compris - ; pas d'appréhension à parler patois au risque "d'y perdre son français" : ce témoin ne semblait éprouver aucun complexe à l'égard du patois. D'après ses indications sur l'usage du patois dans sa famille quand il était enfant, il ressort plutôt que son milieu familial aurait pu faire partie de la catégorie des familles qui, ne souffrant ni de sentiments d'insécurité linguistique ou scolaire, ni d'insécurité sociale, avaient pu maintenir par plaisir l'usage de la langue ancestrale. Son père aimait parler patois avec lui, ainsi que sa grand-mère, née sans doute avant 1840 : le fait, pour une personne âgée et en particulier une femme, de continuer, avec plaisir et sans réticence, à parler patois avec son petit-fils à la fin du renversement linguistique, avec l'assentiment du père, et surtout de la mère de famille, est un cas de figure assez rarement relevé, dans la région du haut plateau notamment.

Le témoin de Limony (n° 18), qui n'appartenait pas non plus à une famille pauvre et socialement isolée, était plus sensible que le témoin serriérois au conflit possible entre connaissance du patois, ou au moins son usage, et réussite scolaire - mais sa femme l'était plus encore, ce qui le poussait à pondérer les propos de son épouse. Par contre, pas d'indice, chez lui, de sentiment de gêne à l'égard du patois : il aimait le parler, regrettait de ne plus pouvoir le faire, il appréciait beaucoup nos rencontres et le fait que le patois puisse faire l'objet d'études et, surtout que des traces de cette langue, sous la forme honorifique pour lui de l'écrit, puissent subsister. Contrairement au témoin précédent, son attachement au patois ne semble pas être dû son entourage familial pendant l'enfance, mais plutôt être une démarche personnelle. Il s'est décrit comme étant, durant sa jeunesse, un des rares de sa génération à essayer de continuer à parler patois. Dans les années précédant les enquêtes, il l'utilisait avec l'un de ses voisins décédé avant nos rencontres, mais il se plaignait qu'à la fin de sa vie, son interlocuteur se soit mis à refuser de parler patois. Ce comportement, dont je ne connais pas les motivations exactes - à en croire ce témoin, ce patoisant en était venu à considérer que le patois était devenu suranné, anachronique - est un des rares relevés dans la vallée du Rhône qui pourrait indiquer une forme de gêne envers le patois. D'après les témoins de cette partie de la région du Pilat, nombre de leurs anciennes interactions en patois se sont peu à peu déroulées en français durant les dernières décennies du XX^e siècle, mais ce changement d'une langue pour une autre s'est passé le plus souvent spontanément, sans que l'un des locuteurs décide sciemment de passer au français et d'imposer ce choix à son

interlocuteur.

En accord avec ces traces assez faibles de sentiments d'insécurité linguistique relevées auprès de la majorité des patoisants de la vallée du Rhône, et qui existaient, semble-t-il, également peu chez leurs parents, leur propre attitude envers leurs enfants n'a apparemment pas beaucoup souffert non plus d'un conflit entre les deux langues. Comme dans le cas du plateau intermédiaire, on peut se demander si cette relative "sérénité" est propre à la fin d'un renversement linguistique qui s'étala sur une longue période, et si, dans les premières étapes de ce changement, le sentiment d'insécurité a été plus vif, se manifestant alors par une plus grande hantise de l'échec scolaire et/ou une image du patois plus dévalorisée et, donc, dévalorisante. Pour la région de la vallée du Rhône, plus encore que pour la région qui la surplombe, il est difficile de répondre. Au début du XX^e siècle, le renversement linguistique est presque achevé et on dispose d'une profondeur historique trop étroite - une vingtaine d'années tout au plus, de 1900 à la première Guerre Mondiale - pour pouvoir saisir une évolution des attitudes ou des comportements autour du patois.

Toute la génération à laquelle appartenaient les derniers patoisants - les personnes nées entre 1900 et la première Guerre Mondiale - a transmis le français à ses enfants, non par censure du patois, mais parce que le français s'imposait à eux spontanément. Mais le patois n'avait pas totalement disparu entre parents et enfants après la première Guerre Mondiale : quelques hommes ont, semble-t-il, parfois parlé patois devant leurs fils et même avec eux. C'est le cas du patoisant de Champagne (n° 31), comme on l'a vu, mais aussi de ceux de Serrières (n° 22) et de Limony (n° 18). Cette pratique est toutefois restée assez limitée et aucun des trois fils concernés (le témoin de Serrières avait deux garçons mais je ne connais pas le niveau exact de compétence du second ; il n'est pas décrit pas ses proches comme un vrai patoisant) n'est parvenu, par cette unique exposition au patois, à développer une compétence suffisante pour pouvoir le parler couramment¹¹⁸. Chacun des ces trois hommes nés après la première Guerre Mondiale décrit d'ailleurs ses compétences par la phrase habituelle "Le patois, je comprends tout, mais je le parle pas" (c'est-à-dire, "je ne sais pas le parler", et non "je m'abstiens de le parler"). Tous trois répondaient en français à leur père, à quelques exceptions près¹¹⁹, et aucun d'eux ne s'est essayé à parler patois lors de l'adolescence, comme beaucoup de garçons le faisaient, à cette même époque, sur le haut plateau mais également, dans une moindre mesure, sur le plateau intermédiaire. Dans la vallée du Rhône, le patois, cantonné à la sphère familiale, ne pouvait plus passer, à cette époque, pour une langue synonyme de langue d'hommes, ni pour être la plus adéquate pour parler des activités agricoles. Ces fonctions symboliques du patois (langue virile et langue de la terre) avaient joué en sa faveur à l'époque de leurs pères mais elles n'étaient plus d'actualité entre les

¹¹⁸ Le témoin de Limony a également une fille dont il dit qu'elle ne comprend qu'à peine le patois. Lui ou son épouse ne lui ont pratiquement jamais parlé patois, mais cette femme l'a entendu quand ses parents se parlaient entre eux et, sans doute, quand son père parlait à son frère.

¹¹⁹ Leurs actuelles productions spontanées se limitent en général à quelques mots, comme des formules ou des expressions figées, et à l'emploi occasionnel d'un vocabulaire patois technique concernant les activités agricoles, qui, quand il est francisé, s'identifie en partie avec le lexique du français régional.

deux guerres.

D'après les dires du témoin de Limony (n° 18), qui m'expliquait que, dans sa jeunesse, il tentait de pousser ses camarades à parler patois sans rencontrer beaucoup de succès, la connotation virile et rurale de la langue ancestrale, au début du XX^e siècle, n'attirait d'ailleurs plus grand monde. Nulle part dans la vallée du Rhône, on ne m'a indiqué un témoin potentiel âgé de moins de 70 ans, tranche d'âge parmi laquelle auraient pu exister des personnes qui auraient commencé à parler patois à l'adolescence. Pourtant, si les bons locuteurs indiquent en général des témoins dont les compétences correspondent aux leurs (cf. ci-dessous *Chapitre 10. La communauté linguistique*), les personnes n'ayant que quelques notions de patois, et, à un degré plus important encore, les francophones exclusifs, m'ont souvent signalé des patoisants potentiels qui ne s'avéraient pas de très bons locuteurs : érudits locaux (comme à Saint-Pierre-de-Boeuf, n° 8), personnes considérées par la communauté villageoise, essentiellement francophone, comme parlant patois mais seulement capables de prononcer quelques blagues ou de jouer quelques saynètes lors des fêtes, ou locuteurs montrant un intérêt pour le patois supérieur à la moyenne de la population - qui, dans son ensemble, y est assez indifférente - mais dont les compétences sont faibles. C'est dans cette dernière catégorie qu'il aurait été possible de trouver des hommes qui auraient commencé à parler patois à l'adolescence, mais, dans aucun village de la vallée du Rhône, je n'ai été dirigé vers un locuteur de ce type âgé de moins de 70 ans. Dans cette tranche d'âge, je n'ai découvert que des locuteurs, aux compétences presque exclusivement passives.

Au début du XX^e siècle, le renversement linguistique est encore plus avancé dans la vallée du Rhône que sur le plateau intermédiaire. Ce constat assez prévisible s'explique aisément par la situation particulière de cette partie de la vallée du Rhône. Cette bande de terre étroite qui longe l'ouest du Rhône appartient au grand axe de communication qui joua très tôt un rôle économique essentiel. Lieu de passage, lieu d'échange, la vallée du Rhône connaît depuis longtemps une activité commerciale importante. Dans la section de la vallée qui fait partie de notre domaine, tous les anciens ports sont situés sur la berge ouest : Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8), Serrières (n° 22), Andance (n° 35)... La batellerie occupait, directement ou indirectement, une partie importante de la population. Cette couche de la population était déjà francisée au début du siècle, comme l'était celle, également importante en proportion, qui travaillait dans le secteur commercial ou celle du secteur artisanal, liée à ces deux secteurs d'activité, qui employait également un grand nombre de personnes. Si le climat et le relief étaient propices à l'agriculture (coteaux ensoleillés pour la vigne, plaines alluviales pour les arbres fruitiers, les céréales et les légumes), la surface disponible était limitée et le nombre de paysans était, proportionnellement aux deux autres parties de la région du Pilat, et surtout au haut plateau, beaucoup plus faible. L'essentiel de la production était destiné à la vente et l'élevage ne représentait qu'un secteur peu important de l'activité agricole : il couvrait en partie les besoins familiaux mais restait nécessaire pour fournir la traction animale indispensable, au début du XX^e siècle, pour effectuer les travaux agricoles. C'est dans cette partie de la région du Pilat que les chevaux étaient les plus nombreux, mais ils n'étaient pas tous destinés à l'agriculture. Les transports de marchandise, la traction des péniches nécessitaient de nombreux attelages. Dans l'agriculture, la mécanisation commença à peine plus tôt que sur le plateau intermédiaire, mais, pas plus dans cette

partie de la région du Pilat que dans les autres, elle n'a été le facteur déclenchant de la francisation : le renversement linguistique semble avoir toujours débuté, dans notre région, *avant* les mutations économiques les plus importantes qui bouleversèrent le mode de vie au XX^e siècle. Si le patois était encore très utilisé au début du siècle, s'il s'avérait presque indispensable dans certaines relations commerciales avec la région du plateau intermédiaire - les relations avec le haut plateau étaient beaucoup plus lâches, cette dernière région étant surtout tournée vers la Haute-Loire en ce qui concerne le secteur agricole¹²⁰, ou vers Saint-Etienne pour le domaine commercial - son emploi était déjà en partie cantonné à des fonctions particulières, fonctions identitaires ou langue que l'on pourrait dire véhiculaire quand elle était utilisée dans le cadre des relations commerciales. Dans la vallée du Rhône au début du XX^e siècle, le patois n'était plus, pour une bonne partie de la population, la langue presque exclusive de la vie de tous les jours.

Dans la vallée du Rhône, le renversement linguistique est presque achevé au début du XX^e siècle. Le nombre d'enfants élevés en patois est très faible. Une grande partie de la population emploie le français et la plupart des enfants n'est pas suffisamment exposée au patois pour pouvoir l'apprendre. Les puissants sentiments d'insécurité linguistique, scolaire ou sociale qui ont existé dans le reste de la région du Pilat, et surtout sur le haut plateau, semblent avoir été peu importants. Contrairement au basculement linguistique qu'a connu le haut plateau, le changement du patois au français a apparemment été progressif dans la vallée du Rhône : ce type de renversement pourrait être qualifié de *remplacement* pour le distinguer du précédent.

5.3.3. Comparaison entre les trois parties de la région du Pilat

Le français a supplanté le patois à des époques différentes dans chacune des trois parties qui constituent la région du Pilat. Le processus qui a entraîné le remplacement de la langue régionale par la langue nationale ne peut être reconstitué dans son intégralité que pour la partie la plus conservatrice du domaine, la région du haut plateau. Le renversement a débuté trop tôt dans la vallée du Rhône et dans la région du plateau intermédiaire pour que l'on puisse en saisir le déroulement dans son entier. Mais la date du début du renversement n'est pas le seul trait qui distingue les trois régions : la durée du processus de substitution n'est pas identique. Le laps de temps nécessaire au remplacement a exercé une influence sur le processus lui-même : ses modalités présentent également certaines disparités selon les parties de la région du Pilat envisagées.

5.3.3.1. La fin de la transmission du patois aux enfants

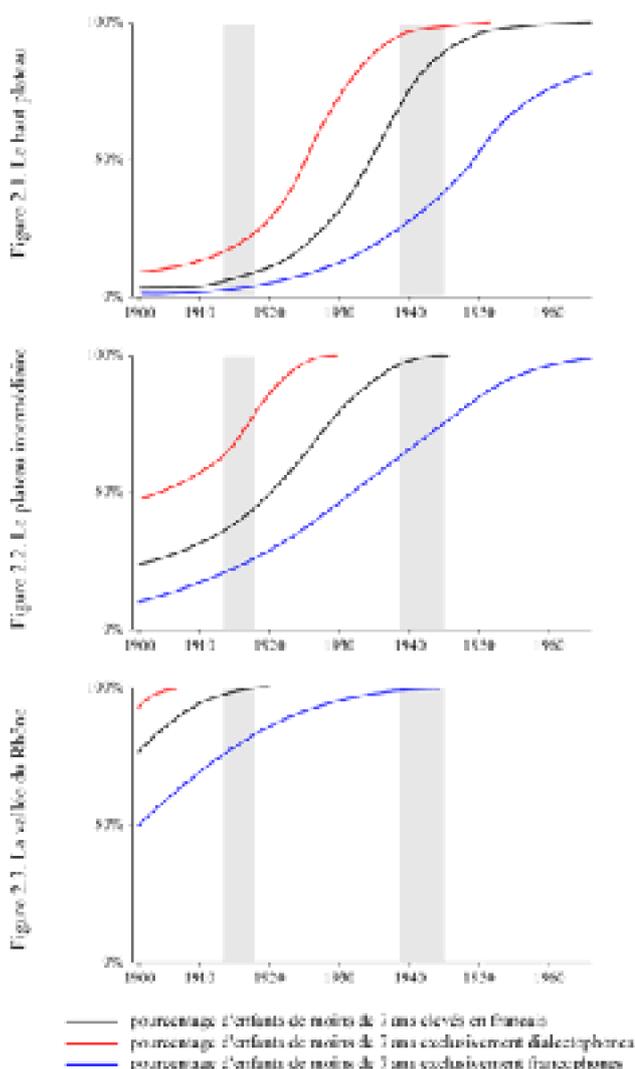
L'abandon de la transmission du patois est un des aspects du renversement linguistique. Pour visualiser les différences entre les trois parties de la région du Pilat, on peut représenter les diverses étapes de l'abandon de la transmission du patois par les courbes ci-dessous (cf. figures 2.1., 2.2. et 2.3. ci-dessous).

¹²⁰ D'après ce que j'ai entendu, le français régional utilisé dans la région du haut plateau présente d'ailleurs plus de ressemblances avec le vocabulaire décrit dans le *Dictionnaire du français régional du Velay* (Fréchet - Martin 1993) qu'avec celui du *Dictionnaire du français régional du Pilat*, qui provient de collectes effectuées dans le canton de Pélussin (n° 4) (Martin 1989).

L'âge des témoins ne permet pas de remonter avec une précision suffisante en-deçà du début du XX^e siècle : 1900 a été choisi comme la date la plus reculée à partir de laquelle des courbes schématiques pouvaient être proposées. En l'absence de données chiffrées, impossibles à recueillir, ces trois tableaux doivent être lus comme des représentations indicatives ; la forme générale des trois courbes est conforme à la réalité observée, les dates où les courbes atteignent le taux de 100% sont relativement sûres, mais les pourcentages sont forcément imprécis : malgré cette imprécision, ces représentations peuvent permettre de visualiser l'évolution survenue dans la région du Pilat au cours de la première moitié du XX^e siècle. Les courbes tiennent compte de la part de la population d'origine agricole et chacune d'elles englobe des situations variées : l'abandon de la transmission de la langue régionale ne s'est pas déroulé exactement de la même façon dans les différentes localités de chaque région¹²¹, ni, dans une même commune, entre le bourg, les hameaux et les fermes isolées.

¹²¹ Pour le plateau intermédiaire, la courbe ne prend pas en compte la situation de la ville d'Annonay, qui, si elle appartient à la région du plateau intermédiaire, n'a pas suivi les mêmes évolutions que la campagne environnante.

Le renversement linguistique dans la région du Pilat



Dans le haut plateau, l'essentiel du mouvement d'abandon progressif de la langue vernaculaire était encore observable au moment des enquêtes. Bien sûr, dès 1900, quelques enfants étaient déjà élevés en français : la courbe noire commence légèrement au dessus du niveau zéro. Mais, à cette date, la part d'enfants exclusivement francophones est très faible. Ces enfants vivent alors dans des familles de notables locaux, peut-être dans le foyer de certains instituteurs, de fonctionnaires, de quelques commerçants ou de certains passementiers. Dans un petit nombre de familles issues d'autres régions, les parents parlent peut-être français avec les enfants. Pendant la première Guerre Mondiale (la période des deux Guerres Mondiales est grisée sur les figures 2.1.-3.), quelques familles de paysans, la catégorie de la population la plus nombreuse, commencent à abandonner le patois pour parler français aux enfants. Mais la majorité des enfants est encore dialectophone. Après la guerre, le processus d'interruption de la transmission du patois s'intensifie peu à peu, jusqu'au moment où la nouvelle stratégie linguistique des parents devient une règle partagée par une grande partie de la communauté : à la période où survient ce phénomène, l'abandon du patois

après des enfants s'accélère nettement, la courbe noire marque une inflexion, devient exponentielle et l'abandon du patois dans l'éducation des enfants est presque général à la fin de la seconde Guerre Mondiale, bien que quelques cas de plus en plus isolés puissent encore se rencontrer jusque dans les années soixante au plus tard.

Dans la région du plateau intermédiaire, l'abandon du patois avait déjà commencé avant le début du XX^e siècle : seule une partie du renversement peut encore être reconstituée aujourd'hui. En 1900, les personnes qui parlent patois à leurs enfants sont essentiellement des paysans ou des personnes exerçant une activité professionnelle liée à l'agriculture. Mais la population agricole est proportionnellement moins nombreuse dans cette région que dans celle du haut plateau. D'autre part, une partie de la population paysanne a déjà commencé à parler français aux enfants. Néanmoins, les enfants élevés en français sont sans doute, au début du XX^e siècle, toujours minoritaires dans la région du plateau intermédiaire. La guerre de 1914-1918 ne marque pas d'inflexion particulière : l'abandon du patois augmente sans accélération notable, et c'est un peu après la première Guerre Mondiale que l'on peut approximativement situer le moment où le français devient la langue le plus souvent transmise aux enfants. Le phénomène social qui, sur le haut plateau, accéléra l'abandon du patois n'a pas été relevé dans cette région. La courbe augmente malgré tout plus vite qu'auparavant car on a vu que, sous la pression du français qui s'imposait de plus en plus, certaines familles ont totalement changé de langue, tous les membres de la famille passant alors du patois au français. A la veille de la seconde Guerre Mondiale, pratiquement toutes les familles ont cessé de transmettre le patois à leurs enfants, même si quelques cas ont pu exister pendant la guerre de 1939-1945 et un peu après (mais moins tardivement que sur le haut plateau).

Au début du XX^e siècle, la situation du patois était encore plus dégradée dans la vallée du Rhône. Les enfants élevés en patois étaient pratiquement tous issus de familles paysannes, lesquelles étaient minoritaires dans cette région. Le faible nombre de témoins potentiels impose une grande prudence, mais il est vraisemblable que, dès 1900, la transmission du patois n'ait perduré pratiquement plus que dans deux catégories opposées de la population paysanne : il semble que seules les familles paysannes relativement défavorisées, et, à l'opposé, les familles paysannes assez aisées, suffisamment sûres de leur statut social pour ne pas souffrir de leur usage du patois - un usage surtout familial et non exclusif avec les enfants, à qui l'on parlait également français - continuaient alors à transmettre le patois aux enfants. Le niveau de la courbe indiquant le pourcentage d'enfants élevés en français en 1900 doit donc se situer bien au-dessus des 50%. Les derniers cas de transmission du patois se font très rares dès le début de la première Guerre Mondiale et disparaissent après cette guerre (au sud de la partie de la vallée du Rhône comprise dans le domaine d'enquêtes, la transmission a peut-être duré un peu plus longtemps) : le taux de transmission du français atteint les 100% dans les années 1920.

Ces trois représentations de l'abandon de la transmission du patois peuvent donner une indication sur le taux de la population monolingue en patois. Dès 1900, il n'existe pratiquement plus d'adultes qui ne comprennent pas le français, ou même ne sachant pas le parler. Dans la vallée du Rhône, il est certain qu'il n'y a pas de locuteur de ce type en 1900. S'il en existait dans les deux autres parties de la région du Pilat, ils devaient

représenter un pourcentage insignifiant. Au cours du XX^e siècle, la seule population monolingue en patois était composée des enfants élevés dans cette langue et non encore scolarisés. Mais les courbes noires des figures ci-dessus ne peuvent en donner une image fidèle : elles représentent le pourcentage d'enfants élevés en français sans exclure ceux à qui l'on parlait aussi patois, ou les enfants dialectophones qui vivaient dans des communautés suffisamment francisées pour qu'ils aient pu acquérir des compétences dans la langue nationale, auprès de leurs frères et soeurs aînés par exemple, ou hors de la famille dès qu'ils ont eu l'âge d'aller jouer dehors. Les courbes qui représentent le taux d'enfants monolingues en patois (en rouge), c'est-à-dire ne possédant aucune compétence en français, ou presque aucune, sont toujours au-dessus de celles qui figurent dans les schémas ci-dessus.

Dans la vallée du Rhône, un très faible pourcentage des enfants à qui l'on a parlé patois dans la famille n'a connu que cette langue dans le foyer familial : parmi les patoisants interrogés, ce n'est le cas que pour le témoin de Champagne (n° 31).

Sur le plateau intermédiaire, le français s'est imposé suffisamment tôt dans une partie des communautés villageoises pour que, très vite au cours du XX^e siècle, un nombre de plus en plus important d'enfants qui avaient le patois comme langue familiale, connaisse déjà un peu de français à l'âge de 7 ans, au moment de l'entrée à l'école.

Les enfants du haut plateau nés au début du XX^e siècle et élevés en patois pouvaient encore être exclusivement monolingues jusqu'à l'âge de 7 ans : le patois est pratiquement resté la seule langue parlée par les adultes, sauf avec certains enfants, jusqu'au premier quart du XX^e siècle environ. Ensuite la courbe des enfants monolingues se sépare nettement de celle des enfants élevés en patois : la règle de plus en plus partagée par l'ensemble des adultes de n'utiliser que le français avec les enfants ou en leur présence a pu permettre à ceux des enfants qui étaient encore élevés en patois d'acquérir des compétences dans la langue nationale. Leurs compagnons de jeux francophones ont également dû favoriser cette francisation.

On peut également reporter sur ces schémas le pourcentage de la population enfantine exclusivement francophone (courbes bleues). Relativement important en 1900 dans la vallée du Rhône, ce pourcentage est plus faible dans les deux autres parties de la région du Pilat à la même date (et même très peu élevé sur le haut plateau). Dans les trois régions, il ne commence à croître significativement qu'à partir du moment où l'usage du patois se raréfie dans l'ensemble de la communauté linguistique ; jusque là, l'exposition à la langue vernaculaire est toujours suffisamment importante pour qu'un enfant puisse encore acquérir quelques compétences en patois.

5.3.3.2. Les différentes modalités du renversement linguistique dans le Pilat

Dans la région du Pilat, le renversement linguistique ne se résume pas à l'abandon de la transmission du patois : il ne se caractérise pas par un renversement des compétences de la langue dominée vers la langue dominante, mais par un changement massif de l'usage respectif des deux langues en contact ; la baisse des compétences dans la langue dominée n'est qu'une conséquence de l'abandon de son usage au profit de la langue dominante, conséquence éventuelle mais presque systématique si la pratique de la

langue locale se restreint trop, puisque les nouvelles générations ne peuvent alors plus acquérir assez de compétences pour pouvoir transmettre à leur tour la langue ancestrale.

Le déroulement du renversement linguistique n'a pas été le même dans les trois régions. Il n'y a pas seulement eu un décalage dans la date du basculement qui a affecté les trois parties de la région du Pilat, mais une différence dans la durée du processus. Ce laps de temps au cours duquel le renversement s'est opéré a eu une influence sur son déroulement, même s'il ne suffit pas, à lui seul, à expliquer les différences observées entre les trois régions.

Dans la région du haut plateau, le renversement est essentiellement dû à l'abandon de la transmission du patois, au moins dans la première partie de son déroulement. Les parents décident dans un premier temps de transmettre le français à leurs enfants, mais, dans une deuxième étape, ils ajoutent à cette décision celle de ne pas parler patois aux enfants. Ils se contraignent alors à ne pas l'utiliser devant eux - sans toutefois renoncer à le parler entre eux en leur absence, le plus souvent tout au moins - et ils contraignent du même coup les autres membres de la maisonnée à s'abstenir, eux aussi, de parler patois devant les enfants : les grands-parents, éventuellement les frères et soeurs aînés, les oncles et tantes ou les domestiques doivent, dans certains cas, se plier à cette censure. Quand le nombre de familles novatrices dans l'usage linguistique auprès des enfants atteint un seuil suffisant, c'est l'ensemble de la communauté, ou au moins une grande partie de celle-ci, qui va appliquer cette règle et se forcer à parler français à tous les enfants. La population de cette partie de la région du Pilat semble avoir souffert, plus que celles des deux autres aires, d'un fort sentiment d'insécurité linguistique. Ce puissant sentiment d'insécurité peut s'expliquer en partie par la date plus récente du renversement linguistique : l'usage quotidien du patois s'étant maintenu plus longtemps dans cette région, l'écart avec les régions francisées était plus important et pouvait paraître plus ardu à combler. La honte du patois, la peur de l'échec scolaire ont conduit à une attitude très volontariste en faveur du français, mais aussi à une forme de censure du patois dans certaines circonstances, deux facteurs qui ont favorisé un renversement linguistique très rapide.

Sur le plateau intermédiaire, le renversement, dans son déroulement postérieur à 1900, ne résulte qu'en partie de la décision des parents de parler français aux enfants. Le choix d'abandonner la transmission du patois aux enfants est un des facteurs du renversement : de plus en plus de parents adoptent l'usage du français pour s'adresser à leurs enfants et ces enfants se mettent à parler presque exclusivement français par ce biais. Mais, d'autre part, même dans les familles dont les parents avaient initialement choisi de parler patois, le français peut être utilisé, sous l'influence des enfants aînés ou de l'entourage extra-familial des enfants, de temps en temps ou de plus en plus souvent, au point que la langue nationale parvienne parfois à s'imposer dans l'ensemble de certaines familles, y compris dans les interactions entre époux en l'absence des enfants. Mais le renversement linguistique se déroulant ici sur une plus longue période que dans la région du haut plateau du Pilat, la pression du français devient très forte et il arrive, par exemple, que des adultes sans enfant passent spontanément du patois au français dans une partie de leurs interactions. La francisation ne s'effectue pas seulement par les nouvelles générations mais elle touche également certains adultes¹²² qui n'ont pas

la responsabilité d'apprendre le français à des enfants, et qui commencent à l'utiliser non seulement avec les enfants francisés mais aussi avec d'autres adultes avec lesquels ils avaient auparavant des échanges en patois. Cet abandon du patois entre dialectophones, qui n'est que partiel puisque certains patoisants continuent évidemment à le parler entre eux, n'interviendra que plus tard sur le haut plateau, et dans une moindre mesure.

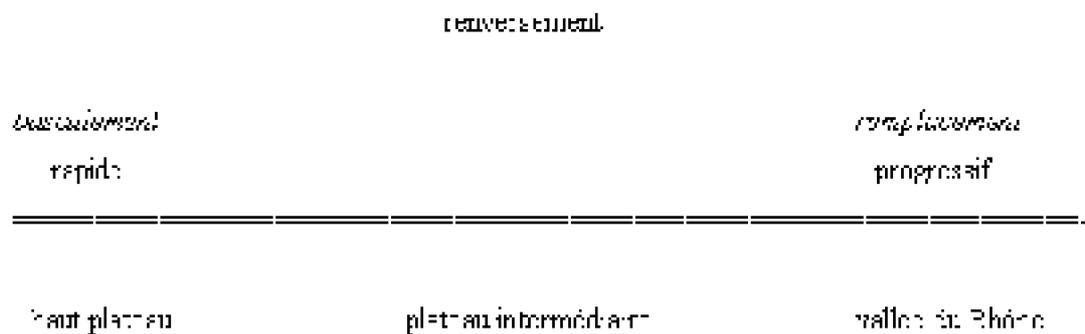
Dans la vallée du Rhône, l'essentiel du déroulement du renversement ne nous est plus accessible. Seule la toute dernière étape du renversement, à partir du début du XX^e siècle, peut être reconstituée d'après les témoignages des personnes âgées, dialectophones ou non. Entre 1900 et la fin de la première Guerre Mondiale, surviennent les derniers cas de transmission du patois. Si la très grande majorité de la population transmet le français à ses enfants, puisque le patois n'est la seule langue transmise que dans de très rares cas, ce n'est pas, ou plus, à la suite d'un choix difficile entre le patois et le français : ce dernier s'impose naturellement comme la langue à apprendre aux enfants. A cette date, l'exposition au français était sans doute suffisante pour que certains enfants dont la langue familiale était exclusivement le patois aient tout de même pu acquérir des compétences en français hors du milieu familial avant leur scolarisation¹²³.

Si le changement de langue n'est pas totalement révolu au début de la première Guerre Mondiale dans la région du haut plateau et sur le plateau intermédiaire - le patois restera encore pendant un certain temps la langue parlée quotidiennement par une partie de la population - la vitalité du patois est d'ores et déjà atteinte : nombre de membres des générations nées à partir de 1920 dans la vallée du Rhône et dans les années quarante et cinquante dans les deux autres parties de la région du Pilat ne sont plus capables de parler patois (ou pensent qu'ils ne le sont pas) et ils ne pourront pas le transmettre (et, en tout cas, ils ne le feront pas).

Le renversement linguistique, qui peut conduire à la disparition d'une langue, peut être représenté selon le schéma ci-dessus, selon le rythme de son déroulement. La situation du haut plateau du Pilat et celle de la vallée du Rhône peuvent être placées à chacune des extrémités de l'axe symbolisant la durée du renversement, tandis que le plateau intermédiaire se situerait à mi-chemin :

¹²² Les adultes qui abandonnent le patois dans certaines de leurs interactions sont toutefois peu nombreux à cette époque - pendant la seconde Guerre Mondiale et un peu après - et il s'agit surtout, semble-t-il, de jeunes adultes.

¹²³ Ce n'est apparemment pas le cas pour le seul témoin de la vallée du Rhône à qui sa famille aurait parlé uniquement patois durant son enfance : cet ancien agriculteur de Champagne (n° 31) se décrivait comme monolingue en patois à l'âge de 7 ans, lors de son entrée à l'école. Si le jugement que porte ce témoin très âgé (il était né en 1901) sur ses compétences anciennes peut bien sûr être regardé avec réserves, il faut cependant noter que son enfance dans un hameau ou une ferme isolée à l'écart du bourg de Champagne (n° 31) pourrait expliquer un monolinguisme si tardif.



Le rythme du renversement peut avoir une incidence linguistique, selon la durée du contact entre les deux langues en conflit : le taux d'interférences entre ces langues dépend en partie de la durée du contact. L'étude linguistique des parlers de la région du Pilat montrera si tel a été le cas dans le domaine étudié.

5.4.3.4. Analogies avec les situations décrites dans Dorian 1986b

Les différentes formes du renversement linguistique que la région du Pilat a connues présentent quelques ressemblances avec les deux situations décrites en détail par N. Dorian dans l'article de 1986 où elle compare surtout le *tip* survenu dans une communauté gaélique d'Ecosse à celui qui toucha une famille appartenant à une communauté de langue allemande de Pennsylvanie, aux Etats-Unis (Dorian 1986b). Mais un point méthodologique important distingue l'étude de N. Dorian de ce travail qui tente de décrire le renversement d'une langue vers une autre dans la région du Pilat : N. Dorian a pu étudier le renversement linguistique tandis qu'il était en train de se réaliser dans les deux communautés qu'elle a décrites, alors qu'il est pratiquement terminé depuis un siècle dans la vallée du Rhône, et depuis près de cinquante ans dans les deux autres parties de la région du Pilat¹²⁴. Elle a pu, en particulier, tester les compétences des locuteurs des deux communautés pendant le renversement linguistique ou peu après. Or l'évaluation des compétences des dialectophones du Pilat ne reflète qu'imparfaitement la situation passée.

En effet, pendant le laps de temps écoulé entre l'enfance des témoins et la fin du XX^e siècle, l'exposition au patois d'une part, et sa pratique éventuelle d'autre part, ont pu modifier leurs compétences, dans des directions qui peuvent être opposées. Le niveau de compétence dans la langue vernaculaire a diminué si l'exposition au patois a été faible ou nulle après l'enfance : c'est ainsi le cas pour les personnes qui ont quitté la région, mais également pour celles qui, tout en étant restées sur place, n'ont que peu fréquenté les milieux les plus patoisants, en l'occurrence principalement les personnes les plus âgées

¹²⁴ Les conditions d'une étude comme celle que E. Mertz, par exemple, a consacré dans les années 1980 au renversement linguistique qui a atteint deux communautés gaéliques de Cape Breton en Ecosse s'apparentent plus à celles que nous avons rencontrées. L'essentiel du renversement qui affecta la communauté gaélique de Cape Breton s'est déroulé avant le milieu du XX^e siècle. Mais E. Mertz disposait de données anciennes (cf. Mertz 1989, p. 106).

et les agriculteurs. Au contraire, certaines personnes peu compétentes en patois durent leur enfance peuvent éventuellement être aujourd'hui plus habiles qu'elles n'étaient, si elles ont souvent été exposées au patois pendant leur vie. Les habitants de la région du Pilat qui ont renoncé volontairement à parler patois ont également pu connaître une baisse de leurs compétences, des compétences actives tout au moins. A l'inverse, le niveau de compétence de la population majoritairement masculine qui a commencé à parler patois à l'adolescence, ou qui s'est mise à le pratiquer plus assidûment à partir de cette période, a augmenté par rapport à ses connaissances initiales durant le renversement linguistique.

Le comportement particulier de certaines familles lors du renversement linguistique dans la région du plateau intermédiaire rappelle certaines caractéristiques que N. Dorian a observées dans la communauté gaélique et dans la famille parlant un dialecte de l'allemand : dans ces deux situations, bien que la langue ancestrale soit parlée au sein de la famille, les enfants les plus jeunes ont adopté l'usage de la langue dominante et ils ne sont pas parvenus à acquérir une compétence active dans la langue dominée¹²⁵. Dans le second quart du XX^e siècle, certaines familles du plateau intermédiaire dans lesquelles les parents et les enfants parlaient initialement patois ont peu à peu adopté l'usage du français. Ce changement de langue n'a apparemment pas été le résultat d'une démarche consciente : la pression du français était simplement devenue telle que son usage s'était imposé spontanément. Ce passage du patois au français n'a rien changé aux compétences en patois des parents, ni, sur l'instant tout au moins, à celles des enfants aînés qui avaient été élevés en patois. Pour les enfants les plus jeunes, il est très difficile, plus de soixante ans après, de connaître leur niveau de compétences en patois et de savoir s'ils ont réussi malgré tout à développer une compétence active dans la langue vernaculaire.

Mais le comportement de ces familles adoptant l'usage du français en remplacement du patois ne correspond qu'en partie aux comportements des familles étudiées par N. Dorian. Dans les deux situations qu'elle décrit, les parents continuaient à user de la langue dominée auprès de tous leurs enfants alors que dans certaines des familles du plateau intermédiaire du Pilat, les parents se sont mis à parler français avec leurs enfants. De plus, ce phénomène n'a touché qu'un nombre restreint de familles. D'autres familles initialement exclusivement patoisantes, plus nombreuses, n'ont pas poussé le changement aussi loin : le français a envahi peu à peu le foyer sans remplacer totalement le patois. Mais, même dans ces dernières familles, la langue nationale n'était pas parlée seulement par les enfants, les parents usaient eux aussi du français. Il n'est pas possible de préciser si la part de l'usage respectif de chacune des langues était différente entre parents et enfants (si, par exemple, les parents utilisaient surtout le patois, et les enfants - en particulier les plus jeunes - surtout le français). Mais les situations très tranchées où des patoisants affirment que des parents parlaient patois à leurs enfants alors que ceux-ci utilisaient le français entre eux et avec leurs parents ont, semble-t-il, été très rares.

La francisation de la région du Pilat, dans ses étapes qui nous sont accessibles, ne

¹²⁵ Mais la scolarité de ces enfants a peut-être débuté plus tôt que celle des personnes nées dans la région du Pilat avant la première Guerre Mondiale : l'exposition à la langue dominante aurait, de ce fait, été plus précoce.

provient donc qu'en faible part de l'échec de la transmission de la langue vernaculaire. Au contraire, l'essentiel du remplacement du patois par le français résulte d'un arrêt de la transmission de la langue dominée.

Cet abandon de la transmission a parfois été spontané, l'environnement linguistique conduisant naturellement les parents à utiliser le français avec leurs enfants quand une majorité de la population le faisait déjà, mais il a aussi été, surtout sur le haut plateau, le résultat d'une décision délibérée au point d'être quelquefois accompagné d'une censure du patois en présence des enfants. Cette situation particulière est parfois appelée *language suicide* "suicide de langue" plutôt que "mort de langue" (cf. Denison 1977 ou Greene 1972, cités par Dorian 1986b). Mais le terme de "suicide de langue" peut être ambigu dans la mesure où il est parfois utilisé dans un sens exclusivement linguistique, s'appliquant alors aux cas où des langues minoritaires disparaissent par emprunt massif à la langue dominante (situation de déclin de certains créoles, par exemple, où il existe un continuum entre basilecte et acrolecte, ou situation apparentée des dialectes d'oïl face au français), par opposition au terme *language murder* "meurtre de langue" qui qualifie des situations dans lesquelles des langues minoritaires déclinent par abandon de leur usage (cf. Mc Mahon 1994, p. 287-307). D'autre part, N. Dorian critique cette dénomination, arguant que "this is to ignore the long history, usually stretching centuries into the past, of relentless pressure on the non-dominant language" (Dorian 1986b, p. 80), description d'un contexte linguistique qui correspond d'assez près à celui qu'a connu la région du Pilat. L'avancée du français a été lente mais inexorable¹²⁶. On peut toutefois se demander pourquoi, en une région donnée, le patois a cédé le pas à une époque précise - relativement - plutôt qu'à une autre.

5.4.3.5. Date et facteurs de déclenchement du renversement linguistique dans des régions proches du Pilat

Si le renversement intervient très souvent après une longue période durant laquelle la pression négative sur la langue minoritaire s'accroît de plus en plus, son déclenchement ne peut pas toujours être associé à un changement économique ou social particulier. Dans la communauté gaélique d'East Sutherland étudiée par N. Dorian, il semble que ce soit à la fois l'établissement d'écoles et l'accroissement des voies de communication entre la communauté et le reste du pays qui aient favorisé l'avènement du renversement, sans qu'un facteur précis puisse être invoqué : la fin de l'isolement de la communauté gaélique d'East Sutherland a simplement facilité le basculement linguistique (Dorian 1986b, p. 81). Les causes du déclenchement du basculement linguistique peuvent être encore plus obscures : l'origine du *tip* survenu dans la première moitié du XX^e siècle dans la communauté gaélique de Cape Breton ne résulte pas de causes précises : "Unlike Dorian's Scottish case, the Cape Breton tip is not clearly traceable to any particular social change" (Mertz 1989, p. 103). Au contraire, N. Dorian rapporte le cas de la ville de Juchitán, une ville du Mexique longtemps restée assez isolée, où les locuteurs de langue zapotec, qui avaient, pendant une période étonnement longue, conservé l'usage de leur langue ancestrale, sont brusquement devenus bilingues dans les années 1970 et ont

¹²⁶ Voir par exemple Brun 1923 pour le sud de la France ou Lodge 1997.

commencé à élever les enfants dans la langue espagnole après qu'une industrie pétrolière se soit installée à proximité : la perspective d'emplois lucratifs a conduit beaucoup d'habitants de Juchitán à adopter l'espagnol (Dorian 1986b, p. 80-81).

Les dialectologues qui ont enquêté dans les régions bordant la région du Pilat¹²⁷ ont parfois donné quelques indications, dans leurs pages consacrées à la vitalité de la langue régionale, qui peuvent aider à dater le début du renversement linguistique dans chacune de ces régions, et ils ont quelquefois signalé à la suite de quel(s) événement(s) particulier(s) ce renversement a débuté.

S. Escoffier a indiqué, dans *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier*, les cantons, les villes ou les communes où le patois n'était plus parlé à la fin des années 1950, lors de ses enquêtes (Escoffier 1958a et 1958b, p. 4) mais, pour les localités où des enquêtes ont été possibles, elle n'a pas fourni d'indications sur l'âge des ses témoins. On ne trouve pas d'informations non plus sur l'âge des patoisants du Forez (zone de rencontre de l'occitan et du francoprovençal) dans Gardette 1941a et 1941b. Dans le tome 4 de l'*ALLY*, P. Gardette avertit le lecteur que les enquêteurs ont choisi des témoins âgés, l'ambition de cet atlas n'étant pas de donner un reflet de l'état du patois au moment des enquêtes (1943-1948), mais de retrouver, si possible, "les vieux mots" (*ALLY*, t. 4, p. 55). Dans la "table des localités, des enquêteurs et des témoins" (*ALLY*, t. 4, p. 65-82), on trouve, pour certaines localités, une brève description de "l'état du patois". Dans cette section, aucun des enquêteurs n'a signalé de cas de transmission du patois aux enfants. Dans quelques cas, on peut, grâce à certaines remarques, évaluer la date approximative de l'abandon de la transmission aux enfants, comme à La Valla-en-Gier (n° 3, *ALLY* 61), par exemple : "Tout le monde, sauf les tout jeunes, parle patois" (p. 79). Parfois, les enquêteurs précisent par exemple : "parlent français aux enfants" (p. 81), à propos d'un homme de 70 ans et d'un autre de 50 ans à Saint-Romain-les-Atheux (n° 9, *ALLY* 67). Les données de l'*ALLY* ne permettent jamais de situer la date du début du renversement linguistique.

Dans le Massif Central (domaine occitan), le retour des anciens combattants après la première Guerre Mondiale semble être, au moins en partie, à l'origine du renversement linguistique : un grand nombre de ces hommes ont renoncé à parler patois à leurs enfants (*ALMC*, t. 4, p. 46). Mais l'*ALMC* couvre, en partie ou en totalité, cinq départements¹²⁸ et le rôle des anciens combattants n'est sans doute pas l'explication unique du début d'un changement de langue qui n'a pas commencé, dans ce vaste domaine géographique, partout en même temps : P. Nauton a d'ailleurs indiqué, pour différents points d'enquête de l'*ALMC*, l'âge le plus précoce à partir duquel on pouvait trouver des témoins entre 1951 et 1953 : en certains points, on parlait encore patois aux enfants, alors que dans d'autres, les patoisants les plus jeunes avaient plus de 45 à 50 ans (*ALMC*, t. 4, p. 46-47).

Dans un article sur *Les paysans drômois devant les parlars locaux*, J.-Cl. Bouvier signale, comme le titre de l'article le laisse présager, qu'en 1973 le patois avait

¹²⁷ Dans l'article d'H. Walter "L'attachement au parler vernaculaire dans une commune limousine", on peut trouver la mention de quelques études portant sur des régions plus éloignées de la région du Pilat (Walter 1993).

¹²⁸ Les points d'enquête de l'*ALMC* sont répartis dans le Cantal, la Haute-Loire, l'Ardèche, l'Aveyron et la Lozère.

pratiquement disparu des villes de la Drôme, département occitan sauf dans une étroite frange nord (Bouvier 1973, p. 229). Il n'est donc pas possible de dater le début du renversement dans la population urbaine. Pour les régions rurales de la Drôme, l'auteur relève que "la guerre de 1914-1918 a constitué une rupture" (Bouvier 1973, p. 231) dans la pratique linguistique auprès des enfants : à partir de cette date, la transmission du patois aux enfants cesse, comme le montre le hiatus entre les compétences linguistiques des paysans drômois de moins de 50 ans et celles des plus de 55 ans. Toutefois, J.-Cl. Bouvier ajoute que "la disparition de l'usage familial du parler local entre parents et enfants a été progressive de 1880-1890 à 1914-1918, de la même façon que, pendant la même période, a été progressive la répression exercée par l'école à l'égard du parler local" : c'est donc durant cette période qu'a réellement commencé le renversement linguistique, sous l'influence coercitive du français selon l'auteur.

Pour pouvoir décrire plus précisément une partie de l'aire appelée francoprovençal francisé, Cl. Michel a effectué des enquêtes, entre 1983 et 1987, dans le nord du département du Rhône et dans quelques communes des départements limitrophes (Loire et Ain). En quelques endroits, il n'a pas pu trouver de témoins. Dans certaines localités, il a été contraint d'interroger des locuteurs aux compétences en patois très lacunaires, ou des patoisants qui tenaient leurs connaissances en patois de leurs grands-parents. Ailleurs, certains des témoins étaient "des personnes qui ont appris le français en entrant à l'école" (Michel 1993, p. 14). Enfin, dans les parties les plus montagneuses du domaine qu'il a étudié, on lui a affirmé que certains jeunes gens de quinze ou seize ans parlaient encore patois. Ces données montrent que la vitalité du patois peut être très différente à l'intérieur d'un espace géographique relativement peu important (moins de la moitié d'un département relativement petit). Mais la date du début du renversement linguistique ne pourrait être précisée que dans la partie montagneuse du domaine d'enquête. Même dans les localités où Cl. Michel a rencontré d'anciens monolingues en patois, le début du renversement ne peut pas forcément être daté : les ex-monolingues en patois, très peu nombreux, ne sont pas forcément représentatifs de leur génération. A Saint-Just-d'Avray, village du Beaujolais (Rhône) où A.-M. Vurpas a enquêté dans les années 1980, il ne restait, en 1988, qu'une dizaine de patoisants dont une majorité d'hommes (Vurpas 1988, p. 208).

En 1973, G. Taverdet a publié une carte du domaine de l'*Atlas Linguistique de Bourgogne*, autre domaine relativement vaste puisqu'il englobe, en partie ou en totalité quatre départements (Saône-et-Loire, Nièvre, Côte-d'or et Yonne), sur laquelle il indique la vitalité des parlers d'oïl de cette région (Taverdet 1973, p. 320, carte 3). Cette carte donne une idée précieuse de l'époque du renversement linguistique dans les différentes régions de l'ALB, ou de la fin de ce renversement pour les régions où le patois est moribond, mais ne permet pas de dater le début du renversement (on peut rapprocher cette carte de celles qui figurent dans un article publié en 2000 par le même auteur (Taverdet 2000b, p. 179), et qui indiquent l'état du patois à la fin du XX^e siècle dans les localités enquêtées une quarantaine d'années plus tôt dans le cadre de la réalisation de l'ALB). Comme souvent dans le domaine d'oïl, la situation est compliquée par le fait que les parlers de cette région se sont parfois francisés peu à peu.

Les études portant sur des espaces plus réduits, villages ou communes, peuvent

permettre de discerner plus précisément le ou les facteurs qui déclenchèrent le renversement linguistique. Mais les différentes sources consultées (des études portant sur des localités proches de la région du Pilat) n'indiquent pas forcément la date du déclenchement du renversement, parfois parce qu'elle est trop ancienne, ou bien n'en signalent pas la cause, sans doute parce que, dans bien des cas, il n'y a pas eu de facteur déclencheur très précis.

En 1948, P. Nauton a publié une monographie approfondie sur le patois de son village natal, Saugues, situé dans le sud-ouest de la Haute-Loire (domaine occitan). Dans le court chapitre consacré au "déclin du patois" (Nauton 1948, p. 17-20), il écrit : "durant ces 30 dernières années, le patois a accusé un recul très sensible devant le français" (Nauton 1948, p. 17), ce qui reporte le début du renversement linguistique à la fin de la seconde Guerre Mondiale. Si l'influence du retour des anciens combattants, amenés à se rendre compte de l'importance du français au cours de la guerre, peut sans doute être invoquée dans le renversement, P. Nauton n'en fait pas mention.

J.-B. Martin a consacré, en 1973, un article à *l'Etat actuel du bilinguisme à Yssingeaux (Haute-Loire)* (le parler d' Yssingeaux appartient au domaine occitan). Il opère une distinction entre la vitalité du patois dans l'agglomération (4000 habitants environ en 1973) et la situation linguistique dans la campagne environnante (2000 habitants environ). A Yssingeaux même, les dernières personnes qui parlaient encore régulièrement patois, étaient essentiellement des "personnes âgées de plus de 70 ans" (Martin 1973, p. 309). Dans l'agglomération yssingelaise, le début du renversement était donc déjà inaccessible aux regards en 1973, puisque les seuls patoisants actifs étaient des agriculteurs retraités issus des alentours du bourg et "des retraités de l'artisanat et du commerce" (Martin 1973, p. 309) : en 1900, une partie seulement de la population du bourg parlait encore patois aux enfants (à moins que le reste de la population ait appris le patois mais ne l'utilisait pas ou ne l'utilisait plus en 1973). Dans les campagnes, par contre, la pratique familiale du patois avec les enfants a persisté beaucoup plus longtemps : pour les personnes âgées de moins de 35 ans en 1973, le patois était "la langue que les parents ont toujours utilisée avec eux durant leur enfance" (Martin 1973, p. 310). Dans la partie rurale de la commune d'Yssingeaux, le renversement linguistique a donc débuté au moment de la seconde Guerre Mondiale : dans cette région comme sur le haut plateau du Pilat, une guerre, même s'il ne s'agit pas de la même, a semble-t-il été un facteur déclenchant du renversement linguistique¹²⁹.

M. Gonon a également décrit l'évolution de la situation linguistique de son village natal : il s'agit de Poncins, dans la Loire (en domaine francoprovençal) (Gonon 1973). Née en 1914, elle a pu assister à une grande partie du renversement linguistique, et des enquêtes approfondies, des données chiffrées précises sur l'évolution d'un village relativement petit (la population passera de 915 habitants en 1896 à 579 en 1968) lui ont permis de retracer assez précisément le cours du renversement linguistique. Il débute après 1918: c'est cette fois à la fin d'une guerre, la première Guerre Mondiale, que le

¹²⁹ Dans *Le parler occitan d'Yssingeaux (Haute-Loire)*, J.-B. Martin décrit à nouveau la situation linguistique d'Yssingeaux près de 30 ans après (Martin 1997a, p. 6). Cette seconde description ne contredit pas les dates du renversement linguistique qui sont indiquées dans l'article de 1973, mais J.-B. Martin réévalue à la hausse -proportionnellement - le nombre de locuteurs passifs.

renversement survient. On peut noter que durant de la seconde Guerre Mondiale, le déclin sembla se ralentir, pour reprendre après ; M. Gonon met cette stabilité momentanée du patois sur le compte de la réclusion des habitants de Poncins pendant cette période : "la guerre de 1939-1945 força les gens à vivre en vase clos : les coutumes (veillées, feux de Carnaval...), les vieilles techniques (battage au fléau, lessive, filature de la laine à la quenouille...) revécurent" (Gonon 1973, p. 274)¹³⁰.

Grâce à son étude a consacrée à deux communautés linguistiques situées à la limite de l'Auvergne et du Forez, D. Hadjadj, à partir de l'auto-évaluation des compétences d'un grand nombre de témoins répondant à un questionnaire, a pu dater, pour chacun des deux villages étudiés, la période probable de l'abandon de la transmission du patois : à Celles-sur-Durolle, dans le Puy-de-Dôme (le parler de ce village dont l'auteur est originaire est de type occitan), la transmission du patois connaît une inflexion nette dans les années 1920-1930, manifestée par une baisse significative de la compétence active. D. Hadjadj note qu'à cette époque précise, les deux catégories sociales les plus représentées dans le village connaissent une évolution sensible de leurs conditions de vie (Hadjadj 1983, p. 137). A Saint-Thurin (en domaine francoprovençal), l'autre communauté linguistique étudiée par D. Hadjadj, la compétence active en patois baisse brutalement chez les individus nés à partir de 1940 (Hadjadj 1983, p. 181) : c'est durant la seconde Guerre Mondiale que le renversement semble survenir. Mais, dans les deux cas étudiés par D. Hadjadj, le mouvement de renversement linguistique a peut-être commencé à s'engager avant les deux périodes indiquées par l'auteur, comme semblent le montrer la figure 3.3., p. 132 et la figure 4.3., p. 182.

Plus éloignée de la région du Pilat, la commune de Nendaz, dans le Valais en Suisse, appartient à l'aire francoprovençale. L'évolution du patois de cette commune au cours du XX^e siècle a été étudiée par R.-C. Schüle et présentée dans une communication intitulée "Comment meurt un patois" lors du colloque de dialectologie francoprovençale qui s'est tenu à Neuchâtel en 1969¹³¹. Grâce aux résultats de son enquête sociologique sur une commune qu'elle habitait depuis plus de vingt ans, l'auteur a pu retracer les étapes de l'abandon de la transmission familiale du patois aux enfants : dès la fin du XIX^e siècle, quelques mères parlent français à leurs enfants. Ensuite, les femmes abandonnent de plus en plus l'usage du patois avec leurs enfants, alors que les pères l'utilisent proportionnellement plus souvent, et qu'ils cesseront de transmettre la langue

¹³⁰ P. Nauton signale un phénomène relativement similaire à Saugues pendant la seconde Guerre Mondiale (Nauton 1948, p. 20, note 2), mais il ne précise pas l'impact éventuel de cette reprise d'anciennes techniques sur la vitalité du patois. Dans la région du Pilat, si la seconde Guerre Mondiale a eu une influence particulière sur la vitalité du patois, c'est *surtout* dans le sens d'un mouvement de francisation : comme lors de la première Guerre Mondiale les informations relatives aux combats étaient en français, comme l'étaient celles concernant les prisonniers, le ravitaillement ou le couvre-feu. De plus, beaucoup d'habitants de Saint-Etienne venaient s'approvisionner dans la région du haut plateau (ou des personnes de la vallée du Rhône dans celle du plateau intermédiaire), et des enfants de la ville, dont quelques enfants juifs, étaient gardés dans les familles paysannes du plateau intermédiaire ou du haut plateau. Mais, dès 1939, les cas de transmission du patois aux enfants étaient d'ores et déjà devenus très rares.

¹³¹ R.-C. Schüle mentionne *qu'un* carte de la vitalité des patois en Suisse a été publiée dans l'*Atlas de la Suisse* (carte 28). Cette carte a été dressée à partir d'une enquête effectuée en 1966 (R.-C. Schüle 1971, p. 195).

vernaculaire un peu plus tard. La description de l'évolution socio-économique de Nendaz commence en 1900 : on ne sait donc pas si les premiers cas d'abandon de la transmission du patois sont liés à un facteur particulier, mais ces premiers cas sont encore très rares (moins d'une dizaine). Ils ne deviennent plus nombreux qu'au début du XX^e siècle, date à laquelle certaines innovations gagnent ce village de montagne : commerces, administrations, électrification, route carrossable... (R.-C. Schüle 1971, p. 195-196). La commune de Nendaz, dorénavant plus accessible, s'ouvre alors au monde extérieur et l'avenir du patois commence à être compromis.

Pour citer un exemple d'un parler situé en domaine d'oïl, on peut consulter l'article de V. Châtenet consacré au parler d'une commune de Saône-et-Loire, Saint-Gervais-sur-Couches : l'auteur signale que seules les personnes âgées de plus de 65 ans ont encore une pratique active du patois. Chez les adultes âgés de 40 à 65 ans, le patois "est plus compris que pratiqué" (Châtenet 2000, p. 38) : à partir de ces éléments, on peut donc déduire que le renversement linguistique s'est plus ou moins terminé en 1935, sans pouvoir dire quand il a commencé.

Ces quelques exemples ci-dessus¹³², choisis dans des régions proches de la région du Pilat, montrent qu'il n'est pas aisé de comparer des situations relativement différentes les unes des autres (ancienneté du renversement linguistique, distance typologique entre la langue régionale et le français, taille des communautés concernées...) décrites par des observateurs étrangers à la communauté ou qui en faisaient partie, à des époques différentes et en fonction d'objectifs divers (recherche d'archaïsme ou état contemporain d'un parler, description de la vitalité du patois ou de l'évolution de cette vitalité...). Ces situations ont de plus été dépeintes à partir d'éléments différents : données chiffrées ou évaluation, date du renversement linguistique ou, au contraire, de son terme, âge moyen des locuteurs ou des témoins, ou âge minimal de ces locuteurs ou des personnes ayant participé aux enquêtes, types de locuteurs différents (ayant eu le patois comme langue maternelle, unique ou en coexistence avec le français, patois appris auprès des grands-parents, locuteurs ne connaissant que quelques mots ...).

Cette absence d'outils communs d'évaluation entraîne parfois des contradictions : P. Nauton indique par exemple que "le déclin du patois est encore plus avancé qu'à Saugues dans certaines régions de la Haute-Loire (Brivadois, vallée de la Loire, région d'Yssingaux)" (Nauton 1948, p. 19, note 2). Or la fin de la transmission familiale du patois aux enfants intervient avant 1945 à Saugues (Nauton 1948, p. 18), alors que J.-B. Martin signale que dans la campagne autour d'Yssingaux, "beaucoup de parents se sont encore régulièrement adressés en patois à leurs tout jeunes enfants jusqu'aux environs de 1950" (Martin 1997, p. 6).

Mais, comme cela pourrait être souvent le cas dans les situations de déclin d'une

¹³² Bien que décrivant une *situation* assez éloignée de la région du Pilat, on peut signaler les pages que C. Baylon consacre à l'évolution de la communauté linguistique dialectophone du village de Beuil, "petite communauté rurale de l'arrière-pays niçois" (Baylon 1991, p. 141-145). En 1938, A. Blinkenberg avait déjà décrit le patois provençal-alpin de ce village (Blinkenberg 1948, cité par Baylon 1991). Baylon a refait des enquêtes à Beuil en 1964 (cf. Baylon 1964, cité dans Baylon 1991), 1981 et 1990. En prenant en compte "des facteurs socio-psychologiques" (Baylon 1991, p. 145), il a décrit le déclin du parler local. En 1990, ils ne reste plus que cinq occitanophones, tous âgés de plus de 65 ans : l'abandon de la transmission du patois est donc antérieur à 1925.

langue, une enquête rapide dans une localité visitée à quelques reprises peu facilement conduire à sous-estimer le nombre de locuteurs. H. Girodet a effectué pour l'ALLY l'ensemble des enquêtes dans les localités situées dans la région du Pilat (ALLY, t. 4, p. 65-82). Il note à propos de Saint-Sauveur-en-Rue (n° 29), village dont il est originaire : "Le patois est bien conservé à Saint-Sauveur. La plupart des hommes et des femmes d'âge mûr parlent patois". Pour Boulieu (n° 30), où il a interrogé principalement un membre de sa famille, il indique "Patois assez bien conservé, moins bien qu'à Saint-Sauveur" et, pour Saint-Romain-les-Atheux (n° 9) : "localité exclusivement agricole, mais à demi-désertée. Toute la jeunesse travaille aux mines ou en usines. Le patois n'est plus guère parlé que par les vieillards" (ALLY, t. 4, p. 81-82). A lire ces lignes, on a l'impression que, cinquante ans plus tard, le patois doit avoir disparu à Saint-Romain-les-Atheux. Je n'ai pas refait d'enquête approfondie à Saint-Sauveur-en-Rue, mais je suis retourné à plusieurs reprises dans les deux autres localités. Aujourd'hui, le nombre de patoisants est plus important à Saint-Romain-les-Atheux, un village qui fait partie du haut plateau, qu'à Boulieu (n° 30), localité située sur le plateau intermédiaire, où les quelques patoisants qui restent n'ont plus que rarement l'occasion de se parler patois, et qu'ils savent moins bien que sur le haut plateau qui parle patois dans leur village (il est vrai qu'en raison de la proximité de Boulieu et d'Annonay, la proportion de la population autochtone est aujourd'hui plus faible à Boulieu qu'à Saint-Romain-les-Atheux). Grâce à son lien de parenté avec le témoin principal de Boulieu, qui avait recruté pour l'enquête "des parents et des amis" (ALLY, t. 4, p. 81), l'enquêteur de l'ALLY a peut-être surestimé la vitalité du patois à Boulieu, et il a, en tout cas, sous-estimé celle du patois de Saint-Romain-les-Atheux.

A l'inverse, l'objet de recherche principal des dialectologues ayant été très souvent la description, dans sa forme la plus archaïque ou la plus traditionnelle possible¹³³, d'un parler ou d'un ensemble de parlers, a conduit à choisir des locuteurs peu représentatifs de la communauté linguistique à laquelle ils appartenaient, pouvant parfois donner l'illusion d'une vitalité excessivement importante par rapport à la réalité. B. Pottier a écrit, à propos des difficultés à évaluer le degré de bilinguisme dans les diverses régions françaises : "Les dialectologues donnent généralement une idée très optimiste de la vitalité dialectale, par le fait qu'ils recherchent les survivances et les points extrêmes d'attestation" (Pottier 1968, p. 1148).

Même si le renversement linguistique survient brusquement, il est sans doute souvent précédé d'une amorce qui peut être assez lente et progressive. Les linguistes travaillant sur des langues en déclin sont en général plus intéressés par la date de la fin du renversement (cf. Bouvier 1976, p. 17 par exemple), car elle se manifestera, quelque 80 ans plus tard, par la disparition progressive des derniers bons locuteurs, donc des derniers témoins potentiels d'une langue encore "saine". A moins d'avoir été les témoins directs de son commencement (pour les régions proches de la région du Pilat, on peut citer M. Gonon pour le village de Poncins, dans la Loire, ou P. Nauton pour celui de

¹³³ Voir par exemple ALLY, t. 4, p. 55, ou Nauton 1948 : l'auteur a choisi des témoins âgés "afin de recueillir le patois le plus sain, les termes les plus archaïques, les locutions les plus idiomatiques, les expressions les plus savoureuses" (p. 21). Cette démarche était évidemment totalement justifiée dans l'optique d'études linguistiques : elle permettait notamment de préciser l'extension maximale d'un type lexical ou de préciser le tracé d'une limite phonétique, et c'est celle que nous avons adoptée pour réaliser l'étude géolinguistique de la région du Pilat (cf. *Etude linguistique*).

Saugues, en Haute-Loire), ces linguistes risquent de dater le début du renversement linguistique de l'époque à laquelle l'abandon de la langue locale est déjà devenu un phénomène notable, touchant une partie relativement importante de la communauté linguistique. Or le tout début du renversement peut être révélateur des facteurs précis de son déclenchement.

5.4.3.6. Le début du renversement linguistique dans les différentes parties de la région du Pilat

La date du début du renversement linguistique dans les deux parties les plus francisées de la région du Pilat, la vallée du Rhône et le plateau intermédiaire, nous reste inaccessible. Le changement de langue a peut-être commencé brusquement, à une époque assez précise, comme cela s'est passé dans la région du haut plateau, mais le renversement linguistique a pu être très graduel et il peut avoir débuté très lentement, dans des couches particulières de la population, en commençant par les catégories sociales les moins importantes numériquement, ce qui n'a pas été le cas sur le haut plateau : si quelques "notables" parlaient français au début du XX^e siècle, le reste de la population de cette région appartenait en majorité au milieu agricole ou l'avait quitté depuis peu et elle a eu un comportement assez homogène. Le renversement est donc intervenu très rapidement. Les premières étapes du renversement linguistique dans la vallée du Rhône et le plateau intermédiaire nous étant inconnues, il est impossible de savoir quelles ont été les causes de son apparition. On peut toutefois, en partie, en écarter certaines : tels ou tels changements sociaux, économiques ou culturels survenus après le début du renversement ne peuvent évidemment pas, pris individuellement, en être à l'origine (par exemple la mécanisation de l'agriculture, ou peut-être l'école obligatoire). Mais nous allons tout d'abord essayer de comprendre la (ou les) raison(s) de la date du début du basculement dans la région du haut plateau, la partie de la région du Pilat où ces causes sont peut-être plus aisées à discerner.

Le renversement linguistique s'amorce, sur les hauteurs du Pilat, pendant la guerre de 1914-1918. A cette date, il n'en n'est encore qu'à son début, il ne concerne que quelques familles, mais cette première phase se caractérise par un comportement suffisamment particulier pour que l'on ne puisse pas l'ignorer : des parents qui parlaient patois à leurs enfants se mettent à parler français à ceux nés pendant la guerre. D'ailleurs, la première Guerre Mondiale est également reconnue par les témoins assez âgés pour l'avoir vécue comme la date du début du renversement linguistique. A cette époque, la mécanisation de l'agriculture n'a pratiquement pas débuté dans cette région pauvre et isolée. Les contacts avec les régions déjà très francisées (en particulier avec la ville de Saint-Etienne) sont rares et n'augmentent pas notablement pendant la première guerre. Les mouvements de population se font uniquement dans le sens campagne - ville mais l'exode rural est encore faible : il n'y a toujours pas de grande nécessité à s'expatrier. Les écoles sont relativement nombreuses dans la région, mais elles l'étaient déjà auparavant. Les enfants ne les fréquentent pas beaucoup plus longtemps que leurs parents ne le faisaient (en 1914, l'école est obligatoire depuis plus de 30 ans déjà). Une partie des hommes sont exilés loin de leur région natale, les soldats sont au front quand le renversement débute : ils ne peuvent être tenus pour les initiateurs du changement,

même s'ils le conforteront à leur retour. L'organisation traditionnelle de la société rurale du haut plateau a commencé à changer : une nouvelle catégorie sociale émerge, celle des passementiers, mais ils sont tous issus du milieu agricole et ils en conservent encore en partie la culture et certains usages. Si les "usines" emploient une main-d'oeuvre d'origine paysanne presque exclusivement féminine, les femmes n'y travaillent en général qu'avant leur mariage, avec un agriculteur le plus souvent.

Certaines des évolutions qui commencent à bouleverser la société rurale traditionnelle avaient donc débuté avant la première Guerre Mondiale, et elles seront plus intenses et plus nombreuses ensuite. Deux facteurs peuvent peut-être expliquer non pas le renversement mais son déclenchement : avec la guerre, comme l'ont signalé plusieurs témoins, l'usage du français a augmenté, dans la mesure où les nouvelles des combats étaient diffusées exclusivement en français dans la région du Pilat. D'autre part, l'éducation des enfants, comme d'ailleurs le travail de la ferme, reposaient sur les épaules des femmes qui étaient restées seules durant cette époque particulière : certaines ont peut-être pu prendre l'initiative d'un changement que leurs maris n'auraient pas accepté avant la guerre. En tout cas, l'épisode de la première Guerre Mondiale a été une période où la vie était difficile : la société traditionnelle était fragilisée et cette époque, comme celle de la seconde Guerre Mondiale, a été propice à des changements sociaux.

Aucune cause ne peut à elle seule expliquer la date du début du renversement linguistique dans la région du haut plateau. Son déclenchement est plutôt dû à une multitude de facteurs qui se sont additionnés jusqu'à exercer une pression suffisante en faveur du français pour que la pratique linguistique à l'égard des enfants se renverse. Les occasions dans lesquelles il était nécessaire de (bien) comprendre ou (bien) parler français étaient devenues plus nombreuses. Mais l'utilité grandissante du français n'explique pas l'abandon du patois. Ce n'est pas seulement la part du français dans l'ensemble des échanges linguistiques qui avait augmenté, c'est également le prestige de la langue nationale qui s'était accru : par un mouvement de balancier, l'image du patois s'en ressentait. Dévalorisée, la langue ancestrale commençait à être perçue comme dévalorisante : il fallait éviter de l'utiliser dans certaines circonstances. Les interférences linguistiques entre les deux langues dénonçaient le patoisant : pour éviter que leurs enfants ne commettent ce genre de "gaffe" linguistique ou qu'ils ne parviennent jamais à maîtriser parfaitement le français, certains des parents les plus affectés par des sentiments d'insécurité linguistique, sociale ou scolaire, ont essayé d'empêcher que leurs enfants puissent apprendre le patois.

Contrairement à ceux du haut plateau, les témoins âgés de la vallée du Rhône ne se sentent pas capables de dater le début du renversement. Pour cette partie de la région du Pilat, la question de la datation du commencement du renversement linguistique est peut-être assez vaine. Le français a été utilisé très tôt par les personnes qui exerçaient des activités commerciales. De même, la corporation des mariniers, qui étaient amenée à effectuer de grands déplacements, a sans doute acquis assez vite des compétences en français. Néanmoins, dans le cadre familial ou local, le patois est certainement resté en usage dans la majorité de la population au moins jusqu'au XIX^e siècle. Les derniers patoisants de la vallée du Rhône sont tous issus du milieu agricole, ce qui peut laisser penser que les autres catégories sociales (les mariniers, les commerçants, les artisans...)

ont abandonné plus tôt l'usage familial du patois avec les enfants. Le renversement linguistique s'est sans doute étalé dans le temps, touchant l'une après l'autre les différentes catégories sociales de communautés villageoises qui étaient beaucoup moins homogènes que celles qui existaient sur le haut plateau.

Cette francisation plus progressive dans la vallée du Rhône que dans la région du haut plateau, a sans doute été moins motivée par l'institution scolaire. L'école n'était pas encore obligatoire quand le renversement a débuté : la situation de la communauté linguistique dans cette région en 1900 montre que certaines personnes d'âge mûr, et donc nées avant que l'école ne soit devenue obligatoire, ne savaient déjà plus parler patois à cette époque. Le faible nombre d'indices d'insécurité linguistique relevés chez les patoisants de plus de 80 ans (les seuls locuteurs traditionnels) semble indiquer que la réussite scolaire n'a pas été un facteur très important dans l'abandon de la langue vernaculaire. De même, il montre que le patois semble avoir moins souffert que dans les deux autres parties du Pilat - et en particulier dans la région du haut plateau - d'une image négative et dévalorisante : l'usage du français s'est peut-être imposé peu à peu, à travers la population comme parmi les différents domaines linguistiques, cantonnant le patois à un espace de plus en plus réduit jusqu'à ce qu'il ne remplisse pratiquement plus, en 1900, que la fonction identitaire, et quelques "niches" linguistiques peu nombreuses comme celle de certains échanges commerciaux avec les régions encore patoisantes, ou celle des activités agricoles, où le patois restait encore utilisé. Mais, dans la vallée du Rhône, les étapes et les modalités de l'abandon du patois dans le cadre familial ne nous sont plus accessibles aujourd'hui.

La période à laquelle a commencé le renversement linguistique dans la région du plateau intermédiaire est également inconnue. Les locuteurs de cette région ne parviennent pas plus que ceux de la vallée du Rhône à la situer précisément, ou alors proposent des dates différentes (pour une même localité). On ne trouve pas d'indication sur la date du début du renversement linguistique à Annonay¹³⁴ dans Fréchet 1995, ni, pour Pélussin (n° 4), dans *Champaillet*. L'article de J.-B. Martin sur *La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat* porte à peu près sur le même domaine géographique que celui de cette étude mais il ne comporte d'informations sur la vitalité de la langue régionale que pour "les villes de la vallée de l'Ondaine (banlieue ouvrière de Saint-Etienne) où [...] il est très difficile de trouver des patoisants" (Martin 1979a, p. 75, note 5). Il n'y a pas non plus d'indication sur le début du renversement linguistique dans la région du Pilat dans Martin 1977 ou Martin 1989¹³⁵.

¹³⁴ A Annonay, le renversement linguistique s'est sans doute déroulé à une date et selon un processus plus proches du *renversement* linguistique dans la vallée du Rhône que de celui du plateau intermédiaire. Pour une description de la "disparition du dialecte urbain", dans l'aire de l'ALMC (qui comprend le sud de l'Ardèche), voir ALMC, p. 44-45. On trouve des informations sur la date de la disparition du patois à Rive-de-Gier dans Vurpas 1995, et, pour Saint-Etienne, dans Achard 1973 ou Vacher par exemple.

¹³⁵ Dans l'exposé de la situation linguistique du canton de Pélussin (n° 4), J.-B. Martin indique : "il n'y a que très peu de patoisants âgées de moins de soixante-dix ans", ce qui signifie que dans les années 1920, la transmission du patois était devenue rare (Martin 1989, p. 7) En 1977, les patoisants de Roisey, village proche de Pélussin, avaient "au moins 65 ans", ce qui reporte la fin du renversement linguistique à 1912 (Martin 1977, p. 151).

Sur le plateau intermédiaire, le discours des patoisants les plus âgés révèle des traces d'insécurité scolaire ou sociale plus fortes que chez les dialectophones plus jeunes ou chez ceux de la vallée du Rhône. Ces témoins ont été sensibles à la différence de prestige entre le français et le patois, et à la crainte que le patois puisse entraver l'apprentissage du français. Mais les patoisants âgés ne représentent qu'une partie de la tranche d'âge des plus de 80 ans. Certaines personnes âgées de cette région, et qui en sont originaires, ne sont pas dialectophones ou n'ont acquis, semble-t-il, qu'une compétence passive de la langue vernaculaire au cours de leur enfance. La situation de cette région est sans doute intermédiaire par rapport à celle des deux autres parties de la région du Pilat. Une partie de la population a abandonné la transmission du patois aux enfants sous la pression scolaire ou sociale, mais une autre a pu abandonner, plus tôt que la précédente, l'usage du patois, dans certains domaines ou pour certaines fonctions, mais également avec les enfants, avant que la pression scolaire et sociale n'ait véritablement pesé. Le changement, pour cette partie de la population (commerçants en relation avec la vallée, ouvriers...), aurait plutôt été motivé par l'utilité grandissante du français dans les domaines qui la concernaient.

Sur le plateau intermédiaire, mais également dans la vallée du Rhône, le changement de langue a quelquefois été spontané. L'abandon de la langue dominée n'a pas seulement été le résultat d'une stratégie linguistique délibérée des parents à l'égard de leurs enfants : le passage à la langue dominante s'est parfois déroulé spontanément, auprès des enfants ou même entre adultes. Ce type de processus de renversement linguistique est sans doute plus fréquent quand il se déroule sur une longue période, ou quand il affecte une communauté linguistique minoritaire au sein d'une population parlant la langue dominante : dans les deux cas, l'exposition à la langue dominante est très forte.

5.4.3.7. Des limites et de la pertinence de la distinction en trois parties de la région du Pilat

Plutôt que de décrire l'évolution linguistique de la région du Pilat à partir des trois sous-parties que nous avons distinguées, il aurait été possible de l'exposer en fonction d'autres axes, mais aucun n'aurait été satisfaisant :

la stratification sociale ne pouvait pas, à elle seule, permettre la description : si, partout dans la région du Pilat, la catégorie sociale qui a le plus longtemps maintenu l'usage familial du patois avec les enfants est celle des exploitants agricoles, les agriculteurs n'ont pas tous abandonné en même temps la transmission du patois. Dans la vallée du Rhône, elle s'interrompt dès la fin de la première Guerre Mondiale chez les paysans. Sur le plateau intermédiaire, les derniers enfants élevés en patois sont pratiquement tous nés avant la seconde Guerre Mondiale, alors que dans la région du haut plateau, des parents ont encore parlé patois à leurs enfants pendant la guerre de 1939-1945 et un peu après.

la proximité avec une zone francisée. La progression de la francisation au cours de la première moitié du XX^e siècle ne dépend pas de la distance entre une localité donnée

et une zone francisée : à Planfoy (n° 6), petit village distant de quelques kilomètres seulement de Saint-Etienne (n° 1) et relié directement à cette ville par la route nationale 82, la transmission du patois a perduré plus longtemps qu'à Brossainc (n° 16), par exemple, une localité située pourtant à peu près à la même distance d'Annonay ou de la vallée du Rhône que Planfoy de Saint-Etienne. A Marquian, un petit hameau du plateau intermédiaire qui fait partie de la commune de Félines (n° 21) mais qui est plus proche du bourg de Serrières (n° 22), dans la vallée du Rhône, le nombre de patoisants est supérieur à celui de Serrières : cette vitalité du patois correspond à la vitalité moyenne du plateau intermédiaire et se distingue parfaitement de celle de la vallée du Rhône.

l'écart bourg / hameau. La différence de comportement linguistique entre ces deux lieux de résidence est presque toujours systématique, mais, là encore, l'âge moyen des dialectophones et leur nombre dépendent de la partie de la région du Pilat à laquelle ils appartiennent.

l'accès à l'école. Ce facteur ne permet pas de distinguer clairement différentes parties de la région du Pilat qui auraient eu chacune un comportement linguistique homogène et en même temps différente des autres parties. Le réseau scolaire était dense et ancien (antérieur à la date à laquelle l'école est devenue obligatoire) dans la région du Pilat. L'école était sans doute fréquentée plus longtemps par les enfants des catégories sociales les plus riches, mais la proportion, par rapport à l'ensemble de la population, de ces catégories aisées, était différente dans chacune des trois parties de la région du Pilat. La durée annuelle de la scolarité était également différente selon la catégorie sociale : les enfants de paysans, et surtout de ceux qui possédaient du bétail, rentraient en général plus tard à l'école en automne, et en sortaient plus tôt au printemps car ils gardaient le troupeau familial ou celui de la ferme où ils étaient placés à *maître*. Cette spécificité distingue encore le haut plateau du Pilat du plateau intermédiaire et de la vallée du Rhône car, dans la région du plateau intermédiaire, la proportion de paysans était plus faible, et ils possédaient moins souvent du bétail. Quant aux exploitants agricoles de la vallée du Rhône, ils étaient peu nombreux et étaient surtout cultivateurs : le bétail était rare dans la vallée et il était surtout élevé pour aider aux travaux agricoles (à Serrières (n° 22), les vaches ne sortaient que pour être attelées disait un témoin).

Le partage du domaine en trois régions différentes s'appuie sur plusieurs critères de distinction de natures différentes : le relief et le climat, les caractéristiques socio-économiques et le mode de vie dans la première moitié du XX^e siècle, les directions de contact privilégiées et les zones d'influence, l'accès aux innovations techniques au cours du siècle... (certaines de ces différences étaient autrefois plus accusées). Mais la région du Pilat est trop vaste pour que le comportement linguistique à l'intérieur de chacune de ces parties ait été parfaitement homogène. Des variations ont évidemment existé, liées à des facteurs locaux, comme par exemple l'industrialisation plus précoce ou plus intense de bourgs tels que Saint-Genest-Malifaux (n° 13) ou Bourg-Argental (n° 25), tous deux chefs-lieux de cantons.

D'autre part, le tracé des limites entre chacune des trois sous-parties peut être difficile à préciser. La limite entre la vallée du Rhône et le plateau intermédiaire est assez tranchée, mais elle ne correspond pas à la limite entre communes de la vallée du Rhône et communes du plateau intermédiaire. Les hameaux des communes de la vallée situés sur le coteau qui surplombe le Rhône doivent être placés dans l'aire du plateau intermédiaire. Ceci s'explique par la composition sociologique de ces hameaux : ils étaient autrefois habités presque exclusivement par des paysans - les bâtiments de ces hameaux sont d'ailleurs essentiellement des fermes - et la population non-paysanne des communes de la vallée se concentrait dans les bourgs le long du fleuve.

Par contre, la limite entre le plateau intermédiaire et le haut plateau est plus délicate à établir. Bien que Saint-Sauveur-en-Rue (n° 29) soit situé au fond d'une vallée à une altitude relativement modeste, et qu'il appartienne au canton de Bourg-Argental (n° 25), ce village traversé par une route qui mène de Bourg-Argental à Riotord (n° 33) doit être placé dans l'aire du haut plateau. Le secteur industriel n'y a jamais tenu une très grande place. La description faite, dans les années 1940, H. Girodet, enquêteur de l'ALLY originaire de Saint-Sauveur-en-Rue, de l'état du parler de son village natal montre qu'à cette époque, la vitalité du patois était encore très élevée : "Le patois est bien conservé à Saint-Sauveur. La plupart des hommes et des femmes d'âge mûr parlent patois" (ALLY, t. 4, p. 81). Les indications de certains habitants de Saint-Sauveur-en-Rue ou des communes alentour semblent montrer que la moyenne d'âge des patoisants capables de parler couramment patois, et leur proportion au sein de la population âgée, correspondent aux informations habituellement données par les habitants du haut plateau. La commune de Saint-Sauveur-en-Rue est très étendue (Saint-Régis-du-Coin (n° 24) en faisait autrefois partie) et le dernier cas recensé d'enfant entrant à l'école en étant exclusivement monolingue en patois provient d'ailleurs d'un hameau de cette commune : c'était en 1951 (cf. *Chapitre 6. Le Déclin du patois*).

La situation de Bourg-Argental (n° 25) est plus ambiguë : chef-lieu de canton, cette bourgade est située à l'extrémité ouest du plateau intermédiaire. Quand on se dirige vers l'Ouest, en direction de Saint-Etienne, la route nationale 82 commence à monter abruptement dès les dernières maisons du village. Dans les hameaux de Bourg-Argental situés sur les pentes du massif du Pilat, la vitalité du patois correspond à celle du haut plateau : le hameau d'Argental, qui relève administrativement de la commune de Bourg-Argental, est aujourd'hui déserté, et les anciennes fermes qui ne se sont pas effondrées sont habitées quelques mois par an par des citadins en vacances. Mais j'ai pu interroger des personnes qui y avaient vécu (témoin A. a. de La Versanne (n° 20), ou un couple qui avaient déménagé à Sablons, un village situé en face de Serrières (n° 22), sur l'autre rive du Rhône ; ils sont aujourd'hui décédés). Avant l'abandon complet du hameau (les plus jeunes sont partis "travailler en ville" et les anciens agriculteurs encore vivants habitent aujourd'hui à Bourg-Argental où ils sont moins isolés), la vitalité du patois dans cette petite communauté (date de naissance des dialectophones, époque de la fin de la transmission familiale, taux d'interactions en patois) correspondait assez bien à celle du petit village de la Versanne, situé à peu près à la même distance d'Argental mais à altitude beaucoup plus élevée et qui appartient sans conteste à la région du haut plateau.

Par contre, dans la population du bourg, l'âge moyen et le nombre des patoisants

sont plutôt inférieurs à ceux habituellement relevés sur le plateau intermédiaire. A l'époque des enquêtes linguistiques, je n'ai pas réussi à trouver de témoin habitant l'ancien bourg. Pour remplir le questionnaire linguistique, j'ai rencontré un couple d'anciens agriculteurs qui habitaient toujours la ferme où ils avaient travaillé : le mari était né en 1930 et son épouse en 1933. Leur ferme était autrefois à quelque distance du bourg, mais elle est aujourd'hui noyée dans la banlieue qui entoure aujourd'hui Bourg-Argental. A la fin du XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle, Bourg-Argental a connu une activité industrielle, ou pré-industrielle, relativement forte (cf. Schnetzler 1971, p. 179, note 26). Les activités textiles étaient importantes, ce qui a d'ailleurs donné l'occasion à certaines patoisantes de comparer leur patois avec l'italien - ou un dialecte italien - de la population féminine d'origine immigrée qui travaillait alors dans les mêmes ateliers (une informatrice de la Versanne (n° 20) (née en 1921) qui avait travaillé entre les deux guerres dans une "usine" de Bourg-Argental m'a expliqué qu'il y avait beaucoup de ressemblances dans la manière de "dire l'heure" dans les deux langues).

Plus au nord, le petit village de Thélis-la-Combe (n° 14), accroché au flanc est du Pilat, relève par contre de l'aire conservatrice du haut plateau, tandis que la vitalité du patois à Saint-Julien-Molin-Molette (n° 15), village situé en contrebas, semble être celle habituellement rencontrée sur le plateau intermédiaire. La ligne de démarcation entre les deux sous-parties les plus élevées de la région du Pilat sépare donc Thélis-la-Combe (n° 14) de Saint-Julien-Molin-Molette (n° 15), passe juste à l'ouest du bourg de Bourg-Argental (n° 25) et puis à l'est de Saint-Sauveur-en-Rue (n° 29). On peut noter que cette limite correspond à celle qui séparait la partie montagneuse du Pilat des régions où l'on cultivait autrefois la vigne.

Chapitre 6. Le déclin du patois

Entre la guerre de 1914-1918 et la seconde Guerre Mondiale, les bouleversements socio-économiques s'accélérent. Ils accompagnent, dans le haut plateau et le plateau intermédiaire, le renversement linguistique qui avait débuté dès les premières manifestations de la mutation qui fit passer de la culture traditionnelle à une culture "industrielle" les régions rurales du Pilat. Une partie des facteurs parfois cités comme responsables du déclin du patois n'interviennent, dans la région du Pilat, qu'après l'essentiel du mouvement de renversement linguistique, alors que la langue vernaculaire n'est déjà plus transmise aux enfants, comme première langue en tout cas (quelques garçons auront encore l'occasion, après la seconde Guerre Mondiale, d'entendre parler patois, de l'apprendre et de se mettre à le parler). Avant de décrire la situation actuelle du patois, nous allons essayer de mettre en relation l'évolution linguistique de la région du Pilat à partir de la fin du renversement linguistique jusqu'aux années 1990 avec les principales évolutions sociales intervenues pendant cette période.

6.1. L'importance grandissante de l'école

Dès le début du XX^e siècle, le réseau scolaire est déjà assez dense dans la région du Pilat, du moins en ce qui concerne l'école primaire. Mais beaucoup d'enfants d'agriculteurs ne la fréquentent alors que quelques mois par an, durant l'hiver, car ils aident aux travaux agricoles pendant la belle saison. Dans les années 1900-1920, les enfants qui passent le certificat d'étude sont peu nombreux, et il s'agit surtout de garçons. Car, si l'année scolaire est courte, la période totale de scolarisation est brève également : les enfants, essentiellement les garçons, sont placés comme petits domestiques et beaucoup de très jeunes filles vont travailler à "l'usine" (dès l'âge de 10-12 ans pour certaines). Mais l'école prend une importance de plus en plus grande aux yeux des parents. Cette valorisation de l'école s'explique par plusieurs raisons. Le nombre d'emplois disponibles à la campagne diminue : les parents, de plus en plus conscients que l'exode rural attend une partie de leurs enfants, souhaitent qu'ils "apprennent un métier". Les garçons qui se destinent à reprendre la ferme familiale, ou que leur parents destinent à cette transmission du domaine familial, sont moins encouragés à "continuer leurs études". Jusque dans les années soixante, sur le haut plateau, un enfant de la famille devait garder le troupeau familial : parfois, les enfants se succédaient dans cette tâche, mais d'autres fois c'était le même qui assurait cet emploi, parce qu'il était moins doué ou moins intéressé par "les études". J'ai parfois entendu les regrets de certaines de ces personnes à qui ce travail avait été dévolu alors qu'elles auraient préféré aller plus longtemps à l'école. Cette contrainte cessera avec l'arrivée des clôtures électriques, vers 1960 environ dans le canton de Saint-Genest-Malifaux (n° 13), mais depuis quelques temps déjà, c'était parfois des enfants plus âgés placés comme bergers, des personnes âgées et les femmes qui se chargeaient de la surveillance du bétail : la pression scolaire était devenue très forte, à la fois auprès des parents, mais aussi de la part de l'institution scolaire qui réprouvait de plus en plus cette pratique ancestrale responsable d'absentéisme¹³⁶. Ce phénomène était de moindre ampleur dans la région du plateau intermédiaire où les activités agricoles s'orientaient de plus en plus vers la viticulture et surtout l'arboriculture, au détriment de l'élevage.

Comme le note J.-Cl. Bouvier à propos de la situation du patois en 1973 dans la Drôme : "les parents actuels mettent leur point d'honneur à ne parler que le français, jugé socialement supérieur et surtout plus utile, à leurs enfants, dès le plus jeune âge". (Bouvier 1973, p. 231)

6.2. Le témoignage des instituteurs

Pour essayer de comprendre quelle était l'attitude de l'école face au patois, j'ai pu

¹³⁶ Les jeunes garçons placés comme bergers étaient souvent des enfants d'agriculteurs du haut plateau ou de la région voisine du Velay (en Haute-Loire) ou des enfants d'ouvriers stéphanois. Des habitants de la région du Pilat m'ont dit que ces adolescents avaient droit à des "vacances agricoles", mais l'institution scolaire n'a jamais autorisé le départ, avant la fin de l'année scolaire, de ces enfants.

interroger une quinzaine d'instituteurs, tous aujourd'hui à la retraite (cinq femmes et dix hommes), ayant enseigné dans des écoles publiques ou dans des établissements privés (sept instituteurs pour l'école publique, huit enseignants, dont trois religieux, pour l'école privée). Ils m'ont fourni des informations sur neuf des points d'enquête de la région du Pilat - Serrières (n° 22), Champagne (n° 31), Brossainc (n° 16), Davézieux (n° 31), Savas (n° 27), Félines (n° 21), Saint-Sauveur-en-Rue (n° 29), Marlhès (n° 23) et Saint-Genest-Malifaux (n° 13) - mais ces indications concernent des périodes différentes, selon les postes qu'ils ont occupés au cours de leur carrière professionnelle. L'année la plus ancienne à laquelle ces témoignages permettent de remonter est 1935 (soit à la fin du renversement linguistique dans le haut plateau et le plateau intermédiaire du Pilat). Une partie de ces instituteurs était originaire de régions situées juste au sud de la région du Pilat (le nord de l'Ardèche ou le Velay, en Haute-Loire), et certains étaient, ou sont encore, dialectophones. Le profil de ces instituteurs patoisants, à un degré ou un autre, a permis à la fois d'obtenir des renseignements sur la vitalité du patois au sud de la région du Pilat à l'époque de leur enfance, mais aussi de voir en quoi la connaissance du patois avait influé sur leur attitude professionnelle face au patois et, éventuellement, sur leur comportement à l'égard des quelques élèves monolingues en patois ou disposant de connaissances parcellaires en français.

Le seul instituteur à avoir connu, lors de sa propre scolarité, un camarade de classe monolingue en patois est une femme qui habitait Arlebosc, un village de l'Ardèche situé au sud de la région du Pilat : c'était aux environs de 1930. Cependant, l'épouse d'un instituteur de Serrières (n° 22), qui était originaire de Tence (village situé au sud de la région du Pilat, dans le Velay, en Haute-Loire) a également eu, pendant la seconde Guerre Mondiale (en 1941-1942) une camarade qui était monolingue en patois. Dans les deux cas, les instituteurs n'étaient pas dialectophones, et ce sont des enfants sachant parler le patois qui ont été chargés d'aider l'enfant ne comprenant pas le français. A Tence, c'est à l'institutrice - devenue plus tard l'épouse d'un instituteur - qu'avait été confiée la tâche de "traduire" (c'est le verbe qui a été utilisé) les paroles de la maîtresse (à Arlebosc, il semble que plusieurs enfants aidaient leur camarade exclusivement monolingue en patois, et la future institutrice faisait partie de ce groupe). Dans les deux cas également, le recours à un interprète n'a pas duré très longtemps : au bout de quelques temps, l'enfant dialectophone a, semble-t-il, rapidement réussi à comprendre son instituteur, même si l'aide d'un élève bilingue a pu, pendant encore quelques temps, s'avérer nécessaire. Ces deux témoignages confirment les dires des autres patoisants scolarisés à cette époque et confrontés, en tant qu'élèves, à la même situation : quand l'instituteur ne parlait pas patois, un élève était chargé de faire office de traducteur, durant une période que les témoins (ex-monolingues en patois ou traducteurs improvisés) décrivent toujours comme assez courte. Par contre, à une époque plus ancienne, il semble que ce rôle de médiateur était moins institué (même s'il a existé effectivement, ne serait-ce qu'en cachette de l'instituteur), et que la période de transition était plus courte et plus brutale : l'usage du patois était très peu toléré en classe et les enfants devaient se "débrouiller" en imitant les autres enfants.

Mais, à la fin du renversement, les témoignages des instituteurs et ceux des patoisants semblent montrer que les enseignants étaient un peu déroutés par ces

situations et qu'ils n'y étaient pas préparés. A Tence dans les années 1940 comme à Arlebosc dans les années 1930, il n'y avait plus à accueillir des enfants monolingues à chaque nouvelle rentrée scolaire. Parmi les instituteurs que j'ai interrogés, les seuls à avoir été confrontés à des enfants exclusivement dialectophones sont des personnes qui avaient acquis pendant leur enfance une compétence active du patois : elles n'ont pas eu recours à l'aide d'élèves dialectophones et elles se sont servies du dialecte pour aider à l'intégration des enfants patoisants. Ainsi, l'institutrice de l'enseignement public originaire d'Arlebosc a eu, dans une de ces classes, un élève ne comprenant pas le français : c'était à Empurany (autre village d'Ardèche situé au sud de la région du Pilat) pendant la seconde Guerre Mondiale. Elle a utilisé quelque temps le patois pour aider l'élève exclusivement dialectophone.

L'autre instituteur ayant dû accueillir un enfant patoisant dans sa classe est un religieux qui enseignait à Saint-Sauveur-en-Rue (n° 29) dans les années 1950. En 1951, un enfant habitant un hameau de Saint-Sauveur-en-Rue est arrivé à l'école alors qu'il ne comprenait pas le français. L'instituteur était originaire de Tence et il avait eu le patois comme langue maternelle (contrairement à l'institutrice d'Arlebosc qui l'avait appris auprès des clients de ses parents, des "cabaretiers") : il utilisa le patois quelques temps pour parler à cet élève patoisant, mais également, m'a-t-il dit, pour lui expliquer certaines notions scolaires. Les parlers locaux de Tence et de Saint-Sauveur-en-Rue sont assez proches et leurs différences n'ont apparemment pas posé de problèmes d'intercompréhension : l'instituteur disait qu'il parlait *patois* avec cet élève, sans préciser *le patois de Tence* : pour lui, malgré les variantes phonétiques, il s'agit d'une seule langue. L'utilisation de la langue vernaculaire en classe dura peu de temps, et le témoignage de cet instituteur montrait qu'il avait hésité à utiliser le patois : à travers son discours, on sentait qu'il avait éprouvé le sentiment d'enfreindre une règle et il se demandait s'il avait eu raison d'agir ainsi. L'élève eut ensuite une scolarité relativement correcte, aux dires de l'instituteur, mais quand l'enseignant le revit quelques années plus tard, "il n'était pas question de lui parler en patois ou du patois" : l'ancien élève éprouvait un sentiment de honte à propos du début de sa scolarité.

Plus fréquemment, les instituteurs ont rencontré, au cours de leur carrière, des élèves qui, s'ils n'étaient pas exclusivement dialectophones, parlaient mal français, et parfois même ne le comprenaient qu'imparfaitement (il est possible que dans certains cas, les enseignants ne se soient pas aperçus de ce manque de maîtrise qui était comblé rapidement). Face à des élèves de ce type, les instituteurs n'ont pas eu recours au patois, au leur ou à celui des autres élèves si eux-mêmes ne le maîtrisaient pas : s'il possédait un minimum de compétences en français, l'enfant devait rattraper son retard tout seul. Il semble d'ailleurs qu'il y parvenait assez rapidement ; les instituteurs que j'ai rencontrés ne punissaient pas l'usage du patois dans les cours de récréation, mais le français y était apparemment déjà fréquemment employé : l'enfant dialectophone pouvait parfaire avec ses camarades de jeux son apprentissage du français. En classe, par contre, le patois ne devait pas être utilisé, mais les instituteurs ne m'ont pas dit qu'ils sévissaient en cas d'utilisation de la langue régionale pendant la classe. Les patoisants scolarisés à la fin du renversement linguistique ne signalent pas non plus de punitions pour ce motif. Mais les dialectalismes, comme les régionalismes¹³⁷, étaient traqués, et ils faisaient parfois l'objet

de railleries de la part de l'enseignant et des élèves. Aucun témoignage ne relate l'utilisation du patois en classe à des fins pédagogiques¹³⁸, ce qui aurait été possible et aurait même pu être, dans certains cas, utile (outre que la langue régionale n'avait pas droit de cité en classe, comme le montrent les scrupules de l'instituteur contraint d'utiliser le patois avec un de ces élèves, un tel emploi aurait sans doute déclenché l'ire de certains parents).

Parmi les quelques instituteurs que j'ai interrogés, je n'ai pas constaté de divergence entre les attitudes ou les comportements selon que ces enseignants aient exercé leur profession dans des établissements privés ou publics, mais il existe par contre une différence notable entre ceux qui sont monolingues et ceux qui sont bilingues, et cette différence est très accusée : les instituteurs exclusivement francophones ou très peu compétents en patois considèrent qu'être monolingue lors de l'entrée à l'école était un handicap pour réussir une bonne scolarité. Toutefois, cet handicap n'était pas, pour eux, forcément irrémédiable : le retard pouvait être comblé, éventuellement relativement rapidement. Mais ils considèrent visiblement tous que l'apprentissage du français dans le cadre familial était nécessaire, et que la non transmission du patois aux enfants en bas âge, éventuellement regrettable sur le plan culturel¹³⁹, était plutôt une bonne chose. Mais seule la connaissance du français leur importait véritablement ; le patois, s'il n'interférait pas dans le français, était ignoré : certains des instituteurs ne connaissant pas le patois ne sauraient dire qui, parmi leurs élèves, comprenait le patois ou le parlait.

Par contre, chez les instituteurs bilingues, le discours est différent. L'institutrice d'Arlebosc a, par exemple, prononcé ces mots : "on disait que ça empêchait d'apprendre le français". Le "on disait" est vague, c'était l'opinion couramment admise, mais ni son expérience personnelle (il est vrai qu'elle a apparemment appris le patois après le français, auprès des clients du café de ses parents), ni son expérience professionnelle ne lui permette de formuler un jugement. Aujourd'hui, elle est à la retraite, dégagée de l'obligation d'apprendre le français aux enfants, et elle aime parler patois avec les personnes âgées de son village. Elle regrette que "le patois se perde" et même que la transmission du patois soit interrompue. Lors de sa carrière, le conflit entre l'attachement au patois et la charge d'enseigner le français était sans doute plus fort. Aujourd'hui, le

¹³⁷ La différence entre les deux est difficile à établir : une partie du lexique du français régional est constitué de dialectalismes, mais des dialectalismes "entrés" dans la langue, et qui sont conformes à la norme du français régional, contrairement à de simples calques phonétiques ou sémantiques du patois qui ne sont que le fait d'actes de parole sans légitimité dans la langue. Mais on ne connaît pas l'ancien lexique du français régional du Pilat : certains dialectalismes autrefois courants et compris par des non-dialectophones ont disparu aujourd'hui.

¹³⁸ En France, l'utilisation des langues régionales dans l'apprentissage du français a parfois donné lieu à quelques tentatives. Dans "Enseignement du français et langues régionales : les grammaires françaises pour patoisants au XIX^e siècle", S. Branca en dresse un bref tableau (Branca 1984).

¹³⁹ Quelques-uns de ces instituteurs sont sensibles à l'intérêt "patrimonial" de la langue régionale et ils sont assez favorables à un enseignement de l'occitan (le plus souvent, ils ne connaissent pas l'existence du francoprovençal), mais à un enseignement facultatif seulement, et en secondaire uniquement. Ne connaissant pas le patois, ou très peu, l'éventuelle utilisation pédagogique de la langue régionale en classe ne les effleure pas.

français s'est imposé, il est devenu possible d'éprouver des regrets.

On retrouve la même tension dans le discours de l'instituteur patoisant originaire de Tence : il a visiblement été heureux que le patois, sa langue maternelle, ait pu lui servir pour aider un élève avec qui il avait noué, par ce biais, une relation particulière (il a manifestement été déçu, lors de leur rencontre ultérieure, que son ancien élève refuse de parler patois avec lui). Aujourd'hui il passe sa retraite à Marthes (n° 23) et il parle régulièrement patois, avec beaucoup de plaisir, avec un habitant de ce village (la distance entre leurs deux parlers ne les gêne apparemment pas, et parler patois semble être, au moins en partie, l'objet de leurs rencontres). Mais son ancienne activité professionnelle lui fait, en même temps, considérer le patois avec quelques réticences, même si lui aussi exprime des doutes sur le risque que la connaissance du patois puisse entraver l'apprentissage du français : il donne son propre cas comme un contre-exemple.

Les informations fournies par les instituteurs sont très utiles pour dater les derniers cas d'enfants élevés en patois. En effet, pour des raisons diverses, l'obtention de ce type de données auprès des autres témoins est assez difficile, et la datation des cas qu'ils signalent est souvent imprécise.

Quand la personne a elle-même été scolarisée alors qu'elle ne parlait que patois, elle l'indique apparemment sans problème à l'enquêteur : les contre-vérifications éventuelles auprès d'autres membres de sa famille le confirment en général, ou permettent de pondérer son jugement en prétendant que le sujet possédait sans doute quelques notions de français. A l'opposé, je n'ai pas rencontré de témoins niant le fait qu'ils avaient été monolingues à l'entrée à l'école alors que des frères ou soeurs plus âgés auraient affirmé le contraire (quand des aînés avaient cette impression, l'intéressé rectifiait leur jugement de façon convaincante, et ils admettaient s'être trompés). Le thème de l'enquête, le patois, et le fait que l'enquêteur ne partage visiblement pas les préjugés négatifs à l'égard de la langue régionale facilitaient cette sincérité qui ne prenait pas les apparences d'un aveu : il s'agissait plutôt, dans ce contexte, d'une spécificité "gratifiante". Par contre, les témoins, s'ils indiquaient lors de l'enquête que quelqu'un était monolingue en patois au moment de son entrée à l'école, étaient parfois mal à l'aise quand il s'agissait de préciser le nom de cette personne : donner cette information sans l'accord de l'intéressé les embarrassait. Il est ainsi arrivé, alors qu'un témoin affirmait qu'il avait connu un enfant appartenant à cette catégorie, que les autres membres de l'assemblée lui demandent de qui il s'agissait. Se trouvant dans l'obligation de l'identifier, il s'en tirait parfois par des indications qui permettaient aux autres témoins de comprendre de qui il parlait sans pour autant donner son nom : l'enquêteur, n'appartenant pas à la communauté villageoise, ne devait pas savoir qui précisément était cité (ce comportement n'était toutefois pas systématique et il était moins fréquent dans les localités où, par exemple, vivaient des membres de ma famille ou lorsque les enquêtes avaient été nombreuses et que des liens amicaux s'étaient créés). Cette discrétion montre qu'avoir été élevé en patois pouvait être senti comme une "tare", ou tout au moins quelque chose qui ne devait pas être révélé à tout le monde (c'était en tout cas l'opinion de la personne interrogée, même si ce n'était pas forcément celle de l'intéressé : les personnes "révélant" qu'elles avaient eu le patois comme unique langue maternelle sont forcément celles qui ont accepté de participer aux enquêtes, des personnes qui ne sont donc pas trop gênées d'affirmer qu'elles

connaissent le patois).

Un enfant monolingue en patois arrivait, semble-t-il, assez vite à acquérir le minimum de compétences en français nécessaire pour suivre les cours sans devoir demander de l'aide à quiconque : sa spécificité initiale était donc de courte durée et elle était surtout connue par les seuls autres élèves de la même classe (qui comprenait souvent, il est vrai, plusieurs niveaux) et par les frères et soeurs, ce qui explique que ces faits, qui datent aujourd'hui de plus de cinquante ans, n'aient pas toujours laissés des souvenirs très précis chez les témoins de cette époque ; leurs dates exactes sont, en particulier, parfois relativement vagues.

Par contre, les instituteurs sont de bien meilleurs témoins : confrontés à cette situation à laquelle ils n'étaient pas particulièrement préparés, ils étaient obligés d'improviser, apparemment en témoignant à ces élèves une attention particulière. Ces situations ont été des événements marquants de leur carrière (ce qui montre bien qu'elles étaient devenues rares après 1935) : souvent, ces cas ont fait l'objet de discussions entre instituteurs et j'ai ainsi obtenu des témoignages, pas toujours très précis, de faits de ce genre rencontrés par des collègues de l'instituteur que j'interrogeais. Cette sensibilité particulière à la présence du patois à l'école fait également qu'ils se souviennent souvent mieux que les autres témoins des enfants monolingues à leur entrée à l'école lorsque ces instituteurs eux-mêmes étaient enfants.

On retrouve souvent, chez les instituteurs, la même réticence que chez les autres témoins à donner des indications trop détaillées qui pourraient permettre d'identifier tel ou tel cas¹⁴⁰ : pour eux aussi, avoir été uniquement patoisant pendant l'enfance relève de la vie privée et doit rester confidentiel (le secret professionnel jouant également un rôle dans leur attitude), mais il est clair que ce n'est pas, à leurs yeux, une particularité valorisante (les instituteurs dialectophones étaient également discrets sur l'identité des cas qu'ils m'ont cités, mais ils ne semblent pas, aujourd'hui, penser que la spécificité linguistique de ces enfants soit honteuse ou dégradante). Souvent, les instituteurs ne peuvent pas fournir une évaluation très précise des enfants bilingues : ils ignoraient qui, parmi leurs élèves, comprenait le patois ou le parlait. Le français a très vite été la seule langue pratiquée dans la cour de récréation. L'usage intempestif de régionalismes en classe n'était pas forcément un indice de connaissance, active ou passive, du patois. Seuls les instituteurs ayant longtemps occupé un même poste, et habitant dans le village où ils enseignaient, pouvaient éventuellement savoir précisément qui connaissait le patois dans leurs classes, par des sources extérieures à la vie de l'école elle-même. Pour ceux qui ne sont pas restés longtemps dans un même village, quelques déductions leur permettent d'avoir des doutes à propos de tel ou tel élève ("x, il devait au moins le comprendre, j'ai entendu ses parents parler patois entre eux"). Le patois n'ayant d'incidence que dans la mesure où il était la seule langue connue par un élève ou, à la limite, si ses compétences en français étaient vraiment très faibles, le témoignage des instituteurs nous renseigne essentiellement sur les derniers cas d'enfants élevés exclusivement en patois. La

¹⁴⁰ Parfois, certains maires ou secrétaires de mairie se sont également montrés assez réticent à divulguer le nom de personnes connaissant le patois. Dans certains cas, ils ont préféré les contacter directement et leur parler de mon travail avant de me donner leurs noms.

moisson est assez maigre dans la région du Pilat elle-même. Nous n'égrènerons pas, pour chacun des instituteurs, la succession des villages où ils ont enseigné (ils ne les ont d'ailleurs pas tous évoqués), ni les années qui correspondent à leurs différents postes. Nous indiquerons simplement les cas d'enfants monolingues rencontrés et la date la plus ancienne à laquelle il n'y avait plus d'enfants exclusivement patoisants dans tel ou tel des villages pour lesquels les témoins nous ont fourni des données.

Le plus vieil instituteur interrogé à aujourd'hui 80 ans à peu près : il a occupé son premier poste en 1935, dans une localité située au sud de la région du Pilat, au centre de l'Ardèche, où il n'y a pas eu, durant son séjour dans cette commune, d'enfants exclusivement monolingues. Son épouse, un peu plus jeune, a rencontré deux cas d'enfants monolingues en patois durant sa carrière : le premier, déjà cité, était un enfant d'Empurany, village au sud de notre domaine, durant la seconde Guerre Mondiale. Le second cas était celui d'un enfant scolarisé à Davézieux (n° 31), village du plateau intermédiaire, en 1959. Cet enfant est le dernier élève patoisant signalé dans la région du Pilat : il n'était toutefois pas totalement monolingue, mais l'institutrice a tout de même dû lui parler patois au tout début de sa scolarité. Un autre instituteur a enseigné durant la guerre de 1939-1945, mais c'était à Tence, en Haute-Loire : il affirme avoir eu quelques élèves presque monolingues en patois. Ceci confirme le témoignage de l'épouse de l'instituteur de Serrières (n° 22) qui était, elle, scolarisée à Tence durant cette même époque : elle avait tenu lieu de traductrice pour une camarade monolingue en 1941-1942 (mais on ne peut pas croiser les deux témoignages, les écoles n'étaient alors pas mixtes et l'instituteur ayant enseigné à Tence était dans une école de garçons).

Un peu plus tard, un instituteur travaillant à Saint-Sauveur-en-Rue (n° 29) depuis 1943 vit arriver dans sa classe, en 1951, un enfant exclusivement patoisant : nous avons déjà mentionné cet élève originaire d'un hameau isolé. On pourra simplement remarquer que cet enfant était déjà une exception : il fut le seul entre 1943 et 1953 (date du départ de l'instituteur) à Saint-Sauveur-en-Rue. Cet enseignant travailla ensuite à Saint-Genest-Malifaux (n° 13) où il ne rencontra pas d'élève exclusivement dialectophone. Il passa la fin de sa carrière, à partir de 1970 à peu près, à Serrières, où, là non plus, il n'y eut plus d'élève patoisant. Mais, pour le village de Serrières, je dispose des indications d'un enseignant qui y fit toute sa carrière, à partir de 1947. Bien que portant sur une période assez tardive, le témoignage de cet instituteur est précieux : certains des élèves de l'école privée de Serrières étaient en pension durant la semaine (il s'agissait uniquement de garçons : seule l'école maternelle était mixte). Parmi ces élèves pensionnaires, il y avait des enfants de bateliers, par exemple, mais aussi beaucoup d'enfants originaires du plateau intermédiaire, dont certains étaient issus de familles paysannes assez pauvres vivant dans des fermes isolées : à cause des problèmes de transport, les parents préféraient placer leurs enfants en pension plutôt que de les conduire tous les jours à l'école de leur commune ou de les laisser faire le long trajet tout seuls¹⁴¹. Il s'agissait donc de familles qui correspondaient assez bien à celles qui ont longtemps parlé patois, y compris les enfants. Or aucun élève scolarisé à Serrières n'était exclusivement monolingue en patois, et l'instituteur de Serrières ne se souvient même pas d'un enfant plus à l'aise en patois qu'en français. Un couple d'instituteurs habitant Sablons (en face de Serrières (n° 22), sur l'autre rive du Rhône) qui a enseigné, à partir de 1967, dans des écoles publiques, à Serrières et à Champagne (n° 31) n'a pas connu non plus

d'élève uniquement patoisant, de même qu'un autre instituteur travaillant à Brossainc (n° 16) à partir de 1964 : à cette date, rares étaient les enfants qui, selon lui, comprenaient encore le patois. L'épouse de cet instituteur, scolarisée à Brossainc en 1950 environ, n'avait pas eu de camarade monolingue en patois.

Pour le plateau intermédiaire, je dispose d'un autre repère : le vieil instituteur originaire du sud de la région du Pilat comme son épouse a enseigné à Savas (n° 27) dans les années 1960 ; à cette époque, tous les enfants étaient francophones dans ce village. D'après un autre enseignant, un peu plus tard (1968), la situation était identique à Félines (n° 21), mais l'instituteur assure que certains enfants d'agriculteurs comprenaient encore le patois à cette époque. Sur le haut plateau, où les écoles publiques étaient très peu nombreuses, la plupart des instituteurs d'écoles privées que j'ai interrogés n'ont occupé des postes dans cette région qu'après les années 1960 : ils ne signalent pas non plus d'enfants monolingues en patois, mais une institutrice a enseigné dès 1947 à Saint-Genest-Malifaux (n° 13) : même cette enseignante n'a pas eu d'élève exclusivement dialectophone¹⁴². Pourtant, à Saint-Genest-Malifaux par exemple, il y avait également un pensionnat et certains enfants venaient de hameaux ou de fermes isolés du haut plateau.

Les informations données par les instituteurs ou leurs épouses confirment les dires des autres témoins, elles sont même souvent plus précises mais elles ne concernent que les enfants exclusivement monolingues en patois. Même quand le patois était l'unique langue de la famille, l'usage du français était devenu suffisamment répandu à la fin du renversement linguistique pour que les enfants aient pu acquérir le minimum de compétences en français qui pouvait les faire passer inaperçus aux yeux des instituteurs, sauf si ces enfants vivaient dans des fermes isolées où la seule langue à laquelle ils étaient exposés était alors le patois. D'après les habitants de la région du Pilat, quelques parents parlaient encore patois aux enfants pendant la seconde Guerre Mondiale sur le plateau intermédiaire du Pilat, et un peu au delà de cette guerre dans la région du haut plateau.

Au moins cinq des instituteurs interrogés (et une des épouses) sont originaires du Velay ou du nord de l'Ardèche, au sud de la région du Pilat : leurs souvenirs d'enfance, comme ceux de leurs expériences professionnelles montrent que le patois a été plus longtemps transmis aux enfants dans ces deux régions, entre les deux guerres, pendant la seconde et même un peu après. Nous n'entrerons pas dans le détail des différents témoignages qui ne concernent pas directement la région du Pilat, mais on peut toutefois

¹⁴¹ Longtemps, les enfants qui n'habitaient pas les bourgs ne fréquentaient l'école qu'à partir de 5 ou 6 ans : ils rejoignaient directement le cours préparatoire, sans avoir connu l'école "maternelle". Ce phénomène dura, dans certaines familles, au moins jusqu'aux années 1980 dans les hameaux ou les fermes isolées du haut plateau. A Serrières, les enfants pensionnaires dès l'école maternelle étaient rares, mais ils devenaient plus nombreux dès le cours préparatoire, où ils faisaient parfois directement leur entrée à l'école, ce qui a dû être le cas de certains enfants du plateau intermédiaire.

¹⁴² Lors de son premier poste, en 1947, cette institutrice enseignait à Farnay, un petit village du massif du Pilat qui surplombe la vallée du Gier. Farnay est tout proche du point 62 de l'ALLY, Sainte-Croix-en-Jarez (n° 2). Durant cette année à Farnay, tous les élèves de cette institutrice parlaient français dès le début de leur scolarité. Ce témoignage est le seul dont je dispose pour le nord de la région du Pilat.

avancer quelques estimations :

pour la région qui prolonge au sud d'Annonay le plateau intermédiaire du Pilat, on peut estimer, avec une marge d'imprécision relativement importante au vu du faible nombre d'informations concernant cette région, que le fin de la période de renversement linguistique - pour son début et ses modalités de déroulement, je ne dispose pas de données précises - correspond à peu près à celle du haut plateau du Pilat, ce que confirme l'enquête réalisée, dans cette région, auprès de plusieurs membres d'une même famille du village de Saint-Romain-d'Ay¹⁴³.

dans la région du Velay, les derniers cas de transmission du patois aux enfants - que cette transmission soit exclusive ou qu'elle soit accompagnée de la transmission du français - sont plus tardifs que dans la région la plus conservatrice de la région du Pilat, le haut plateau, d'après les données fournies par les instituteurs. Ces données concordent avec les descriptions de la vitalité du patois à Yssingeaux, une ville qui fait également partie du Velay (cf. Martin 1973 et 1997a).

Les témoignages des instituteurs âgés ne démentent pas les dates du renversement linguistique dans les trois sous-parties de la région du Pilat. Mais les informations qu'ils peuvent fournir sont limitées : pour eux, le patois n'était un élément marquant que s'il était la langue exclusive d'un enfant. Ils ignorent souvent qui, parmi leurs anciens élèves, comprenaient le patois.

Ne se préoccupant pas d'un éventuel bilinguisme de leurs élèves, ces instituteurs, qui, il est vrai, enseignaient à la fin du renversement linguistique, ne peuvent pas être considérés comme les propagateurs d'une censure du patois : ils ne sont d'ailleurs pas convaincus, et les instituteurs dialectophones moins encore que les autres, que la connaissance du patois ait pu être une entrave à l'apprentissage du français (à moins toutefois que l'enfant ne comprenne que le patois).

6.3. L'évolution du mode de vie de la population rurale au cours du XXe siècle

Les principaux changements qui, en bouleversant la culture rurale traditionnelle, ont joué un rôle dans le déclin du patois, sont bien connus. L'influence de ces mutations a souvent été relevée par les linguistes qui ont décrit l'évolution de la vitalité des langues régionales en France. Selon les régions, certaines de ces mutations ont été à la source même de l'abandon du patois, tandis que d'autres ont simplement favorisé son déclin. Nous évoquerons rapidement les mutations communes à bien d'autres régions que la région du Pilat, en signalant simplement la date ou la période de leur survenue, mais nous détaillerons plus particulièrement les modifications qui, au cours de ce siècle, ont été propres à la région du Pilat ou celles qui, bien qu'avant également exercé ailleurs aussi leur influence, ont joué un rôle particulier dans notre région.

¹⁴³ D'après Cl. Frechét (communication personnelle), deux garçons, des jumeaux originaires du sud d'Annonay qui étaient nés en 1967 environ, étaient exclusivement dialectophones lors de leur entrée à l'école. Mais ces enfants habitaient la région de la vallée de la Vocance, sur les contreforts du massif montagneux qui surplombe le plateau intermédiaire au sud d'Annonay, où la vitalité du patois apparaît à peine dans la description. Nous présenterons sous deux sections différentes

les changements socio-économiques et les changements culturels, même si ces deux types de changement soient fortement liés, les uns influant sur les autres.

6.3.1. Les changements socio-économiques

Au cours du XX^e siècle, le nombre d'exploitations agricoles diminue très fortement dans la région du Pilat. La mécanisation a permis d'exploiter une surface agricole plus importante avec moins de main-d'oeuvre : seules les plus grosses exploitations qui, de plus, étaient situées dans les zones où le relief était le plus favorable, ont pu survivre. La taille de ces exploitations s'est d'ailleurs accrue : les agriculteurs ont racheté les terrains des petites fermes qui n'étaient plus exploitées. L'activité agricole elle-même a évolué. Partout où cela a été possible, l'élevage a été abandonné aux profits de la viticulture ou de l'arboriculture. Le travail agricole a, en grande partie, perdu sa dimension communautaire. Ainsi, par exemple, un homme seul peut aujourd'hui effectuer tout le travail des fenaisons, de la fauchaison jusqu'au stockage du foin dans la grange, alors qu'il fallait autrefois un grand nombre de personnes pour réaliser la même activité. De nos jours, les épouses des agriculteurs ne travaillent plus forcément avec leurs maris. Elles peuvent exercer une activité professionnelle différente de leurs conjoints. Même dans les exploitations pratiquant l'élevage, où une partie des soins aux animaux était, autrefois, souvent l'apanage des femmes, certaines épouses ne participent plus au travail de la ferme : l'arrivée des machines à traire (à partir des années 1960 dans la région du haut plateau), par exemple, les a soulagées de ce travail pénible et astreignant.

L'activité liée à l'industrie textile avait connu un essor entre les deux guerres : certaines familles paysannes s'étaient recyclées, au moins en partie, dans ce secteur. Mais, après la seconde Guerre Mondiale, l'activité du textile traversa une crise importante et tous les petits ateliers disparurent. Par choix ou par obligation, beaucoup de personnes durent trouver des emplois "en ville" (à Annonay ou à Saint-Etienne) ou dans les bassins industriels (comme celui de la vallée du Rhône ou celui de la vallée du Gier ou de l'Ondaine, banlieue ouvrière de Saint-Etienne). Une partie de cette population continuait à habiter la région du Pilat, mais beaucoup de jeunes partirent s'installer dans les villes (en particulier parmi les habitants de la région du haut plateau). La description que fait l'enquêteur de l'ALLY de certaines des localités de la région du Pilat qu'il parcourut juste après la seconde Guerre Mondiale est significative : H. Girodet note, à propos de Roisey (n° 7, ALLY 66) "Toute la jeunesse, d'ailleurs passablement clairsemée, ne parle plus que le français" et, au sujet de Saint-Romain-les-Atheux (n° 9, ALLY n° 67) : "Localité exclusivement agricole, mais à demi-désertée. Toute la jeunesse travaille aux mines ou en usine" (ALLY t. 4, p. 81). Le travail dans les mines avait, en effet, attiré un grand nombre d'hommes de la région du haut plateau, et ils ont souvent épousé des jeunes filles "de la ville".

L'exode rural a donc été très important, touchant plus encore les femmes que les hommes, ne se limitant pas à un simple exode journalier pour se rendre au travail, mais il a souvent été un exode définitif, ou au moins de longue durée (certains anciens habitants de la région du Pilat sont revenus s'y installer au moment de leur retraite). Les mouvements de populations ont également été internes à la région du Pilat : les hameaux ont été désertés au profit des bourgs. Annonay a attiré une partie des habitants du

plateau intermédiaire, bien que cette ville se soit plus encore alimentée de la population rurale issue du sud de la ville. Un autre type de migration à l'intérieur des limites de la région du Pilat a déjà été évoqué : il s'agit des jeunes enfants qui étaient pensionnaires parce qu'ils habitaient loin de l'école (Serrières (n° 22), Marthes (n°23)...) ou d'enfants plus âgés qui poursuivaient leurs études : ils sont souvent partis en pension dans les gros bourgs qui accueillaient les écoles secondaires (Saint-Genest-Malifaux (n° 13), Pélussin (n° 4), Annonay...).

A ces déplacements de population à l'intérieur de la région du Pilat s'est également ajoutée, entre les deux guerres surtout, une immigration venue de pays étrangers. Elle n'a pas été très importante et elle a concerné surtout les petits bourgs centres industriels de la région : Saint-Genest-Malifaux, Jonzieux (n° 19), Bourg-Argental (n° 25)... Cette population, surtout issue d'Italie, parlait un français parfois hésitant et je ne connais pas d'exemple de personnes d'origine étrangère ayant appris à parler patois. Ces immigrés ont, au contraire, favorisé encore la francisation dans des bourgs où le renversement linguistique était souvent déjà avancé. Par contre, il y a eu peu de personnes originaires des régions alentour qui se soient installées dans la région du Pilat avant les années 1960. Ce faible apport de population était surtout constitué de membres de profession libérales (médecins, pharmaciens, vétérinaires...) ou de fonctionnaires (enseignants, postiers...) qui parlaient exclusivement français même si certains, comme les enseignants issus du sud de la région du Pilat, étaient parfois dialectophones (leurs parlers présentaient d'ailleurs des différences parfois importantes avec ceux de la région du Pilat). De plus, quelques enfants des villes ou de la vallée du Rhône étaient mis en pension dans les régions rurales du Pilat, ou étaient placés comme bergers. Les adolescents chargés de garder les troupeaux étaient parfois issus de l'immigration : il pouvait s'agir, par exemple, d'enfants de familles originaires d'Italie, de Pologne..., qui avaient quitté leur pays pour venir s'installer à Saint-Etienne : le père travaillait dans les mines de charbon, et la mère exerçait également souvent une activité professionnelle. L'acquisition de quelques notions de patois par les adolescents qui gardaient le bétail pendant la belle saison est probable, mais seuls certains enfants d'agriculteurs restèrent ensuite dans la région du Pilat : ceux originaires des villes y retournèrent ensuite, et le patois, qui n'y avait aucune place, a sans doute été très vite oublié. La poursuite des études a également entraîné une partie de la population des adolescents hors des limites de la région du Pilat, et beaucoup, ayant acquis un certain niveau d'études, se sont installés loin de leur village natal.

Puis l'exode rural s'est ensuite en partie tari. Beaucoup de jeunes gens quittent encore la région du Pilat, mais le mouvement de population s'est pourtant renversé : une partie de la population annonéenne s'est installée autour des bourgs qui entourent Annonay, les ceignant d'une couronne de maisons neuves qui forment, autour de chacune, une banlieue résidentielle (par exemple à Davézieux (n° 31), ou à Boulieu-les-Annonay (n° 30)...). Un phénomène identique s'est également produit (mais par l'apport d'une population venue du plateau intermédiaire ou de l'autre rive du Rhône) dans certains villages de la vallée du Rhône (Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8), Champagne (n° 31)), mais d'autres, trop à l'étroit entre le Rhône et le coteau, ne disposaient que de peu de terrains à bâtir (les surfaces agricoles ou les zones inondables sont non

constructibles) et, comme à Serrières (n° 22) ou Andance (n° 35), leur population a vieilli. Sur le haut plateau, certains bourgs ont également vu le nombre de nouvelles habitations individuelles croître de façon importante : c'est le cas de Saint-Genest-Malifaux (n° 13) surtout, ou de Marlhes (n° 23) à date plus récente. D'autres communes de la région du Pilat, plus petites ou situées à l'écart des axes principaux de communication, n'ont pas connu le même afflux : les anciennes fermes et quelques chalets ont réussi à loger, pour quelques mois par an, des citadins en mal d'oxygène (Tarentaise (n° 10), Planfoy (n° 6), Saint-Régis-du-Coin (n° 24)...). Près du village du Bessat (n° 11), localité depuis longtemps tournée vers le tourisme puisque les Stéphanois prirent l'habitude de s'y rendre dès la fin de la seconde Guerre Mondiale, une petite station de ski nordique attire une population urbaine, ce qui a également entraîné la construction de nouvelles habitations.

La population qui s'est installée, depuis 1960 environ, dans la région du Pilat n'y a pas toujours des attaches familiales. Une partie seulement des personnes qui passent leurs vacances dans la région, et qui, éventuellement, y possède une maison neuve ou une ferme réaménagée, a de la famille sur place. Il y a eu un mouvement de retour de certaines personnes retraitées qui s'étaient expatriés le temps de leur vie professionnelle, mais ces personnes ont aujourd'hui une culture "urbaine" qui les distingue de leurs proches ayant toujours vécu sur place : leur attitude par rapport au patois est différente. Enfin, une bonne part des nouveaux habitants de la région du Pilat n'a pas de liens familiaux avec la population d'origine autochtone. Il s'agit, par exemple, de personnes qui, tout en travaillant à Saint-Etienne, à Annonay ou dans la vallée du Rhône, préfèrent vivre à la campagne et effectuent tous les jours le trajet vers le lieu de leurs activités professionnelles : ce type de migration hebdomadaire transforment, durant une partie de l'année, certaines localités en villages-dortoirs qui ne reprennent vie que pendant les mois d'été. Ces différents mouvements de population ont entraîné une forte augmentation de l'exogamie.

Les changements socio-économiques qui ont modifiés le mode de vie des habitants de la région du Pilat sont, dans leurs grandes lignes, les mêmes que ceux qui sont fréquemment mis en relation avec le déclin des langues régionales en France : diminution du secteur agricole, brassage important de population... La date et l'ampleur de ces changements dans les différentes parties de la région du Pilat expliquent partiellement pourquoi la vitalité du patois n'est pas identique à l'intérieur de chacune des trois aires du domaine étudié.

6.3.2. Les changements culturels

Liés à ces changements économiques ou démographiques, de profonds changements culturels ont modifié le mode de vie traditionnel des habitants des régions rurales du Pilat. Les nouveaux moyens de communications, qui utilisent en général la langue dominante, sont souvent invoqués pour expliquer (au moins en partie) l'abandon d'une langue dominée¹⁴⁴. Pour la région du Pilat, il semble qu'ils aient simplement accompagné le renversement linguistique, sans en être les déclencheurs : ils se diffusent, dans les parties les plus conservatrices de la région du Pilat, à la fin de la période qui vit l'abandon de la

¹⁴⁴ Voir, par exemple Dorian 1986b, p. 73 ; *ALMC* t. 4, p. 42-43 ; Nauton 1948, p. 18 ; Bouvier 1973, p. 232 ; Martin 1997, p. 7...

transmission familiale du patois, et même parfois après cette période. Mais, en restreignant l'usage du patois chez les adultes, les seules personnes encore dialectophones, ils ont contribué à son déclin.

Toutefois, l'influence qu'exerça la presse est peut-être plus profonde. Il n'a jamais existé, dans la région du Pilat, de journaux en patois. Seuls quelques articles tout au plus ont parfois été rédigés en patois, dans des journaux ou des gazettes locales (cf. Achard 1973) : ces articles étaient en général écrits en dialecte stéphanois¹⁴⁵, ou parfois dans le parler local de la petite communauté où ces bulletins étaient diffusés. Mais le patois était presque exclusivement une langue orale (pour des raisons historiques et non linguistiques, la variation entre les parlers locaux résultant en partie de l'absence de standardisation) et les écrits en patois étaient peu lus. Il n'existait pas de tradition orthographique du patois (il n'en existe pas plus aujourd'hui). Les patoisants se plaignent très souvent de la difficulté à lire le patois et ils pensent tous, plus généralement, qu'il ne *peut* pas s'écrire. Les quelques articles en dialecte n'étaient d'ailleurs presque jamais informatifs (il s'agissait souvent de chroniques, de billets d'humeur, d'histoires amusantes, d'anecdotes..., tous genres habituellement dévolus aux langues dominées) : la diffusion, de plus en plus importante au cours de XX^e siècle, de la presse et de l'écrit en général n'a donc pas remplacé le patois. La lecture est devenue, avec les progrès de l'alphabétisation puis de la scolarisation, avec l'augmentation des revenus et la fin du fonctionnement autarcique des communautés rurales, un support culturel nouveau¹⁴⁶. Par le biais de l'écrit, la société rurale se trouva confrontée à de nouvelles réalités, non dénommées en patois, tout comme les objets nouveaux (outils agricoles, automobiles, électroménagers...) qui se généralisaient dans la région portaient des noms français qu'ils ont conservés sans être "traduits" en patois¹⁴⁷.

On a vu que, lors de deux périodes particulières, la communauté avait été obligée de s'ouvrir vers le monde extérieur : c'était pendant les deux guerres mondiales et c'est d'ailleurs durant la seconde Guerre Mondiale que les premières radios apparurent. Mais elles ne devinrent courantes que dans la décennie qui suivit. La généralisation de la télévision a été plus tardive. Ces deux moyens de communication sont souvent dénoncés comme étant responsables de la fin des veillées. Mais le français avait, dans notre région,

¹⁴⁵ Les articles en patois ont d'ailleurs disparu peu à peu, le nombre de personnes dialectophones diminuant de plus en plus : ils ont été remplacés par des articles écrits en "français régional" qui remplissent aujourd'hui la même fonction (P. Perrin, par exemple, a écrit une série d'articles de ce genre pour les éditions régionales des journaux *La Dépêche* et le *Dauphiné Libéré*. Cf. Perrin 1966, cité dans *l'avant propos*, p. 5, de Perrin 1998).

¹⁴⁶ Une des informatrices de la région du haut plateau du Pilat, née en 1935, m'a expliqué que, pendant la seconde Guerre Mondiale, elle emportait avec elle, pour "garder les vaches", le seul livre de la maison, "le" dictionnaire. Sa famille n'était pourtant pas une famille particulièrement pauvre de la région du Pilat, et son père avait, au début du XX^e siècle, réussi son certificat d'études.

¹⁴⁷ Nous reviendrons, dans la partie linguistique de cette étude, sur le vocabulaire français qui a envahi peu à peu le lexique patois. Citons simplement un exemple significatif : il existait, en patois, un terme désignant la fraise : *may û s o*. Quand on commença à cultiver les fraises, on emprunta le terme au français, en l'adaptant simplement à la phonétique du patois : *fr è z o*, et le terme *may û s o* ne désigna plus que les fraises des bois (cf. *Etude lexicale*).

déjà envahi depuis longtemps ses assemblées : en raison de la présence des enfants, le français était, aux dires de certains témoins, de rigueur dans ce contexte social. A l'époque où la radio, puis la télévision, ont commencé à se généraliser (1950-1960), la tradition qui réunissait des voisins pour des veillées avait pratiquement cessé. Il ne subsistait pratiquement plus que l'habitude de s'inviter, le dimanche après-midi, entre personnes du même hameau par exemple. Le patois était peu parlé, mais l'interdit pesant sur la langue locale s'était, semble-t-il, un peu estompé (tous les enfants ne parlaient plus, alors, que le français : le danger que représentait le patois était donc écarté). Les personnes adultes pouvaient donc parfois parler patois : un témoin m'a raconté que, lors de ces rencontres où l'on jouait fréquemment aux cartes, les adultes pouvaient, par exemple, faire des considérations sur le déroulement d'une partie de jeu de cartes en patois. Mais il semble que la langue ancestrale ne se faisait plus entendre, dans ces occasions, qu'à travers quelques répliques, quelques mots seulement. D'après les témoins, ce sont autant les automobiles, qui se sont imposées dans toute la population aux alentours de 1960, que la radio ou surtout la télévision qui mirent fin à ces réunions dominicales ; elles n'étaient déjà plus que de pâles remplaçantes des veillées traditionnelles.

Une autre évolution propre au XX^e siècle a bouleversé l'organisation familiale de la société rurale : alors qu'au début de ce siècle, les grands-parents habitaient fréquemment avec leurs enfants et petits-enfants, la composition du groupe familial se réduisit ensuite très souvent à deux générations. Cette réduction du nombre de générations dans la cellule familiale a joué un rôle dans le déclin du patois : les derniers cas de transmission de la langue régionale dans la région du Pilat, qui sont souvent des cas de transmission entre grands-parents et petits-enfants, le montrent. Plus insidieusement, et toujours à propos des grands-parents, un aspect de l'évolution du rôle social des personnes âgées a également été un facteur de déclin du patois. Dans la société traditionnelle, les vieilles personnes jouissaient d'un prestige, d'une autorité qu'elles ont perdus. Beaucoup de témoins âgés m'ont par exemple affirmé qu'ils vouvoyaient, en français ou en patois selon les cas, leurs grands-parents. Le grand-père dirigeait les travaux de la ferme jusqu'à un âge avancé, et la grand-mère gardait longtemps la main-mise sur l'organisation de la vie domestique. Aujourd'hui, l'influence des personnes âgées dans la vie familiale ou sociale est beaucoup moins importante, ce qui a encore amoindri les chances de survie du patois.

Comme dans d'autres régions françaises, la fin de la cohabitation entre trois générations a eu un impact important sur la vitalité du patois, accélérant son déclin. Par contre, le rôle de la télévision ou de la radio, parfois invoqué dans l'abandon d'une langue minoritaire, n'a pas été très important dans la région du Pilat : leur introduction est postérieure à l'abandon de la transmission du patois aux enfants, et, si ces deux médias ont joué un rôle dans le déclin des veillées traditionnelles, le patois n'y était plus parlé depuis déjà quelque temps. L'absence de médias écrits a sans doute favorisé le désintérêt pour le patois.

6.3.3. Conséquence sur l'évolution de la vitalité du patois

Avec l'envahissement du français lors des veillées, un lieu de transmission de la culture traditionnelle dont le support était le patois (chants, contes, devinettes...) a disparu.

Certaines histoires, certains contes ont été traduits en français : j'ai ainsi pu entendre raconter en français, pendant mon enfance, le conte de *La moitié de poule* ou *Le loup dans la baconnière*¹⁴⁸ (un conte qui s'inscrit dans la tradition du cycle du *roman de Renart*), mais, comme le disent volontiers la plupart des témoins, ces "histoires" perdent toute leur saveur quand elles sont racontées en français. Les chansons, pratiquement intraduisibles¹⁴⁹, ont rarement été chantées aux enfants, à l'exception, peut-être, de certaines berceuses dont la fonction principale était d'endormir les enfants : le sens importait donc peu. J'ai ainsi appris par coeur, tout enfant, une de ces berceuses sans en comprendre tous les mots ; le sens exact m'est apparu plus tard. Beaucoup de personnes de ma génération connaissent encore cette berceuse¹⁵⁰ mais ils ne la comprennent pas toujours parfaitement, et, quand, occasionnellement, ils la chantent, éventuellement à leurs enfants, elle subit parfois des modifications telles qu'elle en deviendrait incompréhensible pour un patoisant qui ne la connaîtrait pas.

Un autre vecteur de transmission du patois a également disparu avec l'évolution de l'organisation de la famille : les grands-parents, qui, le plus souvent, n'habitaient plus avec leurs petits-enfants, n'ont souvent pas pu assurer la survie du patois, ou même seulement, ce qui aurait été plus vraisemblable, le maintien de sa compréhension, en continuant simplement à se parler régulièrement patois devant les petits-enfants. En effet, rares sont ceux qui, parmi les locuteurs traditionnels, ont essayé, ou simplement eu le désir, de transmettre la langue locale. Mais les plus jeunes des locuteurs actuels du patois (qui sont souvent des locuteurs aux compétences réduites) sont parfois des personnes qui tiennent leur connaissance du patois de leurs grands-parents. On peut par exemple citer le cas d'un homme de Marlies (n° 23) âgé d'une quarantaine d'années : lors des tests linguistiques, il a été assez surpris de s'apercevoir qu'il pouvait pratiquement parler patois couramment. Ses compétences, étonnantes pour quelqu'un de cet âge, s'expliquent par le fait que, durant son enfance, il a passé beaucoup de temps avec ses deux grands-pères (même si aucun n'habitait au même domicile que lui). Ces grands-pères se parlaient uniquement en patois devant lui quand ils étaient tous les trois ensemble, et ils s'adressaient à lui en patois. Lui-même usait toutefois peu du patois pour leur répondre. Pendant la vingtaine d'années qui suivirent leur décès, cet homme a rarement eu l'occasion d'entendre parler patois, encore moins de le parler : c'est

¹⁴⁸ En français régional, le *bacon* désigne le lard gras (cf. Martin 1989, p. 28 ou Fréchet - Martin 1993, p. 23) : la *bacconnière* est le saloir (ce terme ne figure dans aucun des ouvrages traitant des régionalismes de la région du Pilat).

¹⁴⁹ Certaines chansons existent à la fois en français et en patois, mais la version française n'est pas forcément issue de la traduction locale de la chanson en patois. Ainsi, quelques enfants de la région du Pilat connaissent la chanson "La Marion sur son prunier" que certains témoins âgés m'ont parfois chanté (Planfoy (n° 6), La Versanne (n° 20)...). Mais les paroles relativement différentes entre les deux versions montrent que l'une n'est pas issue de l'autre (la variante en patois relevée par J. Dufaud dans le Haut-Vivarais est assez proche de celle que j'ai pu entendre ; cf. Dufaud 1981-88, vol. 3, p. 58).

¹⁵⁰ Dans une de ces version locales (Marlies), cette berceuse se présente ainsi : *le petyi mimi / vudri bye durmyi / su petyi swe swe / voe pa venyi / le petit bébé / voudrait bien dormir / son petit sommeil / ne veut pas venir swe swe vèn vèn vèn / swe swe vèn vèn bye sommeil viens viens viens / sommeil viens viens bien* (dans le mot *swe swe* "sommeil", le *redoublement* est propre à la langue enfantine ; normalement, le mot sommeil est *swe*, cf. par exemple *lay swe* "j'ai sommeil").

seulement au moment des tests linguistiques qu'il a pris conscience de ces capacités en patois.

Mais la plupart des locuteurs les plus jeunes doivent leur connaissance du patois à leur père et non de leur(s) grands-père(s) : il s'agit surtout de fils d'agriculteurs, parfois de fils d'artisans. En effet, au cours de la seconde partie du XX^e siècle, et même dès la fin de la première Guerre Mondiale pour la région de la vallée du Rhône, non seulement le nombre de locuteurs dialectophones a considérablement diminué, la transmission du patois s'étant peu à peu interrompue, mais l'usage du patois lui-même s'est restreint : le monde agricole a été un des derniers espaces où il était pratiqué. Cette restriction de l'usage du patois tient aux changements socio-économiques et culturels qui ont modifié le mode de vie de cette période. On peut tenter de faire la liste des situations où le patois a reculé ou est devenu impossible à pratiquer :

Le taux global d'utilisation du patois s'est réduit en même temps que le nombre d'agriculteurs baissait et que leurs travaux devenaient de moins en moins communautaires.

Les mouvements de population, parmi lesquels il faut signaler l'augmentation de l'exogamie, ont également fait diminuer l'utilisation du patois. Contrairement à l'époque où il était parlé par tous, le patois n'a ensuite plus été connu que par une part de moins en moins importante de la communauté et, à moins de connaître quelqu'un suffisamment pour pouvoir savoir qu'il était dialectophone, on se mit à utiliser spontanément le français avec toutes les personnes avec qui on n'avait jamais parlé patois, et pas seulement avec celles dont on savait qu'elles avaient peu de chances de le connaître (les plus jeunes, les touristes, les personnes immigrées dans le village...).

Mais, même si un dialectophone n'avait pas de doute sur les compétences linguistiques de la personne qu'il rencontrait (par déduction, ou grâce à la connaissance qu'il pouvait avoir du passé de son interlocuteur), il pouvait ignorer quelle était son attitude face au patois. Ne sachant pas si elle faisait partie des dialectophones ayant une image très dévalorisée du patois, et qui évitait de ce fait de le parler, il s'adressait alors à elle en français, pour ne pas la mettre dans une situation embarrassante. Ainsi, on évitait de s'adresser en patois à une femme - à moins de bien connaître son interlocutrice - car les femmes étaient, en général, les plus hostiles au patois et certaines étaient gênées de se retrouver dans l'obligation de devoir le parler ou de montrer qu'elles le comprenaient : s'adresser spontanément en patois à quelqu'un avec qui l'on n'était pas familier serait passé pour une impolitesse.

Cette nécessité de connaître suffisamment son interlocuteur - c'est-à-dire de connaître ses compétences en patois, de savoir quelle est son attitude par rapport au patois et de posséder un niveau suffisant de familiarité avec lui - pour pouvoir s'adresser à lui en patois a entraîné une réduction de l'espace géographique du patois. Au début du siècle, le patois était utilisé entre les villages proches mais aussi entre régions voisines qui

entretenaient des relations soutenues (haut plateau du Pilat / Velay (en Haute-Loire), vallée du Rhône / plateau intermédiaire, plateau intermédiaire / vallée du Rhône et même vallée du Rhône / haut plateau, puisque l'on a vu qu'au début du XX^e siècle, un charron de Marlhès (n° 23) parlait patois avec son vendeur de bois du village d'Andance (n° 35)), mais, peu à peu, les échanges en patois se sont de plus en plus cantonnés aux membres d'une même communauté villageoise, ou d'un même hameau, à l'exception des personnes ayant certaines relations privilégiées, comme des relations familiales ou amicales, avec des dialectophones d'autres villages. La sensibilité à la variation phonétique des différents parlers de la région du Pilat existait autrefois (le charron de Marlhès disait avoir "appris" le patois d'Andance), mais ces variations n'ont été ressenties comme gênantes qu'avec le déclin du patois et la réduction de son espace d'utilisation, sans doute en partie en comparaison avec le français qui, lui, était perçu comme identique dans toute la région du Pilat.

L'utilisation du patois pouvait également être déplacée dans certaines circonstances ou dans certains lieux. En présence de francophones exclusifs, les dialectophones s'interdisaient de plus en plus de parler patois¹⁵¹. Si le non-dialectophone faisait partie du groupe en train de discuter, parler patois aurait été l'exclure de la conversation. Dans un contexte un peu similaire, un cas particulier a été relativement fréquent et il constitue un contre-exemple : le patois a souvent été utilisé par des grands-parents devant leurs petits-enfants, ou parfois, pour un échange de quelques mots, entre grands-parents et parents, pour évoquer quelque chose qui ne devait pas être compris par les petits-enfants. Cette attitude révèle, en même temps, que l'on n'avait aucune intention de transmettre le patois aux plus jeunes.

Mais les dialectophones, ou un certain nombre d'entre eux, se sont souvent abstenus de parler patois dans un autre type de situation : ils parlaient français en présence de francophones exclusifs même quand ceux-ci ne participaient pas à l'interaction. Dans la rue, par exemple, on pouvait changer de langue quand des "étrangers" approchaient. La catégorie des "étrangers" est difficile à cerner : on pouvait parler patois devant une commerçante qui pourtant ne parlait que français dans sa boutique (elle n'était donc pas considérée comme une "étrangère" même si on ne savait pas forcément si elle était capable de parler patois ou de le comprendre) mais on changeait de langue à l'arrivée d'une cliente inconnue. La fréquence de ces comportements dépend des localités et de la "mentalité locale" de ces localités, comme le disent les témoins.

L'usage du patois s'est également cantonné à des domaines de plus en plus restreints. La langue régionale a peu à peu abandonné la sphère publique : son usage a disparu des séances des conseils municipaux, par exemple. Le patois s'est difficilement adapté à

¹⁵¹ Il n'existe pas d'unanimité sur les contextes où l'usage du patois était approprié. Bien après la seconde Guerre Mondiale, une commerçante de Serrières qui ne comprend pas le patois l'entendait parfois dans son commerce, une quincaillerie. Cette femme, née en 1934, est persuadée que les clients qui se conduisaient ainsi parlaient patois pour "la trouver, qui pou se dire "des choses sur son des". Elle éprouve une forme de mépris pour ce genre de personnes; il lui suggère plus ou moins d'être des "paysans arriérés", mais ils parlaient patois, adapté son lexique à ces nouvelles réalités et qu'il était obligé de recourir à un

emprunt massif au français.

Le patois s'est par contre maintenu assez longtemps dans certaines relations commerciales qui concernent le domaine agricole, comme la vente des bêtes ou du bois. Quelques femmes l'utiliseront encore un certain temps avec certains commerçantes sur le marché, mais elles viendront à ne le parler plus qu'entre elles dans cette situation, et elles finiront même souvent par ne plus l'utiliser dans tous les lieux publics. Les agriculteurs dialectophones ont aujourd'hui presque tous cessé leur activité professionnelle : le patois s'entend de moins en moins dans le monde agricole qui était un des derniers domaines où il subsistait. La langue locale n'est plus alors parlée qu'en famille, entre personnes adultes de plus en plus âgées, et dans certaines interactions amicales.

Sans qu'aucune cause précise ne puisse être invoquée, l'usage du patois subit une forme d'usure qui se manifeste par l'abandon progressif du patois entre des personnes qui en maintenaient pourtant la pratique dans leurs interactions. L'usage de plus en plus exclusif du français a tendu à rendre le patois anachronique, et beaucoup d'anciens usagers habituels de la langue régionale finissent par ne recourir à l'usage du patois que pour des emplois particuliers (dimension affective, sentiment de connivence, humour...) : le patois perdait ainsi sa fonction anodine de langue du quotidien.

L'image du patois est évidemment un facteur de son déclin, même si elle résulte, en même temps, de l'évolution de sa vitalité : l'espace dévolu au patois s'est restreint de plus en plus et la communauté linguistique dialectophone a connu, à partir de la fin de la transmission du patois aux enfants, une sorte de "délitement" et elle s'est peu à peu désagrégée.

Pendant la période qui s'étend de la fin du renversement linguistique jusqu'à nos jours, l'image de la langue régionale a parfois évolué chez les personnes qui ont connu l'époque pendant laquelle le patois était encore très présent. Ces représentations de la langue régionale ne sont pas d'ailleurs les mêmes que celles que possèdent les générations qui ont suivi ou celles des nouveaux habitants de la région du Pilat ou des vacanciers. Mais, avant de décrire ces différentes représentations du patois, il faut d'abord tenter d'exposer l'usage actuel des parlers locaux.

Chapitre 7. L'usage actuel du patois dans la région du Pilat

Mes premiers travaux sur la langue régionale datent de la fin des années 1980 (cf. Bert 1991). A l'aube du XXI^e siècle, la situation du patois est encore plus précaire que celle qui existait en 1990. L'usage du patois est devenu très minoritaire en 2000 et la vitalité de la langue régionale a continué à s'éroder rapidement au cours de la décennie qui vient de se

dérouler. Les enquêtes portant sur une dizaine d'années, elles permettent de saisir les dernières étapes de la disparition du patois.

Ayant habité la région du Pilat pendant mon enfance et mon adolescence (à Serrières (n° 22) durant l'année scolaire et à Marlihes (n° 23) lors des vacances), mes premières observations concernant le patois remontent aux années 1970. Mais j'étais alors aussi peu intéressé par le patois que l'ensemble des enfants de mon âge. Nous remarquions à peine la présence éventuelle de cette langue qui nous était inconnue. Elle était parfois l'objet de discussion entre nos parents et nos grands-parents, plus rarement la langue de leurs conversations, mais nous n'abordions jamais ce sujet entre enfants. Mes premiers souvenirs à propos du patois sont donc ceux d'un membre de la communauté linguistique plus que ceux d'un observateur du patois.

A Serrières (n° 22), je ne me souviens pas avoir entendu parler patois. Il était pourtant encore utilisé, pendant mon enfance, par certaines personnes, lors du marché hebdomadaire qui attirait une nombreuse clientèle des villages du plateau intermédiaire les plus proches. Certaines personnes âgées parlaient encore patois entre elles, le plus souvent à leur domicile : je n'avais donc pas l'occasion de les entendre (les membres âgés de ma famille qui habitaient Serrières ne parlaient pas patois). Il arrivait encore, à cette époque, que des habitants de Serrières, des personnes âgées exclusivement, échangent quelques mots ou discutent en patois dans les rues mais soit je n'ai pas été témoin de ces conversations soit, peut-être, je ne les remarquais pas.

Elles étaient sans doute rares car, par contre, je me souviens d'avoir entendu parler patois, durant cette même époque, dans le bourg de Marlihes où j'allais pourtant beaucoup moins souvent. Le patois était parlé par les personnes âgées dans les cafés, dans les rues ou dans les commerces (mais pas, d'après mes souvenirs, avec les commerçants). Les habitants d'origine autochtone les plus âgés se parlaient presque systématiquement patois quand ils se rencontraient. Je ne passais pas l'essentiel de mes vacances à Marlihes mais dans un petit hameau d'une quinzaine de foyers situé à égale distance de Marlihes et de Saint-Genest-Malifaux (n° 13), à l'Allier. Dans ce hameau, les personnes âgées de plus de soixante ans parlaient patois entre elles. Mes grands-parents l'utilisait quotidiennement, mais ils évitaient de le faire en notre présence : seuls quelques mots leur échappaient parfois. Ils avaient toutefois recours au patois quand ils voulaient se dire quelque chose que nous ne devions pas comprendre. Ma grand-mère surtout était très vigilante quant à l'usage du patois en notre présence, et elle faisait parfois des réflexions à propos du patois qui montraient qu'elle estimait très peu cette langue. Pourtant, dans le même temps, elle le parlait avec plaisir, en particulier lors des rencontres hebdomadaires entre les femmes adultes du hameau. Les habitantes de l'Allier s'invitaient à tour de rôle pour "boire le café" : lors de ces rencontres rituelles, les plus âgées parlaient parfois patois entre elles et il leur arrivait de le parler avec les plus jeunes qui répondaient alors en français. Le patois était, par contre, employé systématiquement quand seules les plus âgées étaient présentes.

Mais, peu à peu, le patois est devenu de plus en plus désuet et, le nombre de femmes exclusivement francophones augmentant, le patois a disparu de ces réunions, ne restant employé que lors des rencontres entre personnes âgées. La génération intermédiaire, celle de mes parents ou oncles et tantes, parlait presque exclusivement

français. Seuls les agriculteurs employaient fréquemment le patois, entre eux ou pour conduire les vaches dressées pour tirer les engins agricoles, mais les attelages étaient devenus très rares. Un de mes oncles était maçon. Sur les chantiers de construction, le patois était parfois employé, mais il n'était pas la langue habituelle : son emploi se cantonnait aux échanges humoristiques, ou pour se moquer des plus jeunes qui le comprenaient à peine.

Au sujet de la situation du patois sur le plateau intermédiaire, mes observations antérieures à mes premières recherches sont peu nombreuses : au début des années 1980, j'ai enseigné près de six mois dans une école d'Ardoix (n° 37). J'habitais alors dans ce petit village et je n'ai jamais entendu parler patois, pas plus qu'à Savas (n° 27), lors d'un séjour plus bref (deux mois environ ; je n'habitais pas sur place)¹⁵².

Dans les années 1970, la plupart des enfants habitant la vallée du Rhône n'avaient plus l'occasion d'entendre parler patois. Seuls, peut-être, certains pouvaient encore l'entendre de la bouche de leurs grands-parents, surtout s'ils habitaient au même domicile. Sur le haut plateau, la situation était un peu meilleure. L'exposition au patois était plus importante, mais les personnes qui s'adressaient en patois aux enfants étaient très rares : beaucoup d'adultes, au contraire, évitaient de l'employer devant eux. Un homme âgé d'une quarantaine d'années qui avait appris le patois de ses deux grands-pères est le cas le plus tardif que j'ai personnellement rencontré. Mais, s'il existait encore des occasions d'entendre parler patois, sa transmission avait cessé et la génération des enfants avait à peine conscience qu'une langue régionale était encore parlée. Elle ne s'y intéressait pas et les générations plus âgées ne la poussaient pas à le faire : le patois était considéré comme une langue du passé.

Afin de décrire la vitalité actuelle du patois (c'est-à-dire qui parle patois et avec qui, où et pourquoi), j'ai interrogé différentes catégories d'habitants de la région du Pilat, patoisants ou non, autochtones ou habitants d'origine immigrée, personnes âgées ou jeunes gens, personnes appartenant à des catégories professionnelles diverses... J'ai particulièrement questionné les commerçants ou le personnel de mairie, par exemple, qui peuvent être de bons témoins de la vie publique de leur village. Ces différents témoignages complètent utilement les résultats du questionnaire sociolinguistique qui abordait l'usage actuel du patois dans sa cinquième partie (cf. en annexe la *Grille de l'enquête sociolinguistique*). Mais les longues heures passées auprès des témoins de l'enquête linguistique ont sans doute été les plus riches d'enseignement. Au cours de nombreux apartés, les témoins de l'enquête, auxquels s'ajoutaient parfois des personnes non-dialectophones ou des locuteurs aux compétences assez faibles (membres de leur famille, amis, voisins...), ont souvent évoqué d'eux-mêmes la vitalité actuelle du patois. Enfin, certaines observations ont permis de compléter ces données : un locuteur n'est pas toujours conscient de la langue qu'il emploie habituellement dans une situation donnée

¹⁵² J'ai également enseigné une année à Lamastre, un gros bourg du centre de l'Ardèche, au sud de la région du Pilat, dans une région où l'âge moyen des dialectophones est moins élevé que dans notre domaine. Pourtant, dans cette petite ville où je résidais, je n'ai jamais entendu parler patois. Mais les parents d'une de mes élèves, qui habitaient une ferme très isolée dans la région montagneuse qui surplombe Lamastre, parlaient patois entre eux et le père l'employait avec ses fils aînés avec qui il travaillait dans les bois. Les parents de cette élève d'une dizaine d'années étaient, il est vrai, relativement âgés (plus de 50 ans).

(cf. Lüdi 1990, p. 326). Mais dans une situation de diglossie aussi avancée, le patois est surtout employé dans la sphère privée, à laquelle je n'avais accès que dans ma famille. De plus, ma présence faussait parfois le déroulement habituel de certaines interactions linguistiques (passage au français ou au contraire emploi inhabituel du patois).

7.1. Qui parle patois ?

7.1.2. La typologie des locuteurs de la communauté linguistique occitane selon R. Lafont

Pour décrire les membres de la communauté linguistique occitane dans son ensemble, R. Lafont a proposé, en 1971, une typologie de ses locuteurs. Cette typologie prend en compte plusieurs aspects de la vitalité de l'occitan. En effet, elle associe la compétence des dialectophones, leur usage de l'occitan, mais également leur connaissance et leur usage du français régional. Comme la région du Pilat est située aux confins du domaine occitan et que le français régional du domaine étudié et des régions voisines est bien connu puisqu'il a fait l'objet de nombreuses études¹⁵³, cette typologie semble indiquée pour décrire à la situation dialectale de la région du Pilat.

R. Lafont propose de distinguer :

1. Les usagers "à temps plein" d'un parler d'oc, pour qui le français n'est qu'un moyen de relations extra-familiales.
2. Les usagers partiels, qui connaissent bien la langue mais n'en usent qu'à l'occasion.
3. Les usagers éventuels, qui ne parlent que le français régional, mais comprennent bien l'occitan et sont capables d'en user.
4. Les post-usagers [...] qui le comprennent encore avec un minimum d'efforts.
5. Les non-usagers dont certains, dans la bourgeoisie urbaine, ont même perdu ce substrat." (Lafont 1971, p. 56).

Cette typologie de usagers de l'occitan peut être un guide pour la description de la pratique actuelle du patois ; nous verrons si elle est adaptée pour distinguer les différents types de locuteurs de la région du Pilat.

7.1.2. Les dialectophones dont le patois est la langue quotidienne

¹⁵³ Pour la région du Pilat, cf. Martin 1989, Fréchet 1992 ; pour le Velay (Haute-Loire), Fréchet - Martin 1993 ; pour la Drôme, Fréchet 1997, pour Saint-Etienne, Dorna - Lyotard 1953, Plaine - Epalle 1998.

Existe-t-il encore, dans la région du Pilat, des locuteurs qui correspondraient à la première catégorie distinguée par R. Lafont, celle des usagers à temps plein ? Pour une frange aujourd'hui très mince de la population de notre domaine, le patois est encore la langue du quotidien (il n'y a plus de dialectophones exclusifs depuis très longtemps déjà). Deux types de locuteurs appartiennent à cette catégorie.

7.1.2.1. Les conjoints parlant patois entre eux

Le patois est la langue quotidienne de certaines des personnes très âgées qui vivent en couple. Mais le patois n'est la seule langue utilisée entre conjoints que dans une partie seulement de cette population âgée. De nombreuses femmes de plus de 75 ans ont une image assez négative du patois et elles ne le parlent pas : à la naissance du premier enfant, tous les couples actuels de la région du Pilat, même les plus âgés, ont parlé français à cet enfant et éventuellement au(x) suivant(s), sous l'instigation des épouses le plus souvent. Dans ces familles, beaucoup de couples ont alors abandonné l'usage du patois entre conjoints et une partie seulement d'entre eux en a repris l'usage habituel au départ des enfants. Les membres de couples âgés qui, aujourd'hui, parlent patois entre eux, sont essentiellement des personnes qui l'ont toujours utilisé dans leurs interactions et, beaucoup plus rarement, des personnes qui ont recommencé à le parler : quand le français a commencé à être utilisé entre époux, son usage s'est très souvent définitivement imposé. Dans la région du Pilat, parmi les couples de personnes âgées dialectophones, ceux qui utilisent encore majoritairement le patois dans leur foyer sont aujourd'hui les moins nombreux : à titre indicatif, on peut relever que, parmi un peu plus d'une dizaine de couples âgés de plus de 75 ans dont les deux membres ont participé à l'enquête linguistique, trois seulement utilisaient régulièrement le patois entre conjoints (à Saint-Régis-du-Coin (n° 24), à Thélis-la-Combe (n° 14) et le couple A. de Marlhes (n° 23) ; tous avaient plus de 80 ans et au moins deux de ces personnes, les conjoints du couple de Marlhes, sont décédés). L'espérance de vie des hommes étant plus faible que celle des femmes, certaines femmes âgées qui parlaient patois avec leur mari sont veuves depuis quelques années. Aujourd'hui, par manque d'interlocuteurs dialectophones, elles emploient principalement le français.

7.1.2.2. Le patois, langue quotidienne de membres âgés d'un même foyer

L'autre classe de locuteurs qui parlent quotidiennement le patois est constituée de frères et/ou de soeurs vivant au même domicile. Dans la majorité des cas, il s'agit de frères célibataires, souvent d'anciens agriculteurs (par exemple à Marlhes, ou à Peyraud...). Leur moyenne d'âge est moins élevée que celle des couples mariés qui parlent patois entre eux : ils n'ont pas eu d'épouse les conduisant à parler français, ni la charge de transmettre la langue nationale à des enfants, et ils ont pu conserver l'usage du patois plus longtemps, d'autant mieux qu'ils avaient l'occasion de le pratiquer quotidiennement entre eux. Dans la région du Pilat, il y avait encore, il y a quelques années, deux générations d'usagers "à temps plein" du patois vivant sous un même toit. C'était en général des hommes célibataires habitant avec un de leurs parents très âgés, ou parfois avec leurs deux parents (il y avait des exemples de ce type dans ma famille jusque dans les années 1980). A l'époque de mes premières enquêtes, cette catégorie particulière de

familles existait encore, mais, en 2000, les membres de la génération la plus ancienne sont décédés, du moins dans les familles que je connaissais.

Aujourd'hui, parmi les familles rassemblant un couple de personnes très âgées et un de leurs enfants célibataire, le patois peut rester, en partie, la langue du couple, mais les parents s'adressent surtout en français à l'enfant vivant avec eux, et celui-ci répond également le plus souvent en français (par exemple une famille de Marthes (n° 23 ; témoins A.), ou les témoins de Brossainc (n° 16) ou de Limony (n° 18), mais, dans ces deux derniers cas, le couple des parents n'utilise pas régulièrement le patois). Parmi les grands-parents habitant avec leurs enfants et petits-enfants, rares sont ceux qui, aujourd'hui, conservent l'usage du patois dans leurs relations personnelles : c'était le cas pour le témoin A. de Tarentaise (n° 10) avant le décès de son épouse, ou Thélis-la-Combe (n° 14) lors des enquêtes, mais, dans cette famille, si les grands-parents et les parents vivent dans la même ferme, ils occupent des appartements séparés). Je n'ai pas rencontré de couples âgés qui parlaient autrefois patois et qui se seraient installés récemment chez leurs enfants : je ne sais pas si, dans ces conditions nouvelles, certains ont pu maintenir l'usage de la langue ancestrale.

Le fait que les locuteurs à plein temps soient tous des personnes vivant au même domicile montre que l'état de la communauté dialectophone est, en cette fin de XX^e siècle, très dégradé : il n'existe plus, auprès des dialectophones habitant seuls, un réseau d'interlocuteurs suffisamment dense pour qu'ils puissent encore pratiquer la langue ancestrale tous les jours. Dans le Pilat, la proportion de locuteurs dont le patois est la langue quotidienne est aujourd'hui extrêmement faible et le nombre de ces dialectophones, qui sont souvent très âgés, diminue très rapidement. A quelques occasions, j'ai rencontré des couples qui vivaient dans des maisons de retraite ou qui ont dû s'y installer durant la période des enquêtes (à Saint-Julien-Molin-Molette (n° 15) ou le couple de Limony (n° 18), qui habite maintenant la maison de retraite de Serrières (n° 22)...). Parmi ces personnes âgées, les couples qui parlaient patois entre eux quand ils habitaient encore à leur domicile se sont mis à parler français à la maison de retraite, sous l'influence d'un milieu où le français est presque la seule langue utilisée. Quand je leur rendais visite, ils recommençaient parfois à employer le patois, mais cet usage ne durait pas.

On peut se demander si les couples âgés ou les frères célibataires qui parlent patois entre eux peuvent être réellement considérés comme des "locuteurs à plein temps". Ils sont obligés de recourir au français hors de leur domicile, avec les commerçants, le médecin, une partie de leurs contemporains et avec les personnes plus jeunes : le français est bien, pour eux, "un moyen de relations extra-familiales" comme le note R. Lafont. Pour ces locuteurs, le patois est donc exclusivement la langue du foyer et encore n'y était-il plus parlé quand ils reçoivent leur famille : ils parlent français à leurs petits-enfants (ou petits-neveux pour les célibataires) et, le plus souvent, à leurs enfants (ou neveux ou nièces). A l'intérieur même des familles, le patois n'est plus utilisé régulièrement que dans la génération la plus âgée.

7.1.3. Les "usagers partiels" du patois

La seconde catégorie de locuteurs dialectophones évoquée par R. Lafont, "les usagers partiels, qui connaissent bien la langue mais n'en usent qu'à l'occasion" est, dans la région du Pilat, nettement plus nombreuse que celle des usagers réguliers du patois. On pourrait penser que les locuteurs de cette seconde catégorie sont moins compétents que ceux relevant de la première, ce qui expliquerait qu'ils soient des usagers moins réguliers du patois. Ce n'est toutefois vrai que pour une partie seulement des usagers partiels, du moins dans la région du Pilat.

Pour plus de précision, il convient d'opérer des distinctions à l'intérieur de cette seconde catégorie, celle des usagers partiels. Les locuteurs qui n'utilisent le patois qu'occasionnellement peuvent être des locuteurs parfaitement compétents en patois ou, au contraire, des personnes qui le parlent avec une certaine difficulté et qui n'en ont pas une maîtrise complète. Le patois, même employé irrégulièrement, peut permettre à certains d'aborder n'importe quel sujet, mais il peut aussi être réservé à des domaines particuliers, des situations peu nombreuses, et ne remplir que quelques fonctions linguistiques. Enfin, l'usage de la langue régionale peut être, selon les locuteurs, fréquent ou très rare.

7.1.3.1. Les dialectophones pour qui le patois est la langue naturelle de certaines interactions

Une partie des locuteurs qui n'emploient qu'occasionnellement le patois étaient, il y a encore peu de temps, des "usagers à temps plein" du patois : il s'agit de locuteurs qui ont perdu leur conjoint avec lequel ils utilisaient quotidiennement le patois, ou des personnes restées seules après le décès de leurs parents ou de leur(s) frère(s) ou soeur(s) avec qui elles vivaient. D'autres dialectophones parlaient également très fréquemment patois, même si ce n'était pas la langue utilisée dans leur foyer. Mais, avec la baisse très importante du nombre de dialectophones, ce type de patoisants manque aujourd'hui d'interlocuteurs potentiels. Dans la plus grande partie de la population des couples âgés dialectophones, le français est aujourd'hui la langue majoritairement employée. Parmi cette catégorie de la population, ce sont presque toujours les hommes qui, hors de la maison, emploient le plus souvent le patois (un seul exemple contraire : le témoin A. à Jonzieux (n° 19), une informatrice de l'enquête linguistique, âgée de 85 ans, dont l'époux, aujourd'hui décédé, connaissait très peu le patois).

Pour ces anciens usagers à temps plein comme pour ceux qui le sont encore, le patois est un médium naturel, son emploi n'a pas de fonction particulière : il est la langue normale de certaines interactions. Le patois est pratiqué systématiquement entre interlocuteurs habituels, pour traiter de presque tous les sujets de discussion possibles¹⁵⁴. Le lieu importe également peu, le patois peut être employé presque partout, non seulement au domicile de l'un des deux locuteurs, mais également, dans quelques villages (par exemple à Marlhès (n° 23), à Planfoy (n° 6), à Peaugres (n° 28) et même à

¹⁵⁴ Les dialectophones dont la langue régionale est la langue quotidienne m'ont souvent dit qu'ils "parlaient de tout" en patois. Dans les interactions que j'ai observées, des sujets comme l'actualité nationale ou la politique pouvaient être abordés en patois. Mais des réflexions sur les programmes de télévision ou les commentaires sur le diagnostic d'un médecin, par exemple, étaient en français.

Limony (n° 18) il y a quelques années), dans des lieux publics (rues, commerces, cafés... - l'espace géographique que fréquentent les personnes très âgées est toutefois souvent relativement étroit). Cependant, aux dires de ces témoins, une condition est nécessaire pour que, lors de leurs échanges, le patois soit utilisé : il faut qu'ils soient seuls. Ils m'ont souvent dit qu'ils passaient au français quand quelqu'un arrivait. Néanmoins, d'après certaines observations que j'ai pu faire, cette condition n'est pas absolument impérative.

Ainsi, lors de certaines enquêtes au domicile d'un témoin, il est parfois arrivé qu'un ami de mon interlocuteur survienne. Oubliant ma présence, ils entamaient une discussion en patois. Le fait que l'objet de ma présence soit le patois explique peut-être dans certains cas l'emploi de la langue régionale devant moi. Mais ces échanges en patois se passaient parfois en présence d'autres personnes. L'épouse du témoin pouvait assister à l'interaction entre son mari et le visiteur, et, dans certains cas, elle appartenait à cette catégorie de locutrices qui s'interdisent de parler patois et/ou qui sous-estiment leurs compétences. Pourtant, la conversation entre les deux hommes se tenait en patois, et l'épouse du témoin intervenait parfois dans la discussion, mais elle le faisait alors en français (par exemple à Marlies (n° 23), famille B). Quelquefois, un enfant du couple était lui aussi présent (Marlies (n° 23), famille B ; Thélis-la-Combe (n° 14) ; Félines (n° 21) ; Brossainc (n° 16)...). Les compétences de cette personne plus jeune pouvaient être très faibles, ce qui l'excluait pratiquement de la conversation, mais n'empêchait pas qu'elle se tienne. Plus rarement, j'ai assisté à des échanges en patois dans les rues (à Marlies (n° 23), La Versanne (n° 20), Planfoy (n° 6), Tarentaise (n° 10)...). Or, dans certains cas, ces conversations se tenaient entre deux dialectophones parlant couramment patois et une tierce personne qui ne le parlait jamais. Mais cette troisième personne, dans les cas que j'ai observés, était toujours capable de comprendre assez bien le patois.

Dans une situation particulière, le patois peut être régulièrement pratiqué en public, par des usagers à temps plein mais aussi des usagers partiels, y compris en présence de personnes qui ne le comprennent pas. Il s'agit des échanges en langue régionale qui ont lieu dans les cafés. L'emploi du patois dans ce contexte est de moins en moins fréquent, non pas, semble-t-il, parce que le patois serait de plus en plus "déplacé" dans cet endroit public, mais simplement parce que le nombre de dialectophones diminue. L'emploi de la langue régionale au café ne s'explique pas par la volonté de ne pas être compris. Le cabaretier est très souvent capable de suivre une conversation en patois - il est l'un des jeunes membres de la communauté linguistique qui est le plus souvent exposé à la langue régionale - et beaucoup de clients du café le comprennent également. Toutefois, un des dialectophones peut faire, à haute voix, un commentaire en patois sur un client dont il pense qu'il ne comprend pas la langue régionale (j'en ai par exemple fait les frais à Marlies), pour amuser ceux qui, dans le café, peuvent saisir le sens de la réflexion. Ces discussions dans les cafés sont quelques-unes des rares occasions où le patois est encore pratiqué au sein d'un groupe car la majorité des échanges en langue régionale a aujourd'hui lieu entre deux personnes seulement. Les autres situations où le patois est le plus souvent parlé entre plusieurs locuteurs sont celles où des couples de patoisants réguliers reçoivent des parents ou des amis de leur âge : ces conversations ne se déroulent pas dans des lieux publics mais au domicile des hôtes.

Certaines femmes parlent encore patois avec d'autres personnes que leur mari.

Même si les femmes âgées sont plus nombreuses que les hommes, elles emploient le patois moins souvent qu'eux. Quelques-unes continuent pourtant à l'utiliser comme la langue naturelle de certaines de leurs interactions. Le plus fréquemment, elles parlent patois avec un de leur(s) frère(s) célibataire(s) (par ex. Saint-Genest-Malifaux (n° 13), témoin A. a.). La langue régionale a été celle qu'ils ont parlé pendant leur enfance et l'homme célibataire n'a jamais cessé de la pratiquer. Entre soeurs, l'usage du patois est plus rare, mais il persiste parfois entre couples âgés apparentés, surtout si chacun de ceux-ci l'utilise, au moins de temps en temps, dans leurs interactions privées. Quelques femmes conservent l'usage du patois avec certaines de leurs amies, mais cet emploi est de moins en moins fréquent (par ex. Saint-Genest-Malifaux (n° 13), témoin A. a., avec une amie, décédée il y a quelques années). Les femmes qui se rendent au café sont peu nombreuses, et les conversations en patois entre plusieurs habitantes de la région du Pilat sont devenues très rares. Il y a peu de temps encore, certaines amies s'invitaient à tour de rôle au domicile de l'une d'elles pour "boire le café" et passer un après-midi ensemble mais cette pratique sociale disparaît : dans les dernières rencontres habituelles que je connais, le patois n'est plus parlé.

De nos jours, la langue régionale est donc, chez ceux qui l'utilisent régulièrement essentiellement la langue des conversations privées et la langue du dialogue. Entre personnes très âgées, les conversations dans lesquelles un locuteur parle français et l'autre patois sont, à ma connaissance, assez rares. Elles n'existent pas, de manière régulière, entre conjoints ou personnes apparentées ; à cause de la différence de comportement entre hommes et femmes, la situation la plus plausible aurait été celle où un mari (ou un frère) aurait parlé patois à son épouse (ou à sa soeur) qui, elle, s'adresserait à son interlocuteur en français, mais je n'ai jamais observé de telles situations et aucun témoin ne m'en a signalé.

7.1.3.2. Le remplacement du patois par le français dans certaines interactions régulières

Le taux d'interactions en patois dans la région du Pilat ne diminue pas seulement à cause de la baisse du nombre de dialectophones. La langue régionale subit une érosion même entre les interlocuteurs qui étaient autrefois habitués à la parler entre eux. J.-B. Martin a relevé ce phénomène d'érosion à Pélussin (n° 4) : "Le français est [...] devenu si présent que, même lorsqu'ils se rencontrent, les patoisants "potentiels" font spontanément appel à la langue nationale" (*Champaillet*, p. 235). Ce phénomène d'érosion semble rare entre conjoints ou entre frère(s) et/ou soeur(s), que ces derniers vivent ensemble ou non. Chez eux, l'usage du patois est bien ancré, il est quotidien ou fréquent et régulier (par exemple le témoin A de Saint-Genest-Malifaux (n° 13) et son frère, ou le témoin C. a. de Marlihes (n° 23) et sa soeur, plus âgée que lui) et je n'ai pas constaté, au cours de cette décennie, d'abandon du patois parmi cette population (à l'exception du départ en maison de retraite du couple âgé de Saint-Julien-Molin-Molette (n° 15) et de celui de Limony (n° 18), mais dont les membres employaient peu le patois entre eux).

Par contre, un phénomène d'abandon progressif du patois existe entre les interlocuteurs non apparentés qui ne se parlaient autrefois qu'en patois. Un exemple de ce type a déjà été évoqué. Il m'a été rapporté par le témoin de Limony (n° 18) : la dernière

personne avec qui ce témoin parlait régulièrement patois a peu à peu refusé de continuer à employer cette langue entre eux. Ce cas d'abandon délibéré, de la part de l'un des deux protagonistes, est assez rare. En général, l'abandon progressif du patois dans ce type d'interactions s'effectue à l'insu des interlocuteurs. Mais le témoin de Limony était, en quelque sorte, un dialectophone militant qui, lui, désirait maintenir l'usage du patois (cf. 5.3.2.3. *La vallée du Rhône*). Le plus souvent, les personnes âgées qui ont cessé, à date récente, de parler patois avec certains de leurs interlocuteurs n'ont pas décidé cet abandon. Elles ont parfois pris conscience de cette interruption au cours de nos entretiens (par exemple entre certains membres de l'enquête linguistique collective de Planfoy (n° 6)), mais dans d'autres cas, elles s'en étaient déjà rendu compte (par exemple à Marlihes (n° 23), à La Versanne (n° 20) ou à Tarentaise (n° 10)) et elles me l'ont indiqué spontanément. Il est même parfois arrivé que deux personnes, qui discutaient autrefois en patois, se soient mutuellement fait part de leurs regrets de ne pas continuer à l'employer entre elles, sans pour autant parvenir à recommencer à l'utiliser. J'ai pu observer, sur une décennie, cette évolution entre deux patoisants de Marlihes, tous deux octogénaires aujourd'hui (les témoins B. a. et C. a.). Au début de mes enquêtes, leurs conversations à deux étaient presque toujours en patois. Puis, peu à peu, ils n'ont plus utilisé cette langue que pour les formules rituelles de salutations au début de leurs entretiens et parfois au moment de prendre congé. Aujourd'hui, il arrive qu'ils n'échangent plus un seul mot de patois dans certaines de leurs interactions, alors qu'ils continuent pourtant de le parler avec d'autres interlocuteurs, rencontrés parfois moins fréquemment (le témoin C. a. continue de parler régulièrement patois avec sa soeur, et le témoin B. a. l'emploie presque toujours avec au moins un de ses amis).

Auprès d'une communauté linguistique aussi affaiblie, l'impact d'enquêtes se déroulant sur plusieurs mois ou plusieurs années peut être non négligeable. Certaines personnes ont parfois recommencé à utiliser le patois entre elles, alors qu'elles avaient cessé de le faire à date récente. D'autres fois, les enquêtes collectives ont permis à quelques témoins de s'apercevoir que d'autres personnes qu'ils ne soupçonnaient pas parlaient régulièrement patois. Alors que précédemment, leurs conversations se tenaient exclusivement en français, ils se sont parfois mis, ou remis, à parler patois entre eux (par exemple entre certains témoins de Planfoy (n° 6), de La Versanne (n° 20) ou de Jonzieux (n° 19)...). Toutefois, je ne sais pas si la reprise d'interactions en patois ou les nouveaux échanges en langue régionale qui avaient débuté lors des enquêtes se sont révélés pérennes.

7.1.3.3. Les locuteurs qui n'utilisent le patois que pour certains emplois spécifiques

Parmi les locuteurs qui emploient occasionnellement le patois, beaucoup n'y ont recours que dans certaines circonstances particulières, et la langue régionale ne remplit plus, pour eux, que quelques fonctions spécifiques, contrairement aux usagers "à temps plein" ou à certains "usagers partiels", pour qui le patois est toujours une langue à part entière, capable de satisfaire presque tous les besoins linguistiques de leurs interactions habituelles.

Les couples âgés

Dans la majorité des couples âgés, la langue régionale n'est employée qu'épisodiquement entre conjoints. Pour ces couples qui parlent peu patois mais qui sont souvent des locuteurs traditionnels, la grande majorité des échanges se fait en français : le recours au patois marque une intention particulière. Ils ne peuvent donc, de ce fait, être classés parmi les usagers pour qui le patois est la langue naturelle de leurs interactions.

Les locuteurs traditionnels parlant patois pour aborder certains domaines seulement

Certains dialectophones, des locuteurs traditionnels ou des locuteurs tardifs, emploient régulièrement le patois entre eux, mais uniquement pour aborder des sujets particuliers. Le nombre de ces domaines d'emploi étant assez réduit, le français est la langue majoritaire de leurs interactions.

Le patois a longtemps été utilisé, par les hommes essentiellement, pour parler du travail agricole. Mais, depuis que la majorité des agriculteurs dialectophones ont cessé de travailler, cet usage du patois comme langue technique a presque disparu. Certains agriculteurs proches de la retraite utilisent encore sporadiquement la langue régionale, surtout entre membres d'une même famille. Deux frères de Marthes (n° 23), habitués à travailler ensemble, parlaient patois entre eux, mais ne l'utilisaient ni avec leurs épouses, ni même entre eux hors de leurs activités professionnelles. Depuis quelques années, ils sont à la retraite et ils ne parlent plus régulièrement patois entre eux. Deux autres dialectophones, des frères également, rencontrés à Saint-Romain-d'Ay (témoins A. a. et B.), un village situé au sud de la région du Pilat, entretenaient le même type de rapport avec le patois. Ces deux agriculteurs exploitaient conjointement la même ferme, même s'ils n'habitaient pas ensemble (l'un des deux était marié et l'autre célibataire). Ils parlaient patois exclusivement lors de leurs travaux en commun. Ils m'ont raconté qu'ils passaient spontanément au français quand, le soir, ils quittaient ensemble les bâtiments agricoles. Mais, même durant leur travail, ils parlaient français entre eux quand ils abordaient un autre sujet que les activités agricoles.

Le jardinage, activité que les anciens agriculteurs conservent souvent longtemps et que beaucoup de retraités issus d'autres milieux professionnels pratiquent également, peut être une occasion d'échanger quelques mots de patois, en même temps qu'il est le sujet de cet échange, avec les considérations sur la météorologie qui vont souvent de pair. Mais, dès qu'un autre thème est abordé, les interlocuteurs emploient le français.

La chasse, activité également typiquement masculine, est également un domaine où le patois peut encore être employé entre personnes de plus de soixante ans, quand elles chassent ensemble (par exemple témoins D. a. et D. c. de Marthes (n° 23)...). Si des personnes plus jeunes sont présentes, le français prédomine, et seuls les plus âgés emploient le patois, dans leurs propres interactions. Par exemple, les deux témoins de Saint-Romain-d'Ay, qui sont aujourd'hui retraités, ne parlent pratiquement plus patois aujourd'hui que quand ils sont à la chasse. Le petit-fils de l'un d'entre eux les accompagne parfois, ce qui ne les empêche pas d'user entre eux de leur langue

maternelle. Mais ils s'adressent à l'enfant en français.

Certains dialectophones entretiennent en patois des relations fréquentes et régulières, mais, si de nombreux sujets de conversations peuvent être abordés au cours de leurs échanges, ce qui évoquerait un emploi assez naturel du patois, l'objet même de leurs rencontres est le patois. Ils se rendent visite "pour parler patois". C'est, par exemple, le cas de l'ancien instituteur originaire de Tence (cf. 6.2. *Le témoignage des instituteurs*), qui habite aujourd'hui un hameau de Marlhès (n° 23) et d'un habitant du bourg de Marlhès. Les échanges en patois entre ces deux personnes sont d'ailleurs le seul exemple que je connaisse de locuteurs pratiquant régulièrement le patois alors que leurs parlars sont relativement différents l'un de l'autre. Le témoin de Vinzieux (n° 17), aujourd'hui seul dialectophone relativement compétent de son village, parlait également régulièrement patois, il y a plus de cinq ans, avec un de ses voisins plus âgé. Mais, comme dans l'exemple précédent, le plaisir de parler patois était, d'après la description qu'il m'en a faite, un des mobiles de leurs conversations, au moins de la part du plus jeune : cet homme est un locuteur tardif du patois, qui a sciemment décidé de commencer à le parler à l'adolescence, et qui a toujours aimé l'employer.

Le patois entre locuteurs traditionnels et patoisants peu compétents

Si le patois est aujourd'hui une langue parlée uniquement entre personnes proches, il n'est plus réservé, pour la plupart des personnes qui ne l'utilisent qu'occasionnellement, et en particulier pour les personnes qui la maîtrisent mal, qu'à quelques domaines très restreints, comme la connivence, l'humour ou l'évocation du passé.

La langue régionale peut se faire entendre quand deux personnes se rencontrent. Les salutations rituelles du début de l'échange sont alors formulées en patois, mais le français est ensuite utilisé. Ces quelques mots en patois ne sont prononcés qu'entre personnes qui se connaissent très bien. Le patois n'est jamais la langue employée pour aborder quelqu'un avec qui l'on n'est pas familier. Par contre, son emploi marque parfois la déférence d'une personne relativement jeune envers un dialectophone âgé¹⁵⁵. Cette situation est, pour certains personnes peu compétentes, une des rares occasions où ils prononcent encore quelques mots de patois : les formules de salutations sont des expressions figées que de nombreuses personnes connaissent encore. Pour des locuteurs moins ignorants du patois, le souci d'être agréable à l'interlocuteur âgé peut aller, de la part du plus jeune, jusqu'à la tentative de poursuivre la conversation en patois. Il doit souvent y renoncer, se sentant trop mal à l'aise dans cette langue. Mais c'est parfois le plus âgé qui change lui-même de langue, soit parce qu'il est conscient des difficultés de son interlocuteur, soit parce que l'usage du patois lui semble, entre eux, peu naturel.

Une motivation relativement identique - le désir de faire plaisir à son interlocuteur -,

¹⁵⁵ J'ai observé à plusieurs reprises ce type d'interactions, qui m'ont souvent été décrites par certains habitants de la région du Pilat, quand, par exemple, je me rendais, en compagnie de l'un des témoins, à l'endroit où devait avoir lieu une enquête collective. En nous croisant, des personnes s'adressaient au témoin en patois sans savoir qui j'étais, ce qui montre que, contrairement à ce que prétendent beaucoup de patoisants, le patois est parfois parlé en présence de quelqu'un dont on pense qu'il ne le comprend pas.

conduit parfois des locuteurs peu compétents à l'employer tout de même avec des dialectophones âgés. C'est surtout le cas entre des personnes au moins quinquagénaires et leurs parents âgés, ou d'autres ascendants : à Tarentaise (n° 10), la belle-fille du témoin A. a., qui habite avec son beau-père, m'a dit qu'elle lui parlait patois "pour lui faire plaisir" (idem entre le témoin A. c. de Marlihes (n° 23) et ses parents). La fille du couple de Félines (n° 21), qui habite près de la ferme de ses parents m'a également affirmé qu'elle agissait parfois de la même manière, ainsi que la belle-fille des témoins de Thélis-la-Combe (n° 14 ; dans cette dernière famille, le fils des témoins semblait parler patois, du moins avec son père, de manière plus spontanée ; il relevait peut-être de la catégorie des locuteurs tardifs). Dans ces interactions, l'ampleur des échanges en patois peut varier de quelques mots, prononcés d'ailleurs parfois uniquement par les interlocuteurs les plus jeunes, à des conversations plus poussées : les plus jeunes "donnent la réplique" aux plus âgés, et parfois passent au français alors que les locuteurs traditionnels continuent en patois. Mais, dans ces échanges, l'usage du patois constitue, au moins en partie, l'objet même de la discussion : les interlocuteurs s'expriment en patois pour le plaisir de le parler et ils ne l'emploient pas comme un médium quelconque.

C'est également dans le but d'être agréable à son interlocuteur que, au domicile de certaines personnes âgées mais surtout dans les maisons de retraite ou de convalescence, les infirmières ou le personnel soignant qui comprennent le patois tentent de nouer des échanges en langue régionale. C'est parfois l'une des rares occasions, avec les visites de parents ou d'amis, qui permettent à d'anciens usagers à temps plein du patois de pouvoir encore le parler quand ils sont en maison de retraite ou de convalescence. En effet, il m'a semblé que les dialectophones ne parlaient patois avec d'autres personnes habitant dans ces établissements que s'ils les connaissaient auparavant et qu'ils avaient déjà l'habitude de le parler entre eux¹⁵⁶. Dans les quatre établissements où j'ai eu l'occasion de me rendre (à Serrières (n° 22), Saint-Julien-Molin-Molette (n° 15), Marlihes (n° 23) et Annonay), les patoisants qui se sont mis à parler patois avec de nouvelles relations rencontrées dans ces lieux sont peu nombreux. Dans certains établissements, le patois est l'objet d'une activité de groupe que le personnel d'animation propose¹⁵⁷. Cette activité peut être un moyen d'augmenter, dans ce cadre, la pratique du patois, et de permettre d'établir de nouvelles interactions en patois entre dialectophones qui ne le parlaient pas entre eux, mais je n'en connais pas d'exemple dans la région du Pilat. Pourtant, les initiatives personnelles de certains membres du personnel sont appréciées par certains locuteurs traditionnels (par exemple le couple de Limony (n° 18) hospitalisé à Serrières (n° 22), ou un ancien ouvrier agricole originaire du Velay, qui habite aujourd'hui une maison de retraite d'Annonay).

¹⁵⁶ J.-B. Martin signale qu'à Yssingieux "si le patois est encore utilisé dans la maison de retraite, c'est parce que s'y trouvent réunies de nombreuses personnes âgées venant de la campagne". Mais on ne sait pas si ces personnes sont issues d'un ensemble de localités relativement proches ou si la maison de retraite d'Yssingieux rassemble des personnes venues de régions plus lointaines et donc si les interlocuteurs se connaissaient avant leur installation dans cette maison de retraite. D'autre part, Yssingieux est situé dans une région où l'abandon de la transmission du patois est plus récent (Martin 1997, p. 6).

¹⁵⁷ C'est en particulier le cas dans la région des Monts du Lyonnais. A la maison de retraite de Saint-Martin-en-Haut, ce type d'activité a conduit à la publication d'un ouvrage relatant le passé de ce village (*Les autrefois dans les Monts du Lyonnais* 1997).

Entre locuteurs traditionnels et locuteurs maîtrisant mal le patois, qui sont souvent moins âgés, les échanges en patois sont donc peu nombreux. Les dialectophones les plus jeunes parlent patois plus souvent et plus volontiers entre eux. Face à quelqu'un qui parle couramment patois, leurs propres difficultés à s'exprimer dans cette langue les conduisent fréquemment à passer au français ou à se contenter de "donner la réplique" aux locuteurs traditionnels. Mais les locuteurs plus jeunes, bien qu'ils prétendent souvent ne pas parler patois et ne pas savoir le parler, l'utilisent quelquefois entre eux. Cet emploi se déroule le plus souvent entre membres de la même famille ou entre amis et il est presque uniquement réservé à l'évocation des souvenirs d'enfance. La langue régionale, qu'ils entendaient pendant leur enfance, est associée à cette époque. Ces interlocuteurs "s'amusent" alors à parler patois, un patois parfois hésitant chez certains membres de l'assemblée. Une phrase peut rester en suspens face à un problème grammatical et être reformulée ou poursuivie par une autre personne. Devant une difficulté lexicale, le recours au français est parfois nécessaire et le sujet de la discussion devient alors, presque systématiquement au cours de ce genre d'interactions, le patois lui-même. On se demande, en français plutôt qu'en patois, comment on disait tel ou tel mot, on s'interroge, plus rarement, sur le sens d'un mot qui n'a pas d'équivalent en français, on se souvient d'une réplique, d'une anecdote dans laquelle la langue ancestrale jouait un rôle¹⁵⁸.

Souvent, ces échanges durent peu. Certains membres de l'assistance peuvent ne pas comprendre le patois, parce qu'ils sont originaires d'une autre région ou parce qu'ils sont trop jeunes - mais ce type d'interaction en patois ne se déroule le plus souvent qu'entre personnes de la même génération - ; pour ne pas exclure les non-dialectophones, parfois agacés, les conversations reprennent en français. Mais, même quand l'ensemble des personnes présentes est dialectophone, le patois n'est pas employé très longtemps : il n'est pas la langue des conversations ordinaires. De plus, entre ce type d'usagers partiels du patois, ces échanges ne sont ni très fréquents ni réguliers. Toutefois, l'emploi du patois augmente souvent avec l'âge, un phénomène que J.-Cl. Bouvier a également relevé dans la Drôme (cf. Bouvier 1973, p. 231) : des personnes qui le parlaient peu quand elles travaillaient encore l'emploient ensuite plus souvent, lorsqu'elles sont retraitées, mais presque uniquement pour évoquer et se remémorer le passé. C'est ainsi souvent le cas d'anciens habitants de la région du Pilat qui reviennent y vivre au moment de leur retraite ou qui y font alors des séjours plus fréquents.

La transmission tardive entre père et fils

Il existe toutefois des interactions régulières en patois entre dialectophones âgés et dialectophones plus jeunes, mais elles ne concernent qu'une catégorie très précise de la population de la région du Pilat : il s'agit de certains pères aujourd'hui âgés, puisqu'ils sont des locuteurs traditionnels ou parfois des locuteurs tardifs, et de leurs fils. Ces pères qui continuent à parler patois avec leurs fils, ou, très souvent, avec un de leurs fils, sont

¹⁵⁸ Il y a également eu, auprès d'une partie de la population de locuteurs jeunes (50-65/70 ans), souvent moins compétents et parlant rarement patois, et qui ont participé, directement ou indirectement aux enquêtes, un certain regain d'intérêt pour le patois et pour sa pratique.

essentiellement d'anciens agriculteurs, mais quelquefois aussi des artisans.

Parmi les témoins de l'enquête linguistique, on peut citer le témoin A. de Tarentaise (n° 10), ou ceux de Brossainc (n° 16), de Serrières (n° 22) ou de Thélis-la-Combe (n° 14) par exemple. Dans tous ces cas, les fils sont tous des agriculteurs. A Marlihes (n° 23), le témoin B. a. s'adresse également parfois à son fils en patois, mais le fils est cantonnier. Quant au témoin de Limony (n° 18), il était chef de gare et son fils n'est pas agriculteur.

L'exemple de la famille D. de Marlihes est un exemple caractéristique du maintien du patois dans certaines familles d'artisans : le père de D. a. et D. c. était maçon, eux-mêmes l'ont été et le fils le plus jeune de D. c. est menuisier-charpentier (il n'habite pas dans la région du Pilat mais à quelques dizaines de kilomètres au sud-est ; je n'ai pas pu le rencontrer). Son père, marié à une femme beaucoup plus jeune que lui et qui, elle, n'emploie que le français, aime beaucoup parler patois et il lui a transmis cet amour de la langue et la langue elle-même (je ne connais pas son niveau de compétences, mais il est considéré comme dialectophone par les locuteurs peu compétents et même les locuteurs traditionnels ou tardifs qui le connaissent).

On peut distinguer, dans ces relations pères / fils, deux catégories : les pères qui parlent patois à leurs fils qui leur répondent en français plus qu'en patois, et les situations où les deux interlocuteurs parlent patois : il s'agit alors de pères attachés au patois et à son usage et de fils partageant ce goût pour la langue régionale et qui essaient de l'apprendre. La famille C. de Marlihes (n° 23) en est un exemple remarquable : le témoin C. a, âgé de 82 ans, se décrit comme un locuteur tardif et son fils l'est aussi : il a commencé d'apprendre à parler patois à l'adolescence. Longtemps célibataire, le fils, âgé de 40 ans environ, habitait chez son père, veuf depuis plus de vingt ans, et l'absence de femme au foyer a sans doute favorisé le maintien d'une transmission tardive du patois, un phénomène qui existe depuis longtemps, qui diminue mais qui n'a donc pas encore totalement disparu¹⁵⁹. Je ne sais pas si le fils de D. c., l'artisan menuisier-charpentier, parle patois avec ses enfants, ou avec l'un de ses fils, mais il se pourrait que celui de C. a.¹⁶⁰ le fasse : il vient de se marier récemment.

L'usage du patois différencie également les deux catégories de relations père / fils. Quand le fils parle surtout français avec son père, seuls quelques domaines sont abordés entre eux : il s'agit des domaines traditionnels du patois : agriculture, chasse... Quand le fils parle patois avec son père, leurs échanges peuvent porter sur des sujets très divers. Mais l'emploi du patois entre ces locuteurs ne peut pas être considéré comme un emploi "naturel" : il est délibéré et la relation entre pères et fils est en partie didactique. Ces fils

¹⁵⁹ P. Sauzet, citant une enquête comparative de Tabouret-Keller portant sur l'apprentissage de l'alsacien et de l'occitan (Tabouret-Keller 1962) qui montre que "des enfants occitans, les garçons essentiellement, apprennent l'occitan autour d'une dizaine d'années, auprès de leur père", écrit : "Il est particulièrement remarquable que l'occitan s'apprenne secondairement" (Sauzet 1988, p. 229).

¹⁶⁰ On peut remarquer que ces deux hommes jeunes présentent tous deux une différence d'âge assez grande avec leurs pères, ce qui semble être un facteur de maintien d'une langue minorée dans d'autres situations de déclin de langue (cf. par exemple Dorian 1986b, p. 79, Bouvier 1973, p. 231...). D'après plusieurs témoins, un jeune homme de Marlihes âgé de 30 ans environ connaîtrait le patois : son père est également assez âgé.

sont des locuteurs tardifs dont les compétences peuvent être limitées. Le patois du témoin C. c. est hésitant, son vocabulaire est restreint et présente des spécialisations sémantiques particulières. Ces locuteurs tardifs n'utilisent souvent le patois qu'avec une seule personne, leur père.

Ces exemples montrent que, pour que l'usage du patois se maintienne dans une famille, il faut que pères et fils partagent un attachement particulier au patois. Le témoin de Limony (n° 18), dialectophone presque militant, n'a pas pu transmettre cet amour de la langue régionale à son fils, qui lui répond presque exclusivement en français. A l'opposé, le témoin A. c. de l'Allier n'a pas pu cultiver l'usage du patois après le décès de ses grands-pères : son père ne parle que très peu patois et presque jamais avec son fils.

Le patois entre villageois

Un emploi épisodique du patois a souvent été évoqué par des habitants de la région du Pilat, qu'ils soient dialectophones ou francophones exclusifs. Pour beaucoup de ces derniers, le contexte de cet emploi est l'un des rares où ils entendent encore parler patois : il s'agit de fêtes ou de repas réunissant des personnes du même village. Une de ces festivités rassemble régulièrement, dans beaucoup de villages de la région du Pilat, tous les membres d'un village nés la même année. Au cours du repas qui réunit les générations les plus âgées, l'évocation du passé conduit presque inmanquablement à parler *du* patois et à parler *en* patois¹⁶¹. Beaucoup s'y essaient pour échanger quelques mots, les plus habiles pouvant tenir une conversation alors que leurs interlocuteurs qui le sont moins parlent français. Certaines personnes ne vont se parler patois qu'au cours de ces réunions festives : en temps ordinaire, elles n'emploient entre elles que le français. Quelques habitants du village connus, parfois à tort, pour être de bons locuteurs mais qui sont surtout de bons conteurs, entonnent des chansons en patois, racontent des anecdotes, parfois des histoires dont certaines pourraient être issues de la tradition orale, et jouent des saynètes en général burlesques, sketches dont ils sont parfois les auteurs. Lors d'une autre fête, beaucoup moins fréquente, qui rassemble une partie des habitants d'un village, ce sont les personnes qui ont cette année-là 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40... qui se réunissent pour partager un repas. La fréquence des interactions en patois est alors plus faible, puisque certaines générations ne parlent pas la langue locale et que les plus jeunes ne la comprennent pas, mais des chansons, histoires ou saynètes en patois se font presque systématiquement entendre. Ceci est donc parfois la seule exposition au patois des plus jeunes des habitants du village, des personnes qui en sont issues ou de celles qui les ont épousées.

L'exposition au patois des générations les plus jeunes

Les jeunes retraités qui parlent en général rarement patois, sont parfois chargés de garder leurs petits-enfants. Je n'en connais pas, même parmi ceux qui possèdent les meilleures compétences en patois et qui le parlent le plus fréquemment, qui se soient

¹⁶¹ Cet usage du patois n'existe plus aujourd'hui que dans les parties de la région du Pilat où le patois est encore assez vivant (à Serrières, par exemple, lors d'un récent banquet de cette sorte, aucun mot patois n'a été prononcé, contrairement à d'autres réunions de ce genre dans la région du haut plateau).

donné l'ambition de l'apprendre à leurs petits-enfants. Un homme seulement m'a dit qu'il aimerait le faire, mais il n'osait pas : son petit-fils, avec qui il va souvent à la chasse, n'est pas un élève très brillant et il redoute que le patois l'empêche d'apprendre correctement le français - ce qui montre que la crainte que le patois puisse entraver l'acquisition du français existe encore. Cet homme n'habite d'ailleurs pas dans la région du Pilat : il s'agit du témoin principal de l'enquête effectuée à Saint-Romain-d'Ay, au sud de notre domaine, où le patois est plus vivant. Malgré son âge peu élevé (65 ans), il fait partie des locuteurs traditionnels (le patois est sa langue maternelle et il l'a parlé toute sa vie). Il est aussi significatif de noter que, si cet ancien agriculteur a également des petites-filles, il n'éprouve pas, à leur égard, le même désir de transmettre sa propre langue maternelle.

Toutefois, les grands-parents sont encore les vecteurs d'une transmission du patois, une transmission très ténue et souvent non délibérée : ils utilisent quelquefois, en s'adressant à leurs petits-enfants, quelques mots patois, en particulier des termes relevant du vocabulaire affectif mais également des mots de la vie quotidienne ou des syntagmes relativement figés, comme les formules de salutations. Ces quelques mots de patois ne se confondent pas avec les termes de français régional appartenant aux mêmes champs sémantiques. Certains de ces types lexicaux issus du substrat dialectal n'ont pas été relevés dans les différentes collectes, soit parce qu'ils n'ont pas été découverts, soit parce qu'ils ont été considérés comme des mots patois utilisés en français.

Quelques-uns de ces termes au moins doivent sans doute être considérés comme patois car, tels qu'ils sont prononcés par les grands-parents, ils dérogent aux règles phonétiques du français, ce qui n'est pratiquement jamais le cas des régionalismes du français dans notre région ni dans celles qui l'entourent¹⁶². Questionnés à ce sujet, les grands-parents qui prononcent ces quelques mots estiment qu'il s'agit de mots patois¹⁶³.

¹⁶² Ceci distingue la région de substrat francoprovençal de la région occitane, où, par exemple, certains régionalismes du français peuvent parfois présenter des voyelles finales atones. Dans le domaine francoprovençal, les régionalismes du français accentués sur l'avant-dernière syllabe sont très rares (cf. Martin - Pellet 1987, p. 19-20). Le type lexical *gobi* "gourd, engourdi (en parlant des doigts)", attesté dans le sud de la France et en région Rhône-Alpes, illustre bien cette différence entre les deux domaines : dans le domaine occitan, ce régionalisme conserve, comme en dialecte, son accentuation paroxytonique (*g o bi* : cf. Blanchet 1991, p. 60 (Provence) ; Germe - Lucci 1985, p. 108 (Gap, Hautes-Alpes) ; Germe 1996, p. 150 (Champsaur, Hautes-Alpes)...), alors qu'en domaine francoprovençal et dans la région est du nord-occitan, c'est la voyelle finale qui est accentuée (*gobi* : cf. Fréchet 1997, p. 100 (Drôme)...), à moins qu'elle ne se soit amuïe (*gobe* : cf. Vurpas 1993a, p. 158 (Lyonnais), Vurpas - Michel 1992, p. 102 (Beaujolais)...), ou affaiblie en *y* (*goby*, *gouby* : Martin - Pellet 1987, p. 101 (Meyrieu-les-Etang, Isère), Tuailon 1983, p. 209-210 -Vourey, Isère...).

¹⁶³ Ce type de locuteurs, dont les compétences en patois sont imparfaites, et qui emploient peu la langue régionale, est très souvent affecté par un sentiment d'insécurité linguistique qui conduit ces dialectophones à l'hyperdialectalisme. Ainsi, lors des enquêtes linguistiques, quand ils devaient traduire en patois un terme français dont le type lexical est identique à celui du mot patois, cette similitude des deux termes leur paraissait suspecte. Ils me disaient alors qu'ils ne se souvenaient pas du terme patois et ils cherchaient à se souvenir d'un type lexical différent. Cette réaction était fréquente quand je leur demandais comment on disait en patois tel ou tel mot de français régional dont l'origine est dialectale. Ces locuteurs risquent donc plutôt de considérer comme français un mot patois employé avec leurs petits-enfants si le type lexical de ce mot est identique en français - et qu'il possède le même sens.

Par contre, repris par les petits-enfants, ces mots et même les expressions, qu'ils ne savent pas décomposer, sont en général adaptés à la phonétique du français. Cette transmission de très faible ampleur mais qui pourra peut-être assurer encore quelque temps la survie de certains mots dialectaux, paraît en déclin. Au cours de mon enfance, j'ai appris plusieurs mots de patois par ce biais, mais mes grands-parents étaient des locuteurs traditionnels dont le patois était la langue quotidienne de leurs interactions. Les grands-parents qui aujourd'hui peuvent transmettre un petit nombre de mots patois à de jeunes enfants sont majoritairement des locuteurs peu compétents, usagers occasionnels du patois, et il me semble qu'ils en emploient moins avec leurs petits-enfants que leurs aînés ne le faisaient. Mais ce déclin est difficile à évaluer. La transmission d'un nombre très limité de mots patois existe encore, puisque certains jeunes enfants en connaissent. Mais ces mots ne sont pas toujours les mêmes selon les enfants - ce qui est un indice d'emprunts au patois plutôt que de termes appartenant au lexique du français régional - et ils les utilisent rarement spontanément. Ils peuvent les avoir appris sans que ces termes leur aient été adressés, mais simplement en les ayant entendus dans des conversations ou lors d'échanges brefs où le même vocabulaire est toujours employé : la plupart des termes que les enfants connaissent, et ceux qu'ils utilisent le plus fréquemment, sont souvent des termes de salutations ou de politesse¹⁶⁴. Les enfants peuvent d'ailleurs les oublier : certains sont parfois capables de citer plus de mots patois que leurs frères ou soeurs aînés. La berceuse qui se transmet encore dans certaines familles (cf. Chapitre 6. *Le déclin du patois*, 6.3.3.) est l'une des seules chansons en patois que je connaisse qui soit connue par des enfants, et certains d'entre eux peuvent, grâce à cette berceuse, citer les mots patois signifiant "bébé" et "sommeil" (ce dernier dans sa forme redoublée, propre au registre infantin).

La génération des parents de jeunes enfants ou d'adolescents est, en général, assez indifférente au patois. Certains parents comprennent quelques mots ou des expressions figées, ils peuvent parfois en citer quelques-uns mais le patois les intéresse souvent peu : pour eux, il fait partie d'un passé révolu. Les locuteurs peu compétents et les locuteurs traditionnels n'emploient pas le patois avec eux, et rarement devant eux, et eux-mêmes ne l'emploient pas avec leurs enfants. Ils peuvent toutefois encore l'entendre dans leur famille ou lors de fêtes.

Patois et français régional

Les compétences en patois extrêmement réduites que possèdent certaines personnes âgées de 20 à 50 ans et une petite partie seulement des enfants de la région du Pilat ne permettent pas de les classer parmi les usagers du patois. Mais les catégories 3 et 4 que distingue R. Lafont s'adaptent mal à la situation linguistique de notre domaine. La troisième catégorie ("Les usagers éventuels, qui ne parlent que le français régional, mais comprennent bien l'occitan et sont capables d'en user") établit des liens entre les compétences dans la langue régionale, la possibilité de la parler et la pratique du français régional. Or, ces liens ne sont pas systématiques dans la région du Pilat.

¹⁶⁴ Dans la littérature en anglais, on emploie pour désigner ces syntagmes figés, dernières traces de la langue dominée chez les locuteurs les moins compétents, l'expression "formulaic utterances" (cf. par exemple Menn 1989, p. 340).

Parmi les patoisants les plus âgés et les plus compétents, certains utilisent peu de mots régionaux. C'est particulièrement le cas de certains très bons dialectophones. Très attentifs à la variation géographique du patois ou à sa norme phonétique, ces locuteurs emploient peu d'emprunts au français sinon pour remplir un "trou lexical" du patois et ils parlent en général un français plus proche de la norme que beaucoup de leurs contemporains ou de personnes plus jeunes qu'eux. D'autres dialectophones, qui souffrent d'insécurité linguistique face au français, tentent d'éviter certains mots régionaux qu'ils ressentent comme incorrects ou grossiers - mais ils en utilisent toutefois beaucoup d'autres, qu'on pourrait classer parmi les régionalismes "inconscients"¹⁶⁵.

A l'opposé, l'utilisation d'un grand nombre de mots de français régional n'est pas un indice d'une bonne compétence en patois. J'ai rencontré beaucoup de personnes de différentes générations dont le français est émaillé de très nombreux régionalismes du français et qui ne sont pas dialectophones, ou qui sont de moins bons dialectophones que beaucoup d'autres personnes de leur génération. Certaines des personnes qui correspondent à ce type de locuteurs ont eu une scolarité courte ou difficile. Les autres personnes qui appartiennent à cette catégorie sont souvent des gens, plutôt des hommes, qui sont plus sensibles à la dimension de "marqueur d'appartenance régionale" de ce lexique qu'à son aspect de français "incorrect" et ils cultivent l'emploi de ce vocabulaire. Ces locuteurs n'ont pas forcément connu une scolarité difficile et ils ne souffrent pas, ou souffrent moins que les précédents, d'insécurité linguistique face au français. Parmi ces locuteurs, beaucoup, surtout les plus âgés, sont souvent également des dialectophones compétents. Par contre, chez les plus jeunes d'entre eux, la capacité de parler patois et le fait d'utiliser de nombreux régionalismes ne vont pas forcément de pair. Certains de ceux qui usent d'un grand nombre de régionalismes seraient effectivement "capables d'user" du patois, mais ils sous-estiment leurs compétences ou ils les ignorent même presque totalement, et d'autres ne connaissent pas la langue régionale ou la connaissent très peu.

Certains des locuteurs qui relèveraient de la troisième catégorie de R. Lafont par leur connaissance et leur pratique du français régional ("Les usagers éventuels, qui ne parlent que le français régional, mais comprennent bien l'occitan et sont capables d'en user") devraient par contre être classés dans la quatrième ("Les post-usagers [...] qui le comprennent encore avec un minimum d'efforts") si l'on prend en compte leurs compétences passives en patois. Mais les termes "avec un minimum d'efforts" suggèrent une évolution possible de ces compétences qu'il n'est pas aisé d'évaluer.

Les plus jeunes usagers du français régional, ceux qui le connaissent bien et l'emploient souvent, pourraient même relever de la cinquième catégorie ("les non-usagers dont certains, dans la bourgeoisie urbaine, ont même perdu ce substrat"). Mais s'ils sont *non-usagers* du patois puisqu'ils ne le comprennent même pas, ils ne relèvent pas pour autant de "la bourgeoisie urbaine" : ce sont presque exclusivement des ruraux.

7.1.4. Les non-usagers

Deux autres catégories particulières de locuteurs ne peuvent trouver leur place dans la

¹⁶⁵ Cf. J.-B. Martin - J. Pellet : "ces traits sont, la plupart du temps, employés inconsciemment, leurs utilisateurs n'ayant pas l'impression d'user de termes inconnus du dictionnaire ou de tournures étrangères à la grammaire" (Martin - Pellet 1987, p. 19).

typologie proposée par R. Lafont. Certains locuteurs de la région du Pilat (en nombre non négligeable en proportion du nombre total de dialectophones) sont à la fois tout à fait compétents en patois - et ne peuvent donc pas appartenir, à ce titre, aux catégories 3, 4 ou 5, qui englobent des locuteurs aux compétences faibles ou nulles - mais ils ne le parlent pas, ou ne le parlent plus, et on ne peut donc pas les placer dans les catégories 1 ou 2.

J'ai à plusieurs reprises rencontré des dialectophones qui sont soit d'anciens usagers à temps plein, soit d'anciens usagers partiels. A Serrières (n° 22), Brossainc (n° 16), Limony (n° 18), Vinzieux (n° 17), Saint-Julien-Molin-Molette (n° 15) ou Davézieux (n° 31) (depuis le décès du témoin A.) par exemple, les témoins que j'ai rencontrés étaient très heureux de participer aux enquêtes car elles leur fournissaient l'occasion de parler patois, ce qu'ils ne faisaient plus ou ne pouvaient plus faire depuis parfois longtemps. Pourtant, ces personnes ne sont pas, sauf exception comme à Serrières et à Vinzieux, les derniers locuteurs traditionnels de leur village, mais elles ne parlent que français avec les autres dialectophones (y compris avec leur propre épouse, comme par exemple à Limony (n° 18) ou à Brossainc, où le patois est très peu utilisé entre les conjoints des couples que j'ai rencontrés¹⁶⁶), à moins qu'elles n'entretiennent pas de relations sociales avec ces autres dialectophones (comme c'était le cas entre le témoin de Serrières et l'avant-dernier locuteur traditionnel avant qu'il ne décède). Les cas de dialectophones isolés que je connais le mieux sont tous situés dans la région du plateau intermédiaire du Pilat ou dans la vallée du Rhône, mais il en existe également dans la région du haut plateau¹⁶⁷. Certaines personnes vivant dans des lieux isolés, ou qui ne parlaient patois qu'avec leur(s) parents(s) ou leur conjoint aujourd'hui décédés (des femmes âgées surtout) peuvent faire partie de cette catégorie. Mais leurs compétences en patois étant mal connues du reste de la communauté, les témoins m'ont cité en priorité des patoisants dont ils savaient qu'ils parlaient parfois patois. L'existence de ces dialectophones isolés, qui n'ont plus l'occasion de parler patois, s'explique en partie par leur âge : leur mobilité est plus réduite et ils n'exercent plus d'activités professionnelles. Le réseau de leurs relations sociales est donc parfois assez étroit. A propos de la pratique du patois à Pélussin (n° 4), J.-B. Martin signale : "Les conversations en patois sont devenues très rares et celui-ci est plus une possibilité qu'une réalité. Il n'est utilisé que lorsque ces personnes se rencontrent, ce qui ne se produit pas souvent, car elles sont disséminées dans les hameaux de la commune et beaucoup, en raison de leur âge, ne quittent que rarement leur domicile" (*Champaillet*, p. 235). Mais ceci n'explique pas totalement leur isolement : certaines interactions autrefois en patois se déroulent maintenant en français.

D'autres locuteurs possèdent une très grande compétence en patois mais ne s'expriment pratiquement jamais dans cette langue. Il s'agit essentiellement de personnes dont le patois a été la langue maternelle, qui en ont acquis une bonne connaissance

¹⁶⁶ Le témoin de Limony m'a souvent fait part de son regret de ne plus pouvoir parler patois alors qu'il aurait pu l'employer avec son épouse, qui ne relève pas de la catégorie des locuteurs qui refusent explicitement de parler patois : l'usage régulier de la langue régionale entre eux leur paraissait tout simplement peu naturel, déplacé.

¹⁶⁷ Quand j'ai demandé aux patoisants les plus âgés de m'énumérer les dialectophones de leur village, ils m'ont parfois indiqué certains de ces locuteurs (cf. ci-dessous *Chapitre 10. La communauté linguistique*).

pendant leur enfance puis qui ont été très souvent exposées au patois pendant leur vie adulte. C'est en particulier le cas de nombreuses épouses d'agriculteurs âgés. Elles ont appris le patois pendant leur enfance et leurs maris l'ont souvent parlé devant elles, mais, à cause de la très mauvaise image du patois qu'elles avaient et qu'elles ont encore, elles ne l'utilisent jamais. Souvent, elles pensent être de piètres dialectophones, ou prétendent l'être, mais certaines possèdent en fait des compétences très étendues (témoin B. b. de Marlies (n° 23)...). D'autres femmes, sans aller jusqu'à s'interdire délibérément de parler patois, ne l'utilisent pas ou ne l'utilisent plus (Limony (n° 18), Brossainc (n° 16)...).

Ainsi, parmi les non-usagers du patois, il convient de distinguer plusieurs types de locuteurs :

Certains dialectophones, qu'ils soient de très bons patoisants ou qu'ils le soient moins, ne peuvent plus parler patois, quelles que soient les raisons de cette impossibilité : isolement, hospitalisation, décès d'anciens interlocuteurs, émigration hors de la région du Pilat...).

D'autres dialectophones, qui peuvent eux aussi être plus ou moins compétents en patois, ne sont pas non plus des usagers de la langue régionale car ils refusent de parler patois. Certains de ces locuteurs sont toutefois des usagers passifs, puisqu'ils participent parfois à des interactions en patois, même s'ils ne parlent alors que français.

Enfin, nombre d'habitants de la région du Pilat sont incapables de parler patois, ou alors pensent qu'ils n'en sont pas capables. Mais, à l'intérieur de cette population, on doit également distinguer deux sous-catégories :

—
une partie de cette population appartient à la catégorie des usagers passifs du patois : ces locuteurs sont capables de comprendre le patois, à des degrés qui peuvent être divers, mais ils n'ont plus d'occasions de l'entendre, pour des raisons similaires à celles qui empêchent des usagers potentiels de le parler (liées parfois à l'âge, mais aussi à la baisse du nombre de dialectophones et à l'érosion de la pratique de la langue régionale)

—
Un grand nombre d'habitants de la région du Pilat ne sont pas capables de comprendre le patois. Ces francophones exclusifs constituent la majorité de la population de la région du Pilat. C'est dans la vallée du Rhône qu'ils sont les plus nombreux, mais leur proportion est également très importante dans les agglomérations qui ont connu un afflux massif de population (par exemple à Annonay et dans les communes qui environnent cette ville, à Saint-Genest-Malifaux (n° 13), au Bessat (n° 11)...).

Une partie des non-usagers peuvent donc être classés dans la catégorie des usagers éventuels. Mais la relation entre ce type de locuteurs et un niveau de compétences particulier n'est pas univoque : certains de ces dialectophones sont des locuteurs

traditionnels qui ne peuvent plus parler patois, d'autres refusent de le faire, d'autres ne parlent pas patois parce qu'ils pensent ne pas être capables de le faire et d'autres enfin sont des locuteurs peu compétents qui n'ont plus l'occasion d'exercer leurs compétences passives.

Aucune des catégories ci-dessus n'est totalement discrète : elles forment un continuum depuis les locuteurs traditionnels jusqu'aux francophones exclusifs : certains usagers passifs du patois peuvent, lors d'une occasion particulière, être amenés à s'exprimer, au moins brièvement, en patois ; certains enfants peuvent comprendre un petit nombre de mots ou d'expressions, et même, éventuellement, en employer parfois quelques-uns...

D'autre part, il peut encore arriver que certains des dialectophones qui sont des non-usagers du patois par manque d'interlocuteurs (pour ceux qui pourraient parler et qui désirent le faire, c'est-à-dire des locuteurs traditionnels ou tardifs) ou par manque d'exposition (pour ceux qui pourraient seulement le comprendre) puissent changer de catégorie au gré d'une rencontre avec un patoisant ou de la participation à des situations où le patois est pratiqué, et devenir ainsi, au moins pour un temps, des usagers partiels du patois. Mais comme les données présentées le suggèrent, ces opportunités de reparler patois ou de l'entendre à nouveau se font de plus en plus rares. De plus, nous verrons que certaines des caractéristiques particulières de la communauté dialectophone actuelle entretiennent et favorisent le déclin du patois en conduisant, apparemment de façon inexorable, à un "délitement" toujours plus important de la communauté dialectophone (cf. *Chapitre 10. La communauté linguistique*).

7.2. Où peut-on entendre parler patois ?

Une autre manière de décrire l'état du patois dans la région du Pilat en l'an 2000 consiste à relever systématiquement les lieux où le patois peut être parlé ou entendu. Certains ayant déjà été cités ci-dessus, nous allons présenter brièvement la "géographie" de l'usage actuel du patois.

Dans les lieux publics, son usage est aujourd'hui assez rare. Dans certaines communes, le patois peut parfois être employé dans les bourgs et les hameaux. L'emploi du patois dans l'espace public est peu fréquent et il l'est de moins en moins : beaucoup de vacanciers séjournant dans la région du Pilat pendant quelques semaines et même des personnes qui y habitent m'ont affirmé qu'ils n'entendaient jamais personne parler patois.

Dans les commerces, il n'est pratiquement plus utilisé. La plupart des commerçants sont d'ailleurs trop jeunes pour savoir parler patois. Je n'ai jamais observé de conversations en patois entre clients dans des commerces et personne ne m'a dit qu'il lui arrivait de le parler ou de l'entendre dans un tel lieu.

Dans quelques villages toutefois, le patois est encore parfois employé dans des cafés, dont certains sont en même temps des commerces (presse, tabac, épicerie...), ce qui augmente les chances que des conversations en patois puissent être entendues. Mais, d'après mes observations et les témoignages des habitants de la région du Pilat, le

patois est loin d'être utilisé dans ces lieux dans tous les villages : je sais seulement qu'on peut entendre parler patois dans certains cafés de Marlhès (n° 23), Tarentaise (n° 10), Planfoy (n° 6), Jonzieux (n° 19), Saint-Régis-du-Coin (n° 24) et, pour la région du plateau intermédiaire, à Peaugres (n° 28). Mais les hameaux et certains petits villages n'ont pas, ou n'ont plus, de cafés.

Hors des bourgs ou des hameaux, le patois peut encore être pratiqué : à la chasse, au jardin, sans doute dans les champs entre des agriculteurs proches de la retraite ou des paysans retraités mais qui continuent à exploiter quelques terrains, la langue régionale survit comme langue des champs, mais elle a peu de chance d'être entendue par d'autres personnes que les interlocuteurs eux-mêmes (à moins qu'ils ne soient accompagnés d'usagers passifs ou de francophones exclusifs, mais la présence de ces derniers est une entrave à l'usage du patois).

A mi-chemin de l'espace public et de l'espace privé, on peut entendre parler patois dans les repas collectifs qui rassemblent une partie des villageois et quelques personnes issues d'autres régions. Les plus fréquentes de ces rencontres réunissent les membres d'une même génération seulement. Dans un contexte assez proche, le patois est employé entre certains membres des clubs du troisième âge. Je n'ai pas cité, dans le chapitre qui décrit qui parle patois, cette autre situation où la langue régionale est régulièrement employée car il semble, d'après les témoins concernés, que lors de ces rencontres, les différents échanges en patois correspondent à ce qui se déroule ailleurs : seuls les interlocuteurs habituels du patois le parlent entre eux dans les clubs du troisième âge et ce contexte n'est pas, comme on aurait pu l'imaginer, une occasion où se créent de nouvelles relations dans lesquelles le patois serait la langue utilisée (même si ce peut être le seul lieu où, aujourd'hui, se rencontrent d'anciens interlocuteurs habituels). C'est par contre un des rares endroits où certaines personnes peuvent encore entendre parler patois et même l'employer de temps en temps (chants, parties de cartes...). Dans les maisons de retraite, le patois est également employé, mais surtout entre personnes qui l'utilisaient déjà entre elles avant leur hospitalisation.

Certains habitants m'ont affirmé que l'une des rares occasions où ils entendaient parler patois était les fêtes folkloriques. Mais il s'agissait le plus souvent de fêtes qui s'étaient déroulées hors de la région du Pilat et les spectateurs, qui sont en grande partie issus d'autres villages que de ceux où se tenait la fête, n'ont qu'un rôle passif. Ces festivités ne sont pas des occasions, pour des personnes qui ne sont que spectatrices, de parler patois.

Pendant quelques années, une radio locale a diffusé, toutes les semaines, une émission en patois enregistrée à Annonay. Cette émission était organisée par l'association *Parlarem en Vivares*, qui regroupe surtout des habitants du sud de la région du Pilat (le président de cette association donne des cours d'occitan à quelques élèves du secondaire à Annonay). Des patoisants du Vivarais participaient parfois à ces émissions et certains des dialectophones âgés que j'ai rencontrés dans la région du Pilat étaient des auditeurs assidus (par exemple témoins A. à La Versanne (n° 20), B. à Davézieux (n° 31) ou le témoin de Vinzieux (n° 17)). Certains possédaient des cassettes audio de l'association *Parlarem en Vivares* et les prêtaient à des amis. Mais les personnes qui écoutaient l'émission de radio ou les cassettes estimaient toujours que le patois employé

était différent du leur (ils n'éprouvaient toutefois pas de problèmes pour le comprendre).

L'écrit n'est pas plus aujourd'hui qu'autrefois un support important du patois. La presse régionale ou les bulletins locaux ne publient plus d'articles en langue régionale. Les publications grand public concernant la région du Pilat sont en français, un français qui laisse parfois une place à quelques régionalismes. Pour l'ensemble des dialectophones de la région, le patois n'est de toute façon pas une langue écrite et ne peut pas l'être.

La majorité des échanges en patois a donc lieu dans un cadre privé. Les quelques personnes qui emploient quotidiennement la langue régionale la parlent chez elles. Les échanges réguliers entre voisins, amis ou personnes apparentées se déroulent en général au domicile d'un des interlocuteurs, ce qui explique que des vacanciers qui séjournent longtemps dans la région du Pilat et même les personnes qui y résident toute l'année puissent ne jamais entendre parler patois.

7.3. Pourquoi utilise-t-on le patois ?

La langue régionale est employée, comme moyen de communication à part entière, sans fonction particulière, par un nombre très faible d'habitants de la région du Pilat : quelques couples âgés, quelques célibataires vivant ensemble, l'utilisent entre eux comme langue de tous les jours. Parmi les usagers partiels du patois, ceux pour qui l'emploi du patois est un emploi "neutre" sont peu nombreux. Il s'agit de locuteurs traditionnels qui l'utilisent fréquemment ou régulièrement entre eux et souvent depuis longtemps : parents, amis de longue date... Chez les personnes qui emploient naturellement le patois entre elles, l'usage de cette langue ne marque pas la connivence, bien qu'il s'agisse toujours de personnes proches les unes des autres, à quelque titre que ce soit.

Mais, pour beaucoup d'usagers partiels, y compris parmi ceux qui sont compétents et qui l'utilisent souvent, l'usage du patois marque au moins la familiarité. Face au français, le fait même d'employer le patois a une fonction dans leurs échanges, alors que pour les locuteurs qui l'emploient naturellement entre eux, l'usage du patois ne s'explique pas par rapport au français. Mais ces dialectophones peuvent parfois faire un emploi "marqué" du patois. C'est le cas par exemple entre des usagers à temps plein et leurs enfants : entre ces deux générations, l'usage du patois n'est pas habituel et il est donc significatif au delà même de ce qui est dit.

A quelles fins le patois est-il utilisé par les locuteurs partiels qui ne recourent à la langue régionale que rarement ? Plusieurs raisons expliquent leur emploi du patois, des raisons qui coexistent souvent dans une même interaction et dont certaines se laissent déjà apercevoir dans la description de l'usage du patois par des différents locuteurs¹⁶⁸. Il est relativement difficile de distinguer les fonctions principales de l'emploi du patois par ces locuteurs du contenu lui-même de leurs échanges en patois.

¹⁶⁸ Il n'y a pas lieu de s'interroger sur les raisons de l'emploi du patois par les locuteurs passifs qui sont pourtant des usagers réguliers - les personnes qui refusent de parler la langue régionale mais qui participent régulièrement à des interactions où cette langue est utilisée - puisqu'ils ne sont pas des initiateurs de cet emploi.

le plaisir sous-tend beaucoup d'interactions en patois. L'usage du patois n'est d'ailleurs pratiquement jamais contraint, et rares sont les occasions où l'on est obligé de le parler : seul peut-être l'emploi du français entre interlocuteurs ne se parlant habituellement que patois pourrait être déplacé.

Le patois peut être employé pour être agréable à un interlocuteur. C'est la motivation de certaines infirmières avec leurs patients, par exemple, ou d'enfants avec leurs parents âgés.

Dans la situation où un locuteur s'adresse en patois à une personne âgée pour la saluer, il pense également lui faire plaisir, mais l'emploi du patois s'explique aussi par la volonté de marquer son respect envers un interlocuteur âgé.

Dans certains cas, l'emploi du patois s'explique en grande partie par le désir de parler patois. C'est l'objet de certains échanges entre usagers partiels particulièrement attachés à la langue ancestrale, même si la conversation devra forcément avoir un contenu, mais qui peut sembler accessoire par rapport au fait même de parler patois. Entre locuteurs peu habiles en patois, on retrouve souvent cet emploi presque "phatique" de la langue ancestrale.

Chez beaucoup d'usagers partiels, le patois est utilisé pour parler du patois : il est le sujet de discussion d'une grande partie des interactions en langue régionale entre locuteurs peu compétents mais cette fonction métalinguistique du patois apparaît également souvent dans le discours des locuteurs tardifs.

L'emploi du patois a parfois une dimension ludique : "on s'amuse à parler patois" disent certains locuteurs comme les jeunes retraités peu compétents en patois, ou qui se pensent peu compétents, à propos des conversations ou des bribes de conversations qu'ils ont parfois entre eux.

L'humour tient souvent une grande place dans certaines conversations en patois. C'est même un aspect très important : beaucoup de dialectophones ont coutume de dire qu'une anecdote, une blague, perd toute saveur quand elle est traduite en français.

Le patois est nécessairement utilisé pour pouvoir employer quelques énoncés intraduisibles en français : des dictons ou des chansons par exemple. Mais si la langue régionale est nécessaire pour employer ces énoncés "figés", l'emploi de ces énoncés n'est, lui, jamais obligatoire et il se raréfie (la culture orale traditionnelle, dont le support était le patois, a presque disparu et n'a été que très partiellement "transférée" en français¹⁶⁹). Les dialectophones utilisent peu de dialectalismes quand ils parlent français : le français est un système linguistique autonome même pour les locuteurs les

plus âgés - du moins ceux que j'ai rencontrés. Ils n'ont pas recours au patois pour combler un "trou lexical" du français (les régionalismes ou des périphrases leur suffisent pour combler les "carences" lexicales du français standard par rapport au lexique patois).

Comme le patois n'est pas compris par de nombreux locuteurs de la région du Pilat, il peut quelquefois être utilisé à des fins cryptiques : il permet surtout à des dialectophones d'échanger quelques mots sans être compris de leurs petits-enfants, ou de s'amuser de quelqu'un qui ne le comprend pas. Mais, par rapport aux nombreuses situations où deux dialectophones pourraient employer le patois sans être compris et pour ne pas être compris, l'utilisation de la langue régionale comme langue secrète est rare.

Pour certains des locuteurs les plus compétents, le patois s'emploie relativement naturellement pour aborder certains domaines privilégiés : l'agriculture et le jardinage, la chasse, le travail pour certaines familles d'artisans...

L'emploi du patois a une fonction "ethnique" évidente. Il marque l'appartenance à un village par opposition à tous les autres villages qui l'entourent. L'emploi de la langue régionale est presque toujours le fait de personnes qui se connaissent ou qui ont au moins le sentiment d'appartenir à une même communauté. Certains dialectophones se moquent d'ailleurs volontiers de la façon de parler de leurs voisins : ainsi, des patoisants de Saint-Genest-Malifaux (n° 13) parodient le patois de Marlihes (n° 23), et inversement, ou des patoisants de Vinzieux (n° 17) celui de Brossainc (n° 16) (mais je n'ai pas entendu de plaisanteries d'habitants de Brossainc envers le patois de Vinzieux). Ces dialectophones valorisent leur parler comme étant le patois, les parlers environnants ne paraissant être, à leurs yeux, qu'une déformation de leur propre parler.

Lors de certains échanges, l'usage du patois, parfois limité à quelques mots prononcés par un seul des interlocuteurs, s'explique par le contenu affectif de l'interaction. Quand je demandais aux deux conjoints d'un couple âgé ne parlant pas régulièrement patois à quelles occasions ils l'employaient, ils m'ont parfois cité, avec un sourire, les "disputes" (Limony (n° 18), Brossainc (n° 16)...): dans ces moments-là, la langue régionale semble revenir spontanément aux lèvres, et il m'est arrivé, pendant mon enfance, d'assister à cet emploi particulier du patois. Mais le patois peut parfois exprimer la

¹⁶⁹ La disparition d'une langue ne s'accompagne pas forcément de la disparition totale de la culture orale qu'elle véhiculait. P. Kwachka, par exemple, décrit un cas de conservation de la culture traditionnelle d'une ethnie d'Alaska de la langue ancestrale dans la langue dominante, l'anglais (cf. Kwachka 1993). Mais ce maintien n'est que partiel ; cf. l'article de A. Woodbury, *A defense of the proposition, "When a language dies, a culture dies"*, qui montre qu'un appauvrissement stylistique est inévitable (Woodbury 1993). Un sentiment d'appartenance ethnique puissant semble être nécessaire pour que la culture orale puisse survivre. Dans la région du Pilat, ce sentiment n'existait pas et la disparition de la culture orale traditionnelle a favorisé le déclin du patois autant qu'elle en était le résultat (sur la "perte de la culture patoise", voir Châtenet 2000, p. 43).

tendresse : il est quelquefois employé par des grands-parents s'adressant à leurs petits-enfants. Le patois est, pour ces dialectophones, la langue de leur enfance, ce qui explique qu'ils l'utilisent parfois avec des enfants (cet usage est en général limité à quelques mots, des expressions ou de courtes phrases, et parfois peut-être des chansons, tout au moins la berceuse déjà citée).

Associée à l'enfance, la langue régionale sert souvent à l'évocation du passé¹⁷⁰ : c'est même un de ces domaines d'emploi privilégié chez ceux qui l'utilisent peu. A l'inverse, ces locuteurs abordent rarement en patois les sujets concernant l'actualité, à moins qu'il ne s'agisse de commenter des événements locaux.

Langue du passé, langue presque disparue, le patois est mis en scène lors de représentations (fêtes folkloriques, rencontres entre villageois), ce qui indique qu'il est, pour beaucoup d'habitants de la région du Pilat, non seulement un attribut régional ou local, une sorte "d'emblème", mais aussi une sorte de "relique" du passé.

La langue régionale peut encore être employée pour être transmise : c'est le cas des tentatives locales de "cours de patois", des démarches personnelles de quelques individus qui manifestent le désir de la transmettre ou de l'apprendre (surtout le cadre de relations père / fils) ou des cours d'occitan dans l'enseignement secondaire à Annonay (mais la langue enseignée est relativement étrangère aux dialectophones de la région du Pilat, et elle est perçue comme telle).

Dans nombre d'échanges actuels en patois, on peut s'apercevoir que la dimension informative est souvent secondaire. Pour la majorité des personnes qui parlent patois aujourd'hui, c'est-à-dire une minorité d'habitants de la région du Pilat, l'emploi de cette langue se cantonne à quelques domaines limités, pour aborder des sujets particuliers et il ne remplit souvent qu'un nombre réduit de fonctions linguistiques. De plus, la plupart de ces fonctions peuvent être assumées par le français, et le recours au patois, rarement nécessaire sociolinguistiquement, ne l'est jamais linguistiquement.

Chapitre 8. Les différentes catégories de locuteurs

8.1. Spécificité de la situation linguistique actuelle de la région du Pilat

La typologie proposée par R. Lafont pour décrire les locuteurs de la communauté linguistique occitane¹⁷¹ n'est pas parfaitement adaptée à la situation linguistique de la région du Pilat. Ceci s'explique par plusieurs raisons :

¹⁷⁰ S. Petit a également relevé cet emploi particulier de la langue régionale en Bresse bourguignonne : "ceux pour qui parler patois était encore monnaie courante il y a cinquante ans semblent en avoir actuellement abandonné la quasi exclusivité de la pratique au seul exercice du souvenir" (Petit 2000, p. 129).

Les deux communautés sont de tailles très différentes. L'espace beaucoup plus réduit de celle de la région du Pilat autorise une plus grande précision dans la description des différents types de locuteurs.

Le déclin de la langue régionale est beaucoup plus avancé dans notre domaine qu'il ne l'était, en moyenne, dans l'ensemble du domaine occitan en 1971, même si R. Lafont qualifiait la communauté linguistique occitane de "résiduelle". Ainsi, par exemple, le nombre de locuteurs qui ne peuvent plus parler patois est, en proportion, beaucoup plus élevé dans la région du Pilat aujourd'hui.

Comme P. Bec, qui, lorsqu'il évaluait le nombre d'occitanophones en 1963, intégrait à son estimation les personnes capables de réapprendre l'occitan "dans un minimum de temps" (Bec 67, p. 56), R. Lafont, dans la typologie qu'il propose, s'inscrit dans une perspective revitaliste ou "renaissantiste" pour reprendre le terme employé par P. Sauzet à l'égard de l'estimation de P. Bec (Sauzet 1988, p. 216) ou au moins dynamique, comme le montrent les expressions "capables d'en user", "le comprennent encore avec un minimum d'efforts", "usagers éventuels".

En classant les locuteurs de la communauté linguistique occitane à la fois en fonction de leurs compétences et d'après leur pratique de la langue régionale, cette typologie exclut certains dialectophones pour qui les deux aspects ne sont pas liés. A l'échelle d'une communauté linguistique très vaste et encore très nombreuse, cette relation parfois non systématique entre une caractéristique linguistique et une caractéristique sociolinguistique peut sans doute être négligée, mais pour décrire précisément les locuteurs d'une langue minoritaire dans une situation diglossique très avancée, il peut être nécessaire de prendre en compte séparément ces deux variables¹⁷².

De même, le lien établi par R. Lafont entre pratique du français régional et connaissance de la langue régionale n'est valable que pour une partie seulement des locuteurs de la région du Pilat. De plus, le statut du français régional en domaine occitan n'est pas le même que celui qui est employé en domaine francoprovençal ou près de la limite nord-est du nord-occitan, dans une région périphérique de l'occitan, aussi bien géographiquement que linguistiquement ou sociolinguistiquement. La notion de *français régional* est peu valide, au sens littéral du terme, du point de vue linguistique car il ne s'agit pas d'un système linguistique autonome mais d'un ensemble de types lexicaux relativement peu nombreux et de traits phonétiques ou

¹⁷¹ c'est-à-dire : "1) Les usagers "à temps plein" d'un parler d'oc pour qui le français n'est qu'un moyen de relations extra-familiales. 2) Les usagers partiels, qui connaissent bien la langue mais n'en usent qu'à l'occasion. 3) Les usagers éventuels, qui ne parlent que le français régional, mais comprennent bien l'occitan et sont capables d'en user. 4) Les post-usagers [...] qui le comprennent encore avec un minimum d'efforts. 5) Les non-usagers dont certains, dans la bourgeoisie urbaine, ont même perdu ce substrat." (Lafont 1971, p. 56).

¹⁷² R. Lafont relève d'ailleurs cet écart entre compétence et performance dans la langue dominée en domaine occitan, en distinguant usagers potentiels et usagers réels : "on peut estimer qu'il y a aujourd'hui cinq fois plus d'usagers potentiels de la langue d'oc que d'usagers réels" (Lafont 1984, p. 301).

morphologiques intégrés, dans une région donnée, au français - ce qui explique que l'on parle plutôt de *régionalismes du français*. Par contre, dans une perspective sociolinguistique, l'appellation de *français régional* se justifie quand l'emploi des régionalismes du français, ou d'un certain nombre d'entre eux, est délibéré et qu'il devient le marqueur conscient d'un puissant sentiment d'appartenance régionale. Cette fonction "ethnique" du français régional, au sens sociolinguistique de l'expression, est évidente dans certaines régions du domaine occitan (voir par exemple Blanchet 2000, p. 86-89)¹⁷³ ou en Corse¹⁷⁴ par exemple, mais elle l'est beaucoup moins dans la région du Pilat, où, si certains habitants éprouvent un sentiment d'appartenance régionale, ce sentiment est beaucoup plus diffus que dans les régions à forte identité régionale, et il est plus local que régional.

Parmi les membres de la seconde catégorie d'utilisateurs, celle des utilisateurs partiels, il existe une différence qui porte sur l'emploi que font les locuteurs de la langue dominée. Pour les locuteurs à temps plein, cette langue est un moyen de communication "normal", et son emploi n'est pas l'indice d'une intention communicative particulière. Pour une partie des locuteurs de la seconde catégorie l'emploi du patois, avec certains de leurs interlocuteurs, est identique à celui des utilisateurs réguliers. Mais, pour les autres utilisateurs partiels, qui représentent la majorité des utilisateurs dans la région du Pilat en 2000, le choix, même inconscient, d'employer le patois plutôt que le français dénote un usage "marqué".

8.2. Plusieurs axes possibles de description

Dans une situation où une langue dominée n'est plus parlée ou n'est plus connue que par un petit nombre de locuteurs appartenant à une communauté dans laquelle ils sont très minoritaires, il est nécessaire, pour décrire cette communauté et les différentes catégories de locuteurs qui la composent, de prendre en compte plusieurs dimensions.

Les différents types de locuteurs peuvent être définis en fonction de leurs compétences.

L'usage que font les locuteurs de cette communauté diglossique des langues en présence peut être un autre critère permettant de les distinguer. Cet emploi de la langue dominée ne dépend qu'en partie des compétences des locuteurs de cette langue. Dans la région du Pilat, certains dialectophones capables de parler couramment le patois ne l'emploient jamais, alors que des locuteurs relativement peu compétents l'utilisent parfois et peuvent être considérés par certains comme des dialectophones compétents (cf. *Chapitre 10. La communauté linguistique*). Mais la pratique de la langue régionale peut être décrite en fonction de paramètres différents :

¹⁷³ Certains auteurs parlent de *francitan* (cf. Lafont 1984 ou Sauzet 1988, p. 227-228), mais d'autres rejettent ce terme (voir par exemple Martel 1988, p. 13).

¹⁷⁴ Les locuteurs qui participent à des interactions où le patois est employé ne sont pas forcément des utilisateurs actifs. Certains habitants de la région du Pilat ne parlent jamais avec le français, cf. Filippi 2000, p. 144-146.

patois mais ils assistent régulièrement à des échanges en patois, et certains sont des acteurs de ces interactions : lors de ces échanges, ces usagers passifs n'emploient que le français.

La fréquence de l'emploi du patois est un autre aspect de la description de la communauté linguistique dialectophone. Le taux d'utilisation du patois ne dépend qu'en partie des compétences des locuteurs. Il est conditionné par d'autres facteurs, dont certains sont extra-linguistiques (émigration, réseau social, isolement - un facteur sans doute important dans certaines situations de déclin de langue très avancé -...) et d'autres sociolinguistiques : l'emploi du patois dépend en particulier de l'image que les locuteurs ont de cette langue.

Dans toute situation de diglossie, l'emploi de la langue minoritaire est limité à quelques fonctions qui lui restent plus ou moins attribuées. Mais, quand une langue est en déclin très avancé, même ces fonctions sont menacées et l'emploi de la langue en danger finit par se cantonner à quelques domaines très restreints et à des emplois sociolinguistiquement marqués. Il peut donc être nécessaire de distinguer les usagers qui emploient le patois comme un médium normal, sans intention particulière, des usagers qui recourent au patois à des fins spécifiques.

8. 3. Essai de typologie des dialectophones de la région du Pilat

Dans un ouvrage récent consacré à la mort des langues, Cl. Hagège souligne l'existence, dans les situations de déclin de langue, de locuteurs ne possédant qu'une maîtrise incomplète de la langue menacée, locuteurs qu'il nomme "sous-usagers" (Hagège 2000, p. 99).

Ce type de locuteurs particuliers a tout d'abord été étudié par N. Dorian, à partir de ses propres observations sur une communauté linguistique gaélique d'Ecosse (cf. par exemple Dorian 1981). A la suite de ses travaux, le terme *semi-speaker* qu'elle a employé pour nommer cette catégorie de locuteurs s'est imposé dans la littérature anglaise portant sur la mort des langues. Mais différents types de *semi-speakers*, de "semi-locuteurs", peuvent à leur tour être distingués. Plusieurs termes sont apparus pour désigner ces sous-catégories (un article de L. Campbell et M. Muntzel mentionne plus d'une dizaine d'appellations différentes, sans que cette liste soit exhaustive ; cf. Campbell - Muntzel 1989, p. 185). De plus, selon les situations décrites ou les variables envisagées pour distinguer les locuteurs "partiellement" compétents (niveau et type de compétences, stade d'acquisition ou degré de "désacquisition"...), ces termes se recoupent parfois, ne désignant pas exactement les mêmes notions selon les différents auteurs. Dans cet essai de catégorisation des dialectophones de la région du Pilat seront signalés les liens entre certains types de patoisants et la terminologie employée par quelques-uns de ces auteurs.

Pour distinguer entre eux les habitants de la région du Pilat qui possèdent au moins

quelques compétences en patois, cinq variables peuvent être croisées :

- . la date de naissance par rapport au renversement, valeur relative selon les différentes sous-parties de la région du Pilat envisagées.
- . le niveau d'acquisition du patois pendant la jeunesse du locuteur.
- . son exposition à la langue locale tout au long de sa vie.
- . le niveau de ses compétences, actives ou passives.
- . l'usage actuel du patois par le locuteur.

Le tableau ci-dessous, qui reprend ces cinq variables, permet de distinguer sept types principaux de locuteurs :

Locuteurs	date de naissance (par rapport au renversement linguistique)	Acquisition	Exposition	Compétences	Usage (quotidien - régulier - épisodique - 0)
Locuteur traditionnel	avant	complète	continue depuis l'enfance	complètes	quotidien à 0
Agé locuteur tardif jeune	Avant après	passive dès l'enfance, active secondairement passive et active secondairement	continue depuis l'enfance limitée (auprès de quelques patoisants)	presque complètes à complètes passives, actives partielles	quotidien à 0 quotidien à 0
locuteur muet	avant	complète	continue depuis l'enfance (ex. mariage avec un patoisant)	passives : complètes actives : inconnues (bonnes à presque complètes ?)	quotidien (seulement en tant que locuteur passif) à 0
ancien locuteur	avant	au moins passive, jusqu'à complète	importante dans l'enfance, très faible ensuite (ex. émigration, mariage avec un francophone...)	0 à passives, actives : faibles	épisodique (surtout en tant que locuteur passif) à 0
âgé semi-locuteur jeune	avant après	passive, active partielle passive partielle, active limitée	importante pendant l'enfance, faible ensuite limitée pendant l'enfance, très faible ensuite	passives complètes, actives partielles passives (+/-), actives : limitées	épisodique (surtout en tant que locuteur passif) à 0 épisodique (en tant que locuteur passif) à 0
sous-locuteur	après	très faible	très faible	très faibles (passives : 0 (+/-), actives : quelques mots)	épisodique (parfois quelques mots)
non locuteur	avant/après	0	très faible à 0	0	0

Les différents types de locuteurs distingués dans ce tableau ne forment pas des catégories discrètes, mais ils ne peuvent pas non plus être placés sur l'axe d'un continuum unique :

les *locuteurs traditionnels* : ces locuteurs sont nés avant la fin du renversement linguistique. Ils ont pu acquérir des compétences complètes en patois et, grâce à l'exposition continue à cette langue durant leur vie, ils en possèdent la maîtrise totale. Mais contrairement à un locuteur monolingue moyen, ils peuvent ne plus employer leur langue maternelle, pour des raisons qui tiennent au déclin de cette langue (isolement, érosion de l'emploi du patois...). Ils correspondent aux locuteurs que N. Dorian appelle *old fluent speakers* ; ils ont grandi alors que la langue était encore régulièrement parlée et que les parents avaient une attitude positive par rapport à la transmission de la langue. Les locuteurs traditionnels sont peu nombreux dans la région du Pilat et ils sont tous âgés. Ils sont pratiquement les seuls à employer le patois comme une langue naturelle, "non-marquée".

les *locuteurs tardifs* : pour ces locuteurs, le patois n'a pas été la première langue parlée. Deux sous-catégories peuvent être distinguées car plusieurs paramètres opposent les *locuteurs tardifs âgés* aux locuteurs tardifs plus jeunes : les premiers possédaient dès l'enfance des compétences passives en patois, car ils sont nés avant la fin du renversement linguistique. Chez ces locuteurs, seule la pratique active du patois est secondaire. Comme ils ont pu profiter d'une exposition continue au patois depuis leur enfance, leurs compétences peuvent aujourd'hui être presque similaires à celles des locuteurs traditionnels. S'ils ont pu correspondre pendant leur enfance aux *young fluent speakers* identifiés par N. Dorian (des locuteurs dont la langue présente quelques déviations par rapport à celle des locuteurs traditionnels), leurs lacunes linguistiques ont pu se résorber pendant leur vie. Comme les locuteurs traditionnels, ils peuvent ne plus employer le patois aujourd'hui, par manque d'interlocuteurs.

Les *jeunes locuteurs tardifs* ont souvent acquis leurs compétences passives secondairement, contrairement aux locuteurs tardifs âgés. Nés après le renversement linguistique, leur exposition au patois a été plus limitée : elle s'est souvent cantonnée à des contacts avec un nombre restreint de patoisants. Leurs compétences, partielles, s'en ressentent : ils sont apparentés aux *young fluent speakers* décrits par N. Dorian. Dans la région du Pilat, les jeunes locuteurs tardifs sont peu nombreux et ce sont presque tous des hommes. Ils se distinguent des semi-locuteurs (cf. ci-dessous) par le fait qu'ils essaient d'employer le patois et par leur démarche volontaire de continuer à l'apprendre. Leurs compétences linguistiques semblent également différentes de celles des semi-locuteurs (leur langue révèle par exemple des restrictions sémantiques particulières).

les *locuteurs muets* : nés avant le renversement linguistique et ayant grandi dans un

environnement où le patois était utilisé, ils ont acquis de grandes compétences en patois et ils l'ont souvent parlé. Ils ont ensuite choisi d'employer uniquement le français, mais, vivant au contact de patoisants, leurs compétences sont restées importantes. Elles ne peuvent être testées avec précision, car ces personnes refusent de parler patois ; certaines au moins possèdent des compétences passives intactes car elles assistent régulièrement à des interactions en patois et elles peuvent y participer, mais en ne parlant que français. Leur nombre est difficile à estimer et il s'agit essentiellement de femmes. Leur rôle a été important dans le déclin du patois car elles ont souvent été à l'origine de la censure de cette langue, auprès de leurs enfants et parfois auprès d'autres de leurs proches. Ces locuteurs "fantômes" s'apparentent peut-être à ceux que N. Dorian nomme *disclaimer*, personnes qui nient leur statut de locuteur (Dorian 1986a, p. 563).

les *anciens locuteurs* : ces locuteurs sont nés avant la fin du renversement linguistique, et ils ont vécu pendant leur enfance dans un milieu patoisant. Ils ont donc acquis au moins un minimum de compétences, mais, comme ils n'ont plus été exposés au patois pendant le reste de leur vie, par choix ou par obligation, leurs compétences actuelles reflètent mal leurs compétences passées. Ce type de locuteurs est nommé *rememberers* dans la littérature sur la mort des langues (cf. Grinevald Craig 1997, p. 259). Mais le terme peut être employé soit pour désigner tout type d'anciens locuteurs, quel que soit le niveau de leurs compétences passées (cf. Campbell - Muntzel 1989, p. 183), soit uniquement pour désigner des locuteurs autrefois parfaitement compétents : ils s'apparentent alors aux *once-fully-fluent speakers* (Campbell - Muntzel 1989, p. 183-184), aux *former speakers* (Elmendorf 1981) ou aux *formerly fluent speakers* (Dorian 1982). Le fait qu'il soit difficile de reconstituer a posteriori le niveau passé de leurs acquisitions explique sans doute en partie ces flottements. Ce type de locuteurs présente l'avantage, pour les linguistes, de conserver la mémoire de mots disparus dans la langue des personnes ayant continué à parler patois (cf. par exemple J.-B. Martin qui signale le maintien d'archaïsme chez des "non-patoisants âgés" ; Martin 1995, p. 220).

les *semi-locuteurs* : ces locuteurs n'ont acquis, pendant leur enfance, qu'une compétence limitée du patois. Ils ne l'ont jamais beaucoup parlé et ils le font peu aujourd'hui. Selon qu'ils sont nés après, pendant, ou avant le renversement linguistique, leurs compétences peuvent aller de compétences passives partielles à des compétences assez élevées. Mais, même quand ils pourraient parler relativement bien patois, ils ne le font pas (contrairement aux jeunes locuteurs tardifs dont certains sont pourtant moins compétents qu'eux). Dans la région du Pilat, les semi-locuteurs appartiennent en majorité à la génération qui suit celle des derniers locuteurs tardifs âgés. Ils sont encore relativement nombreux sur le plateau intermédiaire et sur le haut plateau.

Les semi-locuteurs correspondent aux *semi-speakers* (au sens restreint excluant les anciens locuteurs, les *rememberers*). Il n'existe pas de différences essentielles entre

semi-locuteurs âgés et jeunes semi-locuteurs, à part le niveau de leurs compétences respectives : les jeunes semi-locuteurs peuvent être rapprochés des *near-passive bilinguals* cités par N. Dorian (Dorian 1982 ; dans la région du Pilat, il n'existe apparemment pas de *true passive bilinguals*, personnes uniquement capables de comprendre le patois : toute personne le comprenant possède au moins quelques compétences actives).

les *sous-locuteurs* : cette catégorie de locuteurs regroupe ceux qui ne possèdent que quelques notions de patois. Il s'agit en général des enfants de semi-locuteurs, petits-enfants de locuteurs traditionnels. Ils pourraient être inclus dans la catégorie des semi-locuteurs, représentant alors le niveau de compétences le plus faible, mais ils s'en distinguent en ne présentant pas, contrairement à eux, des compétences passives supérieures aux compétences actives : ils connaissent quelques mots, quelques expressions figées, mais ils ne comprennent presque pas le patois. Ils sont les dépositaires des dernières traces d'une langue disparue. Le niveau de compétences des sous-usagers pourrait correspondre plus ou moins à celui des *terminal speakers* (Dressler 1978), ou à celui attribué parfois aux *rememberers* (Sasse 1992).

les *non-locuteurs* : ils se recrutent essentiellement parmi la population jeune de la région du Pilat, mais certaines personnes âgées, surtout dans la vallée du Rhône, ne possèdent aucune compétence en patois.

Grâce aux catégories de dialectophones distinguées ci-dessus, il va être possible, dans le chapitre qui suit, consacré à la conscience linguistique, de décrire les diverses représentations du patois dans la population de la région du Pilat.

Chapitre 9. La conscience linguistique

9.1. Environnement actuel du patois dans la région du Pilat

Dans la région du Pilat, la langue régionale ne bénéficie pratiquement d'aucune reconnaissance publique : elle est absente des différents médias (presse, TV, radio - l'émission diffusée sur une radio locale d'Annonay n'existe plus). Contrairement à ce qui se passe parfois dans des régions à forte identité ethnique¹⁷⁵, aucun mot de patois n'est employé, à des fins commerciales, pour ancrer un produit dans le terroir (publicité, nom d'un produit local...). Il n'existe pas de manifestation culturelle dont le sujet serait le patois. Une place peut parfois lui être accordée au cours d'une fête de village (fête de la batteuse, des labours, danses folkloriques...), mais la langue régionale n'y tient qu'un rôle

¹⁷⁵ Pour l'occitan, voir par exemple, Gardy 1990 ; en annexe de cet article figurent des exemples de l'utilisation de l'occitan à des fins commerciales : étiquettes apposées sur des bouteilles de vin, dépliants publicitaires (Gardy 1990, p. 112-114).

secondaire. Dans les dépliants touristiques, l'existence du patois n'est pas mentionnée, même au passé.

Le Parc Naturel Régional du Pilat englobe les localités de notre domaine situées dans la Loire (à l'exception de la ville de Saint-Etienne ; des projets d'élargissement du Parc du Pilat à quelques villages du sud de l'Ardèche - Serrières (n° 22), Peaugres (n° 28)... - n'ont pas abouti). Le Parc Naturel du Pilat a une vocation de promotion touristique de la région : des documents sont édités (plaquettes, cartes...) mais aucun ne signale la langue régionale.

Créé il y a 26 ans, le Parc Naturel du Pilat est le plus ancien parc naturel de France. Une de ses fonctions est la sauvegarde du patrimoine local. Mais, par patrimoine, il ne faut visiblement entendre que l'architecture, la faune et la flore. Le patrimoine linguistique, n'ont jamais fait partie de ses préoccupations. Le Parc propose pourtant des animations culturelles (expositions, spectacles, concerts...) mais il ne puise pas dans les ressources locales. Ces diverses animations donnent l'impression que cette région était, pour les dirigeants du Parc - souvent perçus comme des citadins par la plupart des habitants de la région du Pilat - un désert culturel qu'il fallait combler en important la "Culture" depuis l'extérieur. Il est d'ailleurs significatif de noter que les activités culturelles proposées par le Parc sont en majorité fréquentées par des vacanciers ou des néo-ruraux : elles sont sans doute, au moins en partie, conçues dans ce but.

Un autre volet des activités du Parc du Pilat aurait pu rendre la langue régionale plus "visible" et peut-être enrayer en partie son déclin. Le Parc du Pilat a vocation à soutenir la vie associative. Mais les associations locales qui s'intéressent à la langue régionale n'ont jamais été nombreuses. Le Parc du Pilat n'a pas su, ou n'a pas voulu, insuffler un mouvement d'intérêt pour le patois, ou créer les conditions de son éclosion. Cette indifférence laisse un impression d'opportunité non saisie : il y a 26 ans, la proportion de locuteurs ou de semi-locuteurs était beaucoup plus importante dans la région du Pilat (les patoisants représentaient sans doute encore près de la moitié de la population dans la région du haut plateau). A cette époque, certains locuteurs étaient à la fois assez jeunes et suffisamment compétents pour pouvoir perpétuer la transmission du patois auprès de leurs jeunes enfants.

9.2. Le nom de la langue

Pour nommer la langue régionale, l'ensemble des dialectophones de la région du Pilat utilisent le terme *patois* ou *patwé* en dialecte. Cette dénomination est la seule qu'ils emploient. Certains locuteurs connaissent les termes *occitan* ou *provençal*, mais pour la plupart de ces locuteurs, ces termes désignent une langue parlée dans le Midi de la France, au sud de leur région. Quelques locuteurs savent que leur parler appartient au domaine occitan, mais ils ne disent jamais qu'ils parlent *occitan*, la *langue occitane*, un *patois* ou un *parler occitan*... Pour ces locuteurs, le parler local apparaît alors comme étant une version dégradée, déviante, d'un occitan (ou provençal) qui existerait, sur une aire assez vaste, sous une forme unique et "pure". Certains locuteurs de parlers situés dans le domaine francoprovençal pensent également que leurs parlers appartiennent au domaine occitan. Le terme *francoprovençal* est connu d'un très faible nombre de

locuteurs : ils ont, en général, appris ce mot dans un livre ou parfois lors d'une conférence.

Quelques locuteurs m'ont quelquefois cité des dérivés de noms de régions pour désigner des ensembles de parlers situés à proximité de la région du Pilat : dans la vallée du Rhône, on m'a parfois parlé du *dauphinois* et, dans la région du haut plateau, de l'*auvergnat*. Le *savoyard* a également été mentionné. Il n'existe aucune appellation englobant les parlers de plusieurs localités de la région du Pilat. Les noms des départements n'ont pas donné de dérivés (comme un éventuel *ardéchois* par exemple). Il n'existe pas non plus de nom particulier pour tel ou tel parler d'un village de la région du Pilat. J'ai pu parfois entendre des locutions formées de *le patois* + adjectif dérivé d'un nom de lieu, quand celui-ci s'y prêtait - "le patois serriérois", par exemple - mais de telles locutions n'existent qu'en français. Le terme *patois* désigne donc, pour les locuteurs, à la fois l'ensemble des parlers perçus comme suffisamment proches et le parler d'un village particulier. En cas d'ambiguïté, les locuteurs précisent donc *le patois de x*, *lu patwé de vé x*. Il n'existe pas de terme français ou patois pour désigner les personnes sachant parler patois, ni pour désigner ceux qui le comprennent sans savoir le parler.

L'appellation même de *patois* ne comporte pas de connotation péjorative : c'est la langue qu'elle désigne qui peut être méprisée par certains. Pour marquer ce peu de considération, quelques personnes emploient le terme *dialecte* (ou plus rarement *jargon*) avec le sens de "sous-langue, langue rudimentaire, grossière"¹⁷⁶ (*dialecte* n'est jamais utilisé pour désigner un parler local ou un ensemble de parlers de la région du Pilat). Tout le monde n'attribue pas le même sens au mot *dialecte* (certains dialectophones de la région du Pilat ont parfois employé les expressions *dialecte alsacien* ou *dialecte breton*) et, si un locuteur l'emploie dans un sens péjoratif, il doit expliciter son jugement par d'autres propos.

9.3. Une "vraie" langue ?

9.3.1. Pas de relation étroite avec le français

Le parler ancestral est donc unanimement appelé *patois*. Mais qu'est-ce que le patois ? Il n'est jamais considéré par les locuteurs de la région du Pilat comme une "déformation" du français, contrairement à certains parlers d'oïl et même du nord du domaine francoprovençal¹⁷⁷ que leurs locuteurs désignent parfois par des expressions comme *mauvais français* (gallo, Haute-Bretagne, Walter 1991, p. 535), *français écorché* (domaine d'oïl, Saintonge, Walter 1984, p. 186), *reste de vieux français* (domaine d'oïl,

¹⁷⁶ En Beaujolais, A.-M. Vurpas a également relevé le terme *jargon*, mais aussi *argot* pour désigner péjorativement le parler local (A.-M. Vurpas, communication personnelle).

¹⁷⁷ Cette perception de la langue locale comme étant une altération du français existe apparemment également en domaine occitan : R. Euchet mentionne que des dialectophones d'une région située aux confins de l'Allier, de la Creuse et du Puy-de-Dôme estiment que leur parler est "du *francès escorja*" (Euchet 1990, p. 92). Mais une telle représentation du parler local par les occitanophones semble moins fréquente qu'en domaine d'oïl.

Saône-et-Loire, Châtenet 2000, p. 37), *français écorché* (francoprovençal francisé, Beaujolais, A.-M. Vurpas, communication personnelle)... Par contre, pour les quelques locuteurs qui savent que leur parler appartient au domaine occitan, ou qui le pensent à tort pour ceux qui habitent en domaine francoprovençal, le patois peut être une variante "aberrante" d'un occitan standard imaginaire. La distance avec le français, qui se manifeste, d'après les patoisants mais aussi les francophones, par une intercompréhension impossible entre patois et langue nationale, oblige à considérer le patois comme indépendant du français alors qu'il peut être apparenté à un pseudo occitan : ne connaissant pas cette "langue", les locuteurs ne peuvent pas mesurer le degré d'intercompréhension entre elle et leur patois.

9.3.2. Une langue "dévalorisée"

Cette absence de relation entre patois et français suffit-elle à faire du patois une langue ? Pour la plupart des locuteurs, le patois est bien une langue. Mais c'est une langue particulière, qui ne peut se comparer avec le français.

9.3.2.1. Une langue exclusivement orale

Pour être une langue à l'égal du français, il faudrait, entre autres, dans l'esprit des locuteurs, que le patois dispose d'un système d'écriture. Or la majorité des dialectophones pensent que le patois ne peut pas s'écrire. Très fréquemment, alors que je prenais des notes lors des enquêtes, les témoins m'ont demandé comment je pouvais écrire le patois. Certains se sont intéressés au système de notation utilisé mais ce code phonétique leur a paru incompréhensible. Une raison très prosaïque explique l'opinion largement partagée selon laquelle le patois ne peut pas s'écrire : il n'existe pas de tradition d'écriture du patois dans la région du Pilat ; certains locuteurs n'ont jamais vu d'écrits en patois et beaucoup d'autres seulement très rarement. Ainsi, une femme de Marlihes (n° 23) âgée de 61 ans m'a dit qu'elle n'avait eu qu'une seule fois l'occasion de voir un texte en patois (mais elle connaissait l'existence d'un second écrit, un monologue qui aurait été couché sur papier). Les témoins qui avaient eu l'occasion de lire des textes en patois m'ont tous fait part des difficultés qu'ils avaient éprouvées pour les lire. Ces locuteurs pensent qu'il n'existe pas d'orthographe codifiée, preuve pour eux que le patois ne peut pas s'écrire. Certains imaginent toutefois qu'il existe une norme graphique, une norme qu'ils ne connaissent pas : ils affirment alors qu'ils ne savent pas lire le patois.

9.3.2.2. Une langue ou des patois ?

La variation géographique

L'ensemble des dialectophones est très sensible à la variation géographique de la langue. Lors de notre première rencontre, les témoins, quels que soient leurs niveaux de compétences, me précisait très souvent qu'il n'y avait pas un patois mais des patois, qu'ils ne connaissaient que celui de leur village et ils me demandaient si c'était ce parler-là qui m'intéressait. Quand ils apprenaient que j'enquêtais sur les patois d'une aire aussi vaste que celle de la région du Pilat, ils se demandaient très souvent comment je

faisais "pour ne pas [m']y perdre".

Tous les locuteurs traditionnels sont capables de citer certains faits linguistiques qui distinguent leur patois de celui d'un village voisin. Certains de ces traits distinctifs sont connus de l'ensemble de la communauté linguistique des locuteurs traditionnels. C'est le plus souvent par le lexique qu'ils illustrent les différences entre parlers. Parfois, c'est une aire qui est comparée à une autre : dans de nombreuses localités de la région du haut plateau, les patoisants comparent le mot / è b r o "lièvre" employé dans la Haute-Loire (sans autre précision géographique) avec / y a o r o, / y o r o utilisé chez eux. Le choix de ce terme comme emblème des différences entre deux régions est assez mystérieux : le continuateur de LEPORE ne fait pas partie de ces mots que les dialectologues qualifient de "mots voyageurs", le lièvre n'était pas, par exemple, un produit vendu sur les marchés, le nombre de locuteurs traditionnels ayant pratiqué la chasse n'est pas très élevé dans la région du Pilat et ceux qui chassaient le faisaient surtout dans leur propre région. Le mot apparaissait peut-être dans un dicton ou une chanson (la littérature orale est souvent un support "d'importation" de mots issus de régions voisines ; cf. *Etude lexicale*) mais je n'en ai pas entendu qui le contiennent. Dans la vallée du Rhône, les locuteurs comparent le plus souvent leurs parlers avec les patois du "Dauphiné" (c'est-à-dire la région à l'est du Rhône), rarement avec ceux du plateau intermédiaire, et encore moins souvent avec ceux du haut plateau. Le mot désignant le maïs est souvent celui que les locuteurs choisissent pour illustrer les différences entre rive ouest et rive est du Rhône.

Le plus souvent, les locuteurs traditionnels comparent le patois de leur village avec celui d'un village voisin. Cette comparaison, qui est un sujet fréquent de discussion¹⁷⁸, peut porter :

sur le lexique : les témoins de l'enquête linguistique, quand ils m'indiquaient un terme patois employé dans leur village, me précisaient parfois quel était le mot employé dans le village voisin. Quand ils avaient du mal à se souvenir d'un terme, il m'est arrivé de suggérer le mot recueilli dans un village proche. Ils confirmaient alors la suggestion ou la rejetaient : dans ce dernier cas, ils étaient très souvent capables de préciser dans quels villages ce mot "étranger" était employé, ce que ne savaient pas faire les semi-locuteurs ou certains locuteurs tardifs qui, souvent, l'ignoraient ou me disaient simplement qu'ils l'avaient entendu mais sans pouvoir indiquer où.

la comparaison entre parlers est parfois illustrée par des traits phonétiques distinctifs. Les différences phonétiques citées le plus souvent ne sont pas forcément les plus fréquentes : les différences entre parlers connaissant la nasalisation des voyelles finales suivies de consonnes nasales et les parlers où les voyelles finales restent orales, qui concernent un nombre élevé de mots, ne sont que rarement citées. Les isoglosses entre les traitements qui possèdent le plus haut rendement dans la langue ne sont donc pas toujours perçues par les locuteurs, ou ne sont pas celles auxquelles

¹⁷⁸ N. Dorian a relevé une préoccupation identique chez les locuteurs de la communauté gaélique : "regional variation is the obsessive interest of East Sutherland Gaelic speakers" (Dorian 1982, p. 32-33).

ils attachent la plus grande importance. A Planfoy (n° 6), les témoins étaient plus ou moins conscients de la différence qui permet de placer leur parler dans le domaine occitan et celui du village voisin de Tarentaise (n° 10) dans le domaine francoprovençal : le patois de Planfoy ne connaît pas la palatalisation de A final précédé d'une consonne palatale ($a > o$), alors que cette palatalisation existe à Tarentaise ($a > i$; cf. *Etude phonétique*). Mais, si les témoins de Planfoy m'ont expliqué, en s'amusant de leurs voisins : "les gens de Tarentaise, ils mettent des *i* à la fin des mots", les témoins de Tarentaise ne m'ont pas dit que les habitants de Planfoy remplaçaient les *i* finaux par des *o*. Je n'ai d'ailleurs pas relevé entre d'autres villages situés de part et d'autre de l'isoglosse du A final précédé d'une consonne palatale, de témoignages montrant que des locuteurs étaient conscients de cette différence : dans la région du Pilat, les limites tracées par les linguistes ne sont pas forcément des limites très saillantes pour les locuteurs. Certains traits distinctifs cités par les témoins portent sur des différences ne concernant qu'un faible nombre de mots, qui sont parfois d'origine étymologique distincte. A Marlies (n° 23) ou à Jonzieux (n° 19), les locuteurs m'ont expliqué que les habitants de Saint-Genest-Malifaux (n° 13) employaient fréquemment "des *a*", mais pour illustrer leurs propos, ils me citaient *krè* "berceau" ou *blo* "blé", censés se prononcer prononcés *kra* et *bla* à Saint-Genest-Malifaux. D'autre part, certaines des différences phonétiques évoquées par les locuteurs ne sont pas systématiques. A Saint-Genest-Malifaux, *r* intervocalique tend à devenir *l*. Mais ce changement n'est pas totalement abouti, certains mots conservant *r*. De plus, une tendance inverse complique le traitement du *r* intervocalique : certains *l* issus de *r* sont redevenus *r*, et, par un processus de fausse régression, quelques *l* ne provenant pas d'anciens *r* ont abouti à *r*. Le traitement de *r* intervocalique ne permet donc pas de distinguer clairement le parler de Saint-Genest-Malifaux de ceux des villages voisins. Pourtant, à Marlies (n° 23), Jonzieux (n° 19) et Planfoy (n° 6), cette différence est souvent citée et les locuteurs de Saint-Genest-Malifaux en sont également conscients.

C'est parfois "l'accent", celui des autres évidemment, qu'invoque un locuteur pour distinguer son patois de celui d'un village voisin. Dans ce cas, il ne m'a pas été possible d'identifier quels étaient les phonèmes censés distinguer les deux parlers. A Vinzieux (n° 17), Félines (n° 21) ou Peaugres (n° 28), les témoins se moquaient de la façon de parler des patoisants de Brossainc (n° 16), certains imitaient le patois de leurs voisins mais il m'a semblé qu'il s'agissait en réalité d'une sorte de caricature qui portait sur la prononciation générale plutôt que sur tel ou tel phonème.

L'intercompréhension

Presque tous les locuteurs sont donc unanimes pour penser que chaque village possède son propre patois. J'ai toutefois relevé une exception auprès de certains locuteurs traditionnels : nombre d'habitants âgés et compétents en patois des villages de Saint-Régis-du-Coin (n° 24), de Marlies (n° 23) et de Jonzieux (n° 19) considèrent que leurs trois parlers sont très proches. Certains peuvent citer quelques mots qui les distinguent mais ils estiment que ces différences sont négligeables et ils opposent leurs

villages à la fois à ceux de Saint-Genest-Malifaux (n° 13), au Sud, et de Riotord (n° 33), au Nord. Cette opinion semble reposer sur une réalité linguistique : il existe très peu de traits phonétiques distinguant les parlers de ces trois villages. Mais, dans la région du Pilat, il y a d'autres localités dont les patois sont également très semblables. Pourtant, les locuteurs de ces localités mettent systématiquement l'accent sur les différences.

Parmi les locuteurs traditionnels d'un même village, il semble qu'il existe, ou qu'il ait existé, un consensus sur quelques mots précis, et parfois sur quelques critères phonétiques, emblématiques des différences entre leur village et tel ou tel autre. Dans les localités où j'ai pu rencontrer séparément de nombreux locuteurs traditionnels, ces derniers m'ont souvent cité les mêmes exemples illustrant les différences entre leur parler et celui d'autres localités (les couples formés de personnes issues de villages différents échappent à cette tendance : ils étayaient leurs comparaisons par des faits plus précis basés sur leur expérience personnelle). Les semi-locuteurs estiment également que chaque village possède son propre patois, mais ils ne sont pas toujours capables d'illustrer leurs propos par des exemples précis et ils ne partagent pas avec les locuteurs traditionnels la connaissance des "emblèmes" de la variation géographique.

Pour l'ensemble des dialectophones, quel que soit leur niveau de compétence, il semble donc qu'il n'existe pas *une* langue régionale, mais *des* patois. Toutefois, la valorisation systématique des différences va de pair avec la précision presque aussi fréquemment énoncée par les patoisants les plus âgés : "On ne parle pas le même patois mais on se comprend très bien". J'ai donc demandé à certains témoins de me dire quels étaient les patois qui leur semblaient proches du leur et ceux qu'ils avaient du mal à comprendre. Les données recueillies ne permettent pas de tracer des aires d'intercompréhension cohérentes, dont les limites auraient éventuellement pu se juxtaposer avec certaines isoglosses ou faisceaux d'isoglosses. En réalité, les témoins affirment comprendre le patois d'un village s'ils ont eu, au cours de leur vie, des contacts en patois avec des habitants de ce village. Mais tous les habitants de la région du Pilat sont bilingues, et la langue régionale n'est plus employée comme moyen de communication entre villages relativement distants depuis déjà longtemps. D'autre part, les témoins âgés, les seuls susceptibles d'avoir parlé patois avec des interlocuteurs issus de régions distantes, étaient, au début de ce siècle, relativement sédentaires. Le seul exemple ancien de contact en patois entre villages éloignés est celui fourni par le témoin A. a. de Marlies (n° 23). Cet ancien charron allait, au début du XX^e siècle, chercher le bois nécessaire à son activité à Andance (n° 35) : il comprenait le patois de ce village de la vallée du Rhône car, m'a-t-il dit, il l'avait "appris". Plus récemment (en 1951), l'instituteur originaire de Tence, un village du Velay situé à quelques dizaines de kilomètres de la région du Pilat, a parlé patois avec l'élève exclusivement dialectophone de Saint-Sauveur-en-Rue (n° 29) et cet instituteur continue à employer régulièrement le patois avec un habitant de Marlies.

Les villages dont les locuteurs disent comprendre le patois forment donc des cercles assez étroits autour de leur village natal. Pour les autres localités plus éloignées, les témoins affirment ne pas savoir s'ils pourraient comprendre les patois qui y sont parlés puisque beaucoup n'ont jamais eu l'occasion d'employer le patois avec des habitants de ces villages. Le jugement sur une possible intercompréhension dépend donc

étroitement de l'exposition à tel ou tel parler. Toutefois, à partir d'une certaine distance (Dauphiné pour les locuteurs du haut plateau, Savoie, Midi de la France...), l'intercompréhension est jugée impossible, par déduction ou sur la base d'expériences personnelles (contacts à l'armée, voyages...). Mais il existe une différence très nette entre les réponses des locuteurs traditionnels et celles des semi-locuteurs : alors que les patoisants les plus âgés sont toujours capables de citer quelques villages voisins du leur dont ils comprennent le patois, ce n'est pas le cas pour beaucoup de locuteurs plus jeunes. Ces derniers sont souvent incapables de dire s'ils comprennent le patois de certains villages tout proches. Cette réaction montre que leur exposition au patois s'est limitée au parler de leur propre village : au cours du XX^e siècle, le domaine d'emploi du patois, qui couvrait autrefois un ensemble de localités entretenant des relations entre elles, s'est peu à peu réduit à des espaces discontinus formés par les différentes communes.

9.3.2.3. Une langue du passé

Pour l'ensemble des locuteurs, le patois est la langue locale qui était utilisée autrefois. Si elle est encore employée relativement fréquemment, ce n'est que par des personnes âgées, et souvent même très âgées, qui sont les derniers témoins de ce passé presque révolu. D'ailleurs, les locuteurs plus jeunes, moins compétents, la parlent essentiellement pour évoquer ce passé ou parfois pour s'adresser à certains dialectophones âgés. Pour beaucoup de locuteurs, le patois est aussi la langue du travail agricole et des paysans, ce qui la relègue également dans le passé : le monde agricole a beaucoup changé au cours du XX^e siècle, les paysans sont devenus des agriculteurs, et les membres de cette catégorie professionnelle sont de moins en moins nombreux. D'autre part, pour une partie des habitants de la région du Pilat, la condition de paysan ou d'agriculteur est encore perçue comme dévalorisante. La langue que les paysans employaient était donc le symbole de cette infériorité. Le patois, parlé par des *cagnas* (régionalisme signifiant "rustre, péquenot, bouseux..."), est une langue *cagnasse* : certaines personnes, et parmi elles des locuteurs qui le parlent pourtant fréquemment, sont persuadées que le patois est une langue grossière, rudimentaire, frustrante, qui pouvait permettre de remplir les besoins linguistiques d'autrefois, et peut-être, aujourd'hui, ceux d'un nombre restreint de domaines, mais qui serait inadaptée à la plupart des besoins communicatifs actuels. Pour ces locuteurs, cette inaptitude ne semble pas seulement être liée à l'impossibilité supposée d'écrire le patois, ou aux lacunes de son lexique (de nombreuses réalités actuelles n'étant pas dénommées en patois) : ce serait l'ensemble du système linguistique, la nature même de la langue, ses qualités intrinsèques, qui ne lui permettraient pas de pouvoir faire office, à l'époque contemporaine, de langue à part entière. Cette opinion expliquerait le déclin du patois, et sa mort imminente, une menace dont l'ensemble des locuteurs est conscient : le patois aurait disparu "naturellement", logiquement supplanté par une langue, le français, qui lui aurait été supérieure. Inadapté, le patois est de plus considéré par beaucoup comme inutile, même si ce raisonnement n'empêche pas les regrets.

L'idée que des personnes puissent apprendre le patois et que d'autres puissent le transmettre a très rarement été évoquée spontanément par les témoins des différentes

enquêtes. Je n'ai relevé qu'un seul exemple de ce type : il s'agit d'un locuteur qui n'habite pas dans la région du Pilat, mais au sud de notre domaine (témoin A. a., Saint-Romain-d'Ay). Par contre, la petite fille des témoins âgés de Brossainc (n° 16) essayait d'apprendre le patois, ou au moins de s'y initier. Cette enfant âgée d'une dizaine d'années m'a montré un cahier où elle avait très scrupuleusement noté une liste de mots patois et les conjugaisons de différents verbes. Mais ses grands-parents se contentaient de répondre à ses questions, sans partager son ambition : ils ne lui parlaient pas patois et considéraient son intérêt pour cette langue comme une passion passagère qu'ils n'encourageaient pas. Je ne connais pas d'autres exemples d'enfants ayant la même démarche. Aujourd'hui, les plus jeunes des locuteurs tardifs sont tous hommes âgés de plus de trente ans.

Peu avant le début de mes premières enquêtes, un projet de "cours de patois" avait pris corps à Marthes (n° 23), à l'instigation d'une semi-locutrice assez compétente. Plusieurs locuteurs traditionnels participaient à ces cours (dont les témoins B. a. et C. a.). Ils étaient censés enseigner le patois aux plus jeunes. L'essentiel des "élèves" étaient des femmes, et pratiquement toutes étaient des semi-locutrices désireuses de perfectionner leurs compétences (mais le plaisir de se retrouver ensemble régulièrement était également une de leurs motivations). Les personnes ayant assisté à ces réunions m'ont souvent fait part d'un regret à propos du déroulement de ces cours : l'absence de méthode. L'usage du français était interdit, et les séances tournaient rapidement à des conversations entre locuteurs traditionnels dont les autres membres se sentaient exclus. Au bout d'une dizaine de rencontres, ces réunions se sont arrêtées. Elles semblent avoir eu peu d'impact : j'ai pu faire passer des tests linguistiques à trois personnes qui avaient assisté à ces cours, l'une assez irrégulièrement (témoin A. b. de l'Allier), les deux autres plus assidûment (les témoins D. b. de l'Allier et F. b. de Marthes (n° 23)). Les résultats de leurs tests ne présentent pas de différences significatives avec ceux d'autres semi-locuteurs correspondant au même profil.

Je ne connais pas d'autres exemples de cours ou de clubs de patois dans la région du Pilat. Pourtant, des vellétés existent. Au cours des enquêtes, certains témoins ou, quelquefois, des personnes travaillant dans les différentes mairies, m'ont fait part de projets de ce genre, qui avaient été envisagés ou l'étaient à l'époque des enquêtes (Marthes (n° 23), Planfoy (n° 6), Peaugres (n° 28)...). On m'a parfois demandé de les organiser ou de les animer, ce qui montre qu'il peut exister une certaine demande. Ces projets sont en général conçus pour permettre à des dialectophones de se rencontrer et à des semi-locuteurs de perfectionner leur patois, mais l'apprentissage du parler local par des francophones exclusifs était rarement évoqué (certains de ces derniers pourraient pourtant être intéressés).

J'ai parfois demandé à des grands-parents pourquoi ils ne parlaient pas patois à leurs petits-enfants et s'ils n'aimeraient pas leur apprendre la langue régionale. J'ai recueilli différentes réactions, souvent concomitantes : beaucoup ne voyaient pas l'utilité d'une telle démarche, et la plupart d'entre eux ne se sentaient pas assez compétents en patois pour le faire. D'autre part, ils prêtaient souvent à leurs enfants les appréhensions qu'avaient connues leurs propres parents : ils pensaient que leurs enfants apprécieraient peu que les petits-enfants apprennent cette langue que certains perçoivent encore

comme dévalorisante. Or, dans certains cas au moins, cette crainte n'était pas justifiée, certains membres de la génération intermédiaire considérant la langue régionale comme une richesse culturelle et non comme une "tare". L'autre inquiétude était que cet apprentissage puisse entraver celui du français. Là encore, cette crainte n'était pas toujours justifiée : certains parents que j'ai interrogés pensaient que ce bilinguisme aurait pu être, au contraire, un avantage pour leurs enfants.

Ces discussions sur une éventuelle transmission du patois auprès des enfants m'ont montré que les grands-parents n'avaient pratiquement jamais pensé à cette possibilité, et que ce sujet ne faisait pas l'objet d'échanges entre générations : la transmission du patois n'est pas envisagée et sa disparition prochaine apparaît inéluctable pour l'ensemble des habitants de la région du Pilat.

9.3.2.4. Une langue sans norme ?

Pour beaucoup de locuteurs, le patois est plus ou moins perçu comme une langue "informe", ne suivant aucune règle. Le fait qu'elle soit une langue uniquement orale accentue cette impression d'absence de norme : il n'existe pas de norme externe, de règle prescriptive.

A l'intérieur même de la communauté dialectophone, il n'y a pratiquement pas de régulation entre locuteurs traditionnels et semi-locuteurs. Les interactions en patois entre ces deux catégories de dialectophones sont peu nombreuses et souvent épisodiques. J'ai assisté à certains de ces échanges (où, très souvent, le semi-locuteur finit par s'exprimer en français) : les locuteurs traditionnels apportent parfois une aide pour terminer une phrase ou suggérer un mot qui échappe à leurs interlocuteurs moins compétents, mais ils ne corrigent pas les "fautes" de patois, qu'elles soient d'ordre phonétique, grammatical ou lexical. Il existe toutefois une exception à cette tendance générale, mais elle ne concerne qu'un faible nombre d'interlocuteurs : il s'agit des interactions en patois entre certains hommes âgés et ceux de leurs fils qui sont désireux d'apprendre le patois. Par contre, quand un semi-locuteur parle épisodiquement patois avec son père sans ambition de parfaire ses compétences, celui-ci ne corrige pas les "erreurs" de son fils.

La plupart des dialectophones, de quelques niveaux de compétences qu'ils soient, sont souvent persuadés que le patois n'obéit à aucune norme interne. Pour beaucoup, le parler local est une somme de mots particuliers, mais une langue sans grammaire, sans règles.

Pourtant, comme pour toute langue, chaque parler local obéit à une norme interne, mais les locuteurs ne sont pas conscients de la suivre. A Marlies (n° 23), par exemple, les substantifs et les adjectifs qui se terminent, au singulier, par la voyelle -o sont très nombreux. La forme du pluriel est en -é, et les locuteurs traditionnels ne commettent jamais d'erreur. Cette règle est appliquée inconsciemment. Il m'est souvent arrivé de faire remarquer cette alternance aux témoins : jamais ils ne s'en étaient aperçus auparavant. Le locuteur de l'Allier âgé de 43 ans (témoin A. c.), qui doit ses compétences en patois à ses grands-pères, applique également cette règle sans jamais commettre d'erreur, ce qui est exceptionnel pour quelqu'un de sa génération. Chez lui aussi, le respect de cette règle n'est pas délibéré.

Quelques villages situés à la limite entre l'aire qui connaît la nasalisation du U suivi de N final et celle où le N final s'amuît sans nasaliser la voyelle présentent des cas d'alternances singulier / pluriel (cf. *Etude phonétique*). A la Versanne (n° 20), par exemple, cette alternance porte sur le timbre de la voyelle :

	singulier	pluriel
	- <i>ü</i>	- <i>u</i>
ex : mouton	<i>mutü</i>	<i>mutu</i>

Aucun des témoins de La Versanne n'était conscient de l'alternance entre formes du singulier et formes du pluriel. Cette caractéristique distingue pourtant leur parler à la fois de ceux qui connaissent le traitement occitan (voyelle orale) et de ceux qui suivent le traitement francoprovençal (nasalisation).

Au cours des enquêtes, et notamment des enquêtes sociolinguistiques, j'ai demandé aux différents types de locuteurs ce qu'ils entendaient par "bien parler patois". Le plus fréquemment, c'est la prononciation, "l'accent", de la langue régionale qui était mise en avant (par exemple les témoins B. a., E. b. de Marlihes (n° 23), A. a. de l'Allier...). L'autre point essentiel pour l'ensemble des locuteurs concernait le lexique : bien parler patois, c'est ne pas utiliser de mots français (par exemple les témoins C. a., E. a. de Marlihes, D. b. de l'Allier...). Quelques semi-locuteurs ont parfois indiqué que le respect des conjugaisons était nécessaire pour parler patois correctement, sans doute parce que cette compétence particulière leur posait problème (par exemple les témoins E. b. de Marlihes, D. b. de l'Allier...). La conjugaison est le seul trait morphologique à avoir été cité, et il ne l'a été que par des semi-locuteurs.

Ces données montrent donc qu'il existe une contradiction dans le discours de nombre de locuteurs : selon eux, le patois ne possède pas de norme externe (prescriptive) ou interne, il n'aurait, par exemple, pas de "grammaire", mais pourtant tous les dialectophones s'entendent pour dire que certains parlent correctement le patois et que d'autres le parlent moins bien ou le parlent mal ; chacun peut évaluer ses propres compétences en patois, au risque de les surestimer ou, plus souvent, de les sous-estimer (cf. *La communauté linguistique*). L'important sentiment d'insécurité linguistique éprouvé par les semi-locuteurs montre bien qu'ils ont l'impression d'être incapables de maîtriser le patois, ce qui suppose, de leur part, l'opinion sous-jacente que la langue régionale obéit à des règles internes qu'ils ne possèdent pas.

On a vu que les dialectophones sont très sensibles à la variation géographique : pour eux, il existe une prononciation locale spécifique et un lexique particulier. Même s'ils sont compris, les mots propres au patois des villages voisins ne sont pas employés. Quand un témoin établissait une hiérarchie entre différents parlers locaux, c'est toujours le patois de son village qu'il considérait comme "le plus beau". Mais la plupart des locuteurs ne font pas de comparaison d'ordre esthétique entre les parlers (quand des témoins de Peaugres (n° 28), de Vinzieux (n° 17) ou de Félines (n° 21) se moquaient des habitants de Brossainc (n° 16), ce n'était pas le patois lui-même qui était visé, mais la façon dont les patoisants de Brossainc le prononçaient) : il n'existe pas, pour les dialectophones de la

région du Pilat, de "patrie idéale" du patois, où la langue régionale existerait sous une forme "pure", canonique (sauf, peut-être, pour les quelques personnes qui connaissent le terme *occitan* et qui croient que leur parler local est une forme déviante d'une langue qu'ils imaginent codifiée et parlée sous une forme unique dans une aire relativement vaste).

Par contre, mais cela ne relève pas d'un jugement esthétique, il existe un consensus presque mythique sur deux lieux où le patois serait particulièrement vivant : pour les habitants du haut plateau, le patois serait encore très parlé "en Haute-Loire" (sans autre précision géographique). Pour les habitants de la Vallée du Rhône ou du plateau intermédiaire, c'est à Rochepaule, un petit village du Nord-Vivarais situé dans une zone montagneuse au sud de la région du Pilat, que, d'après eux, le patois serait le plus vivant : dans ce village, pratiquement tout le monde parlerait patois. Or, d'après une ancienne institutrice qui y habite depuis sa retraite, la vitalité du patois dans ce village correspond à peu près à celle qui existe dans les autres localités de cette région (où le patois est, il est vrai, plus vivant que dans la région du Pilat).

Une variété régionale ou sociale peut influencer sur la langue de certains locuteurs sans qu'ils en soient d'ailleurs forcément conscients. J.-Cl. Bouvier évoque un exemple de ce type, sur la base du traitement de K + A : "nous avons pu établir dans le Sud de la Drôme une tendance très nette des générations plus jeunes non pas à la francisation mais à une sorte de méridionalisation croissante" (Bouvier 1973, p. 232). Les formes en *ca* du sud de la Drôme, caractéristiques du rhodanien que les Drômois "considèrent comme "une vraie langue", mieux constituée que leurs pauvres "patois"" (Bouvier 1976, p. 61), sont perçues comme plus raffinées et elles tendent à supplanter, dans la zone de rencontre, les formes en *fs*. Dans la région du Pilat, je n'ai pas observé d'exemple similaire dans les parlers contemporains (mais l'influence de certains parlers voisins - parlers lyonnais, dauphinois... - ou du français a existé autrefois ; cf. *Etude linguistique*). Aujourd'hui, le recours au français se fait plutôt pour combler des "trous lexicaux" du patois ou, chez les semi-locuteurs en particulier, pour pallier un oubli ou une méconnaissance, mais rarement parce qu'une forme française est sciemment préférée à une forme dialectale (voir toutefois quelques exemples de restrictions sémantiques dans certains domaines particuliers dans l'*Etude lexicale*).

Le seul modèle linguistique semble donc être, pour les dialectophones de la région du Pilat, le parler de leur village natal. Il est possible toutefois qu'au niveau de petites communautés de taille trop faible pour posséder un parler propre, une compétition puisse s'établir entre deux variantes voisines. A l'Allier, un hameau situé entre Marlihes (n° 23) et Saint-Genest-Malifaux (n° 13), il existe, entre les dialectophones mais aussi à l'intérieur même du parler de nombre de locuteurs, une alternance possible entre *r* et *l* (issus de R) en position intervocalique : les formes en *r* sont caractéristiques de Marlihes, celles en *l* de Saint-Genest-Malifaux (cf. ci-dessus). Les hommes tendent à préférer les formes en *r* et les femmes les formes en *l*. L'Allier est un hameau qui fait partie de la commune de Marlihes, mais il est plus proche de Saint-Genest-Malifaux. Autrefois, les familles se rendaient surtout à Marlihes, pour aller à la messe ou aux marchés, mais certaines femmes et éventuellement leurs enfants allaient plutôt à Saint-Genest-Malifaux. Ceci explique en partie l'usage de la prononciation en *r* des hommes et celle en *l* des femmes.

Mais à cette explication d'ordre historique s'ajoute une autre dimension qui complique les usages actuels : la prononciation en *r* de Marlhès est perçue à Saint-Genest-Malifaux comme une prononciation "rustique", donnant au patois de Marlhès un accent *cagnas*. À l'inverse, la variante *l* apparaît, pour les dialectophones de Marlhès, comme le symbole du caractère hautain, "fier", des habitants de Saint-Genest-Malifaux : ils jugent cette prononciation "snob", affectée. Les dialectophones de l'Allier, selon leur sensibilité à chacun des deux jugements, emploient préférentiellement l'une ou l'autre variante : les femmes, plus sensibles au prestige social, usent plutôt de formes en *l*, tandis que les hommes, qui redoutent moins de passer pour "traditionalistes", préfèrent la prononciation *r* (l'emploi de l'une ou l'autre des deux variantes dépend sans doute de l'interlocuteur, du sujet abordé, du lieu de l'échange..., et l'alternance, chez un même locuteur, multiplie les occurrences, largement attestées, de fausses régressions).

9.3.2.5. Le patois, une menace pour le français ?

Lors des premiers contacts avec les témoins très âgés, certains d'entre eux se sont montrés réticents pour participer aux enquêtes : ils craignaient, reparlant patois, ou même, pour quelques-uns, en le parlant avec un interlocuteur "inhabituel", de mélanger patois et français, et même de "perdre leur français". Cette réaction s'explique en partie par la crainte de "retomber en enfance", assez vive chez ces personnes âgées. Mais une croyance est souvent sous-jacente :

l'usage du patois pourrait nuire à la maîtrise du français.

C'est en raison de cette croyance que certaines personnes refusent de parler patois ou évitent de le faire. Toutefois, les dialectophones qui partagent cette conviction sont peu nombreux. Mais il existe une version moins extrême de cette opinion qui, elle, est partagée par la majorité des locuteurs :

la connaissance du patois ou son apprentissage risquerait de nuire, chez les enfants, à l'apprentissage du français.

Par contre, ces derniers locuteurs pensent qu'il est possible de connaître et maîtriser les deux langues, ce qui peut paraître contradictoire. En fait, il semble que ces locuteurs considèrent l'enfance comme une période cruciale pendant laquelle, pour apprendre le français dans les meilleures conditions, il ne faut apprendre que cette langue. Quand le français est acquis, ou au moins que ses bases sont bien établies, les risques sont perçus comme négligeables, ou au moins peu importants. Cette opinion explique l'apprentissage tardif du patois par certains jeunes gens, des garçons essentiellement, qui ont commencé à le parler à l'adolescence sans rencontrer d'opposition. Mais la croyance en un conflit possible entre les deux langues pendant l'enfance est si tenace qu'elle est encore évoquée aujourd'hui par des grands-parents à qui je demandais pourquoi ils n'apprenaient pas le patois à leurs petits-enfants, alors qu'aucun enfant ne le parle et que personne ne se propose de le transmettre.

9.3.2.6. Une langue identitaire

Comme l'a montré la description de la pratique actuelle du patois, la langue régionale est la langue de la connivence, d'après le type de relation entre personnes qui la parlent

comme d'après le contenu de leurs échanges en patois : les personnes qui parlent patois entre elles sont toujours des proches (parents ou amis qui souvent habitent le même village, ou qui en sont originaires), et leurs conversations portent essentiellement sur le quotidien, la vie locale, le passé commun ou le patois lui-même.

Cet emploi du patois coïncide avec l'image que les locuteurs ont de la langue ancestrale : le patois est la langue du village, celle que parlaient leurs ascendants, la langue des relations amicales, de l'humour. Cette représentation est partagée par l'ensemble des locuteurs, à des degrés qui peuvent être divers : elle révèle l'attachement de la plupart des dialectophones à leur langue, même si cet attachement n'exclut pas, très souvent, des sentiments inverses de "répulsion". Mais cette contradiction peut en recouvrir de nombreuses autres.

9.4. Catégories de locuteurs et opinions sur le patois

Chacun des dialectophones de la région du Pilat possède sa propre image du patois. Cette représentation particulière dépend de nombreux facteurs. La sensibilité de chacun aux diverses opinions citées ci-dessus en dessine un reflet imparfait. Il est toutefois possible de tracer des tendances générales qui distinguent différents types de locuteurs.

Les locuteurs muets et les anciens locuteurs

Ces locuteurs sont ceux qui possèdent l'image la plus dévalorisée de la langue régionale. Dans le cadre des enquêtes, j'ai surtout rencontré une catégorie particulière de ces dialectophones (ou ex-dialectophones pour ceux dont le "refoulement" aurait été tel qu'ils auraient totalement oublié la langue de leur enfance) : il s'agit de certaines femmes mariées dont les époux sont des locuteurs traditionnels qui ont toute leur vie parlé patois devant elles, et qui continuent parfois à le faire. Elles ne pouvaient donc pas nier qu'elles comprenaient le patois, et elles participent parfois à des conversations, mais en ne parlant que français. L'aversion pour le patois peut être très forte : le témoin B. b. de Marlhes (n° 23), par exemple, demandait parfois à son mari de sortir de la maison s'il voulait continuer de parler patois avec un ami venu lui rendre visite (elle "supportait" nos rendez-vous : ils lui fournissaient à la fois l'occasion de donner son avis très critique sur le patois, mais aussi le plaisir pourtant contradictoire de montrer sa compétence quand son époux ne se souvenait pas d'un mot). Certains hommes âgés ont pu participer aux enquêtes parce qu'elles avaient lieu chez un autre témoin ou dans une salle publique : leurs épouses auraient refusé que les enquêtes se tiennent à leur domicile. Par leur mariage avec un dialectophone usager du patois, ces femmes âgées n'ont pas pu oublier totalement la langue régionale, et elles conservent en général de très bonnes compétences en patois.

Cette population partage des caractéristiques communes. Nombre de ces femmes, qui ont en général plus de 75 ans, se réjouissent de la disparition prochaine du patois. Elles sont persuadées que l'apprentissage de la langue régionale pendant l'enfance ne peut se faire qu'au détriment du français et sa connaissance même leur paraît être un handicap en soi. L'usage du patois serait dangereux pour une bonne maîtrise du français : selon elles, il convient donc de s'abstenir de le parler, et même de tenter de

l'oublier. Ces locutrices sont en général des personnes qui ont eu une scolarité courte et/ou difficile : elles ont souvent de mauvais souvenirs de leur parcours scolaire. Elles éprouvent fréquemment un sentiment d'insécurité linguistique envers le français. Très souvent, elles emploient de nombreux régionalismes mais cherchent à éviter ceux dont elles sont conscientes.

Ces femmes sont aussi celles qui sont les plus critiques envers le patois, considérant qu'il ne s'agit pas d'une véritable langue (les termes connotés péjorativement de *dialecte* ou de *jargon* ont été recueillis auprès d'elles) : le patois n'aurait pas de grammaire, il ne s'écrit pas, il n'est jamais le même selon les villages...Elles considèrent le patois avec beaucoup de mépris et pensent que c'est un langage laid, aux sonorités désagréables. En imitant certains sons du patois pour illustrer leurs propos, elles faisaient parfois des mimiques de dégoût qui montraient bien leur répulsion (mais elles pouvaient, dans les minutes qui suivaient, reprendre leur mari pour corriger leur prononciation d'un mot patois qu'elles jugeaient incorrecte). Elles prêtent au patois les qualificatifs attribués habituellement au *cagnas*. Le patois serait retardataire, grossier, vulgaire : "c'est mal-poli", "le patois, c'est bête comme les surnoms" (presque tout le monde possédait autrefois un surnom)... Significativement, l'ensemble de ces femmes est en général assez proche de l'image habituelle à laquelle renvoie le qualificatif de *cagnas* : celles que j'ai pu rencontrer, par l'intermédiaire de leur mari, sont toujours des épouses de petits exploitants agricoles. Le patois a été leur langue maternelle, éventuellement en coexistence avec le français, ou la langue que parlaient leurs parents et parfois leurs frères et soeurs aînés. Il semble que les femmes qui ont été moins exposées au patois pendant leur enfance lui soient moins hostiles. Toutefois, toutes les femmes dont le mode de vie aurait pu s'apparenter à l'image du *cagnas* n'ont pas forcément adopté un comportement d'auto-censure du patois.

La population féminine décrite ci-dessus n'est pas la seule à s'être interdit de parler patois et éventuellement à tenter de l'oublier. Mais le nombre de membres de cette catégorie de locuteurs est difficile à évaluer : ils prétendent, sans doute parfois en toute bonne foi, ne pas connaître le patois, ou l'avoir oublié, et ils refusent de participer à des enquêtes. Leurs caractéristiques comme leurs compétences sont donc impossibles à décrire avec précision. Toutefois, grâce aux témoignages de leurs proches, on peut en identifier quelques-uns. Je n'ai jamais observé de personnes faisant semblant de ne pas comprendre le patois mais de tels locuteurs ont existé ou existent encore : considérés comme déloyaux envers la langue régionale par les usagers, ils font l'objet, de la part de ces derniers, de plaisanteries ou de moqueries.

N'étant pas "confrontés" régulièrement au patois comme l'ont été les épouses d'usagers réguliers de cette langue, les anciens locuteurs peuvent dire et même penser qu'ils sont incompetents en patois sans risquer d'être pris en défaut. Ces locuteurs particuliers sont sans doute essentiellement des femmes : je ne connais pas d'homme ayant adopté une telle attitude alors que son épouse aurait continué à pratiquer régulièrement le patois. Certains anciens locuteurs ayant réellement perdu les compétences en patois acquises pendant leur enfance peuvent "se permettre" des opinions moins négatives sur la langue régionale, puisqu'ils ne sont pas considérés comme patoisants et qu'ils pensent donc ne pas risquer de se voir attribuer les

caractéristiques que certains leurs prêtent.

Les locuteurs traditionnels du patois

Les locuteurs traditionnels usagers réguliers ou partiels du patois partagent souvent, peu ou prou, les opinions négatives sur la langue régionale des personnes précédemment citées. Toutefois, leur attachement envers la langue de leur enfance étant plus grande, et leur crainte d'être considérés comme "attardés, rustres" (qualificatifs qui rendent mal les connotations du mot *cagnas* qui est celui qu'ils emploient) plus faible, ils ont continué à la parler. Mais, sauf à faire un portrait personnel de chacun de ces locuteurs, qui resterait de toute façon imparfait, il n'est pas possible de préciser la part respective des sentiments d'attachement et des sentiments de dénigrement envers le patois pour l'ensemble des membres de cette catégorie de locuteurs. Chacun possède sa propre image du patois, composée d'opinions en partie contradictoires, une image qui peut évoluer selon les circonstances et selon l'interlocuteur.

Le sentiment de honte qui accompagne parfois la pratique du patois conduit certains locuteurs à n'utiliser la langue régionale qu'avec quelques personnes proches, parfois avec une seule, et dans un cadre privé exclusivement : à part ces interlocuteurs, ou cet interlocuteur, personne ne doit savoir qu'ils continuent à parler patois ou qu'ils savent le parler. Le souhait que cet usage ou cette compétence restent "secrets" expliquent certains refus de participer aux enquêtes : des personnes qui emploient pourtant régulièrement le patois ne voulaient pas que *ce soit le dit* (sur ce régionalisme, cf. Martin 1989, p. 67 ; Fréchet - Martin 1993, p. 64...), c'est-à-dire que cela se sache (par exemple le frère du témoin A. a. de Saint-Genest-Malifaux, n° 13).

La pratique régulière ou même quotidienne du patois n'empêche pas de croire que cette langue est une langue rudimentaire, imparfaite : beaucoup d'usagers réguliers soulignent l'impossibilité d'écrire le patois, son absence supposée de "grammaire", parfois même son incapacité à "tout pouvoir dire", pourtant démentie par leur propre pratique. Curieusement, ce jugement porte toutefois peu sur la partie du lexique français qui n'a pas d'équivalent en patois. D'ailleurs, les usagers réguliers recourent sans hésitation à l'emprunt en cas de besoin, alors que les semi-locuteurs ne savent jamais si un mot n'existe pas en patois, s'ils ne le connaissent pas ou s'ils l'ont oublié (ces atermoiements rendant leurs productions hésitantes et souvent incomplètes). Mais, même si la langue régionale leur paraît déficiente, la plupart portent sur elle un jugement esthétique favorable : le patois est, selon eux, une langue agréable, chantante, colorée.

Les dialectophones qui continuent à parler patois ou qui ont cessé depuis peu de le faire ne prennent que rarement prétexte des variations géographiques de la langue régionale pour la dénigrer : ils disent comprendre les parlers des villages proches et ils ne considèrent pas l'existence de variantes phonétiques ou lexicales comme une carence ou une imperfection de la langue régionale.

L'opinion des usagers réguliers du patois sur le bilinguisme n'est pas univoque : un faible nombre de ces locuteurs pensent que parler patois est une menace pour une bonne maîtrise du français, mais la plupart partagent simplement l'opinion plus modérée selon laquelle le patois est une menace pour l'apprentissage du français. Cette seconde

proposition est pourtant en contradiction avec leur propre histoire linguistique personnelle : les usagers réguliers du patois sont surtout des locuteurs traditionnels, pour qui, par définition, le patois était la langue maternelle ou une des deux langues maternelles. Il m'est très souvent arrivé, quand ils me faisaient part de cette opinion sur le conflit possible entre patois et français, de leur dire : "Mais vous, ça ne vous a pas empêché d'apprendre le français !". Leurs réactions étaient alors de dire qu'ils avaient eu de la chance et parfois, mais parfois seulement, que leur apprentissage du français avait été difficile. Comme les dialectophones mal à l'aise en français sont rares, et ce depuis longtemps puisque les témoins eux-mêmes disent qu'ils en ont peu connus, on doit admettre que l'opinion de ces usagers du patois sur les dangers de cette langue pour le français ne repose pas sur des faits établis et constatés, mais sur une croyance dont l'origine provient sans doute en partie de l'ancien discours du système scolaire.

Les usagers du patois les plus sensibles aux stéréotypes attachés aux patoisants sont ceux qui possèdent l'image la plus dévalorisée de la langue régionale. Ce sont en même temps, très souvent, ceux qui se perçoivent comme étant eux-mêmes proches de ces stéréotypes et ils craignent donc que leur usage du parler local les fasse considérer comme rétrogrades. Les sentiments d'*insécurité sociale* qui avaient autrefois poussé certains parents à censurer leur langue maternelle devant leurs enfants, s'ils ne les ont pas entraînés à s'abstenir totalement de parler patois, les conduisent à dénigrer cette langue pour se démarquer de l'image que ce type de locuteurs lui prête ou qu'ils s'en font. Par contre, les locuteurs dont le statut social ou la profession les éloignent de la caricature habituelle du patoisant sont souvent ceux qui possèdent l'image la moins négative du patois. Mais ce sont également très souvent des personnes qui parlent peu patois, qui y ont été peu exposées et qui possèdent en général des compétences incomplètes. En forçant à peine le trait, on pourrait illustrer ce mouvement de balancier par cette formule : si un notable parle patois, c'est un érudit, si un paysan parle patois, c'est un ignare.

Les locuteurs traditionnels usagers du patois que j'ai rencontrés au cours des enquêtes (ceux donc qui n'avaient pas une image trop dévalorisée du patois) étaient heureux d'apprendre que le patois puisse faire l'objet de recherches scientifiques, qu'il donne lieu à des livres - l'écriture attribuant au patois le statut de langue à part entière - et ils étaient très curieux d'en connaître l'expansion ou le nom. Que ce qu'ils appelaient habituellement patois puisse se nommer scientifiquement *francoprovençal* ou *occitan* valorisait également pour eux leur langue maternelle : à plusieurs reprises, des témoins à qui j'avais appris les termes de francoprovençal ou d'occitan, m'accueillaient quelque temps plus tard, et, oubliant que c'était moi qui leur avait fourni l'information, me *révélaient* que la langue régionale portait un nom, qu'elle était également parlée dans telle ou telle région et ils l'expliquaient parfois à de nouveaux arrivants. Les locuteurs traditionnels qui emploient le patois ou qui le parlaient encore il y a peu sont en général très sensibles à toutes informations susceptibles de valoriser la langue régionale (par exemple l'origine latine de leur parler ou la prise de conscience qu'il est régi par des règles grammaticales) : elles leur permettent de justifier auprès d'eux-mêmes plus encore qu'auprès des "autres" leur attachement au patois. Les éléments pouvant redonner des "lettres de noblesse" au patois permettent aux dialectophones de compenser la contradiction entre leurs propres opinions négatives sur leur langue maternelle et

l'attachement qu'ils ressentent pourtant pour elle et de réduire le déséquilibre entre les deux.

Les locuteurs tardifs

Ce conflit est beaucoup moins intense chez les locuteurs tardifs. Leur pratique initiale du patois résulte d'un choix fait en général à l'adolescence ou lorsqu'ils sont devenus adultes et le maintien de cette pratique montre que les représentations dévalorisantes du patois n'ont pas pesé assez pour les empêcher de l'apprendre et de le pratiquer.

Les locuteurs tardifs âgés

Il convient toutefois de distinguer les deux catégories de locuteurs tardifs. Les personnes ayant commencé tardivement le patois sont, aujourd'hui, très majoritairement des personnes âgées. Une longue période s'est donc déroulée entre le début de leur usage de la langue locale et aujourd'hui. Au cours de cette période, leur exposition au patois a souvent été constante, et leurs compétences se sont accrues au point, peut-être, d'atteindre parfois celles des locuteurs traditionnels.

Certaines opinions sur le patois de ces locuteurs tardifs âgés s'apparentent à celles des locuteurs traditionnels. Comme eux, ils sont sensibles à la variation géographique du patois et ils en connaissent les emblèmes. Ils partagent également parfois avec les locuteurs traditionnels, qui font partie de la même génération qu'eux, l'idée selon laquelle le patois ne serait qu'une langue rudimentaire et dépourvue de normes. Mais leurs jugements sur le patois sont moins sévères : ils aiment le parler et ils ne considèrent pas que son usage soit dangereux pour une bonne maîtrise du français. Par contre, certains pensent que son apprentissage peut entraver celui du français. Pourtant, si leur pratique de la langue régionale est postérieure à leur apprentissage du français, leur exposition au patois a en général été précoce : ils ont donc acquis une compétence passive de cette langue dès leur enfance, en même temps qu'ils apprenaient le français.

Les jeunes locuteurs tardifs

Les jeunes locuteurs tardifs sont peu nombreux. Ces locuteurs sont majoritairement des hommes, comme ceux d'ailleurs de la catégorie précédente. Mais le contexte de leur apprentissage du patois a été différent de celui qu'ont connu leurs aînés : ils ont commencé à apprendre le patois alors que son usage avait déjà beaucoup diminué. Ils tiennent donc leurs connaissances de quelques locuteurs seulement, très souvent de leur père ou de leur grand-père. Ils n'ont souvent été exposés qu'au parler de leur village, ce qui explique que ces locuteurs tardifs connaissent mal les variations géographiques de la langue régionale.

Ce type de locuteurs redoutent peu que l'image négative du patois leur soit attribuée. Le risque est, de toute façon, assez faible : leur usage de cette langue se cantonne à des échanges avec un nombre très restreint de personnes, et leurs compétences sont donc connues de peu de gens. D'autre part, ils sont des dialectophones trop atypiques pour se voir attribuer les stéréotypes attachés aux patoisants âgés. Plutôt qu'une langue locale ou/et une langue du passé, le patois est plus, pour eux, une langue "familiale", puisqu'ils

ne l'emploient pratiquement que pour des échanges entre membres de leur famille. Contrairement aux semi-locuteurs, leurs lacunes ne les empêchent pas de parler patois. Ils portent sur le patois un jugement esthétique assez favorable.

La crainte que le bilinguisme puisse représenter une menace pour le français est étrangère à ces locuteurs tardifs : ils ne l'évoquent jamais, et, interrogés à ce sujet, ils disent ne pas partager cet avis. Les jeunes locuteurs tardifs ne sont pas des dialectophones très compétents : le patois leur apparaît comme une "vraie" langue qu'ils ne maîtrisent pas totalement. Souvent, ces locuteurs ont appris une langue étrangère à l'école, mais les modalités de leur apprentissage de la langue régionale sont très différentes de celles qu'ils ont connues lors de l'apprentissage scolaire d'une langue étrangère : comme l'ensemble des dialectophones, ils ne sont pas conscients des règles qui régissent le patois. Leurs compétences ne résultent pas de l'acquisition consciente de certaines de ces règles, mais proviennent d'échanges répétés avec un dialectophone (ou, plus rarement, avec quelques dialectophones, toujours peu nombreux) ayant tenu lieu de "mentor" : leur acquisition procède de l'imitation et des corrections de leurs erreurs par leur(s) aîné(s)

Les semi-locuteurs

La catégorie des semi-locuteurs est essentiellement composée de personnes qui ont entendu parler patois mais qui ne l'ont que très peu parlé. Comme chez les locuteurs traditionnels, la gamme des opinions sur la langue régionale est très variée.

En moyenne plus âgés que les jeunes locuteurs tardifs, les semi-locuteurs ont connu, pendant leur enfance, une époque où le patois était encore très utilisé, y compris parfois entre personnes originaires de villages différents. Ils sont donc conscients que la langue régionale varie selon les localités, mais ils appréhendent mal l'étendue de ces variations, ils les surestiment souvent et ils imaginent ne pas pouvoir comprendre le patois d'un village proche. Ils ne connaissent pas les emblèmes de la variation géographique, qui appartiennent à la culture des locuteurs traditionnels (mais que les locuteurs tardifs âgés connaissent souvent également). L'impression selon laquelle la langue régionale serait fractionnée en multiples parlers locaux incompréhensibles entre eux les conforte dans leur opinion sur l'inadaptation du patois au monde moderne. Langue de leur passé, le patois est une langue du passé : si elle répondait aux besoins linguistiques d'autrefois, elle n'est pas adaptée, selon eux, à ceux d'aujourd'hui. Ils pensent qu'un grand nombre de mots patois n'ont pas d'équivalents français. Souffrant d'insécurité linguistique face au patois, à cause de leurs acquisitions incomplètes et de leurs compétences limitées, ils répugnent à recourir à l'emprunt, et ils cherchent à "patoiser" les mots de français qu'ils ne peuvent pas éviter. Attribuant au patois leurs propres défaillances, ils pensent que la langue régionale n'est pas une "vraie" langue, tout au moins en comparaison avec le français. Le fait qu'elle ne s'écrive pas ou qu'elle ne puisse pas s'écrire, qu'elle ne possède ni "grammaire" ni unité, accentue cette impression. Le patois serait donc condamné à disparaître, en raison de son inadaptation.

Pourtant, dans le même temps, ils prétendent ne pas savoir parler patois, ou, parfois, le parler mal, ce qui suppose que pour bien le parler, on sache suivre une norme. Les

semi-locuteurs disent d'ailleurs souvent que le patois est une langue "difficile" et qu'elle est très différente du français. Par contre, ils affirment fréquemment que la langue de leur enfance est une belle langue, dont ils apprécient l'accent, la prosodie. Les plus dithyrambiques sur la beauté du patois, mais aussi sur ses aspects colorés, expressifs, se recrutent parmi certains membres de cette catégorie.

Toutefois, tous les semi-locuteurs ne partagent pas cette opinion. Parmi les semi-locuteurs qui ont le plus été exposés au patois, ceux qui l'ont le plus utilisé et qui possèdent le plus de compétences sont souvent ceux qui en ont l'image la plus dégradée. Il s'agit en général de personnes appartenant au milieu agricole et qui possèdent un faible niveau scolaire. Les membres de cette catégorie sont également ceux qui sont le plus susceptibles d'être taxés de *cagnas*, ou qui éprouvent le sentiment de pouvoir l'être. Dans cette couche de la population, on observe plus de réactions de dénigrement du patois : les "lacunes" du patois sont systématiquement mises en relief (oralité, variation géographique, langue grossière ou rudimentaire...). Certains de ces locuteurs apprécient pourtant les situations où ils peuvent entendre parler patois (comme lors des fêtes de village, avec des parents plus âgés ou lors de rencontres avec des locuteurs traditionnels), mais, comme certains de leurs aînés, ils ne le pratiquent pas : à l'exception parfois des formules de salutations, ils répondent en français à leurs interlocuteurs. Ils pensent apparemment que comprendre le patois n'est pas dangereux pour leur image, mais que le parler pourrait être mal interprété. Encore faut-il préciser que, quand ils participent à des interactions en patois avec des parents ou des amis, il n'y a, en général, pas de témoin à ces échanges. Quant aux fêtes, comme lors des repas entre personnes du même âge, l'usage du patois leur paraît peu compromettant : on est entre soi. Mais certains, pourtant assez compétents, s'en tiennent au français. Cette attitude marquée par une forme de honte est l'une des raisons de certains refus de participer aux enquêtes linguistiques (certains de ces locuteurs acceptaient toutefois de répondre aux questions d'ordre sociolinguistique) ou même à tout entretien. La crainte de paraître incompétent lors de tests linguistiques peut s'expliquer en partie par l'impression que ces tests pourraient s'apparenter à des épreuves scolaires. Or ces locuteurs sont souvent des personnes qui ont peu fréquenté l'école, parfois parce que leurs parents estimaient qu'ils étaient peu doués "pour les études". Les raisons invoquées pour refuser de participer aux enquêtes étaient le plus souvent le manque de temps ou l'incompétence ("Allez plutôt voir X, il parle très bien patois"). Pour quelques-unes de ces personnes qui ont répondu au questionnaire linguistique, ces entretiens étaient pratiquement les seules occasions où ils prononçaient quelques mots de patois.

Les personnes qui n'appartiennent pas à la population susceptible de passer pour des *cagnas* (villageois exerçant une profession autre que l'activité agricole et jouissant d'un statut social plus "élevé", et surtout les personnes ayant quitté la région du Pilat mais qui y reviennent pour les vacances ou définitivement lorsqu'elles cessent de travailler) sont souvent moins complexées par rapport au patois. Elles ont accepté plus volontiers de répondre à des questions, elles hésitent moins à le parler ou à essayer de le faire, mais elles sont en même temps moins compétentes. On peut donc assister à des échanges assez "étranges" dans lesquels des semi-locuteurs peu compétents "patoisent" avec des semi-locuteurs plus habiles qui ne parlent que français. C'est en général parmi la

première de ces catégories de semi-locuteurs (ceux qui n'éprouvent pas de complexe face au patois) que se trouvent les plus fervents admirateurs du patois, et ceux qui organisent ou projettent d'organiser des "cours" de patois.

Bercés par le patois pendant leur enfance, les semi-locuteurs ont également été bercés par le discours qui l'accompagnait : ils ne devaient pas parler patois, et, parfois, devaient l'entendre le moins possible, mais ils entendaient dire aussi que cela aurait pu nuire à leur apprentissage du français. La plupart ont intégré ce discours et ils continuent à penser que l'acquisition concomitante de ces deux langues était risquée (ce qui ne serait pas le cas pour l'apprentissage du français et d'une langue enseignée à l'école). Leur attitude face à l'hypothèse d'une transmission du patois à leurs petits-enfants le révèle : ils craignent que cette transmission puisse leur nuire, et ils pensent que leurs enfants partagent cette crainte. Les semi-locuteurs ne se considérant pas comme des patoisants à part entière, leurs propres compétences, qu'ils sous-estiment souvent, ne leur apparaissent pas comme un contre-exemple à l'opinion selon laquelle l'acquisition du patois entraverait celle du français : ils ne pensent pas avoir "appris" le patois, mais simplement en avoir acquis quelques rudiments.

La version "dure" de la croyance dans les effets néfastes du bilinguisme - la pratique du patois comme menace pour la maîtrise du français - est moins courante chez les semi-locuteurs. Les attitudes de certains locuteurs montrent toutefois que quelques-uns redoutent cette menace : il s'agit de ceux qui s'abstiennent de parler patois. Mais ces personnes sont en même temps celles qui ont peur de passer pour *cagnas*. Or, être *cagnas*, c'est, entre autre, avoir un faible niveau scolaire et mal maîtriser le français. L'insécurité sociale s'accompagne donc de l'insécurité linguistique : peu sûres de la correction de leur français, ces personnes évitent de parler patois. Les deux craintes vis-à-vis de la pratique du patois (néfaste pour le français et exposant au risque d'être mal jugés) sont liées et s'alimentent l'une l'autre.

Les sous-locuteurs et les non-locuteurs

Les opinions sur le patois des francophones exclusifs ou presque exclusifs peuvent être très diverses. Certains ignorent l'existence de la langue régionale. Parmi les autres personnes, qui sont en général peu exposées au patois, l'indifférence est l'attitude la plus commune : le patois appartient à un passé révolu. Si cette langue a disparu, comme le pensent certains, ou est en train de disparaître, c'est la preuve qu'elle est inadaptée aux besoins actuels : face à la concurrence du français, la disparition du patois leur paraît évidente, naturelle. Tous ne connaissent pas l'existence de la variation géographique - cette connaissance dépend de leur exposition au patois et/ou de leurs relations avec des patoisants - et personne n'en mesure précisément l'ampleur. Il n'existe pas non plus de consensus sur le statut du patois : pour certains, il s'agit d'une "véritable" langue, alors que pour d'autres ce ne serait qu'une sorte d'argot ou de registre familier du français, un système linguistique simple et rudimentaire, tout juste suffisant pour aborder quelques domaines limités (comme par exemple les nécessités prosaïques de la vie quotidienne ou celles de certains domaines techniques - élevage, agriculture...). Pour certains des francophones qui sont originaires de la région du Pilat, et en particulier pour les petits-enfants de locuteurs traditionnels ou de semi-locuteurs, le patois est un symbole de

la culture locale traditionnelle, mais un symbole du passé et qui n'a aucun avenir. Les personnes appartenant à cette catégorie connaissent souvent quelques mots de patois, mais elles ne sont pas à l'origine des projets de cours de patois et peu auraient l'intention de les suivre.

Contrairement à la plupart de leurs aînés, elles ne considèrent pas le bilinguisme français / patois comme un handicap (sauf si elles imaginent que le patois était une sorte d'argot, de "sous-langue") et celles qui pensent que le patois est une langue à part entière envient le bilinguisme de leurs grands-parents. Certaines envisageraient avec bienveillance une transmission éventuelle du patois auprès de leurs enfants, ou une initiation par des personnes âgées dans le cadre scolaire, mais elles estiment souvent que l'apprentissage d'une langue étrangère, et, en premier lieu, de l'anglais, serait beaucoup plus utile.

Peu de personnes de cette génération établissent un lien entre la connaissance du patois et le fait d'être "retardataire" : auprès de ces jeunes habitants de la région du Pilat, la connaissance du patois est surtout associée à l'âge. Toutefois, la pratique quotidienne du patois entre frères vivant ensemble, par exemple, passe, pour ceux qui en connaissent l'existence, pour un signe de mode de vie passéiste, archaïque. Mais cet indice est corroboré par d'autres : ces célibataires, souvent d'anciens agriculteurs, vivent souvent de manière assez autarcique dans des fermes isolées peu modernisées.

Certains regards sur le patois de la part de vacanciers ou de néo-ruraux n'ayant pas d'attache familiale dans la région sont parfois mal ressentis par les patoisants. Nombre de personnes d'origine étrangère à la région ignorent l'existence de la langue régionale. D'autres toutefois savent qu'elle a été parlée, parfois qu'elle l'est encore. Mais il est intéressant de noter que ceux qui tentent, quelquefois avec maladresse, de s'intégrer au tissu social de la région, ne le font pas par le biais du patois : aucune personne relevant de cette catégorie de la population ne s'était, par exemple, inscrite dans un cours de patois de Marlihes (n° 23). Elles appuient parfois les projets de ce type, mais ne comptent pas y participer. Le patois ne leur apparaît donc pas comme un moyen d'intégration.

Les habitants âgés de la région du Pilat qui sont d'origine autochtone imaginent, souvent à tort, que les vacanciers ou les néo-ruraux pourraient les prendre, s'ils les avaient entendu parler patois, pour des "attardés", des "paysans" au sens péjoratif du terme, ou pour des sujets d'une curiosité qu'ils imaginent hautaine, ce en quoi ils ont parfois raison : des touristes interrogés trouvent cela "charmant", "très couleur local", "folklorique", presque exotique même s'ils ne vont pas jusqu'à utiliser ce dernier terme (mais les trois précédents ont été prononcés).

9.5. Compétences, usage et représentation du patois

Peut-on établir une relation univoque entre compétences et opinions sur le patois, ou entre usage du patois et représentation de cette langue ?

Aucune de ces deux relations, incompatibles entre elles puisque l'on a vu que usage et compétences n'allaient pas systématiquement de pair, n'est absolue. La pratique du patois comme les compétences que l'on possède dans cette langue influent évidemment

sur l'image que l'on peut en avoir. Mais, dans le même temps, le mouvement inverse existe également : la représentation qu'un dialectophone a de sa langue joue sur sa pratique, qui, elle-même, a joué sur ses acquisitions, donc sur ses compétences. Mais, avant d'essayer de voir comment s'ordonnent, dans la région du Pilat, ces différentes dimensions interdépendantes, il faut s'arrêter sur deux facteurs essentiels qui conditionnent les représentations, l'usage et les compétences de toutes les catégories de locuteurs, y compris, indirectement, de celles des francophones exclusifs.

Une connotation négative est historiquement associée au patois : connaître le patois serait une des particularités des personnes "attardées", ignares, grossières, et le parler, un des stigmates du *cagnas*. Cette image a autrefois engendré des comportements d'exclusion, de rejet (commentaires désobligeants, moqueries...). Par réaction, des attitudes de compensation sont apparues : certaines des personnes qui se sentaient stigmatisées critiquaient celles qui renonçaient au patois. Mais cette image dévalorisante du patois a conduit beaucoup de dialectophones à cesser de transmettre la langue ancestrale à leurs enfants. Ces derniers n'ont pu acquérir que des connaissances incomplètes du patois, et ils sont aujourd'hui des semi-locuteurs. Mais la fin de la transmission du patois n'a pas toujours été motivée par la mauvaise image associée au patois. L'abandon de cette transmission a parfois résulté, en particulier dans la vallée du Rhône mais aussi sur le plateau intermédiaire de la région du Pilat, d'une simple désaffection face au français de plus en plus présent.

Les personnes qui ont été les plus sensibles à l'image dévalorisante du patois ont été celles qui étaient les plus proches des stéréotypes du *cagnas*, ou, plus exactement, celles qui s'en sentaient proches et souffraient d'insécurité sociale. Outre la connaissance du patois, le fait de ne posséder qu'un faible niveau scolaire, dont une maîtrise imparfaite du français serait un indice, est un autre attribut des personnes "conservatrices". Les personnes souffrant de complexes par rapport à leur scolarité, et donc souvent d'insécurité linguistique face au français, avaient l'impression qu'elles pouvaient passer pour "retardataires", et cette impression était parfois confirmée par les paroles ou les actes de ceux qui se sentaient "supérieurs". Parler patois ou même connaître le patois et parler un français "incorrect" étaient associés. L'école a pu entretenir cette opinion, mais elle pré-existait sans doute, et elle a, en tout cas, perduré alors que l'école ne la véhiculait plus. La croyance que la pratique du patois puisse nuire à la maîtrise du français, ou sa forme plus atténuée qui donne simplement à penser que l'apprentissage du patois peut entraver celle du français, trouve en partie son origine dans le sentiment d'insécurité linguistique face au français, lui-même entretenu ou favorisé par le sentiment d'insécurité sociale.

Mais, en regardant qui, aujourd'hui, possède l'image la plus dévalorisée et donc la plus dévalorisante du patois, on s'aperçoit aisément que ce sont surtout les dialectophones eux-mêmes, ou du moins certains de ces dialectophones : l'école n'a plus à se préoccuper du patois, les francophones exclusifs sont en majorité indifférents face au patois, et certains sont même relativement bienveillants. Il est vrai que la bienveillance d'une partie de ces francophones exclusifs, celle des citadins ou des néo-ruraux, est parfois mal perçue par les patoisants les plus "complexés", qui ne tiennent pas du tout à être l'objet de cette bienveillance : ils préfèrent l'indifférence et l'anonymat. Les locuteurs

tardifs, quels que soient leur âge ou leurs compétences, ont en général une image assez bonne du patois : leur choix de l'apprendre et de continuer à le pratiquer montre que les représentations négatives de la langue régionale ne les ont pas arrêtés. C'est donc parmi les catégories des semi-locuteurs et des locuteurs traditionnels, que l'on peut entendre les propos les moins amènes face au patois. Ces propos, reflets d'une image négative qui influe sur les comportements, sont le fait de personnes qui se sentent proches des stéréotypes attachés à une catégorie sociale dévalorisée. Mais elles sont, en même temps, pratiquement les seules à continuer d'associer patois et *cagnas*, ce qui est une façon ambiguë de se démarquer des stéréotypes du *cagnas*, puisqu'elles continuent ainsi à les entretenir. Certaines des personnes très critiques envers le patois font pourtant partie des locuteurs les plus compétents, à moins qu'ils ne se soient abstenus depuis longtemps de parler patois, mais aussi qu'ils n'y aient pas été exposés. Toutefois, d'autres locuteurs ont, eux, été moins sensibles aux représentations négatives de la langue régionale : grâce à leur attachement au patois, qui a primé, ils ont conservé, par un usage régulier, des compétences complètes dans cette langue.

L'image positive ou négative que les locuteurs ont du patois dépend en grande partie de l'intensité des sentiments d'insécurité sociale et/ou linguistique qu'ils éprouvent. Cette représentation influe sur les opinions qu'ils portent sur cette langue. Les dialectophones les plus mal à l'aise face au patois sont ceux qui estiment que le patois ne possède aucune unité géographique, qu'il est laid, rudimentaire, sans norme, ceux qui mettent en relief son impossibilité à être écrit, pour tout dire ceux qui pensent qu'il est à peine une langue. A l'inverse, les patoisants qui considèrent que connaître le patois ou même le parler ne représente pas de risque pour leur propre image (ou ceux qui ne se posent pas la question) peuvent se permettre d'avoir sur le patois des opinions plus favorables.

Le jugement a priori porté sur le patois engendre de nombreuses contradictions. Ainsi, beaucoup de locuteurs pensent que le bilinguisme français / patois était plus ou moins néfaste : pourtant, les faits, à commencer par leur propre histoire linguistique, ne confirment pas cette croyance. D'ailleurs, certains de ces locuteurs affirment en même temps que l'apprentissage précoce d'une langue étrangère à l'école est un avantage pour leurs petits-enfants. De même, l'opinion qui voudrait que le patois soit une langue rudimentaire est contredite par l'usage régulier de cette langue qu'en font parfois certains de ceux qui la partagent pourtant. Il existe également une contradiction flagrante au sujet de la prétendue absence de règles régissant le patois : le parler local serait une langue informelle, mais qui nécessiterait pourtant, pour le parler correctement, le respect d'une norme tacite, propre à chaque village, et que certains estiment ne pas connaître suffisamment, d'où leur sentiment d'insécurité linguistique face au patois. Ces contradictions sont des reflets du conflit entre l'image dévalorisée du patois et l'attachement pourtant éprouvé pour cette langue.

Ce conflit plus ou moins intense selon les locuteurs a marqué les comportements : les plus sensibles à l'image négative du patois ont essayé d'éviter de le parler, même si certains apprécient pourtant de l'entendre. Le taux de pratique du patois par un locuteur n'est toutefois qu'un indicateur imparfait de l'image du patois qu'il possède. Malgré une représentation très dégradée de la langue régionale, des dialectophones ont continué à la parler, et continuent encore parfois à le faire, mais dans un cadre privé exclusivement, ou

au moins sans témoin. A l'inverse, les personnes appréciant le plus le patois ne le parlent pas forcément beaucoup, et certaines parmi elles ne possèdent que peu de compétences pour le faire. L'auto-censure du patois concerne non seulement certains locuteurs traditionnels ou d'anciens locuteurs traditionnels mais également des semi-locuteurs : les plus mal à l'aise face au patois s'abstiennent eux aussi de le parler. Ces comportements ont dû jouer sur les compétences : l'absence totale de pratique du patois, ou l'absence de pratique active, a sans doute entraîné une diminution des compétences linguistiques, d'une ampleur impossible à déterminer puisqu'il faudrait pouvoir comparer les compétences anciennes d'un locuteur avec sa maîtrise actuelle du patois, et elle a, en tout cas, entraîné une augmentation de l'insécurité linguistique face au patois qui, elle-même, influe sur la compétence globale. D'autre part, en faisant diminuer le taux d'usage du patois dans la région du Pilat, ces comportements ont également fait diminuer le taux d'exposition au patois, au point que des personnes habitant la région du Pilat ignorent qu'une langue régionale a autrefois été parlée dans cette région et qu'elle l'est parfois encore.

Dans la population de la région du Pilat, les représentations du patois peuvent être très diverses. Dans le chapitre suivant, nous allons tenter de voir s'il existe un accord entre les différents types de locuteurs sur la taille de la communauté linguistique et sur les membres qui la compose.

Chapitre 10. La communauté linguistique

Dans un article traitant des difficultés spécifiques au recueil des données dans les communautés linguistiques de langues en déclin, N. Dorian signale que le choix des témoins peut être contraint par deux tendances antagonistes susceptibles de coexister dans une même communauté : "Because of the complex social conditions typical of communities in which languages or dialects are dying, the possibility that potential informants will understate their own abilities is probably as great as the possibility that they will overstate them" (Dorian 1986a, p. 563). Outre les problèmes méthodologiques que ces variations dans l'appréciation de ses propres compétences par chacun des locuteurs peuvent engendrer pour l'enquêteur, la proportion entre le nombre de personnes surestimant leurs compétences et celui des locuteurs qui les sous-estiment est une caractéristique propre à une communauté donnée et elle peut être un indice de l'état de cette communauté linguistique : si une majorité de locuteurs considèrent qu'ils parlent mal la langue minoritaire, la vitalité de cette langue tendra certainement à diminuer car ces locuteurs hésiteront à l'employer. A l'inverse, quand, dans une communauté linguistique, de nombreuses personnes se jugent compétentes, plus peut-être qu'elles ne le sont réellement, il est possible qu'un plus grand nombre d'entre elles continuent à parler la langue menacée.

Les habitants de la région du Pilat ne possèdent pas de terme courant permettant de désigner les locuteurs parlant patois ou capables de le parler, ni de terme pour désigner les locuteurs qui seraient seulement capables de le comprendre. Aucun nom basé sur la

compétence ou l'usage n'est usité (les termes *patoisants* ou *dialectophones* ne font pas partie du vocabulaire habituel des habitants de la région du Pilat). Les dialectophones ne sont pas non plus désignés par un terme d'origine ethnique ou géographique : aucune de ces deux dimensions ne recoupe la population des dialectophones dans le domaine étudié.

Aucun terme usuel ne permet donc à un habitant de la région du Pilat de se définir, ou de définir quelqu'un, en fonction de sa compétence en patois ou de son usage de la langue vernaculaire. Par différentes approches, il a toutefois été possible de découvrir comment les locuteurs appréhendaient leurs compétences et celles d'autrui. Dans le questionnaire sociolinguistique, plusieurs questions permettaient de connaître le statut d'un témoin vis-à-vis du patois : "Parlez-vous patois / comprenez-vous le patois ?", "Quand le parlez-vous ?", "Qui vous parle patois ?"... (cf. en annexe la *Grille de l'enquête sociolinguistique*). A partir des réponses à ces questions directes posées à quelques-uns des témoins dans le cadre des entretiens sociolinguistiques, certaines constantes distinguant les différents types de locuteurs se sont dégagées.

D'autre part, évoquer le patois avec n'importe quel habitant de la région du Pilat conduisait systématiquement à ce qu'il précise s'il utilisait la langue régionale, s'il pensait être capable de la parler ou simplement de la comprendre, ou encore s'il estimait qu'il ne la connaissait pas. Enfin, les témoins ont souvent émis, lors des enquêtes linguistiques, des réflexions ou des apartés qui peuvent s'interpréter comme des indices de leur sentiment d'appartenance à la communauté des dialectophones. Ces informations indirectes confirmaient souvent leur jugement sur leurs compétences en patois. Toutefois, dans certains cas, elles le contredisaient au moins partiellement.

10.1. Auto-évaluation des compétences

10.1.1. Auto-évaluation selon le type de locuteurs

Les locuteurs traditionnels

Le jugement des locuteurs traditionnels sur leurs compétences en patois est assez simple : ils affirment qu'ils sont capables de parler patois. Ceux qui le pratiquent encore quotidiennement ou régulièrement invoquent parfois quelques "trous de mémoire". Selon eux, ces oublis portent exclusivement sur le vocabulaire, en particulier celui qui concerne des réalités aujourd'hui disparues ou celui qui porte sur des domaines avec lesquels ils ont peu été en contact (par exemple le vocabulaire de la vie domestique pour les hommes, la faune sauvage pour les personnes qui ne chassaient pas...). Les locuteurs traditionnels usagers épisodiques du patois, ou ceux qui, depuis quelques années, n'ont plus l'occasion de le parler depuis le décès de leurs interlocuteurs habituels, ont eux aussi le sentiment de savoir parler patois mais ils prétendent, plus fréquemment que les usagers quotidiens ou réguliers, ne pas être totalement compétents en patois. Le plus souvent, les enquêtes ont montré que ce n'était pas le cas : les parlars de ces locuteurs présentent au plus quelques lacunes lexicales.

Des locuteurs traditionnels ont parfois affirmé qu'une personne récemment décédée aurait pu être un excellent témoin, meilleur qu'eux-mêmes. Mais cela ne signifiait pas qu'ils se considéraient comme de "mauvais" patoisants : la personne à qui ils faisaient allusion était connue pour son habileté à parler patois avec brio, pour ses talents de conteur par exemple, plus que pour ses compétences linguistiques elles-mêmes. Il est intéressant de noter, même s'il s'agit d'une caractéristique "en négatif", "par défaut", que les locuteurs traditionnels n'évoquent jamais une quelconque "dégénérescence" du patois : ils ne pensent pas le parler moins bien que leurs parents, et ils estiment que le patois parlé aujourd'hui par les locuteurs de leur génération est le même que celui des générations précédentes (à l'exception des mots disparus avec les objets qu'ils désignaient, et du recours au français pour les réalités nouvelles).

Les locuteurs tardifs âgés

Les locuteurs tardifs âgés, c'est-à-dire les personnes qui ont commencé à parler patois à l'adolescence ou au début de l'âge adulte et qui sont nées avant que le processus de renversement linguistique n'ait atteint une grande partie de la population, estiment eux aussi qu'ils parlent parfaitement patois. Certains de ces locuteurs ont eu des contacts importants avec la langue régionale et l'ont parlée toute leur vie (à l'exception parfois des dernières années du XX^e siècle), mais d'autres ont été moins exposés au patois, ou exposés au patois d'un nombre plus restreint de dialectophones : leur parler et leur débit peuvent parfois s'en ressentir, mais ils n'en sont en général pas conscients. Les spécificités linguistiques des locuteurs tardifs âgés sont toutefois assez faibles et elles sont rarement perçues par les locuteurs traditionnels : on peut donc difficilement parler de véritable surestimation des compétences à leur sujet.

Les jeunes locuteurs tardifs

Alors que la plupart des locuteurs tardifs âgés avaient déjà une grande connaissance passive du patois quand ils ont commencé à le parler, les jeunes locuteurs tardifs n'avaient souvent que des compétences passives partielles quand ils se sont mis à parler patois. Nés vers la fin du renversement linguistique ou alors qu'il était achevé, l'exposition au patois de ces locuteurs a été limitée dès leur enfance. Mais, contrairement aux semi-locuteurs, ils ont décidé d'apprendre le patois et de l'utiliser. Ils affirment en général qu'ils comprennent la langue régionale ou au moins qu'ils la comprennent "assez bien" et ils disent qu'ils peuvent s'exprimer en patois, même s'ils évoquent souvent leurs lacunes. Contrairement à certains semi-locuteurs, leur pratique active leur permet d'évaluer relativement bien leurs compétences.

Les locuteurs muets

Le jugement des locuteurs "muets" à l'égard de leurs compétences en patois est en général beaucoup plus ambigu et cette catégorie de locuteurs ne présente pas de comportement homogène.

Les femmes mariées avec un locuteur pratiquant la langue régionale affirment qu'elles comprennent tout ce qui est dit lors des conversations en patois, conversations

auxquelles elles participent parfois mais en utilisant le français exclusivement. Certaines prétendent qu'elles ne savent pas parler patois ou qu'elles le parlent mal. Il n'est pas possible de connaître précisément les compétences actives de ces femmes puisqu'elles refusent généralement de participer aux enquêtes linguistiques. Toutefois, il semble que certaines tout au moins minimisent leurs compétences actives : lors des enquêtes auprès de leur mari, il leur arrivait d'intervenir pour souffler une réponse ou en corriger une autre. S'il est vrai qu'aucune pratique ne leur permet d'évaluer leurs compétences actives, il n'est néanmoins pas certain qu'elles les sous-estiment : il semble plus justifié de parler de négation¹⁷⁹. D'ailleurs, certaines informatrices disaient qu'elles ne voulaient pas parler patois, ce qui suppose donc qu'elles pensaient pouvoir le faire.

Les autres locuteurs muets forment une catégorie indénombrable. Certains habitants de la région du Pilat se présentent comme des non-locuteurs du patois ou des anciens locuteurs : ils prétendent ne pas savoir parler patois, parfois même ne pas être capables de le comprendre, ce qui est sans doute vrai dans de nombreux cas. Cependant, certaines de ces personnes sont décrites comme très compétentes par des dialectophones de leur village¹⁸⁰. Il est impossible de savoir qui a raison puisque les locuteurs niant leurs compétences refusent de se soumettre à des tests linguistiques. Même si, par recoupements de témoignages, il est possible d'identifier quelques locuteurs muets, on ne peut savoir à quel point ils minimisent leurs compétences.

Les semi-locuteurs

Les semi-locuteurs se considèrent presque systématiquement comme moins compétents qu'ils ne sont réellement. Une contradiction très nette apparaît parfois entre le jugement sur leurs propres compétences et leur pratique effective. Les semi-locuteurs nés au début ou pendant le renversement linguistique sont en général les plus compétents. Ils prétendent, pour la plupart, que s'ils comprennent les conversations en langue vernaculaire, ils parlent mal patois et même, le plus souvent, qu'ils ne savent pas le parler. Et pourtant certains d'entre eux admettent qu'ils l'emploient de temps en temps ou ont pris conscience, au cours des enquêtes, qu'il leur arrivait de le parler. Cette génération de semi-locuteurs est la première qui n'a jamais vraiment parlé patois. On leur en a même parfois limité volontairement l'accès pendant leur enfance : ils ne devaient pas parler patois, il fallait même, pour certains d'entre eux, qu'ils ne puissent pas l'apprendre.

¹⁷⁹ N. Dorian signale l'existence, dans la communauté gaélique qu'elle a étudiée, de ces locuteurs muets, qu'elle a nommé *disclaimer*. Elle a pu tester les compétences de l'une de ces personnes qui niait son statut de locuteur (*status speaker*) et ne parlait le gaélique que quand elle ne voulait pas être comprise de son fils monolingue en anglais ; il s'avéra que ses compétences étaient assez élevées, plus importantes, par exemple, que celles d'un membre de sa famille du même âge qu'elle, qui se considérait comme locuteur et qui parlait très fréquemment gaélique (Dorian 1986a, p. 563).

¹⁸⁰ Par exemple à Saint-Genest-Malifaux (n° 13), Marthes (n° 23) ou au Bessat (n° 11) : dans cette dernière localité, j'ai rencontré, lors de ma première tentative d'enquête, qui était restée infructueuse, un homme âgé qui avait énergiquement prétendu ne presque rien connaître du patois, qu'il ne parlait jamais. Quand, par un intermédiaire extérieur au Bessat, s'organisa une enquête collective, cet homme était présent, comme spectateur précisa-t-il, mais il se révéla, malgré ce qu'il continuait à prétendre, être un témoin très compétent. Il était d'ailleurs considéré comme quelqu'un sachant parler patois par les témoins les plus compétents.

Ils ont intégré l'idéologie linguistique diffuse dans laquelle ils ont grandi : ils se considèrent donc comme incapables de parler (correctement) patois, alors que certains sont en fait suffisamment compétents pour l'utiliser, ce qu'ils font d'ailleurs parfois. Certains semi-locuteurs se sont avérés très compétents lors des divers tests linguistiques, ce qui les a souvent surpris. Pourtant, ils ont continué à penser qu'ils n'étaient pas capables de parler patois ou qu'ils le parlaient très mal.

Les jeunes semi-locuteurs sous-estiment également leurs compétences. Ils connaissent en général plus de mots qu'ils n'imaginent et leurs capacités passives sont plus grandes qu'ils ne pensent. Eux aussi ont fréquemment été surpris par les résultats de leurs tests linguistiques. Pour cette génération de semi-locuteurs, l'absence de pratique du patois et le manque d'exposition expliquent leur jugement sur leur connaissance de la langue régionale, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer le poids d'une idéologie qui les aurait marqués. Nés à la fin ou après le renversement linguistique, ils n'ont pas été mis en garde contre le patois, qui ne représentait plus, dans l'esprit de leurs parents, une menace pour eux.

Les anciens locuteurs

Les anciens locuteurs forment une catégorie de dialectophones assez hétérogène. Ils ont acquis, pendant leur enfance qui s'est déroulée avant ou pendant le renversement linguistique, une compétence en patois assez importante. Ceux qui ont été élevés dans des familles où la langue quotidienne était le patois auraient pu devenir (ou rester) des locuteurs traditionnels si leur exposition à la langue régionale n'avait pas cessé précocement. Quant aux anciens locuteurs élevés dans des familles où l'on parlait français, ils étaient souvent exposés au patois à l'extérieur puisque cette langue était encore, durant leur enfance, très usitée. Ils ont donc pu développer des compétences passives au moins partielles. Mais quel que soit le niveau d'acquisition qu'ils avaient pu atteindre, l'ampleur du déclin des compétences en patois n'a pas été identique chez tous les anciens locuteurs (l'érosion dépend sans doute en partie de l'exposition ultérieure et de l'attitude envers le patois). Ils présentent donc aujourd'hui des niveaux de compétences très différents, qui peuvent s'échelonner depuis un oubli massif jusqu'à des compétences lexicales et phonétiques encore très élevées et une compétence passive presque intacte. En règle générale, ils évaluent mal leurs propres connaissances en patois et ils tendent à les sous-estimer. Toutefois, quelques-uns sont moins compétents qu'ils ne l'imaginent ou, parfois, qu'ils ne le laissent croire. Lors de la recherche de locuteurs traditionnels pour l'enquête de géographie linguistique, j'ai parfois rencontré certains locuteurs appartenant à cette catégorie. Ce fut par exemple le cas à Saint-Pierre-de-Boeuf (n° 8) avec le témoin A. : il était connu pour être patoisant, et il s'est présenté comme quelqu'un sachant parler patois. Mais ses compétences étaient très limitées, plus qu'il ne le pensait lui-même.

Les sous-locuteurs

Au bas de l'échelle de compétences, les sous-locuteurs sous-estiment également les connaissances qu'ils possèdent (ils pensent souvent ne rien connaître du patois) mais ces

connaissances sont de toute façon très faibles. Les quelques mots ou expressions qu'ils comprennent ne sont pas forcément ceux qu'ils fournissent quand on les interroge et ils ignorent quelquefois que ce vocabulaire relève du patois : les sous-locuteurs pensent parfois que ces termes appartiennent à une sorte d'argot régional ou de registre familier vieilli (c'était par exemple le cas du témoin A. de Saint-Romain-les-Atheux, n° 9).

10.1.2. Indices du sentiment d'appartenance à la communauté linguistique

Au cours des enquêtes linguistiques, les locuteurs traditionnels et les locuteurs tardifs âgés murmuraient souvent pour eux-mêmes, quand ils éprouvaient des difficultés à se souvenir d'un mot : "Comment on dit déjà ?", ou parfois "Comment on disait ?". Jamais ils ne se demandaient "Comment ils disent ?" ou "Comment ils disaient ?", des questions qui revenaient par contre fréquemment dans la bouche des autres locuteurs (jeunes locuteurs tardifs, semi-locuteurs, anciens locuteurs), qui étaient d'ailleurs plus souvent confrontés à des difficultés pour retrouver un mot de patois. Les moins compétents parmi les semi-locuteurs ont même employé exclusivement le second type de questions, ce qui révèle qu'ils ne s'incluent pas dans la communauté dialectophone. L'attitude des semi-locuteurs plus âgés et souffrant moins du sentiment d'insécurité face au patois est moins tranchée : significativement, eux aussi se demandaient, au début d'une séance d'enquête, quel mot employaient les "vrais" patoisants. Mais, au fur et à mesure qu'ils prenaient de l'assurance, ils abandonnaient les questions évoquant un sentiment de non-inclusion pour passer à des apartés qui pouvaient suggérer qu'ils se comptaient au nombre des patoisants : "Comment on dit, déjà ?"...

L'usage de l'imparfait est également révélateur. Les locuteurs parlant couramment patois ne l'employaient que quand le mot qu'ils cherchaient désignait une notion aujourd'hui disparue, alors que les locuteurs moins compétents l'utilisaient presque systématiquement. Cet emploi d'un temps passé ("Il y avait un mot pour ça !", "Ils disaient comment ?"...) semble montrer que le patois n'est, dans l'esprit de certains, plus parlé et qu'il a pratiquement disparu. Ils étaient pourtant en train de démontrer qu'ils connaissaient le patois, certains d'entre eux se rendaient compte qu'ils pouvaient le parler, d'autres l'employaient encore, mais pourtant ils parlaient du patois au passé. Cependant, comme pour l'opposition *ils / on*, révélatrice du sentiment d'appartenance à la communauté des patoisants, l'opposition *présent / imparfait* n'était pas absolue chez certains semi-locuteurs : les plus compétents ou les plus à l'aise avec le patois, finissant en définitive par se considérer comme "relativement" patoisant, commençaient peu à peu à parler du patois au présent : puisqu'ils pouvaient le parler, même si c'était de piètre manière selon eux, c'était donc que la langue vivait encore : "Comment on dit ?", "Et ça, vous savez, ça se dit xxx !"...

Lors des enquêtes, certains locuteurs qui refusaient pourtant ordinairement de parler patois ne pouvaient pas s'empêcher d'intervenir dans les discussions en cours. Corrigeant ou suggérant une réponse, ils précisaient le plus souvent : "On dit xxx", quelquefois "Ils disent xxx" quand ils faisaient allusion à une situation particulière dans laquelle des dialectophones avaient utilisé récemment le mot recherché mais ils employaient rarement le passé : le patois est pour eux une langue encore vivante, et les réflexions qui accompagnaient leurs interventions révèlent leur sentiment d'inclusion dans la

communauté linguistique, même si, directement interrogés, ils tendent à le nier.

10.1.3. Un décalage fréquent entre compétences réelles et compétences supposées

Dans la région du Pilat, il ressort donc que les cas de surestimation des compétences sont peu nombreux : ils sont presque exclusivement le fait de certains anciens locuteurs et peut-être de quelques locuteurs tardifs âgés. Ces cas sont surtout attestés dans les localités où la vitalité du patois est très faible : ces locuteurs ont rarement l'occasion de confronter leur parler à celui d'autres dialectophones et ils sont souvent les derniers de leur village à connaître le patois, ou pensent être les seuls et ils passent, auprès des habitants, pour en être les derniers locuteurs (ce qui n'est pas toujours le cas).

A l'opposé, les personnes qui sous-estiment leurs compétences en patois sont très nombreuses. Elles se recrutent essentiellement parmi les locuteurs dont les compétences sont partielles : anciens locuteurs, semi-locuteurs jeunes ou âgés. Leur manque de pratique active mais aussi passive puisque le patois s'entend aujourd'hui rarement, explique ce décalage entre compétences réelles et compétences supposées.

Toutefois, pour les semi-locuteurs les plus compétents, même la pratique du patois ou les bons résultats à des tests linguistiques ne parviennent pas à modifier leur propre jugement sur leurs compétences : élevés de manière qu'ils soient non-locuteurs, ils persistent à se considérer comme tel même si leur exposition au patois leur a permis de développer de très grandes compétences¹⁸¹.

Quant aux locuteurs muets, on peut s'interroger sur la sincérité de leurs propos concernant leurs compétences : quand ils affirment qu'ils maîtrisent mal le patois, il n'est pas certain que ce soit réellement leur opinion. C'est plutôt ce qu'ils veulent laisser paraître, ne désirant pas passer pour des patoisants.

10.2. Evaluation des compétences d'autrui

Dès les premières enquêtes, réalisées en vue d'établir la géographie linguistique de la région du Pilat, alors que je cherchais des locuteurs traditionnels - les dialectophones les plus à même de fournir les données permettant de décrire la rencontre entre occitan et francoprovençal -, j'ai pu me rendre compte qu'il n'existait pas de réponse univoque, ni parmi les habitants de la région du Pilat, ni même parmi les dialectophones - quelles que soient leurs compétences -, à une question qui, pourtant, paraissait simple à première vue : "qui sait parler patois ?". Un locuteur pouvait par exemple passer pour un bon témoin auprès de certains, alors que d'autres pensaient qu'il n'était pas très compétent. Le taux très faible d'utilisation du patois aujourd'hui ne permet pas aux dialectophones de savoir qui le parle effectivement, et avec quelle dextérité, et qui le comprend. Pour

¹⁸¹ V. Châtenet indique que, dans le village de Saône-et-Loire où elle a enquêté (Saint-Gervais-sur-Couches), les "personnes (les plus de 40 ans) connaissent très bien le patois et sont capables de le parler. Mais ils ne le font pas. Si on leur parle en patois, ils répondent en français" (Châtenet 2000, p. 38). Cette catégorie de locuteurs pourrait s'apparenter à celle des semi-locuteurs âgés de la région du Pilat.

essayer de découvrir ce que chacun entendait par "savoir parler patois" et "pouvoir le comprendre", j'ai donc demandé à certains locuteurs qui connaissaient les compétences d'autres dialectophones de les évaluer. D'autre part, j'ai questionné différents types de locuteurs, en leur demandant d'essayer d'estimer le nombre de personnes de leur village ou de leur hameau qui, selon eux, savaient parler patois ou pouvaient le comprendre.

10.2.1. Les différentes évaluations

Opinions des locuteurs traditionnels

Assez naturellement, les locuteurs traditionnels considèrent que les autres locuteurs traditionnels dont ils connaissent les compétences sont des dialectophones à part entière, c'est-à-dire sachant parler patois. Ils émettent le même jugement à propos des locuteurs tardifs âgés. Ils sont plus critiques envers les jeunes locuteurs tardifs mais, s'ils expriment quelque réserve à propos de leurs compétences actives, ils considèrent néanmoins qu'ils sont capables de parler patois. Par contre, ils pensent en général que les semi-locuteurs âgés, s'ils comprennent le patois, sont pratiquement incapables de s'exprimer dans cette langue. Il est vrai que les semi-locuteurs âgés le font très peu, contrairement aux jeunes locuteurs tardifs. Pourtant quelques semi-locuteurs âgés possèdent plus de compétences que certains jeunes locuteurs tardifs. Quant aux capacités des jeunes semi-locuteurs, les locuteurs tardifs les jugent limitées : ils pourraient, selon eux, comprendre l'essentiel d'une conversation en patois mais ils ne sauraient réellement y participer activement.

Opinions des locuteurs tardifs âgés et des locuteurs muets

Les locuteurs tardifs âgés partagent les mêmes jugements que les locuteurs traditionnels, ce qui est également le cas, plus curieusement, des locuteurs muets. Certains de ces derniers sont même très sévères dans leurs jugements, parfois plus que les locuteurs traditionnels ou tardifs. Ces locuteurs muets, qui se présentent comme peu compétents, sont très sélectifs quand il s'agit de déterminer qui parle patois et qui le comprend : ils nient leurs compétences mais tendent aussi à minimiser celles d'autrui, locuteurs tardifs âgés, semi-locuteurs, anciens locuteurs. Seuls les jeunes locuteurs tardifs échappent à leurs critiques : s'ils admettent que ces jeunes locuteurs sont capables de parler patois, c'est en fait qu'ils le parlent "anormalement" bien pour leur âge.

Les femmes mariées à des locuteurs usagers du patois constituent la catégorie des locuteurs muets que je connais le mieux : malgré leurs dénégations, elles sont pratiquement toujours considérées par les locuteurs traditionnels, les locuteurs tardifs âgés, les anciens locuteurs mais également par les autres locuteurs muets comme des personnes capables de parler patois. L'opinion de ces locuteurs, dont certains sont très compétents, est un indice de plus qui donne à penser que ces locutrices sont plus compétentes qu'elles ne le prétendent. Il est d'ailleurs possible que, dans certaines circonstances, elles se laissent aller à parler patois, quoiqu'elles disent. De plus, elles parlaient peut-être encore patois il y a peu de temps (dans le cadre de certaines relations privilégiées, comme avec leurs parents ou leurs frères ou soeurs par exemple), ce dont se souviendraient les autres locuteurs de la même génération qu'elles. Par contre, les

locuteurs plus jeunes, semi-locuteurs, ou jeunes locuteurs tardifs, sont souvent dupés par leurs propos et ils pensent qu'elles ne sont pas capables de parler patois (ou de le parler "correctement"). Dans certains cas, leurs propres enfants partagent cette opinion (par exemple le fils du témoin B. b. de Marthes (n° 23), qui vit pourtant avec ses parents).

Outre certaines épouses de locuteurs traditionnels, quelques autres locuteurs muets sont connus des dialectophones du même village : ces derniers leur attribuent des compétences qu'eux-mêmes réfutent. Mais d'autres échappent sans doute à la connaissance des membres actifs de la communauté linguistique dialectophone : dans de tels cas, ils passent pour des non-locuteurs ou des anciens locuteurs.

Opinions des anciens locuteurs

L'appréciation des anciens locuteurs sur les compétences d'autrui n'est apparemment pas univoque : tous s'entendent pour dire que les locuteurs tardifs âgés et les locuteurs traditionnels sont compétents en patois mais, en ce qui concerne les autres catégories de dialectophones, il n'existe pas d'unanimité. Certains anciens locuteurs considèrent que les jeunes locuteurs tardifs et les semi-locuteurs les plus compétents sont capables de parler patois, et que tous les semi-locuteurs peuvent le comprendre. Mais d'autres anciens locuteurs sont très sévères quant aux aptitudes nécessaires pour pouvoir, selon eux, parler patois ou le comprendre : réagissant en "gardiens de la langue" comme certains locuteurs muets, ils idéalisent la langue de leur enfance et ils considèrent que le patois parlé aujourd'hui par les dialectophones peu compétents, ou le patois que seraient capables de parler ces locuteurs, est une variante dégradée de la langue qu'ils ont connue. Il n'a pas été possible de mettre sur le compte de facteurs discriminants précis la différence d'évaluation de ces deux types d'anciens locuteurs.

Opinions des semi-locuteurs et jeunes locuteurs tardifs

Les semi-locuteurs sont peu exigeants quant au niveau requis, selon eux, pour pouvoir être considéré comme capable de parler patois ou être apte à le comprendre. En fait, toute personne plus compétente qu'eux-mêmes posséderait au minimum une bonne compétence passive et une compétence active supérieure à la leur. Ces jugements "bienveillants" s'étendent également aux dialectophones dont les compétences sont à peu près identiques aux leurs : alors qu'un semi-locuteur ne se sentirait, par exemple, pas capable de parler patois, il peut néanmoins considérer qu'un autre semi-locuteur, possédant pourtant sensiblement le même niveau de compétences, serait, lui, capable de s'exprimer en patois. Il semble que les jeunes locuteurs tardifs partagent plus ou moins les mêmes principes d'évaluation que les semi-locuteurs. Mais cette appréciation est basée sur quelques témoignages seulement : je n'ai rencontré que peu de jeunes locuteurs tardifs - dans la région du Pilat, ils sont peu nombreux, en valeur relative comme en valeur absolue – et, locuteurs atypiques, ils connaissent les compétences linguistiques d'un nombre restreint de dialectophones, parfois même uniquement les compétences de leur père.

Opinions des sous-locuteurs

Les sous-locuteurs, qui ne sont reconnus comme des patoisants, même passifs, par aucun des autres locuteurs, s'estiment incapables d'apprécier les compétences des dialectophones. Au mieux, ils entérinent les jugements de leurs proches si ces derniers ont eu l'occasion de les émettre devant eux, ce qui est arrivé lors des enquêtes.

10.2.2. Pas de consensus entre les différents types de locuteurs

Ces données montrent que tous les dialectophones ne partagent pas la même conception de ce que "savoir parler patois" ou "pouvoir comprendre le patois" veut dire. Si les locuteurs les plus compétents semblent être les plus restrictifs dans leurs jugements, c'est en fait l'ensemble des personnes les plus âgées, quel que soit le niveau de leurs compétences, qui tendent à avoir la conception la plus sélective, puisque certains anciens locuteurs et l'ensemble des locuteurs muets partagent l'avis des locuteurs traditionnels et des locuteurs tardifs âgés. Les locuteurs plus jeunes, c'est-à-dire l'ensemble des semi-locuteurs et certains au moins des jeunes locuteurs tardifs sont beaucoup plus indulgents dans leurs jugements et ils considèrent comme locuteurs actifs des personnes dont les compétences actives ne sont pas reconnues par les témoins âgés. Ce décalage entre les jugements des deux générations a des implications évidentes sur la composition et l'avenir de la communauté linguistique : il n'existe pas de consensus sur les personnes qui appartiendraient à la communauté des dialectophones actifs. La pratique actuelle du patois montre que l'exclusion de certains locuteurs, considérés comme patoisants par les locuteurs les plus jeunes mais pas par les plus âgés, souvent plus compétents, leur interdit de pouvoir parler patois auprès de ceux qui le maîtrisent le mieux, ce qui les empêche donc de pouvoir parfaire ou même maintenir leurs acquisitions.

10.3. Estimations du nombre de dialectophones selon différents types de témoins

L'évaluation par les dialectophones du nombre de locuteurs actifs ou passifs à l'intérieur d'un village ou d'un hameau témoigne des mêmes tendances contradictoires. Le choix de l'espace d'un village s'est imposé très rapidement quand il s'est agi de tenter de comparer les estimations de certains témoins : ils se sentaient totalement incapables d'évaluer les dialectophones habitant dans d'autres villages que celui dont ils étaient originaires (ou qu'ils habitaient depuis longtemps), même s'il s'agissait de localités très proches et/ou entretenant des liens étroits avec le leur. Pour leur propre localité, ils éprouaient de grandes difficultés d'appréciation et ils se montraient en général très prudents dans leurs estimations (beaucoup ont proposé des fourchettes assez larges). La possibilité d'enquêter dans un hameau permettait des évaluations plus précises, aisées à confronter et presque exhaustives.

Dans les deux parties les plus conservatrices de la région du Pilat tout au moins, le haut plateau et le plateau intermédiaire, les habitants les plus âgés appartiennent en majorité aux catégories des locuteurs traditionnels, des locuteurs tardifs âgés, des locuteurs muets ou des anciens locuteurs¹⁸². On a vu que ces différentes catégories de dialectophones (à l'exception toutefois de certains anciens locuteurs) ont à peu près la

même conception de ce que serait, selon eux, la capacité de "savoir parler patois" et de "pouvoir le comprendre" : ils sont d'accord pour attribuer à certains groupes de locuteurs une compétence active en patois (locuteurs traditionnels, locuteurs tardifs âgés, locuteurs muets et, partiellement, jeunes locuteurs tardifs), et à d'autres une compétence passive seulement (semi-locuteurs et certains anciens locuteurs). On pouvait donc s'attendre à ce que les locuteurs âgés fournissent des évaluations du nombre de dialectophones de leur village plus basses que celles estimées par les autres locuteurs (locuteurs tardifs jeunes, semi-locuteurs), dont les critères d'admission dans la communauté linguistique dialectophone sont plus larges.

10.3.1. Les différentes estimations

Les estimations des témoins âgés

En effet, les témoins âgés ont proposé des chiffres plus faibles que les autres locuteurs. Mais il s'est vite avéré que ces évaluations étaient souvent extrêmement basses, si faibles même en ce qui concerne le nombre possible de dialectophones actifs que l'on pouvait aisément, non seulement dans les hameaux mais également dans certains bourgs ou communes, les identifier nominativement. Tous les témoins ne fournissant pas systématiquement le nom des mêmes personnes, il a été possible, en comparant les différentes indications et en retournant à plusieurs reprises chez certains témoins, d'affiner la liste précise et presque exhaustive des dialectophones capables, selon eux, de parler patois. Si quelques locuteurs n'étaient pas cités par un témoin, c'était parfois parce qu'il n'avait pas pensé à eux. Mais, dans d'autres cas, les omissions n'étaient pas le fruit d'oublis mais de la méconnaissance : certains dialectophones ignoraient que des personnes qu'ils connaissaient pourtant et avec lesquelles ils entretenaient parfois, par le biais du français, des relations sociales au moins épisodiques employaient parfois le patois (ce qui montre qu'ils ignoraient leur attitude de non-censure du patois, dans le cadre de certaines interactions tout au moins) ou même ne pensaient pas qu'ils savaient parler patois. Par contre, il y a eu peu de désaccords au sujet des compétences des dialectophones cités : rares ont été les cas où un locuteur dont les compétences étaient connues de tous était considéré par certains comme capable de parler patois alors que d'autres prétendaient qu'il ne l'était pas.

En procédant ainsi par recoupements, il a été possible d'identifier des dialectophones isolés, c'est-à-dire des personnes qui avaient renoncé assez récemment à parler patois ou dont le décès d'anciens interlocuteurs habituels - conjoints, amis - les empêchait de pouvoir continuer à le faire, mais aussi de repérer les potentiels locuteurs muets, considérés comme dialectophones compétents par leurs pairs de la même génération mais qui, eux, prétendaient ne pas savoir parler patois.

L'évaluation du nombre de personnes capables de comprendre le patois était

¹⁸² Dans la vallée du Rhône, la situation est relativement différente. Les témoins, quel que soit le niveau de leurs compétences, hésitaient à formuler des évaluations, et quand ils fournissaient des estimations chiffrées, elles étaient trop faibles pour montrer des différences significatives entre les diverses catégories de locuteurs (certaines de ces catégories ne sont d'ailleurs représentées que par un seul témoin, et d'autres ne le sont pas du tout).

également assez basse par rapport à celle fournie par les locuteurs plus jeunes. Les chiffres étaient toutefois nettement plus élevés que celui des locuteurs capables de parler patois, ce qui interdisait souvent, dans la région du haut plateau et du plateau intermédiaire, de pouvoir les identifier tous nominativement. Néanmoins, auprès de quelques témoins ayant proposé un chiffre peu élevé, j'ai mentionné le nom de semi-locuteurs que je connaissais, parfois pour avoir enquêté auprès d'eux, ou d'autres semi-locuteurs dont des témoins différents m'avaient parlé. Les témoins âgés s'apercevaient alors très vite qu'ils sous-estimaient le nombre de locuteurs passifs, une tendance commune à de nombreux locuteurs âgés. Même s'ils ont parfois remis en cause les compétences passives de certains de ces semi-locuteurs, il semble que beaucoup n'avaient pas conscience du nombre total de membres de cette catégorie particulière de dialectophones. Le faible taux de pratique entre dialectophones âgés et dialectophones plus jeunes expliquent cette sous-estimation qui, en même temps, favorise le déclin du patois : si les locuteurs actifs choisissent de parler français avec leurs interlocuteurs plus jeunes, c'est aussi, entre autres raisons, parce qu'ils ignorent leurs compétences passives (ou l'étendue des compétences de leurs interlocuteurs).

Les estimations des semi-locuteurs

Tel qu'il est proposé par les semi-locuteurs, le nombre de personnes qui seraient capables de parler patois est toujours nettement plus élevé que celui indiqué par les locuteurs plus compétents : l'estimation des semi-locuteurs est environ de deux à quatre fois plus élevée. Cette appréciation des semi-locuteurs était également prévisible : moins "sévères" que les locuteurs plus âgés, dans leurs jugements sur la compétence d'autrui, les semi-locuteurs comptent comme dialectophones aptes à s'exprimer en patois un plus grand nombre de personnes.

La même tendance se vérifie quand les semi-locuteurs évaluent le nombre de personnes capables, selon eux, de comprendre le patois. Cette tendance est même plus marquée pour leur décompte des locuteurs passifs : les semi-locuteurs proposent des estimations au moins quatre fois plus élevées que la moyenne de celles proposées par les locuteurs plus âgés.

On observe toutefois des variations assez importantes dans les évaluations des semi-locuteurs. Ces différences ne peuvent être mises sur le compte de leur propre niveau de compétences. Ainsi, les jeunes semi-locuteurs ne proposent pas systématiquement des estimations plus élevées que celles des semi-locuteurs âgés : à Marliès (n° 23), par exemple, le témoin D. b. du hameau de l'Allier, une femme née en 1947 et appartenant à la catégorie des jeunes semi-locuteurs, estimait à une centaine les personnes capables de comprendre le patois, alors que la plupart des semi-locuteurs plus âgés et plus compétents qu'elle pensaient qu'ils étaient nettement plus nombreux (de 200 à 400 selon les témoins).

La mentalité propre à un village, qu'elle soit favorable ou au contraire hostile au patois, semble jouer un rôle limité sur l'évaluation proposée par les locuteurs âgés. Par contre, elle peut influencer sur celle des semi-locuteurs : à Saint-Genest-Malifaux (n° 13), où le patois est socialement réprouvé et où sa connaissance est considérée comme une

caractéristique très dévalorisante, les semi-locuteurs tendent à proposer des évaluations assez basses. Ainsi, l'informatrice A. a. et sa fille A. b. évaluaient toutes deux à une dizaine les dialectophones actifs et à une cinquantaine les dialectophones passifs¹⁸³. Il s'agit du seul exemple d'évaluations identiques entre témoin jeune et témoin âgé.

Les estimations des sous-locuteurs et des francophones

Le comportement des sous-locuteurs et celui des francophones exclusifs se distinguent peu en ce qui concerne l'évaluation du nombre des locuteurs (actifs ou passifs) de leur village : ces évaluations sont très diverses selon les individus. Beaucoup n'ont aucune idée du nombre de dialectophones et se sentent incapables de l'évaluer. D'autres sous-estiment manifestement le nombre de dialectophones de leur village, pensant même, pour certains, qu'il n'y en a plus. Ainsi, les deux secrétaires de mairie de Saint-Genest-Malifaux (n° 13), originaires de cette localité et dont l'une au moins doit relever de la catégorie des sous-locuteurs, m'ont affirmé qu'il n'y avait plus de personnes capables de parler patois à Saint-Genest-Malifaux "depuis longtemps", une assertion qui a été rapidement démentie. Mais, même dans les villages moins hostiles au patois et où sa vitalité est encore importante, certains francophones ou sous-locuteurs pensent que personne ne sait plus parler patois : c'était par exemple l'opinion d'un sous-locuteur de 40 ans environ originaire de Saint-Romain-les-Atheux (n° 9, témoin A). Toutefois, d'autres personnes appartenant aux catégories des francophones ou des sous-locuteurs sont moins pessimistes. Elles indiquent alors des chiffres qui varient considérablement : certains proposent des évaluations proches de celles des locuteurs âgés tandis que d'autres fournissent des chiffres correspondant aux estimations des semi-locuteurs. Enfin, quelques francophones ou sous-locuteurs surestiment manifestement le nombre de dialectophones et mentionnent des chiffres très élevés. Ces disparités montrent bien que dans cette couche de la population, la vitalité du patois ne fait pas l'objet d'un consensus et que les critères permettant de considérer quelqu'un comme locuteur actif ou passif ne sont pas unanimes.

10.3.2. Les critères d'appréciation

Les francophones ou les sous-locuteurs ayant des locuteurs parmi leurs proches proposent des chiffres qui s'approchent souvent de ceux des semi-locuteurs : de leur connaissance des caractéristiques sociales des locuteurs qu'ils côtoient, ils tirent des conclusions sur l'ensemble de leur localité. Mais, à des degrés divers, tous les types de locuteurs, à l'exception de certains locuteurs âgés qui pensent connaître pratiquement toutes les personnes capables, selon eux, de parler patois, adoptent cette démarche empirique pour évaluer le nombre de personnes de leur village connaissant le patois. Il est intéressant de relever les paramètres pris en compte par les témoins quand ils tentaient de dresser une liste de patoisants.

Qui, selon les témoins, est susceptible de connaître le patois ?

¹⁸³ Même si l'on ne considère comme locuteurs actifs que ceux qui correspondent aux critères des témoins âgés, ces chiffres semblent assez faibles : à Saint-Genest-Malifaux, sept locuteurs traditionnels ont participé aux enquêtes linguistiques, et il aurait été aisé d'en rencontrer d'autres.

L'éventuelle connaissance personnelle d'un individu dont ils cherchaient à connaître le statut par rapport au patois était évidemment le premier critère qu'ils envisageaient.

Ensuite, au cours des discussions qui accompagnaient les tentatives d'évaluations, c'est l'âge qui était considéré comme le paramètre essentiel.

L'origine géographique était également examinée : être originaire du village même ou d'une localité voisine leur semblait un indice essentiel. Si un témoin savait que quelqu'un était issu d'une région où la vitalité du patois est réputée importante, il pouvait également supposer que cette personne connaissait le patois. Par contre, si les témoins ignoraient l'origine géographique de quelqu'un ou s'ils savaient que cette personne était issue d'une ville (Annonay, Saint-Etienne...), ils la considéraient comme non patoisante.

Les témoins prenaient également en compte le sexe de la personne à propos de laquelle ils s'interrogeaient : les femmes, d'après tous les locuteurs, savent en général moins souvent parler patois que les hommes. Pour une partie des témoins, elles seraient également moins nombreuses à appartenir à la catégorie des gens qui le comprennent uniquement, alors que pour d'autres, sans qu'il ait été possible de découvrir la raison de ces opinions divergentes, on compterait, dans la catégorie des locuteurs passifs, autant de femmes que d'hommes.

La profession jouait un rôle dans l'opinion des témoins : les personnes travaillant ou ayant travaillé dans le secteur agricole sont censées connaître le patois plus que les autres.

Le lieu de résidence à l'intérieur de la commune a parfois été évoqué : les personnes habitant une ferme ou un hameau isolé seraient plus nombreuses à savoir le patois que celles demeurant dans un bourg.

Critères d'évaluation du nombre de personnes connaissant le patois

Confrontés à la tâche d'évaluer le nombre de locuteurs actifs de leur village, les témoins âgés se sont basés sur leur connaissance personnelle des habitants pouvant parler patois, alors que la plupart des autres témoins usaient de deux des critères ci-dessus pour essayer d'apporter une réponse : le lieu de naissance et l'âge. Après avoir précisé qu'ils ne prenaient en compte que les personnes originaires du village, ils fixaient un âge minimal à partir duquel une partie des habitants étaient susceptibles de parler patois. La stratégie pour tenter de dénombrer les locuteurs passifs était identique pour tous les témoins, y compris les témoins âgés : sans chercher à les identifier un par un, ils ne retenaient que la partie de la population originaire du village et ils déterminaient un âge minimal plus faible que pour les locuteurs actifs. Certains témoins, ignorant le nombre d'habitants de leur commune ou se montrant prudents, se contentaient d'avancer : "La plupart des personnes de plus de xx ans", alors que les autres construisaient une évaluation chiffrée à partir de ces deux critères.

Les variations observées entre les locuteurs âgés et les locuteurs plus jeunes dans la datation des seuils d'âge illustrent une nouvelle fois les désaccords entre dialectophones sur la définition de ce qu'est un locuteur actif ou un locuteur passif. Les dates retenues par chaque catégorie de locuteurs peuvent être comparées aux dates du renversement

linguistique¹⁸⁴, tout au moins dans les deux parties les plus conservatrices de la région du Pilat.

Pour les témoins âgés, les personnes capables de parler patois sont forcément nées avant que le renversement linguistique n'ait atteint une importance significative. Dans la région du haut plateau du Pilat, les locuteurs qu'ils ont mentionnés sont presque tous âgés de plus de 80 ans. Or 1920 correspond au tout début du renversement linguistique dans cette région. Dans les villages de la région du plateau intermédiaire, nombre de témoins âgés ont prétendu qu'il n'y avait plus de "vrais" patoisants, ou qu'ils étaient très rares. Le témoin A. de Davézieux (n° 31), âgé de plus de 90 ans à l'époque des enquêtes, pensait être le dernier patoisant de son village¹⁸⁵. Les deux membres du couple âgé de Saint-Julien-Molin-Molette (n° 15 ; témoins A. a. et A. b.) estimaient également qu'ils étaient parmi les derniers de leur village à savoir parler patois, tout comme à Brossainc (n° 16 ; témoins A. a. et A. b.) ou à Félines (n° 21). Ces témoins très âgés qui se considèrent comme les derniers à savoir parler patois sont tous nés pendant la première moitié du renversement linguistique dans la région du plateau intermédiaire.

L'âge minimal des locuteurs passifs retenu par les témoins âgés correspond en général à peu près à la période de renversement linguistique, alors que pour les témoins plus jeunes, c'est à la fin de cette période, et même parfois un peu au delà, que correspond l'âge minimal des personnes capables de comprendre le patois. Quant aux locuteurs susceptibles, selon les semi-locuteurs, de savoir parler patois, ils peuvent être nés pendant la période où le français remplaça le patois : d'après ces témoins, certaines personnes pouvaient donc encore apprendre correctement à parler patois à cette époque, alors que les témoins âgés pensent visiblement que ce n'était plus possible.

D'autres caractéristiques importantes de la communauté linguistique dialectophone de la région du Pilat apparaissent à travers la gamme variée de ces évaluations : comme les divergences quant à la conception de ce que serait "savoir parler patois" ou "pouvoir le comprendre" pouvaient le laisser imaginer, il n'existe pas de consensus sur le nombre de membres de la communauté dialectophone de chaque village. De plus, à l'échelle individuelle, personne ne sait exactement qui parle patois ou qui peut le parler, et qui le comprend. Un faisceau d'indices, d'ailleurs manié différemment selon les divers types de locuteurs, ne permet au mieux qu'une approximation. Dans une situation où une langue minoritaire est parvenue à un tel stade de déclin, on peut se demander si la notion de communauté linguistique est encore valide.

Conclusion : une communauté linguistique

¹⁸⁴ Les témoins eux-mêmes n'établissaient pas cette comparaison quand ils réfléchissaient à l'âge minimal des locuteurs actifs ou passifs.

¹⁸⁵ Il ne considérait pas son cousin (témoin B), un homme nettement plus jeune qui a été le témoin principal de l'enquête linguistique dans ce village, comme un véritable patoisant. Pourtant, le témoin B. était présent lors des enquêtes effectuées auprès de cet homme âgé, ils se connaissaient bien et parlaient parfois patois ensemble.

"atomisée"

"La notion de communauté linguistique est non seulement utile, mais inévitable dans notre discipline dès qu'une langue est conçue comme un instrument de communication s'adaptant aux besoins du groupe qui l'utilise : "communication" implique "communauté" (Martinet 1969, p. 151)

Face à la multitude des situations linguistiques possibles ou avérées, la notion de communauté linguistique a donné lieu à de nombreuses définitions. Même une situation monolingue, correspondant à la définition étroite de L. Bloomfield ("une communauté de personnes parlant la même langue" ; Bloomfield 1933 cité par Fishman 1971, p. 46) est généralement plus complexe qu'il n'y paraît à première vue : ainsi, par exemple, A. Martinet réfute l'illusion d'une pseudo homogénéité d'une telle situation dans le chapitre 5.8 de *Eléments de linguistique générale*, intitulé "complexité réelle d'une situation monolingue" (Martinet 1970, p. 151) : il met l'accent sur la présence de différents registres qui coexistent très souvent à l'intérieur d'une communauté linguistique unilingue (voir aussi Fishman 1971, p. 43-49).

Mais plusieurs langues peuvent être parlées à l'intérieur d'une même communauté. La situation linguistique de la région du Pilat est un exemple de communauté où deux langues (au moins) sont pratiquées par une partie de ses membres. La région du Pilat ne forme pas une entité nettement circonscrite ; l'espace géographique de cette étude a été défini arbitrairement, et les personnes qui l'habitent appartiennent toutes à une communauté linguistique beaucoup plus vaste, la communauté francophone, qui n'occupe évidemment pas un espace correspondant strictement à des entités politiques ou administratives actuelles ou anciennes.

On peut se demander par contre si l'ensemble des dialectophones de la région du Pilat forme aujourd'hui une même communauté linguistique, dont les limites pourraient éventuellement dépasser le cadre de la région du Pilat. Pour pouvoir considérer qu'ils forment une communauté, il est nécessaire que les dialectophones partagent autre chose que des compétences linguistiques, celles-ci étant d'ailleurs d'ampleur différente selon les individus. Plusieurs critères peuvent être pris en compte.

L'usage

Contrairement à la situation qui prévalait au début du XX^e siècle et même jusqu'à la seconde Guerre Mondiale, l'usage du patois ne relie pas entre eux, directement ou indirectement, l'ensemble des dialectophones.

Une caractéristique des relations linguistiques entre dialectophones de la région du Pilat doit être relevée car elle est peut-être relativement fréquente dans des situations avancées de déclin de langue. Tous les usagers du patois, quels que soient le taux et la nature de leur pratique de cette langue, ne la parlent pas avec tous leurs interlocuteurs potentiels. La langue régionale est aujourd'hui presque toujours la langue de quelques

relations privilégiées. Certains locuteurs ne parlent patois qu'avec une seule personne ; ils ne l'emploient jamais avec d'autres dont ils savent parfois pourtant qu'ils sont aussi des usagers du patois. Une personne peut parler patois avec une autre, qui, elle-même, l'emploie avec une troisième, alors que la première et la troisième ne l'utilisent jamais entre elles. Le réseau des personnes entretenant des interactions en patois dessine des constellations qui ne relient pas entre eux tous les dialectophones, alors que certains se connaissent pourtant et qu'ils communiquent entre eux, mais en employant uniquement le français.

On pourrait représenter, sous une forme schématique simplifiée, le réseau des interactions en patois d'un ensemble de locuteurs bilingues du type de celui que l'on rencontre aujourd'hui dans la région du Pilat par la figure 3.2, alors que la figure 3.1 représenterait le réseau des communications entre un même nombre de personnes dans une communauté linguistique monolingue :

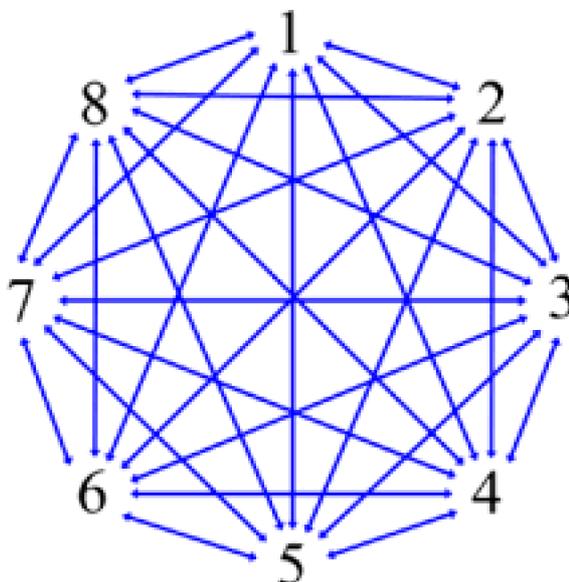


Figure 3.1 : Communauté monolingue

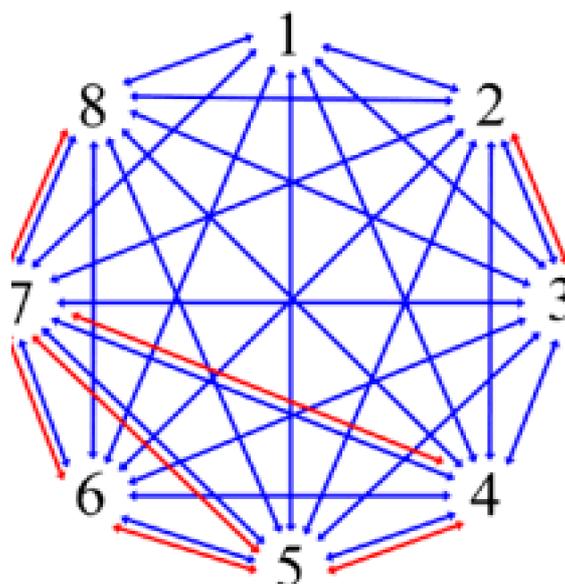


Figure 3.2 : communauté linguistique bilingue (langue minorée en déclin)

flèche bleue : parle français avec

flèche rouge : parle patois avec

La figure 3.2 montre que, même si les huit locuteurs dialectophones entretiennent tous entre eux des interactions en français, aucun d'eux ne parle patois avec l'ensemble des dialectophones : certains ne l'emploient qu'avec un seul interlocuteur (locuteurs 2 et 3) ou même ne le parle jamais (locuteur 1).

Les locuteurs 7, 6, 5 et 4 de la figure 2.2 parlent patois entre eux, mais les locuteurs 6 et 4, qui semblent pourtant appartenir à un réseau comprenant les locuteurs 5 et 7, n'emploient entre eux que le français.

La situation des locuteurs 2 et 3 est particulière, car, ne parlant patois qu'entre eux alors qu'ils font pourtant partie d'un réseau social qui comprend d'autres dialectophones, leurs interactions en patois, et même leurs compétences dans cette langue, peuvent être ignorées par ces autres locuteurs, situation impossible dans la communauté linguistique représentée en 3.1.

Le lien entre les locuteurs 7 et 8 est également particulier : si le locuteur 7 parle patois avec le locuteur 8, ce dernier lui répond en français (flèche uniquement dans la direction 7 - 8).

Quant au locuteur 1, s'il n'emploie que le français alors qu'il est compétent en patois, c'est soit parce qu'il n'a plus l'occasion de le parler (locuteur isolé), soit qu'il refuse de le faire (locuteur muet) : son statut de patoisant peut alors être ignoré du reste de la communauté.

Le critère de l'usage, invoqué dans de nombreuses définitions de la notion de *communauté linguistique*, oblige à considérer que les dialectophones de la région du Pilat ne forment pas une communauté linguistique unique, mais plutôt un ensemble de réseaux disjoints les uns des autres, des réseaux qui pourraient être considérés comme autant de petites communautés linguistiques.

Mais, pour dénombrer et circonscrire précisément ces petites communautés, il faudrait fixer un seuil minimal d'usage du patois : en effet, peut-on, par exemple, considérer un jeune homme qui emploierait quelques expressions figées quand il s'adresse à son grand-père comme un membre d'une de ces communautés dialectophones ? La fréquence d'utilisation du patois doit-elle être prise en compte ? Un dialectophone n'employant que très occasionnellement le patois est-il membre d'une communauté dialectophone ?

L'emploi qu'un dialectophone fait de la langue locale soulève également des difficultés : faut-il, pour inclure quelqu'un dans une communauté dialectophone, qu'il produise des énoncés requérant un minimum de compétences ? A quel niveau fixer ce minimum, sachant, en outre, que les énoncés effectivement produits ne reflètent pas systématiquement le niveau de compétences d'un locuteur ? Dans la région du Pilat, certains dialectophones n'ont pas l'occasion d'exercer pleinement leurs capacités : ainsi, par exemple, un semi-locuteur peut n'avoir l'occasion d'utiliser le patois que pour saluer un locuteur plus âgé. Ce dernier adoptant rapidement le français lors de cet échange, son interlocuteur, contraint de l'imiter, ne peut poursuivre alors qu'il pourrait pourtant en avoir les compétences.

La production effective d'énoncés en patois est-elle un critère indispensable pour être membre d'une communauté dialectophone ? Faut-il inclure dans une communauté dialectophone les usagers passifs, qu'ils le soient par refus de parler patois, parce qu'ils sont incapables de le parler ou qu'ils ne s'en sentent pas capables ? Dans une situation de déclin aussi avancé que celle que connaît la région du Pilat, la question peut se poser concrètement. Si un dialectophone ne parle patois qu'avec une seule personne, et que cette personne ne lui répond qu'en français, il semble nécessaire de considérer que ces deux locuteurs forment une communauté linguistique. En effet, si l'on dénie au locuteur passif le statut de membre d'une communauté dialectophone, on aboutit à une conclusion contradictoire : tout en étant pourtant un usager actif du patois, le premier dialectophone n'appartiendrait à aucune communauté dialectophone !

La "possibilité" de communication

La notion de communauté linguistique, telle qu'elle est définie par Fishman par exemple, ne suppose toutefois pas nécessairement une communication effective entre tous les membres de la communauté linguistique mais simplement "la possibilité de communication" : une communauté linguistique est "une communauté née d'une communication intensive et/ou d'une intégration symbolique en relation avec la possibilité de communication" (Fishman 1971, p. 46). Sur la base de leurs compétences, on pourrait estimer que nombre de dialectophones de la région du Pilat sont susceptibles de communiquer entre eux en patois, tout au moins ceux qui habitent un même village ou des villages proches, puisque de nombreux locuteurs pensent que l'intercompréhension peut être difficile entre les parlers de deux localités trop distantes.

Mais, dans la région du Pilat, la possibilité de communication en patois entre de nombreux dialectophones est, dans les faits, très limitée. Plusieurs raisons s'ajoutent pour la rendre improbable.

Si l'on considère les normes sociolinguistiques qui régissent l'usage actuel du patois, on constate que cet usage est aujourd'hui cantonné aux relations entre personnes proches (parents ou amis). Le patois ne s'emploie que dans le cadre de certaines de ces relations. En effet, seule les personnes qui parlaient déjà patois entre elles autrefois peuvent aujourd'hui continuer à le faire : les nouvelles interactions dans la langue locale sont très rares. En outre, l'usage du patois tend à décliner : certaines interactions en patois sont peu à peu remplacées par des échanges en français.

Il existe toutefois un type de circonstance où ces normes très contraignantes peuvent ne pas être respectées. Dans certaines localités, un nombre relativement important de villageois peut encore parfois avoir l'occasion, lors des repas entre personnes de la même génération ou, plus rarement encore, entre générations différentes, de parler ou d'entendre le patois. Mais l'usage qui est fait de la langue locale dans ces circonstances est assez limité. Et les faits montrent que même ces quelques rencontres ne permettent pas aux dialectophones de savoir exhaustivement qui sait parler patois, qui accepte de le parler et qui le comprend. Or, pour qu'il y ait possibilité de communication entre locuteurs d'une même langue, il faut que chacun d'eux sache que les autres sont également locuteurs de cette langue, ce qui n'est pas le cas dans la région du Pilat¹⁸⁶.

Enfin, même si un locuteur possède un niveau important de compétences actives en patois, cela n'implique pas pour autant qu'il puisse effectivement le parler : chez les semi-locuteurs, les compétences purement linguistiques sont fréquemment contrecarrées par un puissant sentiment d'insécurité linguistique, partie intégrante de la compétence linguistique globale, qui peut parfois entraver toute pratique active du patois. Or, même si l'on admet que les locuteurs passifs peuvent être membres d'une communauté dialectophone, deux locuteurs exclusivement passifs ne peuvent communiquer en patois.

Même en élargissant la notion de communauté linguistique à l'ensemble de locuteurs qui *peuvent* communiquer entre eux, les dialectophones de la région du Pilat ne peuvent constituer une même communauté : même si c'est pour des raisons en partie extra-linguistiques, les dialectophones n'ont, aujourd'hui, pas réellement la possibilité de parler patois entre eux.

Consensus entre locuteurs

L'accord entre les locuteurs d'une communauté linguistique peut porter sur l'évaluation de la norme linguistique.

N. Dorian a montré que la notion de normes linguistiques partagées par rapport à la langue, qui permettraient de pouvoir considérer certains locuteurs comme des membres de la communauté linguistique, n'était pas satisfaisante dans la situation linguistique

¹⁸⁶ Cette absence de connaissance mutuelle, facteur de déclin d'une langue minorée, est sans doute fréquente dans les situations de changement de langue où la population qui abandonne sa langue ancestrale est fortement mêlée à une population qui parle traditionnellement la langue dominante et que les signes distinctifs entre les deux communautés sont peu importants. Ainsi, par exemple, S. Watson relève que, parmi la population qui réside dans les régions d'Ecosse ou d'Irlande où une variété de gaélique est encore parlée, nombre d'habitants ignorent qui peut parler la langue traditionnelle et qui ne le peut pas (Watson 1989, p. 42).

qu'elle décrivait (Dorian 1982). En effet, certains semi-locuteurs du gaélique dont les tests montraient qu'ils possédaient des compétences très limitées, étaient pourtant considérés par tous comme des membres de la communauté linguistique. Ces semi-locuteurs n'étaient pourtant pas conscients des nombreux écarts entre certains aspects de leur parler et ceux du parler des *old fluent speakers* (qui correspondent assez précisément aux locuteurs traditionnels de la région du Pilat). Le partage d'une norme linguistique n'est donc pas toujours un critère déterminant pour tracer les limites de la communauté linguistique. De plus, il faudrait parvenir à fixer un niveau de compétences permettant de respecter -suffisamment- cette norme pour pouvoir considérer certains locuteurs comme des membres de la communauté linguistique et pouvoir en exclure d'autres. Les tests que N. Dorian a effectués auprès de certains semi-locuteurs en présence de locuteurs plus compétents ont révélé que les personnes assistant à ces tests prenaient alors conscience du très faible niveau de compétences de personnes qu'ils considéraient comme des membres de leur communauté linguistique.

Dans la région du Pilat, il n'existe pas non plus d'accord sur une norme linguistique qui permettrait à tous les dialectophones de s'entendre pour inclure certains locuteurs dans la communauté linguistique et en rejeter d'autres, comme l'a montré la diversité des jugements sur les compétences d'autrui. Il n'y a pas non plus de consensus entre les dialectophones sur la variation géographique.

Une communauté linguistique pourrait également être définie par l'ensemble des locuteurs qui partagent un sentiment commun d'appartenance à un même groupe (la notion d'*intégration symbolique* mentionnée par J. Fishman). Ainsi, N. Dorian prend en compte le jugement des locuteurs pour parvenir à cerner la limite de la communauté linguistique gaélique qu'elle a étudiée. Mais aucun sentiment unanime ne relie entre eux les dialectophones de la région du Pilat : des locuteurs sont inclus dans la communauté linguistique par certains témoins, alors que d'autres estiment qu'ils n'en font pas partie. Quelques personnes prétendent savoir parler patois, ou être capable de le comprendre, tandis que d'autres pensent qu'ils n'en possèdent pas les compétences. Mais l'inverse est plus fréquent : certains locuteurs jugent qu'ils connaissent mal le patois. Pourtant, ils sont considérés comme compétents par d'autres témoins.

Quels que soient les critères envisagés, les dialectophones de la région du Pilat ne peuvent pas être considérés comme membres d'une même communauté linguistique : seules leurs compétences les réunissent, mais pour ne former qu'une communauté "virtuelle". Au cours du XX^e siècle, la communauté dialectophone s'est "atomisée", divisée en une multitude de réseaux disjoints.

Etude Linguistique

Le domaine de l'étude linguistique est plus vaste que celui de l'étude sociolinguistique : alors que celle-ci portait sur les villages proches de la limite entre le francoprovençal et l'occitan, l'aire de l'étude linguistique a été étendue aux points voisins des atlas linguistiques (*ALF* et *ALLY* ; cf. *Introduction, Les points d'enquêtes*).

La description linguistique de cette région repose sur des données qui ne sont pas un reflet parfaitement fidèle de l'état actuel de la langue : recueillies essentiellement à partir d'enquêtes basées sur un questionnaire¹⁸⁷ établi pour pouvoir dresser la cartographie de certains traits phonétiques, morphologiques ou lexicaux caractéristiques de cette région de rencontre entre le francoprovençal et l'occitan, ces données sont le témoignage d'un état de langue relativement archaïque. Les témoins principaux de ces enquêtes, locuteurs traditionnels ou locuteurs tardifs âgés (cf. *Table des principaux témoins*), étaient invités à fournir les mots les plus anciens dont ils pouvaient se souvenir. Certaines personnes ont mis à contribution leurs proches pour retrouver, entre deux enquêtes, des termes oubliés. La présence, lors des enquêtes, de patoisants peu compétents (semi-locuteurs, anciens-locuteurs ...) a été utile car ces locuteurs sont parfois les seuls à se souvenir d'un mot ancien (ayant peu pratiqué le patois depuis leur enfance, ils peuvent se souvenir de mots aujourd'hui tombés en désuétude). Des termes employés dans des villages proches

¹⁸⁷ Ce questionnaire comportait environ 1200 entrées. Grâce à leur classement par thème, de nombreux mots ont pu être obtenus spontanément au cours des rencontres. Dans quelques localités (points 23,15, 32...), une partie seulement des 1200 mots a pu être demandée (au minimum 400, choisis à l'avance pour leur intérêt), pour des raisons qui tiennent surtout à l'âge des témoins (capacité de concentration, maladie, départ en maison de retraite, décès).

ou issus des enquêtes anciennes ont parfois été suggérés : quand ils étaient acceptés par les témoins, la prononciation locale était notée. Toutefois, les emprunts, les hésitations, les doublets, les réponses réfutées après réflexion ont été prises en compte.

L'organisation de cette étude correspond au plan habituel de ce type de travail (phonétique, morphologie, lexicque). Il ne s'agit pas d'une description exhaustive des parlers de la région du Pilat : l'étude des principaux traits distinctifs entre occitan et francoprovençal a été privilégiée (voir particulièrement les traitements de A précédé de consonne palatale, qui permettent de délimiter au sud le domaine francoprovençal), mais d'autres traits ont également été sélectionnés, parce qu'ils illustraient l'unité du domaine, l'intrusion du français ou le "délitement" de certains parlers.

En effet, au-delà de la description de la rencontre entre les deux langues régionales, des phénomènes qui pouvaient l'accompagner et de son éventuelle évolution, observable grâce à la comparaison entre les relevés anciens et les enquêtes récentes, l'étude des parlers de la région du Pilat pouvait permettre de mesurer l'influence du français dans les différentes parties qui composent le domaine. Dans la vallée du Rhône et, dans une moindre mesure, sur le plateau intermédiaire, le contact entre les parlers locaux et le français est plus ancien et plus intense que dans la région du haut plateau. Il était donc intéressant d'observer si cette proximité s'était traduite par des interférences entre le patois et le français, et de vérifier si cette francisation éventuelle pouvait être cartographiée et mise en relation avec le renversement linguistique, qui ne s'est pas opéré de la même façon et aux mêmes dates dans les diverses parties de la région du Pilat.

Il fallait également mesurer l'ampleur de l'influence du français : donnait-elle à la langue des locuteurs les plus compétents un caractère "métissé", désorganisant profondément le système linguistique ancien, ou restait-elle cantonnée à quelques pans peu importants, zones de fragilité importantes à identifier ? Dans une situation de changement de langue, la part de l'influence de la langue dominante sur les changements en cours dans la langue en déclin est discutée (voir Dorian 1978, Campbell - Muntzel 1989, Romaine 1989 par exemple) : les évolutions récentes que connaissent certains parlers de la région du Pilat s'expliquent-elles systématiquement par l'influence du français ou des parlers voisins, ou sont-elles le résultat de tendances internes ?

Chacune des grandes parties de l'étude linguistique (phonétique, morphologie, lexicque) sera suivie d'une brève conclusion. Une synthèse générale permettra ensuite d'apporter des éléments de réponse aux différents points soulevés dans cette introduction et de les mettre en relation avec les enseignements de l'étude sociolinguistique.

1. Etude phonétique

1.1. Vocalisme

Dans cette partie seront abordés en premier lieu les différents traitements de A, selon sa position et les conditionnements auxquels il est soumis. Ensuite, nous étudierons le sort de U atone final, l'évolution de la diphtongue AU, la diphtongaison de certaines voyelles à l'époque romane, et enfin quelques faits liés à la place de l'accent dans les cas de hiatus entre voyelles de différentes apertures.

Un fond de carte sur transparent permet de faciliter le repérage des points d'enquête et de comparer les différentes isoglosses avec la limite, portée sur le transparent, entre l'occitan et le francoprovençal (limite établie d'après le traitement de A précédé de palatale ; cf. ci-dessous 1.1.4.2.).

1.1.1. A accentué non précédé de consonne palatale (carte 1)

Dans plusieurs régions du domaine francoprovençal, A accentué libre a subi une vélarisation qui l'a fait évoluer vers ó. Ce changement a affecté les parlers d'une aire à la forme irrégulière (cf. *ALF*, carte 6 "acheter", carte 233 "chanter"..., et Martin 1979b, p. 18 et carte 2 "infinif, ARE"). En 1941, P. Gardette affirmait : "cette évolution est récente, puisqu'elle n'apparaît dans l'écriture que vers la fin du XVIII^e siècle" (Gardette 1941a, p. 185) et il considérait que ce phénomène était "un trait lyonnais". Mais A.M. Vurpas a montré que, avant qu'elle n'apparaisse pour la première fois dans un texte lyonnais en 1776, dans *La chanson sur le souhait d'une fête, par Reverony* (Vurpas 1993, p. 177 ; textes publiés dans Escoffier Vurpas 1981), la vélarisation du a était déjà attestée dans des *Noëls beaujolais* de Bottu de Roffray (SaintGeorgesdeReneins) ou dans les *Noëls bressans* et *l'Enrolement de Tivan* (BourgenBresse) qui remontent à 1650 environ¹⁸⁸. Toutefois, l'évolution a été très forte à Lyon, puisqu'elle n'a pas concerné que le seul A accentué libre, même si quelques mots (en particulier ceux où le a était suivi de l) n'ont pas été affectés par ce changement : Puitspelu cite par exemple *a la* "aile", *p a la* "pelle"... ; Puitspelu 1887-90, *Introduction*, p. 2430).

Les études portant sur les régions proches de Lyon permettent de circonscrire l'aire où cette évolution s'est produite (*ALJA*, Michel 1993, Escoffier 1958a). Près de la région du Pilat, certains parlers ont connu la vélarisation du a : dans le Forez, P. Gardette ne l'a rencontrée qu'au nord-est de son domaine d'enquêtes, nettement au nord de SaintEtienne (Gardette 1941a, p. 185187 et carte 37). Cette ville (n° 1 sur la carte de la région du Pilat) est restée à l'écart de ce changement (cf. Straka 1954, p. 73 ; Veý 1911, p. 13 ; *Vacher*, p. 35), tout comme l'ensemble des parlers de la HauteLoire, y compris ceux de l'extrémité nord-est, dont Riotord (n° 33) fait partie (Nauton 1974, p. 47).

A l'est du Rhône, en Isère, le timbre du A s'est également maintenu dans le domaine d'études de A. Devaux, les Terres Froides, et le *DTF* comporte des exemples de vélarisation de a presque uniquement dans des mots appartenant à des parlers de l'extrémité nord-ouest de l'Isère, près de Lyon : Crémieux (4311 "père", 2221 "frère"...), Chaponnay (3482 "lard"...).

¹⁸⁸ P. Gardette mentionne les formes *fraro* et *fraure*"frère" attestées dans un testament daté de 1289 et provenant d'une commune proche de Feurs (Forez francoprovençal). Dans "Le francoprovençal écrit au Moyen Age", il propose pour ces graphies deux interprétations possibles : il pourrait s'agir d'une simple polymorphisme orthographique, mais la forme *fraure* peut également être interprétée comme la première attestation de la vélarisation du a accentué (Gardette 1983, p. 302-303).

Toutefois, la consultation du *GFPF* ou de certaines cartes de l'*ALF*, de l'*ALLY*, de l'*ALJA* ou de l'*ALP* montrent que la vélarisation du *a* a atteint les parlers proches de la rive est du Rhône dans l'Isère et jusque dans la Drôme :

• *ALF* carte 111 : Clonas (Isère) n° 829 (n° 5 sur la carte de la région du Pilat) "barbe" *b* ò: *rba*...

• *ALLY* carte 1245 : Clonas n° 65 "chanter, chanté" *chantó*, ò...

• *ALJA* carte 1142 : Toussieu n° 67 (sudest de Lyon) "allumer (le feu)" *aluma*^o ; LapeyrouseMornay n° 85 (nord de la Drôme) *alimò*...

• *GFPF* 51 : Laveyron dans le nord de la Drôme, localité proche d'Albon (n° 36 sur la carte de la région du Pilat) "arbre" *a*^o *bre*...

• *ALP* carte 274 : Hauterives n° 1 (extrémité nord de la Drôme) "labourer" *labura*^o ...

Ces trois derniers exemples illustrent d'ailleurs la remarque de J.Cl. Bouvier, qui note que dans l'extrémité nord de la Drôme, "tout *a*, tonique, prétonique ou posttonique tend à se réaliser ainsi" (Bouvier 1976, p. 423).

Au pied du versant nord du massif du Pilat, le parler de RivedeGier connaissait¹⁸⁹ également ce traitement de *a*, comme l'attestent les écrits de G. Roquille (cf. Vurpas 1995, p. 15). L'aire de vélarisation de *a* atteint donc le nord et l'est de notre domaine. Le massif du Pilat a-t-il été influencé par cette tendance ?

J.B. Martin a montré qu'elle affectait le parler de Véranne (n° 12) (Martin 1983, p. 216) et celui de Pélussin (n° 12). Il note d'ailleurs à propos de ce dernier village : "la tendance à la vélarisation du *a* a été si forte, dans certains mots, [qu']elle a touché d'autres *a* que le *a* tonique libre" (*Champailler*, p. 238). La carte 1245 "chanter" de l'*ALLY* par exemple suggère que c'est également le cas à SainteCroix (n° 2) et Roisey (n° 7). Par contre, le parler d'Annonay ne la connaît pas (Fréchet 1995). En fait, ce traitement occupe le nord-est et l'est de la région du Pilat. Voici quelques exemples pour toutes les localités où *a* accentué tend à se fermer en *ó*, montrant que la vélarisation a pu toucher le *a* libre ou entravé :

¹⁸⁹ A RivedeGier, le patois a disparu, ou est sur le point de s'éteindre : J.B. Martin, dans la préface des oeuvres de G. Roquille éditées par A.M. Vurpas, indique que le parler local de RivedeGier a disparu (Vurpas 1995, p. 6) même si A.M. Vurpas note tout de même que "quelques personnes âgées" le connaissent encore (p. 14).

		vacca	patre	fratre	masculu	arbor	tabula	stabulu
	n°	"vache"	"père"	"frère"	"mâle"	"arbre"	"table"	"étable"
SteCroix	2	- ¹⁹⁰	pór	fror	-	óbr	tr ó bla	étr ó bla
Pélussin	4	v ō še	pa ° r	fra ° r	-	a ° br	tr a ° bla	étr a ° bla
Clonas	5	vaš	p è ru	fr a ° ru	-	óbr	ta ° bla	(ékuri)
Roisey	7	-	pór	frór	-	óbr	tr ó bla / tr a ° bla	étróbl
StPierre	8	vaš	pa ° r	frar	ma ° l	a ° br	trabl	étrabl
Véranne	12	vaš	pa ° r	fra ° r	-	a ° br	tra ° bl	étra ° bl
Brossainc	16	v a ° ši	pér	fra ° r	ma ° l	abr	trabl	étra ° bl
Limony	18	va ° š	pér	frar	ma ° l	a ° br	tr a ° bla	étrabl

Les verbes en ARE sont aussi touchés par ce phénomène : "chanter" ša tó à SainteCroix (n° 2), ša to à Pélussin (n° 4), ša ta ° à Roisey (n° 7), comme les participes passés en ATU : "chanté" ša tó à SainteCroix (n° 2), ša ta ° à Roisey (n° 7)...

A Véranne (n° 12), la vélarisation est aujourd'hui rare dans les verbes en ARE (on peut toutefois relever *détriya* ° "sevrer", *atyola* ° "acculer (le tombereau)"...), mais elle est très fréquente, sous la forme a °, dans les substantifs : *ka* ° y "trouie", *ba* ° rjay "berger", *a la ka* ° l "à l'abri (du vent)", *pluma* ° y "épluchures", *sala* ° d "salade", *ara* ° r "araire"...

A Brossainc (n° 16), j'ai relevé peu de formes en o, mais les formes en a ° sont très fréquentes, ce qui est considéré comme un trait distinctif de ce parler par les habitants des villages situés au sud de Brossainc (Davézieux (n° 31), Peaugres (n° 28), Vinzieux (n° 17)...) dont les parlers ne connaissent pas ce traitement. Ce trait particulier est également sensible en français régional, et même certains nonpatoisants des villages alentours en sont conscients et peuvent s'amuser à l'imiter.

On voit que les formes en o sont plus nombreuses dans les localités les plus septentrionales. Elles se raréfient dans les localités plus méridionales, au profit des formes en a °, elles-mêmes remplacées peu à peu par des formes en á, jusque dans la partie occitane de la région du Pilat, où les formes en à prédominent. De plus, comme le note J.B. Martin à propos du patois de Pélussin, un même mot peut présenter des variations (comme le suggérait P. Gardette, ces variantes peuvent dépendre de la position du a à l'intérieur d'un groupe articulatoire, cf. Gardette 1941a, p. 180181) :

Pélussin (n° 4) : *lor* / *lar* "lard"

Roisey (n° 7) : *tr ó bla* / *tr a ° bla* "table"

¹⁹⁰ Le tiret, dans ce tableau comme dans les suivants, note l'absence de données, soit, pour les points d'atlas, les monographies..., parce que la source bibliographique ne les indique pas, soit parce que les témoins n'ont pas fourni de réponses ou une réponse inintéressante pour le point étudié, soit encore parce que la question ne leur a pas été posée.

SaintPierre (n° 8) : pa / pa^0 "pas" (négation)

Félines (n° 17) : $kuja^0 y / kuja$ "coucher"

De nombreux auteurs ont noté que ce changement n'était pas un changement systématique, qui aurait affecté de la même manière tous les a dans tous les mots, conformément aux "lois" qui régiraient les changements phonétiques selon la grammaire historique, mais plutôt un changement du type de ceux que décrit dans Wang 1991). Si Lyon n'a pas forcément été le lieu initiateur de ce changement, cette ville semble en avoir été le centre propagateur : sur le pourtour de l'aire concernée par la vélarisation du a , des mots de plus en plus nombreux restent en a et, pour les mots qui connaissent le phénomène, la vélarisation aboutit seulement à a^0 (cf. Gardette *GFPF*, p. 185186 ou Michel t. 2, p. 10, qui note au bas de la carte 5 : "la vélarisation, sous l'influence de Lyon, est plus ou moins forte suivant l'éloignement et l'importance socioéconomique de cette ville").

Sur la carte 1¹⁹¹, la zone laissée en blanc englobe les localités dans lesquelles je n'ai relevé aucun cas de vélarisation du a , mais, dans la zone grisée, la vélarisation n'est pas toujours systématique : le parler de Limony (n° 18) ou celui de SaintPierredeBoeuf (n° 4) par exemple ne présentent que quelques formes en a^0 (les autres étant en a). Mais E. Veÿ, dans *Le Dialecte de SaintEtienne au XVII^e siècle*, fournit une indication qui confirme l'inclusion de SaintPierre (n° 4) dans l'aire de vélarisation de a : il cite deux articles en patois parus dans un journal local de SaintPierredeBoeuf en 1906 dans lesquels figurent les mots *pore* "père", *more* "mère", *s'enroulo* "s'enrôler" (Veÿ 1911, p. 3). Ces attestations ne sont toutefois pas suffisantes pour affirmer que la tendance à la vélarisation du a est en recul (le caractère o pouvait d'ailleurs noter le son a^0). A Serrières (n° 22), village tout proche de Limony (n° 18) qui appartient à la zone $A > o, a^0$, je n'ai relevé aucun cas de vélarisation dans le parler du dernier bon locuteur. Le patois de Serrières a connu des évolutions particulières au cours du XX^e siècle (cf. par exemple ci-dessous (1.1.4.2.) le traitement du A final atone précédé de consonne palatale), mais dans un poème en patois serriérois figurant dans un petit recueil (édité à Annonay et daté de 1909), il n'existe aucune notation en o d'un a accentué étymologique (Revoil 1909).

Le village d'Albon (n° 36) a été placé dans l'aire grisée car, même si J.Cl. Bouvier ne fournit aucun exemple pour cette localité et qu'il n'a pas dressé de carte pour $A > a^0, o$, Albon est l'un des villages les plus septentrionaux de la Drôme, région où, d'après J.Cl. Bouvier, "la prononciation vélaire du a est [...] générale et solide" (Bouvier 1976, p. 423 ; cf. également les exemples de l'*ALJA*, du *GFPF* ou de l'*ALP* cidessus).

La carte 1 montre que la limite entre la vélarisation du a et le maintien de son timbre est, dans la région du Pilat, orientée selon un axe nordouest / sudest et qu'elle s'incurve en direction du sud dans la vallée du Rhône. Nous retrouverons cette orientation générale

¹⁹¹ Annonay figure sur cette carte grâce aux indications que donnent les deux contes recueillis par Cl. Fréchet dans cette ville (cf. Fréchet 1995). Ce sera le cas dans les cartes suivantes chaque fois que cet article permet d'éclairer un trait phonétique, morphologique ou lexical précis. A l'inverse, Annonay, ou d'autres points d'enquêtes, n'apparaîtront pas sur certaines cartes quand les informations concernant ces localités étaient indisponibles.

et l'inflexion aux abords du Rhône pour de nombreuses isoglosses phonétiques, morphologiques ou lexicales.

1.1.2. A accentué devenu final de bonne heure (carte 2)

1.1.2.1. A l'Ouest, A accentué devenu final de bonne heure devient o

Dans différents parlers francoprovençaux de Suisse romande (cf. Hasselrot p. 4650) ou de l'ouest du domaine francoprovençal, le A accentué devenu final par suite de l'amuïssement à date ancienne d'une consonne finale a subi un traitement particulier : alors qu'il est souvent resté a quand il était suivi de R ou S par exemple, le A accentué s'est vélarisé vers o quand il était suivi d'une dentale ou d'une labiale.

Mais dans certaines parties de l'ouest du domaine francoprovençal, la vélarisation récente du A accentué libre (cf. cidessus 1.1.1.) a, semble-t-il, "masqué" ce traitement ancien (cf. par exemple Gardette 1941a, p.177186 et carte 37). Est-il possible de préciser si ce phénomène a affecté la région du Pilat, alors qu'elle a subi dans sa partie nord-est et est l'influence de la vélarisation récente du A ?

Le dialecte de Saint-Etienne (n° 1) est resté à l'écart de ce traitement : "a devenu final de bonne heure (ATE, ATU, AVE) est représenté par un à antérieur" (Straka 1954, p. 73 ; voir aussi Veÿ p. 2 et Vacher p. 35¹⁹²). Par contre, la majorité du Forez, à l'exception du nord-ouest, connaît ce traitement, et en particulier le plateau de Saint-Bonnet-le-Château qui borde l'ouest de la région du Pilat¹⁹³ (cf. ALF n° 816 et Gardette 1941a, p. 177181). En prolongement de cette aire, le A tonique final devient également o (quand il était suivi d'une dentale) dans l'extrémité nord-est de la Haute-Loire : la limite de ce traitement passe au sud de Riotord (n° 33, ALF n° 817), comme l'a montré P. Nauton (Nauton 1974, p. 4747 et carte 4).

Par contre, à l'est de la région du Pilat, ce traitement était inconnu dans les textes anciens du *Dauphiné septentrional* (cf. Devaux 1892, p. 104) et il n'apparaît pas dans l'extrémité nord de la Drôme, qui appartient pourtant au domaine francoprovençal (cf. Bouvier, p. 422425).

En fait, dans la région du Pilat, la vélarisation récente de A accentué et la vélarisation de A devenu final de bonne heure forment deux aires séparées. Voici quelques exemples de ce second traitement pour A suivi d'une consonne dentale (nous verrons dans le chapitre concernant les consonnes le traitement des mots terminés par une labiale (cf. ci-dessous 1.2.4.), car cette consonne se vocalise dans une partie de notre domaine) :

¹⁹² Le mot "pré" est cité à plusieurs reprises dans les écrits de J. Vacher (p. 70, 132...), toujours sous la forme *pra* conformément à la phonétique francoprovençale, bien que le parler de l'auteur soit parfois influencé par ceux du haut plateau du Pilat où il passa une partie de sa petite enfance.

¹⁹³ Le plateau de Saint-Bonnet et le haut plateau du Pilat sont toutefois séparés par la vallée de l'Ondaine. Dans cette banlieue ouvrière de Saint-Etienne, le patois a déjà presque totalement disparu : à propos de cette région, J.B. Martin signalait en 1979a dans "limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat" : "il est très difficile de trouver des patoisants" (Martin 1979a, p. 75, note 5).

	n°	cantatu	cantare	bladu	blados	pratu	pratos	mercatu
		"chanté"	"chanter"	"seigle" ¹⁹⁴	"blés"	"pré"	"prés"	"marché"
Planfoy	6	<i>ša to</i>	<i>ša ta</i>	<i>blo</i>	<i>bla</i>	<i>pro</i>	<i>pra</i>	<i>maršo</i>
StRomain	9	<i>tša tò</i>	<i>tša tá</i>	<i>blò</i>	<i>blá</i>	<i>prò</i>	<i>prá</i>	<i>martso</i>
St Genest	13	<i>tša to</i>	<i>tša ta</i>	<i>blo</i>	<i>bla</i>	<i>prò</i>	<i>pra</i>	<i>martso</i>
Jonzieux	19	<i>tša to</i>	<i>tša ta</i>	<i>bló</i>	<i>blá</i>			<i>martso</i>
Marlhes	23	<i>tša to</i>	<i>tša ta</i>	<i>blo</i>	<i>bla</i>	<i>pro</i>	<i>pra</i>	<i>martso</i>
StRégis	24	<i>tša to</i>	<i>tša ta</i>	<i>blò</i>	<i>bla</i>	<i>pró</i>	<i>pró</i>	

Ces exemples montrent que seule la partie ouest de la région du Pilat, à l'exclusion de Riotord (n° 33) et de Saint-Etienne (n° 1), connaît la vélarisation du A devenu final de bonne heure, dans une aire qui correspond en partie au haut plateau du Pilat.

On constate qu'il existe une alternance entre l'infinitif et le participe passé masculin singulier des verbes en ARE dans cette aire de la région du Pilat : les formes pour "chanter" et "chanté" montrent que, contrairement à la région où, sous l'influence lyonnaise, le *a* accentué est devenu *o* ou *a*^o, dans les six villages qu'englobe cette aire, seul le participe passé masculin singulier des verbes en ARE est en *o*, et il s'oppose donc nettement à l'infinitif, toujours terminé en *a* :

infinitif : *ša ta* ou *tša ta* / participe passé masculin singulier : *ša to* ou *tša to*

La finale R a donc empêché l'évolution de *a* vers *o* dans cette partie de la région du Pilat.

En faisant figurer, pour les continueurs de BLADU et PRATU, les formes du pluriel, on peut remarquer que, dans ces six villages de la région du Pilat, il existe également une alternance entre les formes du singulier et celles du pluriel :

singulier *o* / pluriel *a*

Suivi de S, *a* est resté intact dans ces deux mots (sauf à SaintRégis (n° 24) où la forme du singulier du mot "pré" semble s'être généralisée¹⁹⁵). Deux autres mots peuvent confirmer le rôle du S final, amuï plus tardivement, dans le maintien de *a* : NASU "nez" et LATUS "côté", dans l'expression "de l'autre côté"¹⁹⁶, où il était terminé par *s* dans son emploi adverbial (Gardette 1941a). Dans cette aire où ATU > *o*, le A tonique devenu final est, dans ces deux mots, resté *a* :

¹⁹⁴ Le blé, autrefois moins fréquemment cultivé que le seigle avec lequel on faisait le pain, est appelé *froma*. Par contre, dans l'expression "de beaux blés", c'est un continueur de la forme BLADU qui est généralement utilisé.

¹⁹⁵ La disparition de l'alternance singulier / pluriel résulte peut-être d'une erreur du témoin principal. L'influence de son épouse, originaire de Tarentaise (n° 10) ne peut être invoquée car dans son village natal, le mot "blé" est *bla* au singulier comme au pluriel.

¹⁹⁶ Cette expression figure dans un des deux contes relevés à Annonay par CL. Fréchet. Elle est notée *las* mais la graphie occitane ne permet pas de connaître la prononciation réelle de *-as*. Par contre, dans ces deux contes, les participes passés masculins issus de verbes en ARE sont en *a*, notés *-at* (exemple : *sias pas arrivat* "tu n'es pas arrivé" (p. 71)...) ce qui montre qu'Annonay ne connaît pas ce traitement qui ne touche que l'ouest de la région du Pilat (Fréchet 1995, p. 71).

	Planfoy	StRomain	StGenest	Jonzieux	Marlhes	StRégis
	6	9	13	19	23	24
NASU	-	<i>ná</i>	<i>na</i>	-	<i>na</i>	<i>na</i>
LATUS	<i>la</i>	<i>lá</i>	<i>la</i>	<i>lá</i>	<i>la</i>	-

1.1.2.2. A accentué devenu final de bonne heure devient è

Ce traitement singulier ne concerne que trois villages de la région du Pilat. Mais il s'agit de localités voisines les unes des autres, qui forment ainsi une petite aire à la lisière nord de la limite entre occitan et francoprovençal (d'après l'isoglosse tracée en fonction du traitement de palatale + A, cf. ci-dessous 1.1.4.2.) (comparer la carte 2 avec le transparent). Dans cette aire, et dans cette aire uniquement¹⁹⁷, on relève une finale è pour les mots "blé" et/ou blés", "pré" et/ou prés"¹⁹⁸. Cette évolution peut, à première vue, paraître peu sûre, car les traitements ne sont pas tout à fait réguliers :

	n°	BLADU	BLADOS	PRATU	PRATOS
		"blé"	"blés"	"pré"	"prés"
Brossainc	16	<i>blè</i>	<i>blè</i>	<i>prè</i>	<i>pra</i>
Vinzieux	17	<i>blè</i>	<i>blá</i>	<i>prè</i>	<i>prè</i>
Félines	21	<i>blè</i>	<i>blá</i>	<i>prè</i>	<i>pra</i>

Ces données semblent pourtant indiquer que dans ces trois villages, ces deux substantifs se terminaient autrefois en è au singulier, et en a au pluriel. Mais il faut alors invoquer l'analogie (argument irrécusable ce qui en fait sa faiblesse) pour expliquer les irrégularités : Brossainc aurait adopté pour le mot "blé" la forme du singulier pour le pluriel et Vinzieux la forme du singulier pour le pluriel du mot "pré". Un mouvement inverse (sg. a, pl. è), statistiquement peu plausible à partir des données cidessus, est de plus infirmé pas les continuateurs de NASU et LATUS :

		"nez"	"côté"
Brossainc	16	<i>ná</i>	(<i>cóte</i> , à deux reprises)
Vinzieux	17	<i>na</i>	<i>lá</i>
Félines	21	<i>na</i>	<i>la</i>

La présence d'un traitement particulier, attesté dans ces trois villages dont on verra qu'ils sont situés le long de la limite entre occitan et francoprovençal, est une caractéristique fréquente dans les régions frontalières. Dans la suite de cette étude, nous

¹⁹⁷ Il n'existe apparemment pas non plus de traitement similaire dans les régions voisines du Pilat (HauteLoire, Ardèche, Drôme, Forez...).

¹⁹⁸ L'influence du français sur les formes du singulier peut difficilement être invoquée car on voit mal pourquoi il y aurait eu un changement d'aperture entre le français en é et le patois en è.

verrons que la région du Pilat connaît d'autres exemples de ce type.

La vélarisation de A accentué devenu final de bonne heure, qui ne concerne pas exclusivement les parlers francoprovençaux, illustre une autre particularité linguistique de la région du Pilat : comme d'autres traits phonétiques, morphologiques ou lexicaux le montreront, les parlers de la région du haut plateau connaissent une affinité étroite avec ceux du plateau de Saint-Bonnet-le-Château mais également, dans certains cas, avec les parlers du Velay ou du moins de la partie septentrionale du Velay.

A accentué devenu final de bonne heure connaît, dans le domaine étudié, trois traitements différents, sans compter l'évolution récente de A accentué vers *o* qui survient dans un contexte phonétique plus large. Ces traitements affectent un nombre restreint de substantifs ("blé", "pré", "marché" - en domaine occitan seulement pour ce dernier -...), mais ils sont toutefois d'une grande fréquence d'emploi par l'intermédiaire des verbes issus de la conjugaison latine des verbes en -ARE. Pourtant, ce trait distinctif n'a jamais été cité par les différents témoins des enquêtes quand ils évoquaient les différences entre le patois de leur village et celui d'une commune voisine. Pour les locuteurs les plus âgés, qui ont, plus souvent que les autres, employé le patois avec des habitants d'autres localités que la leur, le contexte devait suffire à lever les ambiguïtés que ces différences pouvaient engendrer, sans qu'ils aient, semble-t-il, jamais pris conscience de ces variantes : les locuteurs dialectophones étaient habitués à une variation linguistique plus importante que celle qui existe aujourd'hui en français.

1.1.3. A accentué précédé de consonne palatale (carte 3)

Le traitement de A précédé d'une consonne palatale est une des caractéristiques les plus importantes des parlers francoprovençaux. Depuis G. Ascoli, c'est à partir de ce traitement que l'on tente de délimiter le domaine francoprovençal. En effet, dans cette aire linguistique, A accentué ou atone final précédé d'une consonne palatale s'est palatalisé, alors qu'il est resté *a* (qui a éventuellement pu se vélariser en *o*, cf. cidessus 1.1.1.), quand une autre consonne le précédait. Les parlers francoprovençaux s'opposent en cela aux parlers occitans, qui maintiennent le *a* quelles que soient les précessions (le *a* a toutefois pu se vélariser en *o* en position finale). La palatalisation de A derrière consonne palatale étant un trait essentiel du francoprovençal, la limite de ce traitement a été précisément tracée sur tout le pourtour de ce domaine.

Le parler de SaintEtienne était de type francoprovençal : en effet, comme le précise G. Straka, "précédé de palatale, *a* accentué et libre s'est palatalisé en *ia* qui a fini par aboutir à *ié* (accentué sur *i*) et, dès le XVIII^e siècle, à *i*" (Straka 1954, p. 81 ; voir aussi Veÿ 1911, p. 4 et Vacher p. 35).

Le nord-est du Forez palatalise lui aussi le A accentué libre précédé de palatale. Mais, si SaintEtienne connaît le traitement francoprovençal, le plateau de SaintBonnetleChâteau (ALF n° 816), situé à l'ouest du plateau intermédiaire du Pilat, est de type occitan : A accentué libre précédé de palatale reste *a* (Gardette, 1941a, p. 189190 et carte n° 39).

Au sud-ouest de la région du Pilat, l'ensemble du département de la HauteLoire est de type occitan, comme l'a montré P. Nauton : "le traitement francoprovençal de A accentué précédé de consonne palatale, comme celui de A atone final précédé de consonne

palatale, ne s'observe pas, en général, dans la HauteLoire" (Nauton 1974, p. 48). Seuls CAPRA *ts o ra* "chèvre", mot "voyageur" dont on sait qu'il est souvent un mauvais témoin d'un traitement phonétique local, ainsi que quelques toponymes, présentent des formes avec palatalisation de A accentué.

A l'est de la région du Pilat, le Dauphiné septentrional palatalise toujours le A accentué précédé de consonne palatale (Devaux 1892, p. 111). L'isoglosse entre traitement francoprovençal et traitement occitan se situe plus au sud : elle sépare les localités les plus septentrionales de la Drôme de celles du reste du département. Le long de la vallée du Rhône, Albon (n° 36) est le dernier village francoprovençal de la région du Pilat avant que ne commence le domaine occitan (cf. Bouvier 1976, p. 3941 et carte n° 9).

Dans l'Ardèche, la région de la Louvesc, située immédiatement au sud de la région du Pilat, ne connaît pas le traitement francoprovençal de A accentué précédé de consonne palatale (cf. Dufaud 1986 et 1998). Au regard de ce trait, le patois d'Annonay est également occitan, comme le signale Cl. Fréchet (Fréchet 1995, p. 77).

Dans le nord de l'Ardèche et le sud-est du département de la Loire, les isoglosses du traitement de A (accentué ou atone final) précédé de palatale sont longtemps restées relativement imprécises. En 1930, J. Ronjat faisait passer, dans cette région, la limite entre occitan et francoprovençal entre "Riotord et SaintGenestMalifaux, BourgArgental et SaintJulienMolinMolette, Peaugres et Serrières, Annonay et Andance" (Ronjat 1930, vol. 1, p. 19). En 1944, P. Gardette corrigea et précisa cette première évaluation dans l'est de la région du Pilat en dressant une carte du Forez qui comportait des localités en partie différentes de celles citées par J. Ronjat (Gardette 1983, p. 154, carte 2). Il rétablissait SaintGenestMalifaux (n° 13) en domaine occitan, et prolongeait la limite au nord de la Versanne (n° 20), de BourgArgental (n° 25) et de Colombier¹⁹⁹.

La carte que dressa, en 1964, G. Tuillon dans "Limite nord du provençal à l'est du Rhône" (p. 142) comportait de nombreuses localités dans la région de Davézieux (n° 31), Andance (n° 35) et Albon (n° 37), ce qui permettait de préciser le tracé de la limite entre occitan et francoprovençal dans cette partie de la région du Pilat : d'après G. Tuillon, cette limite passait juste au sud des trois villages cités cidessus.

L'article de J.B. Martin intitulé "La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat" résultait d'une enquête qu'il avait effectuée en 1978 (Martin 1979a, p. 7588). Le fond de carte comporte 31 localités entre SaintEtienne et le Rhône, et l'auteur distinguait la limite du traitement de A accentué et de A atone final. Le tracé exact de la limite entre occitan et francoprovençal dans la région du Pilat était ainsi établi. Il confirmait les cartes de P. Gardette et G. Tuillon, à quelques exceptions près sur lesquelles nous reviendrons, et les précisait.

Les résultats des enquêtes effectuées dans les années 1990 pour réaliser cette étude permettent de dresser une carte sur laquelle le tracé du traitement du A accentué précédé de palatale correspond à celui qui figure sur la carte 1 de l'article de J.B. Martin (Martin 1979a, p. 78), même si certaines des localités de chacune des deux enquêtes ne sont

¹⁹⁹ Ce village situé au nord de Thélis (n° 14) et de SaintMarcel (n° 15) ne fait pas partie des points d'enquête de cette étude ; cf. la carte 3 sur laquelle ont été ajoutés, en italique, les points de l'enquête de J.-B. Martin.

pas les mêmes (voir carte n° 3 où les points d'enquête de J.-B. Martin ont été reportés). Cette carte du traitement du A accentué précédé de palatale a été dressée en fonction du principe établi par G. Tuailon dans "Limite nord du provençal à l'est du Rhône" : "il ne faut pas prendre un seul cas, mais tous les cas, et appeler francoprovençal tout parler dans lequel on décèle la moindre tendance à la palatalisation de A derrière consonne palatale ; sont provençaux les parlers qui ne présentent aucun cas de palatalisation du A" (p. 131). Tout village dans lequel j'ai relevé un cas de palatalisation de A dans ce contexte est donc inclus, sur la carte 3, dans l'aire grisée.

1.1.3.1. Occitan ou francoprovençal : trois villages litigieux (carte 4)

Andance (n° 35)

Aux abords de la limite entre occitan et francoprovençal, deux points d'enquête de cette étude sont différents de ceux portés sur la carte de J.B. Martin : il s'agit de Serrières (n° 22) et Andance (n° 35). G. Tuailon a placé ce dernier village en domaine francoprovençal (Tuailon 1964, p. 142). Voici quelques exemples de traitement de A tonique libre précédé ou non de consonne palatale dans ces deux localités :

		Andance (n° 35)	Serrières (n° 22)
CANTARE	"chanter"	<i>tʃa ta</i>	<i>ʃa ta</i>
MANDUCARE	"manger"	<i>mindza</i>	<i>mijé</i>
SECARE	"faucher"	<i>sya</i>	<i>seye</i>
NECARE	"noyer"	<i>néya</i>	<i>neye</i>
COLLOCARE	"coucher"	<i>kudza</i>	<i>kuše</i>
LOCARE	"louer"	<i>lua</i>	<i>luye</i>
*CROTTIARE	"bercer"	<i>krusa</i>	<i>krusè</i>

Ces données semblent indiquer que Andance (n° 35) ne connaît pas, pour reprendre les termes de G. Tuailon, "la moindre tendance à la palatalisation de A derrière consonne palatale", du moins quand A est accentué et libre. Pour établir le tracé du traitement de A précédé de palatale dans le sud de l'Ardèche, G. Tuailon s'est appuyé sur les relevés de A. Duraffour qui indiquent par exemple :

sya "faucher" (GFPF 8870), *kuša*²⁰⁰ "coucher" (GFPF 5528),

Lors des enquêtes récentes effectuées à Andance auprès d'un groupe de patoisants, de nombreux autres mots susceptibles d'être affectés par le traitement francoprovençal ont été obtenus mais aucun d'entre eux n'est conforme à la phonétique du francoprovençal.

De plus, les formes du participe passé ou de l'imparfait du verbe "manger" par exemple sont également de type occitan. Les formes du participe passé relevées à Serrières (n° 22) peuvent servir d'exemple de traitement francoprovençal. Les formes issues de CANTARE, régulières dans les deux villages, illustrent le traitement commun à

²⁰⁰ Cette forme, unique exemple de vélarisation du a à Andance, pourrait montrer que ce village a été affecté par le traitement "lyonnais" de a accentué libre.

l'occitan et au francoprovençal de A non précédé de palatale :

		Andance (n° 35)	Serrières (n° 22)
CANTATU	"chanté"	<i>tša tà</i>	<i>ša ta</i>
MANDUCATU	"mangé"	<i>mindzà</i>	<i>mijè</i>
CANTATA	"chantée"	<i>tša tá</i>	<i>ša ta</i>
MANDUCATA	"mangée"	<i>mindzá</i>	<i>mijè</i>

Sur la base de l'ensemble des données recueillies, le patois d'Andance (n° 35) doit donc être considéré comme de type occitan en ce qui concerne le traitement de A accentué.

Davézieux (n° 31)

J.B. Martin a constaté, entre l'isoglosse qu'il avait tracée à partir des résultats de ses enquêtes et la carte de la limite nord du provençal de G. Tuillon, un décalage pour deux autres localités : SaintCyr²⁰¹ et Davézieux (n° 31). J.B. Martin cite par exemple, pour ces deux villages, les verbes *mindza* "manger" et *s(e)ya* "faucher". Je n'ai pas effectué d'enquête à SaintCyr, mais celle que j'ai faite à Davézieux (n° 31) a été très complète. Elle porte sur plus de 700 mots²⁰² parmi lesquels n'apparaissent aucun cas de palatalisation de A dans les verbes issus de palatale + ARE : toutes les formes sont en *a*. Les formes des infinitifs "manger" et "faucher" sont identiques à celles obtenues par J.B. Martin :

mindza / minza "manger"; *sya* "faucher"

On peut également ajouter :

tša dza "changer" ; *fumurdza* "curer (l'étable)" ; *kudza* "coucher" ; *tsardza* "charger" ; *paya* "payer" ; *se néya* "se noyer"...

Les formes du participe passé et celles de l'imparfait sont également conformes à la phonétique de l'occitan.

A partir des quelques données recueillies à Davézieux par A. Durraffour, G. Tuillon concluait : "l'infinitif en *a* semble indiquer que le A tonique n'y est pas palatalisé" (Tuillon 1964, p. 131) : l'auteur s'est en fait appuyé, pour placer Davézieux en domaine francoprovençal, sur le traitement de A atone final précédé de palatale (cf. cidessous 1.1.4.2.) mais également sur le nom de cette localité : " le A tonique derrière yod du suffixe IACU y a été palatalisé, d'une façon tout à fait francoprovençale " (Tuillon 1964, p. 131). Mais la toponymie fournit un indice peu sûr. Ainsi, dans la région du Pilat, le patois du village n° 19, Jonzieux (*dzu dzye* en patois), toponyme attesté pour la première

²⁰¹ Voir la carte 3 pour la localisation de ce village qui ne fait pas partie des points d'enquête de cette étude.

²⁰² Ces formes ont été recueillies au cours de plusieurs entretiens auprès d'un témoin (B.) qui, s'il est relativement jeune (il est né en 1934, cf. en annexe la *Table des principaux témoins*), présentait l'avantage d'avoir parlé patois dès l'enfance : il m'a dit avoir appris le français à l'école. Il m'a également chanté quelques chansons que j'ai pu enregistrer. De plus, deux séances d'enquêtes se sont déroulées chez le cousin du témoin B., un homme qui avait alors plus de 90 ans (témoin A.). Lors de ces deux rendezvous, le témoin le plus jeune laissait le plus âgé répondre.

fois en 1183 sous la graphie *lunsiaco* (Taverdet 1985, p. 29), est clairement de type occitan. P. Nauton a d'ailleurs montré qu'il existe en HauteLoire quelques toponymes qui supposent une palatalisation du A alors que le département dans son ensemble relève du domaine occitan (Nauton 1974, p. 48). De même, J.Cl. Bouvier a constaté " un décalage entre le traitement général de A après palatale et l'évolution du suffixe de toponymes IACUM " (Bouvier 1976, p. 4041), puisque des toponymes en *ieu / ieux* sont présents au sud de l'isoglosse de A tonique précédé de palatale.

Près d'un demi siècle après les relevés de A. Duraffour, J. B. Martin, grâce à ses propres enquêtes, considère que le traitement local du A tonique précédé de consonne palatale à Davézieux est de type occitan, et les relevés plus récents effectués pour cette étude ne montrent aucun contreexemple.

Champagne (n° 32) :

Dans l'article qui précise la limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat, J.B. Martin place la localité de Champagne (n° 32) en domaine francoprovençal d'après le traitement de A accentué précédé de consonne palatale. Au cours des enquêtes dans ce village, je n'ai recueilli que des formes en *a* :

sya "faucher", *kuša / kudza* "coucher", *mija* "manger", *šarja* "charger", *pétsa* "pêcher", *šasa* "chasser", *neya* "noyer", *luya* "louer", *lésa* "laisser", *šoša* "tasser", *krusa* "bercer"...

J.B. Martin signale d'ailleurs que "la palatalisation du A tonique n'est pas toujours perceptible à l'infinitif" (Martin 1979a, p. 77, note 8). Par contre, il a relevé des exemples de palatalisation du A au participe passé :

- *minjè* < MANDUCATU

Vingt ans plus tard, les formes du participe passé produites par le témoin de Champagne étaient toutes en *-a* :

- *moya* "mouillé", *éjaya* "effarouché"...

La seule exception est le mot "marché". Alors que dans le Forez, ce mot semble avoir subi une évolution particulière (cf. Gardette 1941a, p. 189, note 1 ; voir toutefois Escoffier 1958a, p. 6566), dans la région du Pilat la limite entre les formes en *a* et celles révélant une palatalisation de A est similaire à celle des verbes issus de palatale + ARE. La carte 4 montre la répartition des différentes formes du mot " marché ". Au sud de l'isoglosse de palatale + A accentué, le A de MERCATU est représenté par *a*. Les formes en *o* de l'ouest de la région du Pilat sont conformes à l'évolution de A suivi d'une dentale amuïe de bonne heure (cf. ci-dessus 1.1.2.2.). Au nord de l'isoglosse, le A de MERCATU s'est palatalisé, aboutissant à des résultats divers :

i : SaintEtienne (n° 1), cf. *Vacher* p. 62 : *marchî* ; SainteCroix (n° 2) ; Clonas (n° 5)

iy : Pélussin (n° 4)

o : Roisey (n° 7). Cette forme *maršo*, incluse dans une aire où la palatalisation du A est

générale, ne provient sans doute pas d'un ancien *a qui se serait vélarisé : il doit plutôt s'agir d'une réfection.

e : la Valla (n° 3), Vinzieux (n° 17)...

é : Serrières (n° 22)

La forme relevée à Champagne (n° 32), *maršè* montre que le A tonique de MERCATU s'est palatalisé. L'emprunt au français peut être écarté : il supposerait une forme **maršé*. Notons que le mot désignant le marché justifie l'inclusion de Davézieux (n° 31) et de Andance (n° 35) dans le domaine occitan : dans ces deux villages, j'ai noté *martsa* "marché".

A moins qu'il ne s'agisse d'un emprunt aux parlers de type francoprovençal voisins, le continuateur de MERCATU semble être l'ultime témoin du traitement francoprovençal de A tonique précédé de palatale à Champagne : le patoisant que j'ai enregistré était l'un des derniers locuteurs traditionnels de cette localité. Mais ce témoin était né et avait grandi dans un hameau de Champagne qui se situait sans doute sur le coteau surplombant le bourg (cf. ci-dessus). Son parler pourrait de ce fait avoir été influencé par le patois du plateau intermédiaire qui, à cette latitude, est de type occitan (voir carte 3), ce qui expliquerait qu'il n'employait que des formes en -a dans les continueurs de palatale + ARE. J.B. Martin évoque d'ailleurs la possibilité d'une influence inverse (de la vallée du Rhône vers le plateau) pour expliquer les contradictions entre les données de ses enquêtes à SaintCyr et celles que A. Duraffour y avait relevées : SaintCyr est un village situé sur le plateau intermédiaire entre Andance (n° 35) et Davézieux (n° 31), et J.B. Martin suggère que les informateurs de A. Duraffour étaient peut-être originaires de la vallée.

1.1.3.2. Un polymorphisme très important : l'exemple de la désinence ARE (carte 5)

La carte 4 a montré que les résultats de la palatalisation du A accentué de MERCATU peuvent être très divers dans la région du Pilat. Le suffixe ARE de l'infinitif permet d'illustrer le foisonnement de formes existant aux abords de la limite entre conservation du A accentué précédé de consonne palatale (traitement occitan) et palatalisation de ce A (traitement francoprovençal). Les données présentées cidessous indiquent les principaux suffixes attestés²⁰³ dans les verbes issus de palatale + ARE dans l'aire de palatalisation. Champagne, qui appartient à cette aire selon J.B. Martin et d'après le traitement du A de MERCATU, ne figure pas dans ce tableau, ARE y étant représenté par a dans tous les cas suivants :

voir fichier : tableauARE.rtf

²⁰³ Parmi les nombreux verbes susceptibles d'illustrer le traitement de -ARE précédé de palatale ont été sélectionnés ceux qui étaient les plus représentatifs. Comme il n'était pas possible de faire figurer l'ensemble des données, certaines désinences de quelques points d'enquête ne sont pas représentées dans ce tableau.

A travers l'apparent désordre que semble révéler le tableau cidessus, quelques grandes lignes peuvent être dégagées. La carte **5** tente de circonscrire l'extension minimale²⁰⁴ de chacun des suffixes attestés.

Au nord de la limite tracée en marron, ARE est représenté par *i*. Ce produit de la palatalisation du A est fréquent en francoprovençal : les points 1, 2, 3, 5, 7 et 12 appartiennent à la frange méridionale d'une aire assez vaste dont Lyon est approximativement le centre (cf. Martin 1979b, *Infinitif*, carte 3). Cette aire n'atteint l'isoglosse de A accentué précédé de palatale qu'à l'ouest de la région du Pilat : juste au sud de SaintEtienne (n° 1) et de la Valla (n° 3), aux points 6, 10 et 11, commence l'aire de conservation du *a* de ARE (comparer la carte **5** avec le transparent). A l'est de la région du Pilat par contre, entre la limite de l'aire où $A > i$ et celle de l'aire où $A > a$, il existe une zone de transition. Dans cette aire, la désinence *i* ne subsiste (ou, produit d'une évolution secondaire, n'apparaît, cf. ci-dessous) qu'au nord, loin de la vallée du Rhône (Roisey et Véranne, points 7 et 12).

Ces deux localités forment, avec Pélussin (n° 4) une aire (tracée en vert sur la carte **5**) dans laquelle apparaît la désinence *iy*, déjà rencontrée dans la forme *maršiy* "(le) marché" de Pélussin (cf. ci-dessus). Elle ne figure pas dans l'ALLy, mais des formes en *ī* *ye* sont attestées en Isère, à l'ouest du domaine d'enquêtes de A. Devaux, *les Terres Froides* (ATF, cartes 12, 15, 22, 35, 60... ; voir aussi la forme *bâtey ī yi* "baptiser" de Roisey, ALLy 965) et la carte 1190 "manger" de l'ALJA indique quelques désinences *-ī* *yé*, *-ī yé* éparses. Malgré la similitude de ces désinences avec celle relevée aux points 4, 7 et 12 de la région du Pilat, *-iy* ne provient pas d'un ancien *-ī yé* par la chute de la voyelle atone finale. Le yod résulte plutôt d'un développement secondaire : J.-B. Martin note, à propos du patois de Pélussin : " le A tonique précédé de consonne non palatale est resté *a* [...] alors que, lorsqu'il est précédé de consonne palatale, il est devenu *i* qui a évolué en *iy* (et parfois en *ye*) " (*Champailler*, p. 238). A Pélussin (n° 4), les désinences en *-iy* sont nettement majoritaires mais le yod peut parfois s'amuïr (cf. par exemple *ou falye* [...] *travalysi dyon le v ī nye* " il fallait [...] travailler dans les vignes ", *Champailler*, p. 34-35). A Roisey (n° 7) et Véranne (n° 12), où *i* et *iy* coexistent, la désinence *-i* doit, dans certains cas au moins, provenir de la chute du yod de *-iy* plutôt qu'être le résultat de l'évolution

-ARE > *i* comme dans les localités plus septentrionales.

Une autre particularité de cette aire de transition oppose Pélussin aux villages francoprovençaux plus méridionaux. Alors que le patois de Pélussin ne connaît qu'un type de désinence pour l'infinitif des verbes issus de palatale + -ARE, les parlars des villages francoprovençaux situés à l'ouest du Rhône distinguent ces verbes en deux groupes, selon que -ARE est précédé ou non de yod (cf. carte **5** l'aire tracée en rouge).

A Roisey et Véranne, la désinence *-iy* n'apparaît qu'après yod. Le *-iy* peut se réduire à *-i* :

sàyi " faucher " à Roisey ; *seyi* " faucher ", *muysi* " mouiller ", *bayi* " donner " à Véranne et même à *-e*, comme le montre la variante *seyi / seye* " faucher " de Véranne. Dans tous

²⁰⁴ Cette carte a été établie d'après les données du tableau ci-dessus.

les autres villages de l'aire de transition, le *-i* a disparu, le plus souvent affaibli en *-e* :

seye " faucher " à Vinzieux, Limony, Serrières ; *neye* " noyer " à Saint-Pierre, Vinzieux, Serrières ; *étra ye* à Brossainc, Limony, Serrières...

ou, dans quelques villages, représenté par *é* :

étra yé " étrangler ", *neyé* " noyer " à Félines ; *seyé* " faucher " à Saint-Pierre...

ou *-è* :

étra glè " étrangler " à Vinzieux ; *seyè* " faucher " à Félines...

Les verbes dans lesquels *-ARE* est précédé d'une palatale autre que *y* présentent, dans ces localités, une désinence qui n'est pas étymologique. Cette désinence relevée à Roisey il y a un peu plus de cinquante ans, lors des enquêtes de l'ALLY, a été notée *-aé* (*mi jaé* "manger", *šošaé* "tasser"...)

En 1971, R. Forest a parfois écrit *ai* cette désinence : *éšavisai* "enlever les fanes de raves", *kwévai* "balayer"... (p. 14). Dans l'article de J.-B. Martin portant sur le patois de Véranne (n° 12), la désinence est également notée *-ai* (Martin 1983, p. 212-219). J'ai pour ma part transcrit *ay* cette désinence qui apparaît également à Saint-Pierre (n° 8), Limony (n° 18), Vinzieux (n° 17) et Félines (n° 21) (voir sur la carte 5 l'aire tracée en bleu). Dans ce dernier village, la tendance à la vélarisation du A peut affecter l'infinitif de ces verbes : *kuša^o y* "coucher", *péšoy* "pêcher", *mijòy* "manger"...

Les notations *aé*, *ai* et *ay* (*a^o y/oy*), qu'elles correspondent à de réelles différences phonétiques, éventuellement dues à une évolution récente, ou qu'elles ne soient que les graphies d'un même son, témoignent d'une création analogique expliquée par J.-B. Martin : " la désinence *-i* a été remplacée par la désinence *-ai* des verbes du groupe III " (groupe composé des verbes dont la désinence continue la désinence latine *-ERE*) (Martin 1983, p. 215 ; voir aussi Martin 1979b, p. 518, note 8).

Si Serrières (n° 22) fait partie de l'aire qui distingue les verbes issus de palatale + *-ARE* en deux séries selon que *-ARE* est précédé ou non de *yod*, cette localité ne connaît pas la création analogique propre aux communes voisines dans la série des verbes où *-ARE* n'est pas précédé de *y*. Aux verbes en *-y-* qui se présentent normalement avec la désinence *-ye* :

- *seye* " faucher ", *paye* " payer " ...

s'opposent des verbes dont la finale est généralement *-é* (aire en violet sur la carte 5) :

- *viré* " tourner ", *femasé* " curer (l'étable) ", *mijé* " manger "....

parfois *-è* :

- *krusè* " bercer " ...

Cette désinence pourrait s'expliquer par le français, ou par l'hypothèse d'une évolution de la diphtongue *aé* par bascule de l'accent ($\underline{a} \acute{e} > a \acute{e} > \acute{e}$), qui paraît toutefois peu probable : il ne reste aucune trace d'une telle évolution. La consultation de l'ALJA, les cartes 1196 " manger ", 690 ou 273 " tourner " par exemple, qui mentionne de nombreuses formes en -*é* (ou -*yé*) dans la région limitrophe du nord de la Drôme ou de l'ouest de l'Isère (points 71, 76, 85...) pourrait signifier que la désinence particulière de Serrières est étymologique (cf. Martin 1979b, p. 27).

Le verbe *šošé* " tasser " de Limony (n° 18), unique exemple de forme en -*é*, peut indiquer que cette commune, voisine immédiate de celle de Serrières, a connu, ou a été influencée par, le traitement dauphinois, mais il s'agit plus certainement d'un emprunt au français ou d'une erreur du témoin, favorisée par le fait que le verbe *chaucher* est utilisé en français régional dans le Pilat et Annonay (cf. Martin 1989, p. 52 ; Fréchet 1995, p. 96)

Systématique à Champagne (n° 32), la finale *a* est également fréquente dans la zone de rencontre entre le francoprovençal et l'occitan, comme à Vinzieux (n° 17), où le témoin n'était pas un locuteur traditionnel mais un locuteur tardif âgé, ainsi qu'à Félines (n° 21), Limony (n° 18) et Brossainc (n° 16), où les témoins étaient par contre des locuteurs traditionnels pour qui le patois avait été la langue maternelle (éventuellement en coexistence avec le français). Le *a* est également attesté à Serrières (n° 22), SaintPierre (n° 8), Véranne (n° 12) ou Pélussin (n° 4) (sous la forme vélarisée *a^o*, voir dans le tableau ci-dessus le verbe " laisser "). Dans cette aire (villages marqués d'un rond noir sur la carte 5), le *a* peut provenir de la généralisation de la désinence des verbes en ARE non précédé de consonne palatale. C'est manifestement le cas lorsque *a* apparaît derrière *y* :

- *luya* " louer " à Limony ; *paya* " payer " à Vinzieux...
ou à Pélussin (n° 4) pour la forme *lésa^o* " laisser ".

Dans les verbes où -ARE n'est pas précédé de *yod*, la désinence -*a*, plus fréquemment attestée qu'après *yod*, pourrait s'expliquer par deux raisons différentes mais étroitement liées. La désinence -*a* peut résulter de l'amuissement récent du second élément du groupe *aé/ai/ay/a^o y/oy*, en position fragile en finale absolue. Alors que J.-B. Martin indique, dans l'article portant sur le patois de Véranne, que Brossainc appartient à l'aire dans laquelle -ARE non précédé de *yod* est représenté par *ai*, les enquêtes, effectuées vingt ans plus tard auprès de deux témoins âgés, locuteurs traditionnels, et de leur fils, ne révèlent que des formes en -*a*. Mais l'absence de verbe terminé en -*o* à Félines, où les formes *oy* sont pourtant nombreuses, le faible nombre d'attestations de variantes -*ay/-a* (voir toutefois " coucher " à Félines) ne confirment pas une telle évolution graduelle, que l'analogie aurait de toute façon favorisée. C'est sans doute cette dernière cause qui peut être invoquée : la désinence -*a* des nombreux verbes issus de -ARE non précédé de palatale se généralise peu à peu, surtout à proximité du domaine occitan : l'influence des parlers occitans voisins, où -ARE > -*a* dans tous les cas, ayant pu jouer un rôle facilitateur du changement.

Mais la présence de certains *a* peut également s'expliquer par l'emprunt de types lexicaux au français, la règle de palatalisation de A ne s'appliquant plus aux mots empruntés à date récente (voir par exemple *bersa* vs. *krusi*, ou la variante *batiza / bateyi* au point 2, Félines).

En face de la désinence *-a* de la partie occitane de la région du Pilat et du *-i* des localités du nord du domaine, la multiplicité des désinences représentant *-ARE* précédé de palatale est caractéristique de ce que P. Gardette nomme le “ désarroi ” linguistique (Gardette 1970, p. 304 ; voir aussi Jaberg 1936, p. 33) des parlers situés à la limite de deux aires linguistiques. Dans la zone de transition entre occitan et francoprovençal, les désinences diverses, y compris à l'intérieur d'un même parler, ne s'expliquent qu'en partie par des traitements phonétiques : la création, l'emprunt, l'analogie entraînent un polymorphisme très important (cf. également carte 4).

L'isoglosse de A accentué précédé de consonne palatale montre que la région du Pilat est partagée, selon un axe nord-ouest / sud-est que nous retrouverons fréquemment, entre parlers occitans et parlers francoprovençaux. Le tracé de l'isoglosse de A accentué précédé de palatale a peu varié à date récente mais le déclin des patois, qui s'accompagne d'un développement des faits d'analogie, tend à le rendre moins claire. L'extension maximale du domaine francoprovençal se fonde, pour certains villages frontaliers, sur un nombre restreint de mots. Cette caractéristique linguistique de la région du Pilat n'est toutefois pas récente, comme le précisait G. Tuailon par exemple, quand il opposait cette région “ où les caractéristiques francoprovençales vont en s'estompant ” à celle des massifs alpins, où “ la limite entre les deux groupes de parlers est toujours nette, ou plutôt les caractéristiques francoprovençales s'arrêtent toujours d'une façon brutale ” (Tuailon 1964, p. 131-132).

Mais, pour délimiter précisément le domaine du francoprovençal, il faut également prendre en compte le traitement du A atone final selon qu'il est précédé ou non de consonne palatale.

1.1.4. A atone final

Comme cela arrive fréquemment dans les régions situées aux confins de deux aires linguistiques, certains parlers de la région du Pilat connaissent des évolutions phonétiques particulières. Avant de traiter du A atone final précédé de consonne palatale, afin de pouvoir distinguer précisément les parlers que l'on peut considérer comme relevant du domaine francoprovençal, il est nécessaire de décrire les différents traitements du A final lorsqu'il n'est pas soumis à l'influence d'une consonne palatale. Il connaît en effet, dans la zone de rencontre des deux langues régionales, certains développements propres qui permettent de comprendre les évolutions du traitement de A atone final précédé de palatale.

1.1.4.1. A atone final non précédé de consonne palatale (carte 6)

Conformément au traitement général du A, A atone final reste *a* en domaine francoprovençal, alors qu'il a évolué, à date récente, en *o* dans l'est du domaine occitan (parlers méditerranéens, provençaux et rhodaniens, cf. Bouvier 1976, p. 409).

Le parler de SaintEtienne (n° 1) relève du domaine francoprovençal par le traitement du A atone final. G. Straka indique que “comme partout en francoprovençal, *a* non précédé de palatale s'est maintenu” (Straka 1954, p. 96) et E. Veÿ ajoute que ce traitement est systématique au XVII^e siècle : “toutes les fois que A final est resté *a*, c'est

qu'il était soustrait à l'influence de la palatale" (Veÿ 1911, p. 51). J. B. Martin note que, dans les oeuvres de J. Vacher, qui datent de la seconde moitié du XIX^e siècle, "on observe cependant des exceptions, car le *a* ou le *i* atone final est parfois remplacé par *e*". Mais, dans le cas du *a*, la substitution graphique s'explique par des raisons stylistiques ("pour les besoins de la rime" *Vacher*, p. 35). Le maintien de la voyelle atone finale *a* est confirmé, dans une lettre manuscrite adressée à J.-B. Martin, par un érudit habitant le Bessat qui avait réalisé une brève enquête dialectologique sur le parler de son village pour le compte de P. Gardette. Cet homme, dont la mère était originaire de Saint-Etienne écrivait en 1980 que le *a* atone final s'était maintenu "jusqu'au bout" dans le patois stéphanois, ajoutant même "tellement bien qu'il semblait parfois attirer l'accent : *f'na* "femme"" (Januel 1980).

P. Gardette a montré qu'à l'ouest de la région du Pilat, le Forez est divisé en deux par le traitement de *A* atone final : les parlers de l'est présentent un *a* final alors qu'à l'ouest, *A* a évolué en *a*^o. L'isoglosse qui sépare ces deux traitements parvient jusqu'aux abords de Saint-Etienne, laissant présager que la région du Pilat pourrait également être partagée par le traitement occitan opposé au traitement francoprovençal (Gardette 1941a, p. 153156 et carte 32).

Cette division est d'autant plus probable que le nord-est de la Haute-Loire ne connaît que l'évolution occitane qui fait évoluer le *A* atone finale en *a*^o, prolongeant ainsi l'aire forézienne qui suit la même évolution (cf. Nauton 1974, p. 4950 et carte 5).

Cette aire où *A* > *a*^o englobe les parlers du nord du Vivarais situés au sud de la région du Pilat, comme le montrent certains mots cités dans l'article de G. Massot (Massot 1980, p. 224225 ; cf. aussi Dufaud 1986, p. 21 pour la région de La Louvesc).

A propos de l'est de la région du Pilat, A. Devaux signale que "le maintien de *a* final est général dans le nord du Dauphiné ; ce n'est que sur la lisière francoprovençale qu'il s'affaiblit en *o*, comme dans le provençal moderne (Devaux 1892, p. 22) et J.-Cl. Bouvier a montré que la limite entre les voyelles *a* et *o* finales passe juste au sud d'Albon (n° 36) (Bouvier 1976, p. 410, carte 62).

On voit donc que l'axe Saint-Etienne (n° 1) / Albon (n° 36) semble à nouveau diviser la région du Pilat. En effet, le *A* atone final s'est vélarisé à Annonay : si, dans les deux contes que Cl. Fréchet a publiés, la graphie occitane note *a* la voyelle finale issue de *A*, l'auteur indique que "*A* atone final a évolué en *a*^o" (Fréchet 1995, p. 71). A Pélussin (n° 4) par contre, le *A* atone final est resté intact (*Champailler*, p. 238), tout comme à Véranne (n° 12) (Martin 1983, p. 216). Les cartes 701 "fenêtre" ou 706 "table" de l'*ALLY* ou la carte 1273 de l'*ALF* par exemple montrent que dans les localités situées au nord de l'isoglosse de *A* tonique précédé de consonne palatale (Sainte-Croix (*ALLY* 62, n° 2), La Valla (*ALLY* 67, n° 3), Clonas (*ALLY* 65, n° 5), Roisey (*ALLY* 66, n° 7), Clonas (*ALF* 829, n° 5)), la finale est *-a*, alors que dans celles situées au sud de l'isoglosse (Saint-Romain (*ALLY* 67, n° 9), Riotord (*ALF* 817, n° 33), Saint-Sauveuren-Rue (*ALLY* 69, n° 29), Boulieu (*ALLY* 70, n° 30), Vanosc (*ALLY* 71, n° 34) et Ardoix (*ALLY* 73, n° 37)), le *A* atone final s'est vélarisé.

Dans l'ensemble de la région du Pilat, *A* atone final peut aujourd'hui être représenté par quatre résultats différents : *o*, *a*^o, *a* ou *e*. De plus, dans certaines localités, la voyelle

finale s'est amuïe. Rares sont les localités de la région du Pilat qui présentent un seul type de finale. Mais, à travers le polymorphisme ambiant, il est possible de discerner différentes aires. Le tableau cidessous indique la fréquence de chacun des types de voyelles atones finales issues de A dans les 37 localités de la région du Pilat :

²⁰⁵ Pour cette localité, les données proviennent du *GPFPP* et de Bouvier 1976, p. 411 et carte 62.

Rencontre de langues et francisation : l'exemple du Pilat

	n°	o	a	a ^o	e	ø
SaintEtienne	1		+++			
SainteCroix	2		++	+		
La Valla	3		+++			
Pélussin	4		++	+		
Clonas	5		++	+		
Planfoy	6	+++				
Roisey	7		++	+		
SaintPierre	8		+		+	+
SaintRomain	9	++	+			
Tarentaise	10	++	+			+
Le Bessat	11		++			+
Véranne	12		++			+
SaintGenest	13	+++				
Thélis	14	++				+
SaintJulien	15		++			+
Brossainc	16		++			+
Vinzieux	17		+		+	++
Limony	18		++			+
Jonzieux	19	++	+			
La Versanne	20	+++				
Félines	21	+	++			
Serrières	22		+		+	++
Marlhes	23	+++				
SaintRégis	24	+++				
BourgArgenta	25	+++				
SaintMarcel	26	++	++			
Savas	27	++	++			
Peaugres	28	++	++			
SaintSauveur	29	+		++		
Boulieu	30		+	++		
Davézieux	31	+	++			+
Champagne	32	++	+			
Riotord	33	+++				
Vanosc	34		+++			
Andance	35	++	+			+
Albon ²⁰⁵	36		++		+	+
Ardoix	37	++	+			

Légende :

+++ indique que la forme est nettement majoritaire

++ indique que la forme est fréquente

²⁰⁵ Pour cette localité, les données proviennent du *GPFP* et de Bouvier 1976, p. 411 et carte 62.

+ indique que la forme est relativement rare

Ces données permettent des constatations intéressantes :

Malgré le polymorphisme, le fait majeur reste la bipartition du domaine : le nord du domaine présente surtout des formes en *a*, tandis que la finale *o* est majoritaire au sud du domaine.

Dans cette dernière partie de la région du Pilat, Riotord (n° 33) et les localités de la Loire "occitane", c'est-à-dire la région que P. Gardette appelle "le Forez provençal" (cf. par exemple Gardette 1983, p. 149-171) présentent presque toujours le son *o*, finale fréquemment majoritaire (sauf à SaintSauveur (n° 29) où *a*^o prédomine).

Ce dernier village fait la transition avec le nord de l'Ardèche où, en excluant les villages de la frange la plus septentrionale, la voyelle finale *o*, qui reste la plus fréquente, coexiste avec *a*^o, comme par exemple à Davézieux (n° 31), ou avec *a* (à Andance (n° 35) ou Ardoix (n° 37)).

A l'extrémité nord-est de la région du Pilat, dans une aire formée par les villages de SainteCroix (n° 2), Pélussin (n° 4), Roisey (n° 7) et Clonas (n° 5), les formes *a*, majoritaires, sont concurrencées par quelques formes en *a*^o. Ce son intermédiaire n'est pas, comme à proximité de la limite entre le domaine occitan et le domaine francoprovençal (d'après la limite établie temporairement à partir de A accentué précédé de palatale), un indice de la transition entre les deux langues régionales. Il s'agit en fait de l'influence du traitement "lyonnais" de A accentué qui tend à devenir *a*^o ou même *o* dans cette région (cf. ci-dessus 1.1.1. et carte 1). Cette tendance s'est étendue à certains A atones finaux, sans que ces A ne parviennent toutefois jusqu'au stade *o*.

La coexistence, à une fréquence égale, des formes en *a* et des formes en *o* n'existe que dans les localités proches de la limite entre occitan et francoprovençal : Savas (n° 26), Peaugres (n° 28), Champagne (n° 32)...

Quelques villages connaissent parfois un affaiblissement en *e* de la voyelle finale. Ces localités ne forment pas une aire cohérente mais elles sont toutes situées dans la Vallée du Rhône (SaintPierre (n° 8), Serrières (n° 22), Albon (n° 36)) ou à proximité de celle-ci (Vinzieux (n° 17)) et elles ne sont jamais très éloignées de l'isoglosse de A accentué précédé de palatale.

Enfin, la chute de la voyelle atone finale occupe une aire qui englobe de nombreux villages de la vallée du Rhône et une partie de ceux situés au nord de l'isoglosse du A accentué précédé de palatale, dans une région un peu plus vaste que celle où ARE

précédé de palatale était représenté par des résultats très divers (région nommée pour cette raison "aire de transition" dans le chapitre ci-dessus 1.1.3.2.).

La cartographie permet de visualiser la rencontre ancienne entre le traitement occitan et le traitement francoprovençal de A atone final, le caractère "métissé" de certains parlers situés à proximité de la limite entre les deux domaines et l'irruption récente de phénomènes secondaires dans la zone frontalière (voir carte 6).

Pour avoir une vue plus générale des évolutions de A atone final non précédé de palatale dans la région du Pilat, seules les formes majoritaires (notées +++ dans le tableau cidessus) ou fréquentes (++) ont été retenues pour *a* et *o*. La finale *a*^o a été associée tantôt à la finale *a*, tantôt à la finale *o*, selon qu'elle coexiste avec l'une ou l'autre finale (aucune localité du domaine ne présente, à un niveau significatif, les trois finales à la fois). Par contre, la carte 6 représente, sous forme de hachures blanches, l'extension de la finale *e* et celle de la chute de la voyelle finale (ronds noirs) même si ces deux traitements sont le plus souvent peu fréquents. Ainsi, ces données disparates s'ordonnent de façon cohérente.

Opposition occitan *o* / francoprovençal *a*

L'aire de conservation du A atone final (en bleu ou hachurée de bleu) correspond à la partie francoprovençale de la région du Pilat alors que l'aire rouge ou hachurée de rouge où *A > o* recouvre la partie occitane. De SaintEtienne (n° 1) à Thélis (n° 14), la limite entre ces deux traitements correspond à l'isoglosse de A accentué précédé de consonne palatale. Mais, à SaintMarcel (n° 26), et depuis Savas (n° 27) jusque dans la vallée du Rhône, le tracé devient moins net : dans ces villages et dans celui de Peaugres (n° 28), localités occitanes par le traitement de palatale + A accentué, de nombreuses finales sont en *a*, tandis qu'à Champagne (n° 32) que l'on peut situer en domaine francoprovençal (cf. Martin 1979a, carte 3, p. 81 ; et cidessus 1.1.3.1. le traitement du A de MERCATU), la forme *o* de l'occitan est aussi fréquente que *a*. Boulieu (n° 30) pourrait également relever de l'aire de transition : alors que cette localité est occitane par le traitement de palatale + A accentué, elle présente des finales en *a*, mêlées toutefois à des finales en *a*^o plus nombreuses.

Dans la partie occitane de la région du Pilat, le timbre *a* de la voyelle atone finale peut se maintenir quand la voyelle se trouve à l'intérieur d'un groupe articulatoire. Le maintien du *a* dans un tel environnement a été relevé par J. Ronjat en Provence, mais également "dans les parlers vivarois, vellaves et auvergnats" (Ronjat 1930, vol. 1, p. 217218) et par P. Gardette "dans les parlers de la partie occidentale et méridionale du Forez" (Gardette 1941a, p. 156). A. Duraffour a montré qu'une voyelle est toujours mieux conservée devant la syllabe accentuée qu'après la même syllabe (Duraffour 1932, p. 1419). Dans les parlers occitans de la région du Pilat, la position de A atone final par rapport à l'accent influe sur le maintien du timbre de A.

Ainsi, à Jonzieux (n° 19), par exemple :

ol é dz a to, mais, *ûna dza ta v a tso*,

"elle est belle", "une belle vache"

ou à Davézieux (n° 31) :

o lé dz a to, mais, *ûna dza ta pay*

"elle est belle", "une belle peau"

mais le maintien du *a* quand il est placé devant une syllabe accentuée n'est qu'une tendance. A Jonzieux encore, j'ai également entendu :

ûna bunno sa do

"une bonne santé"

Le maintien de la voyelle finale *a* s'observe également, dans le domaine où *A* final atone devient généralement *o*, dans certains mots composés. A Marlihes (n° 23), par exemple, le "butteroue", nom des pierres situées de part et d'autre d'une porte de grange ou d'étable, et scellées à cet endroit pour éviter que le moyeu des véhicules agricoles ne heurte le côté de la porte, s'appelle le *bûtarwo* : placé avant la voyelle accentuée, le *a* est resté intact.

Il serait possible de citer de nombreux exemples différents, dans les mots composés comme dans les adjectifs antéposés, pour chaque localité connaissant l'évolution de *A* atone final > *o*, mais un mot illustre bien la préservation du timbre *a* quand *A* est placé avant la syllabe accentuée : c'est le nom de la chauvesouris. Présent partout dans la région du Pilat, il est toujours *ratapl e no*. Dans ce composé de *rata* "souris" et de l'occitan *pena* "plume" (cf. ALLy 5, 506 ; FEW 10, 124a), le second *a*, en position antérieure à la syllabe accentuée, a toujours conservé son timbre originel.

Amuïssement de la voyelle finale

A l'ouest et surtout au nord de cette zone de transition, comme un coin qui, depuis la vallée du Rhône, s'insinuerait entre les deux langues régionales, une aire se superpose à l'aire de maintien du *A* et s'avance jusqu'à englober deux villages de type occitan d'après le traitement de *A* atone final (> *o*) (le Bessat (n° 10) et Thélis (n° 14)). Dans ce triangle (hachuré de blanc) formé par les localités de Clonas (n° 5), le Bessat (n° 10) et Albon (n° 36), un certain nombre de mots ont perdu la voyelle finale atone. Cette altération du patois, qui perd ainsi son type d'accentuation caractéristique sous l'influence du français, affecte donc essentiellement les villages les plus méridionaux de l'aire appartenant au domaine francoprovençal d'après le traitement de *A* accentué précédé de palatale.

La chute de la voyelle finale est surtout fréquente à Vinzieux (n° 17) et à Serrières (n° 22). Le petit recueil de textes provenant de ce dernier village contient un poème en patois qui donne de précieuses indications sur l'histoire de la voyelle finale : à l'époque où ce poème a été écrit (le recueil a été édité en 1909), le patois de Serrières semblait maintenir beaucoup plus qu'aujourd'hui la voyelle finale (ex. *la sûpa* "la soupe", *sa bouna conduite*, "sa bonne conduite", *una bella carrière* "une belle carrière", *sa porta* "sa porte"...) même si la chute de cette voyelle était déjà amorcée (Revoil 1909). Il convient de rester prudent face à des données écrites mais, si elles sont faussées, c'est sans doute dans le sens de la "francisisation" et non pas dans celui de la conservation de traits archaïques, qui, même dans ce cas, devaient encore subsister pour pouvoir être notés.

L'amuïssement fréquent de la voyelle finale atone est plus étonnant à Vinzieux (n° 17), un village situé à l'écart de la vallée du Rhône et donc moins influencé par le français. Ce phénomène peut en partie s'expliquer par le fait que, dans cette localité, le témoin, un des derniers si ce n'est le dernier patoisant du village, était un locuteur tardif : il n'a commencé à parler patois qu'à l'adolescence et sa grandmère interdisait qu'on le parle devant lui pendant son enfance.

Dans le questionnaire linguistique, certains mots ont été insérés à plusieurs reprises. Ces doublons pouvaient permettre de vérifier si deux types lexicaux ne coexistent pas en un même point d'enquête, de savoir si, dans certains cas, la place d'un mot par rapport à l'accent peut jouer un rôle, ou encore de dépister des variations phonétiques. La chute de la voyelle finale semble parfois relever de cette dernière catégorie. A Serrières (n° 22), où l'amuïssement de la voyelle atone finale est une évolution fréquente, plusieurs exemples de variations optionnelles sont attestés :

ex., *la t a ra / la tar* "la terre"

L'élision de la voyelle atone finale est moins fréquente lorsqu'elle est placée à l'intérieur d'un groupe articulatoire :

ex., *l a rba* "l'herbe" / *l arb s e š e* "l'herbe sèche"

mais, *la tw él* "la toile" / *ü na tw è la d arén é* "une toile d'araignée"

A atone finale devient e

Dans les parlars de quelques villages de la vallée du Rhône et dans celui de Vinzieux (n° 17), la voyelle atone s'est parfois affaiblie en e (ces villages sont symbolisés par un cercle noir sur la carte 6). Cette évolution ne peut pas être considérée comme une condition sine qua non de l'amuïssement de la voyelle finale : les villages présentant cette voyelle finale sont nettement moins nombreux que ceux où la voyelle atone finale tend à disparaître. De plus, à l'inverse, dans toutes localités où A atone final donne parfois e, l'amuïssement de la voyelle atone finale n'est pas systématiquement attesté (cf. Champagne (n° 32) et Andance (n° 35)).

J.B. Martin a signalé cette évolution de la voyelle finale : "dans quelques communes de la vallée du Rhône (Andance, Champagne), le a atone final s'est récemment affaibli en e (ex. *rave* "rave", *tête* "tête")" (Martin 1979a, p. 78, note 9). Dans les deux localités citées cidessus, je n'ai relevé que quelques rares formes en e. D'après mes données, cette évolution de a vers e y est beaucoup moins fréquente qu'aux points 22, 17 et 8. Les relevés de A. Duraffour indiquent également des finales e à Andance (n° 35), mais aussi à Davézieux (n° 31). Or les témoins de ce dernier village ne m'ont fourni que quelques formes de ce type : A atone final est presque exclusivement représenté par a, parfois par a^o (cf. tableau cidessus). Quant aux données obtenues à Andance (n° 35), elles ne présentent que de rares formes en e.

Ce décalage, aux points 31, 32 et 35, entre les données d'enquêtes anciennes et celles d'enquêtes plus récentes, pourrait indiquer que la chute de la voyelle finale est une tendance en recul. Toutefois, d'autres raisons peuvent expliquer ce décalage. A Champagne (n° 32), où, pour les deux mots demandés par J.-B. Martin lors de son

enquête ("tête" et "rave"), les formes obtenues présentent toutes deux une voyelle atone finale, le premier lieu de résidence du témoin (un hameau de Champagne situé, semble-t-il, sur le coteau qui surplombe la vallée du Rhône), peut avoir joué un rôle.

Mais, plus généralement, le déroulement des différentes enquêtes peut être invoqué. Comme l'amuïssement de la voyelle finale, l'affaiblissement en -e du A atone final est une évolution "optionnelle" : un même mot peut présenter la finale -e, et, un peu plus tard, la finale -a ou -o. Les enquêtes effectuées pour cette étude se sont déroulées en plusieurs rendez-vous. Lors du premier, aucun relevé n'était effectué : il fallait obtenir l'accord du témoin et j'ai, fréquemment, dû prouver que je possédais au moins quelques notions de patois. Souvent, les mots qu'un témoin nouveau me demandait de traduire étaient prononcés sans voyelle atone finale, conformément à l'accentuation française (ces tests portaient d'ailleurs parfois sur des mots qui, accentués ainsi, auraient pu être considérés comme relevant du français régional plutôt que du patois), ou avec la voyelle atone finale -e (pour cette dernière option, dans quelques villages seulement). Mais, au fur et à mesure de la discussion, dans laquelle j'insérais des mots avec une accentuation paroxytonique, le témoin abandonnait les formes sans voyelle finale ou avec la finale -e.

Même si c'est à un degré moindre, ceci rappelle la situation rencontrée par S. Escoffier dans la région de rencontre entre la langue d'oc, la langue d'oïl et le francoprovençal : à propos du A final, elle écrit : "je n'ai jamais, ou presque, entendu un témoin me donner spontanément la finale en début de conversation. Un témoin nouveau retranche presque automatiquement ce phonème qu'il sait n'être pas français" (Escoffier 1958a, p. 97). L'affaiblissement en -e de la voyelle atone finale, évolution qui n'est systématique dans aucun parler, semble présenter des similitudes avec le phénomène que S. Escoffier a décrit.

Le traitement de A atone final non précédé de palatale montre l'importance du tracé de l'isoglosse du A accentué précédé de palatale : la limite entre la conservation du timbre A de la voyelle atone finale et sa vélarisation suit approximativement l'isoglosse de A accentué. Mais, le long de cette limite, dans la région du plateau intermédiaire, la rencontre entre les deux traitements n'est pas nette : les parlers de cette partie de la région du Pilat présentent un caractère métissé, avec une alternance de voyelles -a et -o.

Dans une région un peu plus vaste que celle qualifiée d'aire de transition d'après le traitement de palatale + -ARE, un phénomène récent se superpose aux traitements anciens : la voyelle finale tend à s'amuïr. Cette évolution particulière atteint une fois encore les parlers situés dans la zone de rencontre entre les deux langues régionales, mais également ceux de la vallée du Rhône, qui sont depuis longtemps en contact avec le français. Dans cette région francisée avant les deux autres parties de la région du Pilat (plateau intermédiaire et haut plateau), une autre évolution se manifeste sporadiquement : la voyelle finale s'affaiblit parfois en -e. Mais, plutôt qu'un indice de déclin, "d'altération" du patois, une étape précédant la chute de la voyelle finale, il semble qu'il s'agisse plutôt d'une évolution propre à des parlers frontaliers, évolution peut-être issue de l'est du domaine : J.-Cl. Bouvier a observé le même phénomène dans les parlers voisins du nord de la Drôme, également situés le long de la limite entre occitan et francoprovençal (cf. Bouvier 1976, p. 410 et carte 62 ; voir aussi dans le *GPFP*, les données portant sur des localités voisines de l'est de la région du Pilat).

1.1.4.2. A atone final précédé de consonne palatale (cartes 7, 8, 9, 10)

Le traitement de A atone final précédé de consonne palatale est, avec le traitement de A accentué précédé de palatale, le critère principal qui permet de distinguer les parlers occitans des parlers francoprovençaux. Tandis qu'en occitan le A subsiste intact ou s'affaiblit en -o à date récente (cf. ci-dessus), en francoprovençal le A atone final précédé de consonne palatale se palatalise et aboutit à *i*, qui parfois finit par disparaître.

Une partie du Forez connaît le traitement francoprovençal de A atone final précédé de palatale mais P. Gardette a montré que l'isoglosse de ce traitement ne coïncidait jamais, dans son domaine d'enquêtes, avec l'isoglosse de palatale + A accentué : cette dernière "étant beaucoup plus orientale" que la première (Gardette 1941a, p. 187 ; voir aussi carte 39). L'auteur de la *Géographie phonétique du Forez* suppose d'ailleurs que "au Sud du Forez ces deux limites doivent se réunir assez vite, car Saint-Etienne a le traitement francoprovençal dans les deux cas et Bourg-Argental a le traitement provençal dans les deux cas" (Gardette 1941a, p. 187).

Dans le parler stéphanois, le A atone final précédé de palatale connaît en effet la même évolution que le A accentué placé dans un contexte identique : "après palatale, -a en finale absolue a abouti à -i, comme partout en francoprovençal" (Straka 1954, p. 99 ; cf. aussi Veÿ p. 51). Mais J.-B. Martin note que la finale *i* tend parfois à disparaître dans les oeuvres de J. Vacher : "le remplacement de *i* par *e* a lieu parfois sans raison apparente et est dû probablement à une francisation" (Vacher, p. 35). C. Januel signale d'ailleurs que cette évolution est arrivée à son terme bien avant l'extinction totale du parler stéphanois. En 1980, il écrit : "il y a belle lurette qu'à Saint-Etienne, les atones finales -u et -i étaient tombées".

Les parlers de la Haute-Loire ignorent le traitement francoprovençal de A précédé de palatale, que ce A soit accentué ou en position atone finale (Nauton 1974, p. 49-50), comme ceux de la région de la Louvesc (Dufaud 1986, p. 20).

A l'est du Rhône, G. Tuillon ou J.-Cl. Bouvier ont montré que le traitement de A atone final précédé de palatale concernait les parlers les plus septentrionaux de la Drôme (Tuillon 1964 ; Bouvier 1974, p. 41 et carte 9), tandis que, pour le Nord-Dauphiné, A. Devaux indique que "quand a final est précédé d'un son palatal, c'est-à-dire d'un *i*, d'un yod primaire ou secondaire, il disparaît, ou plutôt *ya* se réduit à *i*" (Devaux 1892, p. 222).

Pour ce qui concerne la région du Pilat, Cl. Fréchet note que le parler d'Annonay est de type occitan (Fréchet 1995, p. 77) tandis que J.-B. Martin indique que dans les parlers de Véranne (n° 12) et de Pélussin (n° 4) A atone final précédé de palatale s'est palatalisé (Martin 1983, p. 216 et *Champailler*, p. 238). Dans l'article décrivant la limite entre occitan et francoprovençal dans le Pilat, J.-B. Martin a distingué le traitement de A accentué et de A atone final, montrant que les isoglosses de ces deux évolutions ne se juxtaposaient pas exactement (Martin 1979a, p. 78-82 et cartes 1, 2 et 3). Les enquêtes effectuées pour cette étude, postérieures d'une vingtaine d'années et qui portent sur un nombre de mots plus élevé, permettent de tracer une limite de palatalisation de A atone final presque identique à celle dressée par J.-B. Martin (voir la carte 7 sur laquelle les points de l'enquête de 1979 ont été reportés, et qui montre l'extension maximale de la palatalisation

de A atone final précédé de palatale).

Certains villages méritent quelques explications particulières :

Le parler de Serrières (n° 22), localité qui ne figure pas sur le fond de carte de J.-B. Martin, comme le parler de Brossainc (n° 16) par exemple, doit être rattaché au domaine francoprovençal :

		vacca	*blank+A	branca	planca
		vache	blanche	branche	planche
Brossainc	16	v <u>a</u> ^o ši	bla š	bra š	pl <u>a</u> ši
Serrières	22	v <u>a</u> ši	bla š	bra š	pla š

Dans cette région où la voyelle atone finale a tendance à disparaître ou à s'affaiblir en e, la présence d'un *i* en finale est la preuve qu'autrefois A atone final s'est palatalisé derrière palatale. Aux exemples ci-dessus, on peut rajouter par exemple, pour Brossainc (n° 16), le nom du département :

ard è ši "Ardèche"

Par contre, à Serrières (n° 22), v a ši "vache" est le seul exemple obtenu spontanément sur plus d'une trentaine de mots susceptibles d'illustrer le traitement francoprovençal de palatale + A atone final. La présence, dans certaines occurrences, de la finale -a dans le mot *bla š* par exemple s'explique par l'analogie avec la finale provenant de A atone final non précédé de palatale. L'exemple unique du mot v a ši constitue une preuve bien tenue, mais l'emprunt à un village plus septentrional peut être exclu : le poème en patois serriérois daté de 1909 apporte la confirmation que dans le parler de Serrières (n° 22), le traitement francoprovençal de palatale + A atone final est bien autochtone (Revoil 1909). Dans cette *Poési patuéza*, de nombreuses formes présentent un *i* final : *valsı* "valse", *sagi* "sage" (deux fois), *jeunessi* "jeunesse", *diomanchi* "dimanche"...

L'enquête sur le parler du Bessat (n° 11) de C. Januel confirme cette évolution diachronique déjà signalée dans le parler stéphanois : effectuée en 1965, cette enquête montre qu'à l'époque, le Bessat connaissait la finale atone -i. Voici quelques mots relevés par C Januel et ceux que les témoins de l'enquête récente ont fournis :

le Bessat (n° 11)	enquête de 1965	enquête de 1993
cloche	kl <u>o</u> ši	kloš
pioche	py <u>a</u> uši	pyauš
cage à fromage	šaz <u>é</u> iri	šazéir
faux	d <u>a</u> yi	day

Il faut noter que dès 1965, certains A finals précédés de palatales disparaissaient ou étaient représentés par *-a* : ex. *b i za* "vent du Nord"... En 1978, J.-B. Martin obtenait encore *-i* dans ses quatre mots-témoins : "vache", "planche", "branche" et "planche". Par contre, sur une trentaine de mots susceptibles de présenter le *-i* final, je n'en ai entendu aucun en 1993. La chute de la voyelle finale caractéristique du francoprovençal est donc assez récente. L'image négative et la vitalité faible du patois dans ce village explique peut-être cette "dégradation" : le village voisin de Tarentaise, resté à l'écart des vagues de touristes qui ont envahi le Bessat depuis très longtemps, montre une conservation presque absolue de la finale *-i*.

A Champagne (n° 32), les mots-témoins ne comportent jamais la finale *-i*. Le plus souvent, A est représenté par *-a* ou *-o*, et, dans quelques mots seulement, par *-e*. Faut-il considérer cette dernière voyelle comme une trace du traitement francoprovençal de A atone final ? Le chapitre précédent a montré que *-e* pouvait provenir de A atone final non précédé de palatale, et que cette évolution survenait aussi bien dans les parlers occitans que dans les parlers francoprovençaux (d'après le traitement de A accentué précédé de palatale). C'est par exemple le cas à Davézieux (n° 31) et à Andance (n° 35), ou dans la région voisine du nord de la Drôme, où l'affaiblissement de A en *-e* est même propre aux localités occitanes situées au sud de la limite entre occitan et francoprovençal (cf. Bouvier 1976, carte 62). Il n'est donc pas possible, à partir des données fournies par le dernier ou l'un des derniers locuteurs traditionnels de Champagne, de considérer que le parler de ce village appartient au domaine francoprovençal par le traitement de A atone final. D'après les enquêtes récentes, l'isoglosse de ce trait phonétique passe donc au nord de Champagne (n° 32).

Le patois de Davézieux (n° 31) avait été considéré par G. Tuailon comme francoprovençal d'après le seul traitement de palatale + A atone final, et parce que ce A était représenté par *-e* (Tuailon 1964, p.131, carte p. 142). Mais, comme le relève J.-B. Martin, A atone final non précédé de palatale est également représenté par *-e* dans les relevés du *GPFP* sur lesquels s'est appuyé G. Tuailon (Martin 1979a, p. 82). Dans les enquêtes effectuées pour cette étude, les deux témoins n'ont fourni que quelques formes en *-e*, proportionnellement pas plus nombreuses dans les mots en palatale + A final que dans ceux en A final non précédé de palatale. Tous les mots présentaient une voyelle atone finale, qui était en général *-a*, parfois *-o*, mais jamais *-i*. D'après ces données, le patois de Davézieux (n° 31) ne peut être considéré comme francoprovençal d'après le traitement de palatale + A. Mais, contrairement aux villages du Bessat (n° 11) et de Champagne (n° 32), il ne s'agit pas d'un recul du traitement francoprovençal : il y a une vingtaine d'années, J.-B. Martin excluait également Davézieux du domaine francoprovençal (cf. Martin 1979a, carte 3).

G. Tuailon avait également placé Andance (n° 35) en domaine francoprovençal. Les relevés du *GPFP* indiquent des formes sans voyelle atone finale :

- *bla* š "blanche"(1445), *fil* "fille" (3707), *vaš* "vache" (9658)...

Si les témoins des enquêtes récentes ont parfois fourni quelques formes en -e, dans des mots issus de palatale + A final comme dans des mots où A n'était pas précédé de palatale, je n'ai pas relevé de mots sans voyelle atone finale : palatale + A atone final est représenté par -a dans presque tous les cas.

Quelles que soient les raisons qui expliquent ce décalage (régression de la tendance à la chute de la voyelle atone finale, origine des témoins, mode d'enquête...), le patois d'Andance (n° 35), qui ne figure pas sur les cartes de l'article de J. B. Martin, doit être considéré, d'après les données récentes, comme occitan d'après le traitement de A atone final.

Evolution de l'isoglosse de A atone final entre 1979 et 2000.

La carte 7 additionne les points d'enquête de J.-B. Martin et ceux de cette étude. Elle montre l'extension maximale du traitement francoprovençal de A atone final. Sur la carte suivante (carte 8), qui ne comporte que le nom des localités dans lesquelles j'ai effectué des enquêtes, ont été dessinées l'isoglosse tracée à partir des données de 1979 et celle que les données récentes permettent de tracer. Malgré des enquêtes portant sur un nombre de mots plus important, aucun nouveau village possédant le traitement francoprovençal n'a pu être dépisté. Mais on observe un décalage entre les deux isoglosses en deux points, le Bessat (n° 11) et Champagne (n° 32).

Dans cette dernière localité, le traitement francoprovençal n'est aujourd'hui plus observable, soit parce que, par analogie, -i final a été remplacé par -a, -o, parfois -e ou s'est amuï, soit parce que le déclin du patois est trop avancé, si l'on suppose que le dernier informateur disponible n'est pas un excellent témoin du parler de Champagne puisqu'il pourrait être originaire d'un hameau proche du plateau intermédiaire.

Au Bessat (n° 11), le traitement francoprovençal est à peine perceptible : même si l'amuïssement de la voyelle atone finale survient presque uniquement derrière consonne palatale, certains A finals non précédés de palatale disparaissent également ou ont été remplacés par -o : seules les données anciennes (Januel 1980, Martin 1979a) permettent d'avoir l'assurance que le patois de ce village doit être classé parmi les parlers francoprovençaux.

A Serrières (n° 22), un seul mot sur plus d'une trentaine, un mot qui aurait pu passer pour un emprunt sans le témoignage du poème local, montre encore l'appartenance de cette commune au domaine francoprovençal. La chute du -i final ne peut être un indice probant : à Serrières (n° 22), l'amuïssement de la voyelle finale issue de A final non précédé de palatale est un phénomène fréquent.

Dans certains villages, comme Pélussin (n° 4), -i s'est affaibli en -e à date récente. Comme les données actuelles de Brossainc (n° 16), Serrières (n° 22) ou du Bessat (n° 11) le montraient, la finale -i, caractéristique du traitement francoprovençal, tend à disparaître complètement dans de nombreuses localités. Cette évolution était même totalement achevée à Saint-Etienne (n° 1) quand le patois s'éteignit. A Vèranne, -i final

s'est également amuï (cf. Martin 1983, p. 216). Par analogie avec A atone final non précédé de palatale, certaines formes présentent parfois la finale *-a*, ou *-o* à Tarentaise (n° 10), village qui appartient à l'aire de vélarisation de A atone final non précédé de palatale. L'affaiblissement en *-e* du *-i* final ne semble pas être une étape systématique : au Bessat (n° 11), C. Januel signalait dès 1965 la raréfaction de *-i*, mais il n'indique pas de formes en *-e*, et je n'en ai relevé aucune une trentaine d'années plus tard, alors que le *-i* avait disparu. De même, à Brossainc (n° 16) ou Serrières (n° 22), où le *-i* final est aujourd'hui très rare, il s'est amuï sans que des formes en *-e* ne soient attestées.

Si l'on compare l'isoglosse actuelle de A atone final précédé de palatale (carte 7) avec l'aire où A atone final non précédé de palatale tend à s'amuir (carte 6, aire hachurée de blanc), on peut constater qu'il existe une certaine coïncidence entre l'amuïssement du A atone final précédé ou non de consonne palatale : les parlers connaissant parfois la chute de la voyelle atone finale derrière une consonne non palatale sont des parlers qui connaissent également, mais à une fréquence beaucoup plus importante, cet amuïssement derrière consonne palatale. Le traitement presque systématique de palatale + A final est-il à l'origine de la tendance vers l'amuïssement de A final non précédé de palatale ? L'influence est possible, mais on peut remarquer qu'à Véranne (n° 12), l'amuïssement de la voyelle finale est systématique derrière palatale mais n'existe pas derrière consonne non palatale. A Pélussin (n° 4), où A final non précédé de palatale s'est par contre maintenu, A final précédé de palatale donne *-e*. Il est vrai que ces deux localités sont plus éloignées de la limite entre occitan et francoprovençal et qu'elles sont donc dans une position moins "fragile" que les villages situés à la lisière du domaine francoprovençal. De plus, une autre évolution phonétique propre à de nombreux parlers francoprovençaux de la région du Pilat peut également avoir exercé une influence : il s'agit de l'amuïssement du A de la finale AS (cf. ci-dessous 1.1.4.1.).

Isoglosses de A atone final et de A accentué précédés de consonne palatale :

la limite du domaine francoprovençal (carte 9)

Comme le supposait P. Gardette (Gardette 1941a, p. 187) et comme l'a montré J.-B. Martin (Martin 1979a), la limite de palatalisation de A atone final et celle de A accentué sont très proches dans la région du Pilat. La carte 9 montre qu'elles ne coïncident toutefois pas parfaitement : trois points d'enquête ne connaissent qu'un seul des deux traitements francoprovençaux. A Tarentaise (n° 10) et au Bessat (n° 11) - jusqu'à une date récente seulement dans ce dernier village - seul A atone final précédé de palatale présente des cas de palatalisation : A accentué reste *a*. Au contraire, à Champagne (n° 32), il ne subsiste aujourd'hui des indices de palatalisation que pour A accentué précédé de palatale. J. B. Martin avait déjà constaté de tels décalages dans deux autres localités de la région du Pilat (Martin 1979a, p. 81, carte 3) : le cas de Saint-Jacques, village proche de Brossainc est similaire à celui de Champagne (n° 32), et celui de Eteize, près de Savas, analogue à celui de Tarentaise (n° 10) et du Bessat (n° 11)²⁰⁶.

Ces deux limites ont peu évolué à la fin du XX^e siècle. On observe un faible

²⁰⁶ Cf. carte 7 pour la localisation de Saint-Jacques et Eteize.

rétrécissement du domaine francoprovençal, moins sous l'influence directe des parlers occitans voisins que par un processus interne d'analogie, qui ne permet plus de les distinguer des parlers occitans voisins, ou par des évolutions particulières qui gomment les caractéristiques francoprovençales de ces parlers plutôt qu'elles ne les amènent à se conformer à la phonétique occitane, même si ces deux processus récents (analogie et évolution locale) sont évidemment favorisés par la position inconfortable de ces parlers situés aux confins de deux aires linguistiques importantes. Ces évolutions s'expliquent par la situation sociolinguistique de la région du Pilat au cours du XX^e siècle : la vitalité du patois diminue, ce qui favorise le développement de l'analogie. Par contre, l'emploi de la langue locale se cantonnant de plus en plus au cadre du village et même de la famille ou de réseaux de proches, les occasions d'emprunt récent aux parlers voisins sont limitées.

Grâce aux traitements de A précédé de palatale, on peut tracer la limite entre domaine occitan et domaine francoprovençal (traits gras sur la carte 9 et sur le transparent). Elle ne recoupe pas de limite historique ou géographique très marquée. Elle ne présente pas non plus de lien avec la distinction en trois parties de la région du Pilat, effectuée pour décrire la situation sociolinguistique du domaine (haut-plateau, plateau intermédiaire et vallée du Rhône). Mais ce découpage se justifie en grande partie par des différences relativement récentes, liées à l'avancée du français, alors que la limite entre occitan et francoprovençal est sans doute ancienne. Cette frontière, très importante pour la description linguistique de la région du Pilat, n'en n'est pas une pour les locuteurs actuels. Seul le traitement du A atone final a été mentionné spontanément, et dans un seul village : les habitants de Planfoy (n° 6) ont signalé que leurs voisins de Tarentaise (n° 10) prononçaient parfois un *-i* à la fin de certains mots, à la place du *-o* habituel du patois de Planfoy.

La délimitation des domaines occitan et francoprovençal portant sur un trait phonétique précis, il est nécessaire, pour décrire la situation géolinguistique de la région du Pilat, d'envisager d'autres traits distinctifs.

1.1.4.3. A atone final dans le groupe -CTA011

Dans les parlers lyonnais, le A peut se palataliser dans les groupes -CTA. P. Gardette a montré que le nord-est du Forez a connu ce traitement (Gardette 1941a, p. 156-158). Par contre, les patois du Dauphiné ne palatalisent pas le A des groupes -CTA : si l'on trouve dans d'anciens textes viennois *seinti*, *sainti* (<SANCTA) ou *feti* (FACTA) par exemple, A. Devaux précise, dans *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au Moyen Age* (p. 224) : "**je n'ai pas même réussi à retrouver dans le voisinage de Vienne : senti, fėti, fraidi, ce qui peut faire croire que ces formes n'ont été dans le Viennois qu'une influence passagère du Lyonnais**" (cf. ATF cartes 142 "faite", 169 "froide", 117 "cuite", 121 "droite"...)

Le parler de Saint-Etienne a, quant à lui, été influencé par le traitement lyonnais puisque G. Straka relève, dans *Poème contre une mission prêchée à Saint-Etienne (Loire) en 1821*, la forme *sinthi* (<SANCTA) (p. 99) et E. Veÿ dans *Le dialecte de Saint-Etienne (Loire) au XVII^e siècle* la forme *fruty* (<FRUCTA). Mais, dans les écrits plus récents de J. Vacher, le A du groupe -CTA est noté *a* ou *e*. Par contre, on trouve les formes *saintsi* "sainte", *faitsi* "faite" dans les oeuvres de G. Roquille (Rive-de-Gier).

Dans notre domaine, aucune localité, pas même les plus septentrionales, ne connaît ce traitement :

		BENEDICTA	*SECTA	TRUCTA	COCTA
		"bénite"	"scie"	"truite"	cuite"
Sainte-Croix	2	<i>bènés</i>	<i>séts</i>	<i>trw ì ta</i>	<i>kwéts</i>
La Valla	3	<i>ben è ito</i>	<i>sàit</i>	<i>trw à éta</i>	<i>kw é ta</i>
Clonas	5	<i>ben á ta</i>	<i>s á ta</i>	<i>trw ì ta</i>	<i>kw é ta</i>

Pélussin (n° 4) ne connaît pas non plus l'évolution en *-i* du A dans le groupe -CTA (Forest p. 68).

Ces données confirment la remarque de P. Gardette : "on sait que la palatalisation de A final dans les groupes -CTA est un traitement lyonnais, inconnu des patois franco-provençaux du Sud et de l'Est" (Gardette 1941a, p. 158). Les patois de la région du Pilat ne sont donc pas influencés par ce traitement lyonnais, contrairement à celui qui tend à faire évoluer A accentué ou même final vers o dans le nord de notre domaine (cf. ci-dessus 1.1.1. et carte 1).

1.1.4.4. Traitement de la finale latine atone -AS (carte 11)

Dans la région du Pilat, la finale latine -AS a abouti à trois résultats différents. On retrouve plus ou moins la bipartition du domaine selon l'axe Saint-Etienne (n° 1) / Albon (n° 36), le long de la limite entre occitan et francoprovençal, mais la partie méridionale de la région du Pilat est à son tour divisée en deux par le traitement de la finale -AS :

a. Au Sud, AS > a

L'évolution de la finale AS, dans la partie occitane de la région du Pilat, prouve que la voyelle finale est longtemps restée *-a*. La carte 11 montre que le S final, qui a sans doute subsisté jusqu'à la fin du Moyen Age, a empêché l'évolution de *a* vers *o* : la partie méridionale de la région du Pilat conserve encore ce *-a* issu de AS, dans l'aire bordée par les localités de Riotord (n° 33), Saint-Sauveur (n° 29), Saint-Marcel (n° 26), Savas (n° 27), Peaugres (n° 28) et Andance (n° 35). Dans cette aire de la région occitane de notre domaine, on a donc généralement, dans les noms et les adjectifs remontant aux formes latines en -AS, l'opposition :

- singulier *-o* / pluriel : *-a*

b. A l'ouest, AS > é

A l'ouest de la région du Pilat, la finale -AS aboutit à *-é*. Dans cette aire occitane, on observe donc une évolution de type francoprovençal. L'opposition :

- singulier *-o* / pluriel *-é*

de cette partie occitane de la région du Pilat (à l'exception toutefois du Bessat (n° 11) et de Tarentaise (n° 10), localités francoprovençales par le traitement de A précédé de

palatale) s'oppose donc à l'opposition :

- singulier -o / pluriel -a

qui occupe encore le sud du domaine. A l'est de la région où -AS > -é, le plateau de Saint-Bonnet-le-Château (ALF n° 816) semble avoir connu ce traitement, mais, dès 1941, ce é n'apparaissait plus que de manière sporadique (cf. Gardette 1941a, p. 159-160). Le sud-ouest de la région du Pilat s'est donc montré nettement plus conservateur, puisque la finale -é se maintient encore très bien aujourd'hui, y compris dans le patois de certains semi-locuteurs.

c. AS > e ou s'amuît

Au nord-est de la région du Pilat, la finale AS est aujourd'hui représentée par -e à Pélussin (n° 4), Saint-Pierre (n° 8), Albon (n° 36), ou bien a disparu totalement, comme à Serrières (n° 22), Vinzieux (n° 17), Clonas (n° 5)... Cette évolution de la finale AS est caractéristique du francoprovençal (cf. Martin 1990, p. 681). L'aire où AS > e ou s'amuît correspond à peu près à la limite de palatalisation de A précédé de palatale. Le parler de Saint-Etienne (n° 1) a subi autrefois cette évolution : "devant -s ou -t, A final, précédé ou non de palatale, s'est affaibli en -e" (Straka 1954, p. 99). Le Nord-Dauphiné suit également le même traitement : "Si l'A latin est suivi d'une consonne, qu'il soit pur ou précédé d'un son palatal, il s'affaiblit invariablement en e" (Devaux 1892, p. 228).

Dans le triangle formé par les villages de Clonas (n° 5), Tarentaise (n° 10) et Albon (n° 36), il est possible que le pluriel en -e ait influencé le singulier, accélérant la chute des voyelles finales -i et -a. L'ancienne opposition :

- singulier -a (ou -i quand A était précédé de palatale) / pluriel -e ou désinence zéro tend à s'estomper dans cette partie de la région du Pilat où le singulier est souvent en -e ou sans marque particulière, comme le pluriel.

Dans le recueil serriérois de 1909, le poème *Poési patuéza* donne les formes *le filles* "les filles", *de quadrilles* "des quadrilles" (Revoil 1909) : le -s final n'est qu'orthographique et le e se prononçait peut-être encore e, à moins que, dès cette époque, la voyelle finale n'ait disparu. Le témoin de Serrières (n° 22) avait appris ce poème dans sa jeunesse (il m'a été procuré par un autre habitant de Serrières) : il ne se souvenait que de quelques bribes mais il prononçait encore le i atone final quand il les récitait, alors qu'il l'omettait dans la conversation (comme on l'a vu ci-dessus, seul le mot "vache" présente encore le i final (v a šī) chez ce témoin). Par contre, il prononçait *filles* et *quadrilles* sans e final, ce qui peut laisser supposer que cette prononciation avait disparu depuis longtemps.

d. Quelques villages au statut particulier

Les villages de Tarentaise (n° 10) et du Bessat (n° 11) connaissaient la palatalisation de A final précédé de palatale. Ils avaient donc, dans les mots présentant ce contexte, un singulier en -i. Mais, non précédé de palatale, A devient o aux points 10 et 11. Ainsi, dans les noms et adjectifs féminins pluriels issus des formes latines en -AS, à cette double forme pour le singulier devrait s'opposer une double forme pour le pluriel : non précédé de palatale, -AS devrait devenir é, mais précédé de palatale, la finale latine -AS devrait être

représentée par e ou avoir disparu, comme en francoprovençal. On devrait donc aboutir à un système de double opposition, que l'on pourrait représenter ainsi :

	A non précédé de palatale	A précédé de palatale
singulier	-o	-i
pluriel	-é	-e ou zéro

Si ce système a réellement existé au Bessat (n° 11), il n'en reste que quelques traces dans les données issues des enquêtes récentes. Ces données montrent qu'il règne la plus grande confusion : le -i n'apparaît plus aujourd'hui et les pluriels sont en é ou sans marque quelles que soient les précessions de A final. Les matériaux recueillis au Bessat proviennent d'une enquête collective : certains des témoins possédaient peut-être encore la double opposition alors que d'autres l'auraient perdue, ce qui expliquerait l'hétérogénéité des données. Mais les enquêtes antérieures de C. Januel ne témoignent pas non plus du maintien d'un tel système.

A Tarentaise (n° 10), où la vitalité du patois est plus importante que dans le village voisin du Bessat, envahi depuis longtemps par un grand nombre de vacanciers, le -i issu de la palatalisation du A s'est remarquablement bien conservé. La chute de la voyelle atone finale n'est pas plus fréquente dans les cas de palatale + A ou AS que dans les cas où A ou AS n'est pas précédé de palatale. Le système actuel devrait donc apparaître ainsi :

	A non précédé de palatale	A précédé de palatale
singulier	-o	-i
pluriel	-é	-a

Mais -A non précédé de palatale est parfois représenté par -a au lieu de -o (ex. *f e na* "femme"), et -AS précédé de palatale par -é (ex. *šav i sé* "fanes (de rave)"), les noms et adjectifs féminins remontant aux formes latines en -A (au singulier), -AS (au pluriel) ne s'opposent clairement qu'au singulier (-o ou -a / -i).

Saint-Julien (n° 15) présente une similitude avec la situation des deux localités ci-dessus. Si la finale latine -AS devient -é quand elle n'est pas précédée de consonne palatale -trait francoprovençal qui occupe l'ouest de la région du Pilat- elle s'amuit quand un son palatal précède -AS. Mais A final ne se palatalise pas dans ce village situé en domaine occitan. Ceci pourrait indiquer qu'autrefois, A final précédé de palatale se palatalisait et donnait -i. Mais cette hypothèse est tout de même fragile : Saint-Julien est trop proche de la région où les pluriels des noms et adjectifs féminins pluriels remontant aux formes latines en -AS sont en -e ou sans désinence particulière pour ne pas supposer plus simplement qu'il a adopté le traitement des localités voisines. De plus, le parler de Saint-Julien, s'il présente majoritairement la finale -o au singulier, connaît tout de même quelques formes sans désinence au singulier.

A proximité, le patois de Thélis (n° 14), dont les substantifs et adjectifs féminins sont également en -o ou sans désinence au singulier, ne connaît au pluriel que la forme -é,

contrairement à celui de Saint-Julien.

Le traitement de la finale latine atone -AS montre que, dans la région du Pilat, la limite entre domaine occitan et domaine francoprovençal, d'après le traitement de A précédé de palatale, peut-être longée d'assez près par les limites d'autres traitements phonétiques : l'aire où -AS donne -e ou s'amuit correspond pratiquement à l'aire de palatalisation de A (comparer la carte 11 avec le transparent). Mais l'évolution AS > é, qui touche l'ouest de la région du Pilat, est une évolution de type francoprovençal : le traitement de la finale atone AS indique que des traits francoprovençaux peuvent affecter les parlers occitans. Le traitement AS > é, très solide dans une grande partie du haut plateau, montre également le caractère conservateur de certaines régions périphériques : l'évolution francoprovençale AS > é/è > e (> zéro) n'est pas allée jusqu'au terme que connaissent nombre de parlers francoprovençaux. La proximité des parlers occitans qui maintiennent toujours les voyelles atones finales expliquent peut-être ce conservatisme.

Le décalage, à l'ouest du domaine, montre en même temps l'affinité de cette région, qui correspond à celle du haut plateau du Pilat, avec celle du plateau de Saint-Bonnet-le-Chateau (ALF n° 816), un ensemble que P. Gardette nommait le Forez provençal.

1.1.5. A initial non tonique précédé de palatale (cartes 12, 13).

Le traitement de A initial libre non tonique précédé de consonne palatale peut sembler ambigu en francoprovençal : tandis que dans les parlers d'oïl, palatale + A devient -e-, que dans les parlers occitans du Nord, le A reste toujours -a-, en francoprovençal, si A reste a en général, il est souvent représenté par -i- ou -e-. C'est en particulier fréquemment le cas dans les patois lyonnais (Puitspelu 1887-1890, p. 3).

En fait, P. Gardette a montré qu'en francoprovençal -a- est le traitement phonétique, -e- et -i- des emprunts (Gardette 1941a, p. 190-194). D'ailleurs, dans le Forez, les formes en -i- et -e- se raréfient au fur et à mesure que l'on s'éloigne du Nord, où l'influence des parlers d'oïl ou du français est la plus importante.

D'après les textes anciens, le parler de Saint-Etienne (n° 1) maintenait le A initial libre précédé de palatale : "à la différence du français, -a subsiste même après palatale [...] CAMINO > *chamin*, CABALLO > *chavouay*, CAPILLOS > *chavio*" (Veÿ 1911, p. 49). On trouve également les mots *chami*, *chamizi*, *charreiri*... dans le *Poème contre une mission prêchée à Saint-Etienne (Loire) en 1821* (Straka 1954, p. 103). A la fin du XIX^e siècle, J. Vacher continue à n'utiliser que des formes en -a- pour les dérivés de CALENDAS "Noël" (trois attestations), dans CAMISIA "chemise" (trois attestations), CAMINU "chemin" (trois attestations), CAMINU + ATA "cheminée" (une attestation) et CABALLU "cheval" (trois attestations). Dans les écrits de G. Roquille, auteur originaire de Rive-de-Gier mais ayant séjourné à Lyon, A initial libre précédé de consonne palatale reste également -a- (dans "chemise" (deux attestations), "chemin" (quatre attestations), "cheveux" (à de nombreuses reprises)...). Par contre, dans le mot "cheval", A initial est représenté par -i- (quatre attestations).

P. Nauton ne signale aucun cas de A initial libre précédé de palatale qui soit représenté par -e- ou -i- dans le département de la Haute-Loire (Nauton 1974). Par

contre, dans le nord du département de la Drôme, les formes en *-e-* sont fréquentes. Mais J.-Cl. Bouvier précise que la forme *šala do* "Noël" pourrait montrer que le maintien du A est le traitement phonétique normal (Bouvier 1976, p. 425-427 et carte 66).

Le A initial libre précédé de palatale semble se palataliser dans le Dauphiné septentrional, dans certains cas tout au moins : "s'il est libre, il se maintient devant une liquide quelconque et devant le groupe *pr* tandis qu'en français, il ne reste que devant *r* et *l*" (Devaux 1892, p. 247). Mais, en consultant dans l'*ALJA* les mots-témoins les moins susceptibles de provenir d'emprunts, on constate que le maintien du A semble, dans cette région également, être le traitement autochtone.

Le nombre de mots-témoins disponibles pour décrire le traitement de A initial précédé de palatale dans la région du Pilat est important. Les plus fiables pour connaître le traitement autochtone sont ceux qui n'ont pas d'équivalents en français, mais les formes "anormales" peuvent permettre de mesurer l'influence des parlers dauphinois ou lyonnais, et peut-être l'impact plus récent du français.

Voici quelques exemples qui montrent que A initial libre précédé de palatale peut être représenté par *-a-*, *-e-*, *-i-*, *-ü-*, ou, parfois, s'être amuï dans la région du Pilat :

	calendas	caséaria	cavannus	cap-acea	camisia	caminu	caballu	CAMINU+ATA
	Noël	cage à fromage	chathuant	fanes de raves	chemise	chemin	cheval	cheminée
1		(maintien	du a	cf.	E. Veÿ,	G. Straka,	J. Vacher)	
2	F	a	a	a	a	a	i	e
3	a	a	a	a	a	a	e	e
4	F	-	a	-	a	a	e	e
5	F	a	+	a	a	a	i	a
6	a	a	a	a	a	a	a	a
7	F	a	a	a	a	a	e	e
8	F	a	a	+	a	a	e	e
9	a	a	a	a	a	a	a	e
10	a	a	a	a	a	a	a	e
11	a	a	a	a	a	a	a	e
12	F	-	+	a	a	a	e	e
13	a	a	a	a	a	a	a	a
14	a	a	a	a	a	a	a	e
15	a	a	a	a	a	a	Ø	a
16	F	-	a	a	a	a	u	-
17	a	a	a	a	a	a	u	e
18	F	-	a	+	a	a	i	-
19	a	a	a	a	a	a	a	-
20	a	a	a	a	a	a	a	e
21	F	a	a	a	a	e	i	e
22	F	a	a	F	a	a	i	e
23	a	a	a	a	a	a	a	a
24	a	a	a	a	a	a	a	a
25	a	a	a	a	a	a	a	a
26	a	a	a	a	a	a	a	e
27	a	a	a	(e)	e	e	a	e
28	a	a	a	+	a	e	a	a
29	a	a	a	a	a	a	a	a
30	a	a	a	a	e	a	a	a
31	a	a	a	(e)	a	a	a	e
32	F	a	a	+	e	e	i	e
33	a	-	a	-	a	a	a	a
34	a	a	a	a	a	a	a	a
35	a	a	a	a	a	a	i	a
36		(maintien	du a	cf.	J.Cl.	Bouvier)		
37	a	a	a	a	a	a	a	a

Pourcentage de -a²⁰⁷ :

	100%	100%	100%	100%	88,5%	88,5%	57%	44%
	100%	100%	100%	100%	88,5%	88,5%	57%	44%

Ne figure dans le tableau cidessus que la voyelle issue du A initial libre précédé de palatale : *a, e, i* ou *ü*.

Ø : amuïssement de A.

F : le mot est d'origine française.

+ : le mot utilisé ne provient pas d'une base intéressante pour l'étude de A initial libre précédé de palatale.

- : question non posée, absence de réponse, ou forme absente de la source bibliographique

Les données ci-dessus indiquent clairement que le maintien du A initial libre précédé de palatale est le traitement phonétique autochtone (cf. le pourcentage de -a- des six premiers exemples). Parmi les mots-témoins choisis pour illustrer ce traitement, les quatre premiers n'ont pas d'équivalents en français :

• "Noël" quand il provient de CALENDAS (cf. *Etude lexicale*)

• "cage à fromage" (< CASEARIA), cage grillagée où l'on fait sécher les fromages

• "chat-huant" (*šavã* < CAVANNU ou le dérivé du précédent : *tsavan ó* ; cf. *Etude lexicale*)

• "fanés de raves" (< CAP-ACEA ; cf. *Etude lexicale*)

Trois de ces mots présentent uniquement des formes en -a- :

• "Noël" : tsarad, tsalad, šarad...

• "cage à fromage" : tsazèr, šazèr...

• "chat-huant" : javanyoe, dzavanyoe ou šava...

Le mot qui sert à désigner les fanés de raves est de la forme *šavis* ou *tsavis* presque partout. Dans les deux seules localités qui ne présentent pas de -a-, Savas (n° 27) et

²⁰⁷ Le pourcentage de formes en a a été calculé en excluant les mots d'origine française et ceux qui ne provenaient pas des étymons notés au sommet du tableau. Par manque de données détaillées ou récentes, Albon (n° 36) et Saint-Etienne (n° 1) n'ont pas été pris en compte dans le calcul des pourcentages et ils ne figurent pas sur la carte 12.

Davézieux (n° 31), c'est un dérivé de *šavis* qui est utilisé :

Savas : *étsevis*

Davézieux : *étsev i so*

Dans ces deux formes, le A n'est plus en position initiale et il s'est affaibli en -e-.

A ces quatre mots, on pourrait ajouter, par exemple, le mot désignant l'oreiller ou le traversin : issu de CAPITU, il est représenté dans la région du Pilat par les formes *tsavoe*, *šavoe*, *tsavè* : le A initial subsiste toujours. Le mot "chevet" n'ayant pas le même sens en français, il n'y a pas eu de contamination. Mais le mot *šavoe* est en train de disparaître : l'hésitation entre la signification du mot dialectal et celle du mot français favorise sans doute cette disparition. C'est maintenant soit le mot français qui est utilisé, soit le type occitan *kusi*, *kus i no* (féminin).

Ces quelques exemples suffisent à montrer que le maintien du A initial libre précédé de consonne palatale est bien le traitement phonétique local dans la région du Pilat. Mais l'analyse des mots ayant un équivalent français est instructive :

CAMISIA : bien que le mot signifiant "chemise" soit de même origine dans les patois de la région du Pilat et en français, il présente un -a- dans la majorité des formes recueillies (*tsamiz*, *šamiz*...) ; dans trois localités seulement (Champagne (n° 32), Savas (n° 27) et Boulieu (n° 30)), la présence d'un -e- dénonce peut-être l'influence du français.

CAMMINU : là encore, la forme française affecte peu les formes locales. Quatre villages seulement connaissent une forme en -e- : Félines (n° 21), Peaugres (n° 28), Champagne (32) et Savas (n° 27).

CAMINATA : le terme qui désigne la cheminée est le moins bon témoin du traitement local de A initial libre précédé de consonne palatale : un -e- apparaît dans plus de la moitié des formes.

Ces trois derniers exemples ne peuvent démentir les conclusions tirées des mots sans équivalent français. Dans les formes "anormales", A initial est toujours représenté par un -e-. Ces formes en -e- peuvent aussi bien résulter de l'influence directe du français que d'une influence indirecte, par le biais des parlers lyonnais ou dauphinois.

La cartographie montre que la répartition de ces formes n'est pas anodine. Elle apporte quelques enseignements. L'aire gris foncé de la carte 12 indique que les localités présentant un -a- dans les huit mots choisis pour illustrer le traitement de palatale + A initial libre sont toutes des localités occitanes. Si l'on ajoute à ces points d'enquête ceux qui présentent un -e- uniquement dans le mot "cheminée" (aire gris clair), on constate que le tracé obtenu se rapproche de celui de la palatalisation de A derrière palatale²⁰⁸ : les

parlers francoprovençaux semblent s'être montrés plus réceptifs au changement de -a- en -e-. Cette évolution n'est pas très récente, puisque les données des villages de La Valla (n° 3) et Boulieu (n° 30), localités où -e- n'apparaît pas seulement dans le mot "cheminée", proviennent de l'ALLY, c'est-à-dire d'enquêtes qui datent de plus de 50 ans. Mais, si l'on exclut La Valla (n° 3) au Nord, et Ardoix (n° 37) au Sud, deux villages où je n'ai pas effectué d'enquêtes sociolinguistiques et dont les données linguistiques proviennent de l'ALLY, on voit que la région la moins affectée par l'évolution A > -e- correspond à peu près à celle du haut-plateau, où le déclin du patois a été plus tardif. Ainsi, le village de Planfoy (n° 6) par exemple, très proche de Saint-Etienne (n° 1) où le changement de A en -e- est attesté depuis longtemps, conserve le -a- dans tous les mots étudiés.

Les différentes formes du mot "cheval" (< caballu) permettent de distinguer les diverses influences qui se rencontrent dans la région du Pilat (carte 13²⁰⁹). La limite des formes en -a- suit assez exactement celle qui sépare le domaine occitan du domaine francoprovençal. Les deux seules exceptions se situent à la lisière des deux aires linguistiques. A Champagne (n° 32), la forme *šivo* fait partie d'une aire qui occupe le nord-est de la région du Pilat, la vallée du Rhône et quelques villages du plateau intermédiaire situés au sud de l'isoglosse de A précédé de palatale : ces formes en -i-, parfois arrondi en -ū- (également attesté à l'est de la région du Pilat, cf. ALLy 311, point 64) ne peuvent provenir du français.

Elles appartiennent en fait à l'extrémité sud d'une aire qui englobe les régions roannaise, lyonnaise et grenobloise (cf. ALF 269 et G. Tuaillon 1971a), révélant ainsi l'influence exercée par les parlers lyonnais et dauphinois sur le nord-est et l'est de la région du Pilat.

La forme *švo* de Saint-Julien (n° 15), seconde exception au maintien du -a- en domaine occitan, se trouve exactement à l'intersection des trois aires qui occupent la région du Pilat : l'aire de conservation du -a-, l'aire où -A- est représenté par -u- (< -i-) et une zone occupée par la forme *ševo*. Dans cette dernière région, le -e- peut provenir de l'influence française.

Le traitement de A initial précédé de palatale est commun à la partie occitane et à la partie francoprovençale de la région du Pilat : dans les deux aires, A se maintient. Mais, dans les types lexicaux communs au français et au patois, ce maintien est menacé. La "francisation phonétique" de ces mots est plus fréquente dans les régions où le renversement linguistique entre patois et français a été le plus précoce. Mais, dans de nombreux villages et pour la plupart des bons patoisants (locuteurs traditionnels ou tardifs âgés), l'équivalence A initial précédé de palatale : français -e / patois -a est une règle consciente. Il est souvent arrivé, pour les mots patois ayant un équivalent français, qu'un témoin fournisse une forme en -e puis qu'il se reprenne et corrige par la forme correcte en -a. Dans un cas comme celui-ci, le mode d'enquêtes, par questionnaire, a sans doute

²⁰⁸ Les cartes "cheminée" de l'ALLY (727) ou de l'ALJA (1077) montrent que cette coïncidence n'est pas propre à la région du Pilat. A Annonay, ville dont le parler était occitan, "cheminée" est *chemineia* (graphie occitane) (Fréchet 1995, p. 78).

²⁰⁹ Dans les contes annonéens publiés par Cl. Fréchet, on trouve à la fois "cheval" *chavalh* et *chevau* (Fréchet 1995, p.77-78).

tendance à augmenter la fréquence des formes francisées : il m'a semblé qu'en discours spontané, les formes en -e étaient moins nombreuses. Par contre, beaucoup de semi-locuteurs ont perdu cette règle d'équivalence même s'ils pourront dire par exemple *šavis* "fane de raves", ils ont souvent tendance à prononcer *grenuy* pour *granuy* "grenouille".

L'exemple du mot "cheval", comme l'indique la carte 13, montre en outre que la partie de la région du Pilat tournée vers la vallée du Rhône a été influencée par les parlers dauphinois voisins.

1.1.6. Conservation de -U atone final comme voyelle d'appui (carte 14)

Dans les substantifs masculins, le francoprovençal a souvent conservé sous le timbre *o*, parfois *u*, *û* ou *e*, la voyelle latine finale -U quand elle était nécessaire comme voyelle d'appui, c'est-à-dire en finale de proparoxytons ou derrière certains groupes consonantiques, comme ceux composés d'une occlusive suivie d'un *r* ou d'un *l*.

A l'ouest de la région du Pilat, P. Gardette a tracé la limite entre conservation et amuïssement du -U final : dans le Forez, cette limite longe le tracé de l'isoglosse de A accentué précédé de palatale (Gardette 1941a, p. 160-166 et carte 2). P. Gardette a prolongé la limite de conservation du -U final dans l'ouest de la région du Pilat, l'isoglosse de ce traitement passant selon lui entre Saint-Etienne (n° 1) et Saint-Genest-Malifaux (n° 13), et au nord de Colombier²¹⁰ (Gardette 1983, p. 154, carte 2). Entre ces trois points indiqués par P. Gardette, la carte de la région du Pilat en comporte plusieurs autres, permettant d'affiner ce tracé et de le prolonger jusqu'à la vallée du Rhône.

Pour la Haute-Loire, P. Nauton précise que "les voyelles finales autres que *a* ont disparu complètement comme il est de règle dans les parlers provençaux" (Nauton 1974, p. 50 et note 7).

A l'est de notre domaine, J. Cl. Bouvier, dans *Les parlers provençaux de la Drôme*, situe la limite du traitement francoprovençal de -U final au nord d'Albon (n° 36) (p. 403-407) ; seules quelques rares localités du nord-est de la Drôme conservent le -U final sous forme d'un -*o*. Mais, juste au sud de la Drôme, le Dauphiné, par contre, a maintenu le -U final au Moyen-Age, comme le note A. Devaux (Devaux 1892, p. 232-236). Ce maintien a d'ailleurs persisté (cf. les cartes 168 "frêne", 170 "fromage", 343 "samedi"... de l'ATF).

Comme on pouvait l'imaginer, le sud et le centre de la région du Pilat ne montre aucun cas de maintien de -U final. Seuls les villages les plus septentrionaux semblent de nos jours conserver parfois le -U final.

Voici quelques exemples pour ces villages :

²¹⁰ Ce village est indiqué sur la carte 7 par exemple.

	fraxinu	ficatu	cubitu	formaticu	merulu	ulmu	manicu
	"frêne"	"foie"	"coude"	"fromage"	"merle"	"orme"	"manche"
Planfoy	<i>frèn</i>	<i>foe j</i>	<i>k u do</i>	<i>frumaj</i>	<i>márl</i>	<i>ò rmo</i>	<i>m a šo</i>
Ste-Croix	<i>frés</i>	<i>foe j</i>	<i>k u do</i>	<i>fròm à jo</i>	<i>m à rlo</i>	<i>ò rmo</i>	-
Clonas	<i>fr é nu</i>	<i>fèju</i>	<i>ku^o d</i>	-	<i>márl</i>	<i>ò rmu</i>	-

On constate qu'aucun de ces trois villages ne maintient le -U final dans tous les cas. Par contre, les villages situés plus au sud ne le maintiennent jamais.

Pour Saint-Etienne (n° 1), on trouve dans *Le dialecte de Saint-Etienne (Loire) au XVII^e et siècle de A. Veÿ* : *f oe ju* "foie", *frum a ju* "fromage", *oe mu* "orme", *sa du* "samedi" (< (DI) SAMBATU), ce qui atteste du maintien de -U final au XVII^e siècle. G. Straka signale d'ailleurs le maintien de la voyelle finale -U dans les anciens proparoxytons (Straka 1954, P. 97-98). Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, J. Vacher utilise la graphie -ou pour noter le -u final (Vacher p. 37). Mais, à la veille de sa disparition, le parler de Saint-Etienne ne présentait plus ce -u final : C. Januel mentionne cet amuïssement en même temps que celui du -i issu de palatale + A atone final (cf. ci-dessus 1.1.4.2.)

Le parler de Rive-de-Gier connaissait également le traitement francoprovençal de -U atone final. G. Roquille le note parfois, également avec la graphie *ou* : mais on peut aussi trouver, dans ses écrits qui datent de la première moitié du XIX^e siècle, des formes en -e : ex. *cerclou* "cercle" (< CIRCULU), *fromageou* "fromage" (à trois reprises) / *fromage* (une attestation), *merlou* (pl.) "merle" / *merle* (sg.)...

D'après R. Forest, le patois de Pélussin ne montre pas de cas manifeste de maintien du -U final : "la région de Pélussin a peut-être connu le phénomène, mais n'en porte aucun trace actuellement", même s'il signale quelques exemples "où un e de soutien paraît net [...]"

CIRCULU > *s e rkle* "cercle"

AUNCULU > *o k le* "oncle"..." (Forest 1971, p. 72)

L'aire grisée de la carte 14 montre l'extension maximale du maintien du -U atone final dans la région du Pilat : les parlers des localités appartenant à cette aire conservent ou conservaient, sous forme de -u ou de -o, le -U final. On peut s'étonner d'une limite aussi septentrionale qui inclut pourtant Planfoy (n° 6), village occitan d'après le traitement de A précédé de palatale. Au Bessat (n° 11) et à Tarentaise (n° 10), localités proches de Planfoy et francoprovençales d'après le traitement de A atone final précédé de palatale, il n'existe aucune trace du -U final et l'enquête effectuée au Bessat par C. Januel montre qu'en 1965 aucune voyelle finale n'apparaissait dans les mots issus des formes latines en -U. Le patois de Planfoy pourrait avoir été influencé, à date ancienne, par celui de Saint-Etienne. Cela semble toutefois étonnant car un très grand nombre d'isoglosses sépare ces deux points, ce qui montre que le parler de Planfoy a peu emprunté au parler stéphanois. Il semble donc plus plausible de penser que le maintien du -U final dans ce village soit un trait autochtone.

L'évolution diachronique du parler stéphanois tel qu'on peut la reconstituer d'après les données anciennes (Veÿ, Straka, Vacher, Januel), le recul géographique de la

conservation du -U final constaté par exemple par P. Gardette dans le Forez (Gardette 1941a, p. 163) ou par S. Escoffier à la limite de la Loire et de l'Allier (Escoffier 1958a, p. 111-115), le maintien déjà sporadique de la voyelle finale dans les localités enquêtées il y a plus de cinquante ans (Clonas et Sainte-Croix) montrent que ce traitement particulier, qui ne concerne qu'un nombre relativement faible de mots²¹¹, tend à disparaître dans les aires linguistiques périphériques. Le nord de la région du Pilat a peut-être également perdu ce trait francoprovençal à date récente, d'autant plus facilement que cette partie du domaine connaît une tendance générale à l'amuïssement des voyelles atones finales (cf. ci-dessus 1.1.4.). S'il y a réellement eu un recul du traitement francoprovençal de -U final, la proximité des parlers occitans a peut-être exercé une influence dans cette évolution, mais, privés de l'appui des parlers francoprovençaux voisins par la vallée du Gier au Nord et la vallée du Rhône à l'Est qui auraient pu aider à maintenir une série particulière formée de mots peu nombreux, les parlers francoprovençaux de la région du Pilat peuvent avoir amuï cette voyelle finale par un processus d'analogie interne.

1.1.7. La diphtongaison

1.1.7.1. La diphtongue AU latine ou romane (carte 15)

Qu'elle provienne directement du latin ou qu'elle résulte de la vocalisation d'une consonne à l'époque romane, la diphtongue AU s'est généralement maintenue sous la forme *au/ao* dans le domaine occitan, tandis qu'elle s'est simplifiée dans l'ensemble des parlers d'oïl et des parlers francoprovençaux.

Si le dialecte de Saint-Etienne (n° 1) a simplifié la diphtongue AU en *oe* (cf. Veÿ p. 46), la région voisine de cette ville, le "Forez provençal" comme la qualifie P. Gardette, a maintenu la diphtongue, généralement sous la forme *ao*, parfois sous la forme *au*, lorsqu'elle était en position tonique (Gardette 1941a, p. 209-213).

P. Nauton indique qu'un grand nombre de parlers de la Haute-Loire conservent cette diphtongue en position tonique (Nauton 1974, p. 73-76), tout comme ceux de la région de La Louvesc (Dufaud 1986, p. 23) ainsi que le patois d'Annonay (Fréchet 1995, p. 77).

A l'est du Rhône, A. Devaux précise à propos de l'Isère : "il n'y a pas de doute que, dès les premières années du XII^e siècle pour le plus tard, *au* n'ait pris un son monophthongue à Grenoble et à Vienne" (Vienne est située au peu au nord du point 5, Clonas) (Devaux 1892, p. 261).

Par contre, J.-Cl. Bouvier a montré que la Drôme est divisée en deux par le traitement de AU (à peu près à hauteur de Valence) : le tiers nord du département simplifie la diphtongue AU en *o* alors que la partie méridionale du département conserve la diphtongue sous la forme *au* ou *ou* (Bouvier 1976, p. 345-360).

On retrouve encore une fois le décalage fréquent entre la Drôme et la Haute-Loire : la plupart des traits occitans remontent très au nord en Haute-Loire, quand ils n'occupent pas tout le département, tandis que dans la Drôme, département pourtant situé à la même

²¹¹ La présence d'un -o à la finale de certains mots du patois de Planfoy n'a été citée par aucun témoin comme un trait distinguant ce patois de ceux des villages avoisinants.

latitude, le nord du département est nettement francoprovençal.

Dans *Carte linguistique du Forez*, P. Gardette a prolongé à l'est de Saint-Etienne la limite de conservation de la diphtongue AU (Gardette 1983, p. 154, carte 2). Il faisait passer cette isoglosse entre Saint-Etienne (n° 1) et Saint-Genest (n° 13), et au nord de Bourg-Argental (n° 25) et Colombier²¹². En fait, les données de l'ALLY ont permis de montrer que le maintien de la diphtongue empiétait sur le domaine francoprovençal, puisque la Valla (n° 3) et Roisey (n° 7) présentent quelques exemples de la diphtongue *au*. Si J.-B. Martin indique qu'à Pélussin (n° 4) "la diphtongue AU (latine ou romane) s'est réduite à o" (*Champaillet*, p. 240), on peut relever dans le conte en patois du village voisin de Véranne (n° 12) qu'il a publié en 1983, la forme *ékl a uza* "réservoir du moulin, retenue d'eau" qui montre que la diphtongue a subsisté dans le patois de ce village (p. 212).

Par rapport à la limite du maintien de la diphtongue esquissée par P. Gardette dans la région du Pilat (Gardette 1983, carte 3), les enquêtes effectuées pour cette étude n'indiquent pas de diphtongues conservées systématiquement aussi loin dans le nord. Mais P. Gardette parle "d'avance extrême" de ce trait occitan et les exemples qu'il fournit montrent qu'il s'est basé sur des faits isolés et non des séries, relevant pour chaque village les formes présentant la diphtongue et ignorant les mots où l'on pouvait attendre la diphtongue et qui ne la présentaient plus. D'autre part, il signale une tendance "récente" à la monophthongaison. Cette tendance s'applique toujours depuis 1944 et les formes diphtonguées se sont faites plus rares. Les plus jeunes des bons locuteurs "diphtonguent" en général moins que leurs aînés.

Voici des faits qui illustrent le traitement de la diphtongue AU dans la région du Pilat. Plusieurs aires peuvent être distinguées selon la fréquence d'apparition de la diphtongue (cf. carte 15) :

Maintien fréquent de la diphtongue (aire gris foncé) :

Riotord (n° 33) : "ânesse" *s a umo*, "gauche" *g a utšo*, "pauvre" *p a ur / p a or*, "table" *t a ulo*, "peu" *p a o*, "jaune" *dz a ono*... Ces données proviennent de l'ALF : recueillies au début du siècle (1901) par E. Edmont, on ne peut pas les comparer sans réserve à celles de l'ALLY, qui datent de 1945-1948, et encore moins aux données issues des enquêtes récentes. Cependant, si je n'ai pas effectué d'enquêtes complètes à Riotord, quelques sondages rapides dans cette localité m'ont appris que la diphtongue AU subsistait encore à l'heure actuelle.

Marlhes (n° 23), Jonzieux (n° 19), Saint-Romain (n° 9) : ces trois villages forment avec Riotord une aire où la diphtongue AU est encore bien conservée, surtout chez les patoisants âgés. Marlhes (n° 23) : *luz a otru* "les autres", *ts a o* "chaud"... Jonzieux (n° 19) : *una s a omo*, nom donné aux ouvrières des passementeries (le mot signifiait à l'origine "ânesse" mais l'ensemble des patoisants ignore aujourd'hui ce sens, cf. *Etude lexicale*), *g a on o* "joue"... Saint-Romain (n° 9) : *déts a o* "déchaussé"... Une chanson locale donne une indication de type diachronique. Cet hymne champêtre à la beauté

²¹² Voir la carte 7 par exemple pour ce village qui ne fait pas partie des points d'enquête de cette étude.

des hauts plateaux et aux charmes du hameau de Richigny (à mi-chemin entre Marlhes et Jonzieux) a été composé par un évêque missionnaire aux îles Salomon (où il a été mangé !) alors qu'il avait le mal du pays. Sans doute en partie à cause de la fin tragique de cet évêque, la chanson est connue par presque tous les patoisants de cette région. Cette chanson révèle qu'à l'époque (fin du XIX^e siècle), les formes diphtonguées étaient plus fréquentes : ainsi "hêtre" était déjà *fo* en 1945-1948 à Saint-Romain (n° 9, point 67 de l'ALLy) alors que dans le texte de la chanson de Richigny, il est noté *fao*, encore prononcé *f a o* à Marlhes par ceux qui la chantent, même s'ils utilisent pour la plupart la forme *fo* quand ils parlent.

Ardoix (n° 37), au sud-est de la région du Pilat, présente plusieurs formes diphtonguées, attendues dans cette aire nettement occitane : *s a umo* "ânesse", *g a uts* "gauche"...

Vanosc (n° 34), localité également en territoire occitan, conserve aussi la diphtongue AU : *a u* "août", *n y a u* "neige"...

Localités ne présentant que quelques formes diphtonguées (aire gris moyen) :

Les localités de Saint-Julien (n° 15), Thélis (n° 14), la Versanne (n° 20), Bourg-Argental (n° 25) présentent un peu moins de formes diphtonguées que dans l'aire précédente : loin d'être systématiques, elles apparaissent sporadiquement, plutôt dans les mots sans équivalents français, dans les chansons où l'apprentissage par coeur a maintenu la prononciation ancienne, dans les conversations animées entre patoisants, quand l'enquêteur est oublié, dans les histoires, les devinettes, les anecdotes, où la langue elle-même participe à la saveur du récit. Ainsi, les témoins, égrenant ensemble leurs souvenirs, s'exclamaient par exemple : *p a o r petyi* "pauvre petit !" alors qu'ils m'avaient donné à plusieurs reprises la forme *por* pour "pauvre". Je possède donc proportionnellement plus d'attestations de formes diphtonguées là où mes enquêtes ont été plus poussées, quand plusieurs témoins étaient réunis ensemble ou quand je les connaissais bien.

Véranne (n° 12) : cette localité proche de Roisey (n° 7) se distingue en offrant plusieurs formes diphtonguées alors qu'elle est nettement située dans l'aire francoprovençale : *p a ur* "pauvre", *r a oše* "enroué"...

Localités où la diphtongue est rare (aire hachurée de gris) :

Plusieurs villages n'offrent que quelques formes présentant encore la diphtongue :

Saint-Marcel (n° 26) : *p a or* "pauvre"

Roisey (n° 7) : *r a uš* "enroué"

la Valla (n° 3) : *kulau* "couloir, filtre à lait"

e Bessat (n° 11) : *t a upo/ t a o po* "taupe" (ces deux formes relevées par C. Januel - la première dans un dicton- sont peut-être récentes car l'ensemble de la région du Pilat désigne normalement la taupe par un continuateur de *DARBO que C. Januel a également relevé au Bessat, cf. *Etude lexicale*)

Les mots "clou" et "chou" révèlent l'extension maximale de l'aire de maintien de la diphtongue AU : ils conservent une diphtongue dans de nombreux villages. Voici la liste des villages qui ne maintiennent la diphtongue pratiquement que dans ces deux seuls mots :

Planfoy (n° 6), Tarentaise (n° 10) : *kloe u* "clou"

Saint-Genest (n° 13) : *kloe (u)* "clou" (le second élément de la diphtongue n'apparaît que rarement)

Peaugres (n° 28) : *kya(o)* "clou" (là encore, la forme diphtonguée n'est pas systématique)

Saint-Sauveur (n° 29), Boulieu (n° 30) : *klau* "clou"

Champagne (n° 32) : *klao* "clou", *a oro* "vent"

Saint-Marcel (n° 26) : *tsao* "chou", *klau* "clou" (cette dernière forme provient du *GPPF* (5086). Les enquêtes récentes n'ont permis d'obtenir que la forme *kyo*)

Serrières (n° 22) : *šou* "chou"

Félines (n° 21) : *šao* "chou"

Vinzieux (n° 17) : *šou* "chou"

Diverses raisons peuvent expliquer l'absence ou la rareté des formes diphtonguées dans certains villages. Dans la partie francoprovençale de la région du Pilat, le phénomène est attendu mais deux localités occitanes, Saint-Sauveur (n° 29) et Saint-Régis (n° 24) semblent isolées au milieu d'une aire où la diphtongue AU s'est bien maintenue (cf. carte **15**).

A Saint-Régis (en blanc sur la carte **15**), au parler par ailleurs très proche de celui de

Marlhes (n° 23) où la diphtongue est fréquente, je n'ai relevé aucun cas de maintien de la diphtongue. Dans ce très petit village, seules deux personnes ont été interrogées : il s'agissait d'un couple qui parlait encore quotidiennement patois (cf. *Table des principaux témoins*). En raison de l'âge des témoins, les enquêtes ont porté sur un questionnaire réduit (400 entrées). L'absence de diphtongue s'explique sans doute par le fait que l'épouse du témoin principal est née et a vécu à Tarentaise (n° 10) jusqu'à son mariage. Or dans le patois de Tarentaise, la diphtongue n'est pratiquement plus conservée que dans le mot "clou". L'usage régulier du patois entre les conjoints a pu entraîner une "accommodation" des deux parlers : le trait le plus marqué puisque non systématique, la diphtongue, aurait été écarté.

A Saint-Sauveur (n° 29) (en gris clair sur la carte **15**), les données de l'*ALLY* indiquent que le maintien de la diphtongue est très rare. Je n'ai relevé que quelques formes diphtonguées, dont *kla u* "clou"... A priori, ces données, bien qu'apparaissant "anormales" sur le plan géographique, semblent sûres : elles sont déjà anciennes (1945-48) et elles ont été relevées par un enquêteur, H. Girodet, qui était originaire de Saint-Sauveur. Mais j'ai par hasard rencontré le neveu de l'enquêteur de l'*ALLY*. Il m'a expliqué que ce dernier parlait peu patois et qu'il avait sans doute été influencé par le parler de sa mère, qui était originaire du nord de l'Ardèche, où la diphtongue est rare : sa mère est d'ailleurs citée comme témoin principal de l'enquête de Saint-Sauveur (*ALLY* IV, p. 81). L'enquêteur aurait donc eu tendance à noter *o* les diphtongues provenant de AU. Le neveu de H. Girodet m'a signalé qu'on dit encore aujourd'hui à Saint-Sauveur : *tsa o* "chaud", par exemple, et surtout *fa o* "hêtre", une forme qui prouve que la diphtongue se maintient encore bien, car on ne la trouve que dans les localités où la diphtongue est encore fréquente.

L'extension maximale du maintien de la diphtongue latine ou romane AU, qui ne repose, sur sa frange extrême, pratiquement que sur les mots "chou" et "clou", déborde en plusieurs points sur la partie francoprovençale de la région du Pilat : La Valla (n° 3), Roisey (n° 7), Véranne (n° 12), Serrières (n° 22), Vinzieux (n° 17) et Félines (n° 21) maintiennent encore la diphtongue dans certains mots. A l'inverse, Savas (n° 27) et Davézieux (n° 31), occitans d'après le traitement de A précédé de palatale, ne conservent pas de trace de la diphtongue. Le tracé sinueux de la limite entre conservation et simplification de la diphtongue AU dans la partie est du Pilat, le dégradé évoqué par les nuances de gris sur la carte **15**, le décalage entre les générations de locuteurs compétents (locuteurs traditionnels ou tardifs âgés) peuvent suggérer que la conservation de la diphtongue est un trait en déclin, même si rien ne prouve que la limite entre conservation et simplification ait jamais été abrupte, séparant clairement la région du Pilat en deux parties très distinctes.

Parmi les exemples mentionnés ci-dessus, certains mots présentent des variantes entre formes diphtonguées et formes non-diphtonguées. L'accentuation explique certaines de ces variantes. Aucun village de la région du Pilat, pas même les plus septentrionaux, ne conserve la diphtongue AU en position prétonique :

		aucellu	auricula	clavu+ARE
		"oiseau"	"oreille"	"clouer"
Riotord	33	ozé	or è lyo	(kluva)
Vanosc	34	odzé	or oe ya	klotra
Ardoix	37	odzè	or oe ya	klotra

Dans la région du Pilat, la simplification en o de la diphtongue prétonique, systématique à l'intérieur du mot, s'exerce également dans les groupes articulatoires. Ainsi, à Saint-Genest (n° 13), où l'on a vu que seul le mot "clou" pouvait présenter une forme diphtonguée, on a :

oe kloeu/ oe kloë	oe kloë putyü
"un clou"	"un clou pointu"

Cette alternance, fréquente dans toute la région du Pilat, a pu être un facteur de réduction de la diphtongue.

Une autre raison peut, dans certains villages au moins, expliquer la fréquence de la diphtongue ao : il s'agit de la connotation sociale manifestement liée à cette prononciation dans certains villages de la région du haut plateau. Les localités de Saint-Genest (n° 13), Marlhès (n° 23 et Jonzieux (n° 19), Riotord (n° 33), au minimum, forment un continuum : à Saint-Genest, la diphtongue est rare ; à Marlhès et Jonzieux, sa fréquence augmente et, à Riotord, elle est assez fréquente. A Saint-Genest, la diphtongue ao est sentie comme un trait de prononciation "grossier", *cagna*, qui dénonce celui qui l'utilise comme un locuteur habitant le sud de la commune. A Marlhès et à Jonzieux, le parler de Saint-Genest passe, en partie en raison du faible nombre de formes diphtonguées, pour affecté, précieux - "fier" ou "snob" disent les témoins -. Mais il faut savoir en user avec modération : aux yeux des patoisants âgés de Marlhès et de Jonzieux, le patois de Riotord en abuse et cette façon de parler est à son tour considérée comme un trait *cagna*. J'ai relevé de multiples exemples de ce comportement. Ainsi par exemple, le parler d'un homme du village, "placé" durant son enfance à Riotord, passait pour peu agréable auprès de certains témoins de Marlhès. Ma propre prononciation du patois se rapproche de celle de Marlhès, village où j'ai effectué mes premières enquêtes. A Saint-Genest, certains témoins trouvaient dommage que, quitte à parler patois, je n'utilise pas plutôt celui de leur commune, plus "élégant".

Je n'ai pas relevé d'exemple d'appréciation sociale de la diphtongue ao ailleurs que dans cette partie de la région du Pilat. La raison en est peut-être qu'il s'agit de la région du Pilat que je connais le mieux. Mais c'est aussi celle où la vitalité du patois est encore relativement importante. D'ailleurs les jeunes semi-locuteurs ne portent pas de jugement sur ce trait phonétique : ils ont perdu cette capacité, partie intégrante d'une compétence linguistique complète.

Par contre, il semble que la diphtongue ao, ou sa fréquence, soit un marqueur régional dans une grande partie de la région du Pilat : la diphtongue a quelquefois été citée spontanément comme un trait distinctif entre le patois du village et ceux de

communes voisines. Mais les exemples de ce jugement ont surtout été relevés en réaction à ma propre façon de parler, quand je suggérais un mot par exemple.

La diphtongue *ao* est également identifiée, dans une partie de la région du Pilat, comme un trait phonétique propre au patois. Certains patoisants, surtout des semi-locuteurs, tendent à l'employer souvent, parfois abusivement, par réaction d'"hyper-dialectalisation".

1.1.7.2. Diphtongaison spontanée

Une caractéristique phonétique importante distingue le francoprovençal du domaine occitan : il s'agit de la diphtongaison spontanée qui, à l'époque romane, a touché certaines voyelles : E bref, O bref ... Dans le domaine francoprovençal, comme le précise J.-B. Martin dans l'article du *Lexikon* consacré au francoprovençal, "les résultats actuels de ces diphtongaisons varient considérablement d'une région à l'autre" (Martin 1990, p. 681). De plus, dans certaines régions, des monophtongaisons ultérieures aboutissent parfois à des résultats ambigus, dont on ne sait pas toujours s'ils sont le fruit d'une ancienne diphtongaison. L'emprunt de formes françaises peut constituer une difficulté supplémentaire. Dans les chapitres qui suivent, nous allons décrire les faits et tenter de préciser l'extension de la diphtongaison spontanée dans la région du Pilat.

1.1.7.2.1. Diphtongaison de E bref (cartes 16, 17)

Les parlers francoprovençaux, contrairement aux parlers occitans, ont connu la diphtongaison de E bref en position tonique.

Deux mots, réputés bons témoins, peuvent permettre de préciser l'aire de diphtongaison de E

: PEDE "pied" et PETRA "pierre". Ils se présentent sous deux types principaux dans la région du Pilat : au sud sous les formes *pé* et *p é ra*, parfois *p é yra* ou *p a yra*, formes sans diphtongaison de E et donc de type occitan et au nord sous les formes *pyé* ou *piy* et *pyèr*, *pyoe r*, qui sont des formes indiquant une diphtongaison, conformes à la phonétique francoprovençale.

Ces deux mots permettent de tracer une seule limite, aucun village enquêté ne connaissant une forme occitane pour un de ces mots et une forme francoprovençale pour l'autre : c'est un fait remarquable dans cette région où fréquemment les limites de certains traitements varient selon les mots-témoins choisis. L'isoglosse de E suit l'axe nord-ouest sud-est qui traverse la région du Pilat et que nous avons déjà rencontré.

Voici les formes relevées dans les villages de part et d'autre de la limite :

		PEDE		PETRA
Saint-Etienne	1	<i>P i é pi</i> ²¹³	début du XVII ^e s., début du XX ^e s.,	<i>P i é ra pira</i>

²¹³ Dans *Vacher* (Saint-Etienne), on relève les formes *pî*, *pi* "pied" et *pi*, *pid*, *pids* "pieds" ; dans *Roquille* (Rive-de-Gier, au nord des points 3 et 2, la Valla et Sainte-Croix) "pied" *pid*, *pîd* et "pieds" *pids*, *pis*.

		PEDE		PETRA
			cf. Veÿ p. 16-17	
Planfoy	6	<i>pè</i>		<i>p é ro</i>
la Valla	3	<i>pyé</i>		<i>pyèr</i>
le Bessat	11	<i>pè</i>		<i>p é ira</i>
Saint-Julien	15	<i>pyoe</i>		<i>pyoe r</i>
Savas	27	<i>pé</i>		<i>p a yro</i>
Félines	21	<i>pyé</i>		<i>py è ra</i>
Peaugres	28	<i>pè</i>		<i>p a yro</i>
Champagne	32	<i>pyay</i>		<i>p a ira</i>
Andance	35	<i>pè</i>		<i>p é ro</i>
Albon	36	<i>pyé</i>		<i>py è ro</i>

Si ces données montrent bien que deux types séparent nettement la région du Pilat, à l'intérieur de chaque aire et pour chacun des mots, différentes formes apparaissent. En voici le détail :

PEDE :

A Clonas (n° 5), on trouve pour "pied" la forme *pi* dans laquelle *-i* représente le premier élément, accentué, d'une diphtongue décroissante. Les indications diachroniques fournies par E. Veÿ pour le parler de Saint-Etienne (n° 1) permettent de retracer les étapes de cette évolution : le plus souvent, *-i é* final s'est réduit à *-i* (*p i é > pi*) (E. Veÿ 1911, p. 6). Cette forme *pi* est attestée en de nombreux points au nord de la région du Pilat, comme le montre la carte 1099 "pied, pieds" de l'ALLY.

A Pélussin (n° 4), Roisey (n° 7) et Véranne (n° 12), E est représenté par *-iy* : *piy* "pied". Il s'agit sans doute d'un ancien *-i* (à noter que, dans la même aire, *i* est également devenu *-iy* dans les verbes en *-ARE* précédé de palatale et dans le mot "marché").

A Roisey (n° 7), la forme du mot "pied" en position préaccentuée est *-yé* : *pyé désó* "pieds nus"

Les formes *pyé* ou *pyoe* du reste de la partie francoprovençale de la région du Pilat ne posent pas de problème.

La partie occitane du domaine présente majoritairement la forme *pè*, parfois *pé* (à Thélis (n° 14), Savas (n° 27), Saint-Genest (n° 13)). P. Nauton indique que, pour le département de la Haute-Loire, "en position finale, E devient é dans la plus grande partie du département : PEDE > *pé*" (Nauton 1976, p. 40). Mais les différences d'aperture ne sont pas vraiment pertinentes dans la région du Pilat : les données de l'ALLY comme celles des enquêtes récentes montrent des variations pour un même mot dans un même village, sans doute en fonction du locuteur, du débit dans la phrase ou de l'accentuation.

Ainsi, à Marlhès (n° 23) par exemple, il semble que la position par rapport à l'accent

conditionne l'ouverture du e dans le patois du témoin principal (témoin B. a.) :

singulier		pluriel	
accentué	préaccentué	accentué	préaccentué
<i>oe pè</i>	<i>oe pé sa:l</i>	<i>du pè</i>	<i>pé détsao</i>
"un pied"	"un pied sal"	"deux pieds"	"pieds nus"

A Saint-Romain (n° 9) et Saint-Genest (n° 13), le E accentué de PEDE est représenté par -a : *pa* "pied". Il s'agit d'un phénomène local : é devient parfois a dans ces deux localités, contrairement aux villages voisins, Marlhès (n° 23), Jonzieux (n° 19), Planfoy (n° 6)... (ex. "berceau" *kré* aux points 23, 19, 6, *kra* à 9 et 13). Je n'ai pas trouvé de conditionnement particulier à ce changement sporadique connu des patoisants âgés de la région, et P. Gardette ne signale rien de similaire dans la région voisine du Forez, le plateau de Saint-Bonnet, qu'il a étudié.

A Saint-Romain (n° 9), tandis que le singulier de "pied" est *pa*, le pluriel est *pè*. L'alternance singulier / pluriel, portant le plus souvent sur la longueur, parfois l'aperture de e est une caractéristique propre à la partie occitane de la région du Pilat qui a ainsi sauvegardé la distinction de nombre, après l'amuïssement de l's du pluriel. Les formes francoprovençales sont pour leur part invariables.

Sur la carte **16**²¹⁴, Andance (n° 35) a été placé en domaine occitan. Le *GFPF* de A. Duraffour donne pourtant pour le mot "pied" : *pyé*. Pour ma part, j'ai toujours entendu pour "pied" la forme non diphtonguée *pè*, en position isolée comme dans la séquence "un coup de pied". Rappelons qu'à Andance, les enquêtes récentes se sont déroulées auprès d'un groupe de patoisants qui avaient parlé patois dès l'enfance. Si les enquêtes de A. Duraffour sont anciennes et donnent donc à penser que leurs données sont un meilleur reflet du parler local, il semble assez étonnant qu'en quelques décennies, une forme occitane *pè* supplante la forme francoprovençale *pyé* : Andance est situé dans une région où la francisation, dans le domaine de la phonétique comme dans celui du lexique, est importante et déjà ancienne. Or la forme francoprovençale avait l'avantage non négligeable d'être tout à fait semblable à la forme française. De plus, le traitement du E dans PETRA, d'après le *GFPF* comme d'après les enquêtes récentes (cf. tableau ci-dessus), montrent que le E ne s'est pas diphtongué dans cette commune. Ces éléments conduisent à donner la préférence à la forme *pè* et à inclure clairement Andance dans le domaine occitan.

PETRA :

On a vu que le traitement de E est identique dans PEDE et dans PETRA.

Au sud-ouest de la région du Pilat se trouvent les formes sans diphtongaison de E :

p é ro à Planfoy (n° 6), Saint-Genest (n° 13), Marlhès (n° 23), Andance (n° 35)

²¹⁴ A Annonay, "pied" se présente sous la forme occitane : *pé* (Fréchet 1995) p. 78). Cette ville figure donc dans la partie occitane de la carte **16**.

p é lo à Jonzieux (n° 19) où le *l* s'explique par la tendance du *r* intervocalique à devenir *l*

p a iro, *p a ir*, *p è iro*... ailleurs : le *i*, second élément de ces diphtongues décroissantes, provient de l'évolution du T dans le groupe -TR- intervocalique (cf. ci-dessous 1.2.2.3.).

Au nord-est de la limite, le E s'est diphtongué :

Saint-Etienne (n° 1) et Clonas (n° 5) connaissent avec la forme *p̄ira* la même évolution que celle de PEDE : *p̄ièra* > *p̄ira*

Ailleurs alternent les formes *pyèr* et *pyoer*, avec ou sans voyelle finale atone.

Il est possible d'ajouter aux 37 localités du domaine d'enquêtes quelques villages pour lesquels le *GFPF* fournit les continuateurs de PETRA : ces données confirment le tracé de la limite de la carte **16**, sans aucune restriction.

Rares sont les autres mots permettant d'illustrer le sort de E bref :

Le mot désignant le bouleau *a*, presque partout où il existe encore, une forme diphtonguée *byé*. On trouve cependant *bij* à Roisey (n° 7), dans l'aire où PEDE > *pij* (cf. *Etude lexicale*).

TEPIDU : le français *tyéd* a presque partout remplacé le mot patois. Cependant, la forme *t̄i da* à Clonas (n° 5) est une forme francoprovençale (ancien **t̄i èda*).

Signalons également le prénom *pyar* (< PETRU) à Serrières (n° 22) dans le poème en patois du recueil de poésies publié en 1909 (le titre de ce poème est *L'ami Pierre*) et le même prénom écrit *Piarre* à Saint-Etienne (Veÿ 1911, p. 17 mais *Pierre* dans *Vacher* ; *Piârre* ou *Piarre* dans *Roquille*) qui indiquent une diphtongaison, comme d'ailleurs le nom patois de Saint-Etienne : *sa t̄i ève* (< SANCTU STEPHANU). Planfoy (n° 6) et Tarentaise (n° 10), qui ne diphtonguent pas le E de PEDE ou de PETRA semblent avoir adopté la prononciation stéphanoise. Saint-Genest (n° 13) utilise une forme francisée, mais Marthes (n° 23) possède une forme non diphtonguée : *sa tsèv*. Le Bessat (n° 11) présente la même forme mais elle est ambiguë car -*ts*- peut, dans ce village, provenir d'un ancien -*ty*-.

Le nom de la rigole d'irrigation, *bya* partout dans notre domaine, ne semble pas provenir du gaulois *BEDU mais suppose plutôt un étymon *BED-ALE.

les quelques formes recueillies pour le mot "fier" semblent toutes plus ou moins francisées. Il en est de même du mot "fièvre".

CAELU, MEL, FEL : la vocalisation puis l'amuïssement éventuel de -L final, la diphtongaison possible de E devant L, seront étudiés plus bas (cf. ci-dessous 1.2.5.1.4.).

Les mots permettant d'étudier le traitement de E bref devant une consonne nasale sont en général peu fiables :

BENE et REM : les continuateurs de ces deux mots indiquent que le E s'est diphtongué devant une nasale. Mais on trouve des formes diphtonguées en domaine occitan : Marthes (n° 23) *roe* ou *re* "rien" et *bye* "bien"... et des formes non diphtonguées dans le Pilat francoprovençal : *re* "rien" à Brossainc (n° 16), Véranne (n° 12)...

TEMPU : le E entravé suivi d'une nasale se diphtongue dans la partie francoprovençale de la région du Pilat, comme dans le Forez francoprovençal à l'ouest (Gardette 1941a, p. 39-40) et le Dauphiné septentrional à l'Est (ATF 366 ; Devaux 1892, p. 157 ; Duraffour 1932, p. 39-40). A Saint-Etienne (n° 1), TEMPU était *tyõ*, à Tarentaise (n° 10), au Bessat (n° 11), "temps" est *tsõ*, où P. Gardette voit un ancien *tyõ* plutôt qu'une palatalisation de T- (Gardette, dans une lettre à C. Januel). La limite du traitement de E dans TEMPU ne coïncide donc pas exactement avec celle du E de PEDE et PETRA (voir carte 17) : la première passe cette fois au sud de Tarentaise (n° 10) et du Bessat (n° 11), puis au sud de Saint-Julien (n° 15) comme la seconde, mais, à partir de cette localité, elle s'infléchit vers le Nord et laisse au Sud les villages francoprovençaux de Félines (n° 21), Serrières (n° 22) et Champagne (n° 32) ; même Clonas (n° 5) ne montre pas de diphtongaison du E de TEMPU. Ces villages de la vallée du Rhône et/ou proches de l'isoglosse de A précédé de palatale n'ont, semble-t-il, pas résisté à la forme française *tã*. En effet, il est difficile de voir dans cette forme la simplification de la diphtongue issue de E, car c'est alors le timbre *õ* que l'on devrait obtenir, timbre des villages au nord de 21 et 22, ou le timbre *e*, celui des villages situés plus au sud (*te* à Savas (n° 27), Peaugres (n° 28)), si E ne s'était pas diphtongué, encore qu'à Champagne (n° 32) "temps" soit *te*^a : cette forme en -e^a, propre à Champagne et qui résulte peut-être de l'influence du français, assure la transition phonétique entre l'aire des formes en -e et celle des formes en -ã.

*FEMU (< FIMU) : grâce au mot désignant le fumier, on aurait pu espérer savoir si les villages où TEMPU est *tã* connaissent la diphtongaison de E entravé suivi de nasale : mais la limite obtenue avec ce mot est en tout point semblable à celle de TEMPU, sans que l'on puisse pour autant en savoir plus : en effet, Félines, Serrières, Champagne et Clonas, villages auxquels on peut cette fois ajouter Andance (n° 35) utilisent le dérivé : *fūma* / *fema*, formes dauphinoises d'après P. Gardette (ALLy 5, 1151). Si "temps" et "fumier" ne permettent pas de connaître le traitement de E entravé suivi de nasale dans ces villages, il est par contre intéressant de remarquer que la répartition de la forme française *tã* et celle du type dauphinois *fūma/fema* coïncident presque exactement. Notons qu'au Bessat (n° 11), alors que j'ai entendu à plusieurs reprises le

type *fyõ*, l'enquête de C. Januel, effectuée en 1965, donne pour "fumier" le mot : *füm* o *ira*. Ce mot signifie sans doute plutôt "tas de fumier" (cf. *ALLy* 5, 1152), encore que j'aie relevé pour ce sens : *fümeras*. Mais cette dernière forme, utilisée couramment en français régional (*foumourasse*, masc., cf. Fréchet -Martin 1993, p. 84) doit être une forme récente.

VENTU : ce mot n'est normalement utilisé que dans le sens "vent du sud, du midi", le terme ancien pour "vent" étant o *r(o)*. Félines, Serrières, Clonas et Champagne ne présentent pas de formes diphtonguées (respectivement *vã*, *vã*, *vã*, *ve*) mais cela n'a rien de probant car ce mot, sans doute parfois influencé par le français, n'a jamais, dans la région du Pilat, de forme diphtonguée.

La limite de E bref tracée grâce aux mots "pied" et "pierre" est la plus sûre : contrairement à la situation qui existe dans le nord de la Drôme (Bouvier 1976, carte 45) ou dans le Forez (Gardette 1941a, carte 45), le E connaît toujours le même traitement dans ces deux mots. Cette limite est très proche de celle du traitement de A latin qui permet de délimiter le francoprovençal de l'occitan. Seules quelques localités connaissent à la fois un traitement occitan pour E et francoprovençal pour A : Tarentaise (n° 10), le Bessat (n° 11) et Saint-Julien (n° 15) (comparer la carte **16** avec le transparent). Le traitement de E bref n'a jamais été cité par les patoisants comme un trait distinctif entre parlers, ce qui est peu surprenant car ce traitement ne concerne qu'un nombre limité de mots (mais, dans la région du haut plateau, l'alternance *a* / *é*, qui touche également un nombre de mots restreint lui-aussi est pourtant connue de nombreux patoisants âgés). Quand des différences étaient signalées, elles portaient sur un seul mot (ex. : *fe* / *fyõ* "fumier").

Ces résultats ne montrent aucune contradiction avec l'enquête effectuée par J.-B. Martin en 1979. Dans *La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat*, il avait tracé la limite entre la forme diphtonguée et la forme occitane du mot "pied" (p. 85-86 et carte 5). En rapprochant cette carte de la carte 45 des Parlers provençaux de la Drôme (Bouvier 1976, p. 308), on peut suivre la limite de ce traitement depuis Saint-Etienne jusqu'en Isère, en passant par le nord de l'Ardèche puis le nord de la Drôme.

En parvenant dans la vallée du Rhône, l'isoglosse s'infléchit brusquement vers le sud : le traitement occitan du E remonte plus au nord dans l'Ardèche que dans la Drôme. Ce décalage de quelques dizaines de kilomètres entre la limite en Ardèche et celle, plus méridionale, dans la Drôme rappelle le décalage identique qui existe entre maintien et simplification de la diphtongue AU (cf. ci-dessus 1.1.7.1.) et il illustre une nouvelle fois l'importance de la vallée du Rhône dans les changements venus du Nord : le nord de la Drôme, moins escarpé que le nord de l'Ardèche, s'est sans doute montré plus perméable à l'influence francoprovençale des formes diphtonguées, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'un envahissement de la forme française. C'est l'hypothèse émise par J.-Cl. Bouvier qui se demande "si la diphtongaison de E est un phénomène autochtone dans les parlers du nord de la Drôme" ; le témoignage des textes anciens semble confirmer cette hypothèse (Bouvier 1976, p. 309-312).

1.1.7.2.2. Diphtongaison de O bref (carte 18)

La diphtongaison du O tonique libre a affecté au Moyen Age le francoprovençal et le français. La région du Pilat a-elle connu, dans une partie du domaine au moins, cette diphtongaison ?

Dans le Forez, la région nord-est connaît cette évolution, mais sur le plateau de Saint-Bonnet, région voisine du haut plateau du Pilat, le O semble avoir gardé son timbre (cf. Gardette 1941a, p. 224-227 et carte 46).

Concernant la ville de Saint-Etienne, G. Straka signale, dans *Poème contre une mission...* : "pour le traitement de O ouvert latin, nous n'avons pas d'exemples sûrs" (p. 71). Quant à E. Veÿ, il note pour O : "libre dans les oxytons, il est devenu -oe ; soit entravé, soit libre dans les paroxytons, il est resté -ò". Mais si -oe peut être le résultat d'une ancienne diphtongaison, E. Veÿ ajoute : "cependant, il est possible que la chute de -r ou -s final ait fermé le son ò en oe" (Veÿ 1911, p. 71).

A l'est de la région du Pilat, A. Devaux remarque : "le nord du Dauphiné, au Moyen Age, n'a connu qu'exceptionnellement la diphtongaison de O libre. On le voit continué, dans la région de Grenoble et celle de Vienne par -o" (Devaux 1892, p. 186).

Dans la région du Pilat, comme dans le Forez voisin, les mots qui pourraient illustrer le traitement de O sont rares et ambigus ou de peu d'intérêt (mots francisés).

SOROR : il s'agit du meilleur mot-témoin. Dans la phrase "ma soeur s'est faite soeur" utilisée lors des enquêtes de l'ALLY, on peut vérifier la valeur du premier substantif en le comparant au second, souvent d'origine française bien qu'il provienne parfois, dans la région du Pilat, de *BEATA et donne alors dans notre domaine *byat*, *beyat*. Trois formes seulement sont parfaitement claires, la forme de Riotord (n° 33), *sòr* (cf. ci-dessous), et celles de Saint-Etienne (n° 1) et Sainte-Croix (n° 2), respectivement *suèr* (cf. Veÿ 1922, p. 6)²¹⁵ et *swar*. Dans ces deux mots, le O s'est manifestement diphtongué, conformément à la phonétique francoprovençale. Le reste de la région du Pilat présente des formes peu claires :

soe : dans cette forme, rencontrée aux points 3, 4, 5, 7, 12, 22, 31 et 32, *oe* peut provenir de la réduction de la diphtongue -uo : O > uo > wo > woe > oe à moins que la chute du -r final n'ait fermé le -o comme le suppose E. Veÿ pour certaines formes stéphanoises. Mais *soe* peut être la forme française (la chute du -r final étant fréquente) : dans la plupart de ces localités, le mot signifiant "soeur (religieuse)" est identique²¹⁶. A Serrières (n° 22), Champagne (n° 32) et surtout Davézieux (n° 31), il s'agit certainement d'un emprunt au français car ces trois localités sont bordées, au Nord, à l'Ouest et au Sud, par des villages présentant des formes *sèr* / *s è ra* (cf. carte 18). D'ailleurs, pour la région voisine, J.-Cl. Bouvier note : "les formes *koe* "coeur" et *soe* "soeur" que nous trouvons dans le nord de la Drôme ne prouvent pas grand chose, car ces deux mots ont le vocalisme *oe* dans la plus grande partie des parlers drômois, sous l'influence du français bien entendu" (Bouvier 1976, p. 310).

²¹⁵ Mais dans Yacher (seconde moitié du XX^e siècle), "soeur" est toujours écrit *soer*.

²¹⁶ Toutefois, dans certains de ces villages, *soe* s'oppose à *beyat* ou *nòn* (français *nonne*) mais jamais à la forme française *soe r*. *sür* : forme unique, elle n'apparaît qu'à Saint-Pierre (n° 8).

sèr (*s è ro*, *s è ra*, *s è lo*, *s è la*) : ces formes sont prédominantes dans la partie occitane de la région du Pilat mais elles empiètent sur le domaine francoprovençal aux points 10, 11, 16, 17 et 21. P. Gardette, dans *ALLY* 5, 948, remarque : "*s è ra*, dans le S. [le Sud de la région lyonnaise], à partir de 67 [Saint-Romain (n° 9)], 69 [Saint-Sauveur (n° 29)], 70 [Boulieu (n° 30)], se trouve aussi à l'est du domaine francoprovençal (Savoie, Suisse) mêlée à une forme *sw è ra* (*swèr* + finale *a*) dont *s è ra* provient peut-être". La carte 948 indique que les deux points d'enquête de l'*ALLY* situés au sud de la région du Pilat connaissent également la forme *s è ro* (voir aussi Dufaud 1986, p. 273 et 277, qui signale que *s è ro* et *sor* coexistent dans la région de la Louvesc). La carte 1236 de l'*ALF* indique que cette forme *s è ra* ne s'étend pas plus au Sud. La forme *s è ro* est par contre absente du nord de La Drôme (*ALJA* 1326).

sòr : cette forme est attestée à Riotord (n° 33). Ce village, un des plus septentrionaux de la Haute-Loire, appartient à l'aire occitane où le O ne se diphtongue pas (cf. Nauton 1974, p. 43 et *ALMC* 1697).

Les autres mots qui pourraient illustrer le traitement de O ne sont que d'un faible secours :

COR : il se présente presque partout sous la forme *koe*, *kyoe* à Pélussin (n° 4)²¹⁷. Ces formes pourraient indiquer une ancienne diphtongaison, mais les multiples formes *koe r* dénoncent l'emprunt au français d'un mot rarement utilisé en patois. De plus, nous verrons que nombre de termes dialectaux désignant les parties du corps sont aujourd'hui abandonnés au profit du français, surtout quand ils sont employés pour désigner des parties du corps humain (cf. *Etude lexicale*).

MOLA : le mot désignant le meule à main pour affûter la faux n'est employé que dans la partie occitane de la région du Pilat (ailleurs, c'est le mot "pierre" qui est utilisé, ou *lu bard j no*, du nom de la région d'Italie d'où la queue était censée provenir). L'extension du terme issu de MOLA correspond presque exactement à la limite "classique" entre le francoprovençal et l'occitan (cf. *Etude lexicale*).

Mais le terme provenant de MOLA existe partout pour désigner la meule qui servait à aiguiser les outils. Le O de MOLA est généralement représenté par -o : *m o l(a)*. Toutefois, quelques autres formes sont attestées :

Clonas (n° 5) et Champagne (n° 32) ont la forme : *moe l* + voyelle atone finale : l'influence du français peut être soupçonnée, surtout à Champagne.

A Limony (n° 18), la pierre à aiguiser se dit *m ó la* mais la meule à outils est *mw è la*. Il est possible que ce doublet résulte d'une tentative de distinguer les deux emplois. Cette distinction est peut-être récente et propre au seul témoin interrogé dans ce village où le patois a presque disparu.

²¹⁷ La forme *mw o la* à Roisey (n° 12) pourrait être le dernier témoin d'une ancienne diphtongue simplifiée en *o* presque partout ailleurs, à moins que cette forme, unique, ne

résulte d'une évolution récente.

Les formes en *-o*, nettement prédominantes, pourraient donner à penser que la diphtongaison n'a pas eu lieu dans la région du Pilat mais ce mot n'est sans doute pas un bon témoin. S. Escoffier par exemple, note que : "MOLA semble un mot voyageur : l'on trouve des formes *mol*, difficilement explicables, en territoire d'oïl" (Escoffier 1958a, p. 78).

- POTEST "(il) peut" : les informations sont parcellaires. A la question de l'ALLy "on ne peut pas le dire" (1239), les patoisants de la partie occitane de la région du Pilat ont en général répondu en utilisant la première personne du pluriel. Le plus souvent, "(il) peut" est représenté par *pò* ou *pó*²¹⁸. A Clonas (n° 5), O est représenté tantôt par *-o*, tantôt par *-u* : *pul/po*, formes dont on ne peut pas tirer d'enseignements précis.

La forme *pwo* à Jonzieux (n° 19) et à Marlhès (n° 23) provient sans doute d'une diphtongaison récente, dans cette région où la tendance *o > wo* n'est pas rare (pour cette évolution dans les régions voisines, cf. Nauton 1974, p. 114-118 pour la Haute-Loire ou Gardette 1941a, p. 218-220 pour le Forez).

Il est périlleux d'extraire des conclusions précises de ces quelques mots. Il n'est par exemple pas possible d'opérer une distinction entre oxytons et paroxytons, comme l'a fait E. Veÿ pour le patois de Saint-Etienne : nos mots-témoins sont tous des oxytons mais ils ne présentent pas pour autant le son *-oe* systématiquement.

Seul SOROR nous fournit quelques indications intéressantes sur le traitement de O bref (cf. carte 18). Mais faut-il ne retenir que deux points au nord, Saint-Etienne (n° 1) et Sainte-Croix (n° 2) où la diphtongue est encore présente, et tracer une limite aussi septentrionale, ou faut-il voir dans la forme *sèr* (+ voyelle finale atone) une forme anciennement diphtonguée, et tracer une limite si méridionale qu'elle n'exclurait, dans la région du Pilat, que Riotord (n° 33), et se prolongerait plus au Sud dans l'Ardèche, ne correspondant à aucune limite entre traitement francoprovençal et traitement occitan ? Il semble que la seconde hypothèse soit la plus sûre, mais une telle isoglosse phonétique est d'une portée limitée, ne reposant que sur un seul mot. Les témoins n'ont d'ailleurs jamais évoqué les formes du mot "soeur" comme un trait distinctif entre différents parlers.

Toutefois la carte 18 est intéressante car elle montre l'importance de l'axe Saint-Etienne / Albon suivi par de nombreuses isoglosses dont celle du traitement de A précédé de palatale : la frontière nord des formes *sèr* (+ voyelle finale atone) dans la région du Pilat correspond approximativement à la limite entre occitan et francoprovençal. D'autre part, les formes en *-oe*, dans certains villages de la vallée du Rhône, montrent la progression du français et l'affinité de cette partie de la région du Pilat avec les parlers voisins de la Drôme.

1.1.7.2.3. Diphtongaison de E long, I bref

La diphtongaison de E et I accentués a affecté au Moyen Age les parlers d'oïl et les parlers francoprovençaux alors que E et I ne se diphtonguaient pas dans les parlers occitans.

²¹⁸ J. Vacher note "(il) peut" *po*, parfois *pot* et G. Roquille *po*, *pot* ou *pont*.

Pour Saint-Etienne, E. Veÿ et G. Straka signalent que E et I se sont diphtongués (cf. Veÿ 1911, p. 24-25 et Straka 1954, p. 72).

A l'ouest de la région du Pilat, dans le Forez, et notamment sur le plateau de Saint-Bonnet situé à l'ouest du haut plateau, P. Gardette a montré que la diphtongaison était générale (Gardette 1941a, p. 227-231 et carte 47).

P. Nauton note également ce traitement de E et I dans le nord de la Haute-Loire, dans une aire dont le point d'enquête n° 33, Riotord, fait partie (Nauton 1974, p. 37-39 et carte 1).

A l'Est, A. Devaux note également la diphtongaison de E et I dans le Dauphiné septentrional (Devaux 1892, p. 159-179).

Par contre, J.-Cl. Bouvier indique que : "aucun des parlers drômois ne porte la trace d'une diphtongaison ancienne de E et O fermés" (Bouvier 1976, p. 310). Ainsi, le village drômois d'Albon (n° 36) ne connaît pas ce traitement.

Il serait donc intéressant d'essayer de préciser, dans la région du Pilat, l'extension maximale de ce phénomène, la limite à l'ouest (en Haute-Loire) étant nettement plus méridionale qu'à l'Est (dans la Drôme).

Plusieurs faits compliquent l'étude du traitement de E et I :

comme le signale E. Veÿ, la diphtongue peut s'être simplifiée en -é : "la diphtongue est marquée -ei, ey ou même -ez, qui toutes représentent le son simple é" (Veÿ 1911, p. 24). G. Straka fournit une indication de l'ancienneté de ce traitement : "à Saint-Etienne, depuis le *Ballet Forézien* (1605), -ei se trouve monophtongué en é" (Straka 1954, p. 72). Comment, sans documents anciens, discerner dans la région du Pilat le -é provenant d'une ancienne diphtongue du -é ayant subsisté intact ?

parmi les diphtongues encore présentes de nos jours, quelles sont celles provenant d'une diphtongaison au Moyen Age et celles résultant d'une diphtongaison récente ? P. Gardette a montré que "le Forez et les communes avoisinantes paraissent saisis par une véritable fièvre de diphtongaison spontanée" (Gardette 1941a, p. 220). Il a signalé notamment la tendance è > èa (p. 214) et celle de é qui tend à devenir éi, parfois ai (p. 220). Si je n'ai pas relevé de cas semblables à la première tendance, il semble que la seconde affecte parfois la région du Pilat. Même si ce phénomène n'atteint pas l'ampleur signalée par P. Gardette en Forez, les mots français empruntés récemment sont parfois affectés par cette diphtongaison. La tendance moderne à la diphtongaison contraint donc à la prudence face aux formes diphtonguées.

Dans les parlers occitans, l'évolution de certaines consonnes (-S ou -R finals, -T-intervocalique...) peut entraîner la formation d'une diphtongue.

La position par rapport à l'accent influe sur la présence ou non de la diphtongue : presque partout où les enquêtes ont fourni des attestations des mots "trois" et "mois" à

la fois en position accentuée et en position préaccentuée, on observe l'alternance *-é i*, *-ā i*, *-ō il-é*, phénomène fréquemment observé (voir par exemple Gardette 1941a, p. 229-230). Ainsi à la Versanne (n° 20) :

tré fyé / o nyé trai	le mé d avri / ù mai
"trois brebis" / "j'en ai trois"	"le mois d'Avril" / "un mois"

Ceci semble donc montrer que la diphtongaison de E et I est générale dans la région du Pilat.

- Dans nombre de localités, E et I sont représentés par différents résultats. En effet, pour les neuf mots-témoins : SITI "soif", PISU "pois" (mais qui est souvent du type *peze* en domaine occitan), SERU "soir" (*vèpr* en territoire occitan), TRES "trois", ME(N)SE "mois", et les verbes VIDERE, HABERE, *POTERE, SAPERE (pour ces deux derniers, seulement dans l'aire où ils ne sont pas proparoxytons), rares sont les villages où E et I offrent un traitement uniforme :

Les localités les plus septentrionales, nettement francoprovençales, Sainte-Croix (n° 2) et la Valla (n° 3), ont toujours *-âé* pour E ou I :

sâé "soif", *pâé* "pois", *savâé* "savoir", (*devé*)*sâé* "soirée", littéralement "avant le soir"...

Pour Pélussin (n° 4), J.-B. Martin indique que la forme *av ā é* "avoir" montre que le parler de cette commune a connu la diphtongaison de E et I (*Champailler*, p. 239).

Planfoy (n° 6), isolé dans une région où l'on observe au moins sporadiquement des diphtongues provenant de E ou I, se distingue en ne présentant que des formes en *-é* :

sé "soif", *sé* "soir", *pé* "pois", *savé* "savoir", *tré* "trois" et *mé* "mois" ne présentent jamais, même en position accentuée, de formes diphtonguées. Même en prenant en compte de possibles diphtongaisons récentes plus au Sud, les formes diphtonguées y sont trop nombreuses et trop systématiques pour que la diphtongaison de E ou I ne soit pas ancienne. Le parler de Planfoy a certainement connu ce traitement, mais il a dû simplifier ces diphtongues, peut-être sous l'influence du parler de Saint-Etienne (cf. ci-dessus 1.1.6. le maintien du U final à Planfoy, maintien dans lequel le parler stéphanois a peut-être joué un rôle).

Si l'on exclut les cas d'alternance selon la position par rapport à l'accent et le mot "soif", qui montre soit une forme nasalisée *soe / sō*, soit la forme *soe*, plusieurs villages de la région du Pilat présentent un traitement homogène :

Le Bessat (n° 11), Véranne (n° 12), Thélis (n° 14), Vinzieux (n° 17), Limony (n° 18) ont toujours la diphtongue *-ā i*.

Félines (n° 21) présente systématiquement la diphtongue *-ō i*.

Le cas de Brossainc (n° 16) est intéressant car les voyelles latines E et I sont

maintenant représentées, dans les mots-témoins, par -a : le second élément de la diphtongue, atone, est tombé. Clonas (n° 5) connaît également les formes en -a : sà "soif", pa "pois". Dans cette dernière localité, dont les données proviennent de l'ALF (point 929), la diphtongaison est certainement ancienne : Clonas appartient à une région qui a connu autrefois ce traitement de E et I (cf. ci-dessus).

Ces données pourraient laisser penser que seule la partie francoprovençale de la région du Pilat connaît apparemment la diphtongaison de E et I. Mais la région occitane montre aussi de nombreuses formes diphtonguées :

·
· a i à Champagne (n° 32), Savas (n° 27), la Versanne (n° 20), Marlhes (n° 23), Saint-Régis (n° 24)...

· é i à Davézieux (n° 31), Vanosc (n° 34), Ardoix (n° 37)...

· à é à Saint-Sauveur (n° 29)

En définitive, à part Planfoy (n° 6), deux villages seulement ne présentent pas une seule forme diphtonguée :

·
· Andance (n° 29) : tré "trois", mé "mois", sé "soif", pè "pois", vér "voir", puvé "pouvoir"

· Serrières (n° 22) : trè "trois", mè "mois", sé "soif", pé "pois", vèr "voir", savè "savoir"

Le *Glossaire des patois francoprovençaux*, de A. Duraffour fournit quelques indications sur les communes voisines de la Drôme, dans la région d'Albon (n° 36) :

· Beuseublant : tré "trois", mé "mois" mais s é i "soif" (< SITI, le i ne semble pas provenir de la vocalisation du T, cf. Bouvier 1976, p. 125-145).

· Laveyron : sè "soif", sávè "avoir"

· Saint-Vallier : sé "soif", sávè "savoir"

Par contre, les données de l'ALLY et celles de l'ALF révèlent des formes diphtonguées dans des localités situées plus au sud dans le département de l'Ardèche :

· - Vion (ALLY 75, ALF 827), la Louvesc (ALLY 74)²¹⁹ ... : puv é i "pouvoir", sáv é i "savoir"...

²¹⁹ Dans Dufaud 1998, E long et I bref sont représentés par -*èi* dans les mots "soir", "mois", "trois", "avoir"... Mais l'aire concernée par ce dictionnaire du nord-occitan prend en compte le Velay, où la diphtongaison est générale.

Ces informations complémentaires sont très parcellaires et ne permettent pas de conclusions définitives. Il est possible que les parlers des villages d'Andance (35), Albon (n° 36) et Serrières (n° 22) n'aient pas connu par la diphtongaison de E long et I bref. La limite de ce traitement se rapprocherait alors de celle de O, si l'on admet pour celui-ci l'unique mot-témoin : SOROR "soeur". Toutefois, même Riotord (n° 33) appartient à l'aire de diphtongaison de E et I, alors qu'il ne connaît pas la diphtongaison du O bref de SOROR.

1.1.7.2.4. Diphtongaison de O long et U bref

Les parlers francoprovençaux se distinguent également des parlers occitans par le traitement de O long et U bref accentués : dans le domaine francoprovençal, O long et U bref se sont diphtongués à l'époque romane.

En ce qui concerne les régions situées à l'est de la région du Pilat, nous avons déjà vu que "aucun des parlers drômois ne porte la trace d'une diphtongaison ancienne de E et O fermés" (Bouvier 1976, p. 310). Par contre, A. Devaux précise, pour le nord du Dauphiné : "on observe des mots très populaires et très usuels qui ont conservé une diphtongue archaïque, très voisine de la diphtongue primitive. C'est ainsi qu'on trouve :

LUPUM > *law*, *law* à côté de *lu*

PRODE > *praw*, *praw* à côté de *pru*

JUGUM > *jaw*, *jaw* à côté de *ju*

NODUM > *nyaw*, *nyaw* à côté de *nu* [...] Le Dauphiné a donc diphtongué l'ó, comme l'é libre" (Devaux 1892, p. 198 ; voir aussi, dans l'ATF, les cartes 259 "loup" ou 284 "noeud" par exemple).

A l'ouest de la région du Pilat, P. Nauton a montré que le département de la Haute-Loire n'avait pas connu la diphtongaison de O et U (Nauton 1974, p. 40-43).

G. Straka signale, à propos du dialecte de Saint-Etienne (n° 1), que dès le *Ballet Forézien*, c'est-à-dire depuis 1605, la diphtongue *ou* se trouve monophtonguée en *u* (Straka 1954, p.71-72). E. Veÿ note d'ailleurs qu'au XVII^e siècle, on disait :

nu < NODU

lu < LUPU

flu < FLORE

u *ra* < HORA (Veÿ 1911, p. 40).

Pour la Loire, P. Gardette précise : "il est assez vraisemblable que le Forez francoprovençal a dû connaître la diphtongaison de O" (Gardette 1941a, p. 233). Mais la réduction de la diphtongue primitive *ou* à *o* (le premier élément de la diphtongue) ou à *u* (le second) entraîne une confusion avec le traitement occitan où A et U peuvent également donner *o* ou *u*.

La région du Pilat, presque contiguë à celle décrite par P. Gardette, présente le même type de difficulté : O et U latins sont pratiquement partout représentés par *u*, parfois *ü*. Il existe bien quelques formes en *oe* mais elles sont souvent de peu de valeur car elles apparaissent en général dans des mots influencés par le français : si "gueule" se dit *g oe lo*, c'est par traduction littérale, inconvénient fréquent quand on procède par questionnaire (avec un peu de temps et d'attention, on obtiendra plutôt *gò rdzo*, *bab ì no* ou *mur*, ce dernier mot signifiant plus exactement "museau"). E. Veÿ signale tout de même pour le dialecte de Saint-Etienne (n° 1) au XVII^e siècle : *gula* < GULA qui est une forme conforme à la phonétique francoprovençale (Veÿ 1991, p. 40).

Les autres mots-témoins montrent qu'un grand polymorphisme règne dans la région du Pilat :

LUPU est tantôt *lu* tantôt *lü*.

FLORES, mot surtout présent dans la partie occitane de la région du Pilat et qui signifie "cendres", est soit *flu* soit *éflu* (par adjonction du préfixe *é-* ; cf. *Etude lexicale*). Toutefois la forme *fló* à la Valla (n° 3) qui pourrait résulter d'une ancienne forme avec diphtongue décroissante **fl o u*, est l'unique attestation d'un *-o* : les autres localités de la partie nord de la région du Pilat (Saint-Etienne (n° 1), Saint-Croix (n° 2), Clonas (n° 5), Pélussin (n° 4)...) emploient pour "cendres" *si dr*. La forme *fl ó u* de Vanosc (n° 34) peut être le fruit d'une diphtongaison récente.

La forme *j oe u* (< JUGU) "joug", à Planfoy (n° 6), est ambiguë : doit-on voir dans *-oe u* la diphtongaison ancienne de U ?

De même, FLORE, était *fl oe u* "fleur" en 1965 au Bessat (n° 11) (enquête de C. Januel). Cette forme est isolée parmi les formes *floe* des localités voisines.

PRODE est partout *pru* dans la région du Pilat (à l'exception de Serrières (n° 22), qui présente une forme nasalisée avec *u* nasalisé).

SOLU est *su(rll)* ou *sü(rll)* mais, le long de la vallée du Rhône, à Limony (n° 18), Serrières (n° 22), Félines (n° 21), Davézieux (n° 31), Brossainc (n° 16), Vinzieux (n° 17), on utilise le dérivé *sule*, *sulé*, *süle*.

HORA : comme pour FLORES, mais pour des raisons différentes, le nombre de formes est restreint. L'ALLY ne contient pas de question avec le mot "heure" (on trouve quand même quelques renseignements grâce à la carte 493 "précoce", car certaines localités utilisent la périphrase *de bun ur* "de bonne heure" ; cf. *Etude lexicale*). Cette

lacune est préjudiciable car, si HORA est toujours *ur(o)* ou *ür(o)* dans les enquêtes récentes, J.-B. Martin relève la forme *oe ra* à Pélussin, qu'il considère comme une preuve de l'ancienne diphtongaison de O (*Champailler*, p. 339).

NODU : les quelques formes en *-oe* sont à examiner avec méfiance car elles apparaissent dans la vallée du Rhône (Saint-Pierre (n° 8), Serrières (n° 22)) : les chapitres précédents ont montré des exemples de francisation des patois dans cette région. Cependant, la forme *n oe u* de Planfoy (n° 6) amène à se poser la même question qu'à propos de la forme issue de JUGU (cf. ci-dessus)

Ces données montrent qu'il n'existe pas dans la région du Pilat de formes conservant la diphtongue archaïque comme en Dauphiné. Si les quelques formes laissant supposer une diphtongue ancienne de O long et U bref accentués se situent majoritairement dans la partie francoprovençale de la région du Pilat, elles sont trop disparates et trop peu nombreuses pour tracer une quelconque limite pour le traitement de ces deux voyelles. Dans le Forez voisin, P. Gardette avait également dû renoncer à diviser clairement son domaine d'enquêtes (Gardette 1941a, p. 233).

Les chapitres précédents montrent que la diphtongaison spontanée ne connaît pas la même extension selon la voyelle envisagée. La limite de la diphtongaison de E bref est claire (carte 16), et elle correspond d'assez près à celle du traitement de A tonique ou atone précédé de palatale (cf. carte 10). Par contre, la diphtongaison de O bref, si l'on peut se baser sur un seul mot-témoin, SOROR, et celle de E long et I bref, montrent l'avancée en domaine occitan de traits francoprovençaux : la plus grande partie des parlers occitans de la région du Pilat semble connaître ces diphtongaisons. Mais les faits sont parfois peu clairs, le polymorphisme, caractéristique d'une aire marginale, étant important. Les mots susceptibles d'illustrer ces traitements sont peu nombreux et quelquefois francisés. L'influence du français, si elle est forte dans la vallée du Rhône comme pour certains des traitements précédemment étudiés, s'exerce plus ou moins dans toute la région du Pilat, ce qui s'explique peut-être en partie par le fait que ces mots ne sont pas insérés dans des séries nombreuses qui auraient pu les préserver.

1.1.8. Accent et hiatus

1.1.8.1. *ü, u, i, é* en hiatus

Un déplacement d'accent s'est souvent produit en occitan et plus souvent encore en francoprovençal quand une voyelle accentuée de faible aperture (*ü, u, i* et parfois *é*) s'est trouvée en contact avec une voyelle atone finale de grande aperture (cf. Gardette 1941a, p. 248). Certains parlers ont conservé l'hiatus, mais, le plus souvent, l'occitan et le francoprovençal ont réduit l'hiatus, soit en intercalant une consonne entre les deux voyelles, soit en consonnifiant l'ancienne voyelle accentuée et en transportant l'accent sur la voyelle finale de grande aperture. Le traitement du hiatus distingue-t-il les parlers de la région du Pilat ?

1.1.8.1.1. cas de *ü, u, i*

Qu'il ait existé en latin (ex. DUAS "deux) ou qu'il résulte de l'amuïssement d'une consonne

intervocalique (ex. VITA "vie", CODA "queue", NUDA "nue"), les parlers de la région du Pilat ont tous réduit l'hiatus, et toujours en déplaçant l'accent sur la voyelle finale.

VITA est *vya* ou *vyo* dans l'ensemble du *domaine*.

De même, CODA est toujours *kwa* ou *kwo*, NUDA toujours *nwa* ou *nwo*. Il est vrai que l'on est parfois tenté de noter : *kua* ou *kuo*, *nua* ou *nuo* avec un accent qui hésiterait entre *u* et *a* ou *o*. Mais ce fait survient aussi bien dans le Pilat occitan que dans le Pilat francoprovençal.

*PIPITA "pépie" : certaines des formes de ce mot, qui désigne une maladie des volailles, supposent peut-être l'insertion d'un phonème entre I et A. C'est le cas, par exemple, des formes *pep i ya*⁰ de Boulieu (n° 30), *pep i ya* à Saint-Croix (n° 2) et Pélussin (n° 4), *pepiy* à Roisey (n° 7), encore que ces dernières formes puissent provenir d'un emprunt au français *pépi* "pépie", car l'évolution *i* accentué final > *iy* est fréquente dans cette partie de la région du Pilat (cf. ci-dessus 1.1.3.).

L'évolution la plus commune est donc le déplacement de l'accent sur la voyelle finale. Les quelques formes en *-iy* se rencontrent à la fois dans la partie occitane et dans la partie francoprovençale de la région du Pilat.

Dans les mots à initiales longues, l'accent peut se porter soit sur la voyelle finale, soit sur l'initiale. Le mot "épi" (< SPICA) est le plus souvent accentué sur l'initiale dans la région du Pilat, et les exceptions se rencontrent, là encore, dans les deux aires linguistiques.

1.1.8.1.2. cas de é (carte 19)

Dans ce cas, *é* résiste mieux, et un *y* a tendance à s'insérer entre le *é* et *a*. Comme dans le Forez voisin (voir Gardette 1941a, p. 250), les parlers occitans de la région du Pilat semblent adopter, pour réduire l'hiatus, une évolution différente de l'évolution choisie par les parlers francoprovençaux.

Voici les mots susceptibles de présenter l'une ou l'autre des deux évolutions (transport d'accent ou phonème d'insertion) :

TAEDA : ce mot peu usité désigne la résine dans notre domaine. Il n'apparaît que rarement sous une forme supposant l'insertion d'un *y* entre *é* et *a* dans le Forez et il n'a jamais cette forme dissyllabique dans la région du Pilat, mais toujours la forme *tyo*. L'aire où TAEDA > *t a ya* semble limitée à une petite zone entre Lyon et la Loire (fleuve) (voir ALLy 442).

FETA "brebis" : ce mot très courant nous permet de tracer une limite précise : cette limite se confond presque exactement avec la limite de palatalisation de A précédé de palatale (comparer la carte 19 avec celle qui figure sur le transparent). Le Bessat (n° 11) présente une forme avec transport d'accent, *fyo*, alors que cette localité est francoprovençale d'après le traitement de A. C'est le seul village dans ce cas. Les formes issues de *VICATA, qui a donné "affaires, choses, objets divers", surtout

attestées en domaine occitan respectent également la même distribution (cf. *Etude lexicale*).

1.1.8.2. Déplacement d'accent

En Forez, et surtout à l'Ouest de la Loire (fleuve), P. Gardette a relevé de nombreux exemples de déplacements d'accent dans certains oxytons à accentuée grêle ou à initiale longue (voir Gardette 1941a, p. 251-253). Contrairement au Forez, la région du Pilat connaît peu ce déplacement d'accent : le Bessat (n° 11) présente la forme *me y z / m oe uzoe* (enquête C. Januel) ou *moey zu* "maison" (enquête récente), la Valla la forme *mo u z*. J'ai également relevé à Limony (n° 18) la forme *tim* "timon".

Les exemples sont rares et ne permettent pas de localiser ce phénomène.

Dans la région du Pilat, aucun déplacement d'accent dans des paroxytons à accentuée grêle n'a été relevé, et un tel type de déplacement d'accent n'apparaît pas non plus dans les données anciennes de l'*ALLY* ou de l'*ALF*, pas même à Saint-Romain (n° 9), la localité de la région du Pilat la plus proche du plateau de Saint-Bonnet-le-Château (*ALF* 816) où P. Gardette en a relevé de nombreux exemples (Gardette 1941a, p. 252-253). Toutefois, C. Januel a signalé une tendance au recul de l'accent vers le A atone final dans le parler stéphanois : il cite par exemple *fna* "femme".

1. 2. consonantisme

Tout comme le chapitre portant sur le système vocalique, l'étude du système consonantique ne prétend pas être une description exhaustive : les principales évolutions distinguant entre eux les parlers de la région du Pilat seront particulièrement étudiées. Mais comme le domaine géographique de cette étude, au nord de la région intermédiaire que P. Nauton, à la suite de G. Ascoli, nomma "amphizone" (cf. Nauton 1966, p. 357), est situé à l'extrémité septentrionale d'un département, l'Ardèche, qui n'a pas encore fait l'objet d'une description linguistique aussi complète que les départements voisins (Drôme, Haute-Loire, Loire...), nous nous arrêterons parfois brièvement sur des traitements communs à tous les parlers de la région du Pilat.

Le traitement des consonnes nasales sera abordé en premier lieu. Nous verrons ensuite les traitements des consonnes occlusives intervocaliques, particulièrement intéressants dans cette région de rencontre entre le francoprovençal et le nord-occitan. La palatalisation consonantique sera abordée dans un troisième chapitre. La vocalisation de consonnes labiales et la description de quelques évolutions particulières de L et R termineront l'étude des consonnes dans les parlers de la région du Pilat.

1.2.1. Consonnes nasales devenues finales à l'époque romane

Le N latin intervocalique devenu final à l'époque romane ne connaît pas le même traitement dans les parlers francoprovençaux ou d'oïl que dans les parlers occitans : en francoprovençal et en français, le N subsiste et nasalise la voyelle précédente, tandis qu'il s'amuit en occitan central. Dans la région du Pilat, ces deux traitements existent et ils

opposent la partie occitane à la partie francoprovençale. Mais le résultat de la nasalisation n'étant généralement pas identique dans les parlers francoprovençaux et en français (cf. Martin 1990, p. 681), le timbre de la voyelle nasale permet parfois de distinguer certaines formes indigènes de formes influencées par le français. Nous allons essayer de préciser l'extension de ces phénomènes pour chacun des différents cas de figure (A, O et I + nasale).

1.2.1.1. Nasale devenue finale derrière A

1.2.1.1.1. cas de N devenu final derrière A (carte 20)

Le dialecte de Saint-Etienne (n° 1) connaît la nasalisation de A suivi de N final : les textes anciens présentent, par exemple, les formes *mõ* "main", *põ* "pain", *demã* "demain"... (Veÿ 1911, p. 14 et p. 135-138 ; voir aussi *Vacher* p. 37-38).

Les parlers du Dauphiné septentrional connaissent la même évolution, ainsi que ceux d'une grande partie de la Drôme (Bouvier 1976, p.365 et carte 54).

Voici quelques formes pour les localités de la région du Pilat situées de part et d'autre de la limite entre nasalisation de la voyelle et amuïssement de N final :

		de-mane	manu	pane	grane
		"demain"	"main"	"pain"	"grain"
la Valla	3	<i>dem a u</i>	<i>m a u</i>	<i>põ</i>	-
Planfoy	6	<i>demo</i>	<i>mwo</i>	<i>pwo</i>	<i>gro</i>
Tarentaise	10	<i>dem a o</i>	<i>mw a o</i>	<i>põ</i>	<i>grõ</i>
Saint-Genest	13	<i>demwo</i>	<i>mwo</i>	<i>pwò</i>	<i>gro</i>
le Bessat	11	<i>dem oe o</i>	<i>m a o</i>	<i>põ</i>	<i>grõ</i>
Thélis	14	<i>demo</i>	<i>m a o</i>	<i>põ</i>	<i>gru</i>
la Versanne	20	<i>demò</i>	<i>mwo</i>	<i>pò</i>	<i>gra</i>
Saint-Julien	15	<i>demõ</i>	<i>mõ</i>	<i>põ</i>	<i>grõ</i>
Bourg-Argental	25	-	<i>me</i>	<i>pe</i>	<i>gra</i>
Saint-Marcel	26	<i>demó</i>	<i>mã</i>	<i>pã</i>	<i>gra</i>
Boulieu	30	<i>demã</i>	<i>mã</i>	<i>pã</i>	-
Savas	27	<i>demã</i>	<i>mã</i>	<i>pã</i>	<i>gra</i>
Peaugres	28	<i>demã</i>	<i>mã</i>	<i>pã</i>	<i>grã</i>
Davézieux	31	<i>demã</i>	<i>mã</i>	<i>pã</i>	<i>gra</i>
Andance	35	<i>demo / demõ</i>	<i>mõ</i>	<i>põ</i>	<i>gra</i>
Champagne	32	<i>demã</i>	<i>me</i>	<i>pã</i>	<i>grã</i>
Ardoix	37	<i>demò</i>	<i>pò</i>	<i>pã</i> ^õ	-
Vanosc	34	<i>demã</i>	<i>mã</i>	<i>pã</i>	-
Saint-Sauveur	29	<i>demò</i>	<i>mò</i>	<i>pò</i>	-

On voit que rares sont les villages qui connaissent un traitement unique pour ces quatre mots : seuls Saint-Julien (n° 15), Peaugres (n° 28), Champagne (n° 32) présentent une voyelle nasale dans chacune des quatre formes (et pour Boulieu (n° 30) et Vanosc

(n° 34), dans trois formes sur trois).

A l'inverse, Planfoy (n° 6), Saint-Genest (n° 13), la Versanne (n° 20) et Saint-Sauveur (n° 29) délimitent l'aire où A suivi de N devenu final ne se nasalise jamais (cf. l'aire en blanc sur la carte **20**). Cette région correspond à peu près à celle où A tonique devenu final de bonne heure devient *o*, celle où la diphtongue AU se maintient encore très bien, celle aussi où -AS atone final devient -é, et elle correspond également à la partie occitane du haut plateau. Ces caractéristiques communes affirment l'identité particulière de cette partie de la région du Pilat.

L'absence de nasalisation dans les mots "main" et "demain" à la Valla (n° 3) et Tarentaise (n° 10) peut s'expliquer par la tendance, attestée à Saint-Etienne (n° 1) à la dénasalisation des voyelles *õ*, *i* et *u* derrière *m* (cf. Straka 1954, p. 87 et *Vacher* p. 39).

La région qui présente systématiquement la nasalisation de A suivi de N devenu final s'étend, dans le nord de l'Ardèche, légèrement plus au sud que la région de palatalisation de A accentué ou final (comparer la carte **20** avec le transparent). Par contre, dans la Loire, les villages de la Valla (n° 3), Tarentaise (n° 10) et le Bessat (n° 11), localités francoprovençales d'après le traitement de A précédé de palatale présentent des formes sans nasalisation.

Le timbre de la voyelle nasale est, dans la partie francoprovençale de la région du Pilat, soit *õ* soit *ã*. La tendance de A suivi de N à devenir *õ* dans la région du Pilat se retrouve dans le parler stéphanois (cf. *Vacher* p. 37), dans les parlers des Terres Froides, à Pélussin (*Champailler*, p. 240)... E. Veÿ signale également qu'au début du XX^e siècle, on disait à Saint-Pierre (n° 8) : *põ* "pain", *grõ* "grain" (Veÿ 1911, p. 14) (les enquêtes récentes ont donné *grõ* "grain" mais *demã* "demain", *mã* "main", *pã* "pain"). Il est difficile d'expliquer cette tendance qui n'affecte que certains mots. On peut remarquer qu'elle touche une région légèrement plus vaste que celle qui a connu la vélarisation de *a* accentué (plus vaste puisque Saint-Etienne (n° 1) n'a jamais connu la tendance au changement de *a* en *o*). Mais la tendance à la vélarisation de *a* est nettement plus récente que la nasalisation. De plus, la coïncidence des deux aires n'est que partielle.

La voyelle *e*, par exemple dans le mot signifiant "main" à Champagne (n° 32) ou à Bourg-Argental (n° 25), doit provenir de l'influence du français.

L'isoglosse de A + N est, dans la région du plateau intermédiaire, plus méridionale que celle de A précédé de palatale (comparer la carte **20** et le transparent). La carte 419 "pain" de l'ALLY montre que la forme *pã* s'étend au sud de la région du Pilat (voir aussi Bouvier 1976, carte 54). L'influence du français ne semble pas en cause : elle supposerait une forme *pe*.

Dans la région du Pilat, le traitement de A suivi de N devenu final dans la zone intermédiaire illustre encore une fois les flottements (polymorphisme, hésitation, variantes...) qui surviennent fréquemment à la lisière de deux aires linguistiques.

1.2.1.1.2. cas de M devenu final derrière A

Devenu final derrière A, M a souvent nasalisé la voyelle qui le précédait. C'est le cas à Saint-Etienne (n° 1), où l'on trouve les formes *levõ* "levain", *vulõ* "faucille", *fõ* "faim" dans

les textes anciens (cf. Veÿ 1911, p. 14).

Toute la région du Pilat connaît la nasalisation de A suivi de M. Voici quelques exemples pour les localités les plus méridionales :

		levamen	fame	*volamos	aeramen
		"levain"	"faim"	"faucille"	"(fil de) fer"
Ardoix	37	-	-	<i>vurã</i>	<i>arã</i>
Andance	35	<i>levõ</i>	<i>fã</i>	<i>vulã</i>	<i>arã</i>
Vanosc	34	-	-	<i>vulã</i>	<i>rã</i>
Riotord	33	<i>levã</i>	<i>fõ</i>	<i>vulã</i>	-
Champagne	32	<i>levã</i>	<i>fã</i>	<i>vulã</i>	-
Davézieux	31	-	<i>fe / fã</i>	-	<i>rã</i>
Boulieu	30	-	-	<i>vulã</i>	<i>arã</i>
Saint-Sauveur	29	-	-	<i>vulã</i>	<i>arã</i>
Jonzieux	19	<i>levõ</i>	<i>fuã</i>	<i>vulã</i>	<i>arã</i>

Ces données n'appellent pas de commentaires particuliers, M s'est montré plus solide que N et il s'est amuï moins facilement : les cartes 527 "faim" ou 762 "levain" de l'ALF indiquent que les formes nasalisées *fã*, *fõ* et *levã*, *levõ* s'étendent jusqu'à la Méditerranée.

Par contre, il est intéressant de remarquer que, pour les mots ayant un équivalent français, des formes semblables au français apparaissent çà et là dans certains villages de la vallée du Rhône ou du plateau intermédiaire (cf. ci-dessus la variante *fe / fã* à Davézieux ou *fe* et *leve* à Peaugres, voir aussi la carte 17 "temps, fumier"). Certains refus de réponse (ex. "levain" à Davézieux) s'expliquent par l'hésitation des témoins à fournir une forme qui leur paraissait suspecte parce qu'identique au français.

1.2.1.2. Cas de N devenu final derrière O (carte 21)

Le parler de Saint-Etienne (n° 1) connaît également la nasalisation de O suivi de N : BAKKONE > *baku* "lard" (cf. *Vacher* p. 38). Le nord du Dauphiné nasalise aussi le O suivi de N (voir, dans l'ATF, les cartes 47 "charbon" ou 224 "maison" par exemple).

Dans la région du Pilat, la limite entre nasalisation de O et amuïssement de N est beaucoup plus nette que celle du traitement de A suivi de N. Le tableau qui suit donne quelques formes pour les localités situées de part et d'autre de la limite :

²²⁰ Cf. FEW 22, 2, 1.

		multone	kay-ONE ²²⁰	*darbone	mansione	sapone
		"mouton"	"porc"	"taupe"	"maison"	"savon"
Andance	35	<i>mõtu</i>	<i>kayu</i>	<i>darbu</i>	<i>mézu</i>	<i>savu</i>
Champagne	32	<i>mõtõ</i>	<i>kayõ</i>		<i>mézõ</i>	<i>savõ</i>
Peaugres	28	<i>motü</i>	<i>kayu</i>	<i>darbu</i>	<i>mézu</i>	<i>savu</i>
Serrières	22	<i>mõtõ</i>	<i>kayõ</i>	<i>darbõ</i>	<i>mézõ</i>	<i>savõ</i>
Félines	21	<i>mõtõ</i>	<i>kayõ</i>	<i>darbõ</i>	<i>mézõ</i>	<i>savõ</i>
Savas	27	<i>motü</i>	<i>kayü</i>	<i>darbu</i>	<i>mézü</i>	<i>savu</i>
Saint-Marcel	26	<i>motü</i>	<i>kayü</i>	<i>darbu</i>	<i>mézü</i>	<i>savu</i>
Saint-Julien	15	<i>mõtõ</i>	<i>kayõ</i>	<i>darbõ</i>	<i>mézõ</i>	<i>savõ</i>
Bourg-Argenteuil	25	<i>mõtu</i>	<i>kayu</i>	<i>darbu</i>	<i>mézu</i>	<i>savu</i>
la Versanne	20	<i>mu tü</i>	<i>kayü</i>	<i>darbu</i>	<i>mézü</i>	<i>savu</i>
Thélis	14	<i>mu tü</i>	<i>kayü</i>	<i>darbu</i>	<i>mézü</i>	<i>savu</i>
le Bessat	11	<i>mõtu</i>	<i>kayu</i>	<i>darbu</i>	<i>m oe yzu</i>	<i>savu</i>
Tarentaise	10	<i>mu tü</i>	<i>kayü</i>	<i>darbu</i>	<i>moe yzu</i>	<i>savu</i>
Planfoy	6	<i>muty</i>	<i>kayu</i>	<i>darbu</i>	<i>mézu</i>	<i>savu</i>
la Valla	3	<i>mu^õ tu^õ</i>	<i>kayu</i>	<i>darbu</i>	<i>(m o uz)</i>	-

Cette fois, il est possible de tracer une seule limite entre nasalisation de O et amuïssement de N. La Valla (n° 3) présente à la fois des voyelles orales et nasales, mais les voyelles nasales prédominent nettement, souvent notées *u^õ* par l'enquêteur de l'ALLY. La forme *kayu* "porc" a peut-être été empruntée (cf. ALLy 321).

Les voyelles nasalisées sont presque toujours *õ*, comme en français, les voyelles orales le plus souvent *u*, mais parfois *ü* le long de la limite, à Savas (n° 27), Peaugres (n° 28), Saint-Marcel (n° 26), Thélis (n° 14), la Versanne (n° 20), le Bessat (n° 11) et Tarentaise (n° 10). Davézieux (n° 31) présente également un *ü* mais uniquement dans le mot *pésü* "poisson".

- alternance entre le singulier et le pluriel

On observe à Saint-Marcel (n° 26), Thélis (n° 14), le Bessat (n° 11), Tarentaise (n° 10), la Versanne (n° 20) et Davézieux (n° 31) une curieuse alternance entre le singulier et le pluriel : si le singulier est en *ü*, le pluriel est en *u*. L'alternance entre singulier et pluriel dans les mots en -ONE n'est pas rare (voir Gardette 1941a, p. 137-138). L'alternance *u* (< *o*) au singulier / *ü* au pluriel s'explique facilement : le N final s'amuit rapidement (forme du singulier) tandis que, suivi de *s*, le *u* peut se palataliser en *ü* (forme du pluriel). Mais l'alternance inverse (singulier *ü* / pluriel *u*) relevée à Saint-Marcel, Thélis, le Bessat, Tarentaise, la Versanne et Davézieux (uniquement pour le mot "poisson(s)" dans ce dernier village) paraît difficilement explicable. Elle ne s'observe d'ailleurs pas dans tous les mots en -ONE : *darbu* et *savu*, par exemple, ont une forme unique au singulier et au pluriel. Ces mots ont peut-être perdu l'opposition singulier / pluriel.

²²⁰ Cf. FEW 22, 2, 1.

Un "nivellement analogique" menace peut-être cette alternance : aucun témoin n'était conscient de l'opposition et, à la Versanne (n° 20), où elle est encore très fréquente chez les locuteurs traditionnels, les réponses "fautives" des témoins peu compétents n'étaient pas corrigées²²¹. J'ai donc longtemps cru qu'il ne s'agissait que d'une simple variante.

Parmi tous les mots-témoins disponibles, aucun cas d'alternance singulier / pluriel ne ressort des données de Savas (n° 27) et Peaugres (n° 28). Mais comme -ONE peut être représenté par *u* ou *ũ* dans ces deux villages, il est possible qu'ils aient perdu récemment la distinction singulier / pluriel, généralisant, pour chaque mot, une forme ou une autre.

Le reste de la partie occitane de la région du Pilat présente également une alternance entre singulier et pluriel dans les mots en -ONE, mais elle est basée sur la longueur de la voyelle finale *u*. Au singulier, cette voyelle est brève mais elle est longue au pluriel :

	Ardoix	(n° 37)	<i>ka^oyu</i>	<i>ka^oyu:</i>	
			"porc"	"porcs"	

Cette alternance n'était pas systématique à l'époque des enquêtes de l'ALLY (1944-1948) et elle est encore plus rare de nos jours : même les patoisants les plus compétents, dans les régions où la vitalité du patois est encore assez importante, ne possèdent pas tous cette alternance et ceux chez qui elle subsiste ne l'appliquent pas dans tous les cas.

- nasalisation adventice

On notera que la nasalisation adventice de la première voyelle du mot "mouton", qui résulte peut-être du *m* qui la précède, occupe une aire un peu plus étendue que la nasalisation de O suivi de N : le Bessat (n° 11), Thélis (n° 14), la Versanne (n° 20) et Andance (n° 35) présentent dans le mot "mouton" une première voyelle nasale tandis que la seconde est orale.

Par contre, la nasalisation adventice dans le mot "mouche" (< MUSCA) connaît à peu près la même expansion que celle de O suivi de N, si l'on considère, comme c'est probable, que les formes *muš* de Champagne (n° 32) et Serrières (n° 22) sont des formes françaises (ou peut-être dauphinoises : la carte 252 "mouche" de l'ATF montre que le U n'est jamais nasalisé dans le nord du Dauphiné²²²). Toutefois, la consultation des cartes 115 "(les) chasse-mouches", 301 "(elles) prennent la mouche", 364 "abeille", 528 "mouche 'cantharine'", 800 "de gros flocon (de neige)" révèlent que les formes *mu ts-*s'étendaient, il y a cinquante ans, nettement au sud de la région du Pilat : l'ensemble des parlers occitans du domaine semble donc avoir perdu ce trait sous l'influence du français.

- Riotord : des données ambiguës

²²¹ Dans l'ouest de la région du Pilat, l'opposition singulier -*o*/ pluriel -*é* des mots issus des formes latines en -AS est beaucoup plus fréquente et la plupart des témoins n'en étaient pourtant pas conscients non plus. Par contre, au cours des enquêtes, ils se corrigeaient en cas d'erreur et ils reprenaient celles commises par d'autres.

²²² L'absence d'un -*i* ou -*e* atone final provenant de la palatalisation de A derrière C ne prouve pas que ces formes sont des emprunts au français : on sait que la voyelle finale s'est amuïe récemment dans ces deux villages)

Pour être tout à fait complet, il faut signaler le cas de Riotord (n° 33). Ce village présente à la fois des finales orales et des finales nasales : *u* pour les mots "poison", "maison", "limaçon", "pis" (*putsu*)..., *õ* pour les mots "mouton", "porc", "taupe", "chevron"... Les mots-témoins habituellement conformes à la phonétique locale se trouvent dans les deux séries, les mots ayant un équivalent français aussi. Ces données proviennent de l'ALF et elles datent du début du XX^e siècle. La limite peut-elle s'être déplacée de plusieurs dizaines de kilomètres en moins d'un siècle ? Cela semble étonnant et la chanson de Richigny, écrite à la fin du XIX^e siècle dans le patois d'un village plus septentrional note *ou* la voyelle finale issue de -ONE (ex. *lou garsous*). L'explication tient sans doute plutôt au choix du témoin de Riotord par l'enquêteur de l'ALF : il a interrogé un homme âgé de 35/40 ans qui exerçait la fonction de secrétaire de mairie, ce qui indique qu'il appartenait à la catégorie très minoritaire à l'époque des personnes déjà relativement francisées. Cet homme, qui n'était peut-être pas un excellent patoisant²²³, a pu fournir à E. Edmont des formes francisées : le timbre de la nasale devrait d'ailleurs, dans cette région, être *u* plutôt que *õ* (voir Nauton 1974, p. 65).

Si cette hypothèse est vraie, la limite entre nasalisation de O et amuïssement de N correspond à peu près à la limite de palatalisation de A accentué précédé de palatale. La seule exception est le village de Saint-Julien : occitan par le traitement de A précédé de palatale, il connaît le traitement francoprovençal de O suivi de N final (comparer la carte 21 avec le transparent). Bien que le timbre de la voyelle nasale soit identique en francoprovençal et en français, on n'observe pas d'importants débordements de formes en *õ* en domaine occitan (il est vrai que la voyelle *õ* est peu fréquente dans les parlers occitans de la région du Pilat), ce qui, rétrospectivement, ne confirme pas l'hypothèse d'une expansion récente de la nasalisation de A + N en domaine occitan (cf. chapitre ci-dessus 1.2.1.1.1.).

Les villages qui connaissent (et peut-être ceux qui ont connu) l'alternance entre les formes du singulier et celles du pluriel sont tous situés à la lisière des deux aires linguistiques, occitan et francoprovençal. Cette évolution particulière, et qui, de plus, ne repose pas sur une base étymologique, est un autre exemple d'évolutions propres aux parlers des régions frontalières.

1.2.1.3. Cas de N final derrière I (carte 22)

Les formes *ve* "vin" ou *véze* "voisin" que l'on trouve dans d'anciens textes stéphanois (Veÿ 1911, p. 33 ; cf. aussi *Vacher*, p. 38) attestent que le dialecte de Saint-Etienne (n° 1), comme les parlers du Dauphiné septentrional (voir dans l'ATF les cartes 197 "jardin" ou 391 "voisin" par exemple) et ceux du nord de la Drôme (cf. Bouvier 1976, p. 367-369 et carte 56) connaissent la nasalisation de I suivi de N

Le tableau ci-dessous reprend quelques formes des villages situés de part et d'autre de la limite qui partage en deux aires la région du Pilat :

²²³ P. Gardette par exemple a montré que le choix des témoins par E. Edmont n'avait pas toujours été très heureux (cf. ALLy 4, p. 54-55).

		matutinu	*vecinu	vinu	pinu	*gard-inu
		"matin"	"voisin"	"vin"	"pin"	"jardin"
la Valla	3	-	-	-	<i>pi</i>	<i>jardzi</i>
Planfoy	6	<i>madyi</i>	<i>véji</i>	<i>vi</i>	<i>pi</i>	<i>jardyi</i>
Tarentaise	10	<i>madzoe</i>	<i>vézi</i>	<i>vi</i>	<i>pi</i>	<i>jardzoe</i>
le Bessat	11	<i>madzoe</i>	<i>vézi</i>	<i>vi</i>	<i>pi</i>	<i>jardzi</i>
Thélis	14	<i>madyi</i>	<i>vézi</i>	<i>vi</i>	<i>pi</i>	<i>dzardyi</i>
Saint-Julien	15	<i>madze</i>	<i>véze</i>	<i>ve</i>	<i>pe</i>	<i>jarde</i>
Saint-Marcel	26	<i>mati</i>	<i>vézi</i>	<i>vi</i>	<i>pi</i>	<i>dzardi</i>
Brossainc	16	<i>madze</i>	<i>véze</i>	<i>ve</i>	<i>pe</i>	<i>jarde</i>
Vinzieux	17	<i>madzi</i>	<i>véze</i>	<i>vi</i>	<i>vi</i>	<i>jardi</i>
Félines	21	<i>mate</i>	<i>véze</i>	<i>ve / vi</i>	<i>pe</i>	<i>jarde</i>
Savas	27	<i>mati</i>	<i>vézi</i>	<i>vi</i>	<i>pi</i>	<i>dzardi</i>
Peaugres	28	<i>mati</i>	<i>vézi</i>	<i>vi</i>	<i>pi</i>	<i>jardi</i>
Serrières	22	<i>mate</i>	<i>véze</i>	<i>ve</i>	<i>pe</i>	<i>jarde</i>
Champagne	32	<i>mate / mati</i>	<i>vézi</i>	<i>ve</i>	<i>pe</i>	<i>jarde</i>
Andance	35	<i>matyi</i>	<i>vézi</i>	<i>vi</i>	<i>pi</i>	<i>dzè^a rdi</i>

Le polymorphisme étant rare pour ce traitement, la limite de la nasalisation de I est très nette et elle est semblable à celle de O suivi de N : elle correspond à la limite de palatalisation de A, avec la même exception, le village de Saint-Julien (n° 15) qui ne palatalise pas le A précédé de palatale, mais nasalise A, O et I suivis de N (comparer la carte 22 avec celle qui figure sur le transparent).

Contrairement au Lyonnais (voir par exemple la carte "pin" 438 de l'ALLY), la région du Pilat conserve encore la nasale primitive *i* que beaucoup de parlers francoprovençaux ont perdue. Les parlers du nord Dauphiné, par exemple, ne présentent que la nasale *e* (voir ATF, cartes 197 "jardin", 391 "voisin"...). Les parlers francoprovençaux de la région du Pilat, situés en bordure du domaine francoprovençal, sont longtemps restés à l'écart de l'évolution vers *i* de *e*. Mais la nasale *e* gagne du terrain dans les parlers de la vallée du Rhône mais aussi dans ceux du plateau intermédiaire (cf. tableau ci-dessus), sous l'influence du français ou celle des parlers dauphinois.

1.2.1.3. Consonnes nasales devenues finales à l'époque romane : conclusion (carte 23)

Les traitements de A, U ou I suivi de nasale montrent encore une fois que l'isoglosse de A précédé de palatale n'est pas une limite isolée : les formes qui supposent un amuïssement du N sans nasalisation de la voyelle ne pénètrent que très peu en domaine francoprovençal. Entre cette limite et l'aire où les voyelles sont toujours orales, il existe une aire intermédiaire. Assez étroite dans la région du haut-plateau, elle s'élargit dans la région du plateau intermédiaire pour rattraper, dans la vallée du Rhône, le décalage entre la Loire et la Drôme (cf. carte 23).

Les données des enquêtes effectuées pour cette étude ne révèlent pas d'évolutions

notables par rapport aux observations faites par J.-B. Martin dans *La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat* : la zone de flottement indiquée sur la carte 4 de cet article correspond à peu près à l'aire intermédiaire qui figure sur la carte 23. Le nombre plus important de mots-témoins n'a qu'une incidence minime.

1.2.2. Consonnes occlusives intervocaliques

L'évolution des consonnes occlusives intervocaliques apparente le francoprovençal aux parlers d'oïl et distingue ces deux ensembles linguistiques de l'occitan. P. Nauton, qui a consacré un article à l'évolution de ces consonnes dans les parlers de la Haute-Loire et de l'Ardèche, formule ainsi cette distinction : "on sait qu'à l'intervocalique, dans l'Ouest du domaine roman, les occlusives sourdes sont devenues sonores sous l'influence de l'entourage vocalique. Dans certains cas, comme en provençal, l'évolution s'est arrêtée à ce stade. Dans d'autres cas, comme en français et en francoprovençal, la sonore s'est affaiblie en constrictive et parfois s'est amuïe. Les occlusives sonores primitives ou romanes ont tendance de leur côté à s'ouvrir en spirante." (Nauton 1966, p. 357).

Toutefois la région comprise entre la limite méridionale du francoprovençal et celle qui sépare le nord-occitan du reste du domaine occitan forme une vaste zone intermédiaire dans laquelle chacune des isoglosses des différentes consonnes semble connaître un tracé propre (voir par exemple Bouvier 1976, p. 111).

L'étude de l'évolution des consonnes occlusives intervocaliques dans la région du Pilat, située au nord de cette amphizone, va permettre de montrer à la fois l'unité linguistique du domaine de cette étude mais aussi les partitions qu'il connaît pour certains traits.

1.2.2.1. P intervocalique

Le traitement occitan de P intervocalique sonorise -P- en -b-, tandis qu'en francoprovençal, P intervocalique se sonorise en -v-. Presque toutes les localités habituellement occitanes de la région du Pilat (d'après le traitement de A précédé de palatale) connaissent le traitement francoprovençal. L'ALLY indique d'ailleurs que le traitement -P- > -v- se produit dans une grande partie de l'Ardèche. Cet écart entre la limite "classique" entre le francoprovençal et l'occitan (palatalisation ou non de A précédé de palatale) et la limite -P- > -v- / P > -b- se retrouve dans la Drôme, où le décalage est toutefois moins important (Bouvier 1976, cartes 1 et 8).

En Haute-Loire, d'après P. Nauton, toute la partie nord-est du département connaît l'évolution -P- > -v-, à l'exception d'un seul des points d'enquête, Saint-Just-Malmont, localité située à mi-chemin entre Saint-Bonnet-le-Château (ALF 816) et Riotord (ALF 817). Ce dernier village, n° 33 sur les cartes de la région du Pilat, est donc le seul du domaine à connaître l'évolution occitane P > -b- :

NEPOTE	> ; n e bu	"neveu"
CAPITU	> ; ts à be	"oreiller, traversin"
LUPU	> ; l u bo	"loup"...

1.2.2.2. T, D intervocaliques

Tandis qu'en occitan -T- intervocalique se sonorise en -d- et que -D- intervocalique a évolué en -z-, en francoprovençal T et D s'amuïssent.

Toute la région du Pilat connaît l'évolution -T-, -D- > zéro. Cette évolution n'est pas propre à la région du Pilat : on la retrouve dans toute la partie occitane du département de la Loire (cf. Gardette 1941a, p. 22-27 et 34-41), dans le nord-est de la Haute-Loire (Nauton 1974, p. 141-145) et dans la moitié nord de l'Ardèche.

Dans la Drôme, l'évolution -D- intervocalique > -z- et l'évolution -T- intervocalique > -d- ne touche que l'extrémité méridionale du département (cf. Bouvier 1976, p. 163-165).

Comme pouvaient le suggérer les études portant sur les régions voisines de la région du Pilat, -T- et -D- intervocaliques s'amuïssent dans tout le domaine.

1.2.2.2. C intervocalique

1.2.2.2.1. C intervocalique suivi de O, U (carte 24)

L'étude du traitement de C intervocalique suivi de O, U, qui donne -g- en occitan alors qu'il s'amuït en francoprovençal, entraîne, dans la région du Pilat, les mêmes difficultés que celles rencontrées par les dialectologues qui ont décrit les régions voisines (cf. Nauton 1974, p. 147 ; Gardette 1941a, p. 30...) : les mots qui pourraient illustrer ce traitement présentent souvent des formes francisées et celles qui n'ont pas été influencées par le français connaissent chacune des extensions différentes :

SECURU "sûr" : les formes *sũ(r)*, *šũ(r)*... relevées dans la région du Pilat montrent que le C intervocalique s'est amuï.

ACUTIARE "aiguiser" : il n'a rien donné dans notre domaine. La partie francoprovençale de la région du Pilat utilise le verbe *amula* et la partie occitane le verbe *afyala / afyara* (cf. *Etude lexicale*). La forme *égiza* de Champagne (n° 32) résulte d'un emprunt au français.

SECUTA "suite" : c'est presque toujours la forme française qui est utilisée. Les formes qui semblent autochtones (*syoe to*, *sy a uto*, *sy o to*) montrent toutes que le C a disparu.

CUCURBITA "courge" : la forme *k u rdzo* est sans doute le mot français, ce qui est normal pour une plante qui, dans la région du haut plateau tout au moins, n'est pratiquement pas cultivée. La forme *k u rlo* qui occupe le reste de la région du Pilat (cf. *Etude lexicale*) est, quant à elle, une forme refaite (cf. ALLy 261).

SECUNDU "second" : il se présente sous la forme *segõ* dans tout le domaine. Il peut s'agir du mot français.

*BICORNA "petite enclume" : partout où il existe encore, ce mot apparaît sous la forme *big o rna*, même dans la partie francoprovençale du Pilat. Les données de l'ALLY (1167*) révèlent que cette forme est attestée bien au nord de notre domaine.

ACUCULA "aiguille", ACULEATA "aiguillon", ACULEONE "pointe de l'aiguillon" : le traitement francoprovençal s'étend au-delà de la limite du domaine francoprovençal : on trouve la forme *oe ya*^o "aiguille" jusqu'à Vanosc (n° 34), par exemple. Seuls quelques villages des franges ouest et sud de la région du Pilat connaissent la forme occitane *ag ü lo* ou *ady ü yo* "aiguille", et plus rares encore sont les villages qui présentent le traitement occitan pour "aiguillon" : la forme *aguya* n'est attestée qu'à Riotord (n° 33) et Ardoix (n° 37) (voir carte 24).

NEC-UNU "personne" : si P. Gardette n'a pu se baser sur ce mot dans le Forez (cf. Gardette 1941a, p. 28-30), J.-Cl. Bouvier a montré que dans la Drôme, les formes *de gû*, *le dyü* semblaient illustrer "le traitement régulier de -K- + voyelle vélaire" (Bouvier 1976, p. 160 ; voir aussi carte 23). Dans la région du Pilat, "personne" est *le dyü* ou *de dyü* dans tout le sud du domaine. Par contre, en domaine francoprovençal, on ne trouve que le type *pèrson* : la forme francoprovençale *nyõ* n'apparaît en aucun point d'enquête de la région du Pilat (cf. ALLY 1241, ALF 1665, Gardette 1983, p. 536-541). La carte 24 montre que la limite entre le type *le dyü* et le type *pèrson* correspond à peu près à celle qui sépare les parlers occitans des parlers francoprovençaux : le Bessat (n° 11) et Tarentaise (n° 10), francoprovençaux par le traitement de A atone final précédé de palatale, emploient la forme *de dyü*.

Le traitement de C intervocalique suivi de O ou U dans la région du Pilat s'apparente à d'autres traitements phonétiques basés sur des séries peu nombreuses (par exemple la diphtongaison de O bref) : chacun des mots de ces séries semble connaître une extension différente.

1.2.2.2.2. C intervocalique suivi de A

Bien que les mots-témoins soient peu nombreux (PACARE "payer" et BRACAS "pantalon" ; cf. *Etude lexicale* pour ce dernier mot), l'évolution de A + C + A ne pose pas de problème particulier : -C- est représenté par -y- dans l'ensemble des parlers de la région du Pilat.

		Andance (n° 35)	Ardoix (n° 37)	Vanosc (n° 34)	Riotord (n° 33)
pacare	"payer"	-	-	-	<i>pàya</i>
bracas	"pantalon"	<i>br a ya</i>	<i>br è ya</i>	<i>br a ya</i>	<i>br à ya</i>

Même dans les patois les plus méridionaux du domaine, aucune forme en *-g-* n'est attestée. Ces données sont conformes aux observations faites par P. Nauton dans la Haute-Loire (Nauton 1974, p. 148-149) et dans l'Ardèche (Nauton 1966, p. 366), ou par J. Cl. Bouvier dans la Drôme (Bouvier 1976, p. 41, carte 1 et p. 150-151) : la limite de l'aire où le C de A + C + A donne *-g-* se situe nettement au sud de la région du Pilat (voir les cartes 1872 et 373 de l'ALF).

Précédé d'une autre voyelle que A, C suivi de A s'amuit dans l'ensemble de la région du Pilat, y compris dans les localités les plus méridionales :

		spica	auca	*buc + ata	secare	locare
		"épi"	"oie"	"lessive"	"faucher"	"louer"
Ardoix	37	é ipyo	o ya	büya	sya	lüya
Vanosc	34	é ipyà	o ya ^o	büya	šya	lüya
Riotord	33	é pyà	o yo	bzyè	s é à	luyoe à

La carte 39 qui figure dans *Géographie phonétique de la Haute-Loire* (Nauton 1974, p. 324) et la carte 21 dans *Les parlers provençaux de la Drôme* (Bouvier 1976, p. 147) laissaient supposer que les parlers de la région du Pilat ne connaissaient pas l'évolution occitane de C intervocalique suivi de A. Même la localité ardéchoise de Saint-Agrève (ALF n° 825) ne présente pas de cas de maintien de C intervocalique.

1.2.2.3. Groupes TR, DR intervocaliques (carte 25)

Dans les parlers occitans, le T du groupe intervocalique *-TR-* se sonorise en *-d-* puis évolue en *-i-*. On a donc l'évolution :

TR- > *-dr-* > *-ir-*

DR- > *-ir-*

Ce traitement est différent du traitement francoprovençal, qui fait évoluer le T du groupe *-TR-* comme s'il était intervocalique : il s'amuit en francoprovençal, comme en français.

Ces deux traitements opposent les parlers du Sud de la région du Pilat à ceux du Nord. Comme pour de nombreux traitements étudiés précédemment, le parler de Saint-Etienne (n° 1) connaît l'amuissement de T du groupe TR (cf. Veÿ 1911, p. 99), contrairement à l'ensemble du département de la Haute-Loire (cf. Nauton 1974, p. 150-151), tandis qu'à l'est de la région du Pilat, la limite entre les traitements occitan et francoprovençal passe au sud d'Albon (voir Bouvier 1976, p. 177-178 et carte 27).

Voici quelques exemples pour les localités situées de part et d'autre de la limite :

		petra	patre	matre	fratre	aratru	quadru	videre
		"pierre"	"père"	"mère"	"frère"	"araire"	"coin"	"voir"
Planfoy	6	<i>p é ro</i>	<i>p è r</i>	<i>m è r</i>	<i>fr è r</i>	<i>ar è r</i>	-	-
la Valla	3	<i>py è r</i>	<i>p à r</i>	<i>m à r</i>	<i>fr à r</i>	<i>à r ó la</i>	<i>k à r</i>	<i>v è r</i>
Tarentaise	10	<i>p è ira</i>	<i>p è r</i>	<i>m è r</i>	<i>fr è r</i>	<i>ar è r</i>	<i>k è r</i>	<i>v è r</i>
le Bessat	11	<i>p é ira</i>	<i>p è r</i>	<i>m è r</i>	<i>fr è r</i>	<i>ar è r</i>	<i>k è r</i>	-
la Versanne	20	<i>p a ir</i>	<i>p è r</i>	<i>m è r</i>	<i>fr è r</i>	<i>ar è r</i>	<i>k è r</i>	<i>v a ir</i>
Thélis	14	<i>p a ir</i>	<i>p è r</i>	<i>m è r</i>	<i>fr è r</i>	<i>ar è r</i>	<i>k è r</i>	<i>v a ir</i>
St-Julien	15	<i>pyoe r</i>	<i>p è r</i>	<i>m è r</i>	<i>frar</i>	<i>aroe y</i>	-	<i>v a ir</i>
St-Marcel	26	<i>p è iro</i>	<i>p a ir</i>	<i>m a ir</i>	<i>fr a ir</i>	<i>ér é ro</i>	<i>k è r</i>	<i>v è r</i>
Savas	27	<i>p a iro</i>	<i>p a ir</i>	<i>m a ir</i>	<i>fr è r</i>	-	<i>k è r</i>	<i>v è r</i>
Félines	21	<i>py è ra</i>	<i>p è r</i>	<i>m è r</i>	<i>frar</i>	<i>ar é ra</i>	-	
Peaugres	28	<i>p a iro</i>	<i>p è r</i>	<i>m è r</i>	<i>fr è r</i>	<i>ar é :r</i>	<i>k è r</i>	<i>v è r</i>
Champagnole	32	<i>py a ira</i>	<i>p è r</i>	<i>m é ra</i>	<i>fr é ra</i>	<i>ar é ra</i>	-	<i>v è r</i>
Andance	35	<i>p é ro</i>	<i>p è r</i>	<i>m è r</i>	<i>fr è r</i>	<i>ar è r</i>	-	<i>v a ir</i>
Albon	36	<i>py è ro</i>	-	-	-	-	-	-
Ardoix	37	<i>p é ir</i>	<i>p à ir</i>	<i>m à ir</i>	<i>fr a ir</i>	<i>à r à ir</i>	<i>k à ir</i>	-

Contrairement aux villages les plus méridionaux (cf. ci-dessus Ardoix), les localités proches de la limite entre traitement occitan et traitement francoprovençal présentent rarement la diphtongue issue de l'évolution de la consonne dans tous les mots-témoins (voir carte **25**). Peut-être influencées par les parlers francoprovençaux, ces localités ont souvent réduit la diphtongue.

Le meilleur témoin du traitement du groupe TR intervocalique est le mot "pierre". Quand un seul mot présente une forme diphtonguée, il s'agit en général de celui-là. Sur la carte **25** sont placées dans l'aire occitane d'après le traitement du groupe -TR- les localités qui présentent la diphtongue dans au moins un mot-témoin. Les villages qui ne connaissent pas la diphtongue issue de l'évolution du -T- dans les mots-témoins ci-dessus ne présentent cette diphtongue dans aucun autre mot en -TR- figurant dans le questionnaire d'enquête : la vérification était utile pour ce traitement en voie de régression dans certaines régions occitanes proches du francoprovençal (voir par exemple P. Gardette 1941a, p. 41-43).

Dans la région du Pilat, la limite nord de l'évolution en *i* du T dans le groupe intervocalique TR se confond presque exactement avec la limite sud de palatalisation précédé de palatale (comparer la carte **25** avec le transparent), ce qui prouve une nouvelle fois que la limite entre l'occitan et le francoprovençal dans la région du Pilat (isoglosse de A précédé de palatale) n'est pas une limite isolée.

1.2.3. Palatalisation conditionnée

1.2.3.1. Palatalisation conditionnée moderne de s, z (carte 26)

Devant *y*, *i*, *u*, les consonnes *s*, *z* se sont palatalisées vers la fin du Moyen Age dans une

vaste région qui englobe le nord-ouest de l'occitan, à partir de l'Ardèche, et dans quelques aires éparses du domaine francoprovençal (cf. Gardette 1941a, p. 48-53 ; Nauton 1974, p. 170-171).

Dans la région du Pilat, seule l'aire occitane connaît la palatalisation de *s*, *z*, devant *y*, *i*, *u*. Ce phénomène donne l'impression d'être en déclin dans la vallée du Rhône, et il n'est pas possible de trouver un mot-témoin présentant partout dans l'aire de palatalisation un *s* ou *z* palatalisé en *š* ou *j*.

Voici quelques formes différentes pour les villages situés à l'extrémité nord de l'aire de palatalisation de *s*, *z*, devant *y*, *i*, *u* :

Planfoy (n° 6) : *néšü* "né", *ši* "cinq"...

le Bessat (n° 11) : *ojyo* "oiseaux"...

Thélis (n° 14) : *véji* "voisin", *šim* "sommet"...

Bourg-Argental (n° 25) : *šw a* "suer", *nés^š ü* "né"...

Bouliou (n° 30) : *odjo* "oiseaux", *šw a* "suer"...

Savas (n° 27) : *ašy è to* "assiette"...

Davézieux (n° 31) : *raš ĩ no* "racine", *s^š iva* "avoine"...

Ardoix (n° 37) : *šw a* "suer"...

Le son noté -s^š est un son intermédiaire entre *s* et *š*. C'est une caractéristique du Vivarais, connue depuis longtemps (voir par exemple Gardette 1941a, p. 53 ou Nauton 1974, p. 171).

Les exemples très peu nombreux dans la région d'Annonay et l'inflexion vers le sud de la limite dans cette partie de la région du Pilat suggèrent que la palatalisation est un phénomène en recul (voir carte 26). Le *j* et *š* patois sont peu à peu supplantés par le *s* et le *z* du français ou l'ont été, à date plus ancienne, par ceux des parlers de l'est de la région du Pilat.

1.2.3.2. Palatalisation conditionnée moderne de *t*, *d* (carte 27)

La palatalisation conditionnée moderne de *t*, *d* devant *y*, *i* et *u* apparaît à Saint-Etienne (n° 1) dans des textes du début du XIX^e siècle. G. Straka écrit, dans *Poème contre une mission prêchée à Saint-Etienne...* : "à Saint-Etienne, seules les alvéodentales *t*, *d* se sont ainsi palatalisées jusqu'à l'affrication *tš*, *dj*" (Straka 1954, p. 114).

Le Forez connaît aussi la palatalisation de *t*, *d* devant *y*, *i* et *u*, jusqu'à l'affrication dans sa partie francoprovençale (cf. Gardette 1941a, p. 51-61 et carte 9).

Pratiquement toute la Haute-Loire connaît également la palatalisation de *t*, *d* (à l'exception de l'extrémité sud-ouest du département) mais la palatalisation ne va pas jusqu'à l'affrication (cf. Nauton 1974, p. 164-171 et carte 46).

A l'est de la région du Pilat, tout le centre des Terres Froides, en domaine francoprovençal, palatalise *t*, *d* jusqu'à l'affrication, comme l'indiquent les cartes 111 "dire", 115 "dimanche", 367 "tenir", 368 "tirer"... de l'ATF.

Comme pour les autres traitements phonétiques présentant le même type de configuration dans les régions voisines de la région du Pilat, on peut s'attendre à ce que la partie occitane du domaine se distingue de la partie francoprovençale, la première connaissant la palatalisation de *t*, *d*, tandis que *t*, *d* seraient représentés par *ts*, *dz* dans la seconde.

C'est en effet à peu près la situation que l'on peut observer ; toutefois certains villages de la vallée du Rhône et du plateau intermédiaire ne connaissent ni palatalisation ni affrication tandis que quelques parlers présentent deux traitements.

Voici tout d'abord quelques exemples pour les villages situés le long de la limite de palatalisation :

Planfoy (n° 6) : *mad i* "matin", *d ina* "dîner", *part u* "trou"...

Saint-Genest (n° 13) : *pet i* "petit", *t imu* "timon", *d imar* "mardi"...

Thélis (n° 14) : *mad i* "matin", *part u* "trou", *d imèkr* "mercredi"...

Véranne (n° 12) : *part u* "trou", *t ò* "temps"...

Brossainc (n° 16) : *part u* "trou", *t ò* "temps", *d isãd* "samedi"...

Saint-Julien (n° 15) : *t ò* "temps", *d isãd* "samedi"...

Bourg-Argental (n° 25) : *mad i* "matin", *part u* "trou"...

Boulieu (n° 30) : *t imu* "timon", *t ĩ na* "cuve"...

Davézieux (n° 31) : *t imu* "timon"...

Champagne (n° 32) : *mad i* "matin"...

Toutes les localités situées au sud-ouest de ces points d'enquête connaissent la palatalisation de *t* et *d* (aire en rouge sur la carte 27).

Dans la liste ci-dessous figurent quelques exemples pour les villages situés le long de la limite d'affrication (aire en bleu sur la carte 27) :

.
Tarentaise (n° 10) : *madzoe* "matin", *dzisãd* "samedi", *tsõ* "temps"...

.
le Bessat (n° 11) : *dzesãd* "samedi", *tsõ* "temps", *tsemu* "timon"...

.
Saint-Julien (n° 15) : *dz a o* "dieu"...

.
Brossainc (n° 16) : *madze* "matin", *dzina* "dîner", *petsi* "petit"...

.
Vinzieux (n° 17) : *dzür* "jour", *tsimu* "timon", *petsi* "petit"...

.
Limony (n° 18) : *madze* "matin", *dzesãd* "samedi", *tsoe mõ* "timon"...

.
Saint-Pierre (n° 8) : *dzesãd* "samedi", *partsü* "trou", *dzü* "dur"...

Grâce aux données ci-dessus et à la carte 27, on voit que trois villages (hachurés de bleu et rouge) connaissent les deux traitements à la fois : Véranne (n° 12), Saint-Julien (n° 15) et Brossainc (n° 16). On ne peut pas formuler de règle expliquant pourquoi un mot présente la palatalisation de *t* ou *d*, et pourquoi un autre présente une forme en *-ts* ou *-dz* : la palatalisation affecte un mot dans un village alors que dans la localité voisine, ce mot se prononce en *-ts* ou *-dz*. Il n'est donc pas possible de préciser avec certitude quel pourrait être l'éventuel traitement indigène et quel serait le traitement importé (la fréquence de chacun des deux traitements n'apporte pas d'enseignement déterminant), à moins que les deux prononciations ne coexistent depuis longtemps.

D'après G. Straka, le parler de Saint-Etienne (n° 1), après un stade *ts*, *dz*, semble avoir également connu deux prononciations : *ts*, *dz* ou *tš*, *dj* (cf. Straka 1954, p. 115-116). Les nombreuses variantes graphiques employées par J. Vacher suggèrent également que "les deux prononciations avaient peut-être cours" (Vacher, p. 40).

La troisième aire (laissée en blanc) qui occupe la région du Pilat regroupe les villages qui ne présentent ni affrication ni palatalisation :

.
Clonas (n° 5) : *tã* "temps", *mate* "matin", *timõ* "timon"...

.
Vinzieux (n° 17) : *dina* "dîner", *partü* "trou"...

Saint-Marcel (n° 26) : *tã* "temps", *dina* "dîner"...

Savas (n° 27) : *dina* "dîner", *partü* "trou"...

Peaugres (n° 28) : *mati* "matin", *tim* "timon"...

Champagne (n° 32) : *mate* "matin", *dina* "dîner"...

Ardoix (n° 37) : *mati* "matin", *timu* "timon"...

Plusieurs villages présentent à la fois les consonnes *t* et *d* ou leurs correspondantes palatalisées : Boulieu (n° 30), Davézieux (n° 31), Andance (n° 35) (rond rouge sur la carte **27**) ou affriquées : Vinzieux (n° 17) (rond blanc sur la carte). La carte **27** pourrait suggérer un recul de la palatalisation ou de l'affrication dans l'aire délimitée par les points 22, 26, 37 et 36 mais les données anciennes provenant de l'ALLY pour les villages de Boulieu (n° 30) et Ardoix (n° 37) montrent que la prononciation *t*, *d* est peut-être autochtone. Cette aire se prolonge dans les parlers voisins de la Drôme et de l'Isère (cf. par exemple ALLy 769 ou ALJA 44).

La cartographie des différents traitements de *t*, *d* devant *y*, *i* et *u* dans la région du Pilat révèle encore une fois le polymorphisme qui règne aux abords de la limite entre l'occitan et le francoprovençal mais également l'affinité qui existe entre les parlers de l'est du domaine et les parlers voisins de l'Isère et de la Drôme.

1.2.3.2. Palatalisation conditionnée moderne de *k*, *g*

Il n'est pas possible de retracer précisément les différentes évolutions de *K* et *G* dans la région du Pilat : chaque mot-témoin semble avoir une histoire particulière et le polymorphisme à l'intérieur d'un même village est très important :

Sainte-Croix (n° 2) : *küşö* "tas", *kyü* "cul", *e rekülö* "à reculons", *k üna vya* "quelle vie"...

Planfoy (n° 6) : *küşu* "tas", *tyoe* "cul", *byo tyorã* "rosette (dernier boyau du porc)", *retyor* "recule", *k üna vya* "quelle vie"...

Ardoix (n° 37) : *kitsu* "tas", *tou* "cul", *a la ret oru* "à reculons", *k una sè* "quelle soif"...

Tout au plus peut-on dire que toute la région du Pilat connaît des cas de palatalisation de *k* et *g*, et que rien ne semble, de nos jours, distinguer sur ce point les parlers occitans des parlers francoprovençaux du domaine.

1.2.3.3. Palatalisation conditionnée moderne de *l*

Le *l* se palatalise devant *i* et *ü* (> *l*, parfois *y*) dans presque toute la région du Pilat. La palatalisation de *l* n'oppose pas les parlers occitans aux parlers francoprovençaux : les villages qui ne présentent pas cette palatalisation sont aussi bien occitans que francoprovençaux. Comme ils sont surtout situés dans la vallée du Rhône (à Serrières, Champagne et Andance, aux points 22, 32 et 35) et sur le plateau d'Annonay (aux points 21, 27, 28, 30, c'est-à-dire à Félines, Savas, Peaugres, Boulieu), on pourrait suspecter l'influence du français. Toutefois, la carte 788 "lune" de l'ALF ou la carte 831 "lune" de l'ALLY semblent indiquer que l'Ardèche ne connaît pas ce phénomène. De même, J.-Cl. Bouvier signale que cette évolution n'est pas attestée dans la Drôme (Bouvier 1976, p. 496, note 1 ; voir également AJA 74 "lune" par exemple).

L'aire où *l* suivi de *i* et *ü* reste intact correspond à celle de non-palatalisation de *t*, *d* devant *y*, *i* et *u* (cf. chapitre ci-dessus et carte 27) et amène également à constater la continuité entre l'est de la région du Pilat et les parlers voisins de la Drôme et de l'Isère.

1.2.3.4. Palatalisation conditionnée moderne de *n*

Le traitement de *n* suivi de *i* ou *ü* est semblable dans toute la région du Pilat : suivi d'une de ces voyelles, *n* se palatalise, comme par exemple en Haute-Loire (cf. Nauton 1974, p. 167-170 et carte 47) ou dans la moitié sud du Forez (cf. Gardette 1941a, p. 69-70 et carte 12).

1.2.3.5. Palatalisation conditionnée à l'époque romane : **K, G + A** (carte 28)

A l'époque romane, *c* et *g* suivis de *a* se sont palatalisés dans la plus grande partie du domaine d'oïl, dans tout le francoprovençal et dans le nord du domaine occitan (ce trait permet de distinguer le nord occitan des autres dialectes occitans ; cf. par exemple Bec 1967, p. 37-38 ou Bouvier 1976, p. 47-74 ; voir également carte I). Les résultats de cette palatalisation sont ordinairement *ts* et *dz* en occitan, alors qu'en domaine francoprovençal, *c* et *g* suivis de *a* présentent aujourd'hui une diversité de produits : *s*, *š*, *ts*...

Mais les cartes 262 "chemin", 603 "fourche", 812 "marché", 1349 "vache" de l'ALF, synthétisées dans la carte 3 de l'article de G. Tuillon "Analyse d'une carte linguistique : "cheval-chevaux" (ALF 269)" révèlent qu'entre le nord-occitan et le francoprovençal, le phonème *š* s'est infiltré le long de la limite entre les deux aires linguistiques, depuis la région de Vichy jusqu'aux environs de Grenoble (Isère), en passant par Roanne, Saint-Etienne et Lyon (Tuillon 1971a). La forme curieuse de cette "longue bande étroite" suscita la curiosité des linguistes et inspira plusieurs explications. L'hypothèse d'une progression du phonème français le long de voies de communication reliant les cinq cités importantes qui se trouvent sur le parcours de cette aire allongée (Dauzat 1927, p.72) ne pouvait être retenue : aucune route importante ne relie ces villes. P. Gardette a soutenu que l'invasion de la forme française, qui suit de très près l'isoglosse de A précédé de palatale distinguant le domaine francoprovençal du domaine occitan s'expliquait ainsi : "dans la région frontière où les nombreux produits francoprovençaux de K + A (*ts*, *s*, *š*, *šy*) s'opposaient au produit occitan plus uniforme (partout *ts*, sauf une petite zone de *tš* en Auvergne) et créaient une zone d'incertitude, le *ch* français est venu au secours en supprimant l'incertitude" (Gardette 1970, p. 300).

L'étude détaillée des parlers du Forez conforte cette hypothèse : la limite de l'aire où *c* aboutit à *ts* correspond à la partie occitane du Forez, alors que la forme française *š* a envahi la partie francoprovençale, où le polymorphisme était important (cf. Gardette 1941a, p. 70-73, carte 13 et carte récapitulative 32 ; il n'existait pas de mots-témoins en *G* "vraiment populaires" pour illustrer le traitement de *G + A*). Dans l'article *Rencontres de synonymes et pénétration du français dans les aires marginales*, P. Gardette signale que cette coïncidence entre l'aire où *c > ts* et l'isoglosse de *A* précédé de palatale se poursuit dans le nord de l'Ardèche (Gardette 1970).

Le réseau serré formé par les points d'enquête de cette étude permettra de vérifier la coïncidence des deux isoglosses dans la région du Pilat.

Dans le dialecte de Saint-Etienne (n° 1) "*k* et *g* devant *a*, à l'initiale et à l'intérieur des mots derrière consonne, se sont palatalisés en *š* et *j*" (Straka 1954, p. 109).

En Haute-Loire, *C + A* et *G + A* évoluent en *ts* et *dz* au nord-ouest du département, région contiguë à la partie sud-ouest de la région du Pilat (Nauton 1974, p. 157-159 et carte 43).

A propos des parlers situés à l'est de la région du Pilat, A. Devaux écrit : "le Dauphiné septentrional appartient [...] tout entier au domaine de *c* (+ *a*) palatalisé" et plus loin : "le *g* vélaire, initial ou appuyé, se change en *j* devant *a*" (Devaux 1892, p. 275 et 290 ; voir aussi dans l'ATF les cartes 56 "chemin" ou 180 "glace" par exemple).

Dans la Drôme, la limite entre *ts*, *dz* et *š*, *j* est légèrement plus méridionale que la limite de palatalisation de *A* précédé de palatale (cf. Bouvier 1976, p. 47-49 et carte 10).

Si la région du Pilat palatalise toujours *c* et *g* suivi de *a*, le résultat n'est pas similaire dans la partie occitane et dans la partie francoprovençale.

Voici quelques exemples pour les villages situés de part et d'autre de la limite entre les deux traitements :

		calendas	casearia	vacca	gelare	galbinu
		"noël"	"cage à fromage"	vache	geler	jaune
Planfoy	6	šarãd	šaz è ro	v a šo	jala	j o no
Tarentaise	10	šarãd	šaz è ra	v a ši	jala	jon
le Bessat	11	šarãd	šazèr	v a ša	jara	jon
St-Genest	13	tsarãd	tsaz è ro	v a tso	dzara	dz o no
Thélis	14	šarãd	tsaz è ro	v a šo	jara	jon
Bourg-Argental	25	-	tsaz a ir	v a tso	dzara	dz a ono
St-Julien	15	šarãd	šaz a ir	vaš	jala	jon
Savas	27	tsalãd	šaz a ir	vatš	dzala	dzon
Serrières	22	-	šazèr	v a ši	jala	jon
Peaugres	28	tsalãd	tsaz è ro	v a tsa	dzala	jon
Champagne	32	šarãd	šaz a ira	v a ša	jala	jon
Davézieux	31	tsalãd	tsadz è ro	v a tso	dzela	dzon
Andance	35	šalãdo	šazèr	v a ša	dzala	dz o no
Ardoix	37	tsar ã do	tsaz è ro	v a tso	dzara	dz a un

Les données ci-dessus montrent que les parlars de la partie occitane de la région du Pilat s'opposent à ceux de la partie francoprovençale : en nord-occitan, *c* et *g* suivis de *a* se palatalisent en *ts* et *dz*, alors que dans l'aire francoprovençale de la région du Pilat, *c* et *g* suivis de *a* évoluent en *š* et *j* (voir carte 28).

Les formes en *š* de la localité d'Andance (n° 35) résultent de l'influence du français : on trouve dans ce village *tsam ĭ zo* "chemise", et les formes *dzala* "geler", *dz o no* "jaune" doivent être considérées comme représentatives du traitement phonétique local.

Le mot *vatš* "vache" de Savas (n° 27), sorte d'hybride phonétique, est une forme isolée : je n'ai pas noté d'autres formes en *-tš-*, ni dans ce village ni ailleurs.

La localité de Thélis (n° 14) présente une particularité notable : deux des trois témoins, les deux hommes, emploient systématiquement les formes notées ci-dessus. Mais l'épouse du témoin A. utilise toujours les formes occitanes : *v a tso*, *tsavã*, *dzara*, *dzon*... Cette femme est pourtant originaire de la commune, mais le hameau où elle a grandi est plus proche de Graix²²⁴, village francoprovençal d'après le traitement de palatale + A (Martin 1979a, carte 3), que Thélis.

Ce polymorphisme n'est pas surprenant : beaucoup de patoisants des villages proches de l'isoglosse de C, G + A sont conscients de l'opposition *ts, dz / š, j* et certains peuvent employer l'une ou l'autre prononciation selon les interlocuteurs. Ainsi, le témoin A de Tarentaise (n° 10), né à Saint-Régis (n° 24), employait plutôt les formes occitanes de son enfance quand il parlait avec moi (le patois que j'utilise est sur ce point de type occitan), mais il adoptait la prononciation francoprovençale avec les autres témoins de Tarentaise. A Planfoy (n° 6), les témoins avaient tendance, par une sorte de réaction d'hyper-dialectalisation, à remplacer les formes palatalisées par les formes affriquées

²²⁴ Cf. carte 7 par exemple pour ce village qui n'appartient pas au domaine d'enquêtes de cette étude.

qu'ils considéraient comme plus "patoises". Quant aux semi-locuteurs de l'aire occitane, ils manquaient rarement de transformer le *š* en *ts* et le *j* en *dz* dans les mots français qu'ils "patoisaient". A l'inverse, dans les mots de français régional issus du patois, les correspondances *ts-š* et *dz-j* étaient systématiquement respectées (ex. *bats* *o lo* "caisse en bois pour nourrir le bétail" > *bašol*, noté *bachole* ; *fodza* "bêcher" > *fojé*, noté *foger*...).

La coïncidence entre l'isoglosse de A précédé de palatale et la limite entre les différents produits de la palatalisation de K et G devant A est donc presque totale, même si les phonèmes français *š* et *j* tendent à être adoptés dans les parlers occitans les plus francisés. A l'est de la région du Pilat, dans la Drôme, cette coïncidence entre les deux isoglosses est moins nette : "ainsi la réduction de K- latin à la constrictive *š* n'apparaît-elle que dans la partie la plus septentrionale de la Drôme provençale, c'est-à-dire dans une région située à faible distance du domaine franco-provençal proprement dit" (Bouvier 1976, p. 50 ; voir aussi carte 10).

1.2.4. Vocalisation de consonnes labiales : B, V finals en roman

La vocalisation de B ou V finals en roman est une autre caractéristique qui peut distinguer les parlers nord-occitans des parlers francoprovençaux. Au delà de la description linguistique de la région du Pilat, ce chapitre pourra à nouveau illustrer certains traitements particuliers propres aux parlers situés à la lisière du francoprovençal et de l'occitan.

Comme dans le Forez voisin (cf. Gardette 1941a, chapitre 3), il est nécessaire de considérer séparément les conditionnements phonétiques différents.

1.2.4.1. finale -IVE (carte 29)

Il n'existe qu'un seul mot permettant d'illustrer le traitement de V entre I et E : il s'agit de NIVE "neige". Encore l'analyse est-elle limitée par l'intrusion du type *nédz* (forme du point 31, Davézieux), emprunt au français dont on va voir qu'il connaît, dans la région du Pilat, une extension qui n'est pas anodine.

A Saint-Etienne (n° 1), le V ne s'est pas vocalisé dans NIVE : E. Veÿ écrit dans *Le Dialecte de SaintEtienne au XVII^e siècle*, "la finale -VE ne modifie ni l'a de CLAVE, ni l'i de NIVE" (Veÿ 1911, p. 24). J. Vacher par exemple écrit *né* le mot "neige".

De même, le V de NIVE s'est amuï en Dauphiné septentrional (cf. Devaux 1892, p. 176 et 325)

P. Gardette a montré qu'à l'ouest de notre domaine "le provençal a connu la vocalisation du V de NIVE, tandis que le forez franco-provençal ne l'a pas connue" (Gardette 1941a, p. 85-87 et carte 17).

Dans le Dauphiné septentrional, le V de NIVE est tombé sans se vocaliser (voir Devaux 1892, p. 325)

Dans la région du Pilat, il semble que le V ne se soit vocalisé que dans les parlers occitans :

au nord du domaine, on trouve les formes :

–
n à é à Sainte-Croix (n° 2), la Valla (n° 3), Roisey (n° 7) et Véranne (n° 12)

–
n à i à Tarentaise (n° 10), Pélussin (n° 4), Brossainc (n° 16), Vinzieux (n° 17) et Félines (n° 21)

–
na à Clonas (n° 5) et Limony (n° 18)

–
nè à Serrières (n° 22)

au sud-ouest de la région du Pilat, les différentes formes de NIVE supposent la vocalisation du V :

–
011ny à o à Thélis (n° 14) et la Versanne (n° 20)

–
nyoe (parfois *ny oe u*) à Saint-Genest (n° 13), Bourg-Argental (n° 25), Jonzieux (n° 19), Marlhès (n° 23) et Saint-Régis (n° 24)

–
n è u à Riotord (n° 33) et Ardoix (n° 37)

–
ny è u à Saint-Romain (n° 9)

–
nyo à Planfoy (n° 6)

–
ny à u / né à Saint-Sauveur (n° 29)

–
n é u / né à Vanosc (n° 34)

Entre ces deux aires, le type français *neige* semble s'avancer, depuis la vallée du Rhône en direction de Saint-Etienne (n° 1), le long de la limite entre le francoprovençal et l'occitan, séparant les formes issues de la vocalisation du V de celles dans lesquelles le V s'est amui (comparer la carte **29** avec le transparent). La forme *n è dzo* de Boulieu (n° 30), qui provient des enquêtes de l'ALLy effectuées il y a plus de cinquante ans, indique que l'irruption du français dans cette région n'est pas un phénomène récent.

Il est tentant d'imaginer que les parlors locaux, confrontés à deux formes concurrentes, ont eu recours au français pour trancher le conflit : l'aire d'attestation des formes *n è dzo*, qui, à échelle beaucoup plus petite, rappelle l'intrusion du phonème français *š* entre le nord-occitan et le francoprovençal, conduit naturellement à évoquer

cette hypothèse. P. Gardette ou G. Tuillon ont montré à plusieurs reprises, et à l'aide de nombreux exemples, que l'emprunt au français était fréquent dans les zones frontalières (cf. chapitre ci-dessus). Sur le plan lexical, J.-B. Martin a également relevé des faits analogues dans le chapitre "Appel au français dans les zones de rencontre d'aires différentes ou dans les cas de grande fragmentation" de *Permanence et Evolution dans les patois du Lyonnais depuis les enquêtes de l'ALLY*, à partir de la comparaison entre les données de l'ALLY et celles obtenues par des relevés effectués une cinquantaine d'années plus tard (Martin 1995, p. 225). Nous reviendrons dans la partie de cette étude consacrée au lexique sur d'autres faits de ce genre.

La carte 29 montre qu'aucun village de la partie francoprovençale de la région du Pilat ne présente de formes supposant la vocalisation du V. A l'inverse, toutes les localités occitanes présentent des formes avec vocalisation du V. Mais, à Saint-Sauveur (n° 29) et Vanosc (n° 34), les deux formes coexistent : à la question 799 "de la neige" de l'ALLY, la forme *né* a été recueillie (en même temps toutefois que *ny a u* à Saint-Sauveur) alors qu'à la question "il neige" (ALLY 799), à laquelle les bons patoisants de la région du Pilat répondent par la périphrase "il tombe de la neige" (*nédza* est un néologisme des semi-locuteurs, calqué sur le français "neiger"), apparaissent les formes supposant la vocalisation de V : *ny a u* à Saint-Sauveur, *n é u* à Vanosc. La prosodie n'explique pas la variation entre les deux formes et le type *neige* de l'aire intermédiaire ne permet pas de savoir s'il y a eu continuité entre les formes francoprovençales et les deux attestations de *nè* dans cette partie de la région du Pilat.

1.2.4.1. finale -ABE, -AVE (carte 30)

Pour ce traitement également, les mots-témoins sont rares. Le seul exemple que l'on trouve partout dans la région du Pilat est CLAVE "clé". Un second mot peut étayer les hypothèses formulées à partir des différentes formes du mot "clef" : il s'agit de TRABE "poutre". Malheureusement, ce terme est en train de disparaître et il n'a été obtenu que dans quelques villages.

On a vu dans le paragraphe précédent que le dialecte de Saint-Etienne (n° 1) ne connaît pas la vocalisation du V de CLAVE (cf. Veÿ 1911, p. 24).

Le sud du Forez, dans sa partie occitane, vocalise le V de CLAVE, tandis que dans la partie nord non envahie par le français "clef", le V s'est amuï (cf. Gardette 1941a, p.87-90 et carte 18).

Dans le Dauphiné septentrional, V final en contact avec des voyelles d'avant est tombé comme le V de NIVE (cf. Devaux 1892, p. 105).

J.-Cl. Bouvier a montré que seule la frange nord de la Drôme connaissait ce traitement : dans la partie occitane de ce département, le V de CLAVE s'est vocalisé (cf. Bouvier 1976, p. 233-235 et carte 36).

Dans la région du Pilat, il est parfois très difficile de distinguer les formes provenant de la vocalisation de V des formes qui supposent la chute de V. En effet, plusieurs évolutions différentes peuvent aboutir à la même forme :

CLAVE > *kla* (à Limony (n° 18) par exemple)

Mais CLAVE > *kl̥ u* > *kla* (à Ardoix (n° 37) par exemple, où les deux formes coexistent)

CLAVE > **kl̥ o* > *klo* (à Saint-Romain (n° 9) par exemple)

Mais CLAVE > **kla* > *klo* (dans le même village, si l'on imagine que le *a* de la forme *kla* a suivi le traitement de *a* accentué devenu final de bonne heure ; cf. ci-dessus 1.1.2.)

Ou CLAVE > **kla* (> *kla*^o) > *klo* (vélarisation de *a* accentué, à Clonas (n° 5), par exemple ; cf. ALLy 697)

Pour les formes *kla*, l'aperture de *a* devrait en théorie permettre de distinguer celles qui proviennent de la vocalisation de V de celles qui résultent simplement de cette consonne. Mais ni mes notations ni celles de l'ALLy n'autorisent une telle distinction : il serait imprudent de tirer des conclusions plus précises que les réalisations effectives ou la notation des données.

Même s'il est impossible de tracer, dans la région du Pilat, une limite précise entre les deux traitements, les formes de certains villages sont explicites, et celles de certaines autres localités permettent d'émettre des hypothèses relativement sûres.

Les formes *klo* de Sainte-Croix (n° 2) et Clonas (n° 5) résultent du traitement lyonnais de *a* accentué, comme la forme *kla*^o de Pélussin (n° 4). Il est probable que les formes *kla* de la Valla (n° 3) et Saint-Pierre (n° 8) proviennent de la chute du V comme certainement les formes *kya* et *kla* de Limony (n° 18) et Véranne (n° 12). La forme *trò* (< TRABE) de Véranne présente sans doute le traitement lyonnais de *a* accentué. Les formes *kla* de Tarentaise (n° 10) et du Bessat (n° 11) sont ambiguës et peuvent résulter de l'un ou l'autre des deux traitements.

En domaine occitan, trois villages présentent encore la diphtongue qui provient de la vocalisation de V :

Ardoix (n° 37) : *kl̥ u* (parfois *kla*)

Marlhes (n° 23) et Saint-Régis (n° 24) : *kl̥ o*

Il faut certainement imaginer pour les formes *kla* de Riotord (n° 33), Jonzieux (n° 19) et Saint-Sauveur (n° 29) une simplification de la diphtongue *kl̥ u* (hypothèse confortée par la double forme d'Ardoix).

Les formes *klo* de Saint-Romain (n° 9), Saint-Genest (n° 13) et Planfoy (n° 6) peuvent provenir soit de l'évolution **kla* > *klo* (traitement de A devenu final de bonne heure par amuïssement de la labiale), soit de la simplification de la diphtongue *kl̥ o*. La forme du pluriel *klo* à Saint-Genest (n° 13) pourrait donner à penser que la seconde hypothèse est la plus probable (la première supposerait une forme *kla* pour "clés"). Mais l'analogie a pu jouer, généralisant la forme du singulier, car on relève les formes *kyè* à Brossainc (n° 16) et Vinzieux (n° 17), *klè* à Félines (n° 21), ainsi que la forme *trè* (< TRABE) à Brossainc, formes qui proviennent de l'amuïssement du V. En effet, on a vu que ces trois villages faisaient évoluer le A accentué devenu final par chute d'une consonne en è : BLADU > *blè*

"blé", PRATU > *prè* "pré" (cf. ci-dessus 1.1.2. et carte 2). Ces trois localités francoprovençales d'après le traitement de A précédé de palatale n'ont donc pas connu la vocalisation de V.

S'il n'est pas possible de tracer de limite précise entre vocalisation et chute du V de TRABE et CLAVE (voir carte 30), on peut néanmoins affirmer que dans la région du Pilat, la vocalisation du V est un phénomène occitan, comme dans le Forez.

1.2.4.1. finale -IVU (carte 31)

Plusieurs mots-témoins permettent d'illustrer le traitement de la finale -IVU. Mais aucun n'est répandu dans toute la région du Pilat :

AESTIVU "été" est concurrencé par le type français *été* ou par le type *bõ tyõ* "beau temps" dans une partie de la région du Pilat (cf. *Etude lexicale*).

RIVU désigne soit la rivière, soit le ruisseau, mais le type français *rivière* est en train de remplacer RIVU dans les deux emplois (cf. *Etude lexicale*).

*AB-HORA+IVU "précoce" n'existe que dans la partie occitane de la région du Pilat et il est de plus en plus rare (cf. *Etude lexicale*).

LIXIVU "lessif" : ce mot n'est pratiquement plus connu, la pratique de la lessive à la cendre ayant été abandonnée depuis près d'un siècle (voir ci-dessus *Etude sociolinguistique* et cf. *Etude lexicale*).

VIVU "vif" : c'est aussi un mot en voie de disparition. Ce sont parfois les formes *vif* / *viv* qui ont été obtenues, mais, dans quelques cas, les témoins se sont abstenus de répondre : la forme *vi*, trop proche du français, leur paraissant suspecte.

En Forez, les formes dialectales issues de ces étymons supposent toutes la vocalisation du V (cf. Gardette 1941a, p. 90-92 et carte 19). Il semble qu'il en soit de même dans la région du Pilat : les parlers occitans comme les parlers francoprovençaux connaissent ou ont connu la vocalisation de V.

Dans la majorité des parlers occitans, la diphtongue s'est maintenue (voir carte 31). Toutefois, quelques villages occitans proches de la limite entre les deux aires linguistiques ne présentent aucune diphtongue dans les mots-témoins ci-dessus : Thélis (n° 14), Saint-Julien (n° 15), Saint-Marcel (n° 26), Davézieux (n° 31), Champagne (n° 32) et Andance (n° 35). A l'inverse, quatre localités francoprovençales montrent des cas de maintien de la diphtongue : la Valla (n° 3), Tarentaise (n° 10) le Bessat (n° 11) et Véranne (n° 12) (comparer la carte 31 avec la carte 15, qui montre l'extension maximale de la diphtongue AU latine ou romane).

La carte 36 qui figure dans *Les parlers provençaux de la Drôme* montre que, dans ce

département voisin, la limite de conservation de la diphtongue est également assez proche de celle qui distingue les parlers occitans des parlers francoprovençaux (Bouvier 1976, p.233-236).

Même si l'ensemble des parlers de la région du Pilat connaît le même traitement du V dans la finale -IVU, ce point permet d'illustrer l'aire de conservation de la diphtongue mais surtout le statut particulier des parlers de la partie de la région du Pilat appelée aire de transition d'après le traitement de palatale + -ARE. En effet, huit villages de cette région présentent majoritairement des formes en *i* (parfois *-iy* ou *-ÿy*) :

		rivu	vivu	lixivu
		"rivière, ruisseau"	"vif"	"lessif"
Limony	18	<i>ri</i>	<i>vi</i>	-
Brossainc	16	<i>ri</i>	<i>vi</i>	-
Vinzieux	17	<i>ri</i>	-	<i>lési</i>
Félines	21	<i>ri</i>	-	<i>lési</i>
Serrières	22	<i>vi</i>	<i>vi</i>	<i>lési</i>
Véranne	12	-	-	<i>lÿsiy / lÿsy a o</i>
Roisey	7	-	-	<i>lÿsÿ:y</i>
Pélussin	4	-	<i>riy</i>	-

Ces villages ont connu une évolution identique à celle de certains parlers foréziens. P Gardette décrit ainsi les formes en *-i* : "on peut sans doute les expliquer par la chute du second élément de la diphtongue *i u* décroissante, formée par la coalescence de l'*i* avec V vocalisé" (Gardette 1941a, p. 139, voir aussi *GPFP*, p. 92 ou *ALLY* 5, 644)²²⁵. Les formes *lÿsiy* de Véranne (n° 12) et *riy* de Pélussin ne posent pas de problème : elles s'expliquent par le traitement propre à ces localités de *i* accentué final (cf. ci-dessus 1.1.3.) et elles font la transition avec la forme *lÿsÿ:y* de Roisey (n° 7).

Le traitement particulier de la finale -IVU singularise encore une fois les parlers francoprovençaux de cette aire de transition proche du domaine occitan (voir carte 31).

1.2.4.1. finales -AVU, -OVE, -OVU, UBE

Le meilleur mot-témoin est CLAVU "clou". On a vu ci-dessus (1.1.7.1.) que ce mot était celui qui conservait la diphtongue dans l'aire la plus vaste : Roisey (n° 7) par exemple présente la forme *kl a u*. Mais les formes des villages plus septentrionaux (Sainte-Croix (n° 2), Clonas (n° 5) : *klu*) montrent que le V s'est également vocalisé dans cette partie de la région du Pilat : ces formes *klu* supposent un ancien **kl oe u* (forme attestée à Tarentaise (n° 10), à Thélis (n° 14)...) ou *kl é u* (attestée au point 9, à Saint-Romain), où la diphtongue, devenue croissante, s'est monophthonguée en *u*.

Les trois villages qui connaissent une évolution particulière de A devenu final de bonne heure à la suite de la chute d'une consonne (les points 16, 17, 21, respectivement

²²⁵ Voir également les cartes 138 "rivière" et 1314 "eau de lessive" de l'*ALJA*, ou la carte 122 "eau de lessive" de l'*ATF* qui révèlent des formes en *-i* à l'est de la région du Pilat.

Brossainc, Vinzieux et Félines) ne présentent pas le è qui provient de cette évolution, mais une voyelle finale *a* ou *o* qui résulte de la simplification de la diphtongue issue de la vocalisation de *V*.

Les autres mots-témoins confirment que le *V* ou le *B* en contact avec des voyelles d'arrière se sont diphtongués dans toute la région du Pilat :

BOVE "boeuf" : il ne présente la diphtongue que dans le sud du domaine. Au-delà, la forme *bu* implique une simplification de la diphtongue.

OVE "oeuf", JOVIS (DIES) "jeudi", NOVU "neuf (9)" connaissent la même répartition des formes diphtonguées et monophonguées.

NUBE "nuage" n'a rien donné dans les patois de la région du Pilat. La forme *nüadz* parfois citée par les semi-locuteurs de l'aire occitane est le mot français dialectalisé.

NOVE "neuf (nouveau)" : en conflit homonymique avec "neuf (9)", il a souvent une forme francisée.

Comme le traitement de la finale -IVU, le traitement des finales -AVU, -OVE, -OVU, UBE n'illustre qu'indirectement l'opposition occitan/francoprovençal dans notre domaine : il permet de préciser l'aire de conservation de la diphtongue. C'est un point important car il montre que certains traits occitans existent dans les parlers francoprovençaux de la région du Pilat.

1.2.5. Traitement de L

1.2.5.1. Phonème d'insertion vocalique entre voyelles et / intervocalique ou final

Dans les parlers occitans, un phonème d'insertion (en général *a*) s'est intercalé entre les voyelles d'avant *I*, *É*, *È* et *U* et la consonne *L* intervocalique ou finale. P. Gardette nous apprend que "ce trait de phonétique provençale pénètre en territoire francoprovençal, mais seulement dans le département de la Loire" (Gardette 1941a, p. 102).

1.2.5.1.1. Cas de I + L

1.2.5.1.1.1. Cas de I + L intervocalique (carte 32)

Des quatre mots-témoins qui pourraient illustrer le traitement de *I + L* intervocalique, un seul est intéressant dans la région du Pilat : il s'agit de FILARE "filer".

VILLA "ville", VILLA+ATICU "village, hameau" : ces deux mots ont toujours des formes

françaises ou francisées.

PILA "tronc d'arbre" : dans la région du Pilat, on désigne le tronc d'un arbre par le mot *pl* *ã to* "plante" pour les résineux, et *fũ* pour les autres espèces. Le mot "pile" peut être obtenu en demandant le nom des colonnes de l'église par exemple, mais il a alors toujours une forme francisée.

FILARE : voici les formes les plus septentrionales conformes à la phonétique occitane :

—

Tarentaise (n° 10) : *fyara*

—

le Bessat (n° 11) : *fyara*

—

Pélussin (n° 4) : *fyalo*

—

Limony (n° 18) : *fyara*

Le dialecte de Saint-Etienne (n° 1) connaissait lui aussi le phonème d'insertion entre l et -L-. Planfoy (n° 6) l'a certainement connu également et c'est sans doute par une francisation récente que *fila* a remplacé *fyara* : le l intervocalique de la forme *fila* n'est pas vraiment conforme à la phonétique locale qui supposerait plutôt **fira* (cf. ci-dessous 1.2.5.3. le traitement de l intervocalique).

Dans la vallée du Rhône et dans la région d'Annonay (cf. carte **32**), la forme *fila* peut être le produit de l'évolution francoprovençale mais il peut tout aussi bien s'agir du verbe français *filer* adapté à la phonétique locale. L'isoglosse de la carte **32**, dont le tracé est assez septentrional, est peut-être le résultat d'un recul récent.

1.2.5.1.1.2. l + L final (carte 33)

Là encore, les mots-témoins disponibles sont rares.

AP-ILE "ruche, essaim" : il n'a rien donné dans la région du Pilat. On utilise soit *ésõ*, *ésã*, d'origine française, pour l'essaim, soit *brũ*, pour la ruche (mais parfois aussi pour "essaim" ; cf. *Etude lexicale*).

APRILE "avril" : c'est le français *avril*, plus ou moins adapté à la phonétique de chaque localité, qui est employé.

AXILE "essieu" : les formes recueillies dans la région du Pilat sont ambiguës et il n'est pas toujours aisé de distinguer nettement les formes dialectales de la forme française.

FILU "fil" : ce mot connu de tous est un bon témoin même si certains témoins du domaine francoprovençal le trouvaient suspect à cause de sa ressemblance avec le français.

Voici tout d'abord la liste des villages les plus septentrionaux qui présentent des formes issues de FILU avec un y secondaire :

Saint-Romain (n° 9) : *fy a u*

Planfoy (n° 6) : *fyo*

Tarentaise (n° 10) : *fyo e u*

le Bessat (n° 11) : *fy a u*

Thélis (n° 14) : *fy a u*

Vinzieux (n° 17) : *fyo*

Champagne (n° 32) : *fyu*

Au nord de ces localités, "fil" se dit *fi*. Il peut s'agir de la forme francoprovençale avec chute de / final : c'est l'opinion émise par P. Gardette dans ALLy 5, p. 429 à propos des formes de Roisey (n° 7), la Valla (n° 3) et Boulieu (n° 30). Mais, à Serrières (n° 22) par exemple, le témoin pensait qu'il s'agissait du mot français patoisé et il a tenté de trouver un autre type lexical.

Les mots-témoins autres que "fil" ne sont pas d'un grand secours : la seule forme relativement sûre qui présente un phonème d'insertion est celle de Saint-Romain (n° 9) : *ãsy è u*.

Comme il n'est pas possible de savoir si les formes *fi* du sud de la région francoprovençale du Pilat proviennent du français (*fil* > *fi*) ou si elles résultent du traitement francoprovençal, la limite de la zone connaissant un phonème d'insertion entre l et L final portée sur la carte **33**, établie presque uniquement avec un seul mot-témoin, doit être considérée avec prudence.

1.2.5.1.2. Cas de U + L (carte 34)

Nous rencontrons pour ce traitement les mêmes difficultés que pour l'étude de la palatalisation de C + U : le mot-témoin CULU "cul" et ses dérivés présentent des formes multiples à l'intérieur d'un même village (cf. ci-dessus 1.2.2.2.1.). De plus, il n'est pas possible de savoir si le y de la forme *kyü*, par exemple, provient de la palatalisation de k

ou de l'insertion vocalique.

Les très rares formes indigènes issues de MULA "mule" (parfois "vache stérile") montrent toutefois que la partie francoprovençale de la région du Pilat a connu le phonème d'insertion vocalique entre U et L intervocalique : à Andance (n° 35) et Serrières (22), on trouve la forme *my ɔ la*, et à Roisey (n° 7), localité située dans l'aire de transition, nettement en domaine francoprovençal, la forme *my a ra*.

Même si la puce est appelée "la noire" dans les villages les plus méridionaux de la région du Pilat (cf. *Etude lexicale*), les formes issues de PULEX permettent de préciser l'aire d'extension maximale du traitement occitan de U + L intervocalique : au nord des localités 6, 10, 11, 7 et 8 (Planfoy, Tarentaise, le Bessat, Roisey et Saint-Pierre), "puce" apparaît sous la forme *püz-* (*p ü za* à Roisey, *puzi* dans les écrits de J. Vacher...), alors que "puce" est *pyoz-*, *py a uz-* dans ces villages et ceux situés plus au sud, formes qui présentent le phonème d'insertion entre U et L. L'ensemble des localités francoprovençales de l'aire de transition connaissent donc le traitement occitan.

1.2.5.1.3. Cas de É + L

1.2.5.1.3.1. É + L intervocalique (carte 35)

Nous disposons pour ce traitement de plusieurs mots-témoins :

CANDELA "chandelle" : c'est la forme française qui s'est imposée partout dans la région du Pilat.

PILARE "peler, éplucher, écorcer" : au sens "éplucher", c'est un excellent mot-témoin mais qui n'existe, dans la région du Pilat, que dans la partie occitane de la Loire (cf. *Etude lexicale*).

TELA "toile", *STELA "étoile" : ces mots semblent de bien meilleurs témoins que dans le Forez, où ils sont très souvent francisés (cf. Gardette 1941a, p. 114), ce qui n'est le cas, dans la région du Pilat, que dans certains villages de la vallée du Rhône et de la région d'Annonay.

MUSTELA "belette" : ce mot est une aubaine car non seulement il n'a pas d'équivalent français mais, de plus, il désigne un animal plus ou moins mythique que l'on voit rarement : la plupart des patoisants connaissent ce mot mais ils sont souvent en désaccord sur l'animal qu'il désigne : est-ce une fouine, une belette, un putois, une hermine ?

Voici les formes des villages les plus septentrionaux qui connaissent le phonème d'insertion entre É et L :

Planfoy (n° 6) : *pyara* "éplucher", *ty a ro* "toile", *éty a lo* "étoile", *muty a ro* "belette"

Roisey (n° 7) : *muty a la* "belette"

Limony (n° 18) : *mōtyar* "belette"

Toutes les localités situées au sud de ces trois villages connaissent l'insertion d'un phonème entre É et L dans au moins un mot-témoin. Quand un seul mot présente ce phonème, c'est le mot "belette". La comparaison entre la carte **35** et le transparent montre que le traitement occitan de É et L intervocalique pénètre en domaine francoprovençal. Mais l'emprunt de la forme occitane du mot "belette" par les parlers francoprovençaux proches de la limite entre l'occitan et le francoprovençal pourrait induire en erreur. Toutefois, l'insertion d'un phonème entre É et L est également attestée, dans certains parlers francoprovençaux de la région du Pilat, dans d'autres mots (par exemple à Vinzieux (17) : *étyal* "étoile").

1.2.5.1.3.2. Cas de É + L final

Ce traitement ne peut être étudié dans la région du Pilat : le seul mot-témoin, PILU "cheveu, poil", présente toujours une forme francisée : le mot local pour "poil" est *b u ro* et celui employé pour "cheveu" vient de CAPILLU.

1.2.5.1.4. Cas de È + L final (carte 36)

Les exemples sont : MEL "miel", FEL "fiel". Dans la région du Pilat, ces trois mots conservent dans presque toutes les localités leurs formes indigènes, contrairement à de nombreux parlers du Forez (cf. Gardette 1941a, p. 115-118 et carte 23). CAELU "ciel" est un bon mot-témoin surtout dans l'expression *sya de la g o rdzo* "palais", littéralement "ciel de la gorge". Comme dans certains autres cas déjà évoqués, la région du Pilat semble s'être montrée plus conservatrice que d'autres régions voisines.

Voici tout d'abord les formes des villages les plus septentrionaux qui connaissent l'insertion d'un phonème entre È + L :

Rencontre de langues et francisation : l'exemple du Pilat

		MEL	CAELU	FEL
		"miel"	"ciel"	"fiel"
Planfoy	6	<i>mya</i>	<i>sya</i>	<i>fya</i>
Tarentaise	10	(<i>myè</i>)	(<i>syè</i>)	<i>fya</i>
le Bessat	11	<i>mya</i>	<i>sya</i>	<i>fya</i>
Thélis	14	<i>mya</i>	<i>sya</i>	<i>fya</i>
Saint-Julien	15	<i>mya</i>	<i>sya</i>	<i>fya</i>
Brossainc	16	<i>mya</i> ^o	<i>sya</i>	<i>fya</i>
Vinzieux	17	-	<i>sya</i>	<i>fya</i>
Félines	21	<i>mya</i>	<i>sya</i>	<i>fya</i>
Savas	27	<i>mya</i>	<i>sya</i>	-
Peaugres	28	<i>mya</i>	<i>sya</i>	(<i>fyèl</i>)
Champagne	32	<i>mya</i>	<i>sya</i>	<i>fya</i>

Dans les localités ci-dessus, et dans celles situées plus au sud, les formes *mya*, *sya*, *fya* supposent l'insertion d'un *a* entre *e* et *l* (cf. Gardette1941a, p. 116).

Au nord de cet isoglosse, les formes non francisées (comme par exemple *syèl* et *myèl* au point 8, Saint-Pierre) impliquent une diphtongaison du E bref. Dans cette aire, il existe un parallélisme entre les évolutions de ces trois mots-témoins et celle de PEDE "pied".

Ainsi, dans la partie de la région du Pilat où "pied" est aujourd'hui représenté par *piy*, on a

		MEL	CAELU	FEL
		"miel"	"ciel"	"fiel"
Pélussin	4	<i>miy</i>	<i>siy</i>	<i>fiy</i>
Roisey	7	<i>miy</i>	<i>siy</i>	<i>fiy</i>
Véranne	12	<i>m i yo</i>	<i>siy</i>	<i>fiy</i>

De même, à Limony (n° 18) et Serrières (n° 22), où "pied" est *pyoe* et "pierre", *pyoe r*, on note les formes :

		MEL	CAELU	FEL
		"miel"	"ciel"	"fiel"
Limony	18	<i>myoe r</i>	<i>syoe r</i>	<i>fyoe l</i>
Serrières	22	<i>myoe</i>	<i>syoe r</i>	<i>fyoe</i>

Dans les localités de la frange nord de la région du Pilat, ont été relevées les formes :

		MEL	CAELU	FEL
		"miel"	"ciel"	"fiel"
Sainte-Croix	2	<i>myé</i>	<i>syé</i>	<i>fyar</i>
la Valla	3	<i>myér</i>	<i>syé</i>	<i>fyé</i>
Clonas	5	<i>myé</i>	<i>syé</i>	<i>fyé</i>

La présence d'un r final dans certaines de ces formes s'explique par le "passage de l final à r derrière a et è, dans la région lyonnaise" (Gardette, ALLy 5, 368 ; voir également chapitre ci-dessous). Cette évolution a donc également atteint les villages de Limony (n° 18) et Serrières (n° 22) (voir l'avant-dernier tableau où presque toutes les formes issues de MEL, CAELU et FEL présentent un r final).

Bien que les mots-témoins pour l'étudier soient peu nombreux, le traitement de È + L dans la région du Pilat est donc assez clair, et il est relativement conforme à la géographie phonétique de ce domaine : l'évolution de È + L est de type francoprovençal dans les villages du nord, avec des évolutions particulières pour les localités de la zone de transition, alors que le traitement de È + L dans les parlers du sud de la région du Pilat est de type occitan. Toutefois, la comparaison entre la carte 36 et la carte 16, qui montre l'aire de diphtongaison de E bref, indique que les points 16, 17 et 21 (Brossainc, Vinzieux et Félines) connaissent le traitement occitan de È + L en même temps que le traitement francoprovençal de E bref pour "pierre" et "pied". Le village du Bessat (n° 11), qui présente les formes *myé* et *syé*, constitue peut-être une quatrième exception, encore que ces formes, dans ce village où le déclin de la vitalité du patois est important, puissent être des formes françaises avec chute de l final : on a vu ci-dessus que ce village connaissait le phonème d'insertion dans *fya* "fiel".

1.2.5.1.5. Traitement de L intervocalique ou final : conclusion (carte 37)

L'étude de l'insertion d'un phonème entre une voyelle et L intervocalique ou final dans la région du Pilat confirme l'affirmation de P. Gardette : "ce trait de phonétique provençale pénètre en territoire francoprovençal, mais seulement dans le département de la Loire (Gardette 1941a, p. 102). On peut toutefois apporter une légère correction : l'extrémité nord du département de l'Ardèche, francoprovençale d'après le traitement de A précédé de palatale, connaît elle aussi ce phénomène (pour les villages de Limony, Brossainc, Vinzieux, Félines, Serrières et Champagne, points 18, 16, 17, 21, 22 et 32). Les localités de Pélussin (n° 4), Roisey (n° 7), Saint-Pierre (n° 8) et Véranne (n° 12) connaissent tantôt le traitement francoprovençal, tantôt le traitement occitan. L'ensemble de ces villages forme une aire qui englobe la partie de la région du Pilat qualifiée de zone de transition d'après les diverses formes de la finale ARE derrière palatale (comparer la carte 5 et la carte 37), et dont d'autres traitements phonétiques ont montré la singularité.

Dans la partie occitane de la région du Pilat, l'insertion d'un phonème entre voyelle et L intervocalique ou final est systématique. Deux villages du haut plateau situés à la lisière entre l'occitan et le francoprovençal connaissent également toujours le traitement occitan : il s'agit de Tarentaise (n° 10) et le Bessat (n° 11), villages dont les parlers présentent très fréquemment des traits occitans (voir carte 37).

1.2.5.2. L final ou devenu final derrière A à l'époque romane (carte 38)

Le francoprovençal se distingue de l'occitan par le traitement de L final ou devenu final derrière A à l'époque romane : l'occitan connaît toujours la vocalisation de L, tandis que dans les parlers francoprovençaux, L ne s'est vocalisé que s'il était suivi de S (voir par exemple Gardette 1941a, p. 119).

Les mots-témoins susceptibles d'illustrer le traitement de L final sont peu nombreux : SAL "sel", DIGITALE "doigt" et *NIDALE "nichet".

Le suffixe -ALE pourrait également illustrer ce traitement, mais les mots qui le contiennent sont rarement utilisés dans notre domaine :

CAMINU+ALE "chenet" : il n'a été relevé qu'à Sainte-Croix (n° 2), où on le trouve sous la forme šàminu (cf. Etude lexicale). Cette forme suppose la vocalisation de L final, puis la réduction de la diphtongue formée avec le A précédent. C'est sans doute la forme du singulier qui a été généralisée au pluriel. En effet, "sel" se dit só dans cette localité, et o est le résultat normal du traitement de a accentué dans cette région. Il n'est pas possible de tracer une limite précise entre traitement occitan et traitement francoprovençal mais certains villages présentent des formes claires :

SAL "sel" : il se présente sous la forme só à Sainte-Croix (n° 2), Roisey (n° 7), Clonas (n° 5), sa^o à Pélussin (n° 4) ou Véranne (n° 12). ó ou a^o sont les résultats de la vélarisation de a accentué, et non la simplification d'une diphtongue *au, car cette diphtongue se simplifie en u dans cette région. Presque partout ailleurs, "sel" est sa, qui peut être le résultat de la chute du l comme la forme monophthonguée d'un ancien *sau. Cette forme sau est toutefois attestée à Ardoix (n° 37). A Saint-Etienne, "sel" était sa (cf. Veÿ 1911, p. 130)

*NIDALE "nichet" : il est tantôt nyo, tantôt nya. Ces deux formes sont également ambiguës.

DIGITALE "doigt" : aucun village ne conserve l'ancienne diphtongue et les formes actuelles peuvent toutes s'analyser de différentes façons.

Si l'ensemble des parlers du centre de la région du Pilat présente des formes ambiguës, on peut toutefois considérer que les localités les plus septentrionales (points 2, 4, 5, 7 et 12, c'est-à-dire Sainte-Croix, Pélussin, Clonas, Roisey et Véranne) connaissent le traitement francoprovençal de L final ou devenu final derrière A à l'époque romane (voir carte 38). Au sud du domaine, deux des points de la région du Pilat, qui conservent la diphtongue issue de la vocalisation de L, doivent être placés dans l'aire occitane d'après le traitement de L final ou devenu final derrière A à l'époque romane : il s'agit de Ardoix (n° 37) et de Riotord (n° 33) (pour ce dernier village, cf. Nauton 1974, p. 198-200 et carte 53).

1.2.5.3. Tendance de l intervocalique à devenir r (carte 39)

Cette évolution est attestée dans un domaine géographiquement limité : en Forez, c'est la région de Saint-Bonnet-le-Château (ALF 816) qui la connaît surtout (cf. P. Gardette 1941a, p. 121-123 et carte 24). Ce phénomène se continue dans le nord-est du département de la Haute-Loire, mais de façon sporadique (cf. P. Nauton 1974, p. 188-192 et carte 50). Il s'explique par un affaiblissement articulatoire : l intervocalique s'est détaché du palais et s'est trouvé dans la position du r apical.

Les cartes 822 "soleil", 833 "étoile", 1141 "toile" de l'ALLy pourraient laisser croire que seul l'ouest de la région du Pilat connaît ce phénomène. Il est vrai que dans la partie occitane de la Loire, le phénomène est très présent, et touche même les mots récemment empruntés. Mais en fait, une bonne partie de la région du Pilat a sans doute connu autrefois l'évolution -l- > -r- dans certains mots. C'est ce qu'attestent les diverses formes de MUSTELA "belette" que l'on a vues ci-dessus (1.2.5.1.3.1.). On trouvera de nombreux exemples en feuilletant les pages qui précèdent et celles qui suivent.

J'ai parfois noté ʀ le son intermédiaire entre r et l. Il est assez fréquent dans les villages occitans du haut-plateau, mais également dans les trois villages qui se distinguent par leur traitement de a accentué final (qui donne è aux points 21, 16, 17, à Félines, Brossainc et Vinzieux). Le témoin unique de ce dernier village, locuteur tardif, a même tendance à l'emprayer très fréquemment, par hyperdialectalisation.

Dans la région du haut plateau, la variation entre -l- et -r- intervocaliques présente des similitudes avec la diphtongue ao. Si toute la partie occitane du plateau du Pilat connaît l'évolution -l- > -r-, sa fréquence et la connotation sociale qui lui est attachée varient selon les villages. Les parlers de Marlhès (n° 23), Jonzieux (n° 19) et Planfoy (n° 6) sont ceux où l'évolution de l vers r est la plus fréquente (je ne dispose pas de données suffisantes pour pouvoir évaluer la fréquence de cette évolution aux points 9 et 24, Saint-Romain et Saint-Régis, ni le jugement social que les locuteurs de ces localités portent éventuellement sur elle).

A Saint-Genest (n° 13), ce trait de prononciation est considéré comme "grossier" et il passe pour fautif selon la norme de ce village (il est cependant également attesté, au moins sporadiquement). Ainsi, très fréquemment, ma prononciation de formes en -r- était corrigée par les témoins. Cette appréciation négative du phonème r intervocalique engendre de fausses régressions. J'ai ainsi relevé dans ce village :

ulo "heure" (< HORA) ; polo, paulo "pauvre" (< PAUPERE)...

A son tour, cette prononciation est stigmatisée par les patoisants de Marlhès, Jonzieux et Planfoy, qui la considèrent comme affectée, "précieuse".

Les exemples d'évolution l intervocalique > r sont peu nombreux à la Valla (voir toutefois arola "araire" ci-dessus) et surtout à Clonas (n° 5) et Saint-Pierre (n° 8), mais comme le village plus septentrional de Sainte-Croix (n° 2) est parfois affecté par cette tendance (sorèy "soleil" par exemple), ces deux localités l'ont peut-être connue.

Toutefois, les cartes 153 "filer", 138 "étoile" et 356 "soleil" de l'ATF ne montrent aucun cas d'évolution de -l- > -r-. E. Veÿ signale que "ce phénomène [...] n'est qu'exceptionnel

dans le Dauphiné septentrional" (Veÿ 1911, p. 336). Les parlers des localités de Clonas (n° 5) et Saint-Pierre (n° 8), proches des parlers dauphinois, sont peut-être restés à l'écart de cette évolution (voir carte 39).

1.2.5.4. Traitement de l final de syllabe devant consonne labiale (carte 40)

Ce traitement sépare le francoprovençal à la fois des parlers d'oïl et de l'occitan : devant consonne labiale, l devient r en francoprovençal, au lieu de se vocaliser comme dans le reste du domaine gallo-roman.

Le dialecte stéphanois connaît ce traitement (cf. Veÿ 1911, p. 123) comme les parlers dauphinois (cf. Devaux 1892, p. 338).

Comme dans le Forez et en Dauphiné, cette caractéristique est en voie de régression dans la région du Pilat (cf. Gardette 1941a, p. 129 et Devaux 1892, p. 338). Par contre, contrairement aux régions voisines, la partie occitane du domaine semble apparemment connaître quelques cas où l > r.

PULPA "chair", CALEFACERE "chauffer", SILVATICU "sauvage", *ALEMOSINA "aumône", MALVA "mauve" : aucune des formes issues de ces mots ne présente de r ; l s'est toujours vocalisé, à moins que les formes recueillies ne proviennent d'emprunts au français.

PALMA "paume" : il n'a rien donné dans la région du Pilat, où l'on dit plutôt "le creux de la main".

PULMONE "poumon" : ce n'est pas un bon témoin car il est presque toujours francisé. Pour les animaux, les bons patoisants utilisent en général le terme kura (< latin populaire CORATUM), qui désigne souvent les poumons mais aussi à la fois les poumons, le coeur et/ou le foie. A Serrières (n° 22), j'ai toutefois entendu proemō : s'agit-il de la métathèse d'un r issu de l ? C'est ce que pense E. Veÿ d'une forme identique du parler stéphanois (Veÿ 1911, p. 123).

BALMA "talus, rive" : ce mot désigne surtout la rive dans la région du Pilat, et en particulier celle du Rhône dans les village de la vallée. Quatre localités, toutes francoprovençales, présentent des formes intéressantes :

			BALMA
			"talus, rive"
	Pélussin	4	<i>b a rma</i>
	Clonas	5	<i>b a^o rma</i>
	Roisey	7	<i>b a rma</i>
	Véranne	12	<i>b a rma</i>

*ALBISPINU "aubépine" : il n'a rien donné dans la région du Pilat. L'aubépine est le plus souvent appelée *perü marti* "poirier (de) Martin" ou *bwésu* "buisson".

*SALMURIA "saumure" : c'est un très bon témoin bien que dans la partie occitane de la région du Pilat on dise parfois *la sa*, "le sel" (cf. *Etude lexicale*). On trouve quelques formes avec *r* (< *l*) :

			*SALMURIA
			"saumure"
	Sainte-Croix	2	<i>sarmwér</i>
	Clonas	5	<i>sarmwér</i>
	Roisey	7	<i>sarmwér</i>
	la Valla	3	<i>sarmw à éra</i>
	Tarentaise	10	<i>sarmw é ri</i>

"almanach" : il se trouve dans de nombreux villages sous la forme *arman a* : il est attesté à Saint-Pierre (n° 8), le Bessat (n° 11), Thélis (n° 14), la Versanne (n° 20), Saint-Marcel (n° 26), Peaugres (n° 28), Davézieux (n° 31), Riotord (n° 33) et Andance (n° 35). Mais plutôt que de conclure un peu vite que le traitement francoprovençal *l* devant labiale > *r* a pénétré dans le domaine occitan, il faut tenir compte du fait que certains almanachs étaient édités sous le titre *Armagna*, à Saint-Etienne par exemple (quelques témoins m'en ont parfois montré des exemplaires). La diffusion de ces publications explique certainement les formes *arman a* dans la partie occitane de la région du Pilat : il s'agirait donc plus d'un emprunt lexical que de l'indice du traitement phonétique local.

Si l'on exclut ce dernier exemple, on voit que toutes les formes qui présentent un *r* proviennent de localités francoprovençales (voir carte 40). Ce traitement peut donc être considéré comme une caractéristique de la partie francoprovençale de la région du Pilat.

E. Veÿ cite également la forme stéphanoise *rek ɔ rta* "récolte", forme que l'on retrouve également à Marlihes (n° 23) et à la Versanne (*rek ɔ rto*). Mais il s'agit en fait d'une tendance francoprovençale et occitane de *lt* à devenir *rt* (cf. ALLy 5, p. 347 et Bouvier 1976, p. 241).

1.2.5.5. Tendances de *l* final à évoluer en *r* (carte 41)

Au cours des pages qui précèdent, nous avons déjà rencontré quelques formes qui présentent ce traitement. Il s'agit d'une caractéristique récente des parlers lyonnais : à l'époque moderne, le *l* final derrière *a* et *é* est parfois devenu *r*. Ce trait est parvenu jusqu'à l'est du Forez (cf. Gardette 1941a, p. 116) et A. Devaux signale des formes en *-r* "pour quelques patois de la région viennoise, particulièrement dans les monosyllabes" (Devaux, 1892, p. 341-342).

Dans la région du Pilat, ce phénomène touche essentiellement les villages de

Sainte-Croix (n° 2), Clonas (n° 5), Saint-Pierre (n° 8), Limony (n° 18) et Serrières (n° 22) (voir par exemple les formes des mots "miel", "ciel", "fiel" ci-dessus). L'aire que forment ces villages correspond en partie à la région touchée par la vélarisation récente de *a* accentué (voir carte 41) mais elle est toutefois plus étroite (les points 16, 17, 21 ne connaissent pas ce traitement) : ici encore, la vallée du Rhône a été la voie propagatrice de cette évolution venue du Nord (pour Sainte-Croix (n° 2), il s'agit plus vraisemblablement de l'influence des parlers de la vallée du Gier, vers laquelle cette localité est orientée).

1.2.6. Insertion d'un *r* épenthétique entre consonne dentale et les groupes PL ou BL (carte 42)

L'insertion d'un *r* épenthétique derrière consonne dentale, quand la syllabe qui suit commence par les groupes PL ou BL, est une caractéristique essentiellement francoprovençale, même si les parlers d'aires linguistiques voisines du domaine francoprovençal connaissent également ce traitement (cf. ci-dessous). Ainsi, les mots "table", "double", "étable", "éteule" prennent les formes suivantes : *trabl* (< TABULA), *drubl* (< DUPLU), *étrabl* (< STABULU), *étrubl* (< STUPULU).

Ce phénomène était autrefois connu du parler stéphanois : E. Veÿ signale la forme *tr i bla* "truelle", et parmi des textes du XVII^e siècle : *tr a bla* "table" et *trablai* "tableau". Dans les oeuvres de J. Vacher, on peut relever les formes *étrable* "étable" et *étrablou*, *étrablou* "petite étable".

En Forez, chacun des trois mots "table", "étable", "éteule" dessine une limite différente (cf. Gardette 1941a, p. 146-148 et carte 30). Le Forez provençal connaît d'ailleurs ces formes en *-r*, ce qui n'est pas exceptionnel : S. Escoffier, dans *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier* intitule le chapitre qui traite de ce phénomène : "R épenthétique, phonème francoprovençal ?" car dans son domaine "l'aire d'extension de ce phénomène dépasse largement la partie francoprovençale proprement dite" (Escoffier 1958a, p. 167-170 ; voir aussi Michel 1993, p.146-148 pour le Beaujolais ou Taverdet 1980, p. 220-222 pour la Bourgogne).

Il en est de même dans la Haute-Loire car, bien que l'ensemble de ce département soit situé en domaine occitan, le phonème *r* épenthétique apparaît dans les mots "table" et "étable", au nord-est tout au moins, c'est-à-dire au sud du plateau de Saint-Bonnet-le-Château (ALF 816) et des villages de Jonzieux (n° 19) et Marlhes (n° 23) (cf. Nauton 1974, p. 218-220 et carte 57).

Les parlers du Dauphiné septentrional connaissent également ce *r* épenthétique, mais A. Devaux note à ce propos "toutes ces formes, sauf *étr o blo* et ses dérivés, sont archaïques et disparaissent devant le français" (Devaux 1892, p. 335). J.-Cl. Bouvier ne traite pas de ce phénomène dans *Les parlers provençaux de la Drôme*, mais il ne doit concerner au mieux que l'extrême nord du département. *Le Glossaire des patois francoprovençaux* de A. Duraffour indique que dans les villages proches d'Albon (n° 36), Saint-Vallier, Laveyron et Beausemblant, le mot "table" ne présentait pas de *r* épenthétique il y a plus d'un demi-siècle.

Dans la région du Pilat, les quelques formes du mot "truelle" relevées au cours des

enquêtes ne comportent pas non plus de *r* épenthétique et le mot "double" semble avoir une forme française partout. Quant au "char à quatre roues", *drobl* en Forez, il n'existe pas dans la région du Pilat Toutefois, un des mots désignant la panse est issu de DUPLU (cf. Gardette, *ALLY* 5, 282*). Ce terme a presque totalement disparu (cf. *Etude lexicale*) : il n'a pas été relevé lors des enquêtes récentes mais il apparaît dans l'*ALLY* sous la forme *dr u bla* à Sainte-Croix (n° 2), *d u bla* dans les points plus méridionaux (9, 12, 30 et 37, Jonzieux, Roisey, Boulieu et Ardoix).

Voici les données disponibles pour les mots-témoins les plus fréquents :

Rencontre de langues et francisation : l'exemple du Pilat

		STABULU	TABULA	STUPULA	STUPULU+ONE
		"étable"	"table"	"éteule"	"chaume"
Sainte-Croix	2	étr <u>o</u> blo	tr <u>o</u> blo	étr <u>o</u> bla ^o	étròbl ^o l ^o
la Valla	3	étrábl	tr <u>a</u> bla	étr <u>u</u> blo	étrublu ^o
Pélussin	4	étrobl	tróbl	-	-
Clonas	5	(éküri)	t <u>a</u> ^o bla	étr <u>u</u> bla	étrubl ^o
Planfoy	6	étrabl	tr <u>a</u> blo	étr <u>u</u> blo	-
Roisey	7	étróbl	tr <u>o</u> bla	étr <u>u</u> bla	étrubl ^o
Saint-Pierre	8	étrabl	tabl	-	-
Saint-Romain	9	étrábl	tr <u>a</u> blo	étr <u>u</u> blo	étrublu:
Tarentaise	10	étrabl	tr <u>a</u> bla	-	étrublu:
le Bessat	11	étrábl	tr <u>a</u> bla	étrubl	-
Véranne	12	étra ^o bl	tr <u>a</u> ^o bla	étr <u>u</u> blo	-
Saint-Genest	13	étrabl	tr <u>a</u> blo	étrubl	-
Thélis	14	étrabl	trabl	-	étrublu
Saint-Julien	15	étrabl	tr <u>a</u> bla	étrubl	-
Brossainc	16	étra ^o bl	trábl	étrubl	-
Vinzieux	17	étrábl	trábl	étrubl	-
Limony	18	étrabl	tr <u>a</u> bla	retrubl	-
Jonzieux	19	étrabl	t <u>a</u> oro	-	étrublu
la Versanne	20	étrabl	trabl	étr <u>u</u> bla	-
Félines	21	étrabl	t <u>a</u> bla	étrubl	-
Serrières	22	étrabl	trábl	étrubl	-
Marlhes	23	étrabl	t <u>a</u> olo	étrubl	-
Saint-Régis	24	étr <u>a</u> blo	t <u>o</u> ro / tr <u>a</u> blo	étr <u>u</u> blo	-
Bourg-Argent	25	étrabl	t <u>a</u> blo	étr <u>u</u> blo	-
Saint-Marcel	26	étrabl	t <u>a</u> blo	étr <u>u</u> bla	-
Savas	27	étrabl	t <u>a</u> blo	étr <u>u</u> bla	-
Peaugres	28	étrabl	t <u>a</u> bla	étr <u>u</u> blo	
Saint-Sauveur	29	étrábl	étr <u>a</u> bla ^o	étr <u>u</u> bla ^o	étrublu:
Boulieu	30	étrábl	étr <u>a</u> ^o bla ^o	étr <u>u</u> bla ^o	étrublu:
Davézieux	31	étrabl	tábl	étr <u>u</u> bla	-
Champagne	32	étr <u>a</u> bla	t <u>a</u> bla	étr <u>u</u> bla	-
Riotord	33	étra:bl	t <u>a</u> ulo	-	étrublà
Vanosc	34	étrábl	t <u>a</u> bla ^o	étr <u>u</u> bla ^o	étrublu:
Andance	35	étrábl	t <u>a</u> blo	étr <u>u</u> blo	étrublu:
Ardoix	37	(étrublu)	t <u>a</u> blo	-	étrubla

STUPULA, STUPULU+ONE : Ces deux mots sont d'excellents témoins : leurs équivalents français sont souvent inconnus des patoisants, qui emploient en général le mot de français régional *étroubles*, *étroublons* (cf. Martin 1989, p. 79). Tous les points d'enquête de la région du Pilat présentent des formes avec *r* épenthétique.

STABULU : c'est aussi un bon mot-témoin mais pour une autre raison : dans toute la région, on emploie le mot de français régional *écurie* pour désigner l'étable (cf. Martin 1989, p. 79 ; voir aussi *TLF* et *Rob.* 85). La forme du patois n'a donc pas été affectée par le français *étable*. Un seul village a perdu la forme ancienne : d'après l'*ALF*, Clonas (n° 5) utilise la forme *éküri*. Un dérivé de STABULU est utilisé dans nombre de localités pour désigner l'étable des porcs, l'*étrablu* ou *étrablö*, toujours avec *r* épenthétique. Mais, même dans cet emploi, Clonas utilise la forme *éküri*.

TABULA : dans ce cas par contre, l'équivalent français *table* a exercé son influence. Nombre de villages ont perdu le *r* épenthétique dans ce mot. Même si, dans plusieurs parties de la région du Pilat, les mots-témoins occupent des aires en partie différentes, certains parlers ont pu perdre la forme avec *-r*, plutôt que de ne l'avoir jamais connue : c'est évident pour les localités francoprovençales et probable pour certains villages occitans. Mais pour certains autres, et en particulier à Ardoix (n° 37) et Vanosc (n° 34) qui présentent une forme *t a bla* que P. Gardette considère comme française (cf. *ALLY* 5, 706), il est possible que cette forme *t a bla* ait remplacé une ancienne forme *t a ola*, peut-être monophthonguée en **t o la* (on peut relever la forme *t a ula*⁰ à la Louvesc (*ALLY* 75) au sud de la région du Pilat)

En effet, la carte 42 montre que le sud-ouest de la région du Pilat présente un type nettement occitan : absence de *r* épenthétique et vocalisation du B qui forme une diphtongue avec *a* (*t a ulo*, *t a olo* à Riotord, Marlihes, Jonzieux, points 33, 23 et 19), parfois monophthonguée en *o* : *t o ro* à Saint-Régis (n° 24).

Que *t a bla* à Ardoix et Vanosc résulte du remplacement d'un ancien **t a ola* ou bien d'une forme **tr a bla*, c'est toujours l'influence française qui est en cause. Cette francisation s'est exercée dans la vallée du Rhône et sur le plateau d'Annonay (voir carte 42). Dans cette dernière partie de la région du Pilat, la forme *tr a bla* de Boulieu (n° 30), qui semble être une exception au milieu de formes sans *r*, met en relief la difficulté à comparer des données recueillies à des époques différentes : Boulieu est un point d'enquête de l'*ALLY* et les données datent donc de plus d'un siècle. Il est possible qu'aujourd'hui, la forme *tr a bla* n'existe plus dans le parler de ce village.

Si l'insertion d'un *r* épenthétique entre consonne dentale et les groupes PL ou BL n'est pas un phénomène francoprovençal proprement dit, il s'est répandu dans le nord-occitan à partir des régions francoprovençales. Les patois du sud de la région du Pilat montrent, avec les formes de "étable", "éteule" et "chaumes", qu'ils ont été influencés par les parlers francoprovençaux tout proches.

D'autre part, il semble que la région du Pilat soit plus conservatrice que le Dauphiné septentrional : d'après A. Devaux, les formes présentant un *r* épenthétique étaient "archaïques" et déjà en voie de disparition en 1892. Dans la région du Pilat, elles subsistent encore un siècle plus tard (sauf pour le mot "double"). Toutefois, la consultation de la carte 330 de l'*ATF* "les chaumes ; l'éteule" montre que les formes en *-r* sont encore très fréquentes dans ces deux mots.

Enfin, les formes du mot désignant la table permettent de mesurer l'avancée du français : encore une fois, la vallée du Rhône et les localités avoisinantes situées le long de la limite entre occitan et francoprovençal se révèlent très sensibles à son influence : en effet, dans *Permanence et évolution dans les patois du Lyonnais depuis les enquêtes de l'ALLY*, J.-B. Martin constate que la progression de la forme française *table* est assez limitée, le recul des formes indigènes ne se manifestant que dans la région roannaise (Martin 1995, p. 133).

1.2.7. Chute du premier R dans le groupe RBR (carte 43)

Dans *Très humble essai de phonétique lyonnaise*, N. de Puitspelu signale cette évolution du dialecte lyonnais : le R initial des groupes RCR, RTR, RDR, RDN, RBR, RPR disparaît. Il cite par exemple le substantif *obr* "arbre" ou le verbe *padr* "perdre" (Puitspelu 1887-90, p. 135). Le dialecte stéphanois connaît aussi cette évolution (cf. Veÿ 1911, p. 134), et à l'est de la région du Pilat, les parlers les plus septentrionaux de la Drôme ne connaissent que la forme *abr* (cf. Bouvier 1976, p. 239 et carte 37), tout comme les parlers proches de l'Isère (voir carte 487 "arbre" de l'ALJA).

Les données ci-dessous indiquent que nombre de parlers nord-occitans de la région du Pilat connaissent également ce traitement :

		ARBOR				ARBOR
		"arbre"				"arbre"
Sainte-Croix	2	<i>óbr</i>		Jonzieux	19	<i>arbr</i>
la Valla	3	<i>èbr / è:br</i>		la Versanne	20	<i>á:br</i>
Pélussin	4	<i>a^o br</i>		Félines	21	<i>abr</i>
Clonas	5	<i>óbr</i>		Serrières	22	<i>ábr</i>
Planfoy	6	<i>arbr</i>		Marlhes	23	<i>arbr</i>
Roisey	7	<i>óbr</i>		Saint-Régis	24	<i>ábr</i>
Saint-Pierre	8	<i>a^o br</i>		Bourg-Argenta	25	<i>abr</i>
Saint-Romain	9	<i>ábr</i>		Saint-Marcel	26	<i>abr</i>
Tarentaise	10	<i>arbr</i>		Savas	27	<i>arbr</i>
le Bessat	11	<i>ábr</i>		Peaugres	28	<i>arbr</i>
Véranne	12	<i>a^o br</i>		Saint-Sauveur	29	<i>á:br</i>
Saint-Genest	13	<i>arbr</i>		Boulieu	30	<i>á:br</i>
Thélis	14	-		Davézieux	31	<i>arbr</i>
Saint-Julien	15	<i>abr</i>		Champagne	32	<i>arbr</i>
Brossainc	16	<i>ábr</i>		Riotord	33	<i>à:br</i>
Vinzieux	17	<i>á:br</i>		Vanosc	34	-
Limony	18	<i>a^o br</i>		Andance	35	<i>abr</i>
				Ardoix	37	<i>á:br</i>

Ces données, ainsi que la carte 43, montrent que la francisation n'affecte pas seulement la vallée du Rhône (points 27, 28, 32 et 31). Il semble que dans une aire cohérente de la région du haut plateau, les parlers locaux se soient montrés sensibles à

l'influence du français (points 23, 19, 13, 6, 10 et 3). Le doublet *êbr* / *è:br* relevé lors des enquêtes de l'*ALLY* dans ce dernier village, la Valla, révèle que cette influence n'est peut-être pas récente. L'étude de certaines cartes lexicales confirmera que la région du haut plateau a parfois elle aussi subi l'influence du français (cf. *Etude lexicale*).

1.3. Conclusion

L'étude et la cartographie des principales caractéristiques phonétiques distinctives des parlers de la région du Pilat permettent de dresser un tableau précis de la géographie phonétique de cette région. La superposition de la quarantaine d'isoglosses qui traversent le domaine ne peut pas être représentée sur une même carte, car celle-ci serait indéchiffrable. Toutefois, de grandes tendances se dessinent.

La plus générale et la plus évidente est l'orientation selon un axe ouest / est, et même nord-ouest / sud-est de la région du Pilat : presque toutes les isoglosses sont orientées dans ce sens et le domaine n'est jamais partagé selon l'axe nord-sud. La majorité des limites phonétiques passe, à l'ouest, entre Planfoy (n° 6) et Saint-Etienne (n° 1). Les isoglosses se déploient ensuite vers l'est, formant un éventail dont la partie évasée couvre la vallée du Rhône, de Clonas (n° 5) à Andance (n° 35).

Toutefois, un grand nombre d'isoglosses se concentrent le long du tracé de la limite de palatalisation de A précédé de palatale (finale -AS, E bref, groupe -TR- intervocalique, palatalisation de K, G + A...) : la limite "classique" entre le francoprovençal et l'occitan n'est pas une limite isolée.

Mais certains faits distinguent les parlers de la frange nord de la région du Pilat des parlers du reste du domaine (U final, résultat de la palatalisation de A accentué précédé de palatale...). Les villages de cette région relèvent clairement du domaine francoprovençal et ils connaissent un grand nombre de traits communs avec les parlers de la région lyonnaise.

Entre cette frange nord et l'isoglosse de A précédé de palatale, dans une région qui correspond à peu près à celle qui a été appelée "aire de transition" d'après l'évolution de la désinence -ARE, plusieurs développements particuliers révèlent que cette zone a connu une certaine autonomie, se distinguant à la fois des parlers du nord et de ceux appartenant au domaine occitan : parmi les particularités attestées dans cette aire, on peut citer le traitement de A accentué devenu final de bonne heure, l'évolution de A accentué précédé de palatale, l'amuïssement de A final, l'évolution de la finale -IVU....

Une autre partie de la région du Pilat peut également être distinguée : les parlers occitans du haut plateau connaissent quelques traits qui les opposent à la fois aux parlers francoprovençaux du domaine et aux parlers occitans ardéchois (finale -AS, traitement de A accentué devenu final de bonne heure...) et qui les rattachent aux parlers voisins du Velay et du plateau de Saint-Bonnet-le-Château, à l'ouest.

La rencontre entre l'occitan et le francoprovençal dans la région du haut plateau donne aux villages situés aux confins des deux grands domaines linguistiques (points 10, 11, 14, 15, Tarentaise, le Bessat, Thélis et Saint-Julien) un caractère hybride très marqué, tandis que sur le plateau intermédiaire et dans la vallée du Rhône, l'étagement des

isoglosses crée une zone de flottement assez large (voir par exemple les cartes récapitulatives **23** et **37**).

La comparaison entre les données anciennes et les relevés récents ne montre pas d'évolution géographique notable entre francoprovençal et occitan. Quand un recul est constaté (palatalisation de A précédé de palatale...) ou quand il est suspecté (U final...), il ne s'explique pas par une progression du groupe linguistique voisin, mais par un processus de nivellement analogique. Les traits phonétiques peu fréquents tendent à être supplantés par les traits majoritaires. Les séries peu nombreuses se révèlent plus fragiles (U final), et l'influence du français semble plus souvent les affecter (diphthongaison spontanée des voyelles latines). La francisation est plutôt d'ordre lexical (A initial non précédé de palatale...), même si certains phonèmes dialectaux sont parfois remplacés par leurs équivalents français (*i > e ; j, š > z, s...*). Les parlers qui présentent le plus fréquemment ces emprunts sont ceux qui sont en contact depuis longtemps avec le français (vallée du Rhône et plateau intermédiaire).

Auprès des bons locuteurs, le système phonétique du patois a peu subi l'influence du français : il n'y a pas eu de "métissage" important entre la langue régionale et le français. Il était donc possible, à la fin du XX^e siècle, de retrouver les grandes lignes de la géographie linguistique de la région du Pilat telle qu'elle devait être à l'époque où le patois était encore la langue majoritaire. La plupart des points litigieux posaient déjà des difficultés d'analyse dans les régions voisines.

Toutefois, sur le plateau intermédiaire mais surtout dans la vallée du Rhône, le paysage phonétique est en partie brouillé. Mais cette évolution ne pourra pas se poursuivre, faute de patoisants. Du point de vue phonétique, le patois des locuteurs traditionnels et des locuteurs tardifs âgés semble devoir disparaître sans avoir connu d'évolution importante.

2. Etude morphologique

Les données étudiées dans cette partie ont été recueillies en même temps que celles qui ont permis la description des principales caractéristiques phonétiques ou lexicales des parlers de la région du Pilat. Mais, pour des raisons qui tiennent plus à l'âge des témoins qu'à une éventuelle altération de certains parlers soumis depuis longtemps à l'influence du français, quelques formes morphologiques peu usitées ou qui pouvaient paraître artificielles dans le cadre d'enquêtes par questionnaire, ont été difficiles à obtenir. Néanmoins, les données recueillies permettent d'illustrer, en morphologie comme en phonétique, diverses modalités de la rencontre entre le francoprovençal et l'occitan, ainsi que l'influence du français.

Dans l'étude phonétique, certains aspects de la morphologie des parlers de la région du Pilat ont déjà été abordés (infinitif et participe passé des verbes en -ARE, distinction singulier / pluriel des noms et des adjectifs féminin pluriel remontant aux formes latines en -AS...). Nous traiterons ici des formes de l'article défini ainsi que de certaines formes de

l'adjectif possessif et des pronoms. Nous aborderons ensuite quelques éléments de morphologie verbale.

2.1. L'article défini

La majorité des parlers de la région du Pilat présente, pour l'article défini, une double opposition du genre et du nombre.

2.1.1. L'article défini masculin singulier (carte n° 44)

En ancien francoprovençal comme en ancien occitan, l'article défini masculin singulier était *lo*. Dans le *Registre audiencier de la Châtellenie comtale de Malleval (1358-1380)*²²⁶, localité proche de Saint-Pierre-de-Boeuf, on relève la forme *lo* pour le cas régime (Gonon 1974, p. 390-400). Les formes actuelles de l'article défini masculin singulier dans la région du Pilat en sont issues, tout au moins quand elles proviennent d'une évolution phonétique locale. Quatre formes différentes sont représentées dans le domaine : *lo*, *lu*, *lū*, *le* (voir carte 44).

La forme *lo* n'est conservée qu'à Sainte-Croix (n° 2), et, de façon sporadique, à Pélussin (n° 4)²²⁷ et à Clonas (n° 5)²²⁸.

A Saint-Etienne (n° 1), la forme ancienne de l'article était *lu* (cf. Veÿ 1911, p. 152-153 ; Straka 1954, p. 119 ; Vacher p. 41) mais *le*, d'après C. Januel, peu avant la disparition complète du patois stéphanois. L'influence de la forme française est sans doute à l'origine de ce changement, comme à la Valla (n° 3) où les relevés de l'ALLY montrent un nombre à peu près équivalent de formes *le* que de formes *lu* (voir dans l'ALLY les cartes 9, 92, 96, 121, 131, 151, 157, 179, 217, 317...).

L'aire d'extension de *le* occupe le sud-ouest de la région du Pilat. Dans cette partie du domaine, les données des quatre points d'enquête de l'ALLY (Saint-Romain, Saint-Sauveur, Vanosc, Boulieu, enquêtes datant de plus de cinquante ans) montrent que la forme *le* est ancienne : sur les dix cartes de l'ALLY mentionnées ci-dessus, l'article est *le* dans tous les cas²²⁹. L'aire de *le* dans la région du Pilat prolonge celle qui s'étend dans

²²⁶ Les données dialectales figurant dans ce registre sont de peu d'utilité pour l'étude des parlers de la région du Pilat : il s'agit essentiellement de quelques paroles de plaignants, souvent très colorées, transcrites de manière non homogène. De plus, certains de ces plaignants n'habitaient pas dans la région de Pélussin mais en domaine occitan.

²²⁷ La forme *le* prédomine nettement dans les récits de M. Champaillet, mais l'article défini masculin singulier est parfois *lo* (ex. *lo bure* "le beurre" Champaillet p. 96).

²²⁸ Les cartes 9, 92, 96, 121, 131, 151, 157, 179, 217, 317 de l'ALLY montrent que la forme *lu* est nettement majoritaire, mais on relève également *lo*, *lu*^o et *le* ; cette dernière forme doit être un emprunt au français. Dans l'ALF, l'article défini masculin singulier est également noté *lu* le plus souvent (cf. ALF 193 "le café" par exemple).

²²⁹ Dans la chanson de Richigny, écrite à la fin du XIX^e siècle dans un patois proche de celui de Jonzieux, l'article défini masculin singulier est toujours noté *le*.

la presque totalité du domaine d'enquêtes de P. Gardette (voir Gardette 1941b, carte 1). Ce dernier estime que la forme *le* peut provenir d'une évolution de *lo*, palatalisé en *loe* (forme que P. Gardette a relevée dans le nord-est de la Loire) qui se serait confondu avec *le* du français (cf. Gardette 1941b, p. 14). Toutefois, la forme **loe*, éventuelle étape entre **lo* et *le*, n'est pas attestée dans la région du Pilat. L'article défini masculin singulier *le* du sud-ouest du domaine ne résulte pas forcément d'une évolution phonétique locale : on a vu qu'à la Valla, *le* remplaçait *lu* sans l'intermédiaire d'une forme **loe*.

Il s'agit sans doute plutôt d'un emprunt aux patois foréziens voisins (à l'est du domaine, l'ensemble des parlers du plateau de Saint-Bonnet-le-Château (ALF 816) a toujours *le*), évidemment facilité par l'influence du français. Mais il paraît peu probable que le français soit directement à l'origine de la forme *le* relevée depuis longtemps dans les patois de cette partie de la région du Pilat : cette aire est celle qui est habituellement la moins francisée.

Dans l'est de la région du Pilat (point 5, Clonas), et le sud, à Ardoix (n° 37) et Annonay²³⁰, l'article défini masculin singulier est *lu*. L'aire *lu* se prolonge dans le nord de l'Ardèche (point 75 de l'ALLY) et de la Drôme (points 85 et 86 de l'ALJA).

Entre les aires *lo* et *lu* (> *le*) du nord de la région du Pilat, *le* du sud-ouest et *lu* du sud et de l'est (où *lo* est également attesté), l'article défini masculin singulier est *lū* dans le centre du domaine. Cette forme est rare en domaine francoprovençal. Dans la région du Pilat, *lū* n'apparaît ni dans l'ALLY ni dans l'ALJA car il est attesté dans une aire assez petite entre les différents points d'enquête de ces atlas. La forme *lū* doit provenir d'une palatalisation de *u* (*lu* est attesté à l'est et au sud) plutôt qu'être le résultat de l'évolution *u* > *oe*, lequel se serait fermé en *ū*. La palatalisation de *u* est peut-être récente. Toutefois, la poésie en patois de Serrières, publiée en 1909, note toujours *lu* [*lū*] l'article défini masculin singulier (ex. *lu chamin* "le chemin", *lu sō* "le sou"...) (Revoil 1909).

Le français *le* tend à envahir l'ensemble du domaine. A Pélussin (n° 4), la forme *lo* n'apparaissait que rarement dans les récits de M. Champailier (qui datent de 1986). Dans le conte en patois de Véranne (n° 12) publié par J.-B. Martin, l'article défini masculin singulier est toujours *le* (Martin 1983) mais lors des enquêtes récentes j'ai quelquefois entendu *lū* : *lū fyō* "le fumier", *lū fumura*^e "le tas de fumier"... A Saint-Pierre (n° 8), le français *le* prédominait également nettement. Par contre, certains villages résistent bien à l'intrusion du français : à Serrières (n° 22), par exemple, j'ai obtenu *lū* presque systématiquement.

Sur la carte 44 ne figurent que les formes traditionnelles, anciennes, voire archaïques : ainsi par exemple, à Saint-Etienne (n° 1), la forme *lu* avait été supplantée par *le* (cf. Januel 1980), forme qui s'est également imposée presque totalement à Véranne (n° 12), Pélussin (n° 4) ou Saint-Pierre (n° 8). Mais le parti pris qui a présidé à l'établissement de cette carte permet de visualiser clairement les différentes formes de l'article défini masculin singulier. La forme *lo* est conservée au nord du domaine, bordure d'une aire qui

²³⁰ Dans l'article de Cl. Fréchet portant sur deux contes recueillis à Annonay, la graphie occitane note *lo* l'article défini masculin singulier. Mais, dans une cassette audio éditée par l'Association Parlarem en Vivarès et le Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes, deux chansons enregistrées auprès d'une femme originaire d'Annonay montrent que l'article défini masculin singulier était prononcé *lu* (Association Parlarem en Vivarès 1989).

occupe le centre du domaine de l'ALLY²³¹. A l'Ouest, la forme *le* a été adoptée par l'intermédiaire des parlers foréziens. Au sud-est et à l'est, les formes *lu* proviennent directement de *lo* (étape attestée à Clonas avec la forme notée *lu*⁰, ALLy 131 "fouet"). Par contre, la forme *lū* qui occupe le centre de la région du Pilat est le produit d'une évolution secondaire. Cette forme peu fréquente occupe une zone un peu plus vaste que la zone appelée "aire de transition" d'après les formes de -ARE, débordant sur le domaine occitan.

2.1.2. L'article défini masculin pluriel

L'article défini masculin pluriel est *lu* dans l'ensemble des parlers de la région du Pilat. Dans l'ALF, il apparaît parfois sous la forme *li* à Clonas (cartes 52, 218...), mais d'après l'ALLY, cette forme n'existait plus à Clonas cinquante ans après les enquêtes de E. Edmont.

A Ardoix (n° 37), où l'article défini masculin singulier est également *lu*, l'opposition de nombre est préservée grâce à la longueur de la voyelle :

singulier *lu* / pluriel *lu*:

L'article défini masculin singulier était *lu* à Saint-Etienne (n° 1) (cf. Veÿ 1911, p. 153-154 ; Straka 1954, p. 119 ; Vacher p. 41). D'après C. Januel, cette prononciation a persisté dans le patois stéphanois jusqu'à son abandon total. La forme *lu* s'est solidement maintenue dans toute la région du Pilat : la forme française n'est jamais utilisée par les locuteurs traditionnels ou tardifs, et elle est souvent conservée par les locuteurs moins compétents.

2.1.3. L'article défini féminin singulier (carte 45)

Dans toute la région du Pilat, l'article défini féminin singulier est *la* : c'est le traitement phonétique normal de *a* en position prétonique. Mais, alors que la voyelle est notée *a* par l'enquêteur de l'ALLY dans le nord du domaine, aux points 2, 3, 5, 7, 9 (Sainte-Croix, la Valla, Clonas, Roisey et Saint-Romain), elle est généralement à à Saint-Sauveur (n° 29), Boulieu (n° 30), Vanosc (n° 34) et Ardoix (n° 37) (voire carte 45).

A proximité de ces quatre localités, dans les parlers des points de l'enquête récente, le timbre à, par opposition à *a* moyen ou à *á*, n'est perceptible qu'aux points 26, 27, 28, 31 et 35 (Saint-Marcel, Savas, Peaugres, Davézieux et Andance). Encore s'agit-il d'un trait peu marqué, non systématique : le plus souvent, j'ai noté *a* la voyelle de l'article défini féminin singulier. La fréquence faible de la forme *là* peut être considérée comme l'indice d'un changement en cours, sous l'influence du français. Mais la proximité de ces localités avec celles qui emploient la forme avec un *a* neutre suffit peut-être à expliquer que l'aperture de la voyelle à ne soit pas toujours très nette.

Il est toutefois intéressant de noter que la voyelle *á* n'apparaît, même si ce n'est que sporadiquement, que dans les localités où la forme de l'article défini féminin pluriel est

²³¹ Au nord de Sainte-Croix (n° 2), l'article défini masculin singulier était *lo* à Rive-de-Gier, comme l'indiquent les écrits de G. Roquille.

également en *a* (cf. chapitre ci-dessous).

2.1.3. L'article défini féminin pluriel (carte 46)

Dans la région du Pilat, les différentes formes de l'article défini féminin pluriel sont pratiquement toutes régulières : issues de (IL)LAS, elles connaissent les mêmes évolutions et elles se répartissent de la même manière que les noms et les adjectifs féminin pluriel remontant aux formes latines en -AS (cf. ci-dessus et carte 11).

Dans la partie occitane de la région du Pilat, l'article défini féminin pluriel est *là*, conformément à la phonétique du nord-occitan. Aux points 30, 34 et 37 (Bouliou, Vanosc et Ardoix), dont les données sont anciennes puisqu'elles proviennent de l'ALLY, cette forme s'oppose assez nettement à la forme du singulier, *là*. Par contre, dans les localités qui connaissent également la forme du singulier *la*, l'opposition :

singulier *á* / pluriel *à*

n'est pas, ou n'est plus, très nette : au pluriel comme au singulier, la notation de la voyelle de l'article défini féminin a le plus souvent été *a* moyen. La non distinction *á* / *à* peut s'expliquer par les mêmes raisons que pour le singulier (influence du français et/ou proximité avec des parlers qui ne connaissent pas l'opposition *á* / *à*).

Dans la partie francoprovençale de la région du Pilat, l'article défini féminin pluriel est *le*. Il s'agit du résultat normal de l'évolution phonétique locale de la finale -AS : *-a* > *-e*, peut-être par l'intermédiaire d'une étape *-è* ou *-é*. A Saint-Etienne (n° 1), le pluriel de l'article défini féminin était également *le* (cf. Veÿ 1911, p. 152-153 ; Straka 1954 p. 119 ; Vacher p. 41) et cette forme a subsisté jusqu'à la disparition du patois stéphanois (Januel 1980).

Aujourd'hui, chez les bons patoisants (locuteurs traditionnels ou tardifs âgés), l'emploi de la forme *le* pour l'article défini féminin pluriel est presque systématique : les quelques notations de la forme *lé* (français *les*) s'expliquent sans doute par la méthode d'enquête (questionnaire). Dans le discours courant, les confusions *le* / *lé* sont rares chez les locuteurs compétents.

Dans l'ouest de la région du Pilat, l'article défini féminin pluriel est en général *lé*. A Saint-Romain (n° 9, ALLy 67), H. Girodet a relevé la forme *lè*, alors qu'à Saint-Sauveur (n° 29, ALLy 69), son village natal, il a noté *lé*. J'ai pour ma part presque toujours noté *lé* l'article défini féminin pluriel des localités de l'ouest de la région du Pilat, y compris dans les villages proches de Saint-Romain (à Saint-Genest (n° 13) par exemple). Il est possible que dans certains parlers de cette région, *lè* ait été la forme traditionnelle : le changement en *lé* s'expliquerait aisément par l'influence de la forme française *les*. Mais aucun élément déterminant ne confirme cette hypothèse : les locuteurs âgés et/ou compétents n'emploient pas plus souvent la forme *lè* que les autres.

La comparaison entre la carte 46 et celle qui montrait l'extension des différents traitements de la finale -AS (carte n° 11) montre une coïncidence presque parfaite entre les deux isoglosses. Il existe toutefois une exception : à Saint-Julien (n° 15), alors que la voyelle atone finale des noms et des adjectifs féminins pluriels remontant aux formes latines -AS est en général *-é*, l'article défini féminin pluriel est *le*. Les chapitres précédents

ont montré à plusieurs reprises que le patois de Saint-Julien, localité francoprovençale très proche de la limite entre les deux grandes aires linguistiques, est un parler dans lequel les traits occitans, ou tout au moins ceux relevés dans la partie occitane de la région du Pilat, sont très nombreux.

2.1.4. Rôle du français

L'étude des différentes formes de l'article défini montre que celles-ci ne sont que peu influencées par le français, contrairement à la situation qui existe à la lisière du francoprovençal et des parlers d'oïl (cf. Gardette 1941b, 11-23 ; Escoffier 1958a, p. 185-192 ; Michel 1993, p.160-164...). Au féminin pluriel, une partie des parlers de l'ouest du domaine connaissait traditionnellement une forme identique à la forme française, mais celle-ci influence peu les formes du reste du domaine (*le* en domaine francoprovençal, *la* dans les parlers occitans). Quelques formes sont identiques aux formes françaises.

Si l'on néglige le degré d'aperture du *a*, qui n'était un trait phonologique relativement solide que dans quelques parlers du sud de la région du Pilat à l'époque des enquêtes de l'ALLY, la forme de l'article défini féminin singulier est dans tout le domaine semblable à la forme française.

L'article défini masculin singulier est identique en français et dans les parlers du sud-est de la région du Pilat depuis longtemps. A Saint-Etienne (n° 1), la forme française a remplacé *lu* (article défini masculin singulier) au début du XIX^e siècle et elle semble progresser dans nombre de parlers qui possèdent une forme distincte (*lu*, *lū*, *lo*).

Les formes du pluriel ont mieux résisté à la progression du français, tout au moins chez les locuteurs compétents. Enfin, la forme de l'article masculin pluriel est toujours, en patois, différent de la forme française.

2.1.5. Le système de l'article défini dans la région du Pilat (carte 47)

Dans son étude "L'article défini en francoprovençal central", J.-B. Martin a montré la spécificité du système francoprovençal de l'article défini (Martin 1972). Alors qu'en français, les formes du pluriel sont identiques, que les parlers nord-occitans distinguent en général le féminin singulier et du féminin pluriel par une opposition de longueur (parfois de timbre), les formes de l'article défini sont différentes les unes des autres dans la majorité des parlers francoprovençaux : la structure de l'article défini en francoprovençal se caractérise par la double opposition du genre et du nombre.

Dans la région du Pilat, le système caractéristique du francoprovençal est utilisé dans la majeure partie du domaine : seuls deux points du nord-ouest (points 1 et 3) et la frange sud de la région du Pilat connaissent un système différent (cf. carte 47). Dans une aire au nord et à l'est du domaine, délimitée par les points 2 (Sainte-Croix), 15 (Saint-Julien) et 35 (Andance), le système se présente sous la forme :

	singulier	pluriel
masculin	<i>lo / lū</i>	<i>lu</i>
féminin	<i>la</i>	<i>le</i>

A l'ouest de la région du Pilat, le système de l'article défini présente également la double opposition du genre et du nombre, mais elle se réalise différemment :

	singulier	pluriel
masculin	<i>le</i>	<i>lu</i>
féminin	<i>la</i>	<i>lé</i>

L'emprunt ancien de la forme *le* pour le masculin singulier, forme identique au français, a été possible parce qu'il n'entraînait pas de dérogation aux normes de la structure de cette région, ne bouleversant pas le système ancien si *le* a remplacé **lo*, ou même le rapprochait de la structure francoprovençale si *le* a remplacé un ancien *lu*. Les deux autres formes identiques aux formes françaises, *la* au féminin singulier et *lé* au féminin pluriel, résultent d'une coïncidence puisqu'elles sont les produits d'évolutions phonétiques régulières (le français a toutefois pu jouer dans un éventuel changement *lè* > *lé* dans certains villages ; cf. ci-dessus).

A Saint-Etienne (n° 1) et à la Valla (n° 3), le système traditionnel se composait de deux formes identiques, celle du masculin singulier et celle du masculin pluriel :

	singulier	pluriel
masculin	<i>lu</i>	<i>lu</i>
féminin	<i>la</i>	<i>le</i>

Ce système est relativement fréquent dans le domaine francoprovençal (cf. Martin 1972, p. 354 et cartes 9 et 11), et il se distingue à la fois du système français et du système occitan. Mais l'évolution récente, en créant une distinction entre ces deux formes, a entraîné une confusion entre le masculin singulier et le féminin pluriel :

	singulier	pluriel
masculin	<i>le</i>	<i>lu</i>
féminin	<i>la</i>	<i>le</i>

Les systèmes de ce type sont peu fréquents dans le domaine francoprovençal : dans son étude sur l'article défini en francoprovençal, J.-B. Martin n'en a relevé que quelques exemples à partir des données de l'ALJA et de l'ALLY (Martin 1972, p. 354-355 et cartes 10 et 11). D'après l'auteur, "ce système qui est très différent des autres puisque les formes semblables ne sont ni du même genre ni du même nombre repose probablement sur la coïncidence fortuite de l'évolution phonétique de deux formes différentes" (p. 355). L'origine du système qui figure dans le tableau ci-dessus, et vers lequel tendent également les villages de Pélussin (n° 4), Véranne (n° 12) ou Saint-Pierre (n° 8) par exemple, puisque le masculin singulier *lo* ou *lū* est pratiquement remplacé par *le*, ne provient pas d'une évolution phonétique locale : l'emprunt au français de la forme *le* désorganise l'ordre ancien et l'amène à un nouveau système, d'un type "aberrant" pour

des parlers de cette aire linguistique.

Au sud de la région du Pilat, le système de l'article défini se rapproche du système occitan :

	singulier	pluriel
masculin	<i>lū / le</i>	<i>lu</i>
féminin	<i>la</i>	<i>la</i>

La confusion des deux formes du féminin est totale à Riotord depuis déjà longtemps comme l'indiquent les cartes 829 "la chaleur", 224 "la chambre", 247 "la chasse"... et 129 "les bêtes", 1349 "les vaches"... de l'ALF : au singulier comme au pluriel, l'article féminin a toujours été noté *là*. Par contre, comme on l'a vu, l'identité des deux formes du féminin n'est pas absolue dans les autres parlers occitans de la région du Pilat. Mais la distinction :

singulier *là* / pluriel *lá*

n'est pas systématique dans les parlers les plus méridionaux, et elle n'est (aujourd'hui ?) que sporadique dans les villages proches de la limite entre l'occitan et le francoprovençal (aux points 26, 27, 28, 31, 35, c'est-à-dire Saint-Marcel, Savas, Peaugres, Davézieux et Andance).

Par contre, l'opposition portant sur la longueur de la voyelle dans les formes du singulier et du pluriel du masculin au point 37, Ardoix (singulier *lu* / pluriel *lu:*) illustre la prégnance de la structure du système de l'article défini, qui veut que dans les parlers occitans les formes du singulier et du pluriel soient différentes au masculin.

L'analyse du système de l'article défini dans la région du Pilat montre que ce domaine situé à la limite de l'occitan et du francoprovençal est également influencé par les structures respectives des deux systèmes linguistiques en contact.

L'importance de la structure se manifeste à travers la stratégie adoptée pour maintenir une distinction ou par la perméabilité ancienne à une forme venue d'ailleurs à condition qu'elle ne modifie pas l'équilibre de la structure ou qu'elle permette de s'en rapprocher.

L'influence plus ou moins forte du français dans certains parlers de la région du Pilat, bien que d'apparence peu importante puisqu'elle ne porte que sur la forme de l'article masculin singulier, conduit en fait à une modification d'un trait structurel de la langue.

2.2. L'adjectif possessif des 1^e et 2^e personnes du pluriel (carte 48)

Le francoprovençal présente une caractéristique qui l'oppose à la fois à l'occitan et aux parlers d'oïl : l'adjectif possessif des 2^e et 3^e personnes du pluriel est généralement *notrō*, *votrō*, issues de l'analogie avec les trois personnes du singulier : *mō*, *tō*, *sō*.

L'aire d'extension de la forme *notrō* occupe plus des deux tiers du domaine francoprovençal, et les limites de cette aire coïncident presque exactement, à l'ouest et au sud, avec celles du domaine francoprovençal. La forme *notrō* n'empiète jamais sur les

domaines linguistiques voisins, comme le révèle la carte dressée par B. Hasselrot dans l'article "Sur l'origine des adjectifs possessifs *nostron*, *vostron* en francoprovençal" (cf. dans Hasselrot 1938 la carte en fin d'article). La cartographie illustre pourquoi la formation analogique de *notrõ* sur *mõ*, *tõ*, *sõ* est propre au francoprovençal. Une condition particulière a permis sa création : B. Hasselrot a montré dans cette étude que le maintien de la voyelle latine finale -U, quand elle était nécessaire comme voyelle d'appui (cf. ci-dessus), a facilité l'évolution *notro* > *notrõ*, alors que l'absence de la voyelle atone finale -o ne l'a pas permis en occitan ou dans les parlers d'oïl. Le maintien de la voyelle latine finale -U étant un trait caractéristique du francoprovençal, la forme *notrõ*, qui lui est assujettie, ne peut donc se rencontrer qu'en domaine francoprovençal.

La proximité de la limite d'extension de la forme *notrõ* avec la limite entre l'occitan et le francoprovençal (c'est-à-dire l'isoglosse de A précédé de palatale) a été décrite par P. Gardette en Forez (cf. 1941b, p. 42-44 et carte 10).

En Dauphiné, *notrõ* est une forme bien attestée : A. Devaux écrit "nous avons *notron* = NOSTRUM proclitique, forme toujours vivante dans presque tout le Dauphiné : *notron*, *noutron*, *nontron*, *neton*, *neton*" (Devaux 1892, p. 375).

Dans les parlers du nord de la Drôme, *notrõ* et *votrõ* n'apparaissent que "dans une frange assez étroite qui court le long de la frontière traditionnelle avec le francoprovençal" (Bouvier 1976, 391).

Comme pouvaient le laisser présager les grandes lignes de la géographie linguistique de la région du Pilat et des régions voisines, les formes francoprovençales de l'adjectif possessif existaient dans le parler de Saint-Etienne (n° 1) (cf. Veÿ 1911, p. 169 ; Straka 1954, p. 126-127 ; Vacher p. 41-42).

L'ensemble des parlers francoprovençaux de la région du Pilat présente des formes de l'adjectif possessif masculin de la pluralité analogiques des formes du singulier (voir la carte 48). La limite méridionale des formes en -õ correspond à la limite de A précédé de palatale (comparer la carte 48 avec le transparent). Le seul écart entre ces deux limites concerne la localité de Champagne (n° 32) : je n'ai pas obtenu les formes *notrõ*, *votrõ* auprès du témoin de ce village. Il est possible que ces formes n'aient jamais existé dans le patois de Champagne, mais deux autres hypothèses, basées sur un recul de ce trait francoprovençal, peuvent être évoquées : les formes *notrõ*, *votrõ* ont pu disparaître à date récente, sous l'influence conjuguée du français et des parlers occitans voisins, mais il se peut également que le parler du témoin de Champagne, qui n'était pas originaire du village lui-même, ne soit pas très représentatif du patois du bourg (lequel n'ayant de toute façon jamais été, comme toute langue, parfaitement homogène).

Une autre caractéristique de l'adjectif possessif distingue les parlers occitans des parlers francoprovençaux de la région du Pilat : les localités connaissant les formes *notrõ*, *votrõ* présentent toujours des formes féminines de l'adjectif possessif des 2^e et 3^e personnes du pluriel accentuées sur la voyelle finale -a :

notra, *votra*

Ces formes du féminin s'opposent aux formes occitanes qui ne sont jamais accentuées sur la dernière voyelle :

n u tra, v u tra.

La limite entre ces formes accentuées différemment correspond exactement à l'isoglosse de l'adjectif possessif *notrõ*.

Les parlers de la région du Pilat ne connaissent pas la forme de l'adjectif possessif de la 3^e personne du masculin pluriel :

lorõ

Cette forme analogique, signalée par P. Gardette dans une petite aire au centre du Forez (Gardette, 1941b, p. 42-44 et carte 10) est d'ailleurs peu fréquente.

La comparaison de la carte **48** avec celle de l'aire actuelle de maintien de la voyelle latine finale -U comme voyelle d'appui (carte **14**) révèle qu'il n'y a pas coïncidence entre la limite des formes *notrõ*, *votrõ* et celle du maintien de U final : cette dernière est nettement plus septentrionale que la première. Cet écart confirme l'hypothèse d'un recul récent de la limite de maintien de -U (cf. ci-dessus), puisque B. Hasselrot a montré que ces deux phénomènes étaient étroitement liés. Il paraît peu plausible d'invoquer l'emprunt lexical pour soutenir que la limite de conservation de -U puisse être la limite ancienne et celle de *notrõ* une limite secondaire, postérieure : l'isoglosse de l'adjectif possessif des 2^e et 3^e personnes du pluriel, qui se confond presque exactement avec celle de A précédé de palatale, peut difficilement être le résultat d'une coïncidence.

2.3. Le pronom personnel

2.3.1. Nombre de formes et emploi du pronom personnel sujet (carte 49)

J. Barou, dans sa thèse *Expression et omission du pronom personnel sujet en Forez dans les parlers proches de la limite linguistique*, a étudié, à partir des données de l'ALLY, l'emploi du pronom personnel sujet dans une aire qui comprend la région du Pilat (Barou 1978). Nous nous contenterons ici de fournir quelques indications : basées sur un réseau d'enquêtes beaucoup plus serré, elles permettent d'observer avec précision le glissement progressif d'un système morphologique vers un autre.

En effet, on oppose souvent l'occitan, qui n'emploierait pas le pronom personnel sujet, au francoprovençal, qui l'utiliserait presque systématiquement. En fait, dans la région du Pilat, l'opposition entre ces deux systèmes n'est pas aussi tranchée.

A. La partie occitane de la région du Pilat

a. Absence de pronom personnel sujet

Si la presque totalité des parlers de la région du Pilat emploie au moins une forme de pronom personnel sujet, les patois de deux localités méridionales relèvent clairement du modèle occitan : le pronom sujet n'est jamais utilisé à Riotord (n° 33) et Ardoix (n° 37) (voir carte **49**).

b. Pronom unique et optionnel

Au sud-est de la région du Pilat, dans trois villages de la partie occitane du domaine (aux points 19, 23 et 24, à Jonzieux, Marlhès et Saint-Régis), l'emploi du pronom personnel n'est que sporadique : le pronom est omis dans la majorité des cas. De plus, il est le même à toutes les personnes : ce pronom est indifféremment *oe* ou *o* (pour l'origine de ces formes, voir Martin 1974, p. 336).

Dans le Forez, P. Gardette a également signalé, dans quelques villages situés dans la "zone-frontière" entre l'aire d'omission du pronom personnel sujet et celle de son emploi, l'existence d'un pronom "passe-partout" (*o* ou *oe* selon les localités) mais il n'était utilisé qu'à certaines personnes, les autres ayant une forme propre, différente selon les villages et ne s'employant pas pour les mêmes personnes dans chacune des localités (Gardette 1941b, p. 29-30 et carte 8). Dans l'aire intermédiaire formée par les trois villages du sud-ouest de la région du Pilat, le système utilisé est donc plus "simple" puisqu'aucune personne ne possède de forme propre et que l'emploi du pronom passe-partout n'est qu'optionnel.

c. Trois formes différentes de pronom personnel sujet et emploi optionnel

Dans les villages situés au nord de ces deux premières aires, dans une zone qui comprend les douze autres points d'enquête occitans de la région du Pilat, le système du pronom personnel sujet est plus complexe puisque le pronom peut être employé à toutes les personnes. Mais chaque personne ne possède pas une forme particulière. L'ensemble des quinze localités connaît un système identique :

les formes de la première personne du singulier, de la troisième personne du masculin singulier et des première et seconde personne du pluriel sont identiques

les formes de la troisième personne du féminin singulier et des troisièmes personnes masculin et féminin du pluriel sont également semblables

enfin, la forme de la seconde personne du singulier possède une forme propre.

Dans ces localités, il existe donc trois formes différentes de pronom personnel sujet. Le système utilisé dans cette aire peut être schématisé ainsi :

	singulier	pluriel
1 ^e personne	1	1
2 ^e personne	2	1
3 ^e personne masculin	1	3
3 ^e personne féminin	3	3

Ainsi par exemple :

	Saint-Romain (n° 9)			la Versanne (n° 20)	
	sg.	pl.		sg.	pl.
1 ^e p.	<i>o</i>	<i>o</i>		<i>o</i>	<i>o</i>
2 ^e p.	<i>tyü</i>	<i>o</i>		<i>ti</i>	<i>o</i>
3 ^e p. m.	<i>o</i>	<i>é</i>		<i>o</i>	<i>é</i>
3 ^e p. f.	<i>é</i>	<i>é</i>		<i>é</i>	<i>é</i>

Les douze villages de cette aire ne connaissant que trois formes différentes de pronom se distinguent entre eux essentiellement par la forme de la seconde personne du singulier : elle peut être *tyü*, *tyoe*, *ti*... Il semble que dans la majorité des parlers de cette région l'usage du pronom soit en outre optionnel (par exemple aux points 13 ou 20, respectivement Saint-Genest et la Versanne).

La localité d'Andance (n° 35) se distingue des autres villages de cette aire par la particularité de ne pas utiliser le pronom personnel sujet à certaines personnes :

	Andance (n° 35)	
	sg.	pl.
1 ^e p.	-	-
2 ^e p.	<i>ti</i>	-
3 ^e p. m.	<i>o</i>	<i>i</i>
3 ^e p. f.	<i>i</i>	<i>i</i>

B. La partie francoprovençale de la région du Pilat

Dans les localités francoprovençales, le pronom personnel sujet connaît au moins quatre formes différentes. S'il existe un certain ordre d'introduction de nouvelles distinctions, certaines combinaisons étant impossibles, plusieurs options sont parfois possibles, jusqu'au système à 7 distinctions attesté à Clonas (n° 4) (où seules les troisièmes personnes féminines sont identiques au singulier et au pluriel).

a. Quatre formes différentes de pronom personnel sujet

Quand une quatrième distinction apparaît dans le système du pronom personnel sujet, il s'agit de la distinction entre les formes des 3^e personnes du singulier (qui sont alors identiques, contrairement au schéma ci-dessus) et celles des 3^e personnes du pluriel : c'est le cas à la Valla (n° 3) et à Tarentaise (n° 10). Le système est donc du type :

1	1
2	1
3	4
3	4

A Tarentaise, la forme *o* des première personne du singulier et première et seconde du pluriel est la plus fréquente. Mais, surtout devant voyelle, la forme *je* peut être utilisée pour la première personne du singulier et parfois également pour la première personne du pluriel. Cet emploi de *je* à la première personne du pluriel a également été relevé dans les écrits de J. Vacher (cf. *Vacher*, p. 45) et la carte 1218 de l'ALLy montre qu'elle est employée dans une petite aire entre Saint-Etienne et Lyon. Mais la première personne du pluriel est parfois *nu* et la seconde du pluriel *vu*. Si l'on prend en compte ces distinctions, on aboutit à un système à six distinctions. Mais les formes *nu* et *vu* peuvent provenir d'un emprunt au français : dans d'autres villages, certains témoins ont également parfois employé une forme française de pronom avant de se reprendre. Ces "fautes d'inattention" annoncent un comportement par contre relativement fréquent chez les semi-locuteurs.

b. Cinq formes différentes de pronom personnel sujet

Deux localités de la région du Pilat connaissent un système à cinq distinctions. Au système précédent, le Bessat (n° 11) ajoute une forme particulière pour la première personne du pluriel, alors qu'à Roisey (n° 7), c'est par la forme de la seconde personne du pluriel que s'établit la nouvelle distinction. En outre, ces deux parlars se distinguent entre eux par les formes des troisièmes personnes :

le Bessat		Roisey		
<i>je</i>	<i>nu</i>		<i>ju</i>	<i>o</i>
<i>tse</i>	<i>o</i>		<i>tse</i>	<i>vwé</i>
<i>o</i>	<i>é</i>		<i>o</i>	<i>i</i>
<i>é</i>	<i>é</i>		<i>o</i>	<i>i</i>

c. Six formes différentes de pronom personnel sujet

Neuf localités francoprovençales connaissent six formes différentes de pronom sujet (voir carte 49), qui peuvent se réaliser selon 2 types différents :

points 4, 12, 16, 17, 18, 21, 22		Sainte-Croix (n° 2)		
1	5		1	4
2	6		2	5
3	4		3	6
4	4		3	6

Ces données révèlent que le passage du système occitan au système francoprovençal ne s'établit pas brutalement mais forme une sorte de continuum puisque l'on glisse progressivement d'un système omettant systématiquement le pronom personnel sujet à un système présentant 7 formes différentes (au point 5, Clonas ; voir carte 49). Près de la limite classique qui sépare le domaine occitan du domaine francoprovençal, il n'existe pas de degré nettement plus marqué qu'ailleurs : selon les

parties de la région du Pilat, on passe d'un système à 3 distinctions à des systèmes à 4, 5 ou 6 formes différentes de pronom personnel sujet. Si l'usage du pronom semble optionnel dans la partie occitane du domaine, c'est également le cas dans certains parlers francoprovençaux proches de la limite, comme au Bessat (n° 11), à Saint-Etienne (n° 1) (cf. *Vacher* p. 43) ou Tarentaise (n° 10). L'exemple de ce dernier village montre également que certaines distinctions peuvent être facultatives. L'ensemble de la région du Pilat, comme le nord de la Drôme (cf. Bouvier 1971, p. 1-16), forment donc une zone de transition entre la structure occitane et la structure francoprovençale.

2.3.2. Le pronom personnel accentué

Nous ne ferons pas ici une description exhaustive du pronom personnel accentué dans la région du Pilat, mais deux points, qui illustrent la configuration géolinguistique du domaine, seront abordés : les formes de la première personne du singulier et celles des première et seconde personnes du pluriel.

2.3.2.1. La première personne du singulier (carte 50)

La carte 1209 "moi" de l'*ALLY* montre qu'à l'extrémité sud-ouest du francoprovençal de l'ouest, qui ne connaît pour la première personne du singulier du pronom personnel accentué que des formes issues de ME, apparaissent des formes issues de EGO. La carte 5 de *Etudes de géographie morphologique sur les patois du Forez* révèle que les continuateurs de EGO occupent approximativement la partie occitane de la Loire (cf. Gardette 1941b, p. 24 et carte 5).

A Saint-Etienne (n° 1), la première personne du singulier du pronom personnel accentué était *me* (cf. Veÿ 1911, p. 174, *Vacher*).

Dans la région du Pilat, la limite de l'aire des formes issues de EGO est nettement plus méridionale que l'isoglosse de A précédé de palatale : seuls cinq villages du sud-ouest du domaine connaissent ces formes : Riotord (n° 33), Saint-Sauveur (n° 29), Marlihes (n° 23), Saint-Régis (n° 24) et Jonzieux (n° 19) (voir carte 50). Le pronom personnel accentué de la première personne du singulier apparaît sous les formes *y* è *u* (au point 19), *yoe* (au point 23), *y* œ *o* (au point 24)...

La limite de ces formes n'est pas isolée : plusieurs traits phonétiques connaissent une extension relativement similaire (cf. ci-dessus).

2.3.2.2. Les première et deuxième personnes du singulier (carte 51)

On sait que depuis le Moyen Age, les parlers occitans utilisent un composé du type "nous-autres", "vous-autres". Il ne s'agit toutefois pas d'une caractéristique exclusivement occitane : elle est attestée en français (cf. Grévisse 1993, p.1084) et la carte 1212 "nous ; vous" de l'*ALLY* par exemple révèle que ces formes empiètent sur une frange sud du domaine francoprovençal, et qu'elles pénètrent jusque dans la région de Feurs.

Dans la région du Pilat, seules trois localités septentrionales ignorent ces formes composées : la Valla (n° 3), Sainte-Croix (n° 2) et Clonas (n° 5) (voir carte 51). La limite des formes "nous-autres", "vous-autres" s'apparente à celle qui sépare les villages qui

conservent le U final de ceux du reste du domaine.

Le dialecte de Saint-Etienne (n° 1) n'a pas été touché par l'envahissement des formes occitanes. Aucun des textes anciens étudiés par G. Straka ou E. Veÿ ne présente ces formes venues du Sud. La forme *nous oeutres* employées une fois par J. Vacher doit sans doute être mise sur le compte de son enfance dans la région occitane du Pilat (cf. *Vacher* p. 34, note 4).

2.4. Le pronom démonstratif neutre (carte 52)

Les textes anciens de Saint-Etienne (n° 1), du Forez et du Dauphiné septentrional indiquent qu'au Moyen Age, les parlers francoprovençaux de cette région connaissaient tous, pour les démonstratifs, des formes issues de *ECCE- (voir par exemple Gardette 1941b, p. 34). Pourtant, le témoignage des patois actuels montre qu'une large bande de l'ouest et du sud du francoprovençal a été gagnée par les formes issues de *ACCU-, caractéristiques de l'occitan.

Dans les parlers actuels de la région du Pilat, l'ensemble des démonstratifs provient de la base *ACCU-. Cette base ne permet donc pas de distinguer les parlers occitans des parlers francoprovençaux du domaine. Mais, dans l'article "Une caractéristique du francoprovençal : le pronom démonstratif neutre" où il précise la chronologie du remplacement des formes en *ECCE- par les formes en *ACCU- dans le sud du francoprovençal et l'extension actuelle de ces formes récentes, J.-B. Martin a également mis en relief une caractéristique qui semble propre au francoprovençal : alors que le pronom démonstratif neutre remonte, en français comme en occitan, à une base composée *ECCE/*ACCU+HOC, la présence d'une nasalité dans la presque totalité des parlers francoprovençaux semble supposer une base *ECCE/*ACCU+INDE (Martin 1974). La carte "ça" de l'ALF (carte 188) montre la coïncidence presque exacte entre les limites du domaine francoprovençal et l'aire du pronom démonstratif neutre présentant une forme avec nasalité.

La carte 1204 "ça" de l'ALLY, les travaux sur le dialecte stéphanois, qui signalent l'existence à Saint-Etienne (n° 1) de la forme *ikõ* (Veÿ 1911, p. 160 et 164 ; Straka 1954, p. 129 ; *Vacher* p. 42-43), montrent que dans la région du Pilat, le pronom démonstratif neutre peut provenir soit de *ACCU+HOC, soit de ACCU+INDE.

Les données des enquêtes récentes révèlent en effet la coexistence des formes *éko*, *ko*, *iko* (< -HOC) et des formes *ékã*, *ikã*, *ikye*, *ike* (< -INDE). La répartition de ces formes correspond à peu près à la limite entre le francoprovençal et l'occitan (voir carte 52). Les données sont manquantes pour les points 15, 27, 28 et 35, mais, à cette imprécision près, le seul écart entre l'isoglosse de A précédé de palatale et la limite entre les deux types de pronom démonstratif neutre concerne Tarentaise (n° 10) et le Bessat (n° 11) : ces villages francoprovençaux dont on a vu qu'ils possédaient de nombreux traits occitans, emploient une forme occitane, respectivement *éko* et *ékw a i*.

Comme le montrait déjà, par exemple, l'aire de répartition de l'adjectif possessif *notrõ*, ou, d'une manière moins tranchée, l'emploi et les formes de pronom personnel sujet dans la région du Pilat, le pronom démonstratif neutre indique que l'axe nord-ouest / sud-est

n'est pas uniquement un axe important pour la géographie phonétique du domaine : il conditionne également certains traits de la géographie morphologique de la région du Pilat.

2.5. Eléments de morphologie verbale

Comme les chapitres traitant de la morphologie non verbale, cette partie ne prétend pas être exhaustive. L'étude phonétique a déjà permis d'analyser les évolutions de -ARE dans l'aire de transition. Parmi les traits distinctifs entre la partie occitane et la partie francoprovençale de la région du Pilat, nous évoquerons quatre points particuliers car ils illustrent la rencontre entre les deux aires linguistiques, l'influence du français ou les innovations propres aux aires marginales.

2.5.1. Imparfait de l'indicatif (carte 53) :

la désinence de la 1^e personne du singulier des verbes non issus de la première conjugaison latine

Les verbes qui ne remontent pas à la première conjugaison latine (ou qui n'en ont pas adopté le préfixe -av-, -ov-...) présentent, à la 1^e personne du singulier de l'indicatif imparfait, une désinence particulière dans une grande partie du domaine francoprovençal (voir Martin 1990, p. 671). Cette désinence d'origine analogique est le plus souvent -*i* ou -*e*, parfois -*yi* ou -*ye* (voir Martin 1979b, p. 298-299). Elle est propre au francoprovençal puisque ni l'occitan ni les parlers d'oïl ne connaissent de désinence nasalisée à cette personne.

Cette désinence était employée dans le parler stéphanois (cf. Veÿ 1911, p. 222, Vacher p. 50-51).

Dans la région du Pilat, l'ensemble des parlers francoprovençaux connaît cette désinence nasalisée. Le timbre de la voyelle nasale est *i* dans le nord du domaine (points 2, 3, 4, à Sainte-Croix, la Valla, Pélussin) et *e* dans les parlers francoprovençaux de l'est proches de la limite entre les deux aires linguistiques (points 16, 17, 18, 21, 22, à Brossainc, Vinzieux, Limony, Félines, Serrières). Malgré le nombre plus faible de points d'enquête que dans les cartes précédentes, car cette forme n'a pas été demandée ou obtenue partout, la carte 53 montre que la limite de la désinence francoprovençale est proche de l'isoglosse de A précédé de palatale. Toutefois, le point 26, Saint-Marcel, localité occitane par de nombreux traits dont le plus important (le traitement de A précédé de palatale), présente la désinence nasalisée -*e* : ex. *vădye* "(je) vendais".

2.5.2. Passé simple : le radical en -g- en domaine occitan (carte 54)

Dans la zone de rencontre entre le francoprovençal et l'occitan, S. Escoffier, dans le Puy-de-Dôme, et P. Gardette, dans la Loire, ont relevé pour le passé simple des verbes autres que ceux de la première conjugaison, des formes dont le radical était terminé en -g- (Escoffier 1958a, p. 231-235 ; Gardette 1941b, p. 69-75). Ces formes n'apparaissent que dans la partie occitane des domaines d'enquête respectifs de ces deux auteurs. Elles sont caractéristiques de l'occitan (cf. Dufaud 1986, p. 37-47 ; Martin 1997a, p. 229-232 ;

Fréchet 2000, vers 51 par exemple).

Dans la région du Pilat, le passé simple en *-g-* est également propre à la partie occitane du domaine (voir carte 54). Pour les villages les plus septentrionaux, on a par exemple *vãgè* "il vint" à Planfoy (n° 6), *ve gũ* "il vint" à Peaugres. Le village du Bessat (n° 11) et d'Andance (n° 35) ont été ajoutés à l'aire du passé simple en *-g-* car si aucune forme de passé simple n'a été obtenue, les formes de l'imparfait du subjonctif du verbe "venir", *vãgèz* "qu'il vinsse" au Bessat, *vãg è su* "qu'il vinsse" à Andance, sont des indices assez sûrs que le passé simple doit ou devait être en *-g-*. En effet, dans les villages qui connaissent les formes en *-g-*, ces deux conjugaisons ne se distinguent que par le suffixe, en *-r-* ou *-s-*. Ainsi, à Marlhes (n° 23), on a :

"prendre"	passé simple	subjonctif imparfait
1 ^e p. sg.	<i>pre g é ru</i>	<i>pre g é su</i>
2 ^e p. sg.	<i>pre g é ré</i>	<i>pre g é sé</i>
3 ^e p. sg.	<i>pre gé</i>	<i>pre gés</i>
1 ^e p. pl.	<i>pre g é rã</i>	<i>pre g é sã</i>
2 ^e p. pl.	<i>pre g é ra</i>	<i>pre g é sa</i>
3 ^e p. pl.	<i>pre g é ru</i>	<i>pre g é su</i>

Le recours à des formes du subjonctif imparfait, le tracé sinueux de la limite dans la région du plateau intermédiaire s'expliquent par la difficulté rencontrée dans certains villages à obtenir des formes du passé simple. La méthode d'enquête, par questionnaire, l'âge des témoins, expliquent en partie ces lacunes : pour certains points d'enquête, le recours à des paroles spontanées, aux textes de chansons, a été nécessaire pour recueillir quelques indices.

Toutefois, l'ensemble des villages où il n'a pas été possible d'obtenir des formes du passé simple forme une aire cohérente (voir carte 54 ; les points d'enquête manquants correspondant aux localités où le passé simple n'a pas été demandé). Ces villages se situent essentiellement dans la vallée du Rhône et sur le plateau intermédiaire.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette extension particulière. L'âge moyen des témoins de ces deux parties de la région du Pilat est plus élevé que celui des témoins du haut plateau (ce décalage est une conséquence du changement linguistique, qui s'opéra à des époques différentes dans les trois sous-parties du domaine) : l'obtention d'une forme peu usitée en français est plus difficile auprès de personnes très âgées.

Mais une autre cause explique peut-être ces données lacunaires : dans l'article sur le francoprovençal du *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, J.-B. Martin signale, à propos du passé simple en francoprovençal : "à l'heure actuelle, ce temps a disparu de la plus grande partie du domaine" (Martin 1990, p. 682). En 1971, R. Forest, auteur d'un mémoire sur le patois de Pélussin, mentionnait ses difficultés à recueillir quelques formes de passé simple auprès de patoisants âgés, et il écrivait : "il n'est plus employé de nos jours" (Forest 1971, *Morphologie* p. 27). On peut également remarquer que lors des enquêtes de l'ALLY, peu après la seconde Guerre Mondiale, H. Girodet n'avait pu recueillir les formes du passé simple du verbe "venir" à Clonas (n° 5, point 63 de l'ALLY, cartes 1283,

1284, 1285).

Dans la région du haut plateau au contraire, l'emploi du passé simple est très courant, s'apparentant sans doute à la situation en Forez qu'a décrite P. Gardette (cf. 1941b, p. 69) ou à celle qu'a rencontrée S. Escoffier à l'extrémité ouest du domaine francoprovençal (cf. 1958a, p. 231). Je ne pense pas que la différence entre le haut plateau de la région du Pilat et le plateau intermédiaire ou la vallée du Rhône tiennent uniquement aux dates de "francisation" respectives de ces trois régions : à niveau de compétences plus ou moins similaire, un patoisant du haut plateau emploie beaucoup plus facilement le passé simple qu'un patoisant des régions moins élevées. Un autre indice de cette différence dans la fréquence d'emploi de ce temps réside dans la comparaison des compétences des semi-locuteurs : alors que ceux du haut plateau peuvent retrouver quelques formes ou même les employer, dans des phrases figées par exemple, les semi-locuteurs des deux autres parties de la région du Pilat sont en général incapables de s'en souvenir. Que la disparition de ce temps soit motivée uniquement par un remplacement par d'autres formes, imparfait ou passé composé, ou qu'elle résulte au moins en partie de l'influence du français, plus forte et plus ancienne dans ces deux régions, elle semble donc ancienne puisque les semi-locuteurs n'ont pas eu l'occasion, dans leur enfance, de l'entendre suffisamment pour s'en souvenir.

Malgré la défaveur dont souffre le passé simple, il est encore possible de dessiner assez précisément la limite septentrionale des formes du passé simple en *-g-*, en particulier grâce aux points 28 et 21, Peaugres et Félines (voir carte 54). Elle était sans doute proche de l'isoglosse de A précédé de palatale : le seul décalage se situe peut-être au Bessat (n° 11), village dont le parler possède de nombreux traits occitans.

2.5.3. Le verbe "être"

2.5.3.1. Présent de l'indicatif : 2^e personne du singulier (carte 55)

La carte 1262 de l'ALLY "je suis ; tu es" montre qu'entre l'aire occitane où, à la 2^e personne du singulier de l'indicatif présent, "être" est représenté par des formes en *s-* et celle où "(tu) es" apparaît sous la forme *é* ou *è*, un ensemble de parlers présente la forme *ès*. L'aire où cette forme est attestée se poursuit dans le nord du Dauphiné (voir la carte 1746 de l'ALJA).

A propos de la forme *ès* à Pélussin, J.-B. Martin écrit : "cette forme pourrait bien être le produit d'une hybridation entre les formes *é* du francoprovençal et les formes en *s* de l'occitan voisin (*sya*, *sé*) puisque *é sse* se trouve au contact des deux types de formes" (*Champailler*, p. 247).

Une partie des parlers de la région du Pilat connaît cette forme. La carte 55 montre l'extension de la forme *ès* dans le domaine : elle n'apparaît que dans une petite aire au nord-est, délimitée par les points 2, 12 et 5, c'est-à-dire Sainte-Croix, Véranne et Clonas. Ce tracé est assez inhabituel : dans la plupart des cas de bipartition du domaine déjà traités dans cette étude, Saint-Etienne (n° 1) et surtout la Valla (n° 3) relevaient souvent de la même aire que l'ensemble des points du nord-est de la région du Pilat, ou tout au moins des plus septentrionaux. Une telle limite ne peut qu'être une limite "secondaire",

plus récente que celles qui forment un faisceau le long de l'axe Saint-Etienne (n° 1) / Albon (n° 36).

La répartition des formes *sé*, *sya* / *ès* dans la région du Pilat montre que les parlers francoprovençaux méridionaux présentent le même type de forme que les parlers occitans du domaine. Cette répartition suppose soit un emprunt de ces parlers francoprovençaux aux parlers occitans, soit, plus vraisemblablement, que les formes *sé* francoprovençales sont autochtones : la forme *ès* résultant d'une hybridation entre les deux types de formes aurait donc remplacé un ancien *sé* plutôt que la forme *é* relevée plus au nord. Si cette hypothèse est vraie, la limite entre les formes *sé* et *é* devait donc également se situer plus au nord et ne pas correspondre à la limite entre occitan et francoprovençal : le parler de Saint-Etienne (n° 1), francoprovençal, connaissait d'ailleurs la forme *sé* (cf. Veÿ 1911, p. 250-252 ; Vacher)

Les deux types de formes de la 2^e personne du singulier de l'indicatif présent que connaissent les parlers de la région du Pilat sont une autre preuve de l'appartenance de cette région à un ensemble plus vaste qui forme une zone de transition aux confins de l'occitan et du francoprovençal.

2.5.3.2. Imparfait de l'indicatif (carte 56)

Dans les parlers du francoprovençal de l'Ouest, le verbe "être" est, à l'imparfait, représenté par le type *êt-*. Les formes issues de ERAM apparaissent toutefois dans le nord-est, près de Mâcon, "extrémité ouest d'une vaste zone qui s'étend jusqu'en Suisse, vers le nord-est" (Michel 1993, p. 212). Par contre, à l'ouest et au sud du domaine francoprovençal, le type *êr-* resurgit dès que l'on pénètre en domaine occitan, comme le montrent les cartes 1268-70 de l'ALLy. A la jonction de ces deux aires, S. Escoffier et P. Gardette ont relevé quelques exemples de séries mêlant les deux types (Gardette 1941b, p. 67) ou des cas d'hybridation entre les formes en *êr-* et celles en *êt-* (Escoffier 1958a, p. 243).

Les points de l'ALLy montrant que les deux types coexistent dans la région du Pilat, il est intéressant de préciser la limite entre les formes en *êr-* du sud du domaine et les formes en *êt-* du nord et, d'autre part, d'observer si la rencontre de ces deux types a donné lieu à des phénomènes d'hybridation ou à des cas de mélanges à l'intérieur d'une même série.

Saint-Etienne (n° 1) appartient clairement à l'aire où l'imparfait du verbe "être" est en *êr -* : en effet, à propos du patois stéphanois, E. Veÿ note : "le rad. *êt-* fréquent en lyonnais (Rive-de-Gier : *j'etsîns*, etc. [...]) est tout à fait inconnu à notre dialecte" (Veÿ 1911, p. 252 ; voir aussi Straka 1954, p. 145 et Vacher p. 47).

Contrairement à la majorité des limites phonétiques, l'isoglosse qui sépare les deux types d'imparfait se situe dans le nord du domaine : seules cinq localités septentrionales emploient le type *êt-* (points 2, 4, 7, 12 et 5, c'est-à-dire Sainte-Croix, Pélussin, Roisey, Véranne et Clonas) (voir carte 56). Cette aire correspond exactement à celle formée par les villages qui connaissent la forme *ès* à la 2^e personne du singulier de l'indicatif présent (cf. chapitre précédent et carte 55).

La limite des formes en *êr-* est très nette et les exceptions relevées lors des enquêtes

récentes sont peu nombreuses. Voici quelques exemples pour une localité occitane (Marlhes), une localité francoprovençale employant la forme *ér-* (Vinzieux) et les séries basées sur la forme *ét-* dans deux villages francoprovençaux du nord-est de la région du Pilat :

Marlhes (n° 23)	Vinzieux (n° 17)	Roisey (n° 7)	Sainte-Croix (n° 2)
<i>é ru</i>	<i>é:r</i>	<i>étsi</i>	<i>étsi</i>
<i>é ré</i>	<i>é:r</i>	<i>étsyo</i>	<i>é tsyo</i>
<i>èr</i>	<i>é:r</i>	<i>étyi</i>	<i>étsy</i>
<i>érã</i>	<i>érõ</i>	<i>étyõ</i>	<i>étsyõ</i>
<i>éra</i>	<i>éra</i>	<i>étyo</i>	<i>étsyo</i>
<i>éru</i>	<i>érã</i>	<i>étyã</i>	<i>étsã</i>

A Saint-Genest (n° 13), j'ai obtenu auprès du témoin A. a. la forme *éto* pour "(il) était". Il s'agit à l'évidence d'un emprunt du radical français *-ét* (avec la désinence *-o* caractéristique de la première personne du singulier des verbes en *-ARE* au présent ou à l'imparfait de l'indicatif) car le même témoin a employé à une autre reprise *èr*, unique forme d'ailleurs recueillie auprès des autres témoins de ce village, et conforme au reste de la série (voir ci-dessus l'exemple de Marlhes où la conjugaison du verbe "être" à l'imparfait est identique à celle de Saint-Genest).

A Serrières (n° 22), le témoin a donné les formes : *éra*, *éra*, *èr*, *érõ*, *étya*, *érã*. A la deuxième personne du pluriel, la désinence est normale (cf. l'exemple de Vinzieux ci-dessus) et le radical *ét-* peut également être le résultat d'une méprise due au français. La poésie serriéroise en patois de 1909 ne comporte que des formes de la troisième personne du singulier et de la troisième personne du pluriel, toutes en *ér-* (respectivement *ère* ou *ére* et *éran* ou *éran* ; Revoil 1909). Ces données anciennes ne vont pas dans le sens d'une hypothèse d'emprunt des formes en *ér-* aux parlers occitans voisins par les villages francoprovençaux de l'aire de transition (points 16, 17, 18, 21, 22, c'est-à-dire Brossainc, Vinzieux, Limony, Félines et Serrières) : le radical *èr-* semble autochtone dans cette région.

La dernière exception a été relevée à Tarentaise : *éré*, *éré*, *èr*, *étã*, *érã*, *éru*. Elle est plus troublante car la première personne du pluriel est *étã* alors que la seconde est *érã*. Cette dernière forme correspond normalement à la première personne du pluriel (cf. l'exemple de Marlhes ci-dessus) : on attendrait plutôt *éra*. Mais il peut s'agir d'une simple confusion et ce contre-exemple ne suffit pas à remettre en cause le tracé de la limite entre les formes en *ér-* et celles en *ét-*. En effet, à l'inverse, il n'existe aucune forme en *ér-* dans l'aire *ét-*.

Cette homogénéité distingue la région du Pilat des régions voisines comme le Forez (cf. ci-dessus) ou le Nord-Dauphiné (voir par exemple le point 63 de l'*ALLY* sur les cartes 1268-70 ou le point 71 de l'*ALJA*, cartes 1749-52). Les quelques formes en *ét-* relevées dans l'aire *èr-* résultent sans doute de l'influence du français. La propagation des formes *ét-* dans une partie du domaine francoprovençal a peut-être débuté par ce type de prémices.

2.6. Conclusion

L'étude de certains aspects de la morphologie des parlers de la région du Pilat, basée uniquement sur des traits distinctifs, ne doit pas masquer l'unité de ce domaine. Pour l'essentiel, les différents systèmes morphologiques qui se côtoient sont très proches : ils possèdent une forte majorité de traits communs.

Certains des traits étudiés ci-dessus partagent le domaine selon les mêmes directions que celles observées dans l'étude phonétique :

le tracé de la limite du traitement de A précédé de palatale, similaire à plusieurs isoglosses phonétiques, correspond également à certaines isoglosses morphologiques (article défini féminin pluriel, extension des formes *notrõ*, *votrõ* ou de la forme nasalisée du pronom démonstratif neutre, limite septentrionale du passé simple en *-g-...*).

l'orientation vers l'ouest des parlers occitans du haut plateau apparaît à travers plusieurs isoglosses morphologiques (article défini masculin singulier ou féminin pluriel, forme du pronom personnel accentué de la première personne du singulier).

l'aire de transition (nommée ainsi d'après les traitements de *-ARE*) connaît des évolutions particulières, comme en phonétique (article défini masculin singulier).

les parlers de la frange nord ou de l'extrémité nord-est de la région du Pilat sont nettement orientés vers le nord (formes *nu*, *vu* du pronom personnel accentué des première et seconde personnes du pluriel, verbe "être" en *èt-* à l'imparfait de l'indicatif...), tandis que ceux du sud du domaine se rattachent nettement à l'ensemble occitan (pronom personnel sujet).

la vallée du Rhône et une partie du plateau intermédiaire sont les deux régions les plus influencées par le français (article défini, disparition du passé simple).

Mais la rencontre entre l'occitan et le francoprovençal peut également être progressive (pronom personnel sujet, article défini), et s'accompagner de phénomènes fréquents dans les situations de contact : hybridation (verbe "être" au présent de l'indicatif), polymorphisme (pronom personnel sujet), hésitations (article défini féminin, pronom personnel sujet)...

Certaines limites, dont les tracés sont "atypiques", sont le résultat d'évolutions "secondaires" (imparfait du verbe "être"...). Mais les évolutions récentes entre l'occitan et le francoprovençal sont négligeables : on n'observe pas d'écart entre les relevés anciens et les données récentes. L'influence du français est peu importante : le système morphologique ancien a bien résisté, même si certains éléments sont menacés dans la langue des locuteurs peu compétents (article défini, pronom personnel sujet...). Le

français peut toutefois influencer des parlers fragilisés par leur position aux confins de deux aires linguistiques (article défini féminin singulier), ou même entraîner une modification profonde (système de l'article défini à Saint-Etienne, disparition du passé simple). La plupart des évolutions récentes peuvent être attribuées au français. Mais la tendance à la perte d'opposition de nombre *-ü / -u* ou *-u / -u:* (< O + N final) et celle des noms et adjectifs féminins issus des formes latines en *-A / -AS* précédés ou non de palatales dans certains villages (cf. *Etude phonétique*) résultent de processus d'analogie interne et ne doivent rien au français.

3. Etude lexicale

3.1. Introduction (carte 57)

La position particulière de la région du Pilat, située aux confins de deux grandes aires linguistiques mais également soumise à des influences plus locales, rend l'étude du lexique des parlers de ce domaine très intéressante. L'étude des principaux traits distinctifs de la phonétique et de la morphologie des patois de la région du Pilat a montré une grande convergence entre nombre de ces traits (l'importance de l'axe nord-ouest / sud-est, l'influence des parlers lyonnais dans le nord ou la vallée du Rhône, l'orientation vers l'ouest des parlers du haut plateau, la spécificité de l'aire de transition...). L'étude de la répartition des types lexicaux dans la région du Pilat montrera s'il existe une coïncidence étroite entre les limites lexicales et celles des principales caractéristiques phonétiques ou morphologiques.

Au-delà de la description de la géographie lexicale dans la région du Pilat et des évolutions qu'elle a pu subir depuis les enquêtes de l'*ALF* et de l'*ALLY*, l'étude lexicale permettra de savoir si certains des phénomènes fréquents dans les situations de contact linguistique (hybridation, créations locales, conservation de types anciens dans ces zones périphériques...) apparaissent également à l'échelle d'une petite région.

On sait que le français a souvent profité de la situation plus fragile des zones de rencontre pour gagner du terrain sur les domaines linguistiques qui le borde. Dans cette étude, nous verrons l'ampleur de l'envahissement du français sur le lexique patois de la région du Pilat, les zones où il est le plus important et à partir desquelles il s'est diffusé, ainsi que la partie du lexique qui s'est montrée la plus sensible à la langue dominante. Grâce aux nombreux relevés de français régional effectués dans la région du Pilat et dans celles qui le voisinent, on pourra tenter d'évaluer l'impact du vocabulaire français régional sur le maintien ou l'évolution du lexique patois.

L'étude d'une quarantaine de notions et leur cartographie mettra en évidence les principales caractéristiques lexicales de la région du Pilat. Ces notions ont été choisies au hasard parmi celles dont les relevés anciens permettaient de savoir que plusieurs types lexicaux différents existaient dans le domaine, en éliminant simplement les cas ambigus, quand par exemple il n'était pas certain que les questions anciennes correspondaient

exactement à celles des relevés récents²³².

L'étude de ces notions, dont beaucoup illustrent plusieurs phénomènes, permettent de donner un reflet assez précis du lexique patois actuel. Mais, dans la synthèse qui suivra l'étude de chacune de ces notions, d'autres seront évoquées, même si elles n'ont pas pu faire l'objet d'études particulières.

Avant de présenter ces cas de rencontres lexicales, il est nécessaire de souligner qu'une grande partie du vocabulaire dialectal de cette région est commun à tous les parlers des villages qui la composent (l'étude des 100 premières cartes de l'ALLY montre qu'environ 50% du vocabulaire partage une même base étymologique), même si les évolutions phonétiques locales conduisent parfois à des formes bien différentes (cf. par exemple la carte 42 "table" : *t o ro* au point 23, Saint-Régis, *trabl* au point 12, Véranne, formes toutes deux issues de TABULA).

Liste des ouvrages portant sur le français régional cités dans l'étude lexicale :

Pour chaque notion étudiée, les villes ou les régions proches de la région du Pilat où ont été relevés, en français régional, des types lexicaux semblables à ceux qui apparaissent en dialecte dans le domaine sont mentionnées en début de chaque paragraphe.

.
Pilat : Martin 1989

.
Annonay : Fréchet 1992

.
Velay : Fréchet - Martin 1993

.
Mariat : Maza-Pushpam 1992

.
Privas : Médélice 1981

.
Drôme : Fréchet 1997

.
Gap : Germe - Lucci 1985

.
Champsaur : Germe 1996

.
La Mûre : Duc 1990

²³² Par exemple "nuage" (s'agit-il du nuage en général, du nuage d'orage, du brouillard, de la brume... ?), "soir" (soir, soirée... ?) ou "effarouché" (avoir peur, être échaudé, effarouché, effrayé... ?).

Iseron : Mante 1980

Meyrieu : Martin - Pellet 1987

Villeneuve : Blanc-Rouat 1992

Lyonnais : Vurpas 1993a

Lyon : Salmon 1995

Beaujolais : Vurpas - Michel 1992

Ain : Fréchet - Martin 1998

Roannais : Michel 1998

Poncins : Gonon 1985

Jarez : Parizot 1976-79

Pour la localisation de chacune de ces villes ou région, se reporter à la carte 57.

3.2. Exemples de rencontres lexicales

3.2.1. aiguiser (carte 58)²³³

ALLY 22 ; ALF 16 ; ALJA 178 ; ALMC 233 ; ALP 189 ; ALF 16 ; Michel 1993, p. 272

Deux types lexicaux différents opposent la partie occitane de la région du Pilat à la partie francoprovençale : *amula* et *afyala*.

Le type *amula* forme une aire importante qui comprend la plus grande partie du domaine francoprovençal et la partie du domaine occitan située à l'est du Rhône. Ce verbe est formé sur *mola* "pierre à aiguiser, queux" (cf. "queux").

Près de la région du Pilat, le type *afyala*, formé sur "fil", du nom de la partie tranchante des outils, occupe l'extrémité nord-est de la Haute Loire, une grande partie de l'Ardèche et une poche au sud de la Drôme.

Dans la région du Pilat, la limite entre ces deux types correspond presque exactement à l'isoglosse de A précédé de palatale. Toutefois, les points 10 et 11,

²³³ Sur les cartes lexicales, le signe ø signifie que les témoins ne connaissaient le mot demandé.

Tarentaise et le Bessat, emploient indifféremment l'un ou l'autre type. A Champagne (n° 32), localité francoprovençale d'après le traitement de A précédé de palatale, le témoin a fourni la forme *afyala*.

A Andance (n° 35), je n'ai obtenu que la forme *égiza*. Il doit s'agir d'un emprunt au français : cette forme est isolée à la bordure des aires *afyala* et *amula*. A l'exception d'Andance, le verbe patois pour "aiguiser" est bien connu de l'ensemble des locuteurs compétents. Il est vrai que ce mot a été demandé après ceux concernant la fauchaison, la faux et les parties qui la composent, ce qui rendait moins probable le recours au type français.

3.2.2. queux (carte 59)

ALLY 23 ; ALF 1121 ; ALJA 179 ; ALMC 934, 987, ALP 190

français régional : *meule* Annonay, Pilat, Isère, Ain

Pour désigner la pierre à aiguiser, les parlers de la région du Pilat emploient deux types différents, *m o la* et *p a iro*.

Le type *m o la* (< MOLA "meule") forme une aire qui correspond assez exactement au domaine francoprovençal. *p a iro* "pierre à aiguiser" (< PETRA) est employé dans une grande partie de l'ensemble gallo-roman, et en particulier en domaine occitan (à l'exception du Massif Central en particulier, qui connaît le type *ko* issu de COS "queux").

Dans la région du Pilat, *m o la* occupe presque la même aire que *amula* "aiguiser" (la parallélisme *m o la* / *amula* n'existe qu'en domaine francoprovençal ; dans l'aire occitane qui emploie *amula*, c'est *p a iro* qui désigne la queux). Mais deux villages occitans, Thélis (n° 14) et Saint-Julien (n° 15) ont adopté le type francoprovençal, alors qu'un village francoprovençal, Tarentaise (n° 10) présente les deux formes. Le terme désignant la queux a été obtenu partout. Dans la partie francoprovençale de la région du Pilat, ce maintien peut s'expliquer par l'emploi de *meule* "queux" en français régional. Dans la partie occitane, *p a iro* a pu bénéficier de l'emploi du français *pierre*, le terme *queux* n'étant pratiquement pas employé.

A Marliès (n° 23), la queux est également appelée *lu bard i no*. Ce nom désignerait, selon les témoins, la région d'où provenait cette pierre : cette forme est sans doute à rapprocher de la forme *lõb a rdo* relevée dans le nord de la Drôme (ALP, carte 190, point 11).

3.2.3. coffre (carte 60)

ALLY 24 ; ALMC 934, 987 ; ALF 307 ; ALJA 180 ; ALP 191 ; Martin 1986, p. 71 ; Michel 1993, p. 343 et 360

français régional : *bachole* : Pilat, Annonay, Drôme ; *covet, couvet, copet* : Pilat

Un grand nombre de termes peuvent être utilisés pour désigner le coffre : dans le seul domaine de l'ALLY, 16 types différents ont été relevés. La région du Pilat en connaît quatre : *kuvè*, *gw é yro*, *bats o lo* et *kup a è*.

Les deux premiers types sont issus de *COTARIU, -ARIA, dérivé de COS "queux"

ALLY 5, 24). Le premier, *kuvè*, qui occupe le nord et l'ouest du domaine, forme l'extrémité sud d'une aire qui s'étend dans une grande partie du francoprovençal et se prolonge jusque en Franche-Comté. Au sud-est (point 33, Riotord) apparaît la forme *gw ě yro* attestée dans le nord-est de la Haute-Loire et le centre de l'Ardèche,

Un autre type fréquent dans la région du Pilat forme une aire entre les deux précédentes : il s'agit de *bats ɔ lo*, qui désigne principalement une caisse en bois utilisée comme auge ou pour les vendanges. Dans le sens "coffin", ce type englobe toute la moitié sud-est du domaine, extrémité nord d'une petite aire qui n'occupe que le nord de l'Ardèche. Au Bessat (n° 11), les témoins ont affirmé que les formes *kuvè* et *bašor* étaient toutes deux employées.

A la limite de l'aire *bats ɔ lo* et de l'aire *kuvè*, au point 7, Roisey, l'ALLY signale une forme *kup ɔ ě* que P. Gardette considère comme un dérivé de *c ɔ pa* (< CUPPA) "vase à boire" ou "mesure pour le grain". Cette forme, unique dans l'ALLY, a été obtenue à nouveau lors des enquêtes effectuées en 1985 (Martin 1986, p. 72) mais en concurrence avec *baš ɔ la*. Lors des enquêtes récentes à Véranne (n° 12), localité voisine de Roisey, l'informateur n'a donné que cette seconde forme. L'emploi de *bachole* "coffin" en français régional explique peut-être le recul de la forme isolée *kup ɔ ě*, en même temps que le maintien de la forme *baš ɔ la*. De même, les mots *covet*, *couvet*, *copet* également utilisés en français régional pour désigner le coffre ont peut-être aidé au maintien de *kuvè*.

Les limites entre *bats ɔ lo* et *kuvè* ne correspondent à aucune limite phonétique ou morphologique précise. Tout au plus peut-on rapprocher la partie nord du tracé de la limite nord de l'aire de transition (d'après le traitement de -ARE). Par contre, le point 33, Riotord, connaît parfois des traits particuliers (cf. carte 18 ou le traitement de C intervocalique par exemple).

3.2.4. avoine (carte 61)

ALLY 73 ; ALF 81 ; ALJA 296 ; ALMC 965 ; ALP 323 ; Bouvier 1970, p. 455-469

français régional : *civa* Drôme

Alors que l'occitan désigne l'avoine par les continueurs de CIBATA, dérivé de CIBARE "nourrir", le francoprovençal, comme les dialectes d'oïl, présente des formes issues de AVENA.

Dans la région du Pilat, la limite entre l'aire *siva* et l'aire *avèn* est légèrement plus septentrionale que l'isoglosse de A précédé de palatale. Aux points 11 et 16, le Bessat et Brossainc, les deux types sont employés concurremment. Le type *avèn* attesté dans l'ALLY à Ardoix (n° 37) pourrait a priori passer pour un emprunt au français mais la carte 323 "avoine" de l'ALP montre que la limite septentrionale des continueurs de CIBATA est plus méridionale que la limite entre l'occitan et le francoprovençal. J. Cl. Bouvier signale d'ailleurs qu'aux abords de cette limite, les témoins hésitent entre les deux types lexicaux (cf. Bouvier 1970, p. 458).

Le mot désignant l'avoine est connu de tous les bons locuteurs (locuteurs traditionnels ou locuteurs tardifs âgés, catégories de témoins consultés pour l'enquête de géographie linguistique) alors que les semi-locuteurs de la partie occitane ont parfois

proposé le type *avèn(a)*. Le mot *siva* ne leur est généralement pas inconnu mais il faut parfois le leur suggérer et ils sont souvent peu sûrs de la variété de céréale dont il s'agit. Le français régional *civa* a été relevé dans la Drôme, mais sa vitalité est faible (cf. Fréchet 1997, p. 58 : "peu attesté").

3.2.5. scie passe-partout (carte 62)

ALLY 229 ; *ALF* 1205 ; *ALJA* 553 ; *ALMC* 1032 ; *ALP* 560

français régional : *loubé* : Ardèche (Annonay, Mariac), Hautes-Alpes (Champsaur) ; *trossère* : Pilat

Pour désigner la scie passe-partout, l'ensemble des parlers de l'est de l'occitan présente des formes issues de LUPA "louve". En domaine francoprovençal, plusieurs termes semblent s'être succédés, jusqu'au mot français qui s'est introduit jusqu'aux abords de Lyon.

La partie nord de la région du Pilat emploie le type *trus o ira*, connu dans une grande partie du domaine francoprovençal. A la lisière de cette aire, à Tarentaise (n° 10), le Bessat (n° 11), Thélis (n° 14) et Saint-Julien (n° 15), on connaît à la fois le type *trus o ira* et le type *l u bo*, mais les trois premières localités emploient le type occitan et la dernière le type francoprovençal. La situation semble être semblable à Ardoix (n° 37) où les deux formes apparaissent dans l'*ALLY*.

Le type *s é to*, relevé par l'*ALLY* à Vanosc (n° 34) et à Saint-Sauveur (n° 29) (dans ce dernier village en coexistence avec *l u bo*), désigne plutôt la scie à main. Ce type a souvent été obtenu en premier lieu, avant qu'une description ou un dessin permette de lever l'ambiguïté. L'ensemble des témoins a alors fourni les formes *l u bo* ou *trus o ira*, sans qu'il soit nécessaire de les suggérer. L'emploi de *loubé* ou de *trossère* en français régional peut expliquer ce maintien.

3.2.6. courge (carte 63)

ALLY 261 ; *ALF* 296 ; *ALJA* 422 ; *ALMC* 187 ; *ALP* 443 ; Martin 1986, p. 61

français régional : *coucourde* : Drôme, Ardèche, Hautes-Alpes ; *coucourde*, *cougourle* : Velay

En francoprovençal comme en nord-occitan, la courge est désignée par un terme qui remonte, directement ou indirectement, au latin CUCURBITA. Le type *k o rda* fréquent en domaine francoprovençal a donné *k o rla* par changement de terminaison. C'est ce type qui occupe la presque totalité de la région du Pilat. Toutefois, au point le plus méridional, Ardoix (n° 37), apparaît la forme *kuk u rdo*, forme héréditaire du nord-occitan. L'aire de *k o rla* dépasse donc la limite classique entre francoprovençal et occitan. Le français régional *coucourde* relevé à Annonay montre que les limites entre un type dialectal et un type de français régional ne coïncident pas forcément.

Mais, en plus des deux types anciens, une partie du domaine est occupée par le type *k u rjo*, *k u rdzo*, qui est le mot français adapté à la phonétique locale. A l'exception du point 31, Davézieux, le type français forme une aire cohérente dans la partie de la région

du Pilat où la vitalité du patois est pourtant la plus grande. L'irruption du français dans cette aire bordée par les points 33 (Riotord, *ALF*), 9 et 29 (Saint-Romain et Saint-Sauveur, *ALLY*) pour lesquelles les données sont anciennes, s'explique sans doute par des conditions particulières. Dans cette région montagneuse, la courge n'est pas cultivée et le mot ancien s'est donc diffusé par le biais du commerce. Quand les relations commerciales se sont déroulées en français, c'est le mot français qui s'est imposé. Certains témoins de la région du haut-plateau ont d'ailleurs marqué une hésitation avant de fournir le type *k* *u* *rjo*, *k* *u* *rdzo*, qui leur semblait peu "authentique".

3.2.7. carotte (carte 64)

ALLY 261* ; *ALJA* 413 ; *ALMC* 181 ; *ALP* 439 ; *ALF* 1779 ; Serme 1998, p. 272

français régional : *racine* : Annonay, Loire, Rhône, Ain, Isère, Drôme ; *pastenade* : Roannais, Beaujolais, Meyrieu (Isère) ; *pastenaille*, *pestenaille* : Drôme, Velay, Mariac (centre de l'Ardèche).

La carte 1779 "carotte" de l'*ALF* montre que le type *paston* *a* *da* était le type le plus fréquent en domaine francoprovençal, même si quelques formes *ras* *i* *na* ou *car* *o* *ta* apparaissaient çà et là. Sous 261*, l'*ALLY* signale : "les carottes (en français local 'les racines jaunes') sont partout des 'pastonnades'". Les enquêtes plus récentes de l'*ALJA* semblent indiquer que le type *ras* *i* *na* avait gagné du terrain depuis les enquêtes de l'*ALF*. Cet dernier atlas indique la forme *pastn* *a* *do* à Riotord (n° 33).

Les enquêtes récentes n'ont permis de retrouver le type *paston* *a* *da* qu'en un seul point, Planfoy (n° 6), et encore en concurrence avec *raš* *i* *no*. Appuyé par le français régional *racine*, le type *ras* *i* *no* a envahi l'ensemble de la région du Pilat. Le français régional *pastenaille*, *pestenaille* "carotte", employé dans une région plus méridionale (Drôme, Velay...), ou *pastenade* employé au nord (Roannais, Beaujolais) n'ont pas pu exercer d'influence sur le maintien de *paston* *a* *da*. Sur la carte "carotte", les points 2, 3, 5, 7, 9, 29, 30, 34, 37 (enquêtes de l'*ALLY*) et 33 (*ALF*) sont les témoins d'un usage révolu. A Davézieux (n° 31), la forme *kar* *o* *to* a été relevée en même temps que *rašin*.

3.2.8. fane de pomme de terre (carte 65)

ALLY 267 ; *ALJA* 385 ; *ALMC* 201 ; Martin 1986, p. 81

français régional : *bauche* : Annonay, Velay, Rhône, Loire, Isère, Drôme (sud) ; *rame* : Velay

L'ouest du domaine francoprovençal, ainsi que le nord de l'Ardèche et une partie du département de l'Isère emploient le type *boš* (< gaulois *BALCOS) alors qu'une grande partie du Massif Central utilise le type *r* *a* *mo*.

Ces deux types sont présents dans la région du Pilat : *boš*, *b* *o* *tsa* occupe une grande partie de la région du Pilat, mais *r* *a* *mo* forme une aire à l'ouest du domaine, dans une région qui correspond à peu près à celle du haut-plateau du Pilat. La limite entre ces deux types lexicaux suit le tracé de plusieurs isoglosses phonétiques (traitement de A accentué devenu final de bonne heure, traitement de la finale -AS...).

La forme *pl* *ã* *ta*, relevée à Roisey (n° 7) par l'*ALLY* il y a plus de cinquante ans, et

que P. Gardette considérait comme "la réponse de témoins embarrassés" (ALLy 5, 268), semble avoir eu une réelle existence dans cette région : si J.-B. Martin n'a pas retrouvé cette forme à Pélussin (n° 4) en 1985, les enquêtes récentes ont permis d'obtenir *pl̥ ã ta* dans la localité voisine de Véranne (n° 12). A l'inverse, *pl̥ ã ta* n'a été proposé par aucun témoin des autres points d'enquêtes. C'est au français *fane* que le témoin de Serrières (n° 22) a eu recours pour pallier l'oubli de la forme dialectale (*fan* n'apparaît dans aucun des points d'enquêtes voisin de l'ALJA ou de l'ALLy).

Une réponse a été obtenue dans tous les points d'enquêtes de la région du Pilat : la bonne connaissance des termes dialectaux peut s'expliquer par l'emploi des mots de français régionaux *rame* et *bauche*. Ce dernier explique sans doute la résorption de l'aire *pl̥ ã ta*, comme le note J.-B. Martin (Martin 1986, p. 81).

3.2.9. éplucher (les pommes de terre) (carte 66)

ALLy 270 ; ALF 991 ; ALJA 393 ; ALMC 205 ; ALP 408

français régional : *plumer* : Annonay, Loire, Drôme, Isère (La Mûre), Hautes-Alpes (Champsaur), Ain, Beaujolais ; *plumorcer* : Saint-Etienne

Dans les parlers du sud-est de la France, deux types principaux sont employés pour désigner l'action de "peler, éplucher" : le premier remonte à PILARE "enlever le poil", alors que le second est un dérivé de PLUMA "plume". Le type *plüma* occupe l'ensemble du domaine francoprovençal de l'ALLy et il en déborde à l'Ouest et au Sud : l'ensemble du département de l'Ardèche appartient à l'aire *plüma*.

La forme *plüma* (*plümo* au Nord) occupe donc l'essentiel de la région du Pilat. Mais l'est du domaine emploie des continuateurs de PILARE : *épyara* à Saint-Romain (n° 9), *pyara* dans le reste de cette aire qui se prolonge en Haute-Loire. L'aire *pyara* illustre une nouvelle fois la spécificité de cette partie de la région du Pilat.

Le verbe "éplucher" en patois est connu de l'ensemble des témoins. Le français régional *plumer* peut être une raison de ce maintien solide auprès des locuteurs compétents. Savas (n° 27) est une exception unique : le témoin de ce village a fourni la forme *éplütsa*

3.2.10. épluchure (de pommes de terre) (carte 67)

ALLy 271 ; ALF 993 ; ALMC 205

français régional : *plumaille* Hautes-Alpes (Champsaur) ; *plumorce* : Saint-Etienne

Cette notion est très liée à la précédente : si le nombre de types présents dans le sud-est de la France est plus élevé que pour "peler, éplucher", les termes apparentés aux verbes issus des types *plumer* et *peler* sont majoritaires.

Dans la région du Pilat, la répartition des termes désignant les épluchures est presque identique à celle des verbes signifiant "éplucher" : l'ouest du domaine connaît le type *pyar a yo*, *pyal a yo*, le centre et l'est le type *plüm a yo*. A Saint-Etienne, on relève le mot *plumorci* dans les écrits de J. Vacher. Entre les formes *pyar a yo*, *plüm a yo* et *plum o rsi*, l'ALLy indique la forme *pelors* à la Valla (n° 3). P. Gardette considère que cette forme

"pourrait être un hybride de *pelure* et d'*écorce*", forme qui "occupe une petite aire proche de Lyon", au nord de la Valla (Gardette, *ALLY* 5, 271). La forme *plum o rsi* de Saint-Etienne (n° 1) pourrait à son tour être considérée comme un hybride, mais entre *ék o rsi* et *plüm a yo*. *plum o rsi* n'a pas été relevé dans les villages voisins de la région du Pilat : il semble propre à Saint-Etienne, où il a donné *plumorce* et *plumorcer* en français régional.

Le phénomène d'hybridation entre deux types lexicaux, auquel P. Gardette a consacré de nombreux travaux, se rencontre souvent dans les zones de contact linguistique et l'analyse de certaines des notions qui vont être étudiées dans les chapitres suivants en fourniront quelques autres exemples.

La vitalité des termes désignant les épluchures en patois est très bonne : tous les témoins se souviennent du mot patois. Toutefois, à Savas (n° 27), un des témoins emploie la forme *éplüts ü ra* (ainsi que le verbe *éplütsa*, cf. chapitre précédent). Il connaît néanmoins la forme *plümay*, mais il ne l'emploie que pour les épluchures cuites. Cette spécialisation sémantique, phénomène dont nous rencontrerons également d'autres exemples dans les chapitres suivants, est peut-être propre à ce témoin plutôt que représentative du parler de Savas. La restriction de sens que subit parfois un terme autochtone face au type français nouvellement adopté est une des étapes possibles du processus de francisation. L'oubli du verbe *plüma* fragilise le système lexical de ce champ sémantique : Savas est le seul village de la région du Pilat où le nom de l'épluchure n'était plus lié au verbe signifiant "éplucher" (avec la Valla (n° 3), où l'on a : *plüma* "éplucher" / *pelors* "épluchure", encore que *plumay* ait également été relevé par l'*ALLY*).

3.2.11. fane de rave (carte 68)

ALLY 274 ; *ALMC* 192 ; *ALJA* 433 ; Michel 1993, p. 236

français régional : *chavasse* Loire (Pilat, Poncins, Roannais), Rhône ; *chevisse* Annonay, Drôme ; *chabisse* Velay, Mariac (centre de l'Ardèche) ; *bauche* Drôme, Annonay

Plusieurs types sont utilisés en domaine francoprovençal pour désigner la fane de rave. A l'ouest, les plus fréquents sont les dérivés de *CAPUT* "tête", que l'on rencontre également en nord-occitan, où ils sont surtout concurrencés par des termes formés sur *rave*, ou par le type *boš* qui désigne également les fanes de pomme de terre (cf. ci-dessus).

La région du Pilat est essentiellement occupée par des formes issues de *CAPUT*. Deux types différents forment des aires distinctes : *šavas* est le type du nord du domaine, alors *šavis*, *tsav i so* s'étend dans le sud de la région du Pilat. La limite entre ces deux aires suit approximativement l'axe nord-ouest / sud-est dont on a vu à maintes reprises l'importance pour la géographie linguistique de la région du Pilat. Face à ces deux types prépondérants, l'extrémité est du domaine (vallée du Rhône et quelques villages proches) emploie le type *boš*. La consultation de l'*ALJA* ou de l'*ALP* montre qu'il ne s'agit pas d'une confusion récente avec le terme désignant la fane de pomme de terre : l'aire *boš* se prolonge dans le nord de la Drôme. Le type *boš* désigne donc les deux notions.

Les termes dialectaux désignant la fane de rave sont encore bien connus des

patoisants compétents. Ils sont peut-être soutenus par les mots de français régional, dont la phonétique reflète celle des termes dialectaux (cf. ci-dessus). Le témoin de Serrières (n° 22), qui ignorait la forme *boš* pour "fane de pomme de terre" et avait répondu *fan*, emploie également cette forme française pour "fane de rave". La carte "fane de rave" montre à la fois l'opposition entre les zones soumises à l'influence de l'occitan et celles qui relèvent du domaine francoprovençal, mais aussi l'affinité de l'est de la région du Pilat, et surtout la vallée du Rhône, avec les parlers dauphinois voisins.

3.2.12. taureau (carte 69)

ALLY 276 ; ALJA 597 ; ALMC 398 ; ALP 674 ; ALF 1287

français régional : *jarre* Saint-Etienne

En domaine francoprovençal comme en nord-occitan, la plupart des termes qui désignent le taureau remontent à des dérivés de TAURUS : *torè*, *toryo*... Mais deux types supposant une autre base se rencontrent dans le sud de la Loire, le nord-est de la Haute-Loire et le nord de l'Ardèche : *brava* et *dzary*.

La région du Pilat est le lieu de rencontre de ces trois types différents. La forme *toryu* occupe le nord-est et l'est du domaine, extrémité d'une aire qui se prolonge au nord, dans la Loire et le Rhône, et à l'est, en Isère et dans la Drôme. Le reste de la région du Pilat est occupé par la forme *jary* ou *dzary* (<*GARD), terme à propos duquel P. Gardette signale qu'il "est susceptible de désigner diverses sortes de mâles" (ALLY 5, 276). Deux points d'enquête inclus dans l'aire *dzary* ne connaissent pas ce type : à Saint-Julien (n° 15) et Riotord (n° 33), seule la forme *brava* a été relevée. Mais cette forme, masculin de *br a va*, *br a vo* qui désigne la génisse dans toute la région du Pilat, est également attestée dans le sud de l'aire *dzary*. Il semble que les deux types coexistent depuis longtemps, sans spécialisation sémantique notable. La consultation des atlas couvrant les régions voisines (ALLY, ALP et ALMC) montre la même coexistence, sans qu'il soit possible d'établir une distinction sémantique ou géographique : les aires *dzary* et *brava* coïncident plus ou moins.

A la Valla (n° 3), la forme *jarya*, accentuée sur la finale et donc bi-syllabique, est, d'après les données de l'ALLY et de l'ALMC, un exemple isolé : la voyelle finale accentuée -a peut provenir d'une contamination de la forme *brava*.

3.2.13. panse (carte 70)

ALLY 282* ; ALJA 753 ; ALP 800

français régional : *gambet*, *gambette* Annonay

La faible fréquence d'emploi du mot désignant la panse en fait son intérêt. A l'époque des enquêtes de l'ALLY, les termes désignant une notion mal connue (cf. ALLY 1, 282*) n'avaient pas pu être obtenus partout. Mais, parmi les nombreux dérivés de panse, les termes *dubl*, *drubl* formaient une aire cohérente le long de la limite entre le francoprovençal et l'occitan, depuis la région de Feurs jusqu'à la vallée du Rhône. Cinq points d'enquête de la région du Pilat connaissaient ces formes : la Valla (n° 3), Sainte-Croix (n° 2), Roisey (n° 7), Saint-Romain (n° 9), Boulieu (n° 30) et Ardoix (n° 73).

Les enquêtes récentes montrent que cette forme est aujourd'hui oubliée : elle n'a jamais été relevée. Le nombre de refus de réponse, symbolisés par le signe \emptyset sur la carte "panse", montre bien l'embarras des témoins. Dans d'autres points d'enquête, les témoins ont proposé des formes *pās*, *p ā so* mais, à Planfoy (n° 6) ou à Thélis (n° 14) par exemple, ils avaient souvent l'impression qu'il s'agissait du mot français patoisé. A Marlihes (n° 23) le mot *p ā so* pourrait être plus ancien : c'est le seul qui soit au masculin, comme tous les dérivés de *panse* recueillis à l'époque de l'ALLY. Le témoin de Vinzieux (n° 17) a donné le terme *boy*, dont il savait en même temps qu'il désigne les boyaux. Enfin, à Davézieux (n° 31), c'est le mot *vātr* qui a été obtenu.

Aux points 18, 27 et 28, Limony, Savas et Peaugres, j'ai recueilli les formes *gābèt(a)*. Ce mot peut, en patois, désigner le cæcum (cf. Félice 1983, quatrième partie, p. 162), ou, sous la forme *gambet*, *gambette* en français régional, "le saucisson fait avec l'appendice du porc" (Fréchet 1995, p. 148). La forme *gābè* a d'ailleurs été fournie par les témoins du village d'Andance (n° 35), avant qu'ils ne se rétractent en affirmant que *gābè* désignait l'estomac (cf. ALMC 540 "estomac (du porc)", *gābè* au point 6 en Ardèche) Cette forme a néanmoins été recueillie dans un point proche de la Drôme (cf. ALP 800 "panse", point 6).

Les refus de réponse montrent l'insécurité linguistique des témoins, hésitant à fournir une forme qu'ils estiment trop proche de mot français, et le recours à de termes sémantiquement proches (*vātr*, *gābè*, *gābèt(a)*, *boy*) illustre un des processus de disparition des langues : la confusion ou l'imprécision sémantique croissantes, fréquentes dans la langue des semi-locuteurs.

3.2.14. jument (carte 71)

ALLY 311 ; ALF 736 ; ALJA 816 ; ALMC 469 ; ALP 1042

français régional : *cavale* Isère (Villeneuve)

Le terme héréditaire issu de EQUA a pratiquement disparu du domaine francoprovençal (on relève le mot *egua* dans les écrits de Marguerite d'Oingt, et l'ALF mentionne trois formes *é ga* en Suisse romande), mais la forme *é go* s'étend dans une aire importante dans Massif Central. Le reste de l'occitan comme le francoprovençal emploie les types *cab ā la*, *cav ā la*, eux-mêmes supplantés par le français *jumā* dans les régions en contact avec le domaine d'oïl. Le type français s'avance dans l'ouest du domaine francoprovençal jusque dans la région stéphanoise.

La région du Pilat connaît ces trois types différents. La forme *kaval* occupe la région de la vallée du Rhône et le sud du domaine, à l'exception de Riotord (n° 33), localité qui appartient, avec l'ouest de l'Ardèche à la frange la plus orientale de l'aire occitane *é go*. Le reste de la région du Pilat ne connaît que le type *jumā*. Toutefois, les formes de deux points d'enquête peuvent s'analyser soit comme les buttes-témoins d'aires aujourd'hui disparues, soit comme le lieu de créations locales. La forme *puliny é ra* de Saint-Julien (n° 15) relève sans doute de cette dernière catégorie : la seule autre forme similaire, *puyin é ira*, est également une forme isolée, et elle est assez éloignée de Saint-Julien (point 2 de l'ALMC). A Marlihes (n° 23), on emploie la forme *puy i no*, féminin de *puyi* "poulain" (le féminin de "poulain" étant *pul i šo*). Là encore, il doit s'agir d'une création locale car aucune forme apparentée n'existe dans les régions alentours. Le terme *é go* est connu à

Marlhes par certains témoins, mais uniquement dans un dicton qui compare le temps de gestation de diverses femelles d'animaux domestiques. Il faut à certains locuteurs un certain temps de réflexion pour déduire le sens de *é go* contenu dans cette formule figée et apprise par coeur : *é go* est senti comme un mot étranger (le dicton est censé provenir de la Haute-Loire).

La région où l'on emploie le même type que le français ne correspond pas à la région habituellement la plus francisée. Mais l'adoption du français *jümã* est déjà ancienne, comme l'indiquent les attestations de ce type dans l'*ALLy*. On peut par contre remarquer que cette région correspond à celle où les chevaux étaient peu nombreux (cf. *Etude sociolinguistique*). A l'inverse, dans la région soumise depuis longtemps à l'influence du français, la vallée du Rhône, les témoins connaissent encore le mot *kaval*. Mais cette partie du domaine, où les chevaux étaient nombreux au temps de la jeunesse des témoins, entretenait en outre de nombreux contacts avec le Dauphiné, où le terme *kaval* était courant (cf. *ALJA* 816).

A la limite entre les aires *jümã* et *kaval*, les deux termes coexistent à Peaugres, mais *dzümã* est le terme normal, *kaval* servant à désigner une jument en mauvaise santé, une "rosse". La restriction sémantique du terme dialectal à un sens déprécié est également une des étapes de la francisation, et peut-être d'autres cas de déclin de langue.

3.2.15. ânesse (carte 72)

ALLy 312 ; *ALF* 41 ; *ALJA* 814 ; *ALMC* 481 ; *ALP* 1039 ; Gardette 1983, p. 738-739 ; Martin 1986, p. 56 ; Michel 1993, p. 247

français régional : *saume* Loire (Saint-Etienne, Jarez) ; *saoume* Drôme (sud) ; *saume* : Isère (La Mûre)

En francoprovençal comme en occitan, le terme héréditaire est issu de SAGMA "bât". Mais, dans la frange nord du domaine francoprovençal, *s o ma* a reculé devant les mots français *ânesse* ou *bourrique*. A l'époque des enquêtes de l'*ALLy*, *ânesse* parvenait jusqu'aux abords de Lyon et de Feurs.

Dans la région du Pilat, l'*ALF* signale le type *som* à Riotord (n° 33) et l'*ALLy* l'indique encore dans tous les points d'enquête (2, 5, 7, 9, 29, 30, 34, 37) sauf à la Valla (n° 3) où apparaissait la forme isolée *sarb ĩ na* (qui "doit être de la famille de *b ĩ na* 'jument'", cf. *ALLy* 5, 312). Mais à Clonas (n° 5), *som* était déjà senti comme un mot du passé et il était supplanté par *anès*. A Roisey (n° 7), le type *som* coexistait avec *bur ĩ ta*, féminin de *burõ* "petit âne".

Au cours du XX^e siècle, l'emploi des ânes comme bêtes de somme a disparu dans la région du Pilat, et cette disparition s'est accompagnée de celle des termes patois désignant l'ânesse : les formes *sarb ĩ na* et *bur ĩ ta* n'ont pas été relevées, et la seule attestation actuelle de *som* se rencontre au sud du domaine, à Andance (n° 35). Ce maintien dans un village de la vallée du Rhône peut s'expliquer par la plus grande résistance de *som* en domaine occitan : le français régional *saume*, *saoume* est d'ailleurs attesté un peu plus au Sud. A Peaugres (n° 28), le mot *som* était connu de certains témoins, mais ils pensaient qu'il désignait autrefois la mule.

Dans le reste de la région du Pilat apparaissent quelques formes *anès*, *an é si*, *an é so*, mais, plutôt que de recourir au type français qui leur paraissait suspect, la plupart des témoins de nombre de points d'enquêtes ont préféré ne pas répondre. A Pélussin (n° 4), le témoin interrogé par J.-B. Martin en 1985 ne se souvenait plus du terme *som* (cf. Martin 1986, p. 56). C'est également le cas à Jonzieux (n° 19) par exemple, alors que le type lexical subsiste dans le sens particulier d'ouvrière d'atelier de moulinage. Mais les témoins interrogés ignoraient que *s a omo* avait également désigné l'ânesse. Pourtant, à Saint-Etienne et dans le Jarez (Loire), *ânesse* ou *saume* désigne en français régional à la fois l'ânesse et les ouvrières ou les apprenties travaillant dans les fabriques de moulinage ou de soie.

A Marlihes (n° 24) et sans doute dans les villages alentours, *s a omo* survit encore dans le dicton portant sur le temps de gestation des animaux domestiques (cf. chapitre ci-dessus). Mais, comme pour *é go* "jument", il faut un certain temps aux témoins pour déduire le sens de *s a omo* d'après le nombre de mois de gestation.

La carte "ânesse" montre que la disparition des termes désignant l'ânesse, liée à des changements socio-économiques, est très importante : les seules attestations de formes dialectales datent des enquêtes anciennes (à l'exception du point 35, Andance). Les refus de réponse sont significatifs du sentiment d'insécurité linguistique éprouvé par des locuteurs invités à retrouver le mot patois désignant l'ânesse. Toutefois, cet oubli n'entraverait pas la communication dans un contexte normal : les bons locuteurs emploieraient sans hésitation le mot français patoisé, alors que les semi-locuteurs hésiteraient.

Le cas du mot *s a omo* à Jonzieux illustre un processus d'évolution linguistique "normal" (cf. par exemple Benveniste 1966, vol. 1, p. 290-291, *voler* "se déplacer" et *voler* "dérober") mais qui peut être plus fréquent dans une situation de disparition d'une langue : la restriction sémantique conduit à l'effacement de l'ancienne relation sémantique qui unissait deux emplois.

L'emploi d'un mot hors de son aire habituelle par le biais d'un dicton (ex. *é go*, *s a omo*), d'une chanson, est également intéressant car il peut avoir une incidence sur la langue des semi-locuteurs : certains de ceux-ci ne connaissent que le mot d'origine étrangère, et ils pensent qu'il s'agit du terme autochtone.

3.2.16. bélier (carte 73)

ALLY 314 ; *ALJA* 715 ; *ALMC* 487 ; *ALP* 744 ; *ALF* 124

français régional : *aret* Velay, Isère (La Mûre) ; *mouton* Roannais

Le type le plus fréquent pour désigner le bélier dans l'ouest du francoprovençal et le nord occitan remonte au latin *ARIES* "bélier". Mais, en francoprovençal central, ce type est supplanté par *mouton*, *bélier* ou des dérivés de *bouc*, et il alterne avec *mouton* dans la région occitane située à l'est du Rhône.

Dans la région du Pilat, la forme *barya* de la Valla (n° 3), Saint-Romain (n° 9) et Saint-Sauveur (n° 29) recueillie par l'enquêteur de l'*ALLY* il y a plus de cinquante ans, formait une petite aire isolée : ces continuateurs de la racine prélatine **BERR-* n'ont pas

d'équivalent dans les régions voisines (mais des formes *bèr-* sont attestées à l'est du domaine francoprovençal). Trois attestations de formes issues de ARIES apparaissent au sud-est du domaine (point 33, Riotord (*ALF*) et les points de l'*ALLY* 67 et 71, Saint-Romain et Vanosc). Au nord, à Sainte-Croix (n° 2), la forme *bo* correspond au français *bouc*. Les autres points d'enquêtes de l'*ALLY*, Clonas (n° 5), Roisey (n° 7), Boulieu (n° 30) et Ardoix (n° 37) employaient l'équivalent patois de *mouton*. A une exception près, c'est cette seule forme qui a été relevée lors des enquêtes récentes, quand les témoins proposaient une réponse. En effet, dans de nombreux villages et en particulier dans ceux de la vallée du Rhône et de la région du plateau intermédiaire, les témoins, hésitant entre les formes patoisées de *mouton* ou de *bélier*, ont préféré s'abstenir. A Boug-Argental (n° 25), j'ai relevé la forme *banar* qui paraît être une création locale (l'*ALLY* mentionne la forme *ban a rdo* "chèvre cornue" dans la localité voisine de Saint-Sauveur (n° 29), *ALLY* 317*). Il s'agit d'un dérivé de *b a no* "corne".

La disparition des termes anciens peut être liée à la raréfaction de l'élevage d'ovins, mais même les agriculteurs qui avaient possédé des béliers quand ils travaillaient encore ignoraient le sens de *barya* ou *arè* (par exemple au point 16, Brossainc) : comme le montrent les données de l'*ALLY*, l'envahissement du type français est déjà ancien dans l'est de la région du Pilat et il a gagné l'ouest du domaine en un demi siècle.

3.2.17. saumure (carte 74)

ALLY 331 ; *ALF* 1896 ; *ALJA* 753 ; *ALMC* 553 ; *ALP* 814 ; Gardette 1983, p. 722 ; Michel 1993, p. 356

français régional : *sarmoire* Isère (Villeneuve)

Pour désigner la saumure en francoprovençal et dans l'est du domaine occitan étaient autrefois employées des formes remontant à MURIA "saumure". Aujourd'hui, un composé de SAL "sel" + MURIA les a reléguées dans des buttes-témoins, comme celles qui existent dans l'est du domaine francoprovençal ou à l'est de Montbrison (Loire). On relève également, mais en domaine occitan seulement, des formes issues de SAL (pour le nord-occitan : un point occitan de l'*ALJA*, quelques points en Ardèche dans l'*ALMC* et de nombreuses attestations dans l'*ALP*). Ces formes occupent principalement le sud de la Drôme, le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône : les formes issues de SALMURIA n'occupent, à l'est du Rhône, que la frange nord du nord-occitan.

Dans la région du Pilat, aucune forme issue MURIA n'est attestée : la plupart des points d'enquête, dont tous les points d'enquêtes anciennes, connaissent des formes issues de SALMURIA. Toutefois, dans quelques points épars du domaine, on utilise la forme *sa* (< SAL). Ces localités ne forment pas une aire cohérente et une hypothétique hésitation entre le type francoprovençal *sarmwèr* et le type occitan *somw è ro* ne peut les expliquer : les localités qui emploient le mot *sa* ne sont pas toutes situées le long de la limite entre ces deux formes (limite légèrement plus septentrionale que l'isoglosse de A précédé de palatale ; cf. carte 39).

La carte "saumure" montre un type particulier de rencontre entre deux types lexicaux : l'extension de la forme *sa*, qui est sans doute la forme la plus récente comme semble le montrer la comparaison entre les données de l'*ALF* et celles de l'*ALP*, paraît

résulter de changements locaux et non d'une avancée géographiquement cohérente. Mais la pratique de l'abattage du porc à domicile étant de moins en moins fréquent, les formes *sa* peuvent provenir de changements sémantiques par métonymie locaux.

Les formes *sa* de la région du Pilat sont toutes féminines, comme il est normal dans cette région, mais l'hésitation constatée à Andance (n° 37) préfigure une caractéristique fréquente de la langue des semi-locuteurs, qui attribuent à un mot patois le genre de son équivalent français.

3.2.18. poule (carte 75)

ALLY 334 ; ALF 1071 ; ALJA 757 ; ALP 815 ; Escoffier 1958b, p. 40-42 ; Gardette 1983, p. 449-455 et 470-478 ; Michel 1993, p. 230

français régional : *pouaille* Pilat, Isère (Villeneuve), Ain

Trois types principaux désignant la poule occupent le domaine gallo-roman, correspondant à des périodes d'apparition différentes. Les continuateurs de GALLINA "poule" se rencontrent à la périphérie du domaine gallo-roman. Le type *pouaille*, création sans doute lyonnaise qui s'est diffusée entre le XV^e et le XVI^e siècle, occupe l'Est, dans une aire qui coïncide presque exactement avec les limites du domaine francoprovençal. Le type *poule* (< PULLA "jeune animal") a envahi le reste du territoire gallo-roman.

Dans la région du Pilat, seuls *poule* et *pouaille* sont attestés. La limite entre le type francoprovençal et la forme *poule* ne correspond pas à la limite entre le francoprovençal et l'occitan puisque *polay* n'apparaît que dans deux localités du nord du domaine (points 2 et 4, Sainte-Croix et Pélussin). En l'absence de données anciennes, il n'est pas possible de savoir si cette limite a un jour coïncidé de plus près avec celle de A précédé de palatale.

3.2.19. coq (carte 76)

ALLY 335 ; ALF 320 ; ALJA 759 ; ALMC 577 ; ALP 817 ; Bouvier 1970, p. 455-469

français régional : *jail* Ardèche (Mariac) ; *jaou* Hautes-Alpes (Champsaur) ; *poulet* Loire (Pilat, Roannais), Rhône, Ain

Alors que les continuateurs du latin GALLUS "coq" occupent l'ensemble des domaines vivaro-alpin et auvergnat, un dérivé PULLUS, *polé*, *pulé* couvre la majeure partie du domaine francoprovençal, s'étendant plus au nord en Bourgogne et en Franche-Comté. Mais des formes issues de GALLUS apparaissent, dans la Loire, à l'extrémité ouest du domaine francoprovençal : la limite entre les deux types est plus orientale que celle qui sépare l'occitan du francoprovençal.

Dans la région du Pilat, les deux limites sont par contre assez proches : seuls les villages francoprovençaux emploient le type *polé*, *puloë* (à l'exception du point 15, Saint-Julien). Le type *pule* des parlers francoprovençaux de la région du Pilat fait écho au français régional *poulet* du Pilat (le domaine d'enquête du *Dictionnaire du français régional du Pilat* s'étend "sur l'ensemble du canton de Pélussin", qui appartient en totalité au domaine francoprovençal ; cf. Martin 1989, p. 6).

Le type *jè*, *dzè* n'apparaît que dans la partie occitane de la région du Pilat. Mais, dans une petite aire qui comprend l'extrémité nord-est de la Haute-Loire, le coq est désigné par *dzayar*, un dérivé de *dzè*. Cette aire s'étend dans la partie occitane du sud de la Loire et dans le nord de l'Ardèche. Dans la région du Pilat, les aires *jè* et *dzayar* ne sont donc distinctes qu'au nord est et au sud-est. Dans le reste de la partie occitane du Pilat, les deux types sont employés en même temps. Certains villages ont profité de la coexistence des deux formes pour opérer une distinction sémantique : à Saint-Genest (n° 13) ou à Jonzieux (n° 19) par exemple, le *dzè* est le coq en général, alors que *dzayar* désigne un gros coq : la distinction s'établit toujours dans ce sens, sans doute à cause de la forme plus "étoffée" de *dzayar*.

La forme *jar* utilisée à Andance (n° 35) en concurrence avec *kok* peut être le produit de l'hybridation de *jè* et *dzayar*.

A la limite des aires *puloe* et *jè / dzayar*, certains villages de la vallée du Rhône ou du plateau intermédiaire, confrontés à deux ou même trois types en concurrence, ont résolu l'ambiguïté née de cet affrontement en ayant recours au français *kok*. Cinq villages ne connaissent que le mot coq, et sa présence à Boulieu (n° 30), dont les données datent du milieu du XX^e siècle, montre que l'appel au français pour trancher le dilemme est déjà ancien. La consultation des cartes "coq" de l'*ALJA* et de l'*ALP* indique que les parlers du nord de la Drôme, également situés à la fois à la lisière des deux aires lexicales (*puloe* et *jè*) mais aussi dans une région où la pression du français est ancienne, ont pareillement adopté le mot français.

La carte "coq" présente une configuration conforme à la géographie linguistique de la région du Pilat, avec une bipartition du domaine selon l'habituel axe nord-ouest / sud-est. Mais, dans la région soumise depuis longtemps à l'influence du français, une poche s'avance entre les deux types principaux, le long de la limite qui constitue une zone de fragilité. Cet envahissement n'atteint pas les parlers limitrophes du haut-plateau, où la pression du français est plus récente. La carte phonétique "neige" présente la même intrusion d'un type français entre deux aires lexicales plus ancienne (cf. carte 29).

3.2.20. abeille (carte 77)

ALLY 364 ; *ALMC* 609 ; *ALF* 1 ; *ALJA* 792 ; *ALP* 872 ; Gilliéron 1918 ; Martin 1986 p. 86

français régional : *mouche à miel* Pilat, Roannais, Beaujolais

Les formes les plus fréquentes régnant en domaine francoprovençal, *avey-*, *aviy-* sont issues du latin APICULA, comme celles (*abey-...*) d'une grande partie du domaine occitan. Mais, à l'ouest du domaine francoprovençal et empiétant sur lui, des expressions "mouches de...", "mouches à..." séparent ces deux aires.

La région du Pilat connaît ces trois types de mots ou d'expressions servant à désigner l'abeille. Le nord du domaine utilise le type *avèy*. Le village d'Ardoix (n° 37), au sud, est le premier village occitan de l'Ardèche à appartenir à l'aire *abèy*. Entre les deux, et depuis longtemps comme le montrent les données de l'*ALF* et de l'*ALLY*, les patoisants ont recours aux expressions formées sur *muts-*, *mõš*. L'expression la plus fréquente est "mouche à miel" mais "mouche de ruche" ou "mouche d'essaim" se rencontrent

également, sous la forme *muts- de brü*, *brü* pouvant désigner l'essaim ou la ruche, et parfois les deux (cf. ci-dessous). Les expressions "mouche de miel" et "mouche de *brü*" ne sont pas géographiquement séparées et elles peuvent, comme à Saint-Genest (n° 13), être utilisée indifféremment. Cette région forme l'extrémité est de l'aire "mouche de/à..." : les cartes 872 de l'ALP et 792 de l'ALJA montrent qu'au delà du Rhône, les aires *avèy* et *abey* sont contiguës.

Au sein de l'aire d'emploi de l'expression basée sur *mouche*, j'ai relevé quelques formes *ab è yo* (points 6 et 26), *ab è ya* (points 10, 11, 27 et 28), *aboey* (point 22) : dans cette partie de la région du Pilat dont on sait qu'elle emploie l'expression "mouche de/à..." depuis longtemps, ces formes sont sûrement le mot français patoisé plutôt qu'un emprunt à l'occitan : l'élevage traditionnel des abeilles, qui n'a semble-t-il jamais été très important, est en déclin et le mot désignant l'abeille a sans doute rarement eu l'occasion d'être employé en patois entre personnes de villages voisins dans les cinquante dernières années. L'expression basée sur "mouche de/à...", systématiquement relevée en même temps que *abèy-*, *aboey*, paraissait d'ailleurs aux patoisants âgés plus authentique (alors que les semi-locuteurs l'ignorent le plus souvent). A Roisey (n° 7), J.-B. Martin a également noté, en 1985, l'apparition du terme *abeille* à côté de *mouche à miel*, seule forme relevée à l'époque des enquêtes de l'ALLY (cf. Martin 1986, p. 86).

Dans cette zone de rencontre entre quatre dénominations différentes, le type *g è po* de Marlihes (n° 23), Peaugres (n° 28) et Ardoix (n° 37) montre les hésitations entraînées par cette multiplicité de termes.

3.2.21. ruche

ALP 876 ; ALLy 365 ; ALJA 793 ; ALMC 611 ; ALF 1174 ; Michel 1993, p. 324

français régional : *bru* Annonay, Drôme, Velay

Dans la région du Pilat, la répartition des termes désignant la ruche et l'essaim s'effectue dans un très grand désordre : le type *ruche* peut être autochtone dans certaines parties du domaine, mais emprunté au français dans d'autres, tout comme le type *essaim*.

Un type *brü* (< BRUSCUM "excroissance sur le tronc") peut désigner la ruche ou l'essaim, mais parfois les deux (et ce depuis longtemps, cf. ALLy 5, 364 note 3 et 371). Le mot de français régional *bru* relevé à Annonay et dans la Drôme désigne d'ailleurs également les deux notions.

La forme *br ü tsa* "ruche"(< *BRUSCA) est sans doute autochtone dans le sud de la région du Pilat mais peut être le produit d'une hybridation entre *brü* et *r ü tsa* dans d'autres parties du domaine. D'autres phénomènes d'hybridation compliquent encore la cartographie et l'analyse de ces notions (cf. ALLy 369, note 1).

Enfin, le déclin de l'élevage traditionnel des abeilles a visiblement entraîné une perte de connaissance de ce domaine d'activité, et l'enquête par questionnaire a sans doute contraint certains témoins à opérer artificiellement une distinction lexicale entre "essaim" et "ruche" alors qu'elle n'existait pas ou plus dans le patois de leur village ou en français régional : pour ces notions, le déclin du patois, lié à l'évolution du monde rural au cours du XX^e siècle, est trop avancé pour pouvoir retrouver le paysage lexical ancien.

3.2.22. chêne (carte 78)

ALLY 427 ; ALP 578 ; ALF 265 ; ALJA 525 ; ALMC 262 ; Tuailon (1971b), p. 106-130 ; Martin 1986, p. 57

français régional : *roule* Pilat ; *roure* Ardèche, Drôme, Isère (La Mûre), Hautes-Alpes

La région du Pilat est située à l'intersection de plusieurs aires lexicales de tailles diverses. L'ensemble du domaine francoprovençal est occupé par des formes issues de CASSANU, alors que des formes remontant à ROBORE s'étendent au sud. A l'Est, la forme française a été adoptée par les parlers limousins et auvergnats. Mais à la frange ouest du domaine francoprovençal apparaissent quelques formes issues de COR "coeur" : *korè*, *kura*.

La forme *kura* avait été relevée par l'ALLY à Saint-Romain (n° 9). Les enquêtes récentes n'ont pas permis de trouver des formes apparentées : l'ensemble de la région du haut plateau du Pilat présente la forme *tsén*, *šèn* en domaine francoprovençal. La présence de cette forme est ancienne (elle apparaît à Riotord (n° 33) dans l'ALF). Cette région appartient à la vaste aire du centre du nord-occitan qui a adopté le type français.

A l'est, Clonas (n° 5) présentait à la fois la forme *šèn* et une forme *r e vu* : cette forme est le produit local de l'évolution de ROBORE dans une aire dauphinoise qui semble en recul si l'on compare la carte "chêne" de l'ALF et à celle de l'ALJA. Cette forme était toutefois vivante dans l'extrémité nord de la Drôme (voir aussi ALP 578). Elle n'apparaît pourtant en aucun point d'enquêtes récentes dans la vallée du Rhône. Le centre et le sud de la région du Pilat connaissent les formes *rul* (en domaine francoprovençal), *rur* (dans les parlers occitans). Au nord, la forme *šèn* est ancienne (Sainte-Croix (n° 2) et Clonas (n° 5), points de l'ALLY), mais le long de la vallée du Rhône et sur le plateau intermédiaire, elle semble récente, entrant en compétition avec *rul*, *rur* (points 12 et 28, Véranne et Peaugres), ou l'ayant déjà supplanté (point 21, Félines). A Roisey (n° 7), le témoin interrogé par J.-B. Martin en 1985 a d'abord donné le type français avant de reprendre à son compte la forme de l'ALLY (f. J.-B. Martin 1986, p. 57).

A la jonction des deux aires, nombre de villages connaissent à la fois *šèn* et *rull/rur*. Certains ont mis à profit ces doublets pour établir une distinction sémantique : ainsi, à Limony (n° 18), *šèn* est, d'après les dires du témoin le terme générique, *roer* ne désignant que les taillis de jeunes chênes. Au Bessat (n° 11) où les chênes sont rares²³⁴, chaque type lexical est censé désigner des variétés différentes de chênes : mais les témoins n'étaient pas d'accord entre eux sur ces différentes variétés et ils avaient du mal à les distinguer. Cette ambiguïté peut provenir d'une diminution des connaissances traditionnelles de la faune et de la flore, que J.-B. Martin a constaté lors des enquêtes dans le lyonnais 30 ans après celles de l'ALLY (cf. J.-B. Martin 1986, p. 142) et dont nous rencontrerons d'autres exemples. Mais elle peut également être le résultat d'une francisation récente qui sème le trouble dans le système lexical du patois et le désorganise.

²³⁴ Il est intéressant de signaler que la limite de l'aire occidentale de *šèn* correspond à la limite de la présence du chêne : à l'intérieur de cette aire, l'altitude est trop élevée pour qu'il croisse.

L'étude des mots désignant le chêne illustre une nouvelle fois l'affinité des parlers du haut plateau du Pilat avec ceux du Velay, le rôle de la vallée du Rhône dans la francisation, ainsi que les tentatives parfois ambiguës pour attribuer à des synonymes des emplois spécialisés.

3.2.23. peuplier (carte 79)

ALLY 430 ; ALJA 534 ; ALMC 261 ; ALP 591-2 ; ALF 1008 ; Martin 1986, p. 94 ; Michel 1993, p. 320 ; Escoffier 1958b, p. 168

français régional : *pive* : Pilat, Isère ; *plançon* Pilat ; *pib-* (*pibou*, *pibon*, *pibole*...) Annonay, Mariac (centre de l'Ardèche), Velay, Drôme, Hautes-Alpes

Dans l'ensemble des parlers francoprovençaux et occitans, les formes servant à désigner le peuplier remontent au latin POPULUS.

Malgré les données lacunaires (le mot n'a pas été demandé partout) et le grand nombre de refus de réponse, la répartition des différents types permet de dessiner des aires cohérentes : le nord de la région du Pilat est occupé par le type *p i vu*, *p i vo* qui forme une aire au sud du domaine francoprovençal, depuis Saint-Etienne jusque dans la région de Grenoble. Au sud-est de la région du Pilat, la forme *p i blo* de Riotord (n° 33) appartient à une aire qui occupe le nord-est de la Haute-Loire et se poursuit, au delà de l'aire *p i vu*, dans une grande partie du domaine francoprovençal. Le type *pibol-* (*pib o la* au point 30, Boulieu, et *pib o ro* au point 37, Ardoix) est fréquent en domaine occitan. Par contre, le type *plāsō*, *plāsu* qui occupe le centre du domaine est propre à la région du Pilat : seul un autre point ardéchois de l'ALLY situé un peu plus au sud connaît également cette forme.

Entre ces différentes aires, le type français a parfois été cité par les témoins : *poepyé* à Marlihes (n° 23), *poeplyè* au Bessat (n° 11), *poeplé* à Davézieux (n° 31). Mais, le plus souvent, les témoins ont dit qu'ils ne connaissaient pas le mot patois désignant le peuplier. La raison de cette méconnaissance n'est pas identique partout. Dans la région du haut plateau, il n'y a pas de peuplier, ce qui explique l'absence de terme ou son oubli déjà ancien : il y a près de 50 ans, l'enquêteur de l'ALLY n'avait pas pu obtenir de réponse à Saint-Romain (n° 9). Dans la vallée du Rhône, où les peupliers sont nombreux, le type français ou le refus de réponse correspondent à une disparition plus récente, puisque à Serrières (n° 22) le nom patois du peuplier est encore connu.

3.2.24. bouleau (carte 80)

ALLY 433 ; ALJA 529 ; ALMC 268* ; ALP 583 ; ALF 158 ; Martin 1986, p. 94 ; Michel 1993, p. 307 et 321

français régional : *biye* Pilat ; *biesse* : Isère (Iseron, Meyrieu, Villeneuve)

Deux aires d'importance différente se rencontrent dans la région du Pilat. Le masculin *byé* occupe le centre et l'ouest du domaine. Cette forme, qui semble remonter à une forme *BETTIU (cf. ALLY 5, 433), fait partie d'un vaste ensemble qui recouvre l'ouest du domaine francoprovençal. Sur la rive est du Rhône, la forme *by è sa*, féminine (< *BETTIA), appartient à une aire dauphinoise (est de l'Isère et nord de la Drôme). Les

enquêtes récentes montrent que cette forme n'a pas atteint la rive ouest du Rhône.

Mais l'envahissement du français *bouleau* masque peut-être l'ancienne limite entre ces deux aires. En effet, les villages de la vallée du Rhône ne connaissent plus le mot patois désignant le bouleau. Le faible nombre de refus de réponse (à Andance (n° 35) seulement) montre même que les témoins n'ont pas l'impression qu'il pouvait exister un mot plus ancien. De la vallée du Rhône, le français tend à se répandre dans la région du plateau intermédiaire et il dessine même une avancée jusqu'à l'extrémité ouest du domaine. Mais le tracé de l'aire *bouleau*, qui semble suivre plus ou moins la limite entre occitan et francoprovençal, doit être fortuit : sur le plateau intermédiaire et le haut plateau, l'aire de *bouleau* ne sépare pas deux types lexicaux différents.

La forme *b ĭ yo* de Marthes (n° 23), d'ailleurs relevée en même temps que *byé*, doit provenir du français régional *biye* de la région de Pélussin : le patois *b ĭ yo* est par contre une forme régulière dans cette région.

3.2.25. pomme (carte 81)

ALLY 472 ; ALJA 461 ; ALMC 293 ; ALP 518 ; ALF 1055

français régional : *poun chagnu* Velay

Les mots désignant la pomme remontent, en domaine occitan comme en nord-occitan, au latin POMUM. Mais, alors que les formes francoprovençales, issues du pluriel neutre POMA pris comme substantif féminin, sont féminines, les formes du Massif Central et de l'est de l'occitan sont masculines.

La limite de l'aire *p ð* (masc.) est, dans la région du Pilat, plus méridionale que la limite classique entre francoprovençal et occitan. Elle passe au sud de la partie occitane de la Loire et, à l'est, laisse deux localités occitanes dans l'aire *p ũ ma* (points 31 et 32, Davézieux et Champagne). Il n'est pas possible de savoir si cette limite est ancienne ou si elle a autrefois coïncidé à l'isoglosse de A précédé de palatale. Un tel recul est assez plausible à l'est de la région du Pilat, les formes *p ũ mo* de Davézieux et de Champagne pouvant provenir soit d'un emprunt aux parlers francoprovençaux voisins, soit d'un emprunt au français.

A l'ouest de la région du Pilat, dans la région occitane du haut plateau, un indice peut appuyer l'hypothèse d'un recul de la forme masculine : à Saint-Romain (n° 9), l'ALLY mentionne la forme *pu tsan ü* "pomme acide". Cette expression est également connue pour désigner le fruit du pommier sauvage dans d'autres villages de cette partie de la région du Pilat. La plupart des témoins considèrent *pu tsan ü* comme un seul mot, *tsan ü* "acide" étant tombé en désuétude (en 1985, le témoin interrogé par J.-B. Martin à Pélussin ignorait le sens de ce mot relevé par l'enquêteur de l'ALLY 30 ans auparavant dans le village de Roisey). La forme *pu tsan ü* a peut-être résisté à l'envahisseur *p ũ mo*, *pu* n'était plus compris et le fruit de pommiers sauvages étant peu susceptible d'être commercialisé (cf. *s ã omo* "ânesse", "ouvrière de fabrication de moulinage ci-dessus").

Mais le fait que *pu tsan ü* soit connu même des semi-locuteurs laisse penser qu'il peut s'agir d'un emprunt au français régional du Velay *poun chagnu* : cette forme ne serait alors pas autochtone.

3.2.26. précoce (carte 82)

ALLY 493 ; ALJA 449 ; ALMC 299 ; Martin 1986, p. 101

français régional : *maroge* Pilat

Dans une aire au sud de Lyon (nord du Rhône, est de l'Isère et sud de la Loire) apparaît la forme *maroj*, qui correspond à l'ancien français *premeroge* (cf. FEW 9, 381, PRIMOTICUS). Le type *premar e zo* a également été relevé en francoprovençal central. Au sud de l'aire *maroj*, les parlers occitans de l'Ardèche et du Massif Central emploient le type *abura*, *aburyu* "de bonne heure" (< *AB-HORA-IVU).

L'ensemble des parlers de la région du Pilat a dû connaître l'un ou l'autre type : les aires actuelles de *aboryo*, *aboryu* et de *maruj* suggèrent qu'elles se rejoignaient autrefois près de l'isoglosse de A précédé de palatale. Les formes qui les séparent aujourd'hui sont sans doute récentes, comme le montrent les refus de réponse qui traduisent l'embarras des témoins. La forme *pre tany è ro* relevée à Planfoy (n° 6) et au Bessat (n° 11) ne peut être autochtone, le printemps étant la *pr i mo* dans cette région : elle provient peut-être du Nord où ce type s'avancé jusqu'aux abords de Saint-Etienne à l'époque de l'ALLY. Par contre, les formes *ãñãv ã so* de Tarentaise (n° 10) et de Saint-Genest (n° 13) et *e ñãv ã so* de Marlihes (n° 23), isolées, sont peut-être des créations locales, comme la forme *de bun ur* qui occupe le reste de la zone tampon entre *aboryo*, *aboryu* et de *maruj*. Enfin, la forme *prékos* de Davézieux (n° 31) illustre l'étape finale de l'évolution des patois de cette région, le recours au français.

3.2.27. chat-huant (carte 83)

ALLY 505 ; ALJA 985 ; ALMC 329 ; ALP 990 ; ALF 996

français régional : *dame de grange* Pilat ; *javagnot* Velay, Saint-Etienne ; *chavan* : Loire (Poncins, Roannais)

En domaine francoprovençal, comme dans une grande partie de l'ouest des domaines occitans et d'oïl, la plupart des termes désignant le chat-huant remontent au latin populaire d'origine gauloise CAVANNUS (*šãvã*, *javã* en francoprovençal). Par contre, une partie des parlers nord-occitans (dans le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, le nord de l'Ardèche et de la Drôme) utilisent un dérivé de *šãvã* / *javã* : *javan oe*, *dzavan o...*

Ces deux types de formes se rencontrent dans la région du Pilat. Leur répartition correspond globalement à la bipartition du domaine entre parlers occitans et parlers francoprovençaux. Mais si *javan oe* / *dzavanoe* reste cantonné à la partie occitane de la région du Pilat, le type *šãvã* / *javã* pénètre dans cette aire jusqu'au point 34, Vanosc (d'après les cartes de l'ALMC ou de l'ALF, il doit s'agir d'une des localités les plus méridionales de l'aire *šãvã*). Dans une zone de transition, les deux types sont employés en même temps. La forme "dame de grange", que P. Gardette explique par "l'habitude de clouer cet oiseau sur les portes de grange" (cf. ALLY 5, 505 ; les témoins des enquêtes récentes disaient souvent que le chat-huant est "signe de malheur"), était isolée d'après les cartes de l'ALJA ou de l'ALLY. Mais cette forme a été relevée à Véranne (n° 12) alors qu'elle n'apparaissait pas dans les données de l'ALLY au point voisin de Roisey (n° 7).

L'emploi du français régional *dame de grange* dans cette région explique peut-être l'attestation de Véranne.

Les témoins ont parfois fait montre d'une certaine hésitation dans leurs réponses, et ils ont quelquefois proposé en premier lieu le nom de la chouette (*nok, nōšül...*). Cette confusion, qui peut provenir d'une diminution des connaissances traditionnelles sur la faune et la flore, est très fréquente chez les semi-locuteurs : ils ne connaissent souvent, au mieux, qu'un seul des termes désignant la chouette ou le chat-huant (et en général ce dernier, sans doute à cause de la réputation de cet animal).

3.2.28. pie (carte 84)

ALLY 517 ; ALF 1010 ; ALJA 983 ; ALMC 325 ; ALP 971

français régional : *jasse* Ardèche (Privas) ; *yasse, ayasse* Drôme, Velay ; *margot* Roannais, Beaujolais, Ain, Isère (Meyrieu, Iseron).

Les continuateurs de AGAZA sont majoritaires en domaine gallo-roman. Ils occupent les trois quarts de la France à l'exception du nord-ouest et d'une partie du domaine francoprovençal : la forme *jaket* dessine une aire dans le centre du francoprovençal, alors que dans l'ouest, débordant au delà du Rhône jusque dans la région grenobloise, la forme *margo* (< MARGARITA) prédomine.

Dans la région du Pilat, la répartition des formes *y a so, ay a so* et *margo* n'appelle pas de commentaire particulier : la limite entre les deux aires suit l'habituel axe nord-ouest / sud-est, longeant l'isoglosse de A précédé de palatale à quelques villages près. La limite de l'aire du français régional *yasse, ayasse* coïncide apparemment avec celle de l'aire dialectale *y a so, ay a so*, puisque *yasse* ou *ayasse* n'ont pas été relevés dans le canton de Pélussin.

3.2.29. puce (carte 85)

ALLY 532 ; ALJA 1026 ; ALMC 359 ; ALP 1034 ; ALF 1100 ; Escoffier 1958b, p. 84-85

français régional : *nèire* Velay, Ardèche (Mariac) ; *nière* : Hautes-Alpes

Dans une grande partie du domaine gallo-roman, les termes désignant la puce viennent du latin PULEX : ils couvrent l'ensemble du domaine d'oïl et du domaine francoprovençal, ainsi que l'ouest et le sud-ouest du domaine occitan, le reste de l'occitan désignant la puce par le type *noire*.

Seuls les parlers les plus méridionaux de la région du Pilat emploient le type *noire* (*n é iro* à Ardoix (n° 37), *n é ra* à Saint-Marcel (n° 26)...): le type occitan n'atteint donc pas la limite classique entre francoprovençal et occitan. Le reste du domaine est occupé par des formes remontant au latin PULEX. Mais, alors que les formes du nord du domaine (*püz, p ü za*) sont conformes à la phonétique francoprovençale, les formes de l'aire centrale présentent le traitement occitan de U + L intervocalique (cf. carte 34) : la présence d'un phonème d'insertion explique les formes *py a ozo, py o zo* de cette région. L'étroite aire intermédiaire formée par les formes *pyoz-* longe le domaine francoprovençal au Sud. Ces formes sont autochtones et l'adoption tardive du type *noire* dans une partie de l'occitan ne s'est donc pas diffusée jusqu'à la limite entre le francoprovençal et l'occitan.

3.2.30. blaireau (carte 86)

ALLy 542 ; ALJA 962 ; ALMC 368 ; ALP 938 ; ALF 134 ; Escoffier 1958b, p. 121 ; Serme 1998, p. 296

français régional : *taisson* Pilat, Drôme, Isère, Ain ; *taissou* Hautes-Alpes (Champsaur)

L'ensemble du domaine gallo-roman a dû connaître, pour désigner le blaireau, des formes issues du latin *TAXO, comme en témoignent les attestations en ancien français et les buttes-témoin dans l'aire actuelle de *blaireau*. A l'époque de l'ALF, les continuateurs de *TAXO occupaient encore le sud de la France ainsi que l'Est. Mais le blaireau est désigné dans une aire auvergnate par des formes *tètsi*, *tsitè* dans lesquelles *tè* est issu de *TAXO et *tsi* est "chien". Entre cette aire et l'aire francoprovençale de *tésõ*, le français blaireau s'est introduit "en profitant de l'incertitude causée par cette rencontre" (Gardette, ALLy 5, 542).

Les cartes "blaireau" de l'ALLy et de l'ALF montrent que le mot français s'est avancé jusque dans la région du Pilat, puisque l'enquêteur de l'ALLy a noté *bléro* aux points 3, 9, 29, 30, 34, 37 et que l'ALF indique également cette forme à Riotord (n° 33). Depuis les enquêtes de l'ALLy, il semble que le français n'ait pas progressé : *tésõ* est encore bien vivant au-delà des limites du canton de Pélussin (n° 4) où le mot est attesté en français régional. Il est également bien connu à l'est du domaine où il a pu bénéficier du soutien du français régional *taisson* en Isère et dans la Drôme.

Sur le haut-plateau du Pilat, le mot *tésõ* n'est pas totalement oublié : il est connu de quelques personnes, en particulier des chasseurs, mais cette connaissance peut-être le fruit de contacts avec des chasseurs des régions voisines et il peut provenir d'un emprunt au français régional plutôt que du patois lui-même.

Au Bessat (n° 11), village pourtant situé près de l'aire *bléro*, le nom de cet animal est bien connu car il apparaît dans la formule *gras comme un blaireau*.

3.2.31. ouvrir (carte 87)

ALLy 693 ; ALJA 437 ; ALMC 702 ; ALF 1651

français régional : *bader* Annonay, Drôme, Loire (Poncins, Roannais)

Alors que les verbes signifiant "ouvrir" remontent tous à *OPERIRE dans le domaine francoprovençal, les parlers occitans auvergnats proches de la région du Pilat emploient des formes issues de BATARE.

Le verbe *bada* issue de BATARE est connu de presque toutes les localités occitanes (sauf, semble-t-il, aux points 32 et 37, Andance et Ardoix), et il apparaît même au point francoprovençal 16, Vinzieux. Mais la limite entre l'aire *bada* et l'aire des continuateurs de * OPERIRE n'est pas nette, de nombreux villages employant les deux formes : à Saint-Romain (n° 9), *b a do* a été relevé par l'ALLy en même temps que *ébri*, forme qui présente le traitement occitan du groupe -PR- intervocalique, et les enquêtes récentes ont montré que *bad-* coexistait avec la forme *éri* non seulement à Saint-Sauveur (n° 29)

comme l'indique l'*ALLY*, mais dans toute une zone intermédiaire qui comprend au moins les points 6, 11, 16, 14, 20 et 29). La forme *éri* (< *OPERIRE), qui présente la vocalisation de la labiale, occupe le nord et l'est de la région du Pilat. Mais, dans une petite aire qui comprend les villages de Serrières (n° 22), Félines (n° 21) et Champagne (n° 32), le verbe "ouvrir" se dit *oevri* (points 21 et 22), *uvri* (point 32), formes qui peuvent être le produit d'une évolution phonétique régulière ou le français *ouvrir* patoisé. Ces formes ambiguës appartiennent à une aire qui s'étend à l'est et dans le nord du francoprovençal central, au-delà de l'aire *uri*.

La carte "ouvrir" révèle un découpage global du domaine selon l'axe nord-ouest / sud-est qui oriente nombre de traits linguistiques distinctifs, en même temps qu'une possible influence des parlers dauphinois sur les villages de l'est de la région du Pilat, influence déjà rencontrée à plusieurs reprises, à moins que les formes *oevri*, *uvri* ne soient le résultat d'une francisation récente, également fréquente dans cette partie du domaine.

3.2.32. chenet (carte 88)

ALLY 737 ; *ALJA* 1141 ; *ALMC* 780 ; *ALF* 1787

Le type lexical qui était le plus fréquent pour nommer les chenets dans la moitié ouest du francoprovençal et dans la partie de l'occitan qui borde le domaine francoprovençal remonte au gaulois *ANDEROS "jeune taureau". Mais, depuis les enquêtes de l'*ALLY* et avec la disparition des cheminées anciennes, ce type semble en recul face à l'envahisseur *chenet*. A côté des formes *lãdi*, *lãdyé* issues de *ANDEROS, qui supposent l'agglutination de l'article, et du type également ancien provenant de CAMINUS + ALIS, six autres types apparaissent dans l'*ALLY*.

La région du Pilat à elle seule en comportait six : en plus des deux plus anciens, les continuateurs de *ANDEROS étant les plus nombreux, on relève *pyèr de fwe* "pierre de feu" à la Valla (n° 3), *pup ù no* "poupée" à Saint-Romain (n° 9), *mun ì na* "guenon" à Saint-Sauveur (n° 29) et Vanosc (n° 34), et une absence de réponse à Clonas (n° 5). Il est intéressant de voir l'évolution d'une situation révélant une telle profusion de termes. Aucune des formations imagées mentionnées par l'*ALLY* n'a été retrouvée, mais cinq termes nouveaux ont été mentionnés par les témoins des enquêtes récentes : l'expression *šyora de fyo* "chèvre de feu" du Bessat (n° 11) s'explique aisément, le mot *chèvre* désignant le chevalet utilisé pour scier ou tronçonner le bois, un objet dont la forme s'apparente à celle des chenets. Deux termes indiquent la confusion avec des objets apparentés : le *trépyé* cité à Saint-Régis (n° 24) était le nom du support sur lequel on plaçait la marmite, et le *krimé* relevé à Saint-Genest (n° 13) le nom de la crémaillère. Le mot *mõtã* de Marthes (n° 23) est un terme général, et *rayu* à Saint-Julien (n° 15) peut-être le mot *rayon*. Le mot français apparaît à Véranne (n° 12), Peaugres (n° 28) et, dès les enquêtes de l'*ALLY*, à Boulieu (n° 30). Enfin, un grand nombre de témoins ont dit qu'ils ne savaient pas (dans sept localités + Clonas d'après l'*ALLY*).

Le type *lãdyé* survit dans deux villages de la région du haut plateau, mais il est par contre assez vivant à l'est de la région du Pilat (l'*ALJA* indique d'ailleurs que seul le nord de l'Isère connaissait encore les formes issues de *ANDEROS). Mais, dans l'est du

domaine, j'ai parfois rencontré une difficulté inattendue : pour les témoins de Véranne (n° 12), Serrières (n° 22) et Andance (n° 35), le mot *landier* étant un mot de français (Serrières) ou de français régional (Véranne, Andance), le terme patois devait être différent, ils l'ont rejeté après l'avoir proposé (je ne l'avais pas suggéré). *Landier* est en effet un mot français, mais, s'il n'est pas vieilli, il est en tout cas peu fréquent²³⁵. Il est inconnu des habitants du haut plateau, mais, dans la vallée et dans certaines localités de la région du plateau intermédiaire, la vitalité de *landier* (parfois *andier*) est très grande et pourrait être régionale.

La multiplicité des mots désignant les chenets a donc perduré, mais en se renouvelant. Pour nommer un objet vieilli (en temps qu'objet utilitaire et non pas seulement décoratif comme pour les cheminées actuelles qui ne servent plus pour cuisiner), le patois use de créations locales imagées. Mais les confusions avec des mots désignant des notions proches, comme les refus de réponse, sont un signe du déclin.

Dans la région où le mot *landier* est connu, le rejet d'un mot en raison de l'existence d'un équivalent français est également un indice de déclin : cette forme d'hyperdialectalisation due à la proximité génétique des langues en contact, est très fréquente chez les semi-locuteurs. Elle s'explique par l'insécurité linguistique plus forte chez les locuteurs peu compétents.

3.2.33. cendres (carte 89)

ALLY 749 ; ALF 210 ; ALJA 1151 ; ALMC 1189

Dans la majeure partie du domaine francoprovençal, le terme désignant les cendres remonte au latin CINERE. Mais, dans une petite aire autour de Mâcon, et dans la zone de rencontre entre l'ouest du francoprovençal et l'occitan, depuis le nord de la Loire jusqu'au sud de l'Ardèche, les cendres sont désignées par des formes qui viennent du latin FLORES. Ces deux aires devaient autrefois être réunies, et l'aire des formes issues de FLORES devait être plus vaste, comme l'indique le dérivé *fluryé* "drap où l'on met les cendres quand on coule la lessive" (cf. ALLy 5, 749).

Dans la région du Pilat, l'aire *flu*, *éflu* à Marlies (n° 23) ou à Saint-Sauveur (n° 29) correspond à la région du haut plateau. Le mot *flo* est également attesté dans les écrits stéphanois de J. Vacher. La carte "cendres" montre que l'aire des continuateurs de FLORES n'atteint pas la vallée du Rhône. La limite entre cette aire et les formes *si dr*, *š j dra* suit un cours peu fréquent dans la région du Pilat : il témoigne de la spécificité du haut plateau du Pilat, souvent orienté vers les parlers de l'ouest.

3.2.34. printemps (carte 90)

ALLY 865 ; ALF 1093 ; ALJA 103 ; ALMC 1419 ; ALP 101 ; Martin 1986, p. 57, 123-124

français régional : *prime* Velay

Face au type *printemps*, *pr j ma* (< latin PRIMA) occupe une frange au sud-est de la

²³⁵ TLF et Rob. 1985 le signale sans mention, mais avec un sens restreint : il s'agit d'un type particulier de chenet, autrefois destiné à permettre de cuire ou de réchauffer les aliments.

France, ainsi qu'une vaste région autour du Massif Central. Cette dernière atteint le Rhône à la hauteur de l'Ardèche.

Le mot *prim*, *pr ĭ ma* apparaît dans une large moitié sud-ouest de la région du Pilat. Il est assez vivant dans la région du haut plateau du Pilat, mais il tend à céder du terrain devant le mot français patoisé dans la région du plateau intermédiaire. Dans cette partie du domaine, *printemps* était fourni en premier par les témoins, et *pr ĭ mo* était considéré comme vieilli. Cette avancée du français peut être mise sur le compte des parlers de la vallée, mais il peut également s'agir d'une francisation "spontanée", sans origine géographique marquée, dans cette région où le déclin du patois est déjà ancien.

3.2.35. été (carte 91)

ALLY 866 ; *ALMC* 1419 ; *ALF* 491 ; *ALJA* 104 ; *ALMC* 1419 ; *ALP* 102 ; Martin 1986, p. 56 et 124

Alors que les évolutions régulières de AESTIVUS ont résisté en domaine occitan, le domaine francoprovençal a été envahi par le français *été*. Mais de multiples formations locales, d'extensions variables, apparaissent çà et là en domaine francoprovençal. Ainsi, la carte "été" de l'*ALLY* montre qu'à Sainte-Croix (n° 2), l'été était appelé le *byo tsõ*, le "beau temps" et qu'il était le *bu te*, le "bon temps" à Roisey (n° 7) et Ardoix (n° 37).

A l'ouest et au sud de la région du Pilat, les mots désignant l'été présentent des formes régulières, provenant de l'évolution phonétique locale de AESTIVUS. A Peaugres (n° 28), la forme *étyo* coexiste avec l'expression *bu te*. Andance (n° 35) connaît également les deux formes. A l'est de l'aire *étyo*, *ityo*, les villages d'une zone étroite qui va de Sainte-Croix (n° 2) à Ardoix (n° 37) emploient des formations locales. Seul Sainte-Croix (n° 2) utilise l'expression *byo tsõ* "bon temps" : au sud de cette localité, le reste de cette aire connaît l'expression "beau temps". Enfin, à l'extrémité est du domaine, c'est le français *été* (points 5 et 22, Clonas et Serrières) ou sa forme patoisée *étay* (points 8 et 18, Limony et Saint-Pierre) qui apparaît, tendant à gagner les villages du plateau intermédiaire, comme le montre les résultats des enquêtes de J.-B. Martin à Roisey (n° 7) en 1985 : le témoin a fourni pour "été" la forme *ét a i* et *bu tsyõ* lui était inconnu (cf. Martin 1986, p. 56 et 124). On observe donc une progression du mot français. Mais, chez les semi-locuteurs, cette progression ne s'effectue pas depuis une zone géographique précise : beaucoup ignorent le terme patois, quelle que soit la région où ils vivent.

3.2.36. automne (carte 92)

ALLY 867 ; *ALF* 75 ; *ALJA* 105 ; *ALMC* 1420 ; *ALP* 103 ; Martin 1986, p. 57, 124-125

Les formes provenant, directement ou indirectement, du latin AUTOMNUS occupent la majeure partie du domaine gallo-roman. Ces formes prédominent en francoprovençal. Mais la carte "automne" de l'*ALF* montre qu'à l'ouest du domaine francoprovençal, deux petites aires présentent des termes différents. Le terme *dar é iro* "la dernière (saison)" s'étend dans le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire, alors que le terme *ãdaryé* "en dernier" occupe surtout le sud-est de la Loire, l'extrémité nord-est de la Haute-Loire et le nord de l'Ardèche. Ce terme apparaît aussi en quelques points du francoprovençal central. En réalité, la carte "automne" de l'*ALJA* indique que le type "en dernier" est

relativement fréquent, même s'il ne constitue pas une aire très cohérente. Ces formes de l'ouest et du centre du francoprovençal formaient peut-être autrefois une seule aire.

Dans la région du Pilat, la forme *ãdaryé* est majoritaire : elle occupe tout l'ouest et le centre du domaine. Mais à l'est, le type *oton* a gagné l'ensemble des villages de la vallée du Rhône et une partie des villages du plateau intermédiaire. Mais il ne semble pas qu'il y ait eu une progression notable depuis les enquêtes de l'ALLy : la forme *ot u no* de Boulieu (n° 30), qui pénétrait dans l'aire *ãdaryé* dans les années 1950, reste aujourd'hui le point le plus occidental de l'aire *automne* dans la région du Pilat. Mais les enquêtes de J.-B. Martin à Roisey (n° 7) en 1985 ont montré que le type ancien est menacé : le témoin avait d'abord proposé la forme *oton* avant d'accepter *õder a i*

3.2.37. Noël (carte 93)

ALLy 883 ; ALF 914 ; ALJA 1520 ; ALMC 1671

Alors que les formes issues de CALENDAE occupaient sans doute autrefois l'ensemble du domaine francoprovençal, le français *Noël* a conquis une vaste région au centre de cette région : les aires francoprovençales des formes *šalãd-* ne sont plus aujourd'hui réunies que par l'intermédiaire des parlers du nord-est de l'occitan qui les emploient également.

Le mot français, patoisé en *nué*, *nowé* a envahi la partie nord-est et est de la région du Pilat, depuis Sainte-Croix (n° 2) jusqu'à Andance (n° 35) : la vallée du Rhône a été, pour ce mot également, un axe de francisation. Dans la région du plateau intermédiaire, l'obtention du terme ancien relève presque, aujourd'hui, de l'archéologie : il a très souvent fallu le suggérer. Dans la vallée du Rhône, il est par contre totalement inconnu, sauf à Andance (n° 35) où les témoins le considéraient comme un mot-souvenir, depuis longtemps abandonné, et ils pensaient qu'il désignait la période qui va de Noël jusqu'au jour de l'an.

La Valla (n° 3) est la seule localité où *šalãd* est pluriel. Dans le reste du haut plateau, il est singulier comme dans les localités plus au sud. Dans la région du plateau intermédiaire, le nombre de *šalãd* est par contre difficile à préciser : les témoins hésitaient souvent et ils n'étaient pas tous d'accord entre eux.

3.2.38. bénir (carte 94)

ALLy 895-6 ; ALMC 1689 ; Martin 1986, p. 54

français régional : *benayer* Pilat, Isère (Villeneuve)

3.2.39. baptiser (carte 95)

ALLy 965 ; ALJA 1349 ; ALMC 1463-4 ; Martin 1986, p. 127-128

Ces deux mots, qui appartiennent au même champ sémantique, seront étudiés ensemble car ils illustrent un même phénomène, et pour des raisons très similaires.

Toutes les formes du verbe "bénir" relevées dans la région du Pilat remontent au latin BENEDICERE, mais certaines sont le produit d'évolutions phonétiques régulières, alors

que d'autres proviennent d'un emprunt récent au français. Les formes *beneyi*, *beneyiy*, *beneye* de la partie francoprovençale de la région du Pilat, qui présentent un traitement phonétique identique (insertion de *y* pour réduire l'hiatus), s'opposent aux formes *benézi*, *benéji* de la partie occitane du domaine.

De même, les formes du verbe "baptiser" dans la région du Pilat sont toutes issues, directement ou indirectement, du latin BAPTIDIARE : *bateyi*, *bateye* sont les formes du nord, *bat a* celles du sud.

Les parlers situés à la jonction entre les aires du nord et celles du sud étaient confrontés, dans le cas de "bénir" comme dans celui de "baptiser", à un choix entre des formes distinctes. Ces rencontres ont entraîné des hésitations, et le français a servi de recours : *béni*, *bényi* et *batiza* se sont glissés dans cette faille, à partir de la vallée du Rhône. Mais les parlers limitrophes de la région du haut plateau (points 6, 10 et 11, Planfoy, Tarentaise et le Bessat), région où le remplacement linguistique a été plus récent, ont mieux résisté à la rencontre : les types anciens sont encore connus.

Les cartes "bénir" et "baptiser" permettent d'ailleurs de remarquer l'absence d'influence francisante de la ville de Saint-Etienne (n° 1) sur les parlers de cette région.

3.2.40. joue (carte 96)

ALLY 1058 ALF 724 ; ALMC 1277 ; Martin 1986, p. 129 ; Bouvier 1970, p. 455-469 ; Escoffier 1958b, p. 103

français régional : *gogne* Pilat, Saint-Etienne, Drôme, Ardèche (Mariac), Isère (Villeneuve, Vourez)... ; *jaille* Lyon ; *viaille* : Isère (Villeneuve) ; *miaille* Saint-Etienne, Lyon, Forez ; *mine* Pilat

Les continuateurs de *GAUTA occupent l'essentiel du domaine gallo-roman. Mais la carte "joue" de l'ALLY montre que l'ouest du domaine francoprovençal comporte plus d'une dizaine de types différents.

Une grande moitié sud de la région du Pilat connaît la forme *g o n a* (*GABONIA, dérivé de *GABA). Ce type occupe une aire qui englobe l'extrémité nord-est de la Haute-Loire ainsi que le nord de l'Ardèche et de la Drôme. Sous les sens "fluxion", "grimace", le mot *g o n a* est connu dans d'autres parties du domaine francoprovençal. L'aire d'extension du régionalisme *gogne* est d'ailleurs beaucoup plus vaste que l'aire dialectale, et *gogne* signifie souvent "joue enflée", "fluxion".

Les formes *min*, *m e na* du nord de la région du Pilat forment une petite aire qui englobe également le point 60 de l'ALLY, situé à l'ouest de Saint-Etienne. P. Gardette rapproche ce mot du français *mine* "visage" (cf. Gardette, ALLY 5, 1058). Le français régional *mine* a été relevé dans le canton de Pélussin.

La forme *myay* de Clonas (n° 5), dans une région de contact entre le type *mine* et le type *vyay*, peut être un hybride entre ces deux mots. Toutefois, comme le note P. Gardette, FEW 6, 2, 72 rapproche la forme *myay* du verbe lyonnais *miailler* "crier (en parlant des enfants)". De plus, le français régional *miaille* est attesté au sens de "joue" à Lyon et dans la région de Saint-Etienne.

Les enquêtes récentes ne révèlent pas de changement notable depuis les enquêtes de l'ALLY, et le mot désignant la joue est encore connu de tous les patoisants âgés. L'emploi de *gogne* et *mine* en français régional peut expliquer ce maintien : les noms d'autres parties du visage (bouche, mâchoire, lèvre, palais...) sont souvent moins vivants.

3.2.41. pantalon (carte 97)

ALLY 1121 ; ALF 373 ; ALJA 1252 ; ALMC 1377

français régional : *brailles* Pilat, Jarez (Loire), Velay, Drôme, Ardèche, Hautes-Alpes ; *chausses* Pilat ; *culottes* Pilat, Annonay, Roannais, Velay, Isère (Villeneuve, Meyrieu)

L'ensemble du domaine francoprovençal est occupé par les mots *culottes* ou *pantalons*, sauf les extrémités est et ouest où apparaît le type *bray* (< BRACA), courant dans tout l'est du domaine occitan.

La carte "pantalon" de l'ALLY mentionnait toutefois la forme *šos* (français *chausses*) au point 7 de la région du Pilat, Roisey. Cette forme n'est pas isolée : elle occupe toute la zone de transition (d'après le traitement de -ARE). Elle entre néanmoins en compétition avec *bray* dans de nombreux points (4, 8, 22 et 15, Pélussin, Saint-Pierre, Serrières et Saint-Julien). Le reste de la région du Pilat est surtout occupé par des continuateurs de BRACA. L'aire de la forme *šos* a peut-être été plus vaste autrefois car les témoins de Planfoy (n° 6) l'ont mentionné en même temps que *bray*.

La forme *külot* apparaît au nord-est, à Clonas (n° 5), ainsi qu'à Serrières (n° 22) où les trois mots ont été relevés (*külot*, *bray* et *šos*). Au nord-ouest, la forme *külot* est attestée dans *Vacher* (Saint-Etienne), et elle a été relevée par l'enquêteur de l'ALLY à Saint-Romain (n° 9) et à la Valla (n° 3) (dans ce dernier village, elle coexiste avec *bray*). Saint-Etienne (n° 1) a peut-être joué un rôle dans la diffusion du mot *külot* : ce serait alors un des rares exemples de l'influence du parler stéphanois sur les parlers voisins.

3.3. Synthèse

L'étude d'autres termes apporterait sans doute des précisions supplémentaires, mais la cartographie des quarante notions qui précèdent permet de distinguer les caractéristiques essentielles des limites lexicales dans la région du Pilat. Ces limites semblent a priori montrer une fragmentation extrême, puisque leur superposition révèle que tous les points d'enquête du domaine sont séparés les uns des autres par au moins une isoglosse²³⁶, à l'exception de trois villages (13, 19 et 24, Saint-Genest, Jonzieux et Saint-Régis). Une consultation rapide des relevés effectués dans ces trois villages montre qu'entre eux aussi des limites lexicales pourraient être tracées. Mais, à travers l'entrelacs formé par ces isoglosses, il est possible de distinguer quelques orientations principales.

3.3.1. Le paysage lexical traditionnel

²³⁶ La carte récapitulative sur laquelle figure l'ensemble des limites lexicales de la région du Pilat n'a pas été reproduite : les isoglosses forment une écheveau inextricable dans lequel il est impossible d'identifier l'orientation de chacune des limites.

a. Orientation Nord / Sud

Plus de la moitié des différentes limites lexicales sont orientées selon un axe est / ouest. Parmi elles, une majorité passe, à l'ouest, entre les points 3 et 6 (la Valla et Planfoy). Quand on dispose des données pour le parler stéphanois, on s'aperçoit que, le plus fréquemment, la rencontre entre deux types lexicaux a lieu entre Planfoy (n° 6) et Saint-Etienne (n° 1). Un très grand nombre d'isoglosses forme donc, dans cette région, un faisceau serré et dense à la limite de l'occitan et du francoprovençal. Dans certains cas, la rencontre de deux types lexicaux suit de très près la limite des deux grandes aires linguistiques tout au long de son cours dans la région du Pilat (cf. "pie", "aiguiser", "pierre à aiguiser"...). Mais, très souvent, les isoglosses s'en éloignent quand elles parviennent dans la région du plateau intermédiaire, s'infléchissant vers le sud en direction d'Ardoix (n° 37) (cf. "avoine", "scie passe-partout", "ouvrir"...), mais également "donner" - *baya* au sud / *duna* au nord - ou "se coucher" - *dzèr* au sud / *kuša* au nord -...) ou, au contraire, s'orientant en direction du Nord-Est, vers Clonas (n° 5). Elles peuvent alors contourner l'aire de transition (établie d'après le traitement de la finale -ARE) (cf. "joue", "fane de rave", "abeille"...), mais elles passent le plus souvent au travers (cf. "précoce", "printemps"...).

Mais l'orientation Nord-Sud régit d'autres types de rencontres lexicales. Au Nord-Ouest, certaines isoglosses passent entre la Valla (n° 3) et Sainte-Croix (n° 2). Elles descendent alors peu vers le sud et elles franchissent rarement la limite entre l'occitan et le francoprovençal (cf. "poule", mais également "lèvre" - *lor* dans l'aire délimitée par les points 2, 17, 18, *b* u *tso* ailleurs -...). Le sud de la région du Pilat est également le cadre de certaines rencontres lexicales : quelques types lexicaux ne sont connus que d'une partie des parlers occitans du plateau intermédiaire et de la vallée du Rhône, à l'exclusion des parlers occitans de la Loire (cf. "pomme", "puce", "abeille", "courge"...).

Cet ensemble d'isoglosses qui s'étagent du nord au sud, concentrées en un faisceau serré au sud de Saint-Etienne (n° 2) pour s'évaser ensuite du Nord vers le Sud dans la vallée du Rhône sont le théâtre de la rencontre de type lexicaux d'extension très diverses. Il peut s'agir des confins d'aires englobant une grande partie de l'un ou l'autre des deux domaines linguistiques, comme par exemple les types francoprovençaux *pulay* "poule", *m* o *la* "pierre à aiguiser", ou le types occitan *šiva* "avoine".

Mais, s'il existe quelques types lexicaux emblématiques, dont les limites d'extension coïncident avec des aires dialectales, ils sont peu nombreux. Le plus fréquemment, les aires lexicales qui se rencontrent et parfois s'interpénètrent dans la région du Pilat couvrent des sous-parties des deux grands domaines linguistiques, l'occitan et le francoprovençal.

Plus que par un faisceau serré d'isoglosses lexicales, c'est en général par la concentration dans une même région d'un grand nombre de limites lexicales orientées dans le même sens que se révèlent les différences lexicales entre deux parties d'une zone frontalière. C'est le cas dans la région du Pilat, où plus de la moitié des isoglosses lexicales, s'échelonnant du nord au sud, forment un dégradé depuis les parlers clairement francoprovençaux jusqu'aux parlers nettement occitans du domaine.

b. Le Sud-Ouest

Un deuxième groupe d'isoglosses occupe la partie sud-ouest de la région du Pilat. Une aire, centrée sur les villages occitans de la Loire, connaît quelques types lexicaux particuliers (cf. "éplucher", "épluchure", "fane de pomme de terre", mais également "fruit de l'aubépine" (*sanè* dans cette région) par exemple...). Ils appartiennent en général à des aires plus vastes s'étendant dans une partie du Massif Central. Mais d'autres mots de l'Ouest parviennent souvent jusqu'au Rhône (cf. "précoce", "ouvrir"...). A l'inverse, des termes propres à l'est de l'occitan occupent parfois l'ensemble de la région du Pilat (cf. "aiguiser", "scie passe-partout", "pantalon"...). Les parlers occitans du haut plateau peuvent parfois faire cause commune avec les parlers francoprovençaux du domaine (cf. "coffin"). Enfin, certains mots français ayant envahi la frange ouest du domaine francoprovençal sont parfois parvenus jusqu'aux parlers occitans de la région du Pilat (cf. "blaireau"). Mais l'irruption du français n'atteint généralement les parlers occitans de l'est du domaine que si le reste du domaine a également été envahi.

c. Orientation Est / Ouest

Un dernier ensemble d'isoglosses sillonne la partie est de la région du Pilat. Il peut s'agir de mots répandus dans le Nord Dauphiné voisin, ou dans une sous-partie de cette région. Le village de Clonas (n° 5), seule localité iséroise du domaine d'enquête, connaît plusieurs mots non attestés dans le reste de la région du Pilat (cf. "bouleau", "joue", "chêne"...). Mais certains mots fréquents à l'est du Rhône sont également employés sur l'autre rive, et parfois dans les villages du plateau intermédiaire (cf. "fane de rave", "jument"...). Dans une grande majorité des cas, ces mots présentent une base étymologique commune avec leurs équivalents français, et ils s'opposent au reste du domaine où prédominent des termes d'origine plus ancienne (cf. "pantalon", "chêne", "taureau"...). Ces mots de l'est du domaine témoignent du rôle de la vallée du Rhône dans la francisation. Il peut être plus juste de parler d'oïlisation pour les mots de même origine que le français et adoptés depuis longtemps par les parlers de la vallée du Rhône, et de francisation pour les types lexicaux adoptés récemment ("bouleau", "été", mais également "poche" - *sak* à l'ouest, *pots* à l'est -, "s'amuser" - *gala* à l'ouest, type français à l'est -...). L'emprunt d'une forme phonétique française supplantant une forme régulière est également plus fréquente à l'est de la région du Pilat (cf. "bénir", "baptiser"...).

d. Quelques types lexicaux locaux

Située au carrefour de deux grandes aires linguistiques mais soumise également à des influences de moindre extension (Lyonnais, Dauphiné, Auvergne...), la région du Pilat connaît quelques types lexicaux qui lui sont propres ou qui débordent de très peu les limites du domaine (cf. "taureau", "peuplier"...). La zone de transition, dont le centre directeur pourrait avoir été Pélussin (n° 4), semble avoir eu assez d'autonomie pour employer quelques types particuliers (cf. "fane de pomme de terre", "coffin", "pantalon", mais également "nuage" - *myaj* dans le sud de l'aire de transition -...), de la même manière qu'elle avait développé des caractéristiques phonétiques spécifiques (cf. ci-dessus).

3.3.2. Phénomènes propres aux aires marginales

Bien que le domaine d'enquête de cette étude soit peu étendu, on peut y observer le même type de particularités que celles qui affectent les régions de rencontre de langues plus vastes.

a. Les doublets

A la lisière de deux aires lexicales, les parlors frontaliers connaissent souvent les deux mots à la fois. Mais ils peuvent n'en employer qu'un seul, l'autre étant considéré comme un terme étranger (cf. "jument", "scie-passe-partout"...). Cette coexistence inégalitaire répond au besoin d'intercompréhension entre villages voisins. Mais les deux types en présence peuvent être employés indifféremment, dans les villages situés le long de la limite (cf. "aiguiser", "taureau"...), ou parfois sur une aire plus vaste (cf. "chat-huant", "coq"...). Toutefois, la coexistence de deux termes peut être mise à profit pour établir une distinction sémantique (cf. "coq", "chêne"...). (nous reviendrons plus loin les doublets mot dialectal / mot français, car l'envahissement du français entraîne souvent des spécialisations sémantiques particulières).

b. L'hybridation

Plusieurs cas d'hybridation ont été relevés dans des villages situés à la jonction de deux aires lexicales (cf. "épluchure" à Saint-Etienne (n° 1) ou à la Valla (n° 3), "joue" à Clonas (n° 5), "coq" à Andance (n° 35), taureau à la Valla (n° 5), mais également "nuage" *myaj* dans une aire au sud de la zone de transition (points 16, 17, 18, 21, 22), qui peut provenir d'un croisement de *nuage* et *mūa* "orage"...). Ces cas d'hybridation, généralement très localisés, proviennent de la rencontre de deux types lexicaux.

c. Les créations locales

Les créations locales sont une autre façon de résoudre l'hésitation suscitée par la rencontre entre deux mots. Quand elles sont répandues dans une aire assez vaste, elles forment une zone-tampon entre les deux types principaux (cf. "précoce"...). Les créations locales peuvent également permettre de pallier à la disparition d'un terme ancien sans faire appel à l'équivalent français (cf. "jument", "bélier"...).

d. Le recours au français

Confrontés à la rencontre entre deux types lexicaux, certains parlors frontaliers de la région du Pilat ont eu recours au français. Les exemples sont relativement nombreux. Le français peut être adopté pour éviter les choix entre deux mots d'origine différente (cf. "coq"...). ou deux formes assez distinctes issues d'une même base étymologique (cf. "neige", "baptiser", "bénir", peut-être "chose, affaire" (cf. ci-dessus) dans la zone de rencontre entre *vya* et *veya*...). Cet appel à un troisième terme, qui permet également de créer une zone-tampon, est parfois le fruit d'une évolution déjà ancienne, comme l'indique les données de l'*ALLY* et ou de l'*ALF*, mais il peut être également une issue récente à

l'ambiguïté née de la rencontre de deux mots. Il est parfois difficile de distinguer entre le recours au français pour trancher une hésitation d'une simple francisation née d'un contact ancien avec le français : en effet, dans la région du Pilat, les zones où ces deux processus peuvent se dérouler coïncident en partie (vallée du Rhône et plateau intermédiaire à hauteur des points 18-32 environ). Toutefois, les villages frontaliers du haut plateau, où le remplacement linguistique est plus récent, ont rarement fait appel au français malgré leur proximité avec la ville de Saint-Etienne (voir toutefois "pantalón").

3.3.3. Stabilité et changements depuis les enquêtes de l'ALLY

a. Un paysage lexical ancien figé

Entre les enquêtes anciennes et les relevés récents, on ne constate pas d'évolutions importantes entre le francoprovençal et l'occitan. Grâce aux points de repère que forment les points d'enquêtes de l'ALLY et de l'ALF, on aurait pu mesurer la progression d'un mot venu du sud du domaine ou, au contraire, d'un mot employé au Nord. Un des rares exemples possibles de progression récente pourrait être le mot *tésõ* "blaireau", relevé au delà de l'aire qu'il semblait former d'après les points de l'ALLY. Mais le français régional peut être à l'origine de sa diffusion, encore qu'il ne soit pas certain qu'il y ait réellement eu une progression : ce mot a été recherché avec une particulière attention et les relevés actuels témoignent plutôt de la survie d'un mot-souvenir.

La diminution du taux d'utilisation du patois entre personnes de villages différents pouvait laisser présager l'absence de mouvement entre le francoprovençal et l'occitan : le paysage lexical ancien est resté relativement figé. Quelques mots venus d'ailleurs ont parfois été relevés mais il s'agissait en général de mots appris dans des chansons et qui étaient sentis comme étrangers (par exemple *usto* "maison" fourni par le plus jeune des témoins de Davézieux (n° 32), un mot appris par l'intermédiaire d'une chanson diffusée autrefois dans une émission de radio ; cf. aussi *s o mo* "ânesse" et *é go* "jument" qui doivent peut-être leur diffusion à un dicton).

Toutefois, certains mots qui formaient de petites aires ont quelquefois été remplacés par d'autres mots patois (cf. "coffin"...), mais il semble que ce type d'emprunt à des parlers voisins ait été au moins facilité par l'emploi d'un équivalent en français régional. Le rôle des régionalismes semble d'ailleurs important dans la conservation de certains mots patois auprès des patoisants âgés, mais l'exemple du mot *ras i na* "carotte" qui a remplacé l'ancien *paston a da* montre même qu'un régionalisme a pu être adopté, supplantant un terme patois.

La disparition d'un mot patois peut être compensée par des créations locales (cf. "jument", "précoce"...), mais il peut également ne pas être remplacé : si nécessaire, les patoisants emploieront un mot français patoisé, tout en sachant qu'il s'agit d'un terme n'appartenant pas au fond lexical traditionnel (cf. "panse", "ânesse", "bélier"...).

b. La francisation

Les causes linguistiques n'expliquent pas tous les emprunts au français. Un mot français peut s'être imposé sans que l'équivalent patois ait disparu. Le mot ancien peut alors

prendre un sens assez imprécis (cf. "Noël" à Andance (n° 35), "chenet" à Saint-Genest (n° 13), "ânesse" à Peaugres (n° 28)...). Souvent, la synonymie créée par un emprunt au français qui ne répondait à aucun besoin interne (comme par exemple séparer deux types lexicaux en contact, nommer une nouvelle réalité, pallier à une disparition...) entraîne une spécialisation sémantique. Cette tentative pour distinguer les deux mots peut rester inachevée, confuse : cf. "chêne" au Bessat (n° 11), mais également, dans le même village, la rencontre entre le type ancien *darbō* et le français *taupe* : les témoins prétendaient que ces termes désignaient des animaux différents mais sans pouvoir préciser exactement les espèces ou les variétés respectives (l'ALLY signale sous 551 "la taupe" le même type d'hésitation aux points voisins 3 et 9, la Valla et Saint-Romain).

Quand une répartition sémantique parvient à s'imposer, le conflit synonymique est très souvent résolu de la même façon : conformément aux statuts des langues en présence, le mot patois prend un sens restreint, souvent péjoratif. Les notions étudiées ci-dessus, choisies parce qu'elles sont représentées par différents types lexicaux, en offrent peu d'exemples (voir toutefois "jument" à Peaugres) mais certaines parties du lexique sont particulièrement touchées.

Ainsi, les mots patois désignant des parties du corps ne sont plus employés que pour désigner des parties animales (par exemple "foie", "lèvres", "poumon"...). Très souvent, les témoins interrogés pour savoir si le mot pouvait être employé pour les humains semblaient assez choqués par cette idée qui leur paraissait inconvenante : dans un tel emploi, le mot aurait une valeur péjorative ou comique. De même, le verbe patois signifiant "sevrer", *détriya* dans toute la région du Pilat et encore connu partout même s'il a parfois fallu le suggérer, ne s'applique, d'après les témoins, qu'aux animaux. On peut également citer le mot *taray* "vaisselle" relevé par l'ALLY dans le sud-ouest de la région du Pilat (ALLY 621). A l'époque des enquêtes de l'ALLY, ce mot semblait n'avoir aucune connotation particulière, même s'il était déjà menacé en certains points (9 et 12, Saint-Romain et Roisey) par le mot français patoisé *vés è lo*. Aujourd'hui, *taray* est presque oublié et il ne désigne plus, pour ceux qui le connaissent encore, que de la vieille vaisselle, de la vaisselle ébréchée ou l'ancienne vaisselle en terre.

La relégation d'un mot patois à un sens secondaire, même s'il n'est pas forcément péjoratif, s'observe particulièrement dans le nom des plantes (cf. "chêne" à Limony (n° 18) où le mot *rur* ne désigne plus que les taillis de jeunes chênes, mais aussi le nom du buis, *rāpo*, qui ne survit souvent que dans l'expression *la dyom à dzo do rāpo* "le dimanche des Rameaux", mais qui désigne encore parfois le buis, ou, plus fréquemment, uniquement les branches de buis). Le même phénomène s'applique aux plantes cultivées : la survie, dans une partie des villages occitans du haut plateau, de la forme *pu* "pomme" dans l'expression *pu tsan ü* "pomme acide" aujourd'hui figée (sous le sens "pomme sauvage") en est peut-être un exemple : le mot français *pomme* a pu être adopté par le biais des relations commerciales (les pommiers n'étant pas cultivés à cette altitude) en remplacement d'un ancien *pu*. L'exemple de la fraise est plus certain car les deux types lexicaux coexistent encore dans de nombreux villages : la fraise cultivée est la *fr è zo* et le terme ancien *mayu s* est le nom de la fraise des bois. Cette évolution a également été relevée par J.-B. Martin lorsque des enquêtes ont été refaites quarante ans plus tard dans certains points de l'ALLY (cf. Martin 1986, p. 98-99). Le patois étant aujourd'hui en déclin,

certaines distinctions pourraient n'être qu'une tentative d'un témoin pour "justifier" un doublet plutôt qu'un fait établi partagé par l'ensemble des patoisants d'un village (cf. "épluchures", mais également "chose, affaire" à Limony (n° 18), dans une région où le terme héréditaire issu de *VICATA tend à être supplanté pas *š o za* (< CAUSA) ; d'après l'unique témoin, *veya* désignerait seulement "une chose, un objet quelconque charrié par le Rhône en crue"). La restriction de sens peut être une étape avant la disparition d'un mot.

Un mot français peut également avoir totalement supplanté un terme ancien, au point que les patoisants ne soupçonnent pas qu'un autre mot ait pu exister : la ressemblance entre le mot patois et son équivalent français ne leur paraît pas suspecte (cf. "Noël", "baptiser", "coq", "chêne"...). Les notions étudiées ci-dessus en montrent plusieurs exemples, principalement dans la vallée du Rhône et le plateau intermédiaire. Dans d'autres cas, les patoisants ignorent comment on nommait telle ou telle notion, et ils ne se résolvent pas à proposer un mot qui pourrait être du français patoisé (cf. les refus de réponse, par exemple "bouleau", "panse", "ânesse", "bélier"...).

La disparition d'un terme patois et son remplacement éventuel par un équivalent français peuvent en général s'expliquer par les profondes évolutions socio-économiques et culturelles qui ont marquées le XX^e siècle. Les mots désignant des objets ou des pratiques disparus sont très souvent oubliés : vocabulaire lié à la fabrication du pain, à l'ancienne lessive à la cendre (le mot "lessif" a été obtenu dans moins d'un village sur deux). Les noms des objets domestiques sont encore bien connus des femmes, comme les noms des anciens outils agricoles le sont des hommes. Mais les termes techniques désignant les sous-parties de ces objets (charrue, fléau...) ou les outils qui servaient à leur fabrication disparaissent souvent avec les artisans qui étaient les seuls à les connaître encore (sabotiers, charrons...). Liée à l'évolution du mode de vie, la connaissance du milieu naturel (faune, flore, relief...) semble avoir diminué, entraînant la disparition des termes anciens. Le vocabulaire religieux s'est montré particulièrement sensible au français, ce qui s'explique par l'emploi ancien du français dans ce domaine (cf. "baptiser", "bénir", "Noël", mais également "pèlerinage"...).

L'influence du français sur le genre ou le nombre d'un mot reste très limitée. Elle n'apparaît, chez les patoisants âgés, que quand le mot lui-même est vieilli ou en passe d'être oublié (cf. "sel" ou "Noël"). La fréquence d'utilisation d'un mot a sans doute joué un rôle dans son maintien ou sa disparition : la francisation est souvent plus importante dans la partie de la région du Pilat où la notion est la plus rare (cf. "chêne", "courge", "pomme", "bouleau"...).

Nombre de disparitions lexicales ne sont pas cartographiables car elles dépendent étroitement de l'histoire particulière de chaque témoin, ses centres d'intérêt, ses activités passées ou celles de ses proches... Toutefois, comme certaines cartes lexicales l'ont montrée, la francisation est nettement plus importante dans la vallée du Rhône et, à un moindre degré, dans la région du plateau intermédiaire. Mais les locuteurs traditionnels et les locuteurs tardifs âgés possèdent encore un vocabulaire très riche et relativement peu marqué par les emprunts récents au français.

3.4. Conclusion

L'étude d'une quarantaine de notions faisant l'objet de rencontre de mots dans la région du Pilat permet de préciser la géographie lexicale du domaine. Elle a peu évolué depuis les enquêtes de l'ALLY. L'orientation Nord / Sud est la caractéristique la plus saillante. A l'ouest du domaine, près de l'isoglosse de A précédé de palatale, un grand nombre de limites lexicales marque le passage entre l'occitan et le francoprovençal. A l'Est, la transition est moins brutale et les limites forment un continuum. Deux aires secondaires peuvent être dégagées, le Sud-Ouest, qui possède quelques types lexicaux distincts de ceux du reste du domaine, et l'Est, marqué par l'influence de la vallée du Rhône. La région de Pélussin (n° 4) montre une certaine autonomie par le choix de quelques mots qui lui sont propres. Les grandes orientations de la géographie lexicale de la région du Pilat correspondent donc à celles de la géographie phonétique du domaine.

Plusieurs exemples de phénomènes fréquents dans les zones marginales se rencontrent dans les parlers de la région du Pilat, situés au carrefour de plusieurs influences (hybridations, créations locales, recours au français...).

Les régionalismes du français, quand ils présentent un type lexicologique commun avec leurs équivalents patois, semblent jouer un rôle dans le maintien de certains mots patois.

Le contact ancien des parlers de l'Est avec le français, par le biais de la vallée du Rhône, a marqué le lexique, comme le montre la cartographie. Mais le vocabulaire patois est encore bien connu des patoisants compétents : la plupart des disparitions s'expliquent par les évolutions du mode de vie. La mort d'un mot patois est parfois progressive, et les étapes de sa disparition sont liées à la différence de statut des langues en contact : l'emprunt au français entraîne la création de synonymes ; le mot patois subit alors une restriction de sens, avant, éventuellement, de disparaître.

Conclusion

Par sa situation aux confins de deux grandes aires linguistiques, par sa géographie contrastée qui a engendré de fortes disparités dans la vitalité du patois dans les différentes sous-parties qui la composent, la région du Pilat s'est révélée très intéressante pour étudier la rencontre ancienne de deux langues comme l'irruption plus récente du français, tant sous l'angle sociolinguistique, avec la francisation de la population au cours du XX^e siècle et le déclin concomitant du patois, que sous l'angle linguistique, avec la francisation des parlers locaux. Plusieurs points de ces deux facettes de la francisation peuvent être mis en relation.

L'étude sociolinguistique a montré que la proportion de locuteurs compétents en patois est aujourd'hui très faible dans la région du Pilat et que cette population bilingue est en moyenne très âgée. La description du renversement linguistique qui vit la population de cette région passer du monolinguisme en patois à un monolinguisme en français presque généralisé est rendue difficile par l'ancienneté de ce phénomène, dont certaines étapes ne sont plus accessibles aujourd'hui. La reconstitution du renversement linguistique à partir des souvenirs des témoins permet toutefois d'établir un lien entre le rythme de ce processus, ses différentes modalités selon les trois sous-parties du domaine étudié et l'ampleur des sentiments d'insécurité - insécurité linguistique, scolaire ou sociale - qui l'ont accompagné : dans la région où le renversement a été bref et brutal, pouvant de ce fait être qualifié de basculement, ces sentiments d'insécurité ont été très puissants, entraînant une véritable censure du patois auprès des enfants. A l'opposé, lorsque le renversement s'est déroulé sur une longue période, situation que l'on pourrait nommer remplacement de langue, les traces de conflit entre les deux langues semblent

plus ténues.

Le taux d'usage actuel du patois révèle qu'une partie seulement des locuteurs compétents utilise la langue régionale : certains n'ont plus d'occasion de la parler, d'autres refusent de le faire ou ne s'en sentent pas capables. L'emploi du patois est souvent cantonné à quelques fonctions annexes, dont aucune ne lui est réservé. Il n'est parlé qu'entre personnes proches, le plus souvent en privé et entre deux personnes seulement. Cette restriction de l'espace dévolu au patois est telle que même des habitants de la région où il est encore le plus parlé imaginent qu'il a totalement disparu.

Les personnes bilingues peuvent être classées en différentes catégories, selon leur date de naissance par rapport à l'époque du déroulement du renversement linguistique, le niveau de leurs acquisitions, leur exposition au patois pendant leur vie, leurs compétences et leur usage actuel de cette langue. A ces cinq variables peuvent être ajoutées trois autres dimensions : le niveau d'insécurité sociale ou scolaire, qui joue sur l'image du patois, et l'auto-évaluation des compétences. Le tableau qui suit permet d'avoir une vue synthétique des différents types de dialectophones de la région du Pilat :

voir fichier : Locuteurs.rtf

Le chapitre consacré à la conscience linguistique et celui qui traite de l'évaluation par les différents types de locuteurs de leurs propres compétences ou de celles d'autrui mettent en exergue certaines caractéristiques apparemment contradictoires et qui sont peut-être fréquentes dans les situations de déclin de langue ; ainsi, pour citer quelques exemples :

il n'existe pas de lien systématique entre les compétences linguistiques et l'emploi d'une langue, ni entre les compétences réelles et les compétences supposées,

le fait de posséder des compétences linguistiques très importantes n'empêche pas certains individus de se considérer comme non-locuteurs : le poids de l'idéologie dans laquelle ils ont été élevés prime sur leur niveau de compétences purement linguistiques,

des locuteurs compétents et qui parlent fréquemment la langue menacée peuvent pourtant en avoir une très piètre opinion, alors que des personnes peu compétentes et qui ne la parlent pas sont parfois de fervents défenseurs de cette langue.

L'enseignement essentiel de l'analyse de différents traits phonétiques, morphologiques ou lexicaux concerne la limite entre le francoprovençal et l'occitan. L'isoglosse de A précédé de consonne palatale, critère retenu pour circonscrire le domaine francoprovençal au sud, n'est pas une limite isolée : plusieurs autres isoglosses coïncident avec la limite classique entre le francoprovençal et l'occitan, ou en suivent le tracé à quelques villages près. Parmi les limites établies grâce à des caractéristiques phonétiques, on peut citer par exemple :

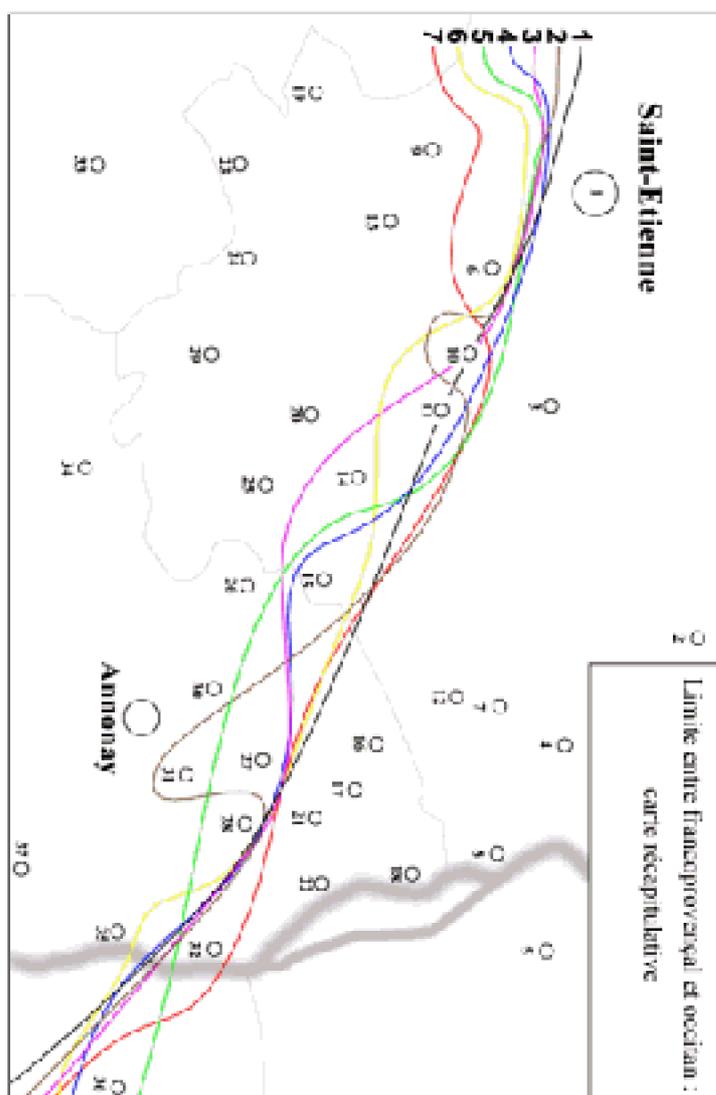
le traitement de A final non précédé de palatale (carte 6)

- . le traitement de la finale atone -AS (carte **11**)
- . la diphtongaison de E bref (carte **16**)
- . le traitement de E en hiatus avec A final (carte **19**)
- . le traitement du groupe -TR- intervocalique (carte **25**)
- . le traitement de C ou G suivis de A (carte **28**)

Certaines caractéristiques morphologiques confirment l'importance de cette limite, comme les formes de l'adjectif possessif des première et seconde personnes du pluriel (carte **51**), celles du pronom démonstratif neutre (carte **52**), la forme de la désinence de l'imparfait de l'indicatif de la première personne du singulier des verbes ne provenant pas de la première conjugaison latine (carte **53**) ou celle du radical des verbes au passé simple (carte **54**).

Plusieurs isoglosses lexicales longent également l'isoglosse de A (cf. par exemple "aiguiser", carte **58** ; "queux" carte **59** ; "scie-passe-partout" carte **62**...).

Sur la carte ci-dessous ont été reportées, outre l'isoglosse de A (limite n° 6), deux autres isoglosses phonétiques (limite n° 4 : diphtongaison de E bref, limite n° 7 : groupe -TR- intervocalique), deux isoglosses lexicales (limite 1 : "aiguiser", limite 3 "queux") et deux isoglosses morphologiques (limite n° 5 : désinence de l'imparfait de l'indicatif., limite n° 2 : passé simple en -g-). Ces sept limites, auxquelles il aurait été possible d'en rajouter d'autres, forment un faisceau serré le long de la limite entre le francoprovençal et l'occitan.



Toutefois, la rencontre entre les traits occitans et les traits francoprovençaux ne dessine pas toujours des limites très nettes. Plusieurs traits phonétiques, comme les traitements des consonnes nasales devenues finales à l'époque romane (carte 23) ou ceux de / intervocalique ou final (carte 37), forment une zone de transition à l'intérieur de laquelle traitements occitans et traitements francoprovençaux coexistent. De même, en morphologie, le passage du système occitan au système francoprovençal du pronom personnel sujet est graduel (carte 49).

Mais de nombreuses limites phonétiques, morphologiques ou lexicales ne se situent pas au voisinage immédiat de l'isoglosse de A. Il n'y a pas de rupture brutale entre les parlers septentrionaux et les parlers méridionaux : les variations se répartissent pour former un continuum. La région du Pilat appartient à une vaste aire intermédiaire dans laquelle le passage d'un système linguistique à un autre s'effectue progressivement.

A l'intérieur de la région du Pilat, plusieurs aires peuvent être distinguées. Les parlers de la partie occitane de la Loire connaissent quelques traits linguistiques qui les

distinguent du reste des parlers du domaine et les apparentent aux parlers de l'Ouest (Velay, plateau de Saint-Bonnet). A l'Est, l'influence des parlers du Dauphiné s'exerce parfois sur ceux de la vallée du Rhône, pouvant même atteindre la région du plateau intermédiaire. Le nord du domaine est nettement orienté vers la région lyonnaise. Celle-ci a également diffusé certaines de ses évolutions par l'intermédiaire de la vallée du Rhône. Enfin, les parlers francoprovençaux de la région comprise entre Pélussin (n° 4), Saint-Pierre (n° 8) et Serrières (n° 22) possèdent des traits phonétiques morphologiques ou lexicaux particuliers. 011L'orientation nord-ouest / sud-est du paysage linguistique de la région du Pilat ne correspond pas à une frontière naturelle ou historique. Mais l'isoglosse de A précédé de palatale qui forme la limite entre l'occitan et le francoprovençal, même si elle est longée par d'autres isoglosses, n'est pas ressentie par les patoisants âgés comme une limite très saillante. Pour eux, le degré de ressemblance entre parlers voisins dépend bien plus du degré de familiarité qu'ils pouvaient avoir avec ces différents parlers. A ce titre, contrairement à la limite entre le francoprovençal et l'occitan, les limites entre aires secondaires délimitent des zones qui, elles, correspondent à des ensembles relativement homogènes : le haut plateau du Pilat, la partie occitane du plateau intermédiaire, orientée vers Annonay, tandis que la partie francoprovençale de cette région était plutôt tournée vers Pélussin ou la vallée du Rhône.

La généralisation du français a marqué les parlers locaux. Le recours au français est déjà ancien : il a permis de résoudre des situations de contact entre types lexicaux ou entre traits phonétiques divergents. Mais les emprunts au français ne se sont pas limités à ces situations particulières. Il est possible d'établir un lien entre le taux de francisation et le renversement linguistique. Dans la vallée du Rhône, le contact entre le français et le patois est ancien et le remplacement linguistique a duré longtemps. Ce contact prolongé explique que les parlers de cette région soient les plus francisés. Dans la région du plateau intermédiaire, le renversement linguistique a été plus court, mais les deux langues ont tout de même cohabité suffisamment longtemps pour que le patois subisse l'influence du français. Enfin, dans la région du haut plateau, l'abandon du patois a été brutal : le basculement linguistique qu'a connu cette région a été bref, et l'influence du français sur les parlers de cette région est restée limitée.

L'influence du français sur le lexique patois s'explique en grande partie par les évolutions socio-économiques qui ont bouleversé le mode de vie traditionnel. Mais certaines évolutions sémantiques liées à des emprunts au français témoignent de la différence de statut entre le parler local et la langue nationale. Pour désigner quelques notions relevant de champs sémantiques particuliers (partie du corps, vie religieuse...), le patois a été senti comme grossier, vulgaire ("impoli" disaient souvent les témoins) et le français a été adopté pour le remplacer. Dans certains cas, l'ancien terme subsiste parfois encore, mais avec un sens restreint et dévalué ou péjoratif.

Après du patois des témoins âgés, l'empreinte du français reste toutefois limitée, malgré la longue coexistence entre les deux langues (la moyenne d'âge des témoins de l'enquête linguistique est de plus de 75 ans). Le lexique est le plus touché, mais les emprunts sont adaptés à la phonétique du patois. La francisation est peu importante en phonétique et en morphologie et elle reste en général cantonnée à quelques aspects épars, ne modifiant presque jamais l'ensemble d'une série phonétique ou d'un système

morphologique. Les deux langues en présence sont donc restées relativement "imperméables" l'une à l'autre, puisque, dans l'autre sens, les régionalismes du français, dont une certaine part provient du substrat dialectal, sont essentiellement constitués de traits lexicaux.

La langue des locuteurs compétents n'a pas subi d'influence francisante par le biais d'éventuels échanges fréquents avec des locuteurs peu compétents qui auraient compensé leurs lacunes en empruntant massivement au français. En effet, dans la région du Pilat, les locuteurs "partiellement" compétents ont peu parlé patois. Les semi-locuteurs l'ont rarement employé, et, quand ils l'ont fait, c'était surtout entre eux. Par définition, les anciens locuteurs ne le parlent plus. Quant aux jeunes locuteurs tardifs, ils sont peu nombreux et ils n'entretiennent des conversations en patois qu'avec quelques personnes. En outre, cet emploi du patois s'inscrit dans le cadre d'échanges marqués par une relation didactique.

La comparaison entre les données anciennes et les relevés récents ne montre pas d'évolution profonde des rapports entre occitan et francoprovençal. Si la cartographie peut parfois laisser suggérer une progression ou un recul de quelques villages, l'influence des parlers voisins ne l'explique pas. Ces changements proviennent plutôt d'évolutions internes qui touchent d'ailleurs le plus souvent des séries peu nombreuses. Le paysage linguistique ancien semble figé.

Cette absence d'évolution s'explique probablement par la baisse du taux d'utilisation du patois. Après l'abandon de la transmission du patois aux enfants, la fréquence d'emploi du patois diminua : un pourcentage de plus en plus élevé de la population, les jeunes générations, ne le parlait pas. De plus, chez les patoisants compétents, son usage devint de moins en moins fréquent. Les nouvelles interactions se faisaient plus rares et les anciennes tendaient à être remplacées par des échanges en français. Depuis les enquêtes de l'*ALLY*, qui se sont déroulées après le renversement linguistique dans la région du Pilat, le patois est de moins en moins utilisé entre locuteurs de villages voisins : les possibilités d'emprunts aux parlers voisins sont donc devenues rares.

L'étude des parlers de la région du Pilat et de l'évolution de leur vitalité apporte quelques enseignements sur les situations de contact et de déclin de langues.

L'exemple de la région du Pilat illustre la difficulté à évaluer le degré de déclin d'une langue. Comptabiliser uniquement les personnes parlant effectivement la langue menacée peut entraîner une sous-estimation du nombre de locuteurs compétents. Le manque d'interlocuteurs peut conduire à une désaffection de son usage : cette situation est sans doute fréquente quand une langue est menacée, mais l'ignorance de qui peut, ou veut bien, la parler est également un facteur de son déclin. Le désir de pratiquer une langue peut également être entravé par le poids des jugements négatifs qui lui sont attachés, et auxquels les locuteurs ne sont pas tous aussi sensibles : il ne suffit pas de posséder des compétences linguistiques étendues pour pratiquer réellement une langue.

L'évaluation par les locuteurs eux-mêmes du nombre de membres de la communauté linguistique n'est pas non plus obligatoirement un bon indicateur de la vitalité de la langue en danger. Quand la communauté linguistique a subi une très forte érosion, comme c'est le cas dans la région du Pilat, il n'existe plus d'unanimité sur sa composition. La langue

semble entrer dans une dynamique de déclin : il n'y a plus de nouvelles interactions et les anciennes se font de plus en plus rares, ce qui entraîne une diminution de l'usage de la langue menacée et amoindrit les chances de transmission tardive de cette langue.

La situation linguistique particulière de la région du Pilat, la taille du domaine étudié et le nombre de points d'enquêtes ont également permis de mettre en évidence certaines caractéristiques propres aux locuteurs bilingues qui ne possèdent qu'une maîtrise partielle du patois. En effet, cette population, qui a peu été étudiée, ne forme pas un ensemble homogène. Dans la région du Pilat, la majorité de ces locuteurs ont en commun de ne presque jamais employer le patois. Mais plusieurs autres paramètres les distinguent les uns des autres : mode et niveau d'acquisition de la langue en danger, degré d'exposition à cette langue... Ces différences expliquent le niveau de compétences qu'ils peuvent posséder, mais aussi le type de compétences qu'ils maîtrisent. La composition de cette population, l'effectif et la proportion des différentes catégories qui la constituent, fournissent des indications sur le renversement linguistique et sur le degré de déclin de la communauté linguistique.

Le Pilat s'est révélé une aire particulièrement intéressante pour l'étude des interférences linguistiques liées aux contacts de langues, puisque cette région est le cadre de la rencontre ancienne de deux langues, l'occitan et le francoprovençal, aujourd'hui en passe d'être supplantées par le français. L'étude de la progression, au cours du XX^e siècle, de cette troisième langue au sein de la population, et de sa contrepartie, l'abandon des langues régionales, éclaire certains phénomènes propres aux situations de déclin de langues. Elle permet d'améliorer la connaissance de ces situations linguistiques particulières, trop rarement étudiées à partir d'enquêtes effectuées en France.

ANNEXES

Grille de l'enquête sociolinguistique

I. Identification

Fiche n°

Date de l'enquête

Village

n° point d'enquête

Département

Nom

Prénom

Epouse

Date de naissance

Lieu de naissance

Quitté de ?, à ?, pour ?

Scolarité

Profession

Lien avec autres enquêtés (cf. fiche n°...)

II. Histoire linguistique du témoin

Langue maternelle

Langue 2

Langue utilisée par les parents entre eux
avec le témoin

Langue utilisée entre frères et soeurs

Langue des grands-parents entre eux, avec le père, la mère, le témoin (les frères et soeurs)

III. Compétences :

Parle patois (oui, bien, assez bien, un peu, non)

Comprend le patois (oui, bien, assez bien, un peu, non)

IV. Pratiques

Utilise patois (oui, souvent, un peu, non)

- quand (tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, rarement, jamais)

- où (chez lui, au café, en réunion, dans la rue, aux champs, jamais au village, au marché...)

- avec qui (conjoint, parents plus âgés, parents de même âge, parents plus jeunes, amis plus âgés, amis du même âge, amis plus jeunes, autre)

- réponses : en français, en patois, les deux)

- sujets de discussions (les événements locaux, le temps, la santé, le métier (agriculture, ...), mots ou formules figées, proverbes, plaisanteries...)

On vous parle patois (oui, souvent, un peu, non)

- quand (tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, rarement, jamais)

- où (chez lui, au café, en réunion, dans la rue, aux champs, jamais au village, au marché...)

- avec qui (conjoint, parents plus âgés, parents de même âge, parents plus jeunes, amis plus âgés, amis du même âge, amis plus jeunes, autre)

- réponses : en français, en patois, les deux

- sujets de discussions (les événements locaux, le temps, la santé, le métier (agriculture, ...), mots ou formules figées, proverbes, plaisanteries...)

V. La communauté linguistique

Entend parler patois (oui, souvent, un peu, non)

- par qui ?

- où ?

Dans le village/bourg/hameau, combien le parlent ?

A partir de quel âge ?

Sait qui le parle ? (oui, +/-, un peu, non)

Plus d'hommes, de femmes, autant ? Pourquoi ?

Combien le comprennent ?

A partir de quel âge ?

Sait qui le comprend (oui, +/-, un peu, non)

Liste des patoisants ?

Rapport homme/femme : plus d'hommes, de femmes, autant ?

Avez-vous connus des unilingues en patois ?

des personnes ne parlant que patois ?

Villages dont vous comprenez le patois ? dont vous ne le comprenez pas ?

VI. La langue

Intérêt pour le patois

Définition de "savoir parler patois"

Nom du patois

Table des principaux témoins

Légende :

La liste des témoins n'est pas exhaustive, mais ceux qui sont cités dans cette étude y figure. Les témoins sont identifiés par un lettre (ex. A.), ou deux pour les personnes apparentées (A.a., A. b., A.c., etc.). Quand un couple exerce ou exerçait le même métier, l'indication de la profession est signalée pour le premier témoin seulement. Quand un témoin a toujours habité le village sous lequel il est cité, son origine n'est pas signalée. De même, la 1^{ère} langue n'est pas indiquée quand il s'agit du français.

Le terme "enquêtes" sans indication supplémentaire signifie à la fois "enquête linguistique" (menées auprès des témoins compétents) et "enquête sociolinguistique". Si une seule des deux enquêtes a été effectuée auprès d'un témoin, elle est signalée. Le terme "tests linguistiques" désigne les enquêtes effectuées auprès des locuteurs ne maîtrisant pas totalement le patois, afin de mesurer leurs compétences.

n° 6 Planfoy

témoin A. : H, + de 80 ans, agriculteur, 1^{ère} langue : patois.

témoin B. : H, né en 1907, agriculteur, 1^{ère} langue : patois.

témoin C. : H, né en 1912, agriculteur, 1^{ère} langue : patois.

témoin D. : H, né en 1908, agriculteur, 1^{ère} langue : patois.

Enquêtes collectives à la mairie, parfois dans un café.

n° 8 Saint-Pierre-de-Boeuf

témoin A. : H, + de 95 ans, viticulteur, 1^{ère} langue : français, enquête linguistique brève (malgré sa réputation, il était très peu compétent en patois).

témoin B. H, + de 75 ans, agriculteur, 1^{ère} langues : patois + français, enquête linguistique à son domicile.

n° 9 Saint-Romain-les-Atheux

témoin A. : H, 40 ans environ, employé à Saint-Etienne, 1^{ère} langue : français, tests linguistiques.

Il connaît quelques mots sans savoir qu'ils sont patois (ses parents, agriculteurs, ne parlaient pas patois). Il ignorait le rapport entre français régional et patois.

n° 10 Tarentaise

témoin A. : H, né en 1909, originaire de Saint-Régis-du-Coin (n° 24), agriculteur, 1^{ère} langue : patois.

Il parlait patois avec son épouse (originaire de Tarentaise, décédée avant les enquêtes), même s'ils habitaient avec leur fils et sa famille.

témoin B. : H, + de 85 ans, agriculteur, 1^{ères} langues : patois + français (mère originaire de Saint-Etienne).

témoin C. : H, + de 85 ans, agriculteur, 1^{ère} langue : patois.

Enquêtes collectives à la mairie.

n° 11 le Bessat

Enquêtes linguistiques collectives (une dizaine de témoins), au domicile d'un des témoins.

n° 12 Véranne

témoin A. H, + de 75 ans, commerçant, enquête linguistique.

n° 13 Saint-Genest-Malifaux

témoin A. a. : F, née en 1910, 1^{ère} langue : patois, enquêtes à son domicile

Elle parlait français avec son mari (décédé), qui était cantonnier et agriculteur. Elle parle encore patois régulièrement avec son frère célibataire.

témoin A. b. : sa fille, née en 1943, habite la banlieue de Saint-Etienne, enquête sociolinguistique au domicile de sa mère.

+ enquêtes collectives auprès de 4 témoins principaux (et parfois 2 autres), au domicile des uns ou des autres.

n° 14 Thélis-la-Combe

témoin A. a. : H, + de 90 ans, patois, ancien agriculteur, 1^{ere} langue : patois.

témoin A. b. : son épouse, + de 80 ans, patois, 1^{ere} langue : patois.

Ils parlaient patois entre eux.

témoin A.c. : H, leur fils qui vit avec sa famille dans un appartement contigu, environ 50 ans, agriculteur. Son père lui parle parfois patois, mais il répond surtout en français.

Enquêtes au domicile des parents.

n° 15 Saint-Julien-Molin-Molette

témoin A. a : H, né en 1898, agriculteur et maréchal-ferrant, 1^{ere} langue : patois.

témoin A. b. : son épouse, + de 90 ans, 1^{ere} langue : patois.

Enquête linguistique (à la maison de retraite de Saint-Julien-Molin-Molette). Ils parlaient patois entre eux quand ils vivaient encore chez eux, mais pas avec leur fille présente pendant l'enquête.

témoin B. a. : H, né en 1908, agriculteur, 1^{eres} langues : patois + français.

témoin B. b. : son épouse, née en 1908, 1^{ere} langue : patois.

Ils parlent français entre eux. Enquête linguistique (l'épouse, originaire de Thélis-la-Combe (n° 14), a pu compléter les informations du couple des témoins de cette localité).

n° 16 Brossainc

témoin A. a. : H, né en 1913, agriculteur, 1^{eres} langues : patois + français.

témoin A. b. : son épouse, née en 1909, 1^{eres} langues : patois + français.

Ils parlent parfois patois entre eux, enquêtes à leur domicile.

témoin A. c. : leur fils, né en 1940, célibataire, agriculteur, habite avec ses parents. Il parle français avec eux (son père lui parle quelquefois patois), tests linguistiques.

n° 17 Vinzieux

témoin A. : H, né en 1931, célibataire, agriculteur, 1^{ere} langue : français (patois parlé à l'adolescence).

Enquêtes à son domicile.

n° 18 Limony

témoin A. a. : H, né en 1907, chef de gare, 1^{eres} langues : patois + français, enquêtes à son domicile.

témoin A. b. : son épouse, environ 90 ans, 1^{ere} langue : inconnue, aidait son mari pour l'enquête linguistique mais elle est originaire d'un village du plateau intermédiaire.

Ils parlaient quelquefois le patois entre eux avant leur hospitalisation à Serrières. L'homme parle parfois patois avec son fils.

n° 19 Jonzieux

témoin A. : F, née en 1915, agricultrice, 1^{ere} langue : patois Quelques enquêtes ont

été menées en présence de ce seul témoin. Son mari, décédé durant les enquêtes, ne parlait pas patois.

témoin B. : H, + de 75 ans, agriculteur, 1^{ere} langue : patois.

témoin C. : H, + de 80 ans, agriculteur, 1^{ere} langue : patois.

témoin C. : H, environ 75 ans, passementier, 1^{ere} langue : français.

Enquêtes collectives, au domicile de A. ou de B. et à la mairie.

n° 20 La Versanne

témoin A. : F, née en 1921, célibataire, ouvrière dans une usine textile à Bourg-Argental, 1^{ere} langue : patois. Elle a habité Argental puis Bourg-Argental.

témoin B. : F, née en 1921, décédée en 1994, célibataire, "bonne du curé", 1^{ere} langue : patois. Née à Saint-Régis-du-Coin (n° 24), elle est arrivée très jeune à La Versanne.

témoin C. : H, né en 1921, agriculteur, 1^{ere} langue inconnue.

témoin C. : H, né en 1925, agriculteur, 1^{ere} langue inconnue.

Enquêtes collectives au domicile du témoin B + quelques entretiens avec le témoin A., à son domicile.

n° 21 Félines

témoin A. a. : H, + de 80 ans, agriculteur, 1^{ere} langue : patois.

témoin A. b. : F, + de 80 ans, 1^{eres} langues : patois + français.

Ils parlent parfois patois entre eux. Enquêtes à leur domicile, parfois en présence de leur fille qui échange parfois quelques mots en patois avec ses parents.

n° 22 Serrières

témoin A.a. : H, né en 1906, agriculteur, 1^{eres} langues : patois + français.

Enquêtes à son domicile. Son fils, à qui il parle parfois patois mais qui répond surtout en français, a passé quelques tests linguistiques.

n° 23 Marlhes

témoin A. a. : H, + de 90 ans (décédé), ancien charron (mais agriculteur en même temps), 1^{ere} langue : patois, enquête linguistique (essentiellement pour le vocabulaire de son métier et des outils agricoles).

témoin A. b. : F, + de 80 ans (décédée), 1^{ere} langue : patois, enquête linguistique (aidait son mari).

Parlaient patois entre eux.

témoin A. c. : leur fille, 70 ans environ, vivait dans la même ferme que ses parents (mais dans un appartement séparé), parlait surtout français avec ses parents qui lui parlaient souvent patois

Enquêtes au domicile des parents.

témoin B. a. : né en 1913, agriculteur, 1^{ere} langue : patois.

témoin B. b. : F, née en 1923, 1^{ère} langue : patois mais elle ne parle plus que français.

témoin B. c. : leur fils, environ 60 ans, habite avec ses parents. Il parle français avec ses parents mais son père lui parle parfois patois.

Enquêtes auprès du témoin B.a. à son domicile.

témoin C. a. : H, né en 1918, veuf, 1^{ères} langues : français puis patois, enquêtes linguistique et sociolinguistique.

témoin C. c. : son fils, environ 40 ans, français puis patois, enquête sociolinguistique et tests linguistiques au domicile de son père avec qui il habitait.

témoin D. a. : H, né en 1919, maçon, 1^{ère} langue : patois.

témoin D. b. : F, née en 1925 environ, ouvrière dans une usine textile.

Ils parlent français entre eux.

témoin D. c. : H., né en 1922, maçon, 1^{ère} langue : patois.

Frère de D. a., avec qui il parle patois.

Il parle français avec son épouse, beaucoup plus jeune, mais souvent patois avec son fils le plus jeune, menuisier-charpentier.

Enquêtes linguistiques au domicile de A. a. et A. b.

témoin E. a. : H, 1931, 1^{ère} langue : français, agriculteur.

témoin E. b. : son épouse, 1939, 1^{ère} langue : français.

Enquêtes à leur domicile.

L'Allier (hameau de Marlhès)

témoin A. a. : H, 1932, maçon, 1^{ère} langue : français, enquête sociolinguistique et tests linguistiques.

témoin A. b. : son épouse, 1933, agricultrice, 1^{ère} langue : français, enquête sociolinguistique et tests linguistiques.

Ils parlent français entre eux (les deux témoins ont été interrogés séparément).

témoin A. c. : H, 1957, agriculteur, 1^{ère} langue : français, enquête sociolinguistique et tests linguistiques.

Il a appris le patois auprès de ses grands-pères, mais il ne le parle pas avec ses parents qui ne l'emploient presque jamais.

témoin B. : F, 1934, 1^{ère} langue : français, enquête sociolinguistique. Fille des témoins A. a. et A. b. de Marlhès.

témoin D. a. : H, 1943, 1^{ère} langue : français, enquête sociolinguistique et tests linguistiques.

témoin D. b. : sa soeur, 1947, secrétaire puis mère au foyer, enquête sociolinguistique et tests linguistiques.

n° 24 Saint-Régis-du-Coin

témoin A. a : H, né en 1909, 1^{ère} langue : patois, enquêtes à son domicile.

témoin A.b. : F, + de 85 ans, 1^{ère} langue : patois. Elle aidait son mari pour l'enquête linguistique mais elle est originaire de Tarentaise.

Ils parlent patois entre eux.

n° 25 Bourg-Argental

témoin A. a. : H, né en 1930, agriculteur, 1^{ère} langue : patois.

témoin A. b. : son épouse, née en 1933, 1^{ères} langues : patois + français.

Ils parlent français entre eux, enquêtes à leur domicile.

n° 26 Saint-Marcel-lès-Annonay

Enquêtes linguistiques collectives à la mairie, auprès d'une majorité de femmes.

n° 27 Savas

Enquêtes à la mairie auprès de deux témoins, deux hommes âgés anciens agriculteurs.

n° 28 Peaugres

Enquêtes linguistiques collectives à la mairie.

n° 31 Davézieux

témoin A. : H, né en 1904 (décédé), agriculteur, 1^{ère} langue : patois, enquête linguistique (partielle, à son domicile en présence de B.).

témoin B. : H, né en 1934, célibataire, cousin de A., agriculteur, 1^{ère} langue : patois, enquêtes à son domicile et parfois chez le témoin A.

n° 32 Andance

Entretien collectif auprès de cinq témoins, des hommes âgés de 70 et 80 ans, et dont la première langue était le patois (parfois en même temps que le français), mais certains ne l'avaient plus parlé depuis leur jeunesse.

Saint-Romain-d'Ay (au sud de la région du Pilat)

témoin A. a. : H, né en 1938, agriculteur, 1^{ère} langue : patois, enquêtes à l'hôpital.

témoin A. b. : F, née en 1940, 1^{ères} langues : patois + français, patois, enquêtes au domicile, en présence du mari.

Ils parlent français entre eux.

témoin A. c. : leur fille, 30 ans environ, mère au foyer, enquête sociolinguistique et tests linguistiques au domicile de ses parents.

témoin B. : H, environ 60 ans, célibataire, agriculteur, 1^{ère} langue : patois, frère cadet de A. a.

Références bibliographiques

Abréviations employées :

Le Français Moderne : abrég. FM

Revue de linguistique romane : abrég. RLiR

Travaux de linguistique et de littérature : abrég. TraLiLi

Travaux de linguistique et de philologie : abrég. TraLiPhi

Achard, Michel (1973), "Vie et mort du dialecte stéphanois aux XIX^e et XX^e siècles. Approche bibliographique", in *Etudes foréziennes* 6, Saint-Etienne, Centre de traductions foréziennes, p. 179-193.

Alibert, Louis (1935), *Gramatica Occitana, segon los parlars lengadocians*, Toulouse, Societat d'Estudis Occitans.

Alvarez-Pereyre, Frank (1991), "La conscience linguistique : pourquoi, comment ?", in Bouvier, Jean-Claude dir., Actes du colloque : *Les français et leurs langues, Montpellier 5-6-7 septembre 1988*, Aix-en-Provence, publications de l'Université de Provence, p. 291-302.

Andersen, Roger W. (1989), "The "Up" and "Down" Staircase in Secondary Language Development", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 385-394.

Anglade, J. (1921), *Grammaire de l'ancien-provençal*, Paris, Klincksieck.

Arens, Martine (2000), "L'avenir du patois : entre pessimisme et espoir", in *Adieu au patois ?*, Dijon, Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires, p. 1-8.

Armanet, Jean (1984), "Le petit lexique du Gauchon ou le parler viennois", in *Bulletin de la société des amis de Vienne* 84, fascicule 2, Quatrième trimestre, numéro spécial, Lyon, Bosc.

Armanet, Jean - Dufroid, Roger (1989), "Le petit lexique du Gauchon ou le parler viennois", in *Bulletin de la société des amis de Vienne* 79, fascicule 4, Quatrième trimestre, numéro spécial, Vienne, Blanchard.

Ascoli, Graziadio Isaia (1878), *Schizzi franco-provenzali*, AGI 3, p. 61-120 [d'abord paru en 1873].

Ateliers du Passé (les), (1997), *Les "autrefois" dans les Monts du Lyonnais. La vie, ses coutumes, ses fêtes*, Saint-Martin-en-Haut.

Bachoc, Erramun (1999), "L'enseignement de la langue basque", in Clairis, Christos - Costaouec, Denis - Coyos, Jean-Baptiste dir., actes du colloque *Langues et cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, Paris 11-12 juin 1999, Paris, L'Harmattan, "Logiques sociales", p. 229-237.

Badia I Margarit, Antonio (1984), "La sociolinguistique et les langues romanes" in *Actes du VIII^{ème} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Aix-en-Provence, 29 août - 3 septembre 1983*, Aix-en-Provence - Marseille, Université de Provence, p. 283-288.

Baron, François (1939), *Vocabulaire du parler riparégien*, Saint-Etienne, La tribune républicaine.

- Barou, Lucien (1978), *Expression et omission du pronom personnel sujet en Forez dans les parlers voisins de la limite linguistique*, thèse de doctorat en Sciences du langage sous la dir. de G. Tuaillon, Grenoble, Université des Langues et Lettres de Grenoble.
- Bavin, Edith L. (1989), "Some Lexical and Morphological Changes in Walpiri", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 267-286.
- Baylon, Christian (1991), *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan.
- Bec, Pierre (1967), *La langue occitane*, Paris, Presses Universitaires de France, "Que sais-je" 1059, deuxième édition [d'abord paru en 1963]. (1973), *Manuel pratique d'occitan moderne*, 2 vol., Paris, Picard, "Connaissance des langues" 7. (1988), "Conscience linguistique et tentatives de standardisation de l'occitan, de 1570 à la fondation du Félibrige", in Knecht, Pierre - Marzys, Zygmunt dir., *Actes du colloque Ecriture, langues communes et normes, Neuchâtel 21-23 septembre 1988*, Genève, Droz, p. 91-120.
- Benveniste, Emile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, 2 vol., Paris, Gallimard.
- Bert, Michel (1991), *Le patois de Marlihes*, mémoire de maîtrise, 2 vol., Lyon, Université Lumière Lyon 2. (1994), *Les limites linguistiques entre occitan et francoprovençal dans la région du Pilat*, 2 vol., mémoire de DEA, Lyon, Université Lumière Lyon 2.
- Bétemps, Alexis (2000), "Dans la vallée d'Aoste", in *Panoramiques* 48, *Langues : une guerre à mort*, Condé-sur-Noireau, p. 146-152.
- Blanc-Rouat, Aimée (1992), *Mots d'hier, mot d'aujourd'hui. Régionalismes du Nord-Dauphiné recueillis à Villeneuve-de-Marc, Isère*, Lyon, Mario Mella.
- Blanchet, Philippe (1991), *Dictionnaire du français régional de Provence*, Paris, Bonneton. (2000), "Du provençal au français, pratiques linguistiques et sentiments d'appartenance entre assimilation et résistance. Etude comparative d'attestations anciennes (XVI^e - XVI^e s.) et contemporaines", in Dubois, Colette - Kasbarian, Jean-Michel - Queffélec, Ambroise dir., *L'expansion du français dans les Suds (XV^e et le XX^e siècles), Hommage à Daniel Baggioni, Actes du colloque d'Aix-en-Provence - Mai 1998*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 83-90.
- Blasco Ferrier, Eduardo (1990), "Réflexions autour de l'identification : conscience linguistique = communauté minoritaire. Parallélisme et divergences entre le cas sarde, catalan, dolomitique et occitan", in Pic, François dir., *actes du colloque L'identité occitane. Réflexions théoriques et expériences, 4-5-6 septembre 1986, Montpellier*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 7-19.
- Blinkenberg, A. (1948), *Le patois de Beuil*, Copenhague, Munksgaard.
- Bloch, Oscar (1921), *La pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales*, Paris, Honoré Champion.
- Bloomfield, Leonard (1933), *Language*, New York, Holt.
- Bortolazzo, Gina (2000), "En avant la mémoire", in *Adieu au patois ?*, Dijon, Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires, p. 9-30.
- Bothorel-Witz, Arlette - Huck, Dominique (1999), "La place de l'allemand en Alsace : entre "imaginaire" et réalité", in Clairis, Christos - Costaouec, Denis - Coyos,

- Jean-Baptiste dir., actes du colloque *Langues et cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, Paris 11-12 juin 1999, Paris, L'Harmattan, "Logiques sociales", p. 85-103.
- Bouvier, Jean-Claude (1970), "Le vocabulaire franco-provençal dans la Drôme provençale", in *Quatrième Congrès de langue et littérature d'oc et d'études franco-provençales, Avignon, 7-13 septembre 1964*, Rodez, Revue de Langue et littérature d'oc, p. 455-469. (1971), "Le pronom personnel sujet et la frontière linguistique entre provençal et francoprovençal", *RLiR* 35, p. 1-16. (1973), "Les paysans drômois devant les parlers locaux", in *Ethnologie française* 3/3-4, p. 229-234. (1976), *Les parlers provençaux de la Drôme. Etude de géographie phonétique*, Klincksieck, Paris.
- Bouvier, Jean-Claude - Martel, Claude (1975-86), *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, 3 vol., Paris, CNRS (abréviation : ALP).
- Branca, Sonia (1984), "Enseignement du français et langues régionales : les grammaires françaises pour patoisants au XIX^e siècle", in Auroux, Sylvain - Glatigny, Michel - Joly, André - Nicolas, Anne - Rosier, Irène dir., *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, Lille, Université de Lille III, Presses Universitaires de Lille, p. 437-446.
- Brenzinger, Matthias (1997), "Language Contact and Language Displacement", in Florian Coulmas ed., *Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 273-284.
- Brun, Auguste (1923), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les Provinces du Midi*, Paris, Champion.
- Brunot, Ferdinand (1966-72), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, 13 vol., nouvelle éd., Paris, A. Colin [1^e éd. 1906-].
- Calvet, Louis-Jean (1987), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot. (1974), *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, Presses Universitaires de France, "Que sais-je" 3075.
- Campbell, Lyle - Muntzel, Martha C. (1989), "The Structural Consequences of Language Death", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 181-196.
- Chambon, Jean-Pierre - Olivier, Philippe (2000), "L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay : notes pour une synthèse provisoire", *TraLiPhi* 38, p. 83-153.
- Charpigny, Florence - Grenouiller, Anne-Marie - Martin, Jean-Baptiste (1986), *Marius Champaillet, paysan de Pélussin*, Aix-en-Provence, Edisud - éditions du CNRS, "Parlers et Cultures de France" (abréviation : *Champaillet*).
- "Charte européenne des langues régionales ou minoritaires", in Clairis, Christos - Costauoc, Denis - Coyos, Jean-Baptiste dir., actes du colloque *Langues et cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, Paris 11-12 juin 1999, Paris, L'Harmattan, "Logiques sociales", p. 125-139.
- Châtenet, Véronique (2000), "Le processus de mort d'un patois : l'exemple de Saint-Gervais-sur-Couches (Saône-et-Loire)", in *Adieu au patois ?*, Dijon, Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires, p. 31-63.
- Craig, Colette G. (1993), "Language Shift and Language Death: The Case of Rama in

- Nicaragua", in *International Journal of the Sociology of Language* 93, p. 11-26.
- Dalbera-Steffanaggi, Marie-José (1991), "Les corses et leurs langues : science et conscience", in Bouvier, Jean-Claude dir., *Actes du colloque : Les français et leurs langues, Montpellier 5-6-7 septembre 1988*, publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, p. 163-175.
- Dauzat, Albert (1927), *Les patois*, Paris, Delagrave.
- Denis, Marie-Noëlle - Veltman, Calvin (1989), *Le déclin du dialecte alsacien*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, "Publication de la Maison des Sciences de l'homme de Strasbourg" 5.
- Denison, Norman (1971), "Some Observations on Language Variety and Plurilingualism", in Edwin Ardener ed., *Social Anthropology and Language*, London, Tavistock Publications, p. 157-183.
- Devaux, André (1892), *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au Moyen Age*, Paris - Lyon, Welter - Coste. (1935), *Les patois du Dauphiné*, vol. 1 : *Dictionnaire des patois des Terres Froides*, vol. 2 : *Atlas linguistique des Terres Froides*, ouvrage posthume publié par A. Duraffour et P. Gardette, Lyon, Bibliothèque de la faculté catholique de Lyon (abréviation du premier volume : *DTF* ; abréviation du second volume : *ATF*).
- Dorian, Nancy C. (1973), "Grammatical Change in Dying Dialect", *Language* 49, p. 413-438. (1977a), "A Hierarchy of Morphophonemic Decay in Scottish Gaelic Language Death: The Differential Failure of Lenition", *Word* 28, p. 96-109. (1977b), "The Problem of the Semi-Speaker in Language Death", *International Journal of the Sociology of Language* 12, p. 23-32. (1978), "The Fate of Morphological Complexity in Language Death: Evidence from East Sutherland Gaelic", in *Language* 54, p. 590-609. (1981), *Language Death: The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press. (1982), "Defining the Speech Community to Include its Working Margins", in Romaine, S. ed., *Sociolinguistic Variation in Speech Communities*, London, Edward Arnold, p. 25-33. (1986a), "Gathering Language Data in Terminal Speech Communities", in *The Fergusionian Impact*, vol. 2, *Sociolinguistics and the Sociology of Language*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 555 - 575. (1986b), "Abrupt Transmission Failure in Obsolescing Languages: How Sudden the "Tip" to the Dominant Language in Communities and Families ?", in Nikiforidu, V. - M. Van Clay, M. - Niepokuj, M. - Feder, D. eds., *Proceedings of the Twelfth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, Berkeley Linguistics Society. (1989a), "Preface", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. x-xi. (1992), "Working with Endangered Languages: Privileges and Perils", in A., Cochetiere, A. - Boulanger, J.-Cl. - Ouellon C. eds., *Proceedings of the xvth International Congress of Linguists*, vol. 1, Quebec, Presses de l'Université de Laval, p. 11-22. (1998), "Western Language Ideologies and Small-Language Prospects", in Grenoble, Leonore A. - Whaley, Lindsay J. eds., *Endangered Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 3-21.
- Dorna, Louis - Lyotard, Etienne (1953), *Le parler gaga*, Saint-Etienne, Paris, Dumas.
- Dressler, Wolfgang U. (1972), "On the Phonology of Language Death", *Papers of the Chicago Linguistics Society* 8, p. 448-457. (1978), "Language Shift and Language

- Death - a Protean Challenge for the Linguist", in *Folia Linguistica*, 15/1-2, p. 5-27.
- Dufaud, Joannès (1981-1988), *Chansons anciennes du Haut-Vivarais*, 4 vol, Davézieux, éd. J. Dufaud. (1986), *L'occitan Nord-Vivarais. Région de La Louvesc*, Davézieux, éd. J. Dufaud. (1998), *Dictionnaire Français - Nord-Occitan. Nord du Vivarais et du Velay*, Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Huguet.
- Duplay, Pierre (1896), *La Clà do parlâ Gaga*, Saint-Etienne, impr. Urbain Balay.
- Duraffour, Antonin (1932), *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les parlers franco-provençaux d'après le parler de Vaux-en-Bugey (Ain)*, Grenoble. (1969), *Glossaire des patois francoprovençaux*, publié par L. Malapert et M. Gonon, dir. P. Gardette, Paris, CNRS (abréviation : GPF).
- Duraffour, Antonin - Gardette, Pierre - Durdilly, Paulette (1965), *Les OEuvres de Marguerite d'Oingt*, Paris, Les Belles-Lettres.
- Durdilly, Paulette (1972), "Ecrivait-on encore en dialecte à Lyon vers la fin du XIII^e siècle ?", *RLiR* 36, p. 276-283.
- Elmendorf, W. W. (1981), "Last Speakers and Language Change: Two Californian Cases", *Anthropological Linguistics* 23/1, p. 36-49.
- Elsass, Annie (1985), *Jean Chapelon 1647-1694, OEuvres complètes*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes.
- Escoffier, Simone (1958a), *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier*, Paris, Publications de l'institut de linguistique romane de Lyon - Les Belles-Lettres. (1958b), *Remarques sur le lexique d'une zone marginale aux confins de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal*, Paris, CNRS - Les Belles-Lettres.
- Escoffier, Simone - Vurpas, Anne-Marie (1981), *Textes littéraires en dialecte lyonnais - Poèmes, théâtre, noëls et chansons, (XVI^e -XIX^e siècle)*, Paris, CNRS.
- Etlicher, Bernard (1999), "Milieu naturel", in *Loire en Rhône-Alpes*, Paris, Bonneton, p. 197-241.
- Eucher, René (1990), "La conscience occitane dans les pays de Franc Alleu et de Combrailles. Constat et réflexion", in Pic, François dir., actes du colloque *L'identité occitane. Réflexions théoriques et expériences, 4-5-6 septembre 1986, Montpellier*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Fabre, Daniel - Lacroix, Jacques - Lafont, Robert (1973), "Perspectives en ethnolinguistique occitane", in *Ethnologie française* 3/3-4, p. 253-264
- Fasold, Ralph (1984), *The Sociolinguistics of Society*, Oxford, Blackwell.
- Faure, Michel (1991), "Le milieu naturel", in *L'Ardèche*, Aubenas, éd. Curendera, p. 9-28.
- Felice, Théodore de (1983), *Le patois de la zone d'implantation protestante du nord-est de la Haute-Loire*, Paris -Genève, Champion - Slatkine.
- Ferguson, Charles A. (1959), "Diglossia", in *World* 15, p. 325-340.
- Filippi, Paul-Michel (2000), "La francisation en Corse au XIX^e siècle", in Dubois, Colette - Kasbarian, Jean-Michel - Queffélec, Ambroise dir., *L'expansion du français dans les Suds (XV^e et le XX^e siècles), Hommage à Daniel Baggioni, Actes du colloque d'Aix-en-Provence - Mai 1998*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de

- Provence, p. 139-147.
- Fishman, Joshua (1971), *Sociolinguistique*, Bruxelles - Paris, Labor - Nathan. (1985), *The Rise and Fall of the Ethnic Revival*, Berlin, Mouton.
- Fossat, Jean-Louis (1999), "L'occitan négocié dans le système éducatif de France (2000-2006) : état des lieux et des besoins, ressources et évaluations", in Clairis, Christos - Costaouec, Denis - Coyos, Jean-Baptiste dir., actes du colloque *Langues et cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, Paris 11-12 juin 1999, Paris, L'Harmattan, "Logiques sociales", p. 239-248.
- Forest, Robert (1971), *Le patois de Pélussin*, 2 vol., mémoire de maîtrise, Université de Grenoble.
- Fourquier, Jean (1968), "Langue. Dialecte. Patois", in A. Martinet (éd. crit.), *Le langage*, Paris, Gallimard, "Encyclopédie de la Pléiade", p. 569-596.
- Fréchet, Claudine (1992), *Collecte et étude des régionalisme du français parlé dans la région d'Annonay (Haut-Vivarais)*, 2 vol., thèse de doctorat en Sciences du langage sous la dir. de J.-B. Martin, Lyon, Université Lumière-Lyon 2. (1995), "Les contes "le loup et l'escargot" et "Moitié de coq" en patois d'Annonay (Ardèche)", in *Etudes de Dialectologie et d'Onomastique en souvenir de Robert Rouffiange*, Dijon, Association bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique, p. 69-79. (1997), *Dictionnaire du parler de la Drôme*, Valence, E&R. (2000), *Lou Faust païsan*, Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Huguët.
- Fréchet, Claudine - Martin, Jean-Baptiste (1993), *Dictionnaire du français régional du Velay*, Paris, Bonneton. (1998), *Dictionnaire du français régional de l'Ain. Bresse, Bugey, Dombes*, Paris, Bonneton.
- Gal, Susan (1989), "Lexical Innovation and Loss: The Use and Value of Restricted Hungarian", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 313-331.
- Galloway, Brent D. (1993), "The Samish Dialect and Straits Salish: Dialect Death and Dialect Survival", in *International Journal of the Sociology of Language* 93, p. 37-51.
- Gardette, Pierre (1941a), *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, Protat. (1941b), *Etudes de géographie morphologique sur les patois du Forez*, Mâcon, Protat. (1956-1976), *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, 5 vol., Paris, CNRS (abréviation : ALLy). (1970), "Rencontre de synonymes et pénétration du français dans les aires marginales", in *RLiR*, 34, p. 280-305. (1983), *Etudes de géographie linguistique*, Strasbourg, Société de linguistique romane.
- Gardy, Philippe (1990), "La langue comme étiquette ou les dégelées du sens...", in Pic, François dir., actes du colloque *L'identité occitane. Réflexions théoriques et expériences, 4-5-6 septembre 1986, Montpellier*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Garzon, Susan (1993), "The Process of Language Death in a Mayan Community in Southern Mexico", in *International Journal of the Sociology of Language* 93, p. 53-66.
- Gasquet-Cyrus, Médéric (2000), "Auguste Brun : une approche sociolinguistique", in Dubois, C. - Kasbarian, J.-M. - Queffélec A. dir., *L'expansion du français dans les Suds (XV^e et le XX^e siècles)*, *Hommage à Daniel Baggioni, Actes du colloque*

- d'Aix-en-Provence - Mai 1998*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, p. 103-116.
- Germi, Claudette (1996), *Mots du Champsaur (Hautes-Alpes)*, Grenoble, Ellug.
- Germi, Claudette - Lucci, Vincent (1985), *Mots de Gap, Les régionalismes du français parlé dans le Gapençais*, Grenoble, Ellug.
- Gilliéron, Jules (1918), *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*, Paris, Champion.
- Gilliéron, Jules - Edmont, Edmond (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, 17 vol., Paris, Champion (abréviation : ALF).
- Glossaire des patois de la Suisse romande* (1924-), Neuchâtel, Attinger.
- Gonon, Marguerite (1973), "Etat d'un parler franco-provençal dans un village forézien en 1974", in *Ethnologie française* 3/3-4, p. 270-286. (1983), "Corps féminin qui tant est tendre", in *Dialectologie, histoire et folklore, Mélanges offerts à Ernest Schüle pour son 70^e anniversaire*, Berne, A. Francke, p. 120-128.
- Gras, L. Pierre (1863), *Dictionnaire du patois forézien*, Lyon, Librairie ancienne d'Auguste Brun.
- Greene, David (1972), "The Founding of the Gaelic League", in O'Tuama, S. ed., *The Gaelic League Idea*, Cork, Mercier Press, p. 9-19.
- Grenoble, Leonore A. - Whaley, Lindsay J. (1998a), "Preface", in Grenoble, Leonore A. - Whaley, Lindsay J. eds., *Endangered Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, p. vii-xvii. (1998b), "Toward a Typology of Language Endangerment", in Grenoble, Leonore A. - Whaley, Lindsay J. eds., *Endangered Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 22-54.
- Grevisse, Maurice (1993), *Le bon usage*, 13^e éd. refondue par A. Goosse, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Grinevald, Colette (1998), "Language Endangerment in South America: A Programmatic Approach", in Grenoble, Leonore A. - Whaley, Lindsay J. eds., *Endangered Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 124-159.
- Grinevald, Colette (1997), "Language Contact and Language Degeneration", in Florian Coulmas ed., *Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 257-270.
- Gröber, Gustav (1904-1906), "Die romanischen Sprachen, Ihre Einteilung und äussere Geschichte", *Grundriss der romanischen Philologie*, 2^e éd.
- Groupe de Conflans (1994), *Découvrir les parlers de Savoie*, Centre de la Culture Savoyarde, Conflans.
- Guespin, Louis - Marcellesi, Jean-Baptiste (1990), "Sur l'enseignement des langues de France et les problèmes de normalisation", *Per Robert Lafont, Mélanges offerts à R. Lafont*, Montpelhièr-Nîmes, Centre d'Estudis Occitans-vila de Nîmes-C.R.E.A. de Provença, p. 135-149.
- Guiraud, Pierre (1968), *Patois et dialectes français*, Paris, Presses Universitaires de France, "Que sais-je" 1285.
- Guiter, Henri (1973), "Catalan et français en Roussillon", in *Ethnologie française* 3/3-4, p. 291-304.
- Hadjadj, Dany (1983), *Parlers en contact aux confins de l'Auvergne et du Forez*,

- Clermont-Ferrand, Institut d'Etudes du Massif Central.
- Hagège, Claude (1996), Discours lors de la remise de la médaille d'or du CNRS 1995, in *Le journal du CNRS*, janvier 1996, p. 35. (2000), *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.
- Hale, Ken (1999), "On Endangered Languages and the Importance of Linguistic Diversity", in Grenoble, Leonore A. - Whaley, Lindsay J. eds., *Endangered Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 192-216.
- Hamp, Eric P. (1989), "On Signs of Health and Death", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 197-210.
- Hartweg, F. (1988), "L'alsacien. Un dialecte allemand tabou", in Vermes, Geneviève dir., *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, p. 33-86
- Hasselrot, Bengt (1934), "Le francoprovençal se compose-t-il de deux groupes principaux, un septentrional et un méridional ?", in *Studia Neophilologica* 7, p. 1-17. (1937), *Etude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud)*, Uppsala - Paris, Droz. (1938), "Sur l'origine des adjectifs possessifs *nostron*, *vostron* en franco-provençal", *Studia Neophilologica* 11, p. 62-84. (1974), "Adieu au francoprovençal", *RLiR* 38, p. 265-275.
- Hill, Jane H. (1993), "Structure and Practice in Language Shift", in *Progression and Regression in Language*, Ed. Kenneth Hyldenstam and Åke Viberg, Cambridge, Cambridge University Press. (1989), "The Social Functions of Relativization in Obsolescent and Non-Obsolescent Languages", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 149-164.
- Hill, Jane H. - Hill, Kenneth C. (1977), "Language Death and Relexification in Tlaxcalan Nahuatl", *International Journal of the Sociology of Language* 12, p. 55-69.
- Hock, Hans Heinrich (1986), *Principles of Historical Linguistics*, Berlin - New York - Amsterdam, Mouton de Gruyter.
- Hoenigswald, Henry M. (1998), "Language Obsolescence and Language History: Matters of Linearity, Leveling, Loss, and the Like", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 347-354.
- Honorat, S.-J. (1846-1848), *Dictionnaire provençal-français ou dictionnaire de la langue d'oc*, 4 vol., Dignes, Repos.
- Huffines, Marion Lois (1980), "Pennsylvania German: Maintenance and Shift", *International Journal of the Sociology of Language*, 25, p. 43-57.
- Jaberg, Karl (1936), *Aspects géographiques du Langage*, Paris, Droz.
- Januel, Camille (1980), *Enquête sur le patois du Bessat (Loire)*, documents manuscrits, Lyon, Institut P. Gardette.
- Kapanga, André (1998), "Impact of Language Variation and Accommodation Theory on Language Maintenance: an Analysis of Shaba Swahili", in Grenoble, Leonore A. - Whaley, Lindsay J. eds., *Endangered Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 234-258.

- Kasbarian, Jean-Michel (2000), "Le français au Val d'Aoste : histoire d'une controverse", in Dubois, Colette - Kasbarian, Jean-Michel - Queffélec, Ambroise dir., *L'expansion du français dans les Suds (XV^e et le XX^e siècles)*, *Hommage à Daniel Baggioni, Actes du colloque d'Aix-en-Provence - Mai 1998*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, p. 307-327.
- Keller, Hans Erich (1928), *Essai d'explication historique d'une segmentation dialectale dans le franco-provençal*, in *Actas do IX congresso internacional de linguística românica, 31 de marzo - 4 de abril 1959*, vol. 2, Lisboa, Centro de estudos filológicos, p. 339-359.
- Keller, Oscar (1928), *La flexion du verbe dans le patois genevois*, Genève, Olschki.
- King, Ruth (1989), "On the Social Meaning of Linguistic Variability in Language Death Situations: Variation in Newfoundland French", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 139-148.
- Krauss, Mickael (1992), "The World's Languages in Crisis", *Language* 68, p. 4-10.
- Krier, Fernande (1985), *La zone frontière du francoprovençal et de l'alémanique dans le Valais*, Buske, Helmut Hamburg.
- Kremnitz, G (1981), "Du "bilinguisme" au "conflit linguistique" : cheminement de termes et de concepts", *Langages* 61, p. 63-74.
- Kuter, Lois (1989), "Breton vs. French: Language and the Opposition of Political, Economic, Social, and Cultural Values", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 75-89.
- Kwachka, Patricia (1993), "Discourse Structures, Cultural Stability, and Language Shift", in *International Journal of the Sociology of Language* 93, p. 67-73.
- Lafont, Robert (1971), "Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane", in *Langue française* 9, p. 93-99) (1977), *Clefs pour l'Occitanie*, Paris, Seghers [d'abord paru en 1971]. (1984), "Les performances effectives en situation de diglossie et l'idéologie du locuteur", in *Actes du VIII^{ème} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Aix-en-Provence, 29 août - 3 septembre 1983*, Aix-en-Provence - Marseille, Université de Provence, p. 299-306.
- Lefebvre, Anne (1988), "Les langues du domaine d'oïl. Des langues trop proches", in Vermes, Geneviève dir., *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, p. 261-290.
- Lodge, R. Anthony (1997), *Le français, Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- Lorcin, Jean - Martin, Jean-Baptiste - Vurpas, Anne-Marie (1999), *Le rêve républicain d'un poète ouvrier. Chansons et poésies en dialecte stéphanois de Jacques Vacher*, Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Hugué (abréviation : Vacher).
- Lüdi, Georges (1990), "Französisch : Diglossie und Polyglossie", in H. Günter - M. Metzeltin - C. Schmitt dir., *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 5/1, Tübingen, Max Niemeyer, p. 307-334.
- Mackey, William F. (1976), "Langue, dialecte et diglossie littéraire", in Giordan, Henri -

- Ricard, Alain dir., *Diglossie et littérature*, numéro hors série de la revue : "Le discours social", Bordeaux - Talence, Maison des Sciences de l'Homme, p. 19-50. (1983), *Anthropologie et Sociétés*, "Vie et Mort des langues. La mortalité des langues et le bilinguisme des peuples", vol. 7, n° 3, Département d'anthropologie, Laval, Université de Laval.
- MacMahon, April M. S. (1994), *Understanding Language Change*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Maher, Julianne (1991), "A Crosslinguistic Study of Language Contact and Language Attrition", in Seliger, Herbert W. - Vago, Robert M. eds., *First Language Attrition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Malapert, Laure (1974), "Les animaux dans les dénominations et expressions imagées de quelques dialectes de France", *RLiR* 38, p. 319-330.
- Manzano, Francis (2000), "De la dynamique du français, langue d'Etat et de pouvoir. Quelques rappels sur la diffusion entre le XV^e et le XX^e siècle", in Dubois, Colette - Kasbarian, Jean-Michel - Queffelec, Ambroise dir., *L'expansion du français dans les Suds (XV^e et le XX^e siècles)*, *Hommage à Daniel Baggioni, Actes du colloque d'Aix-en-Provence - Mai 1998*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, p. 59-76.
- Marcellesi, Jean-Baptiste (1984), "La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse", in *Actes du VIII^{ème} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Aix-en-Provence, 29 août - 3 septembre 1983*, Aix-en-Provence - Marseille, Université de Provence, p. 307-314. (1987), "Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman", *Cahiers de linguistique sociale 9 : Sociolinguistique romane*.
- Martel, Claude (1988), *Le parler provençal*, Paris, Rivages. (1991), "Conscience et utilisation de l'outil linguistique : régionalismes du français dans les Alpilles", in Bouvier, Jean-Claude dir., *Actes du colloque : Les français et leurs langues*, Montpellier 5-6-7 septembre 1988, publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, p. 481-493.
- Martin, Jean-Baptiste (1973), "Etat actuel du bilinguisme à Yssingaux (Haute-Loire)", in *Ethnologie française* 3/3-4, p. 309-316. (1972), "L'article défini en francoprovençal", *TraLiLi* 10, p. 341-397. (1974), "Le pronom personnel sujet de la première personne du singulier en francoprovençal", *RLiR* 38, p. 331-338. (1976), "Une caractéristique du francoprovençal : le pronom démonstratif neutre", in Colon, G. - Kopp, R. dir., *Mélanges de langues et de littératures romanes offerts à Carl Theodor Gossen*, Bern - Liège, Francke - Marche Romane. (1977), "Etude du vocabulaire de la viticulture et de la vinification employé à Roisey (Loire)", *TraLiLi* 15/1, p. 151-159. (1979a), "La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat" in *Etudes foréziennes*, 10, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, p. 75-88. (1979b), *Le Verbe francoprovençal*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Grenoble 3. (1983), "Le conte "Le loup et le renard" en patois de Véranne (Loire)", in *Dialectologie, histoire et folklore, Mélanges offerts à Ernest Schüle pour son 70^e anniversaire*, Bâle, Francke Berne, p. 212-219. (1989), *Dictionnaire du français régional du Pilat*, Paris, Bonneton. (1990), "Le francoprovençal", in Günter, H. - Metzeltin, M. - Schmitt C. dir., *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 5/1, Tübingen, Max Niemeyer, p.

- 671-685. (1991), "Nommer la langue pour les linguistes et pour les locuteurs : l'exemple du francoprovençal", in Bouvier, Jean-Claude dir., *Actes du colloque : Les français et leurs langues, Montpellier 5-6-7 septembre 1988*, publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, p. 495-501. (1993), "Découpage linguistique. Domaine francoprovençal et région Rhône-Alpes", in Bacot, P. - Dujardin, P. dir., *Sociologie du découpage et de ses usages politiques*, Lyon, Centre de Politologie de Lyon, p. 93-112. (1995), *Permanence et Évolution dans les Patois du Lyonnais depuis les Enquêtes de l'ALLY*, Dijon, Association bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique. (1997a), *Le parler occitan d'Yssingaux (Haute-Loire)*, Yssingaux, ville d'Yssingaux (1997b), "Le français régional : la variation diatopique du français de France", *FM* 65/1, p. 55-76. (2000), "Graphies du francoprovençal : états des lieux", in colloque *Les langues de France et leur codification. Ecrits divers - Ecrits ouverts*, Paris, 29-31 mai 2000 (à paraître).
- Martin, Jean-Baptiste - Maurel, M. - Michel, Cl. - Vurpas, A.-M. (1986), *Situation linguistique actuelle du Lyonnais, échanges réciproques entre dialecte et français et conscience linguistique des habitants*, CNRS, ATP "Nouvelles recherches sur le langage", 3 vol. dactylographiés (une partie de ces documents a été publiée : cf. Martin 1995).
- Martin, Jean-Baptiste - Pellet, Jean (1987), *Les richesses du français régional, Mots du Nord-Dauphiné recueillis à Meyrieu-les-Etangs*, Paris, CNRS.
- Martin, Jean-Baptiste - Tuillon, Gaston (1971-78) *Atlas linguistique du Jura et des Alpes*, 3 vol., Paris, CNRS (abréviation : ALJA).
- Martin, Jean-Baptiste - Vurpas, Anne-Marie (1982), *Le Beaujolais. Contes, légendes, récits*, Saint-Etienne, Le Hénaff.
- Martinet, André (1954), "Dialect", *Romance philology*, p. 1-11. (1960), *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin. (1969), *Langue et fonction*, Paris, Denoël. (1970), *Economie des changements phonétiques*, Berne, A. Francke. (1975), *Evolution des langues et reconstruction*, Paris, Presses Universitaires de France.011
- Marzys, Zygmunt (1971), "Les emprunts au français dans les patois", in Marzys, Zygmunt dir., *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale, Neuchâtel 23-27 septembre 1969*, Neuchâtel, Faculté de lettres, "Recueil de Travaux" 34, p. 173-188.
- Massot, Georges (1991), "Langue", in *Vivaraïs Ardèche*, Paris, Bonneton, "Encyclopédie régionale", p. 218-235.
- Maurand, G. (1977), "Contribution à l'étude de la diglossie franco-occitane en milieu rural", in *Revue des langues romanes* 82/2, p. 371-389.
- Mauron, Claude - Emmanuelli, François-Xavier dir. (1986), *Textes politiques de la période révolutionnaire en langue provençale, I, textes en prose*, Saint-Rémy-de-Provence : Centre de recherches et d'études méridionales.
- Maza-Pushpam, Fernande (1992), *Les régionalismes de Mariac. Regards sur le français parlé à Pont-de-Fromentières, Ardèche*, Grenoble, Centre de Dialectologie de l'Université Stendhal.
- Meillet, Antoine (1928), *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, Payot.
- Menn, Lise (1989), "Some People Who Don't Talk Right: Universal and Particular in Child Language, Aphasia, and Language Obsolescence", in Dorian, Nancy C. ed.,

- Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 335-345.
- Merle, René (1990), *Une mort qui n'en finit pas*, Nîmes, MARPOC - CNRS - Montpellier 3. (1991), *Une naissance suspendue. L'écriture des "patois". Genève, Fribourg, Pays de Vaud, Savoie de la pré-Révolution au Romantisme*, Marseille, S.E.H.T.D.
- Mertz, Elizabeth (1989), "Sociolinguistic Creativity: Cape Breton Gaelic's Linguistic 'Tip'", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 103-116
- Michel, Claude (1993), *Les Parlers beaujolais*, 2 vol., Dijon, Association bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique.
- Milroy, James - Milroy, Lesley (1997a), "Varieties and Variation", in Florian Coulmas ed., *Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 47-64. (1997b), "Networks Structure and Linguistic Change", in Florian Coulmas ed., *Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 199-211.
- Mithun, Marianne (1998), "The Significance of Diversity in Language Endangerment and Preservation", in Grenoble, Leonore A. - Whaley, Lindsay J. eds., *Endangered Languages*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 163-191. (1989), "The Incipient Obsolescence of Polysynthesis: Cayuga in Ontario and Oklahoma", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 243-257.
- Mougeon, Raymond - Beniak, Edouard (1989), "Language Contraction and Linguistic Change: The Case of Welland French", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 287-312.
- Müllenbroich-Marguiron, Annie (1974), "A propos de la fragmentation du domaine francoprovençal", *RLiR* 38, p. 357-367.
- Muller, Charles (1997), "La charte européenne des langues régionales", *FM* 65/1, p. 70-76.
- Nauton, Pierre (1948), *Le patois de Saugues*, Clermont-Ferrand, Faculté de lettres. (1957-63), *Atlas linguistique et ethnographique du Massif-Central*, 4 vol., Paris, CNRS (abréviation : ALMC). (1966), "Occlusives intervocaliques dans la région amphizone de l'Atlas linguistique du Massif Central", in *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, *TraLiLi* 4/1, p. 357-369. (1974), *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, Les Belles-Lettres.
- Nelde, Peter Hans (1997), "Language Conflict", in Florian Coulmas ed., *Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 285-300.
- Ninyoles, Rafael Lluís (1976), "Idéologies diglossiques et assimilation", in Giordan, Henri - Ricard, Alain dir., *Diglossie et littérature*, numéro hors série de la revue : "Le discours social", Bordeaux - Talence, Maison des Sciences de l'Homme, p. 151-160.
- Parlarem en Vivarès (Association)* (1989, *Ièu savo una chançon...*, Saint-Fons, Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes.
- Parizot, Lucien. (1976-79), *Dictionnaire du Jarez*, Gerval n° 4 - 9, n° 14.
- Pasquini, Pierre (1994), *Les pays des parlers perdus*, Montpellier, Les Presses du Languedoc.

- Perrin, Pierre (1966), *Le petit Gaga illustré*, Ollagnier, Saint-Etienne. (1998), *La saga du Pétrus. Taisa-te basseuille !*, Saint-Etienne, Actes Graphiques.
- Petit, Samuel (2000), "La croisade de l'abbé Grégoire contre les patois", in *Adieu au patois ?*, Dijon, Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires, p. 129-148.
- Plaine, Jacques - Epalle, Jean-Luc (1998), *Les trésors de Toutengagas*, Saint-Etienne, Actes Graphiques.
- Populations et Sociétés*, "L'unification linguistique de la France", Bulletin mensuel d'informations de l'Institut National d'Etudes Démographiques, Décembre 1993, n° 285.
- Pottier, Bernard (1968), "La situation linguistique en France", in A. Martinet (éd. crit.), *Le langage*, Paris, Gallimard, "Encyclopédie de la Pléiade", p. 1144-1161.
- Preston, D (1982), "How to Lose a Language", in *Interlanguage Studies Bulletin* 5/2, p. 64-87.
- Puitspelu, Nizier de (1887-1890), *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, Librairie Générale Henri Georg. (1994), *Le Littré de la Grand'Côte*, réimpr. Lyon, Jean Honoré.
- Pulte, William (1973), "Cherokee: A Flourishing or Obsolescing Language ?", in Mac Cormack, William B. - Wurm, Sol eds., *Language in many Ways*, the Hague, Mouton, p. 423-432.
- Pye, Clifton (1993), "Language Loss Among the Chilcotin", in *International Journal of the Sociology of Language* 93, p. 75-86.
- Ravier, Xavier (1973), "La fonction maximale du fait dialectal", *Les Dialectes romans de France*, Paris, CNRS, p. 43-59.
- Revoil, J.-F. (1909), *Souvenirs, poésies*, Annonay.
- Ricard, Alain (1976), "Introduction", in Giordan, Henri - Ricard, Alain dir., *Diglossie et littérature*, numéro hors série de la revue : "Le discours social", Bordeaux - Talence, Maison des Sciences de l'Homme, p. 13-18.
- Riou, Michel (1991), "Milieu naturel", in *Vivaraïs Ardèche*, Paris, Bonneton, "Encyclopédie régionale", p. 285-335.
- Rhodes, Richard (1993), "Language Shift in Algonquian", in *International Journal of the Sociology of Language* 93, p. 87-92.
- Robert, Paul (1985), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2^e éd. entièrement revue et corrigée par Alain Rey, 9 vol., Paris, Le Robert (abréviation : *Rob. 85*).
- Robin, Jean-Dominique (1999), "Brezhoneg, ur yezh evit an dazont. Le breton, un outil pour construire l'avenir", in Clairis, Christos - Costaeuec, Denis - Coyos, Jean-Baptiste dir., actes du colloque *Langues et cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, Paris 11-12 juin 1999, Paris, L'Harmattan, "Logiques sociales", p. 215-227.
- Romaine, Suzanne (1982), "What is a Speech Community ?", in Romaine, S. ed., *Sociolinguistic Variation in Speech Communities*, London, Edward Arnold, p. 25-33. (1989), "Pidgins, Creoles, Immigrant, and Dying Languages", in Dorian, Nancy

- C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 243-257. (1989), *Bilingualism*, Oxford, Blackwell.
- Ronjat, Jules (1913), *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, Mâcon, Protat. (1930-41), *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes*, 4 vol., Montpellier, Protat.
- Rouchdy, Aleya (1989a), "'Persistence or 'Tip' in Egyptian Nubian", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 91-102. (1989b), "Urban and Non-Urban Egyptian Nubian: Is there a Reduction in Language Skill ?", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 259-266.
- Rouquette, Jean (1980), *La littérature d'oc*, Paris, Presses Universitaires de France, "Que sais-je" 1039 [d'abord paru en 1963].
- Sasse, Hans-Jürgen (1992), "Language Decay and Contact-Induced Change: Similarities and Differences", in Brenzinger Matthias ed., *Language Death.: Factual and Theoretical Explorations with Special Reference to East Africa*, Berlin - New-York, Mouton de Grutyer, p. 59-80.
- Sauzet, P. (1988), "L'occitan. Langue immolée", in Vermes, Geneviève dir., *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, p. 208-260.
- Schiffman, Harold F. (1997), "Diglossia as a Sociolinguistic Situation", in Florian Coulmas ed., *Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 205-216.
- Schilling-Estes, Natalie - Wolfram, Walt (1999), "Alternative Models of Dialect Death: Dissipation vs. Concentration", in *Language* 75/3, p. 486-521.
- Schlieben-Lange, Brigitte (1976), "A propos de la mort des langues", in *Atti del XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza, Napoli 1974*, vol. 2, Amsterdam, Benjamins, p. 381-388.
- Schmit, Annette (1985), *Young people's Dyirbal: An Example of Language Death from Australia*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Schmitt, Christian (1974), "Problèmes lexicologiques du francoprovençal", *RLiR* 38, p. 471-484. (1977), "Formation du domaine francoprovençal", *TraLiLi* 12/1, p. 31-83.
- Schnetzler, Jacques (1968), "Un demi-siècle d'évolution démographique dans la région de Saint-Etienne (1826-1876)", *Etudes foréziennes* 1, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, p. 157-190. (1971), "L'évolution démographique de la région de Saint-Etienne de 1876 à 1946", *Etudes foréziennes* 4, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, p.157-195.
- Schüle, Ernest (1971), "Le problème burgonde vu par un romaniste", in Marzys, Zygmunt dir., *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale, Neuchâtel 23-27 septembre 1969*, Neuchâtel, Faculté de lettres, "Recueil de Travaux" 34, p. 27-47. (1980), *Comment écrire le patois ? (principes et conseils pratiques)*, Saint-Nicolas, Centre d'études francoprovençales René Willien, n° 1.
- Schüle, Rose-Claire (1971), "Comment meurt un patois", in Marzys, Zygmunt dir., *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale, Neuchâtel 23-27 septembre 1969*, Neuchâtel, Faculté de lettres, "Recueil de Travaux" 34, p. 195-207.

- Seliger, Herbert W. - Vago, Robert M. (1991), "The Study of First Language Attrition: An Overview", in Seliger, Herbert W. - Vago, Robert M. eds., *First Language Attrition*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 3-15.
- Serme, Jérôme (1996), *Un exemple de résistance à l'innovation lexicale : les "archaïsmes" du français régional*, thèse de doctorat en Sciences du langage sous la dir. de J.-B. Martin, Lyon, Université-Lumière Lyon 2.
- Serme, Jérôme - Matteucci, Fabrice (1996), *Des chaponnières à la treuillée. Vocabulaire local de la vigne et du vin recueilli dans les alentours de Rive-de-Gier*, Lyon, Société d'Horticulture et d'Arboriculture du Canton de Rive-de-Gier, Association Ripagérienne de Recherches Historiques.
- Simiand, Pierre (1991), "L'Ardèche dialectale", in *L'Ardèche*, Aubenas, éd. Curendera, p. 459-466.
- Singy, Pascal (1996), *L'image du français en Suisse romande*, Paris, L'Harmattan.
- Stich, Dominique (1999), *Parlons francoprovençal, une langue méconnue*, Paris, L'Harmattan.
- Straka, Georges (1954), *Poème contre une mission prêchée à Saint-Etienne (Loire) en 1821*, Paris, Les Belles-Lettres. (1964), *Poèmes du XVIII^e siècle en dialecte de Saint-Etienne (Loire)*, 2 vol., Paris, Les Belles-Lettres.
- Swadesh, Morris (1948), "Sociologic Notes on Obsolescent Languages", *International Journal of American Linguistics* 14, p. 226-235.
- Tabouret-Keller, Andrée (1962), "Observations succinctes sur le caractère sociologique de certains faits de bilinguisme", *Via Domitia* 9, p. 1-13. (1997), "Language and Identity", in Florian Coulmas ed., *Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell, p. 315-326.
- Tabouret-Keller, Andrée - Luckel, F. (1981), "Maintien de l'alsacien et adoption du français : éléments de la situation linguistique en milieu rural en Alsace", in *Langages* 15, p. 39-60.
- Taverdet, Gérard (1973), "Patois et français régional en Bourgogne", in *Ethnologie française* 3/3-4, p. 316-328. (2000a), "Adieu à un patois qui a bien existé", in *Adieu au patois ?*, Dijon, Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires, p. 149-166. (2000b), "La vie des patois bourguignons à la veille de l'an 2000", in *Adieu au patois ?*, Dijon, Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires, p. 167-179.
- Taylor, Allan R., (1989), "Problems in Obsolescence Research: The Gros Ventres of Montana", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 167-179.
- Tesnière, L (1928), "Statistiques des langues de l'Europe", appendice dans Meillet, A., *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Payot, Paris.
- Thomason, Grey S. - Kaufman, Terrence (1991), *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*, Berkeley - Los Angeles - Oxford, University of California Press.
- Timm, Lenora A. (1980), "Bilingualism, Diglossia and Language Shift in Brittany", *International Journal of the Sociology of Language* 25, p. 29-41.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècles*

- (1789-1960), 16 vol. sous la dir. de Paul Imbs puis de Bernard Quémada, Paris, CNRS puis Gallimard, 1971-1994 (abréviation : *TLF*).
- Tsitsipis, Lukas D. (1989), "Skewed Performance and Full Performance in Language Obsolescence: The Case of an Albanian variety", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 117-137.
- Tuaille, Gaston (1961), "Littérature en patois savoyard", *Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1610)*, année 1960, volume 1, Paris. (1964), "Limite nord du provençal à l'est du Rhône", *RLiR* 28, p. 127-142. (1968), "Aspects géographiques de la palatalisation *u > ü*, en gallo-roman et notamment en francoprovençal", *RLiR* 32, p. 100-125. (1971a), "Analyse d'une carte linguistique : "cheval - chevaux" (*ALF* 269)", *TraLiLi* 9/1, p. 91-176. (1971b), " "chêne" et "frêne" en gallo-roman", *RLiR* 35, p. 106-130 (1972), "Le franco-provençal : progrès d'une définition", *TraLiLi* 10/1, p. 293-339. (1975), "Analyse syntaxique d'une carte linguistique : *ALF* 25 : "Où vas-tu ?""", *RLiR* 38, p. 471-484. (1983), *Les régionalismes du français parlé à Vourey, village dauphinois*, Paris, Klincksieck, "Matériaux pour l'Etudes des Régionalismes du Français", n° 1. (1988a), "Le francoprovençal. Langue oubliée", in Vermes, Geneviève dir., *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, p. 188-207. (1988b), "Le français régional. Formes de rencontre", in Vermes, Geneviève dir., *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, p. 291-300. (1990), "Méditations sur les langues régionales en Dauphiné", *Inventer le Monde. Les Rhônalpins et leurs langages*, Grenoble, Musée Dauphinois, p. 9-21.
- Valkhoff, Marius F. (1977), "Recherches socio-linguistiques sur Sauve (Gard)", in *Revue des langues romanes* 82/2, p. 391-397.
- Vendryes, J. (1952), *Choix d'études linguistiques et celtiques*, Klincksieck, Paris.
- Verdoodt, Albert (1990), "Les langues régionales d'Europe occidentale : Relevé de leur usage écrit", *Per Robert Lafont, Mélanges offerts à R. Lafont*, Montpelhier-Nîmes, Centre d'Estudis Occitans - vila de Nîmes - C.R.E.A. de Provença, p. 285-298.
- Veÿ, Eugène (1911), *Le dialecte de Saint-Etienne au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion.
- Voillat, François (1971), "Aspects du français régional actuel", in Marzys, Zygmunt dir., *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale, Neuchâtel 23-27 septembre 1969*, Neuchâtel, Faculté de lettres, "Recueil de Travaux" 34, p. 216-246.
- Vurpas, Anne-Marie (1988), *Autrefois dans les monts du Beaujolais, Vie et langue d'une communauté rurale : Saint-Just d'Avray (Rhône)*, Saint-Etienne, Action graphique. (1990), "Frankoprovenzalische Skriptae", in Günter, H. - Metzeltin, M. - Schmitt C. dir., *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 2/2, Tübingen, Max Niemeyer, p. 389-405. (1993a), *Le parler lyonnais*, Paris, Rivages. (1993b) "Peut-on observer l'émergence de koinés dialectales en francoprovençal de France depuis le XVI^e siècle à nos jours ?", in Knecht, Pierre - Marzys, Zygmunt dir., *Actes du colloque Ecriture, langues communes et normes, Neuchâtel 21-23 septembre 1988*, Genève, Droz, p. 171-184. (1995), *Le Carnaval des Gueux. OEuvres complètes de Guillaume Roquille*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon (abréviation : *Roquille*).
- Vurpas, Anne-Marie - Michel, Claude (1992), *Dictionnaire du français régional du*

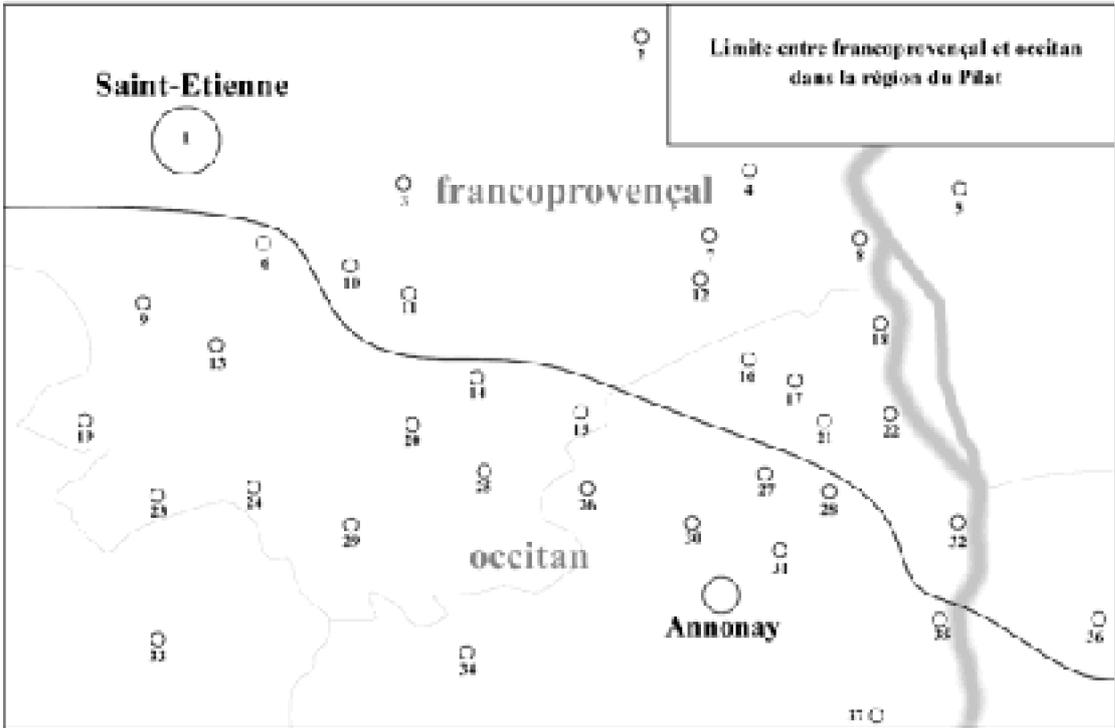
Beaujolais, Paris, Bonneton.

- Walter, Henriette (1982), *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, Presses Universitaires de France. (1984), "Patois ou français régional ?", *FM* 52/3-4, p. 183-190. (1988), *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont. (1991), "Nommer sa langue en Haute-Bretagne", in Bouvier, Jean-Claude dir., *Actes du colloque : Les français et leurs langues, Montpellier, 5-6-7 septembre 1988*, Aix-en-Provence, publications de l'Université de Provence, p. 533-537. (1993), "L'attachement au parler vernaculaire dans une commune limousine", in *La Linguistique* 29, Presses Universitaires de France, p. 113-128.
- Wang, William S. Y. (1991), "Competing Changes as a Cause of Residue", in *Explorations in Language*, Taipei, Pyramid Press, p. 3-19.
- Wartburg, Walter von (1922-), *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol. parus, Bonn, Kurt Schroeder, etc. (abréviation : *FEW*).
- Watson, Seosamh (1989), "Scottish and Irish Gaelic: The Giant's Bed-Fellows", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 41-59.
- Wolf, Lothar (1972), "Le français régional. Essai d'une définition", *TraLiLi* 10/1, p. 171-177.
- Woodbury, Anthony C. (1993), "A Defense of the Proposition, "When a Language Dies, a Culture Dies"", Paper given at the First Annual Symposium on Language in Society - Austin, April 1993. (1998), "Documentating Rhetorical, Aesthetic, and Expressive Loss in Language Shift", in Grenoble, Leonore A. - Whaley, Lindsay J. eds., *Endangered Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 234-258.
- Woolard, Kathryn A. (1989), "Language Convergence and Language Death as Social Processes", in Dorian, Nancy C. ed., *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 355-367.

ANNEXE CARTE



Carte A : La région du Pilat , départements et points d'enquête.

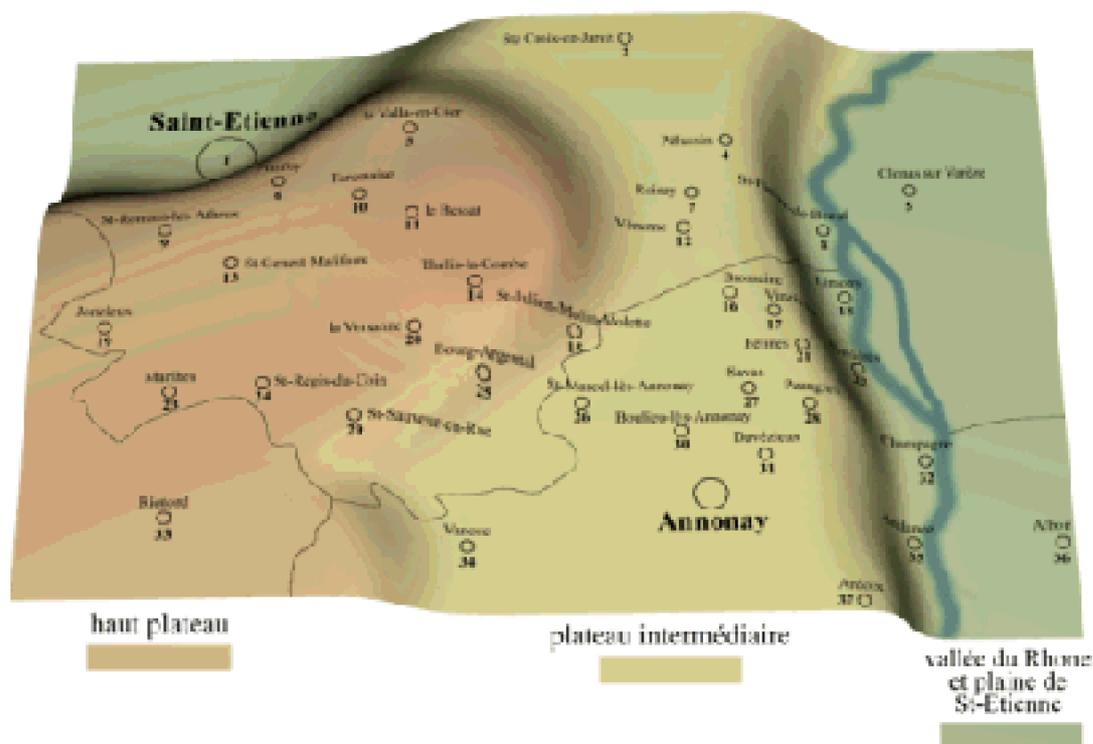


Carte B : Limite entre francoprovençal et occitan dans la région du Pilat

La région du Pilat dans la région Rhône-Alpes

Carte C : La région du Pilat dans la région Rhône-Alpes

Représentation schématique de la région du Pilat



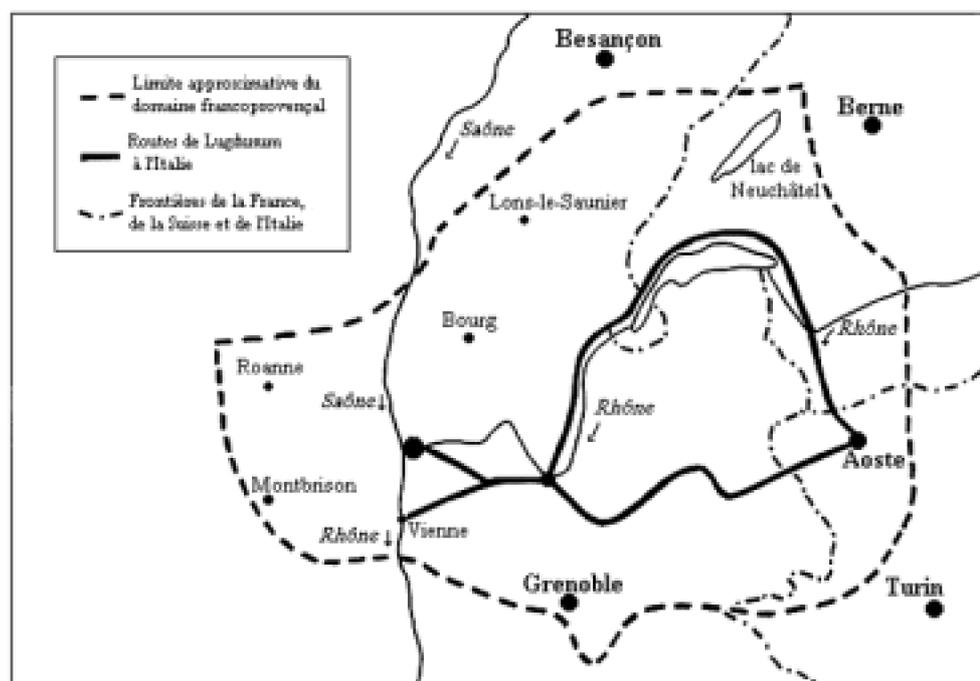
Carte D : Représentation schématique de la région du Pilat.

Le domaine francoprovençal



Carte E : Le domaine francoprovençal.

Anciennes voies romaines en domaine francoprovençal



Carte F : Anciennes voies romaines dans le domaine francoprovençal.

Les langues régionales en France

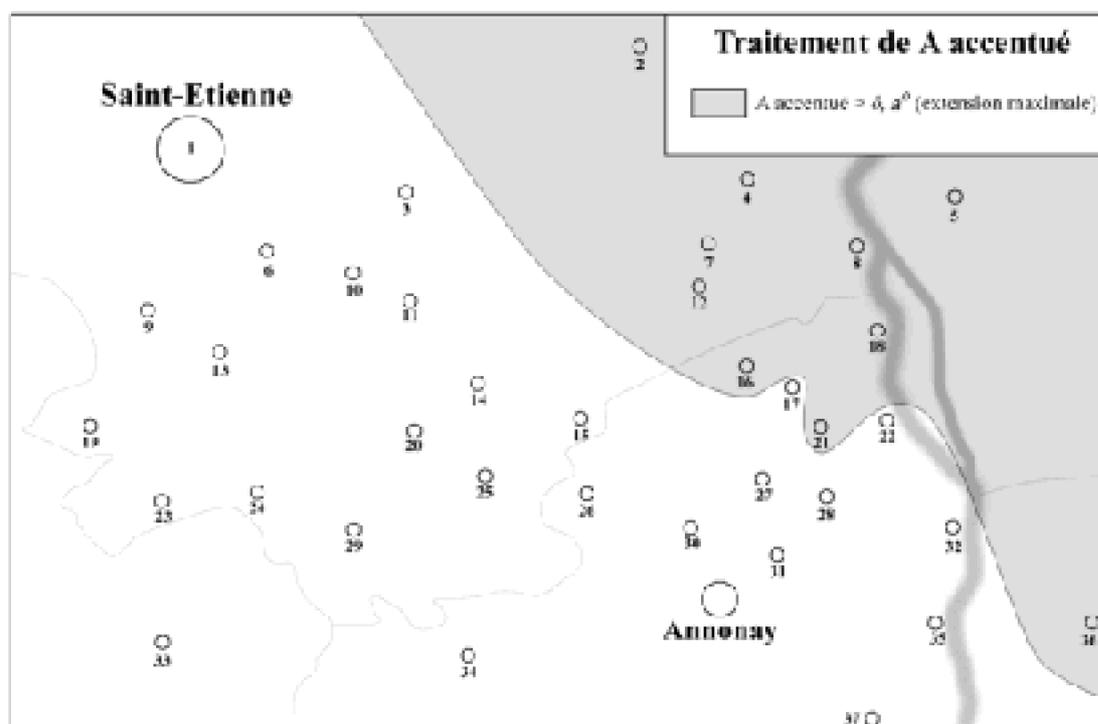


Carte G : Les langues régionales en France.

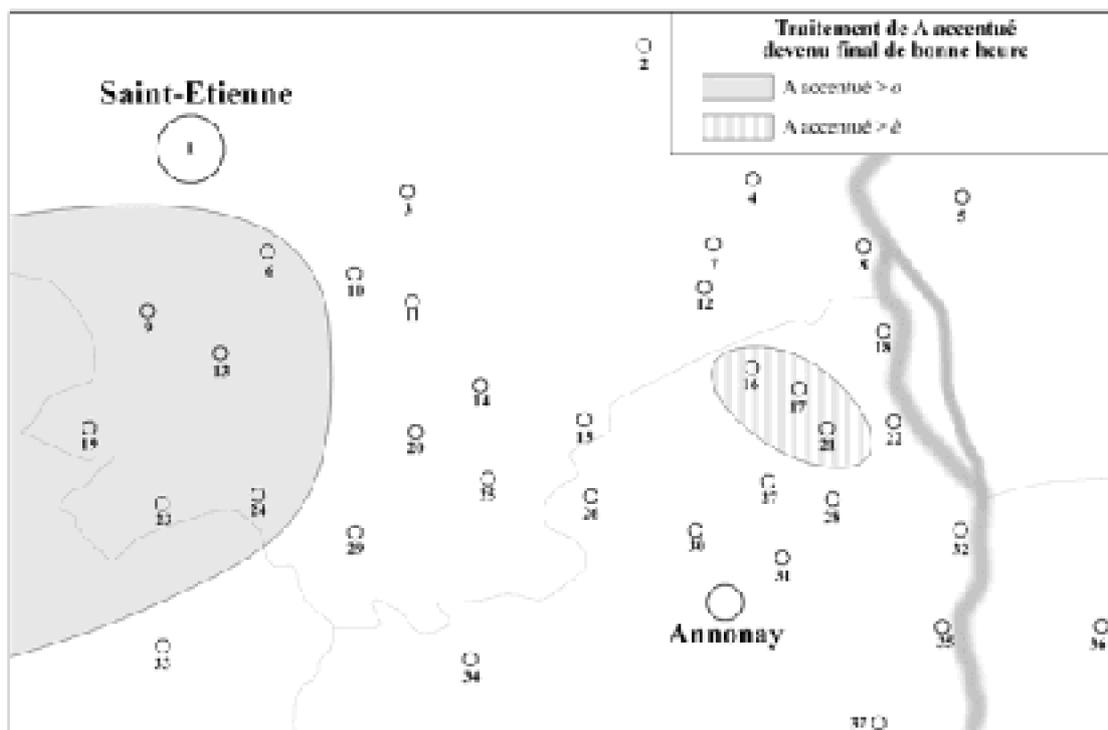
Les résultats de la palatalisation de C + A à l'initiale
(chanter, char...)



Carte H : Les résultats de la palatalisation de C+A à l'initiale.



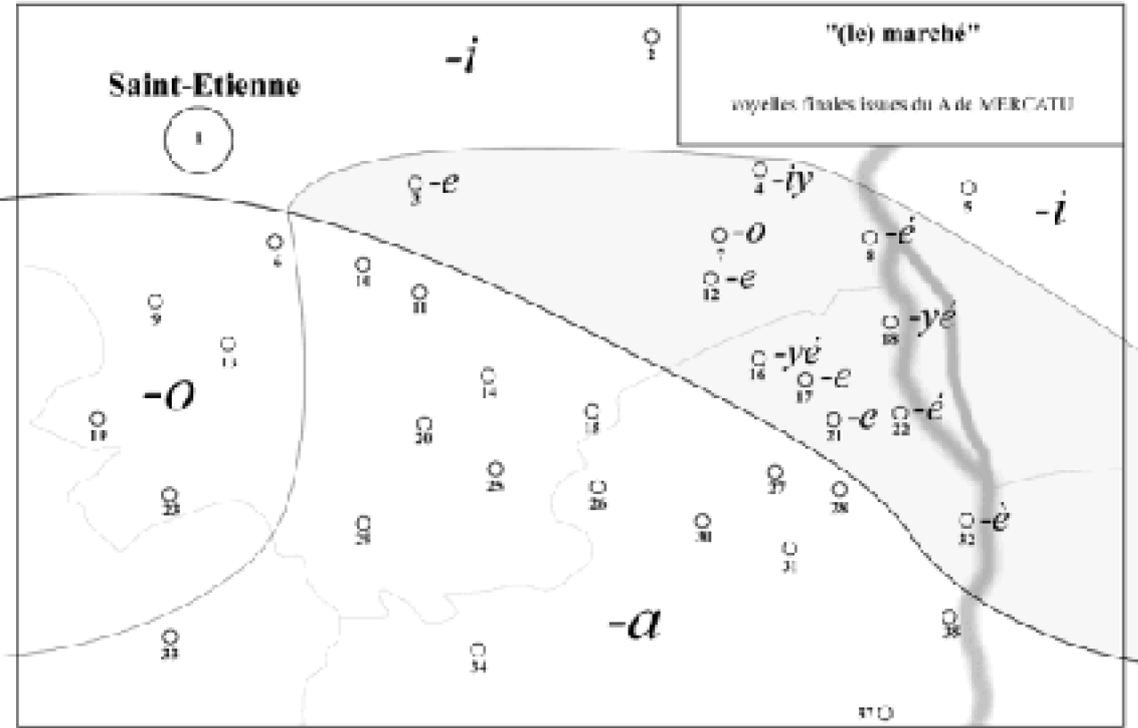
Carte 1 : Traitement de A accentué.



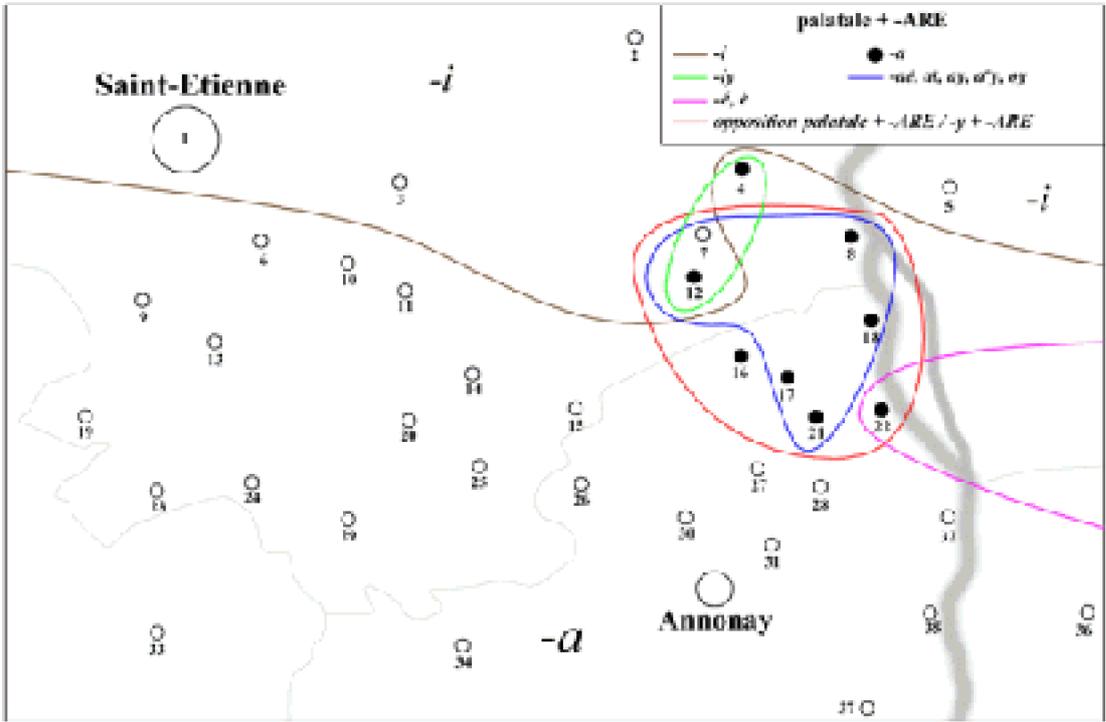
Carte 2 : Traitement de A accentué devenu final de bonne heure.



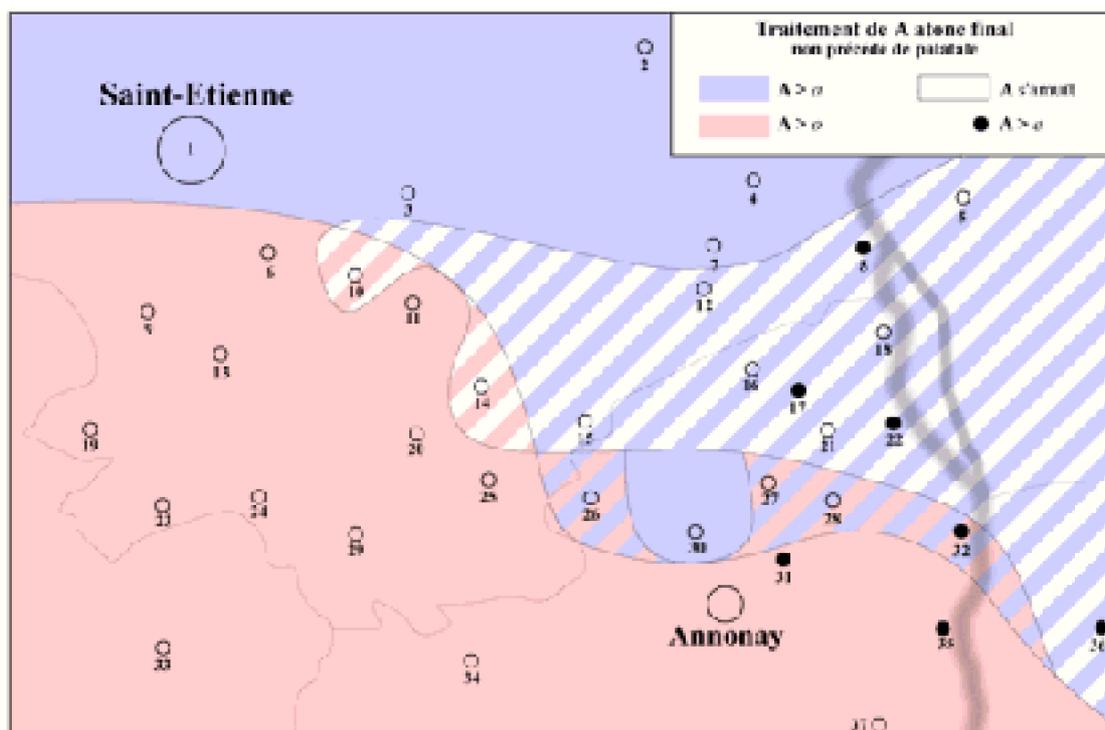
Carte 3 : Traitement de A accentué précédé de palatale.



Carte 4 : « le marché »



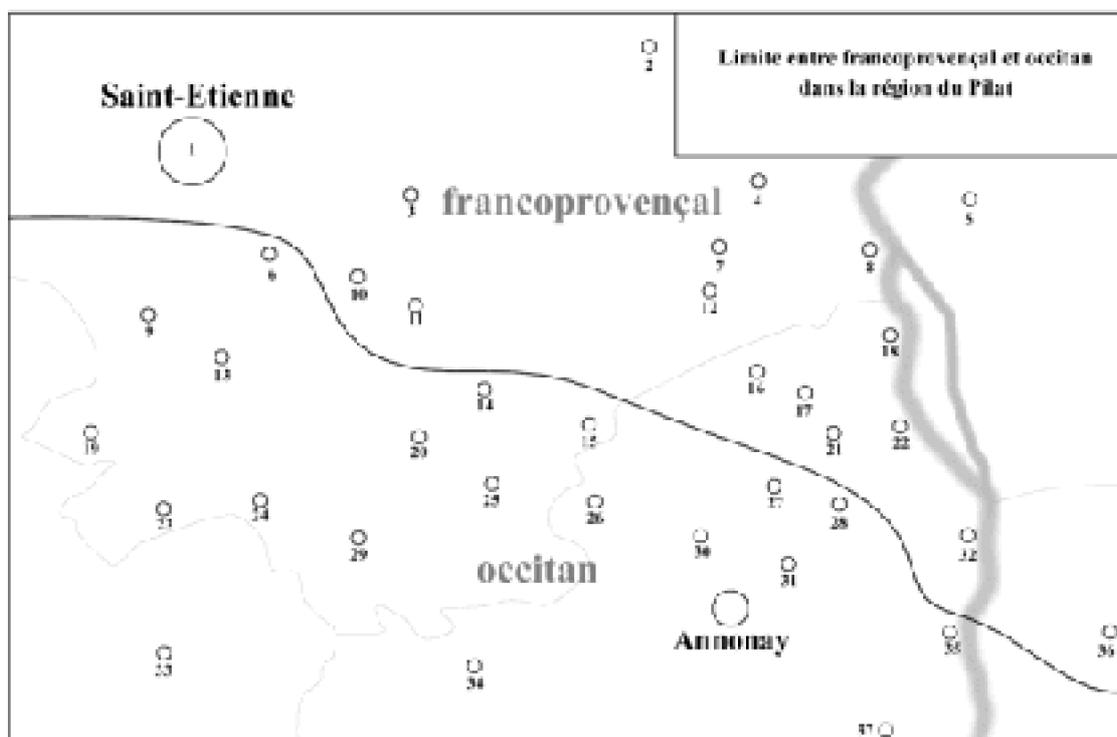
Carte 5 : palatale +-ARE.



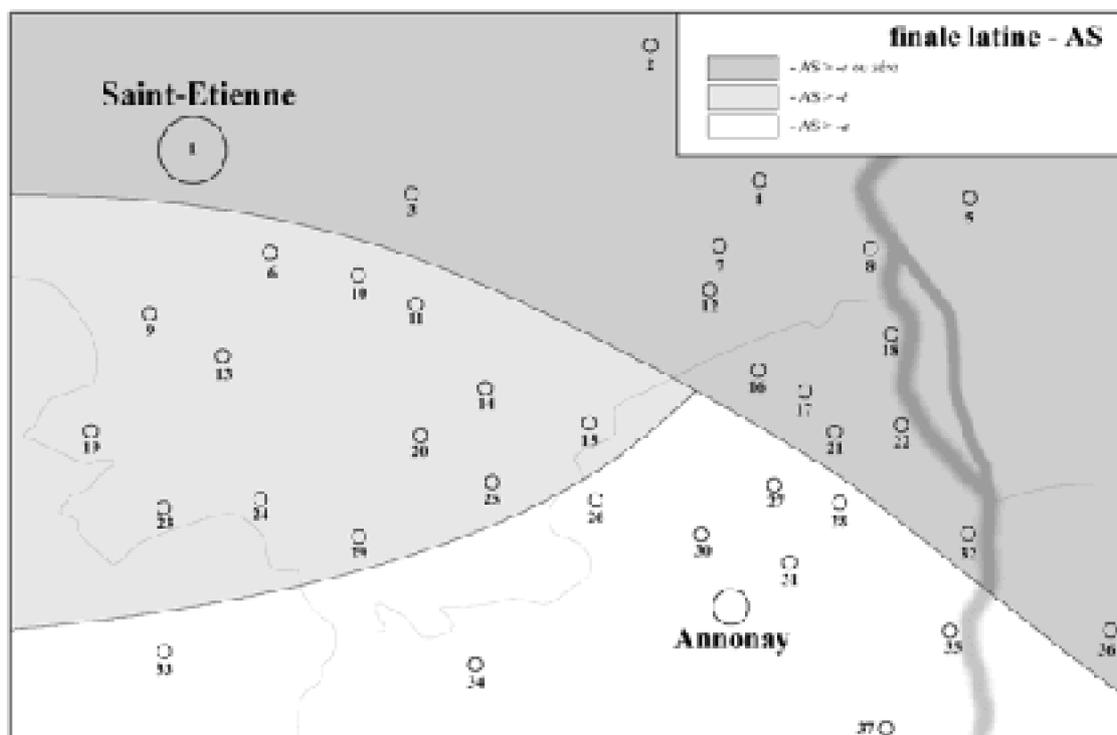
Carte 6 : Traitement de A atone final, non précédé de palatale.



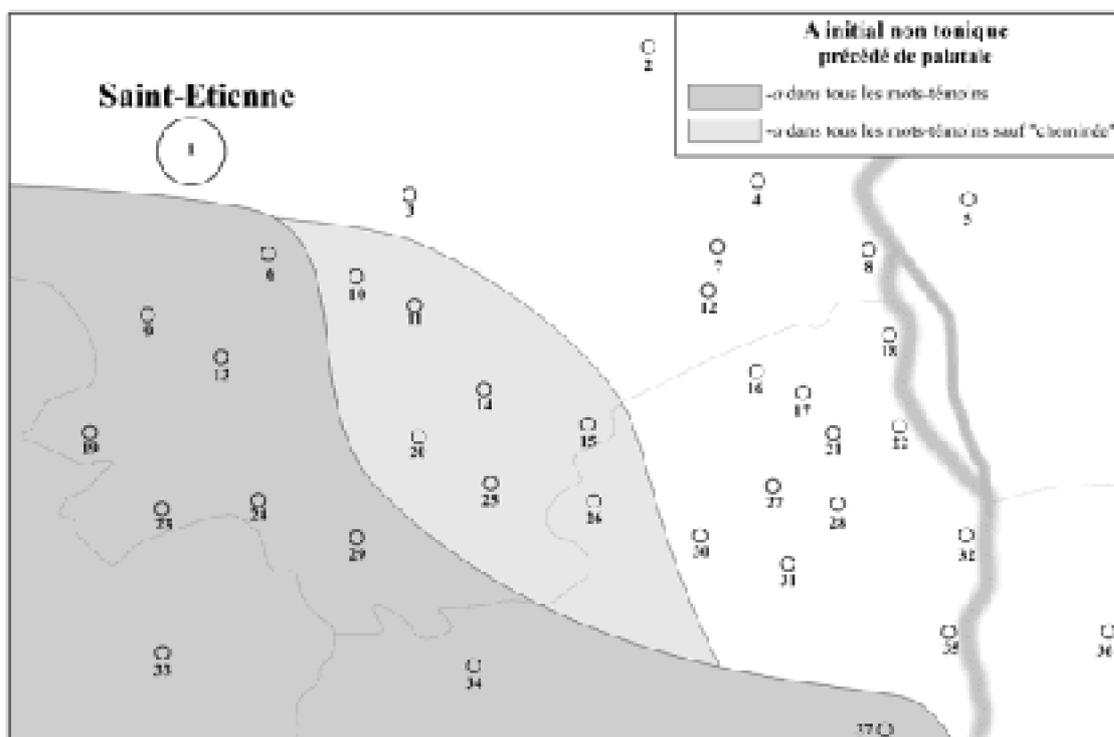
Carte 7 : Traitement de A atone final, précédé de palatale.



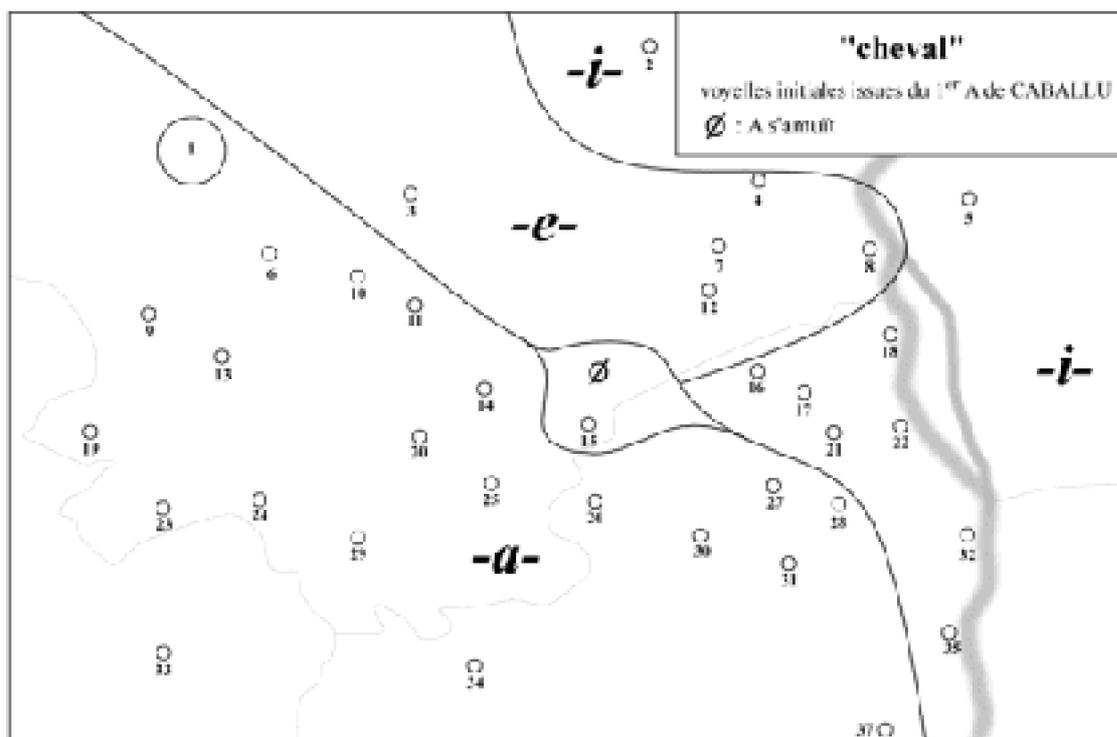
Carte 10 : Limite entre francoprovençal et occitan dans la région du Pilat



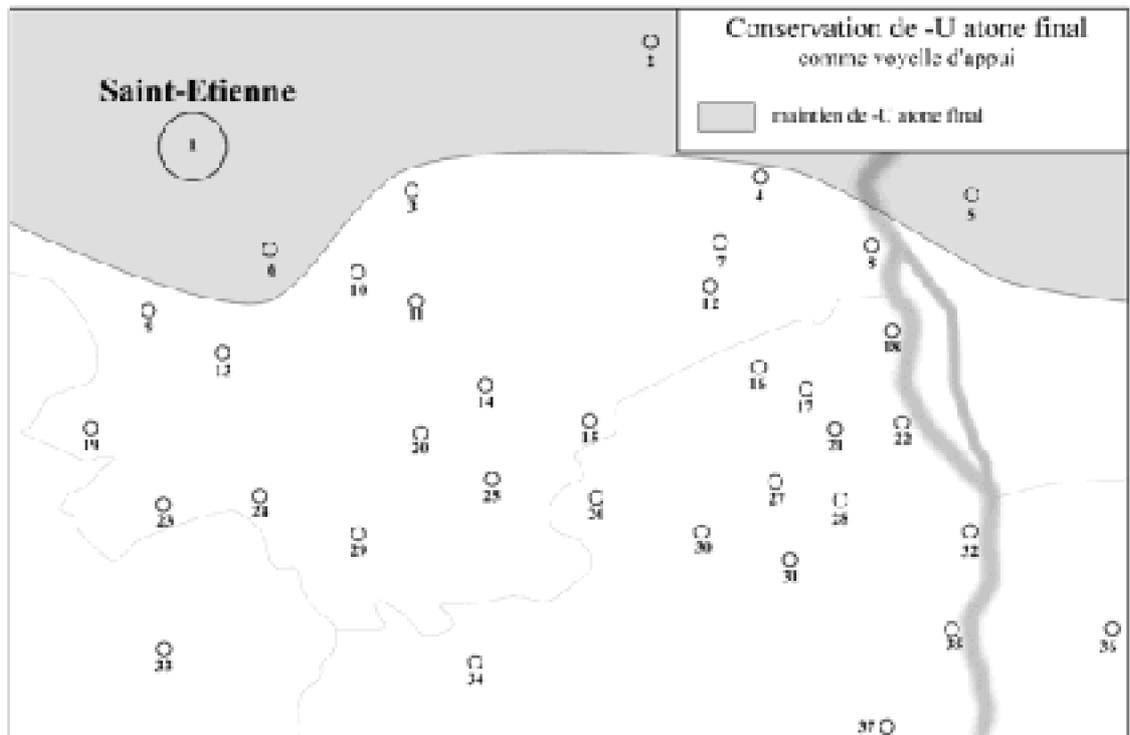
Carte 11 : Finale latine –AS.



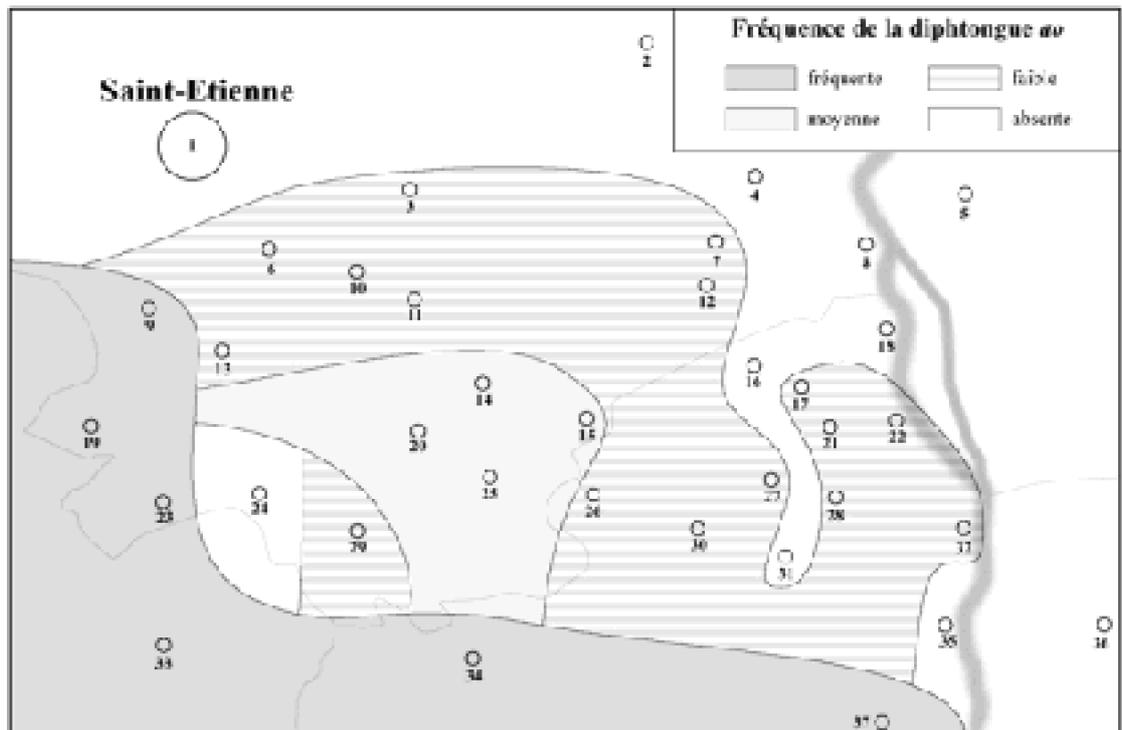
Carte 12 : A initial non tonique précédé de palatale.



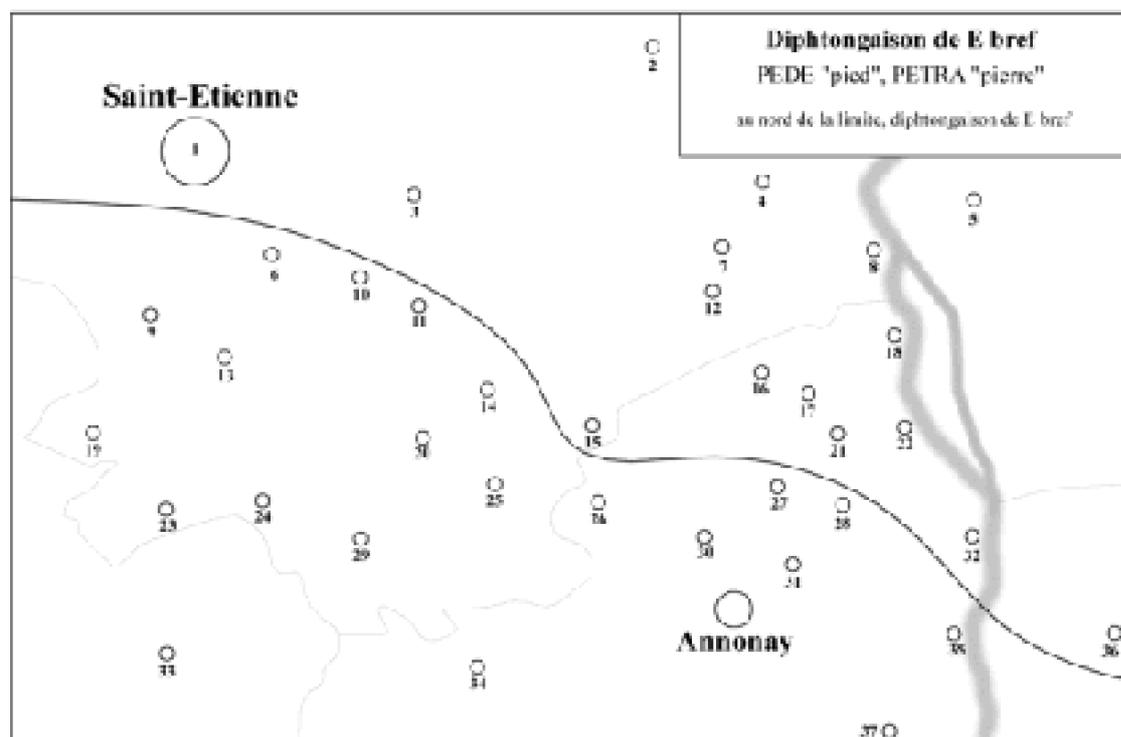
Carte 13 : « cheval »



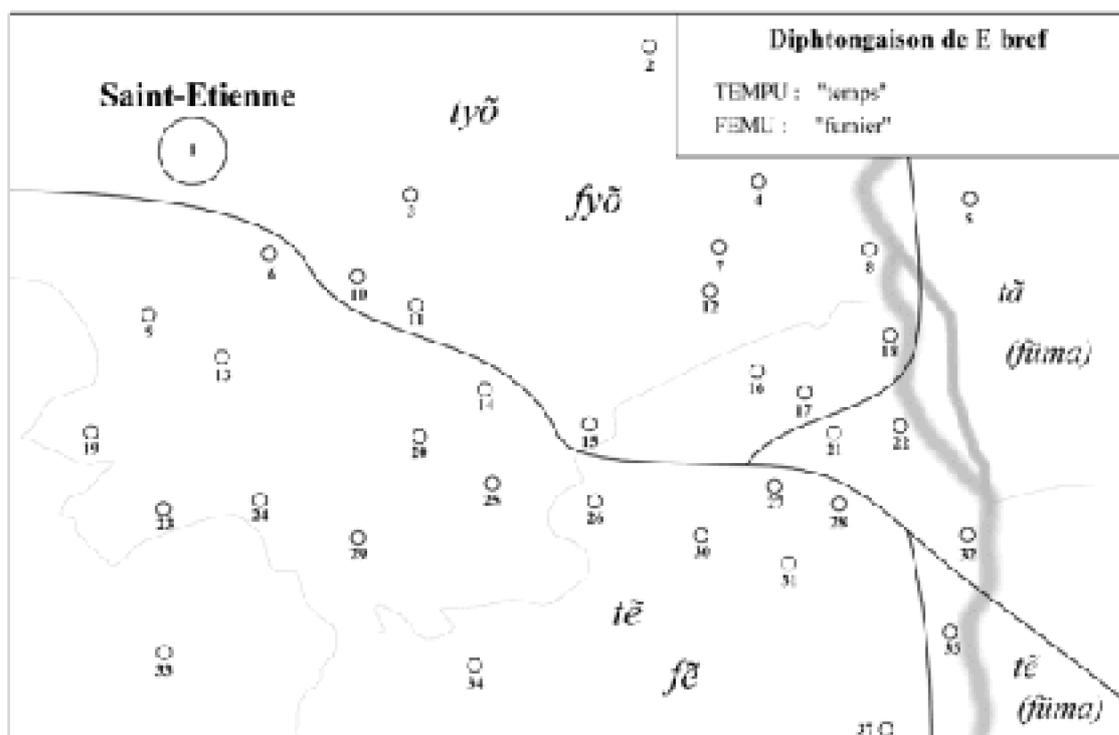
Carte 14 : Conservation de -U atone final.



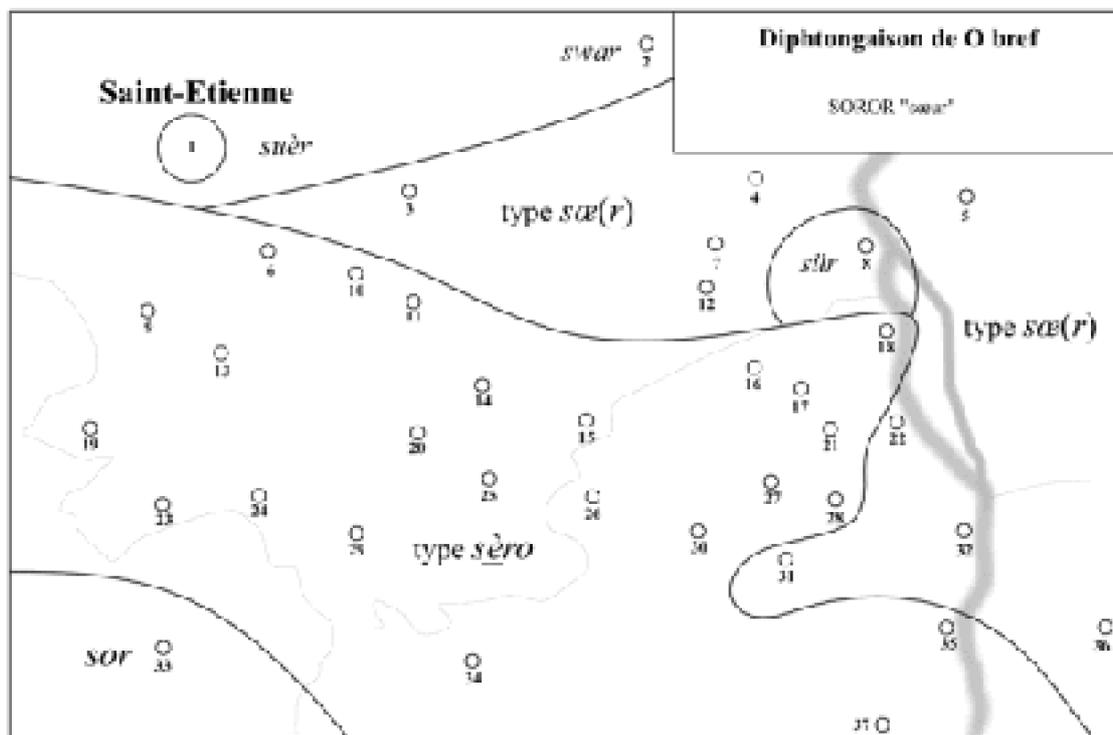
Carte 15 : Fréquence de la diphtongue ao.



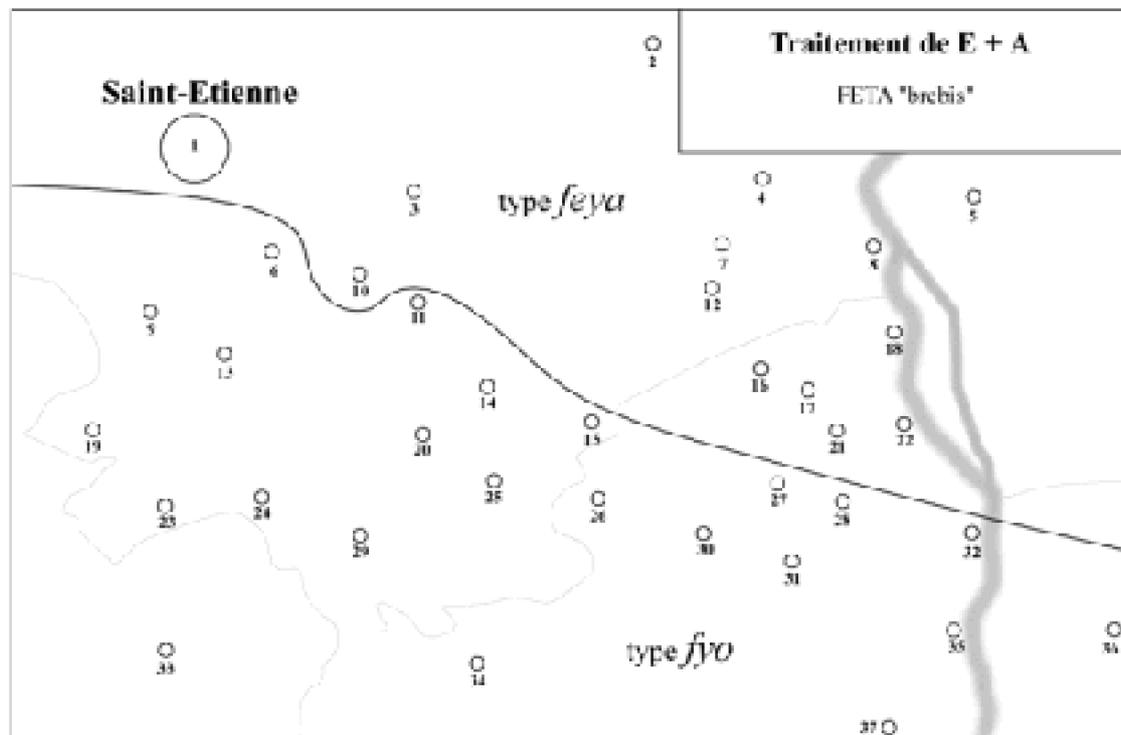
Carte 16 : Diphtongaison de E bref.



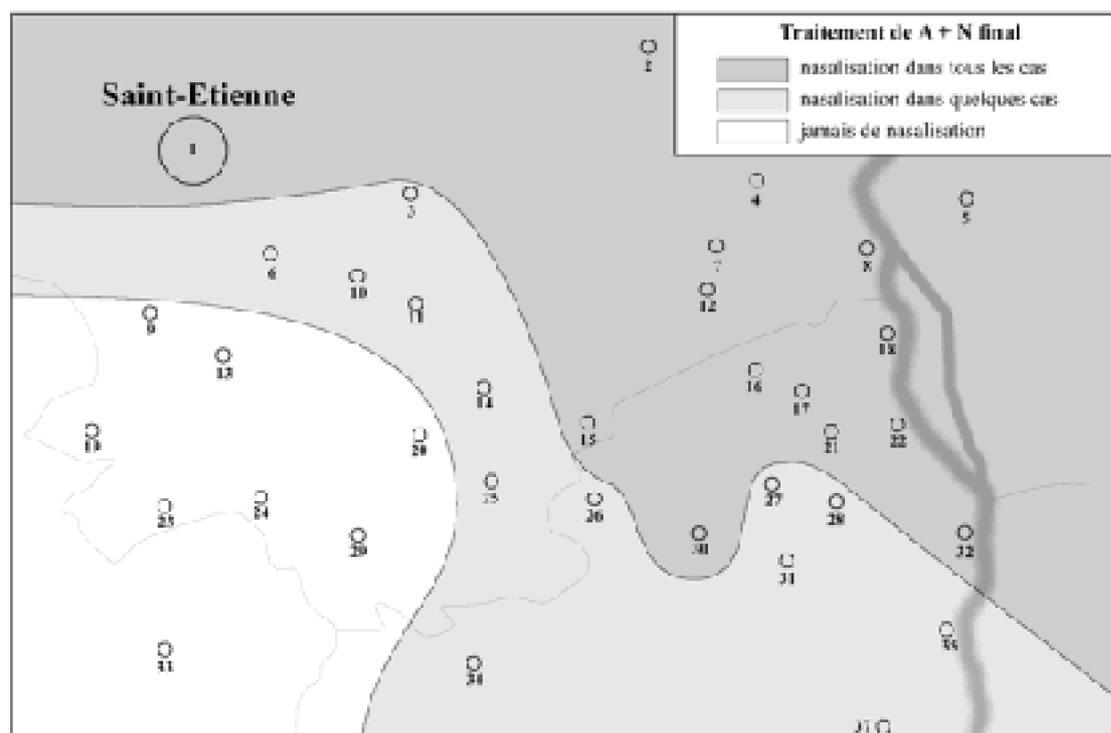
Carte 17 : Diphtongaison de E bref.



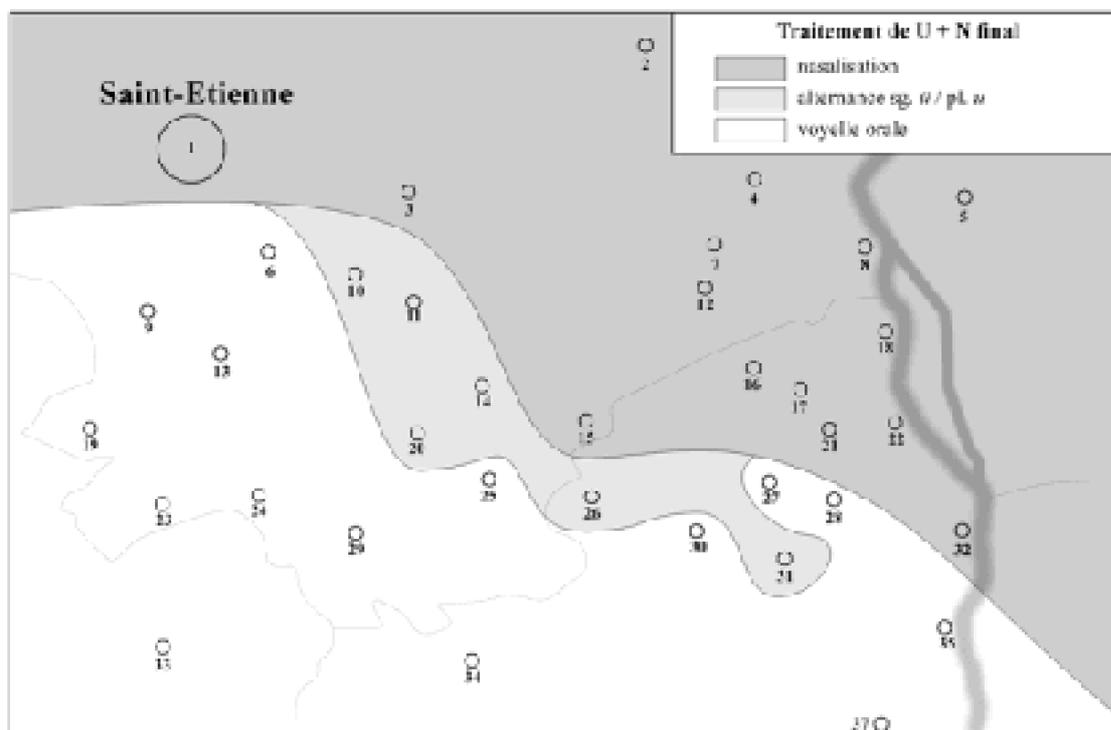
Carte 18 : Diphthongaison de O bref.



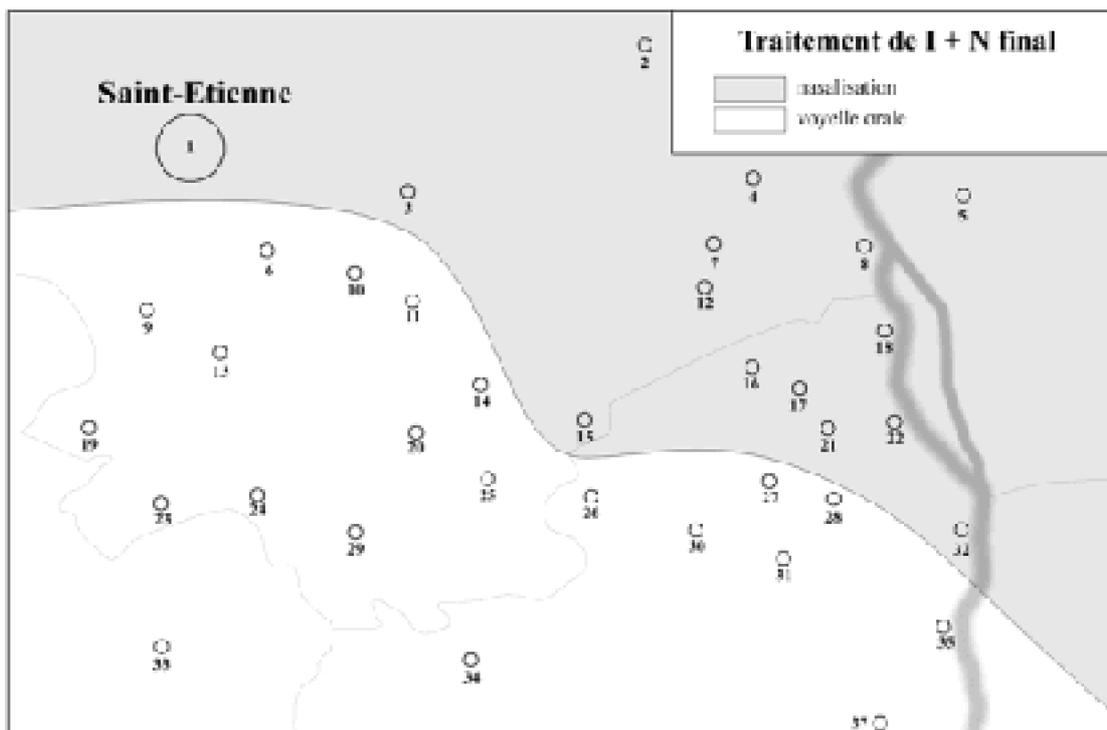
Carte 19 : Traitement de E+A.



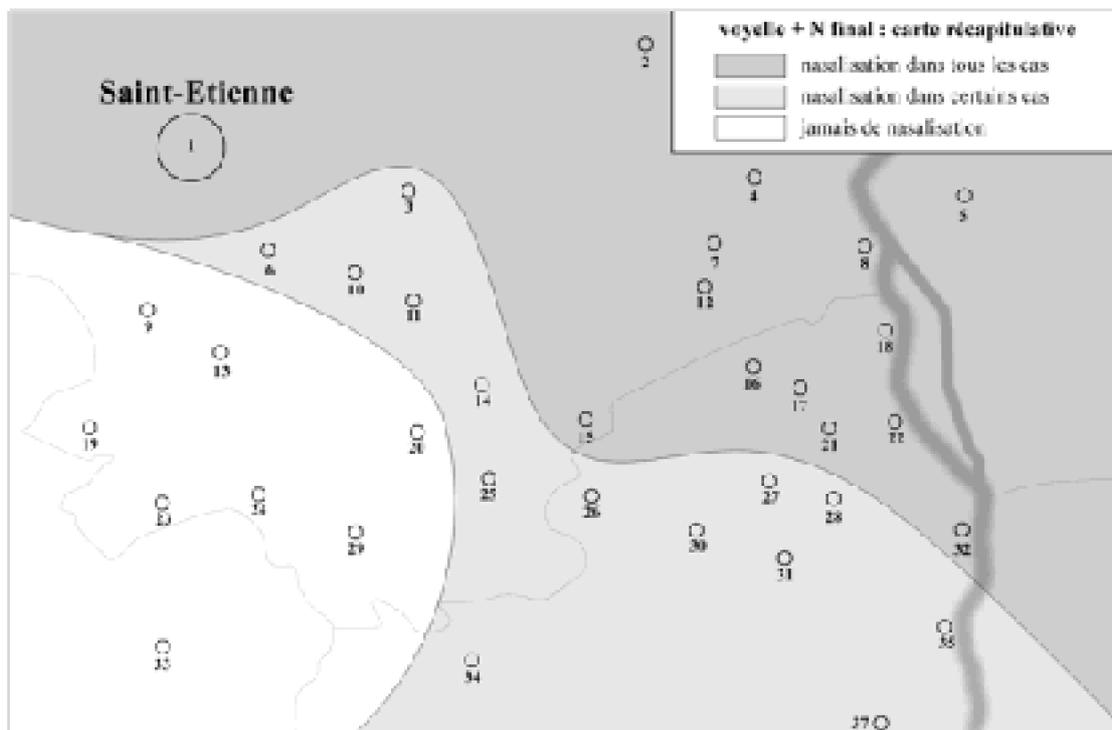
Carte 20 : Traitement de A+N final.



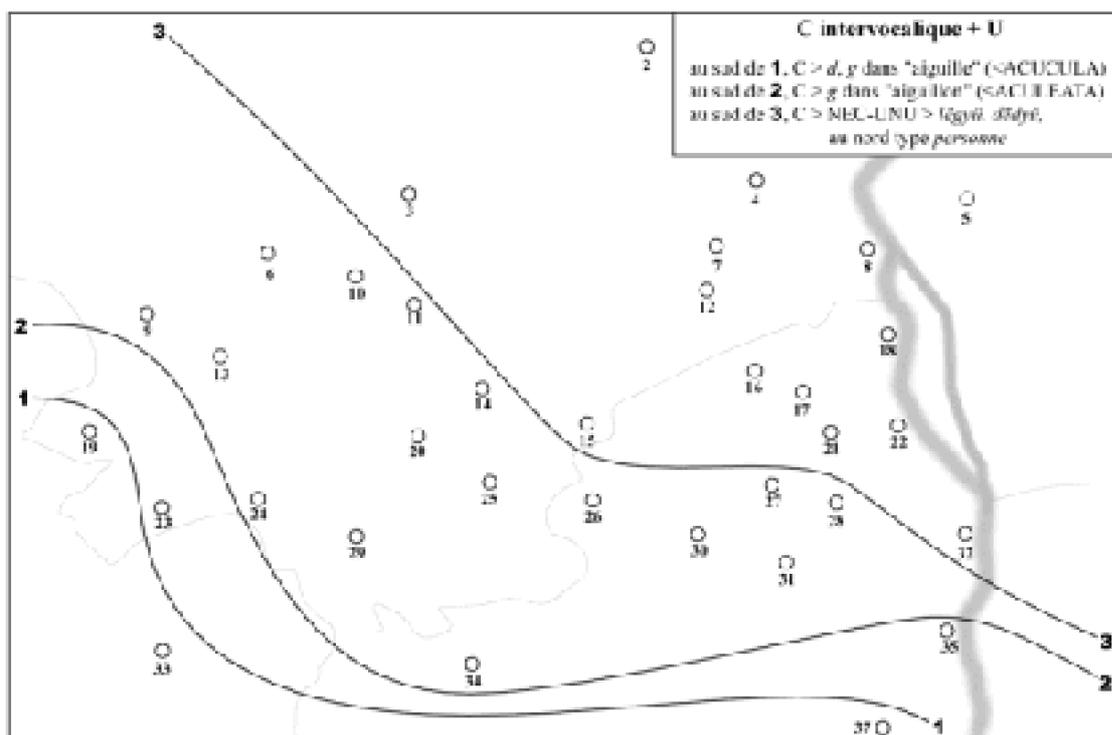
Carte 21 : Traitement de E+N final.



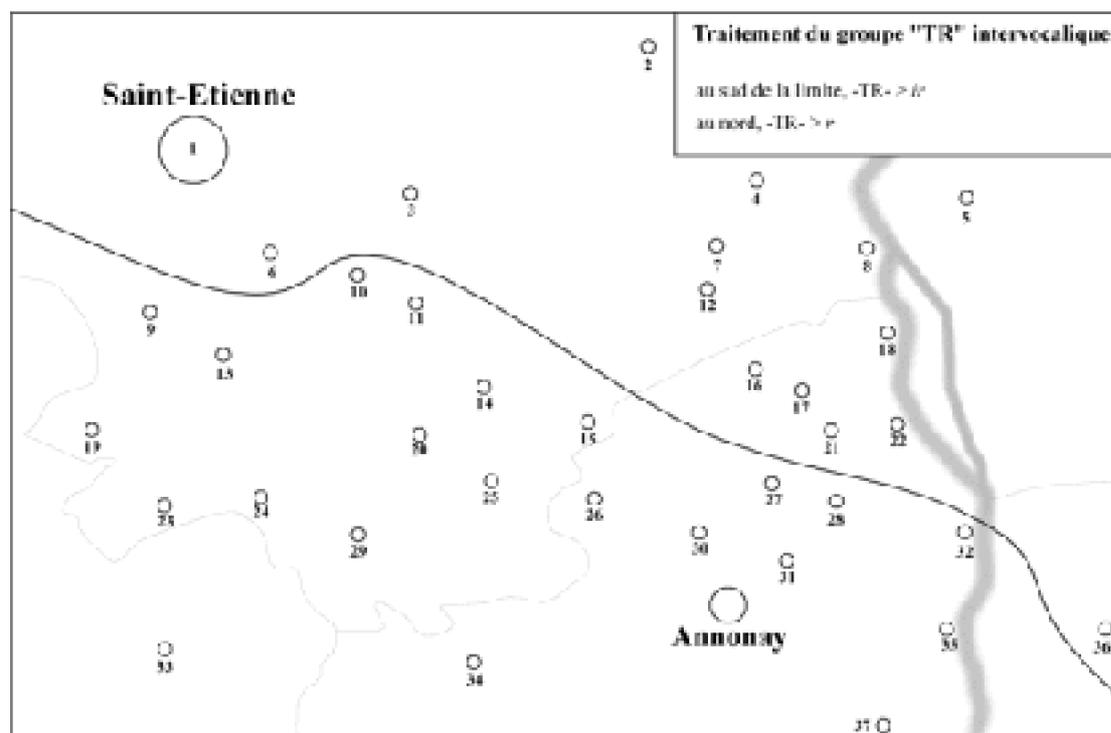
Carte 22 : Traitement de I+N final.



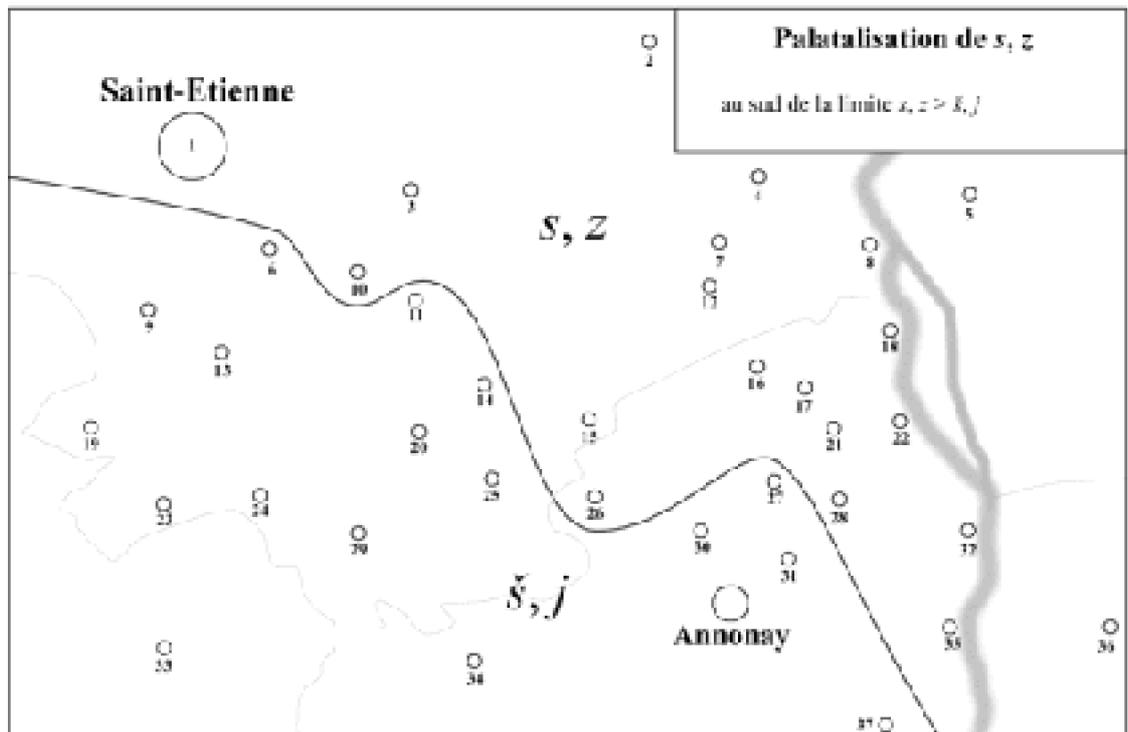
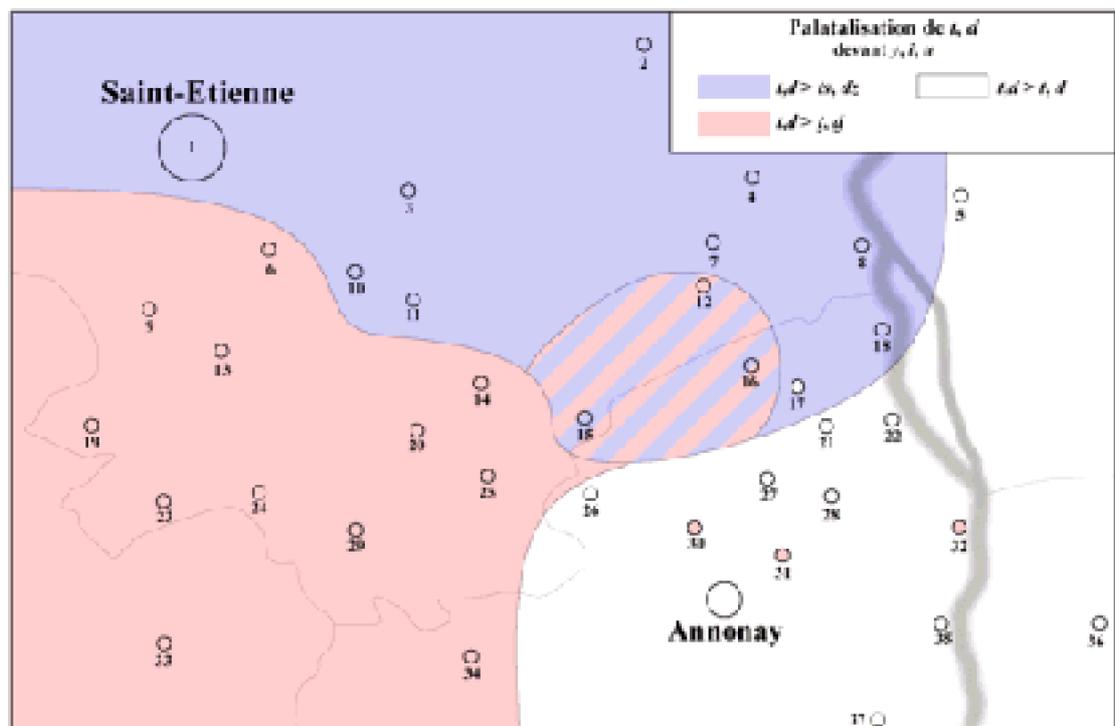
Carte 23 : Voyelle +N final

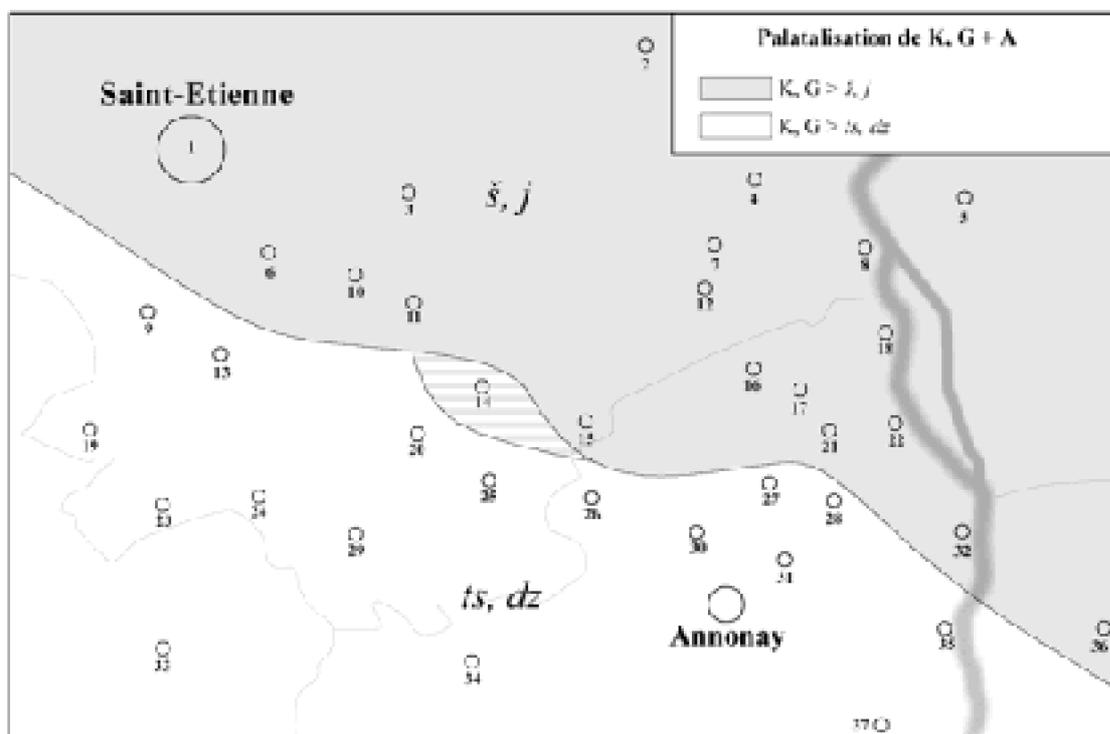


Carte 24 : C intervocalique +U.

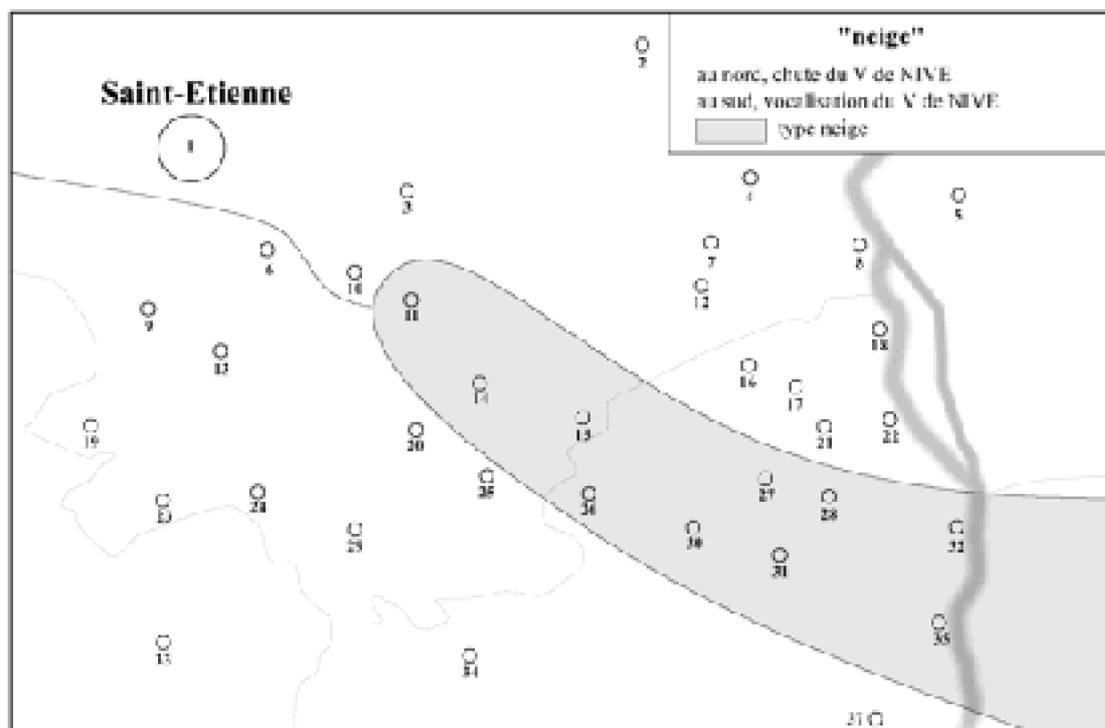


Carte 25 : Traitement du groupe « TR » intervocalique.

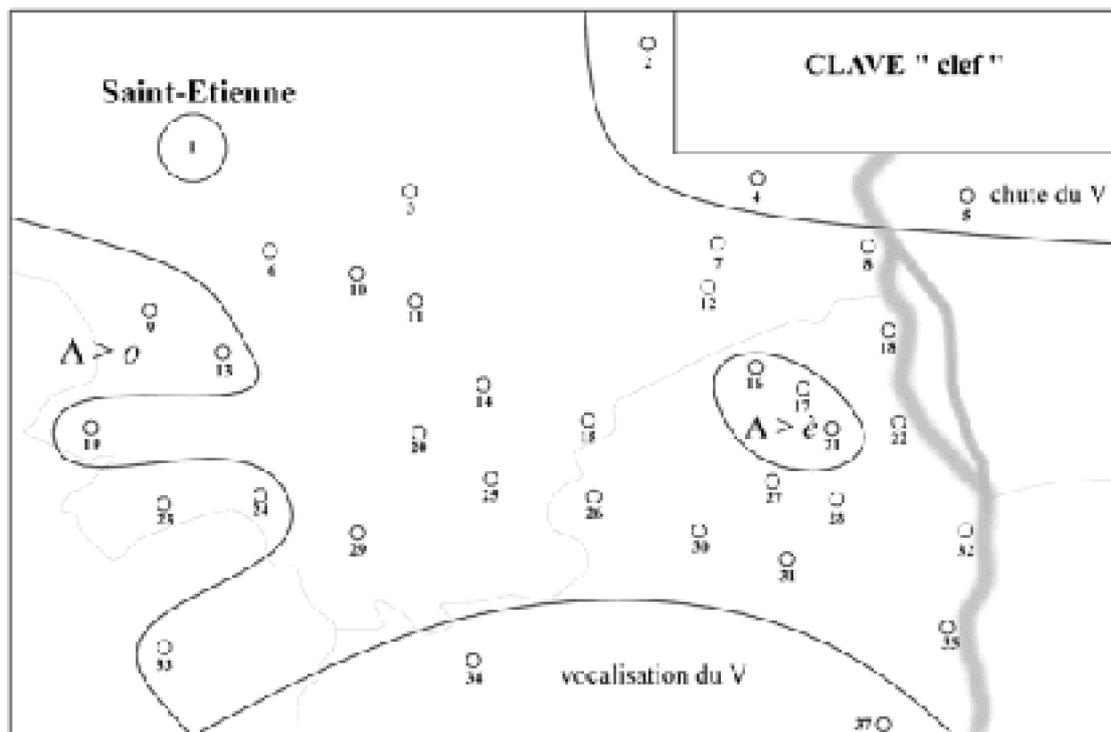
Carte 26 : Patalisation de s, z .Carte 27 : Patalisation de t, d .



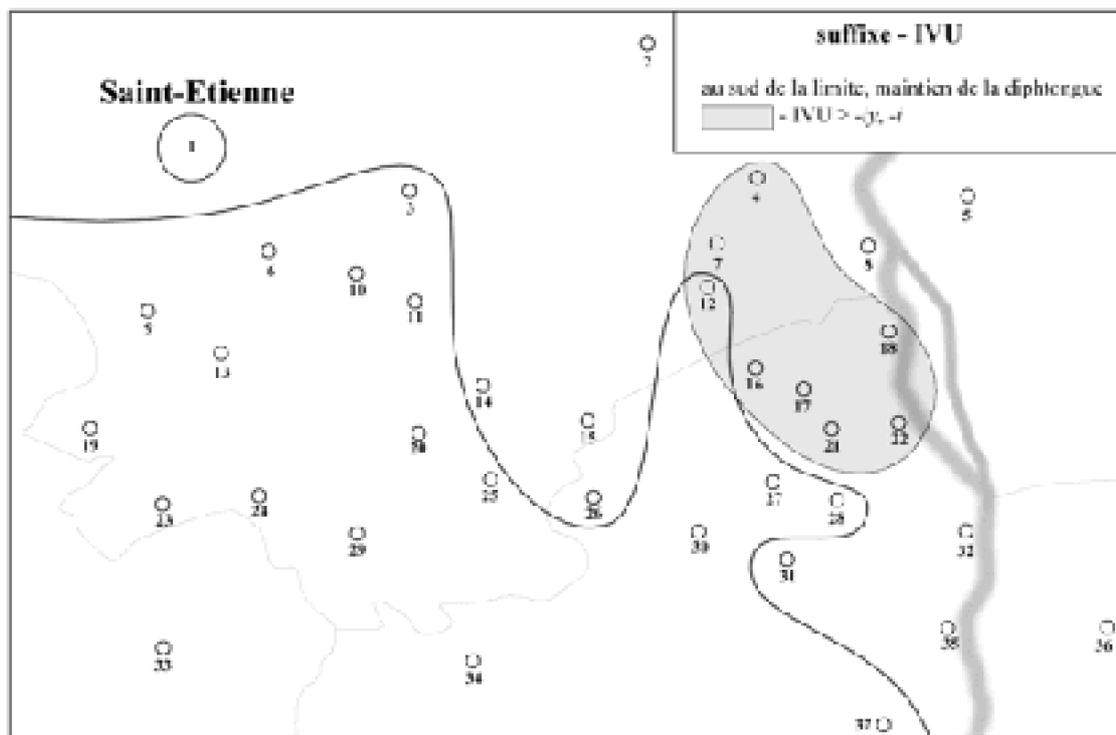
Carte 28 : Palatalisation de K, G+A.



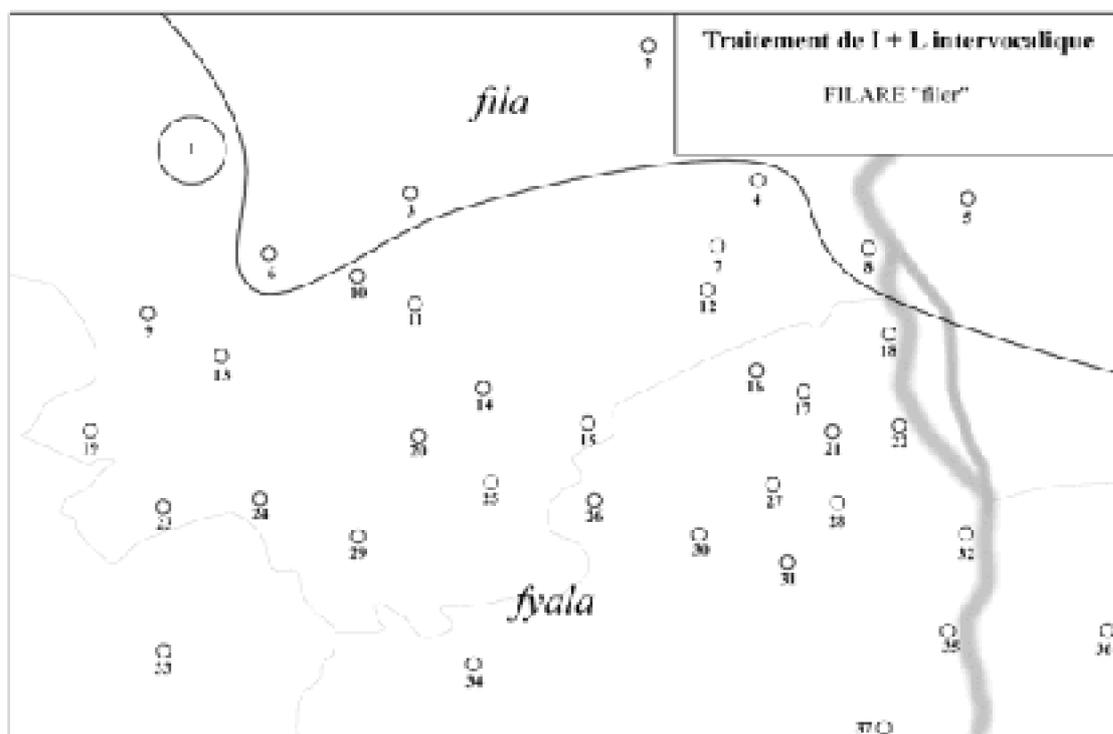
Carte 29 : « neige »



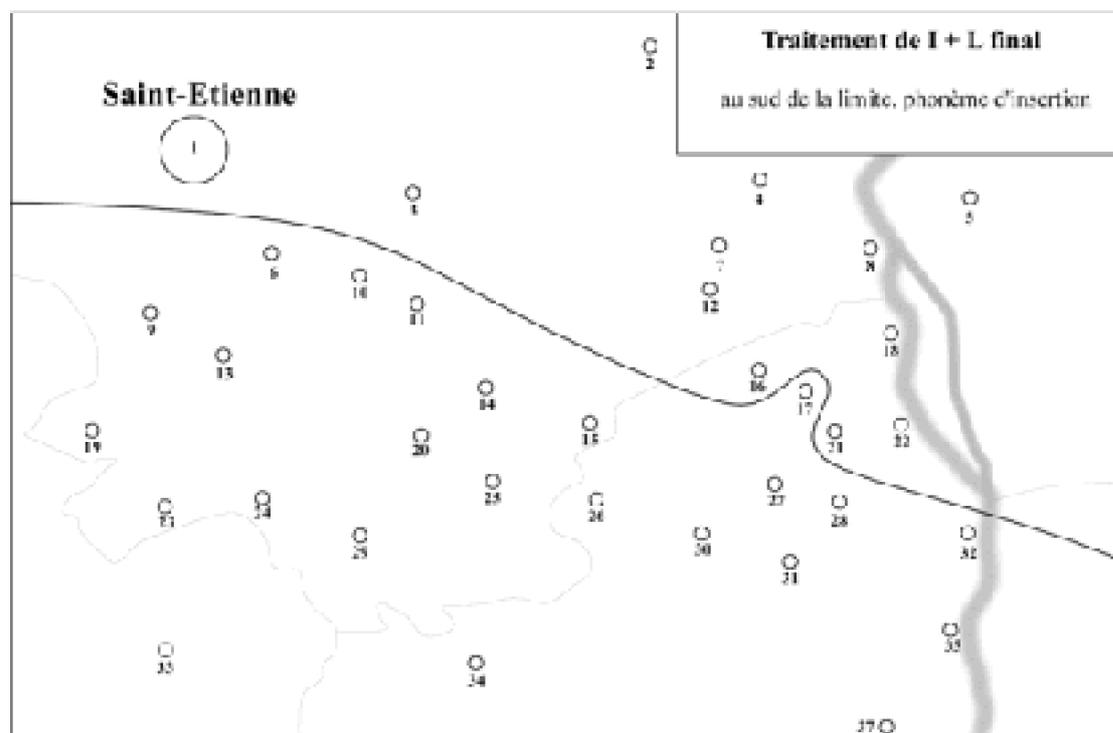
Carte 30 : CLAVE « clef ».



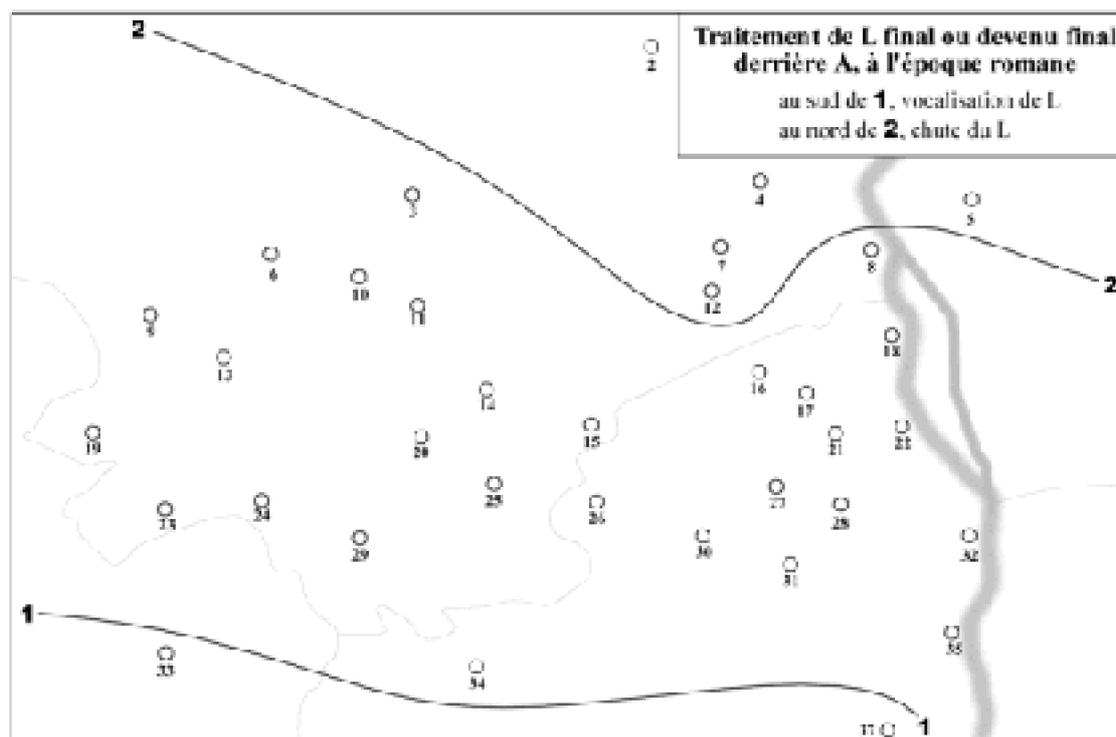
Carte 31 : Suffixe -IVU.



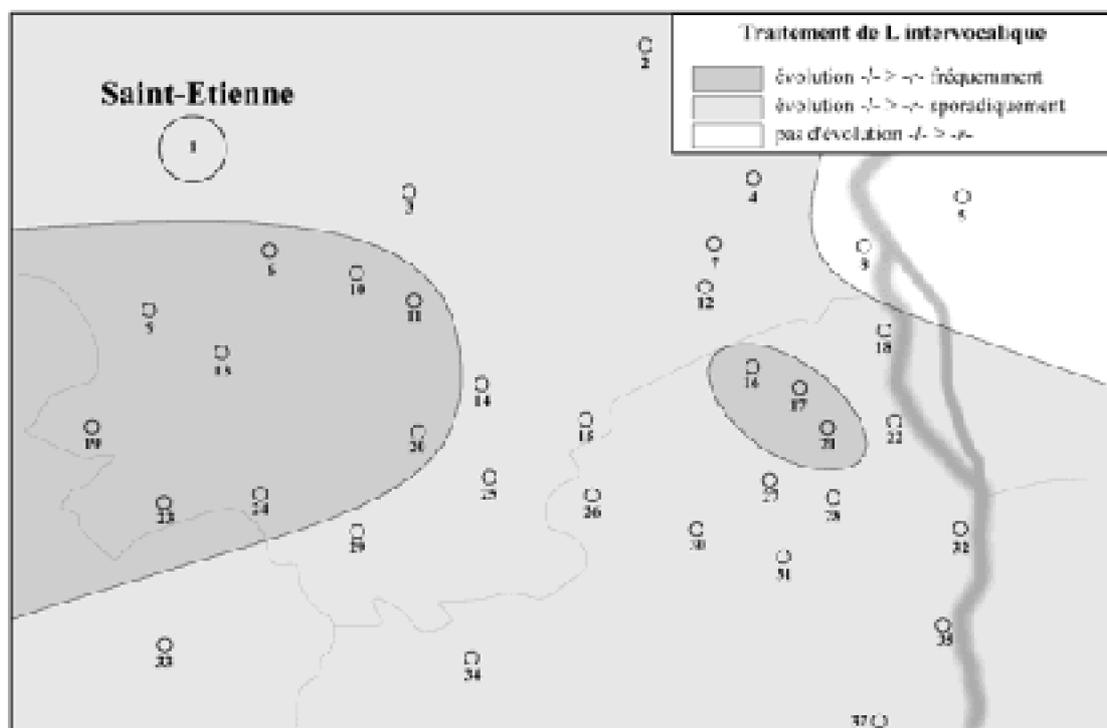
Carte 32 : Traitement de I+L intervocalique.



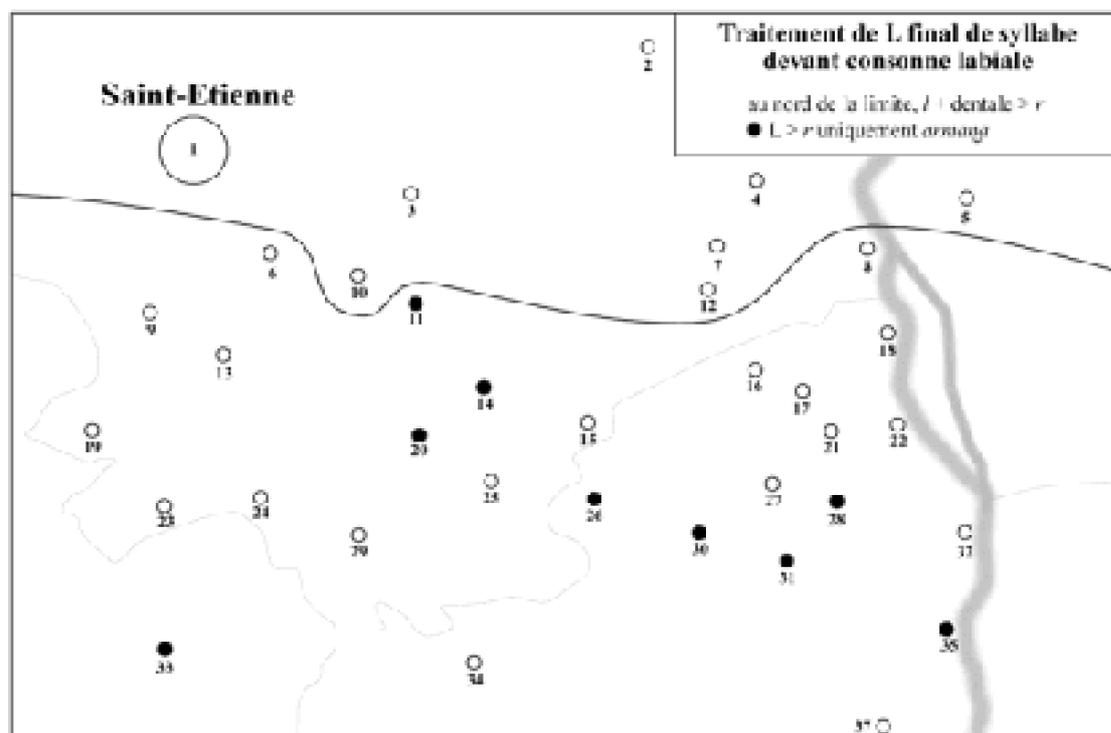
Carte 33 : Traitement de I+L final.



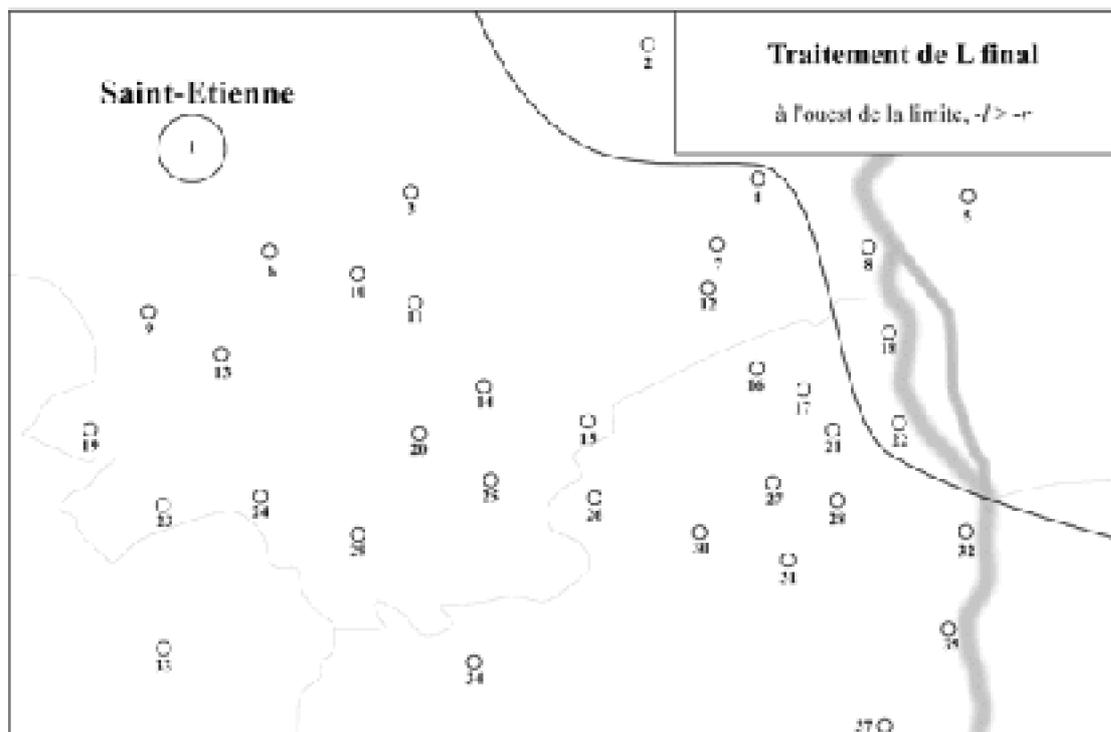
Carte 38 : Traitement de L ou devenu final, derrière A à l'époque romane.



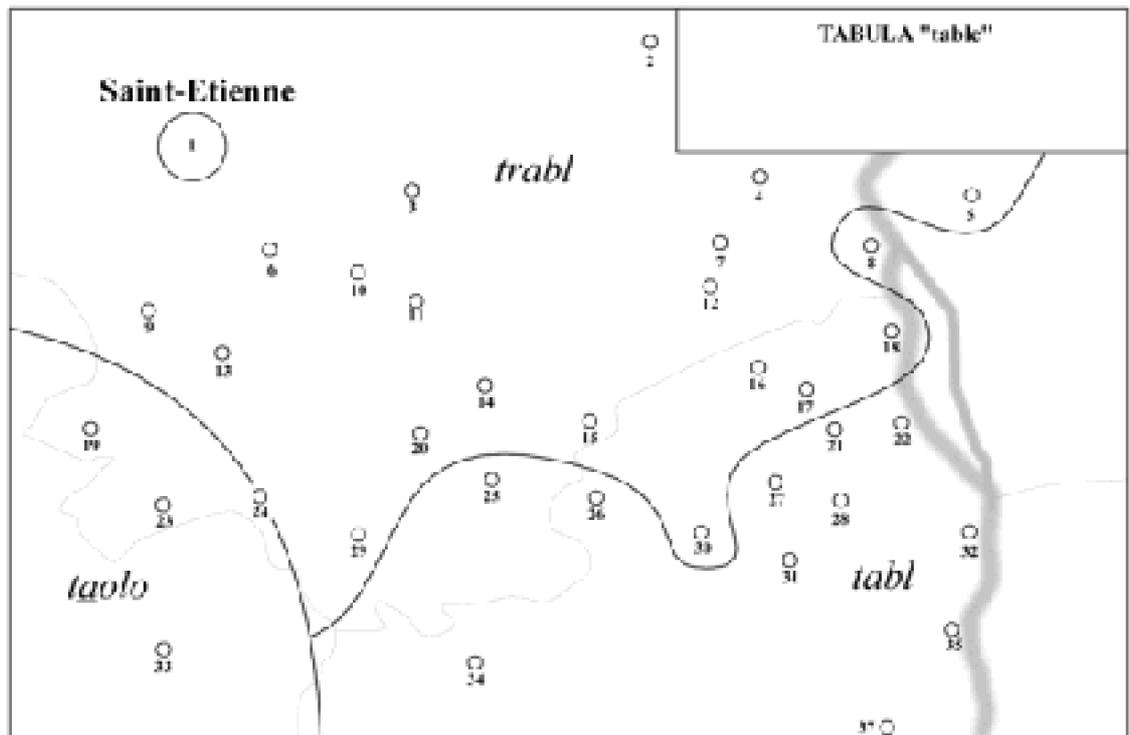
Carte 39 : Traitement de L intervocalique.



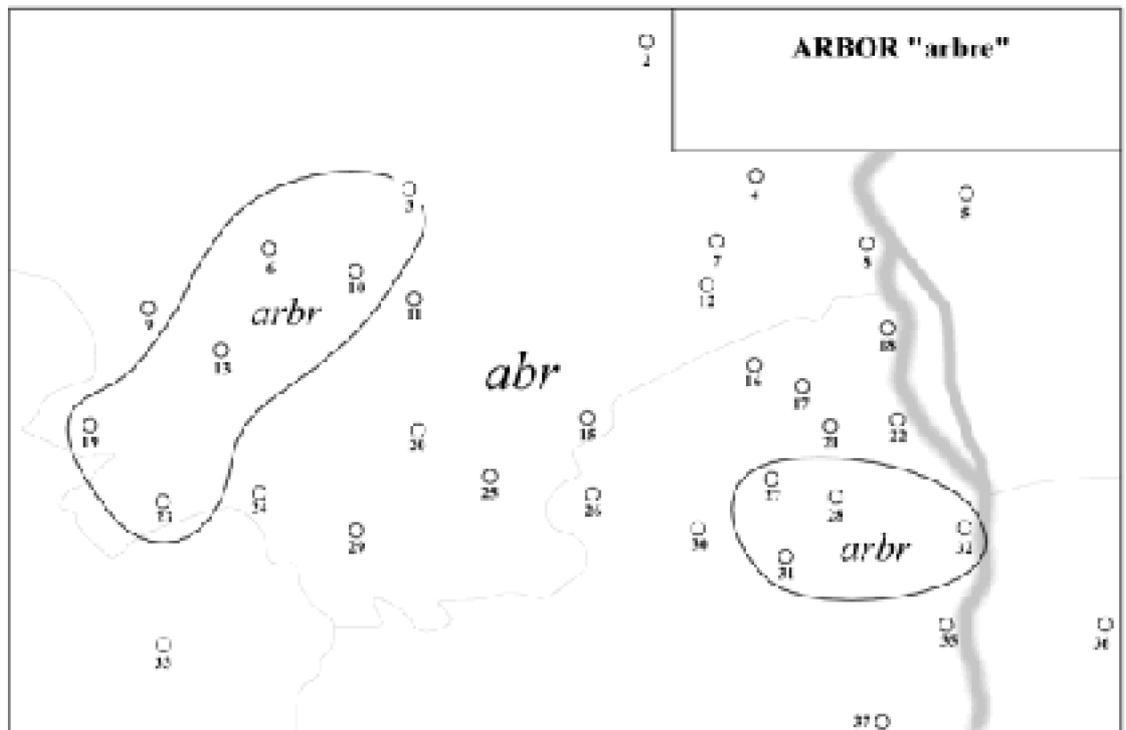
Carte 40 : Traitement de L final de syllabe devant consonne labiale.



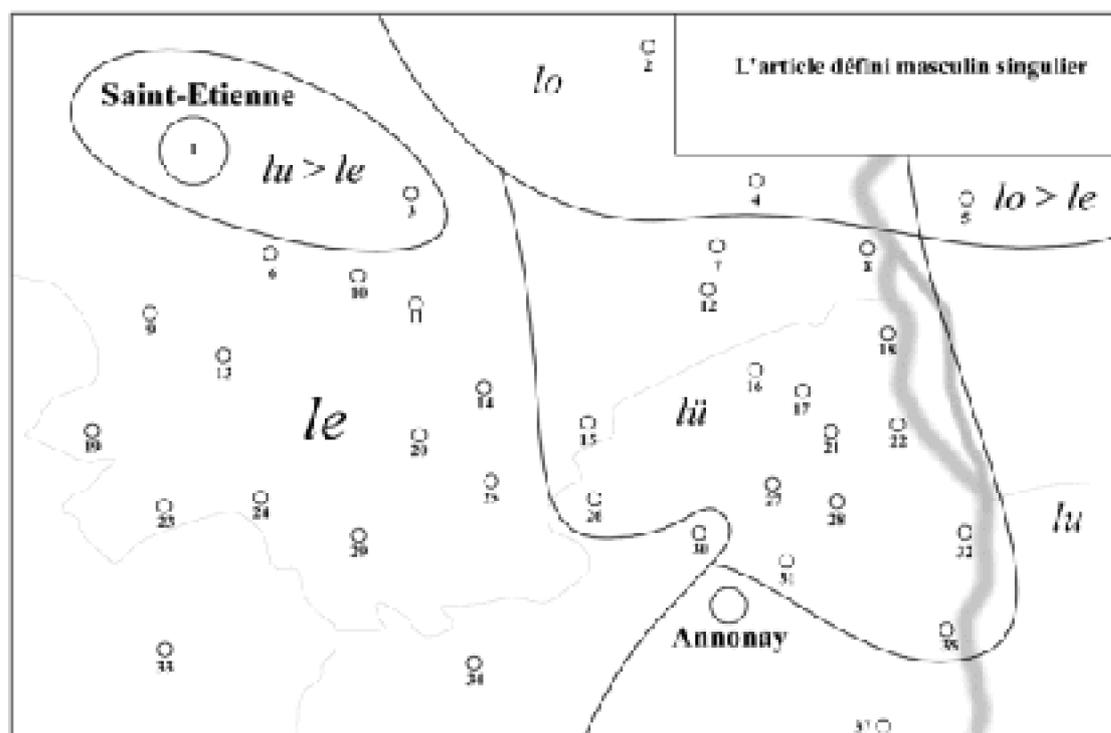
Carte 41 : Traitement de L final.



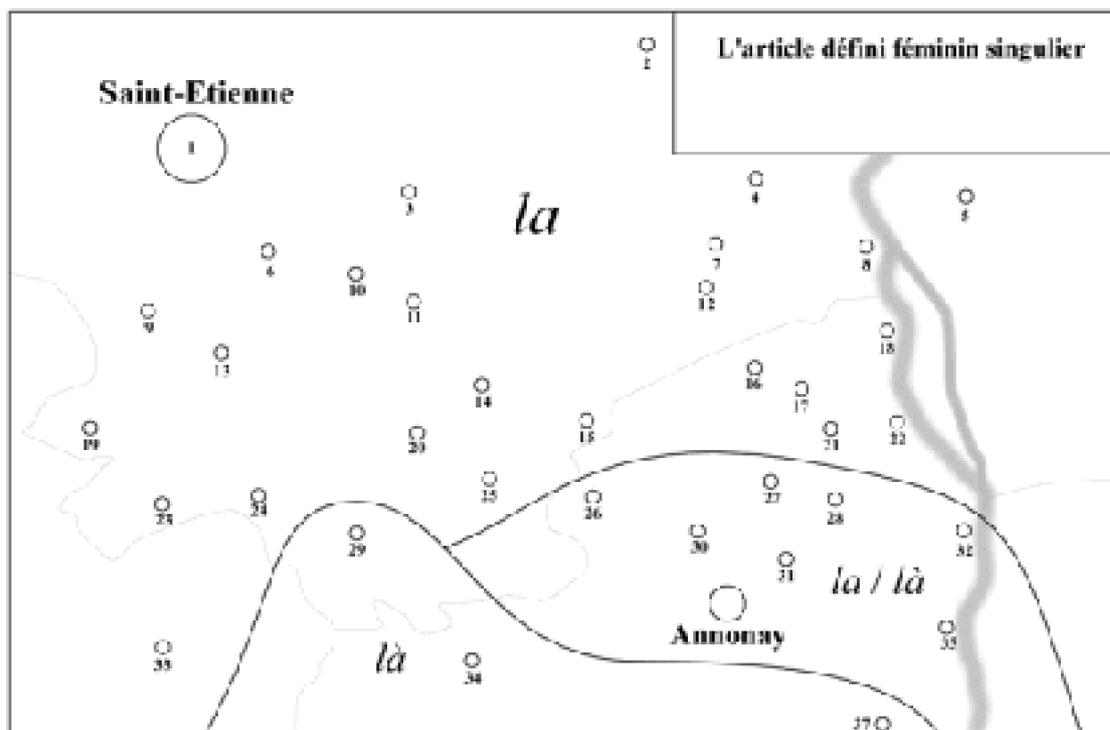
Carte 42 : TABULA « table ».



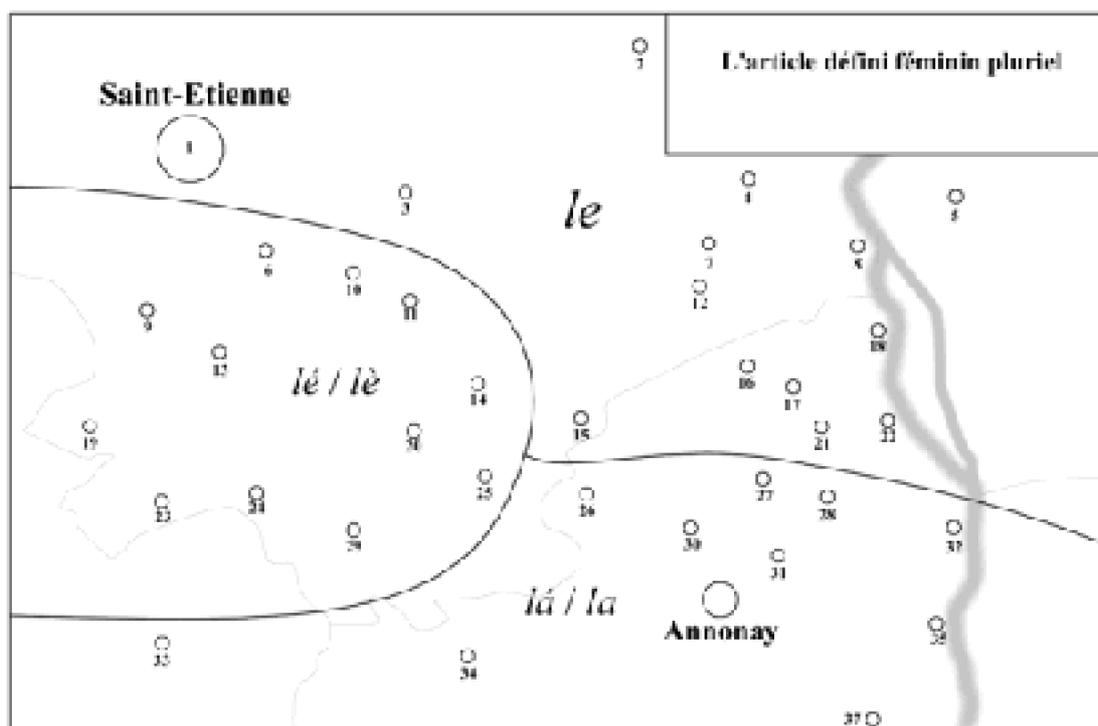
Carte 43 : ARBOR « arbre ».



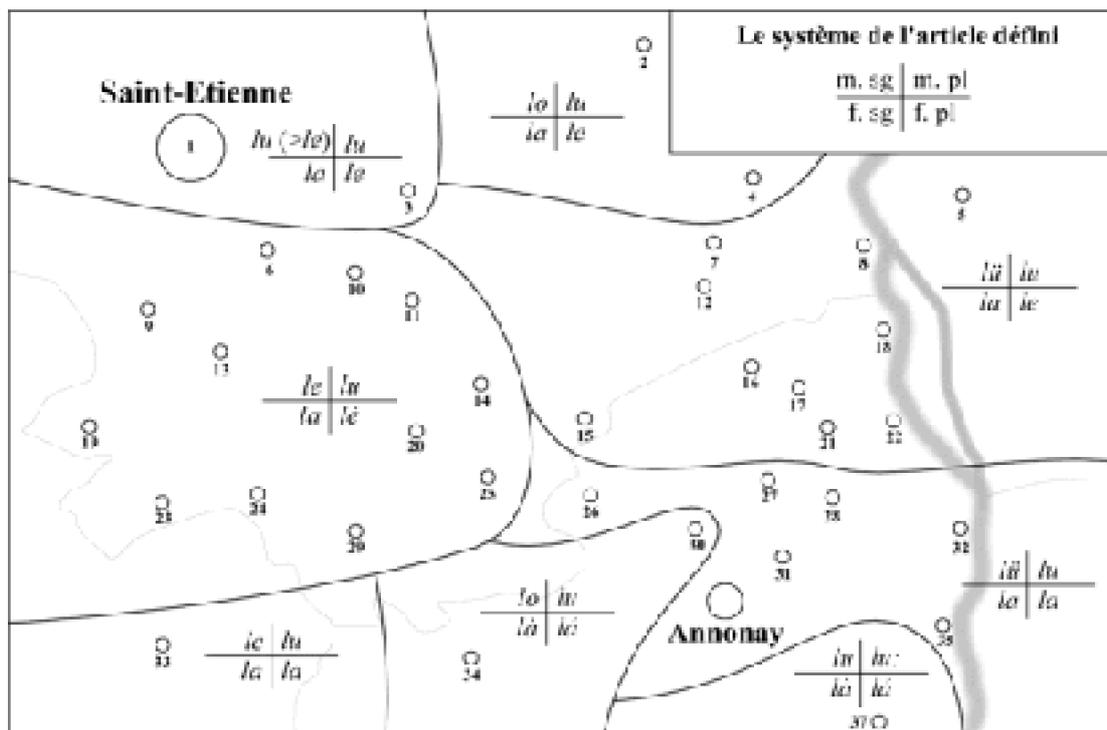
Carte 44 : L'article défini féminin singulier.



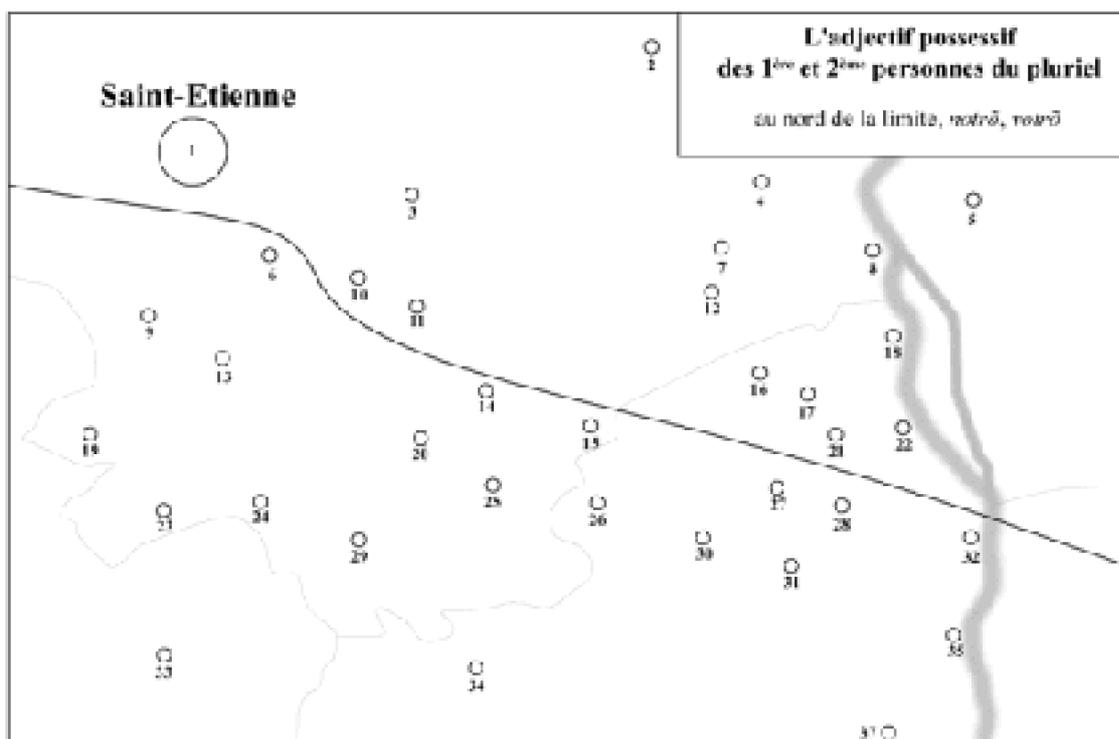
Carte 45 : L'article défini masculin singulier.



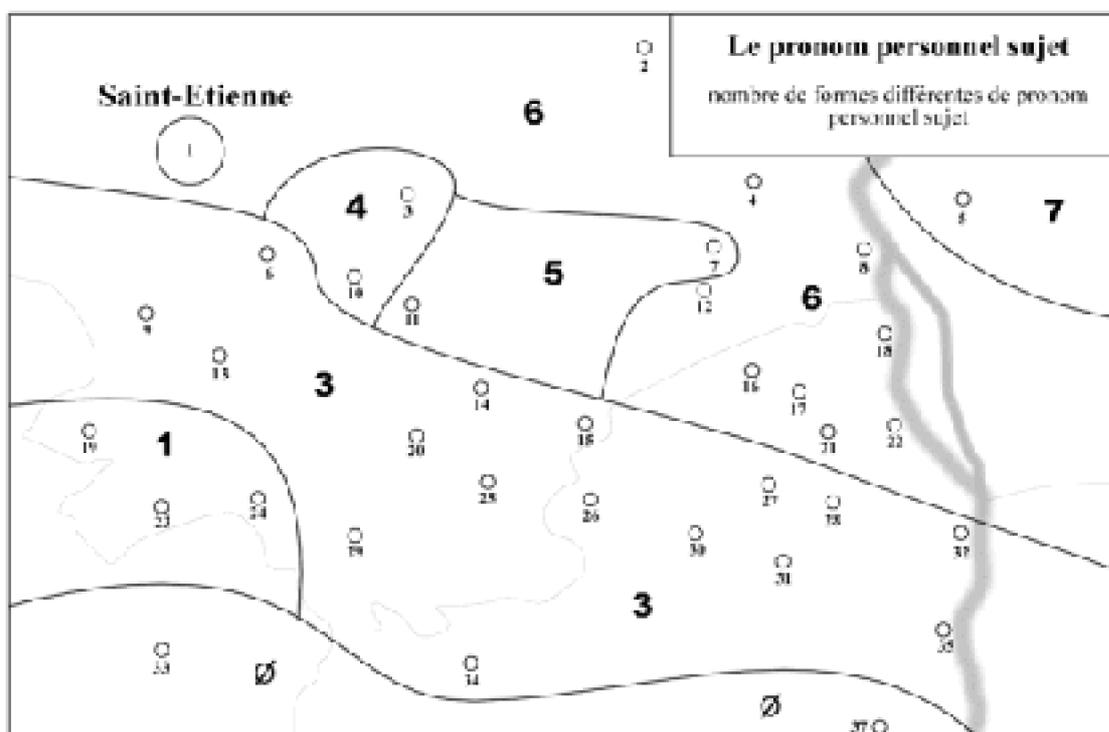
Carte 46 : L'article défini féminin pluriel



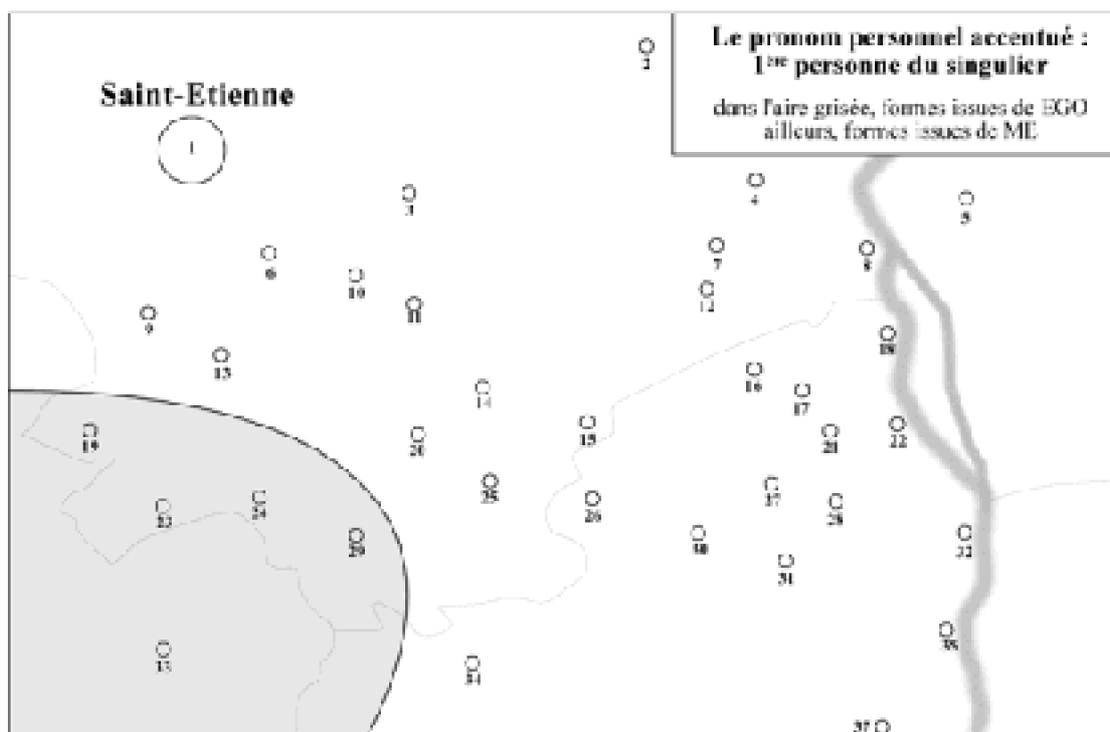
Carte 47 : Le système de l'article défini.



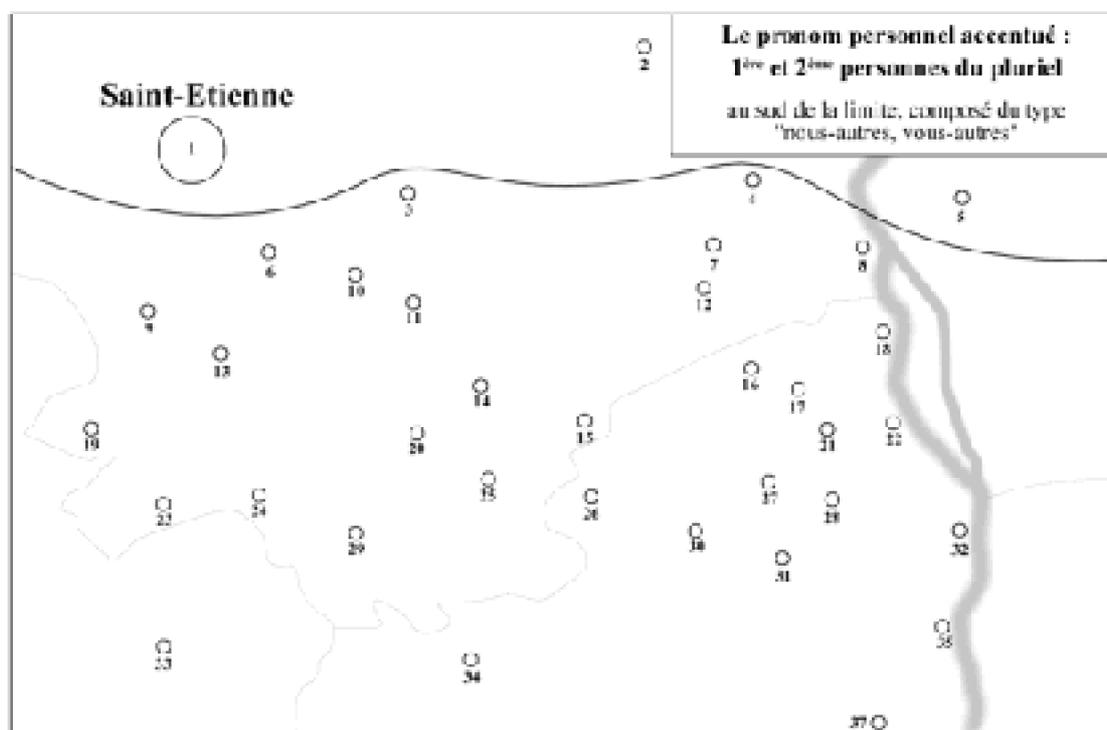
Carte 48 : L'adjectif possessif des 1^{ère} et 2^{ème} personnes du pluriel.



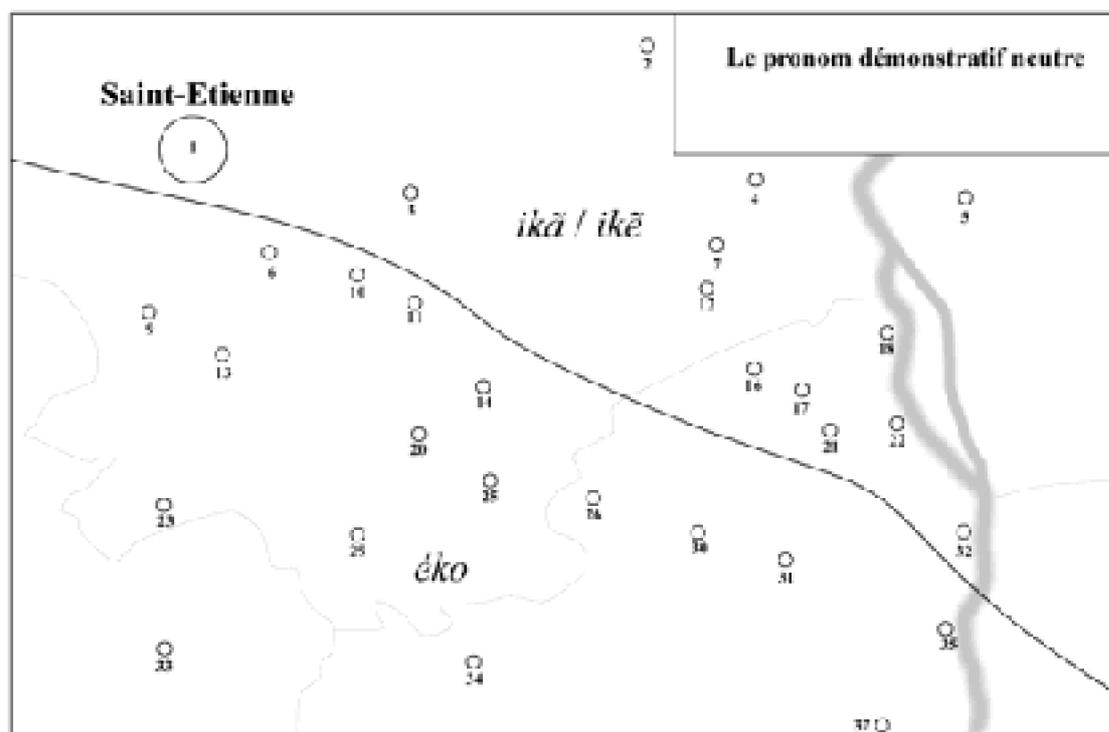
Carte 49 : Le pronom personnel sujet.



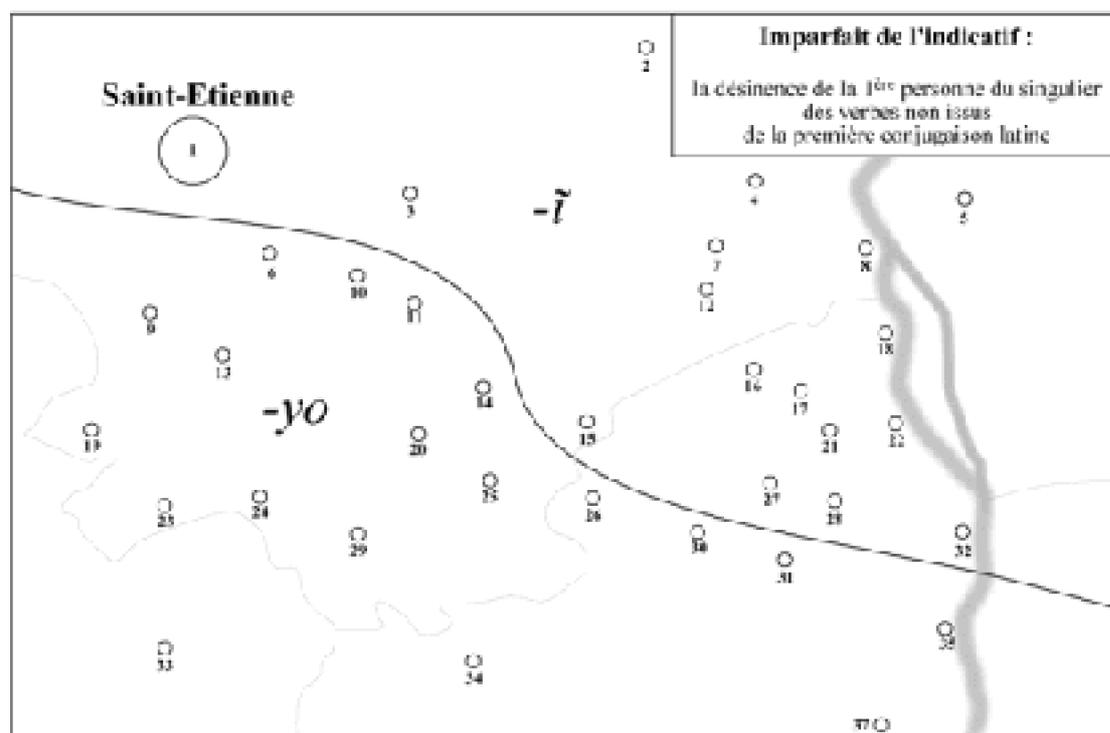
Carte 50 : Le pronom personnel accentué : 1^{ère} personne du singulier.



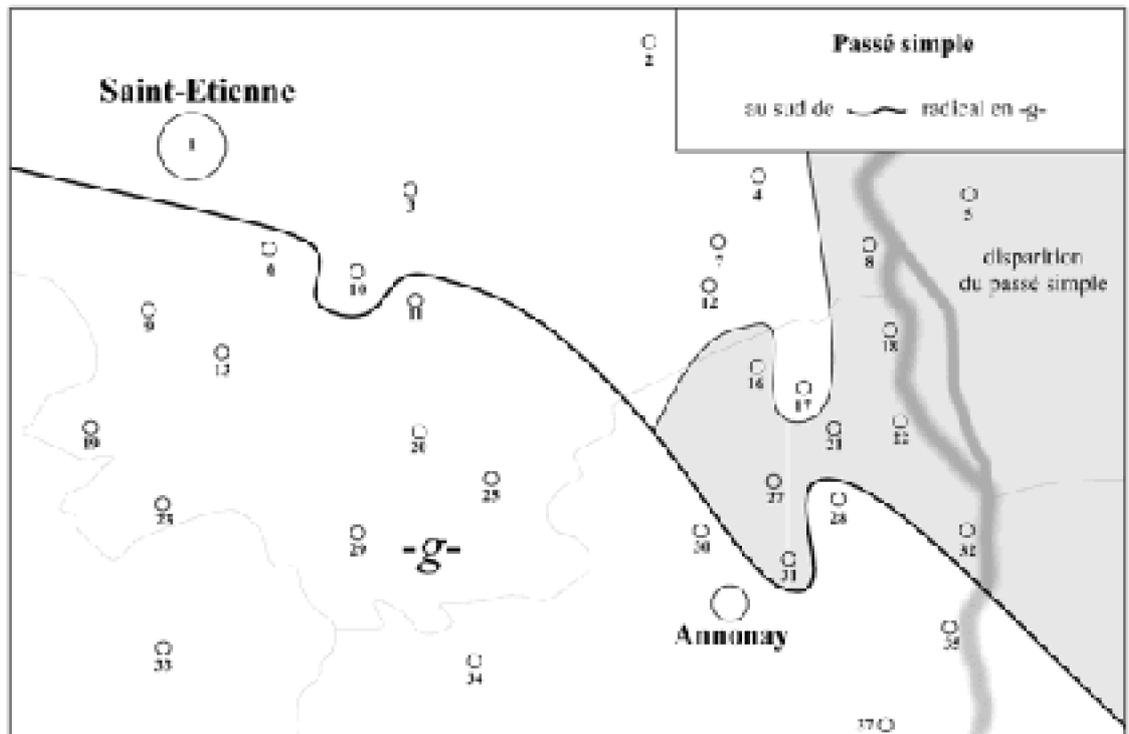
Carte 51 : Le pronom personnel accentué : 1^{ère} et 2^{ème} personnes du pluriel.



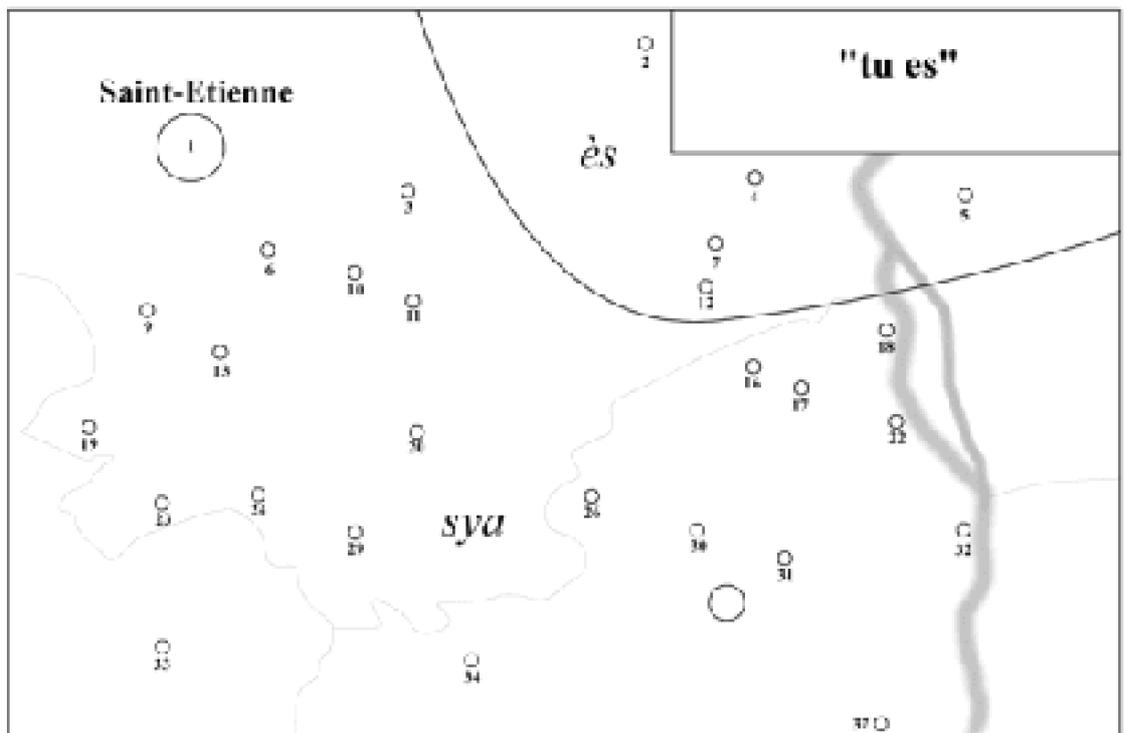
Carte 52 : Le pronom démonstratif neutre.



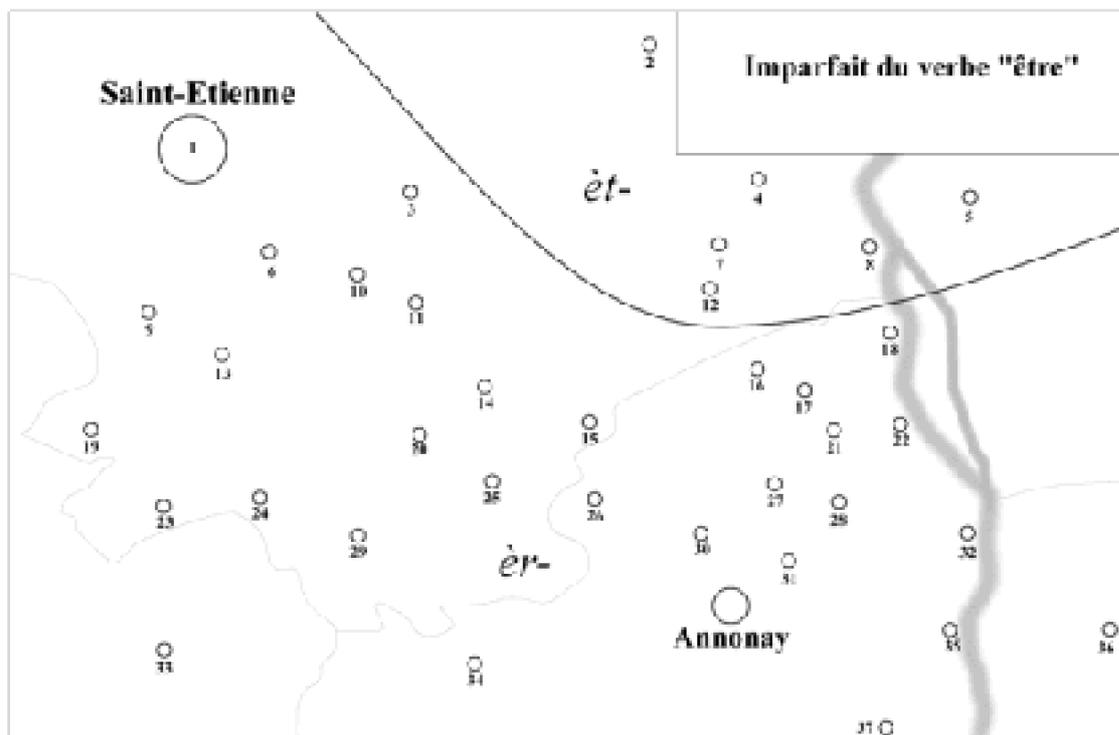
Carte 53 : Imparfait de l'indicatif.



Carte 54 : Passé simple.



Carte 55 : « tu es ».

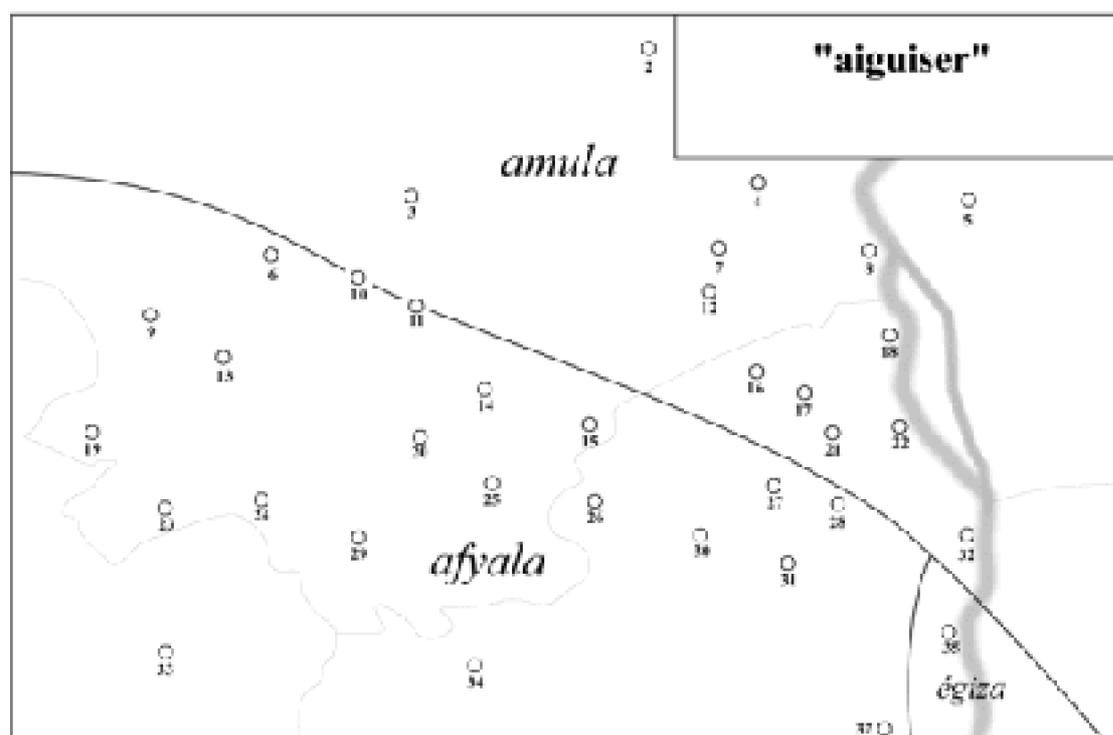


Carte 56 : Imparfait du verbe « être ».

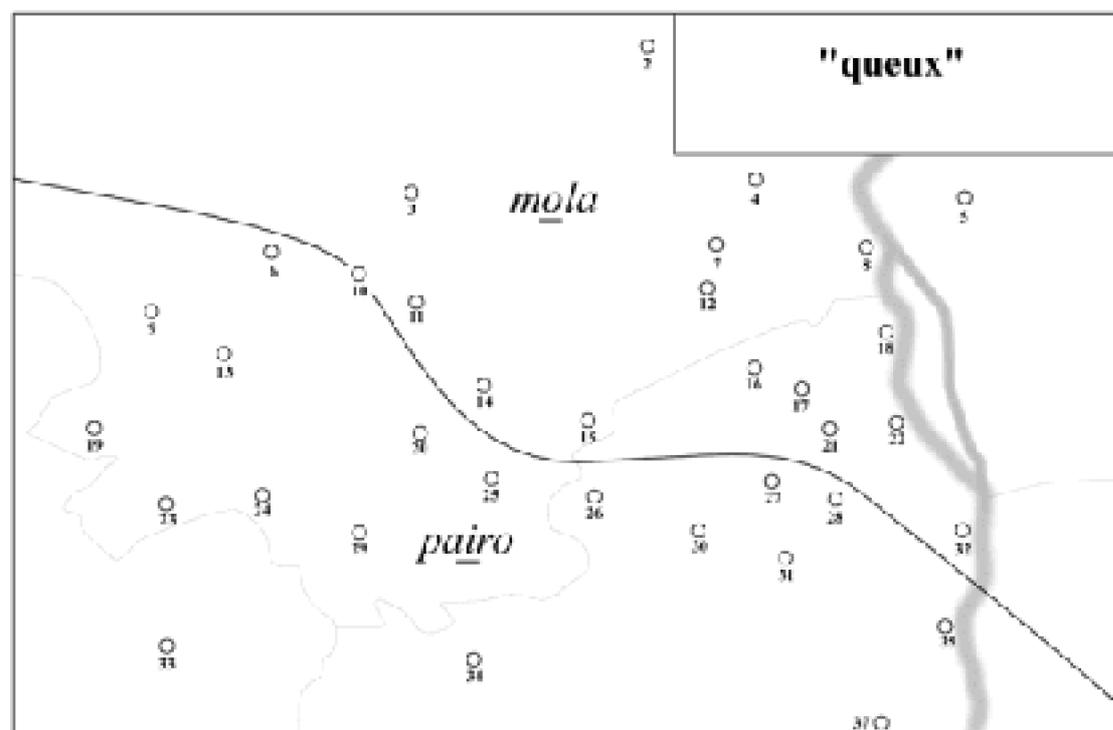
**Localisation des domaines d'enquêtes
des ouvrages sur les régionalismes cités dans l'étude lexicale**



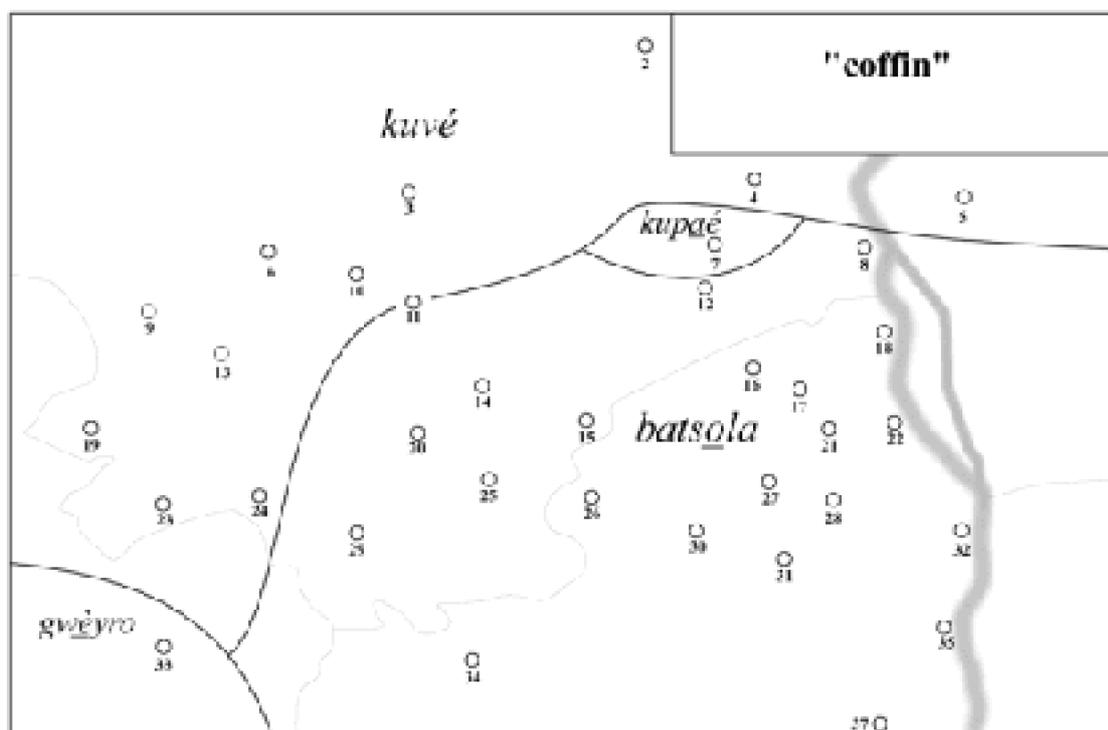
Carte 57 : Localisation de domaines d'enquête des ouvrages sur les régionalismes cités dans l'étude lexicale.



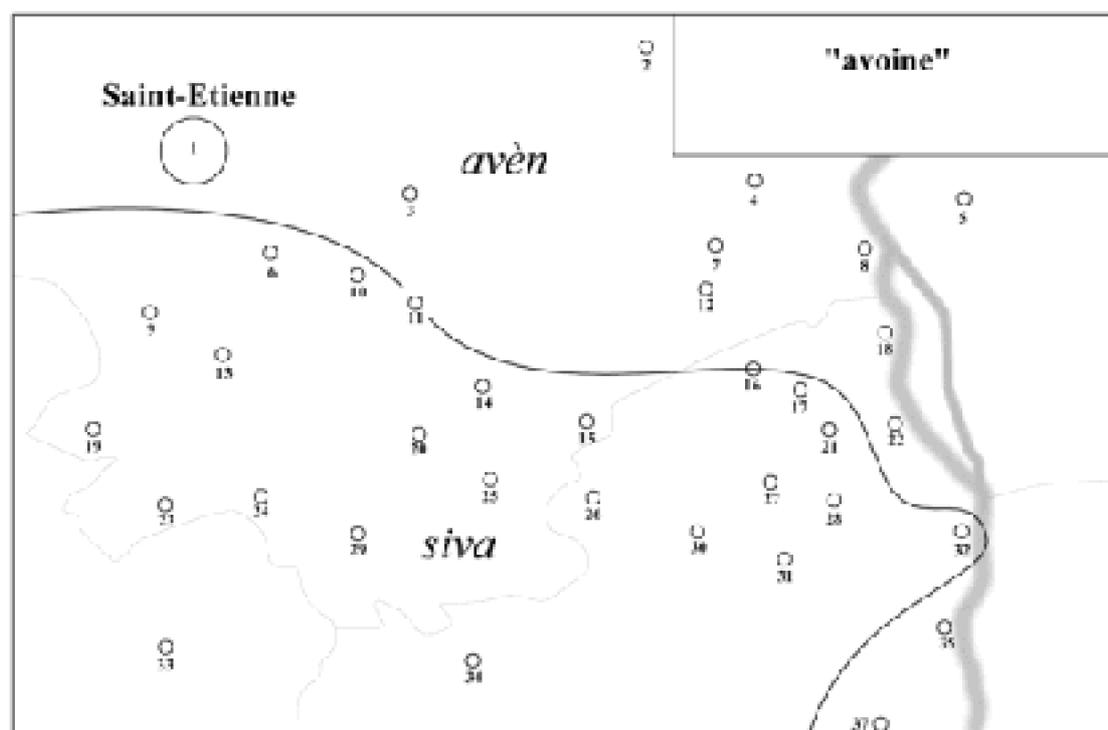
Carte 58 : « aiguiser »



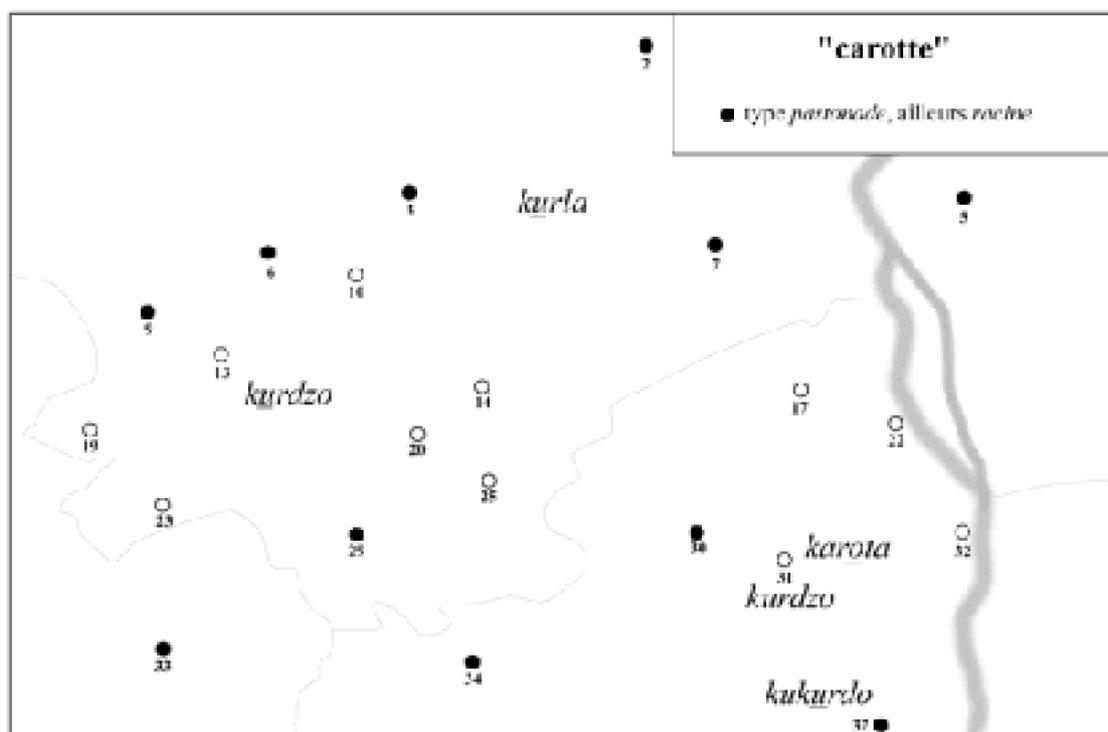
Carte 59 : « queux »



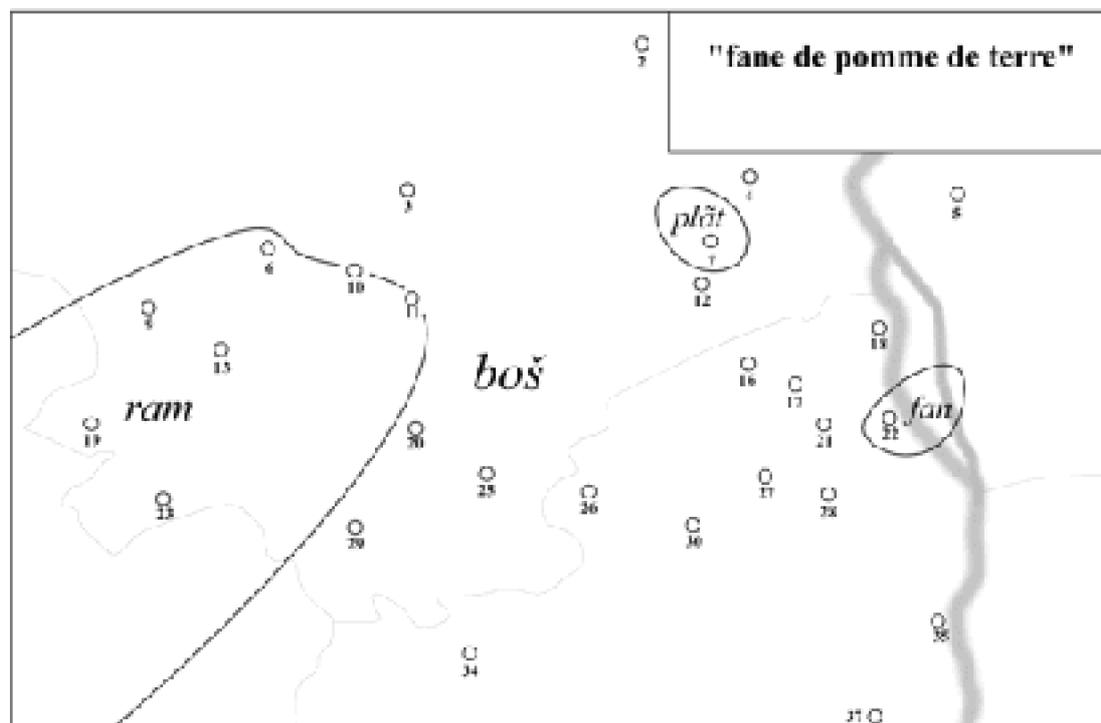
Carte 60 : « coffin »



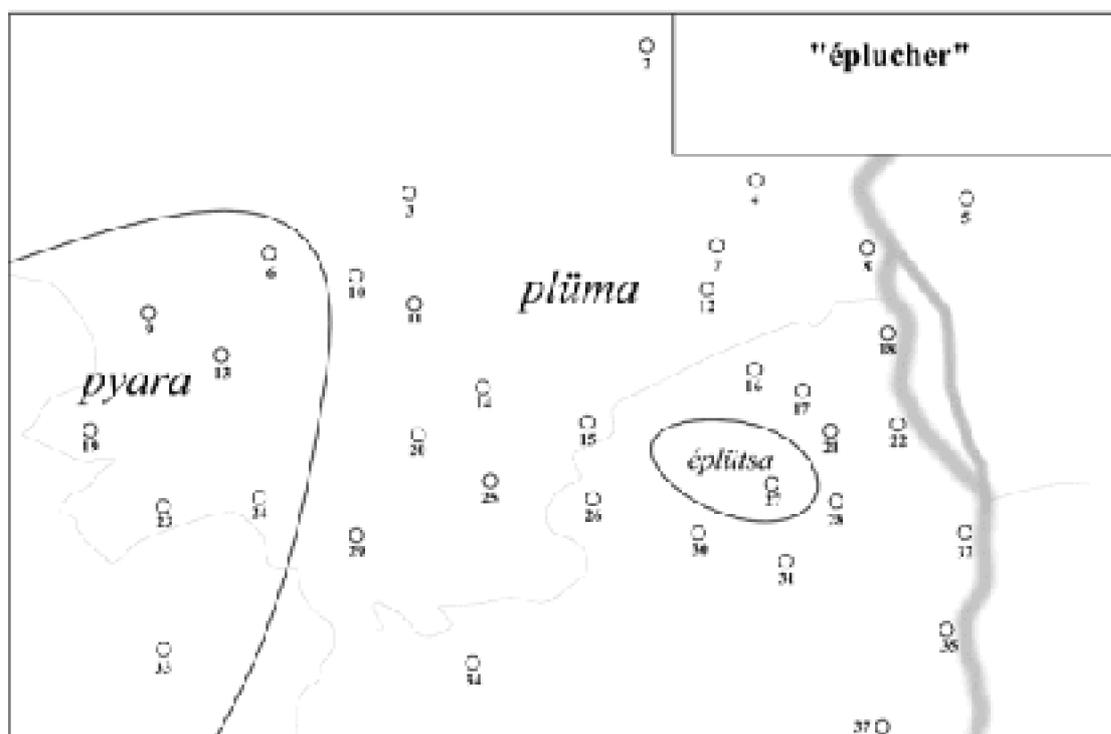
Carte 61 : « avoine »



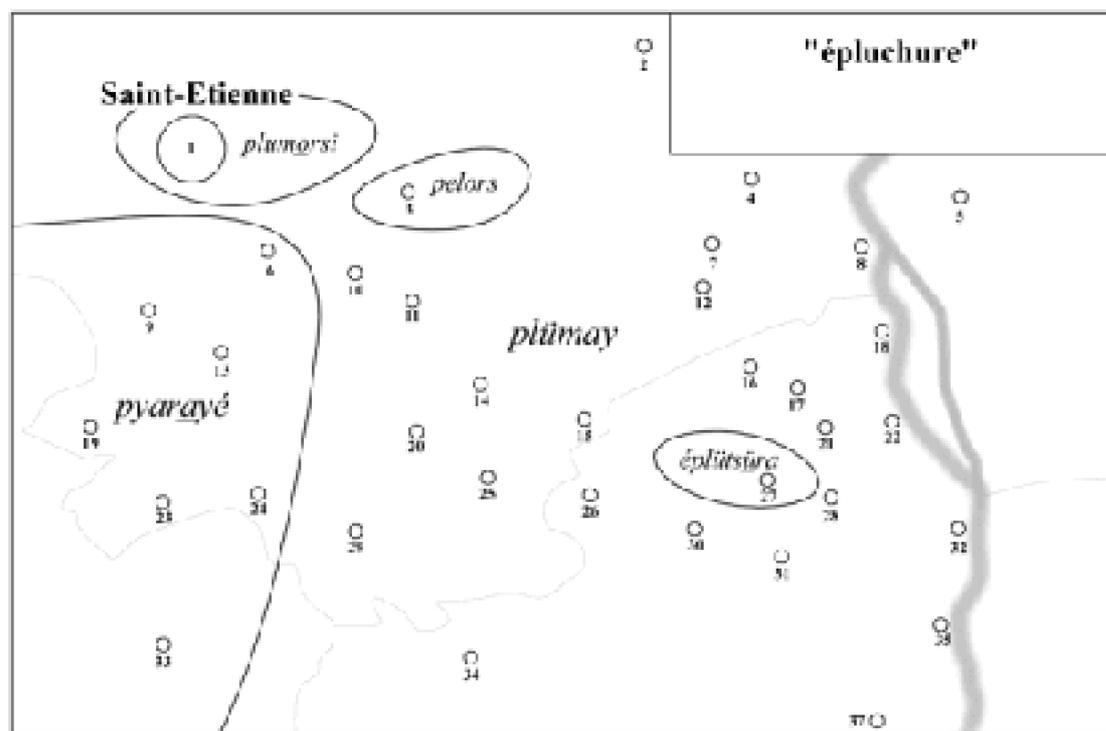
Carte 64 : « carotte » .



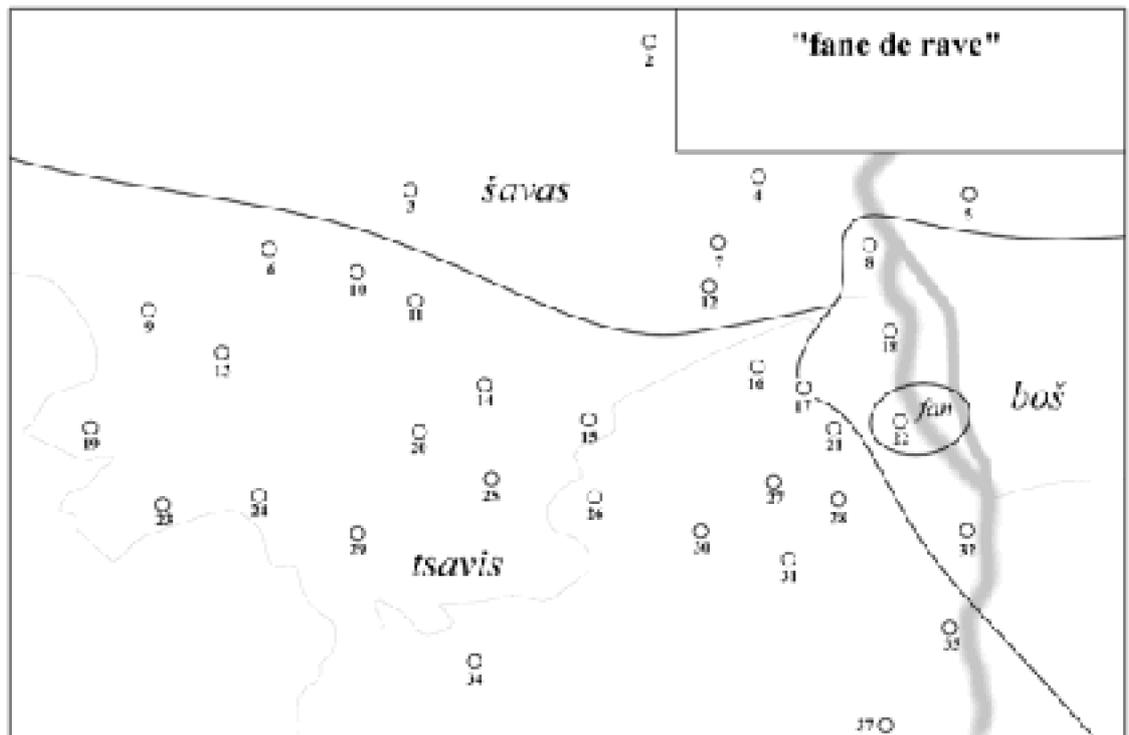
Carte 65 : « fane de pomme de terre ».



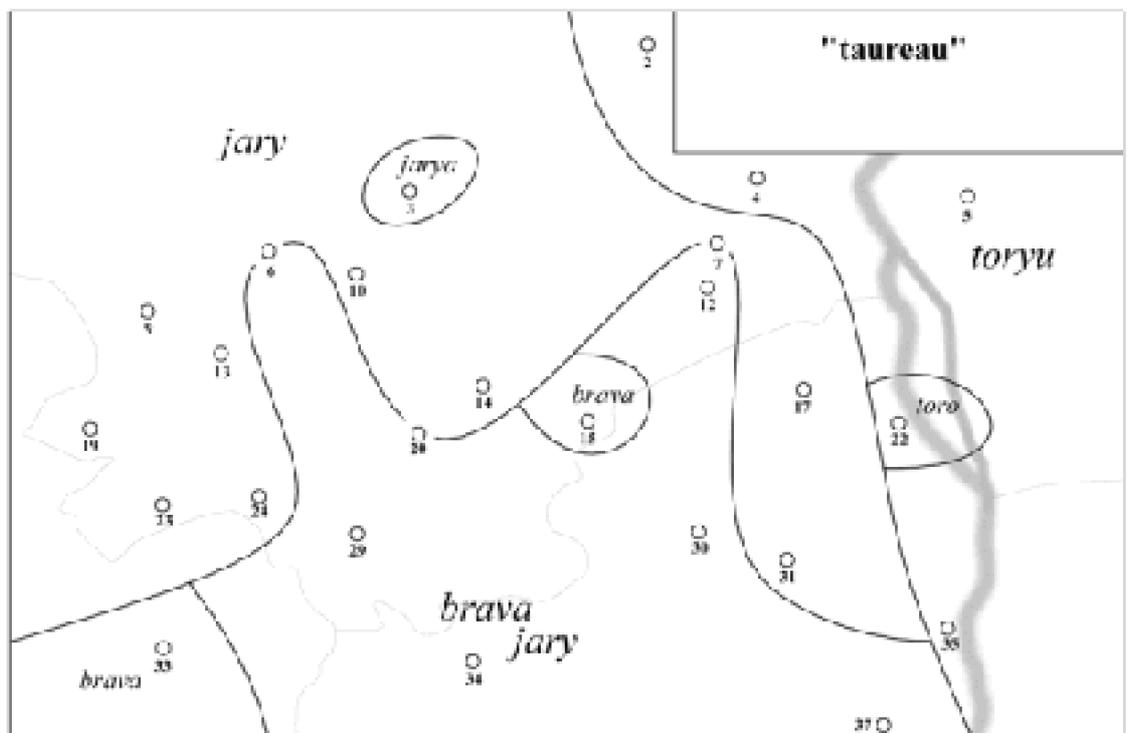
Carte 66 : « éplucher »



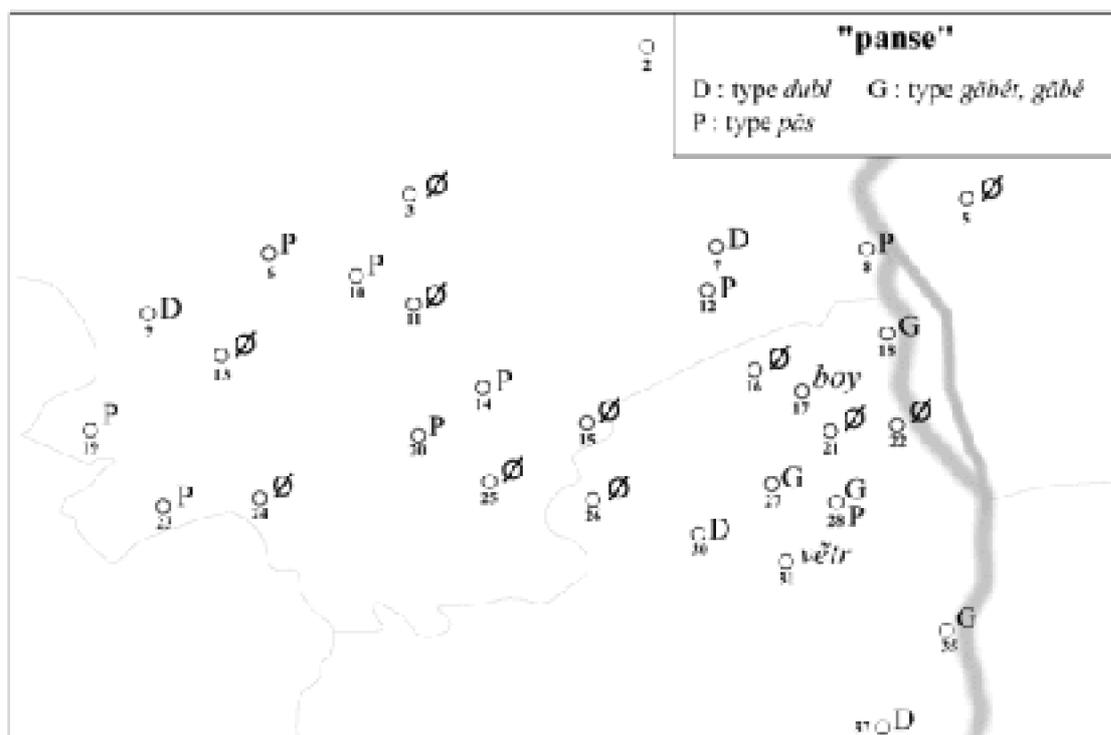
Carte 67 : « épluchure ».



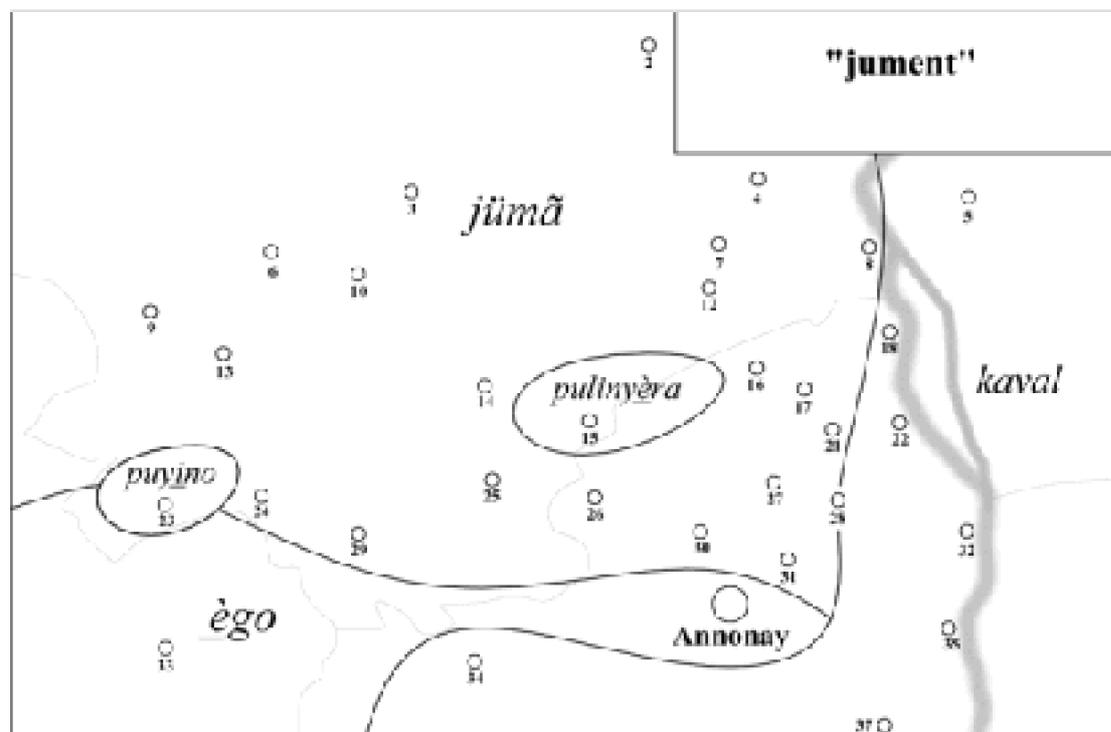
Carte 68 : « fane de rave »



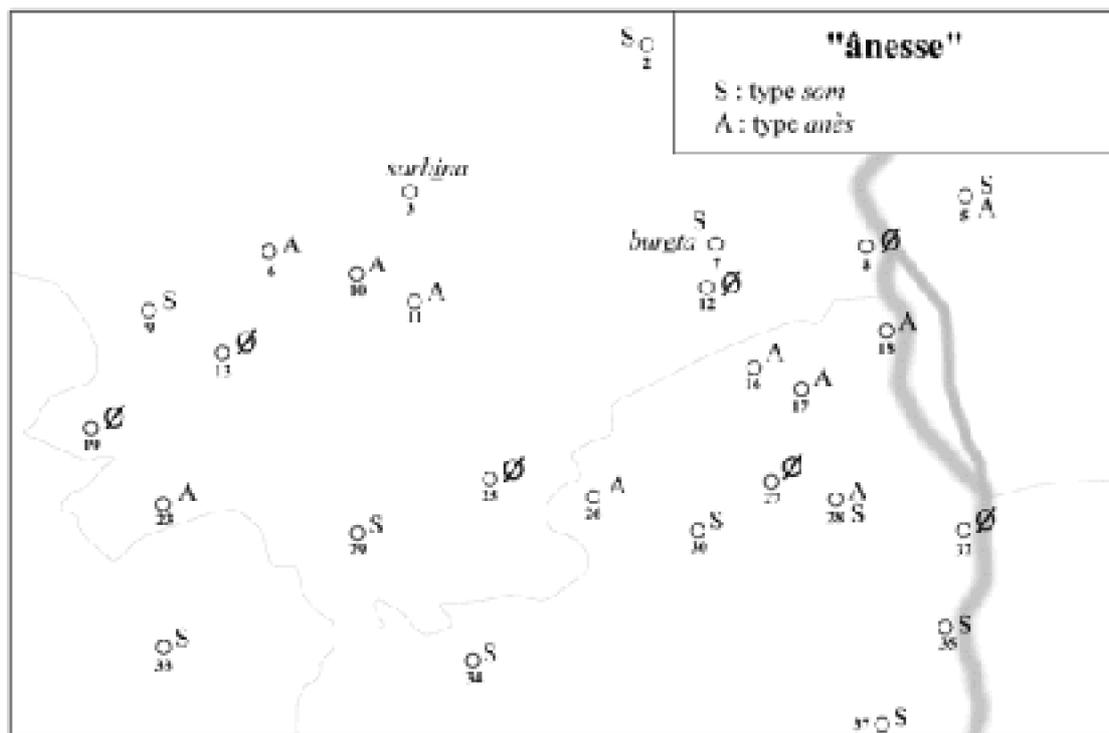
Carte 69 : « taureau ».



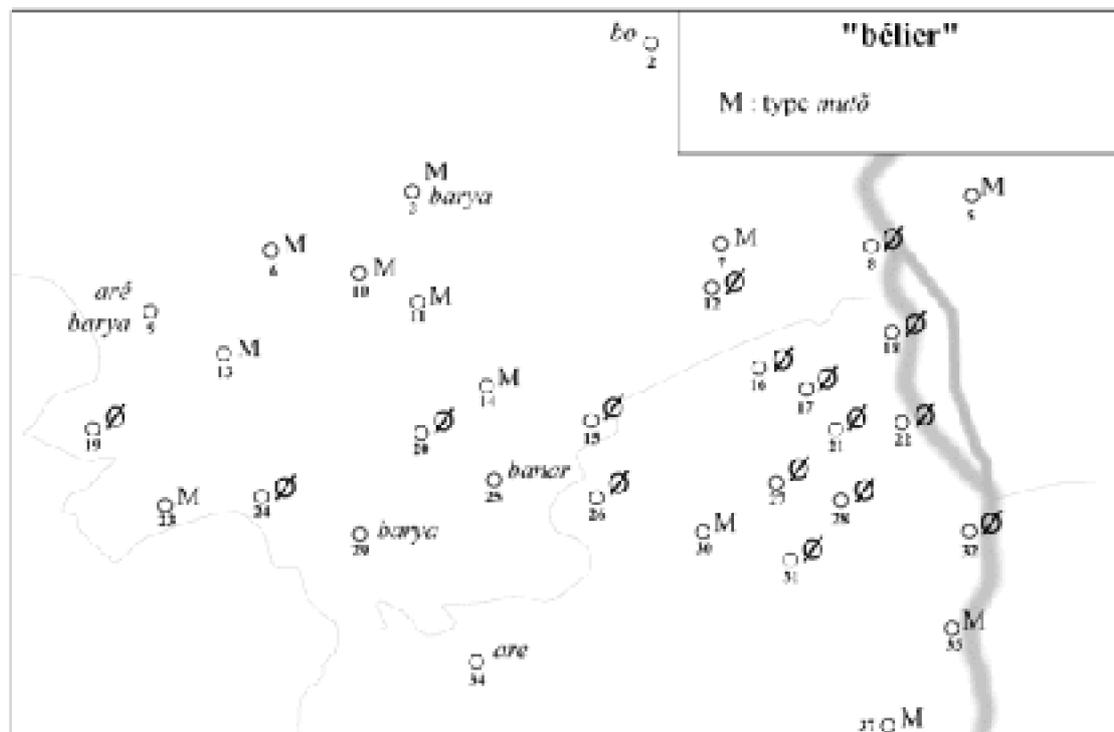
Carte 70 : « pansé ».



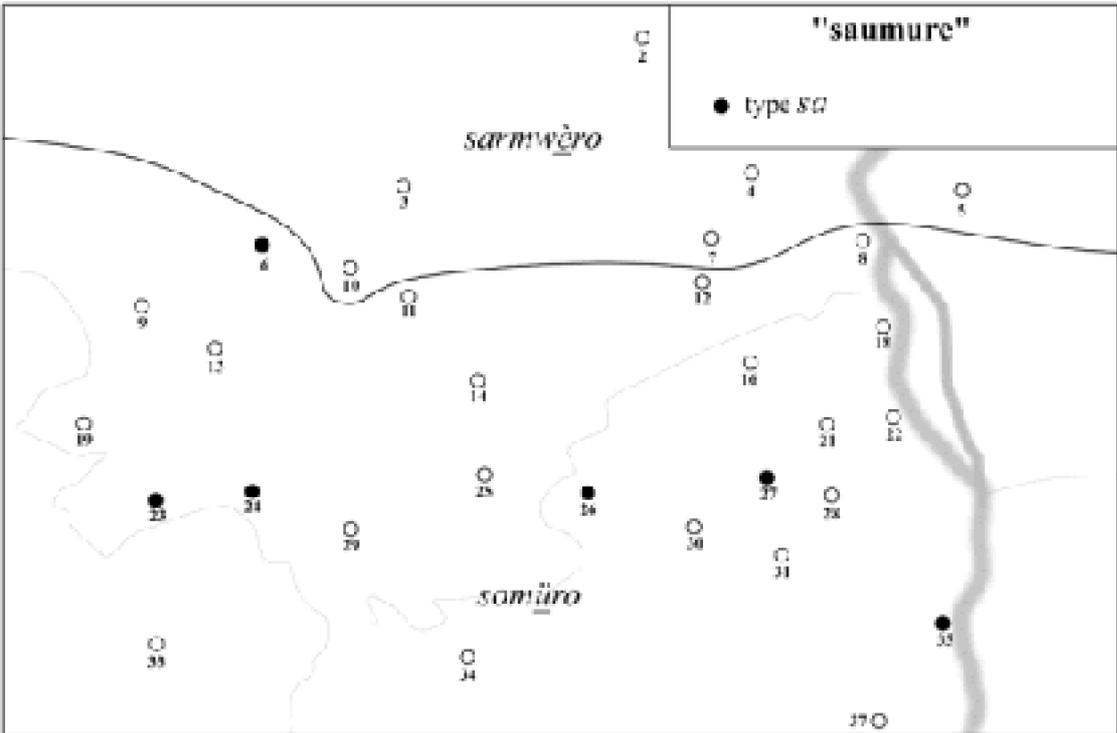
Carte 71 : « jument »



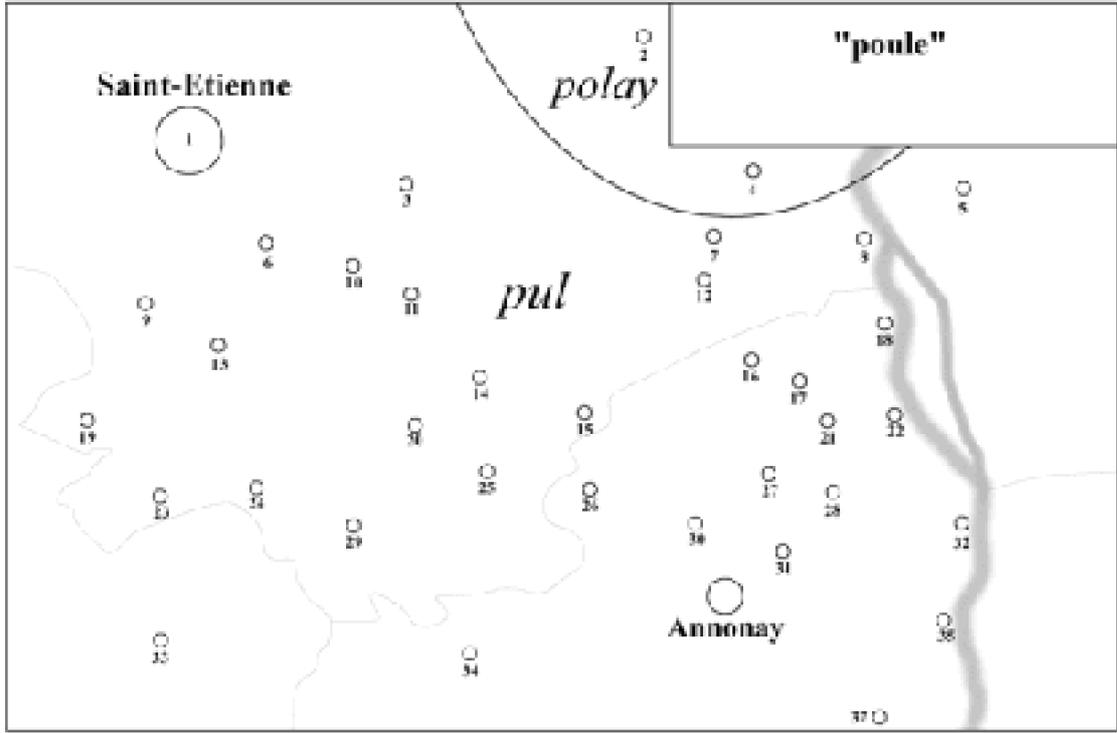
Carte 72 : « ânesse ».



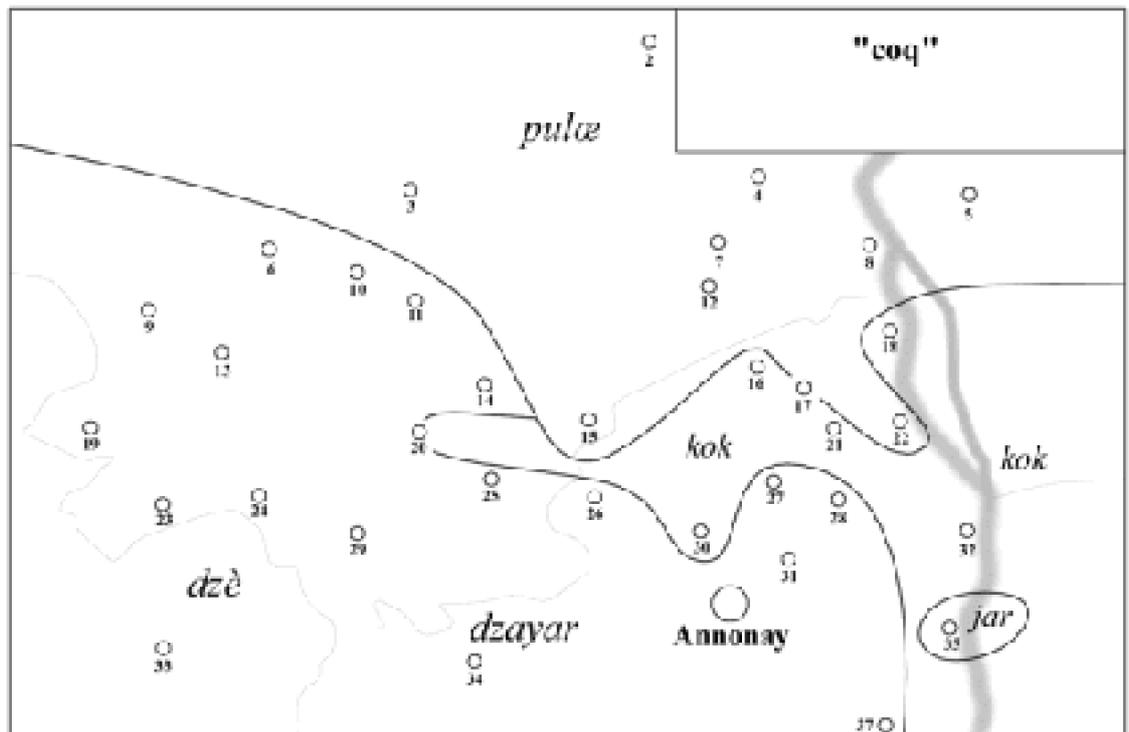
Carte 73 : « bélier ».



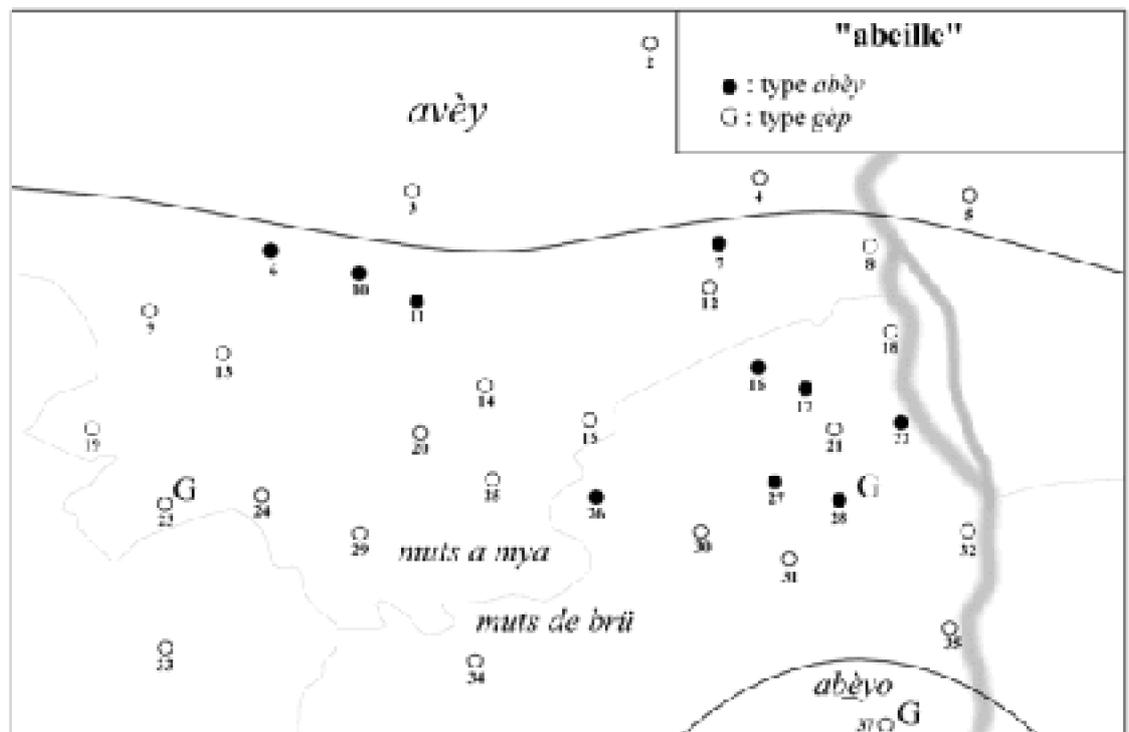
Carte 74 : « saumure ».



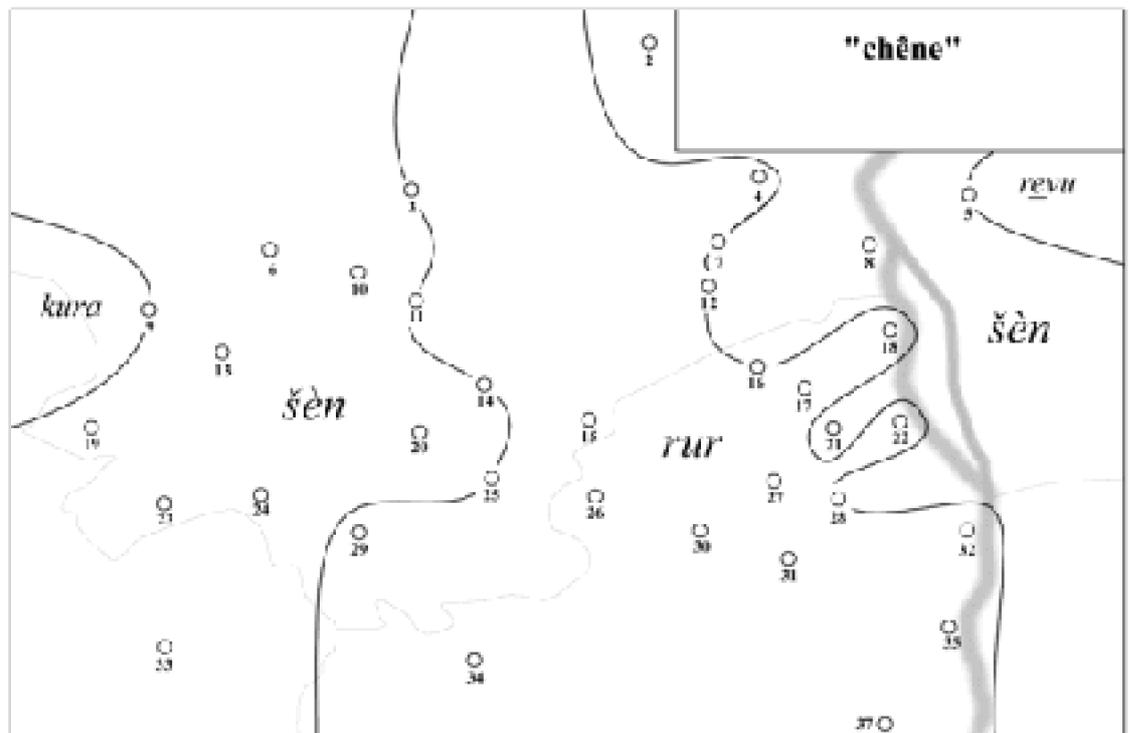
Carte 75 : « poule ».



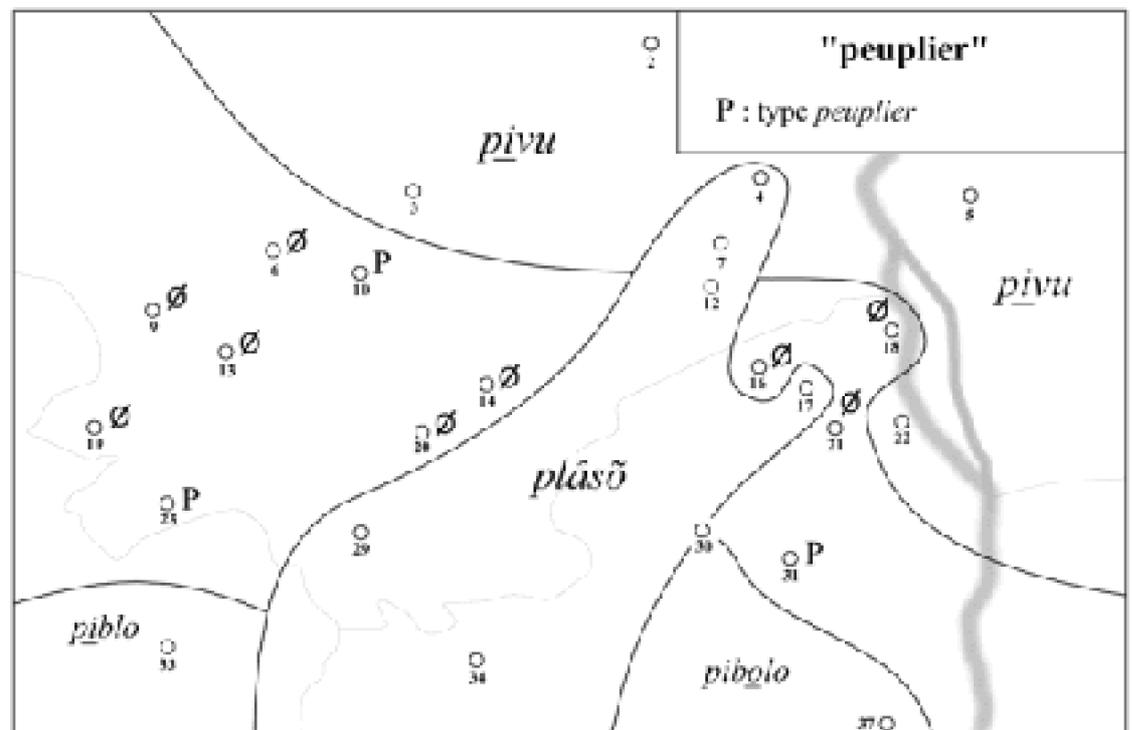
Carte 76 : « coq ».



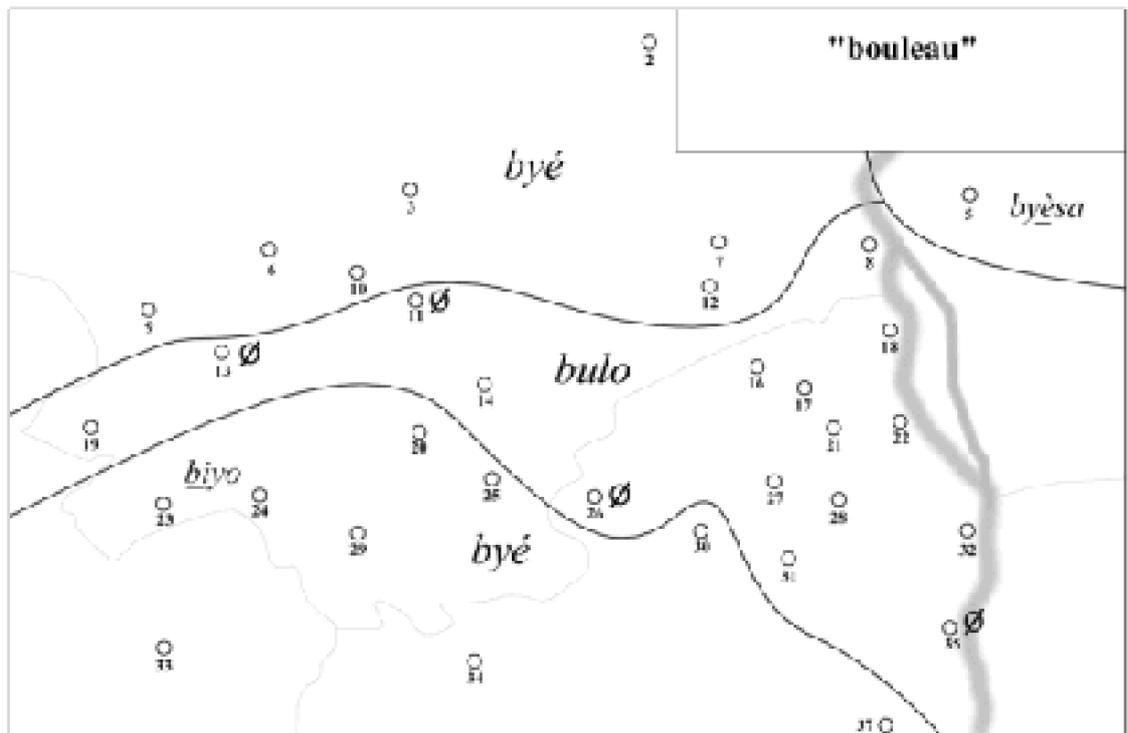
Carte 77 : « abeille ».



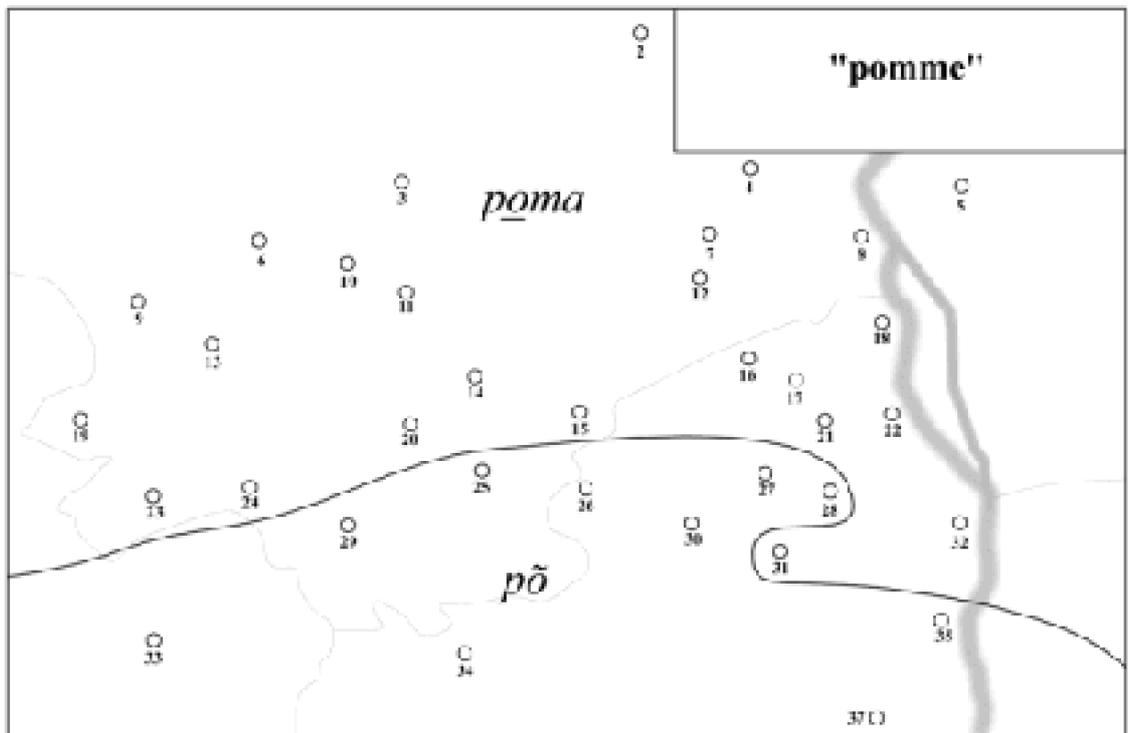
Carte 78 : « chêne ».



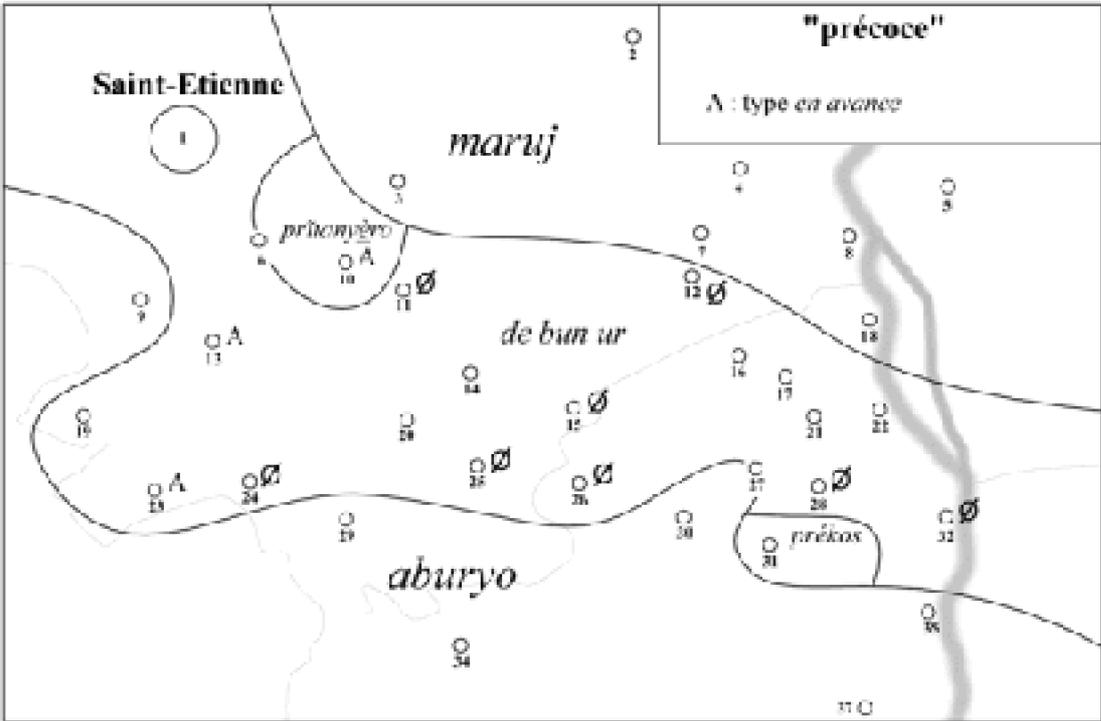
Carte 79 : « peuplier ».



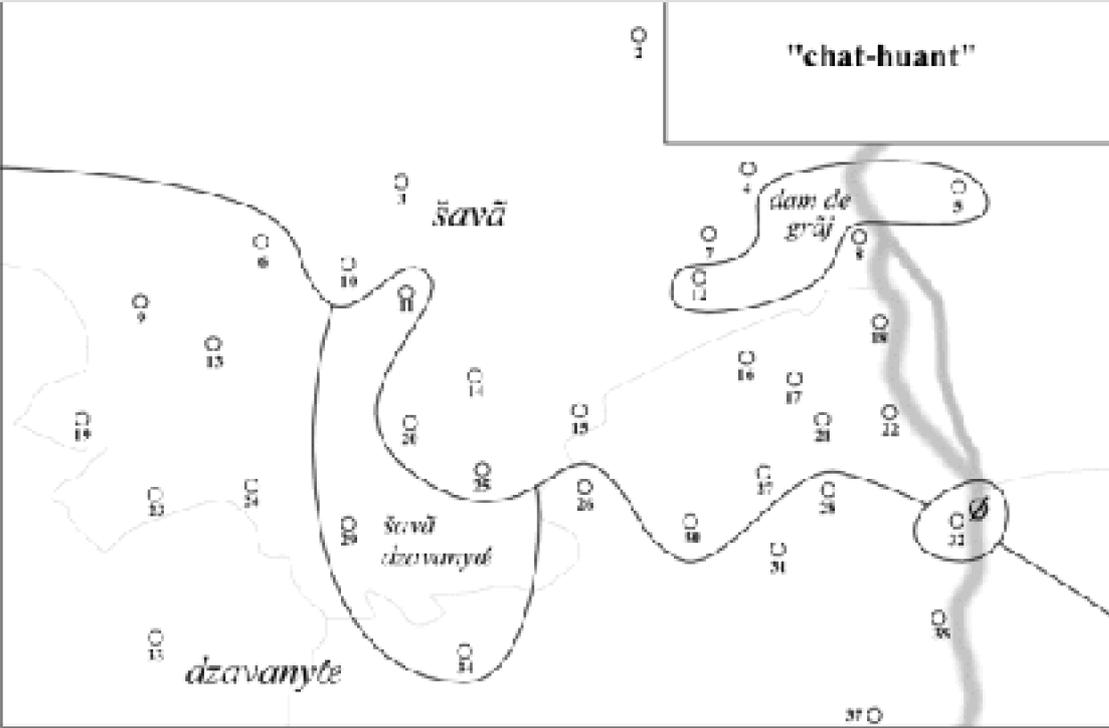
Carte 80 : « bouleau ».



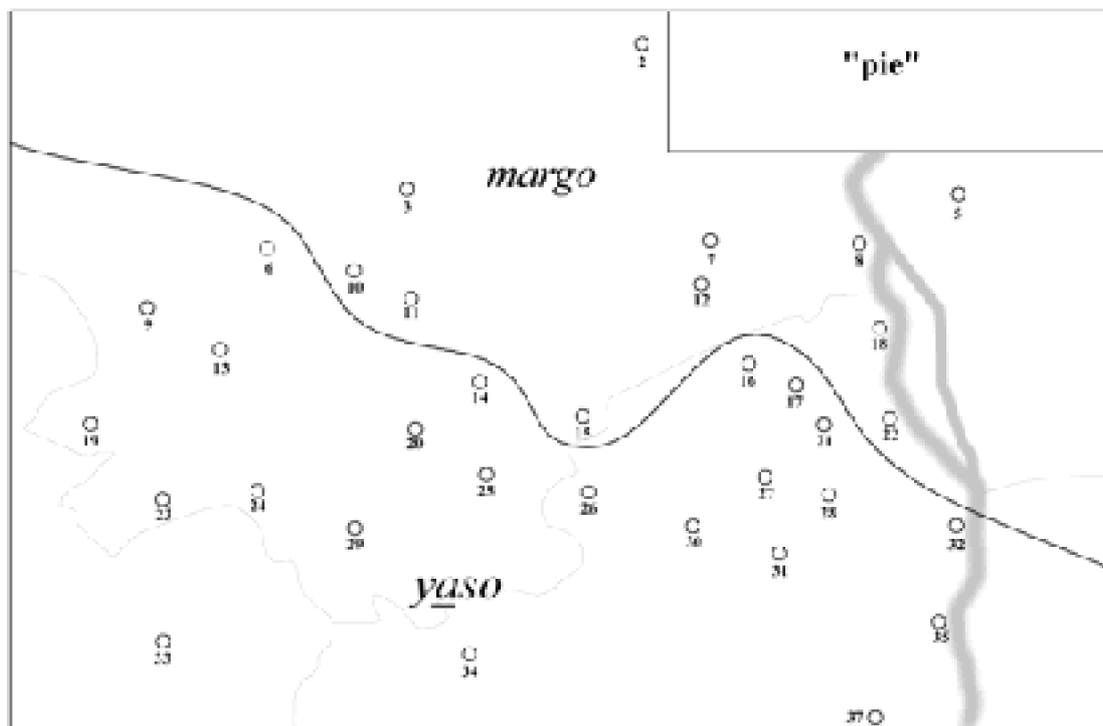
Carte 81 : « pomme ».



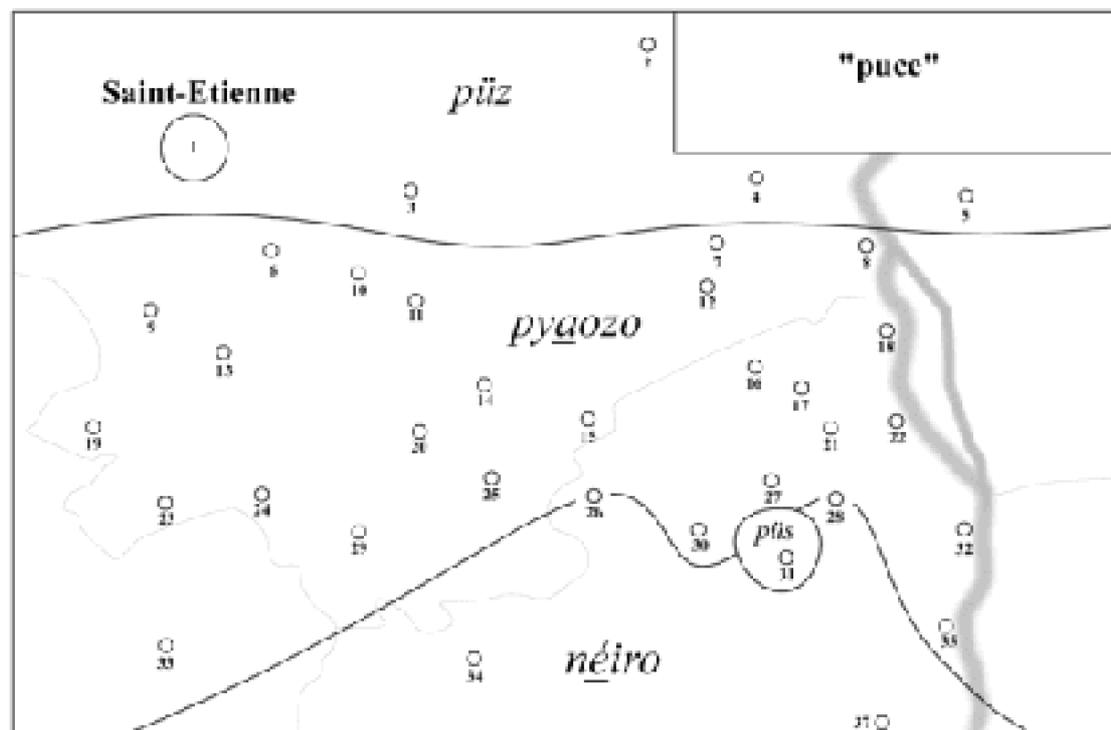
Carte 82 : « précoce ».



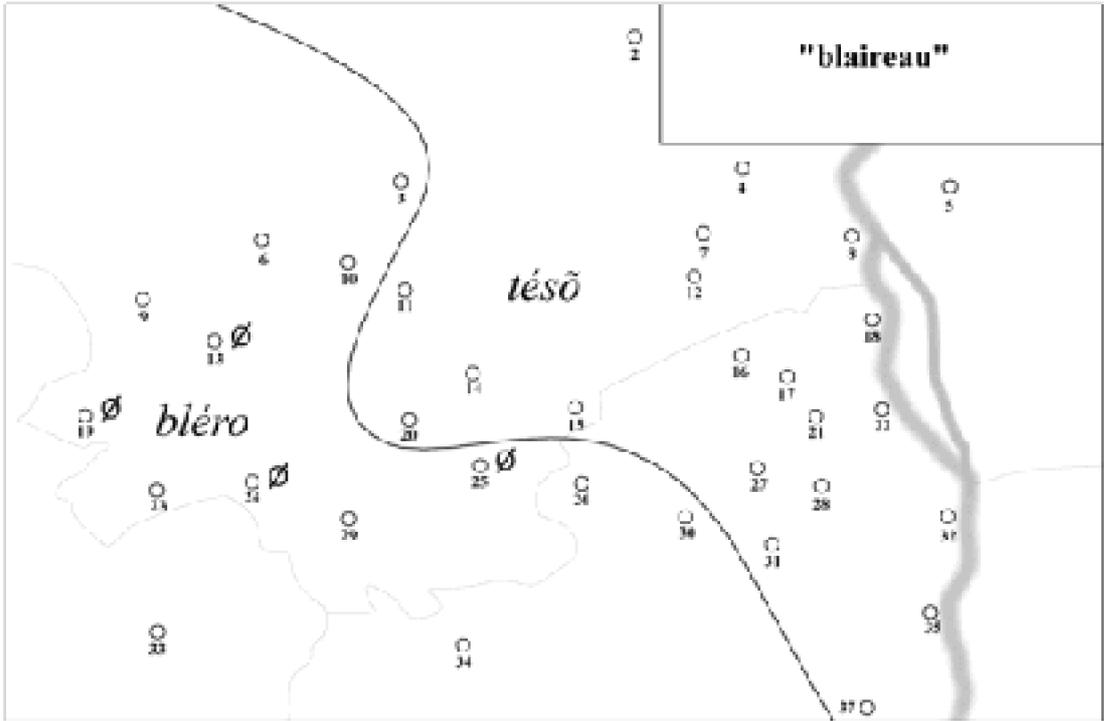
Carte 83 : « chat-huant ».



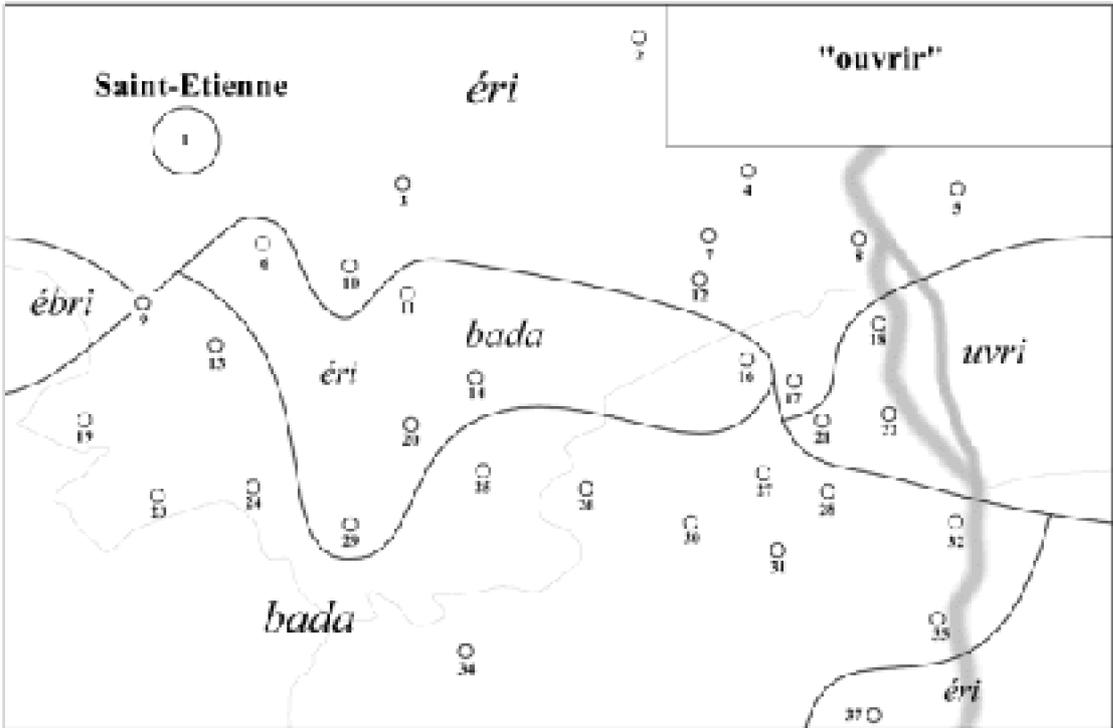
Carte 84 : « pie ».



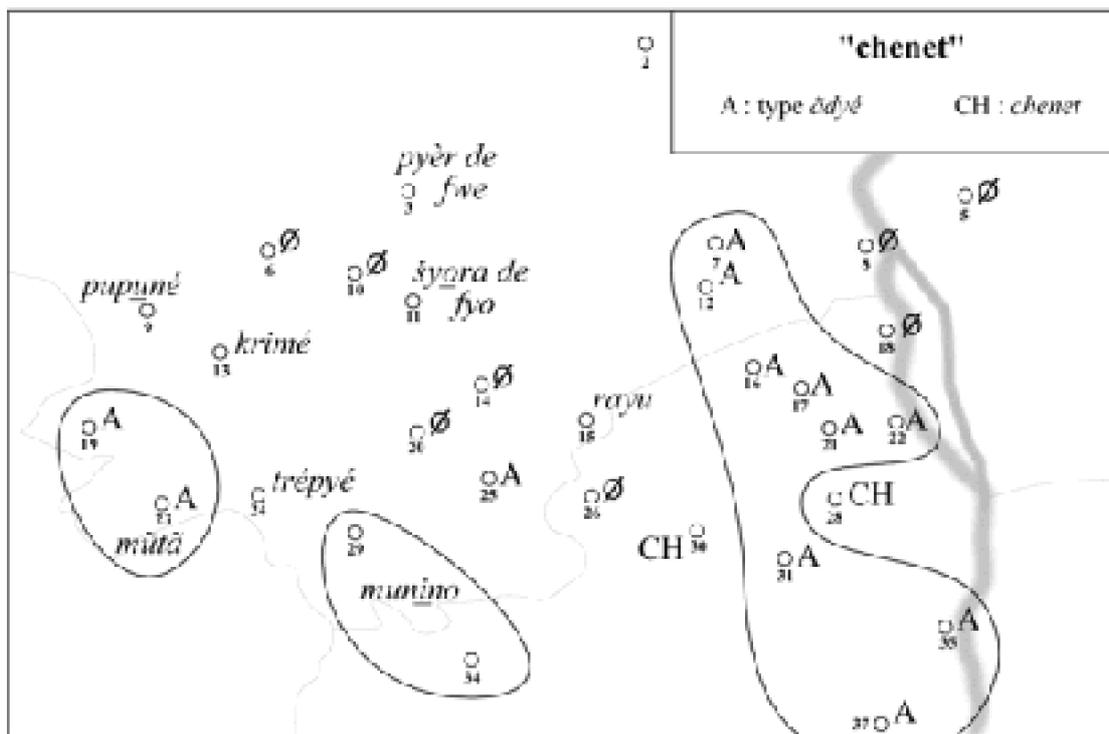
Carte 85 : « puce ».



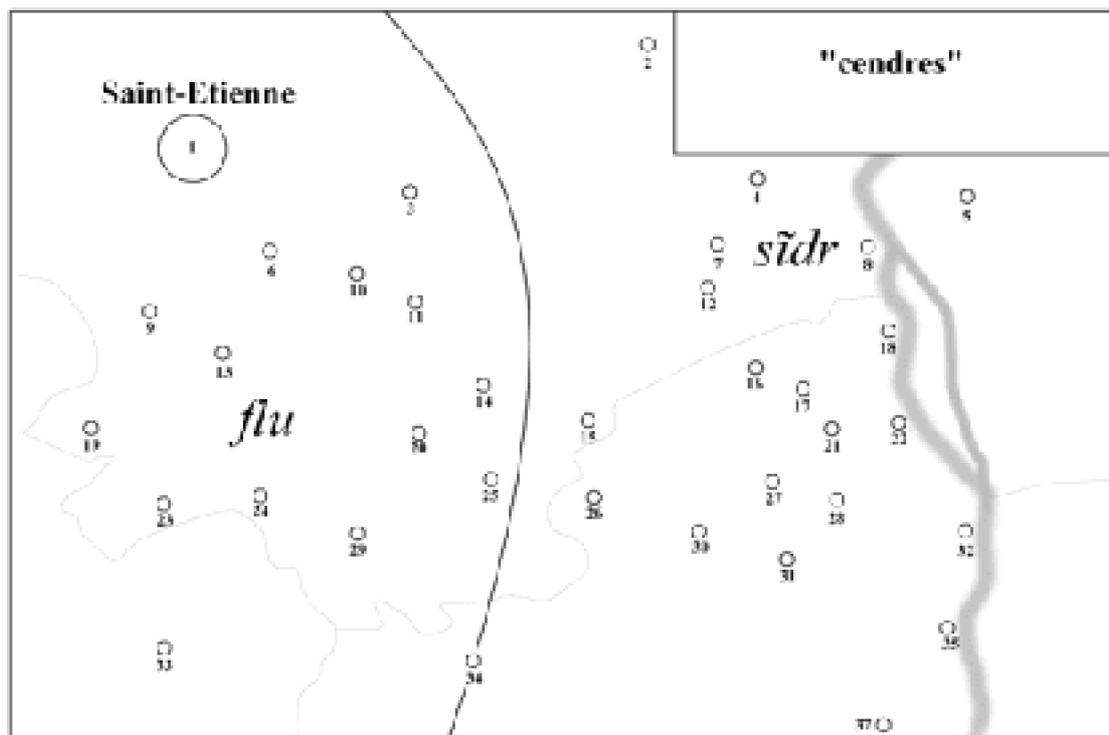
Carte 86 : « blaireau ».



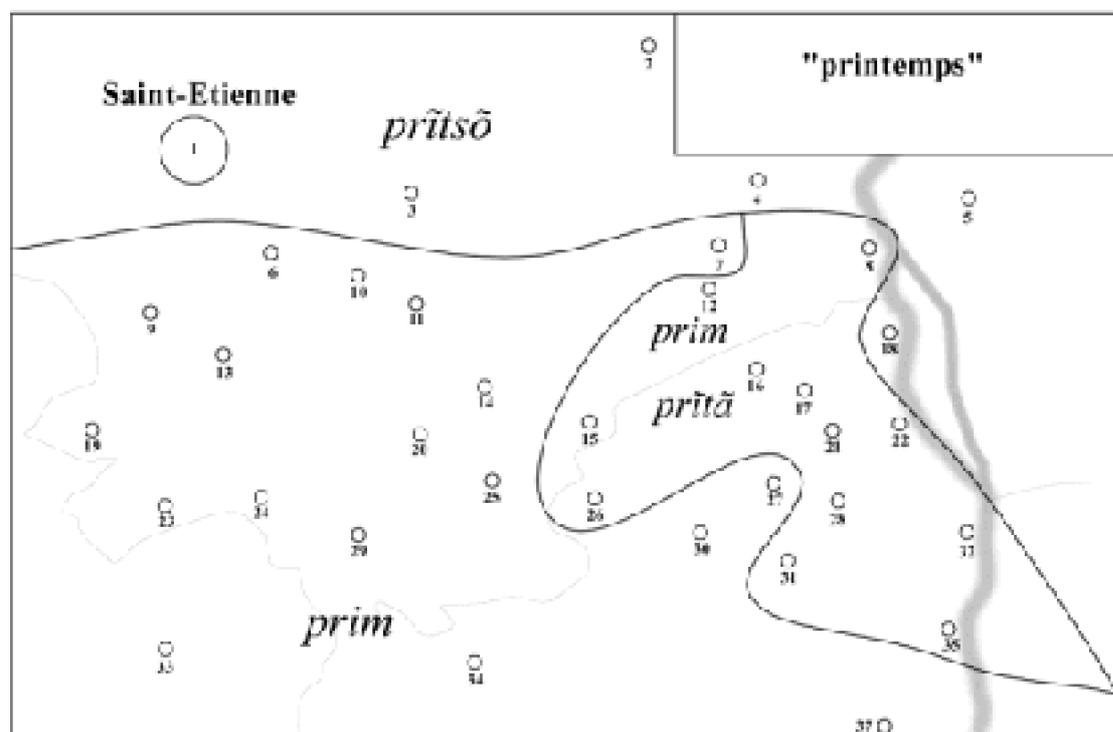
Carte 87 : « ouvrir ».



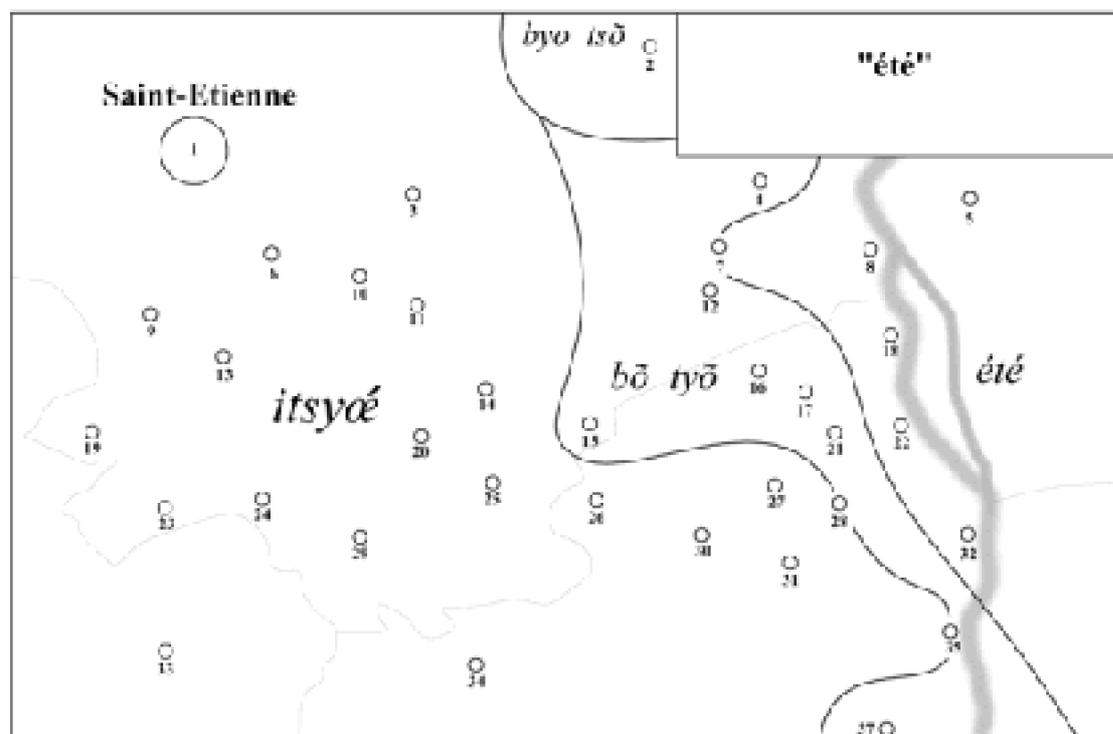
Carte 88 : « chenet ».



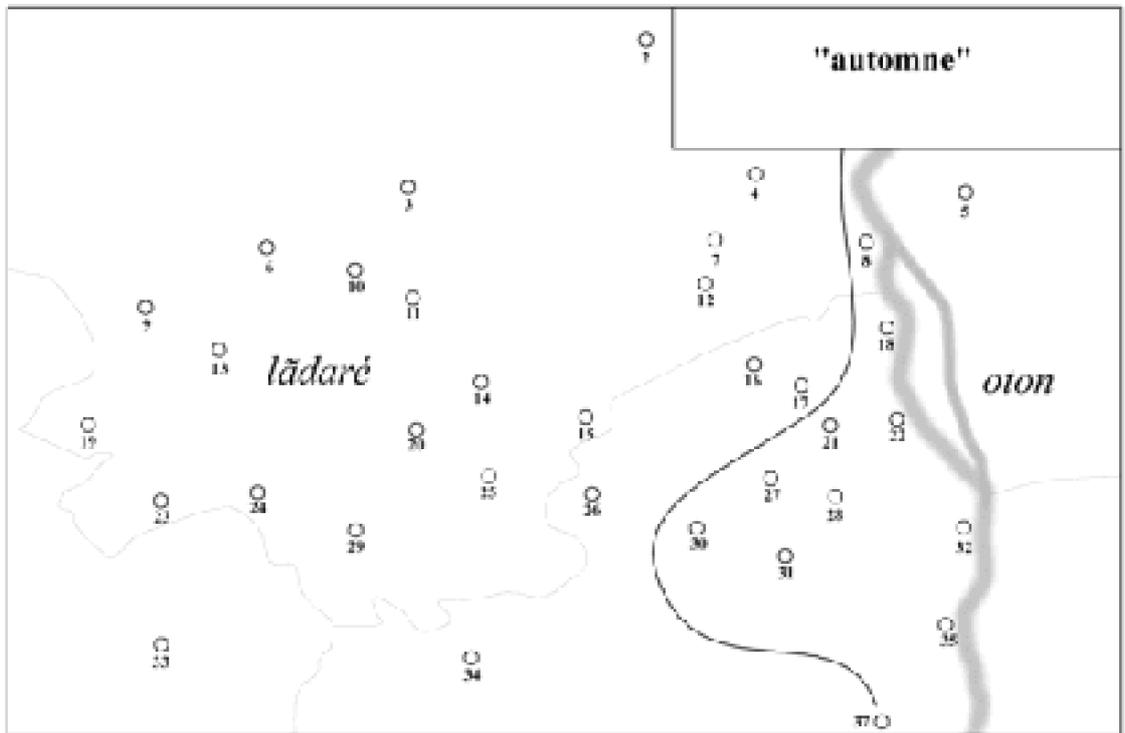
Carte 89 : « cendres ».



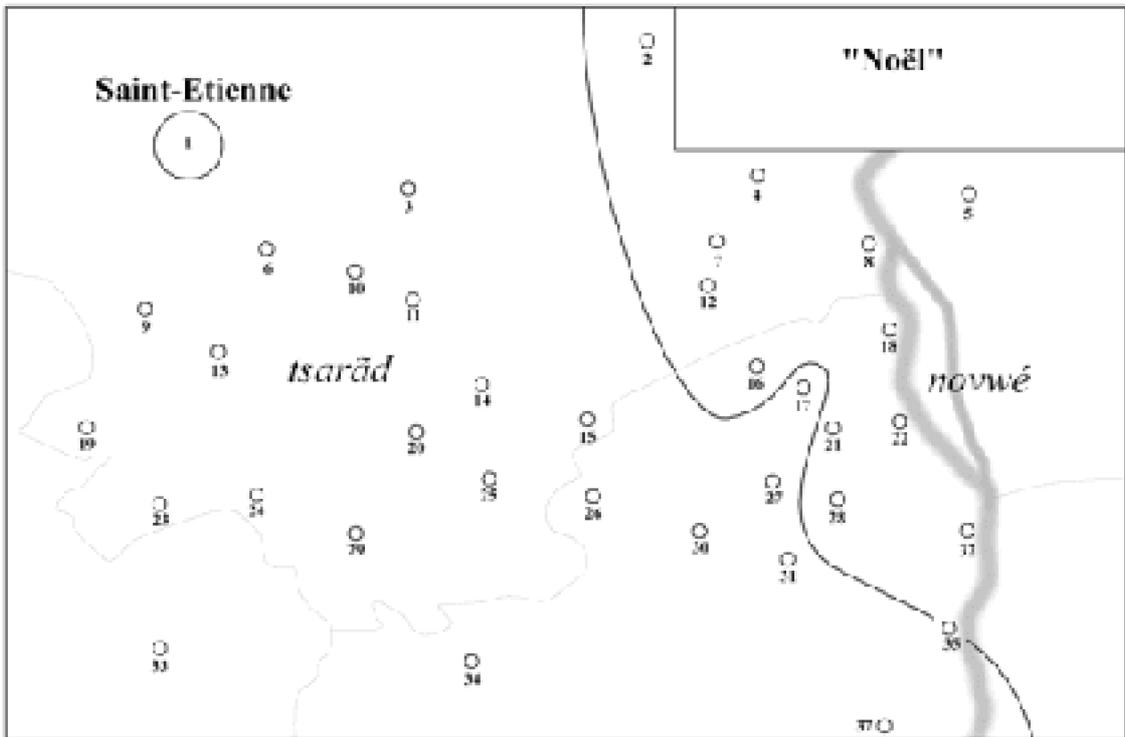
Carte 90 : « printemps ».



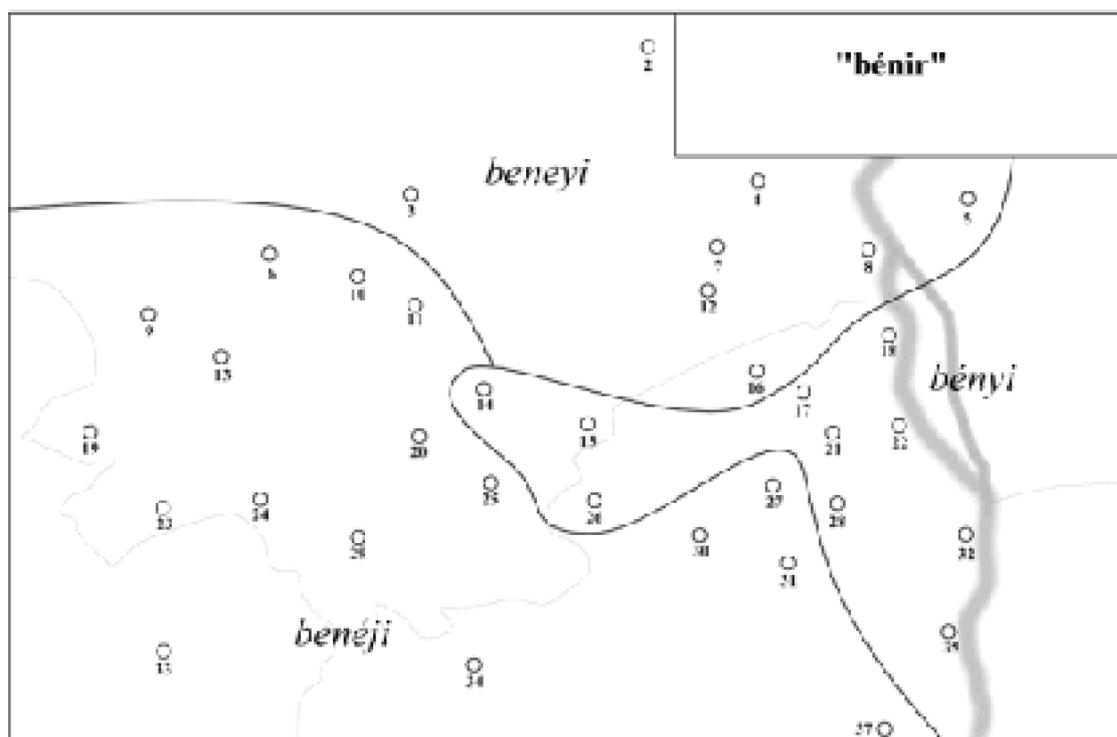
Carte 91 : « été ».



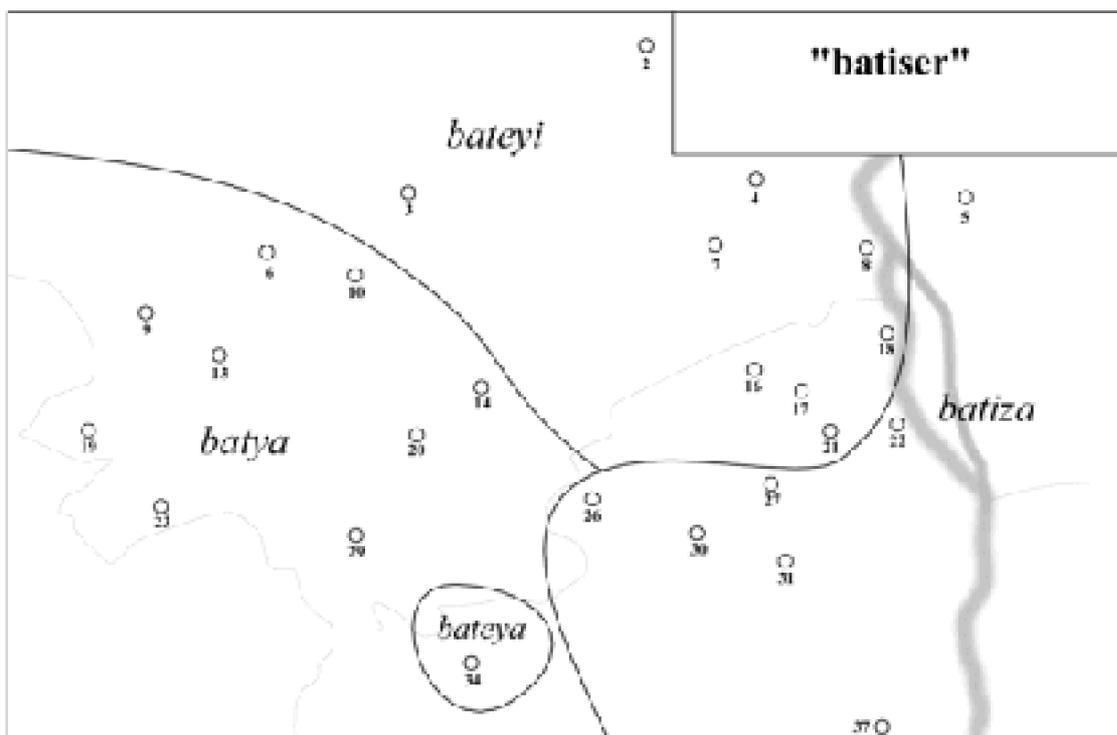
Carte 92 : « automne ».



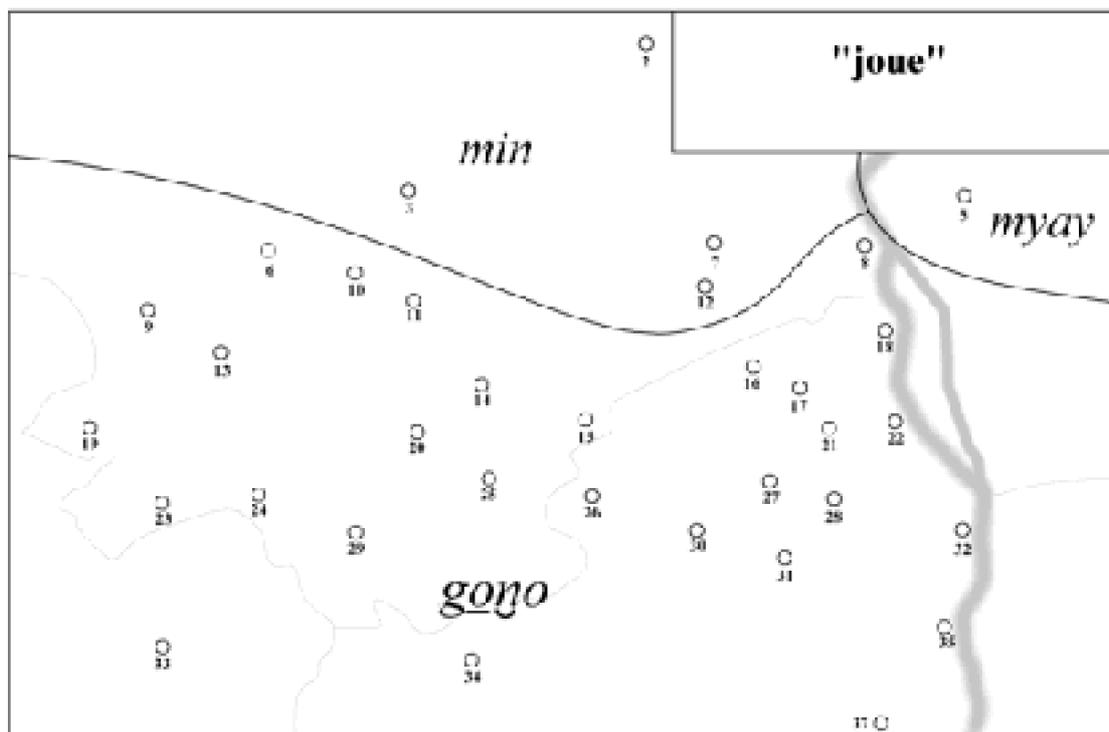
Carte 93 : « Noël ».



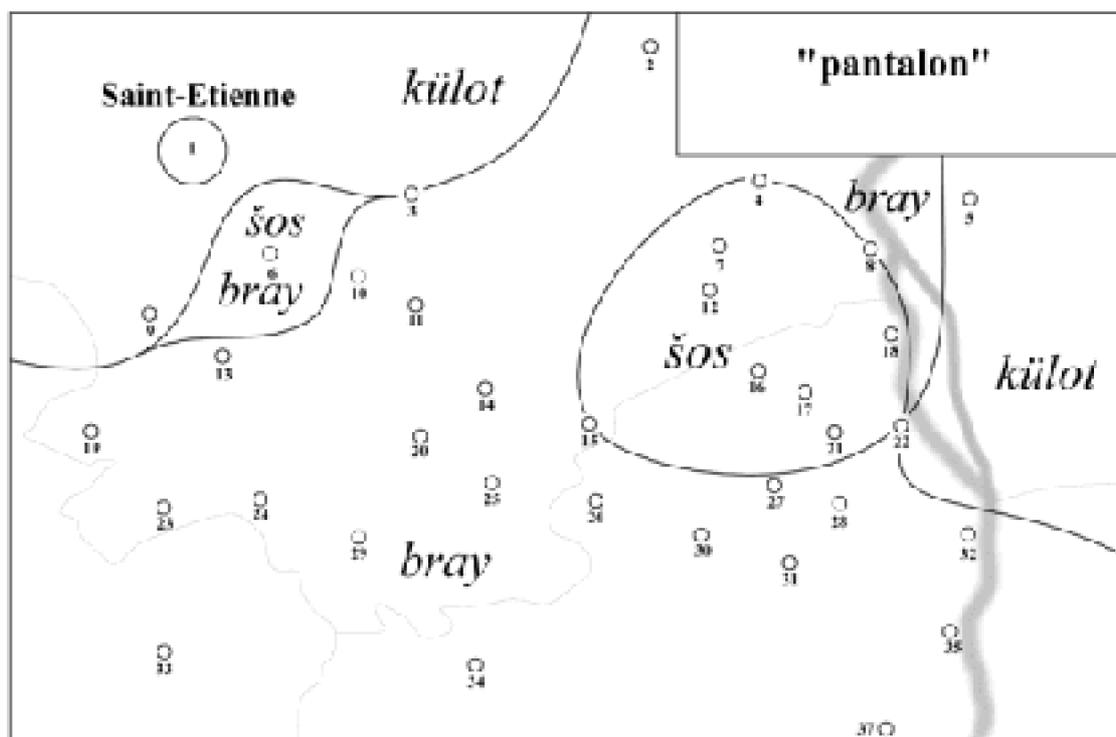
Carte 94 : « bénir ».



Carte 95 : « batiser ».



Carte 96 : « joue ».



Carte 97 : « pantalon ».